

Alain Yacou

La longue guerre des nègres marrons de Cuba

(1796-1852)

CERC - KARTHALA

Comme dans toute l'Amérique des plantations où le nègre fut l'indigène de substitution, le grand marronnage a été à Cuba le fait de bandes d'esclaves fugitifs qui se retranchaient sur les hauteurs boisées, à l'Est dans la Sierra Maestra, ou bien dans la forêt vierge qui s'étend aux côtes d'Ouest en partie envahies par les mangles, ou encore dans le plat pays du Centre, parsemé de mornes considérables.

Le choc entre la société esclavagiste et la société marronne s'explique d'abord par le fait que Cuba ait cherché à substituer l'opulente colonie française de Saint-Domingue, ruinée par la révolution nègre d'Haïti en 1802-1804. Au-delà des représentations de la dissidence majeure que fut le marronnage, distincte des rébellions d'esclaves et des conspirations des libres de couleur, cet ouvrage s'attache aux causes et aux conséquences de cette singulière « insurrection », à savoir la conquête d'une liberté dans les bois, une liberté acquise et non octroyée.

Loin d'être un repli sans perspectives et au-delà de l'alternative qu'elle représente sous l'angle politique, économique et culturel, la société marronne a été un foyer de subversion de la société coloniale esclavagiste. Il convenait de se pencher sur la réaction de cette société en termes d'appareil juridique. L'accent a par ailleurs été mis sur les formes de répression mises en œuvre.

La guerre des marrons a bien eu lieu à Cuba au cours de la première moitié du XIX^e siècle, entre 1815 et 1852, sur toute l'étendue de la grande île où sévissait l'économie de plantation, en amont de la première guerre de libération nationale (1868-1878) initiée par celui que les Cubains appellent le Père de la Patrie, Carlos Manuel de Céspedes, et dont le credo fut « Cuba libre est incompatible avec Cuba esclavagiste »...

Alain Yacou est hispaniste, professeur émérite de l'Université des Antilles et de la Guyane et fondateur du Centre d'études et de recherches caraïbéennes, Equipe d'accueil de doctorants (CERC, EA 927) sur le Campus de Fouillole en Guadeloupe.

%

KARTHALA sur Internet : <http://www.karthala.com>
Paiement sécurisé

Couverture : Gravure du XIX^e siècle (collection privée).

© CERC et Éditions **KARTHALA**, 2009
ISBN : 978-2-8111-0231-9

Alain Yacou

**La longue guerre
des nègres marrons à Cuba
(1796-1851)**

**Éditions KARTHALA
22-24, bd Arago
75013 Paris**

**CERC
Université Antilles
Guyane**

A la mémoire de
José Luciano Franco
Julio le Riverend
Noël Salomon

Avant-propos

Le terme de « contre-plantation » a été inventé avec infiniment de raison par le sociologue Jean Casimir pour désigner le refuge invétéré des nègres marrons¹. Sans se substituer en rien au terme convenu de « palenque » en espagnol (ou encore « quilombo » au Brésil), havre de liberté, s'il en fut, il vient offrir un substantif plein de sens à ce que les sociologues et les anthropologues ont appelé la « société marronne » ou encore « l'ethnicité marronne »².

L'autre avantage du terme est de montrer que l' « insurgence » nègre - celle des esclaves ruraux, plus particulièrement - a pris deux directions distinctes, voire opposées : la destruction des habitations par le choix des armes ou la construction d'un espace distinct *sui generis* par le recours à la fuite en bande confinant à une colonisation - officieuse - des terres vierges parallèle à l'occupation - officielle - du foncier née du « système des plantations ».

Empressons-nous de remarquer à cet endroit que le phénomène de la fuite des captifs dans les bois, quoique comptable de l'érosion constante du capital en esclaves des habitations sucrières et caféières, plus particulièrement, constitue un élément du discours partagé, « une invitation au dialogue » entre maîtres et esclaves, pour reprendre l'assertion de Martin Lienhard³.

¹ Jean Casimir, « Estudio de caso, respuestas a los problemas de la esclavitud y de la colonización de Haiti » in *Africa en América Latina*. Mexico, Siglo XXI 1977, p. 398.

² Barbara Kopytoff, « Le développement de l'identité ethnique chez les marrons de la Jamaïque » in Sydney Mintz Ed., *Esclave=facteur de production*, Paris, Bordas 1981, p. 119.

³ Martin Lienhard, *Le discours des esclaves de l'Afrique à l'Amérique*, Paris, L'Harmattan 2001, p.102.

Force est de constater, partant, qu'à l'altérité radicale qui distingue la démarche du marronnage, s'oppose en son sein, le cas échéant, tout un processus d'ajustement au système des plantations - en somme une tactique toute d'à-propos dans une stratégie de rupture foncière... Bref, comme l'a bien montré Josette Fallope, « le marron devient un élément intégré dans la dynamique sociale »⁴.

Allant encore plus loin dans la prospective des sociétés marronnes et l'intellection de leur projet, nous emprunterons d'abord la voie tracée par Fernando Ortiz pour qui les sociétés de marrons ont été un des lieux de manifestation du phénomène qu'il a appelé « neo-culturación », à savoir la création culturelle nouvelle des nègres dans leur parcours d'adaptation dans le Nouveau-Monde.

*

* *

Loin de nous l'idée de considérer pour autant le grand marronnage - celui des « palenques » - comme un phénomène qui, somme toute, aurait été sans répercussions sur le devenir de la grande île de Cuba, lors même que, pour la période qui nous occupe, sa croissance était liée au développement de l'économie de plantation dans une période que l'historiographie unanime a appelée l'ère des révolutions.

Introduction générale

La révolution française n 'a fait tout au plus que légitimer le grand marronnage qui dure depuis le XVI^{me} siècle dans les Amériques.

Alejo Carpentier,
Le siècle des Lumières

Il convient à notre propos de rappeler pour commencer que, lorsque la nouvelle de la fameuse révolte dite de Boukman qui, dans la nuit du 22 août 1791, marquait le début de l'incendie de la colonie française de Saint-Domingue, parvint à Madrid où se trouvait le fondé de pouvoir de la Municipalité de La Havane, Francisco de Arango y Parreno - l'oracle de la plantocratie cubaine -, ce dernier crut non sans raison que l'heure de la félicité des siens avait sonné. Lecteur averti de la célèbre *Histoire Philosophique et Politique des Etablissements et du Commerce des Européens dans les deux Mondes*, il n'avait pas été sans remarquer la surprenante prédiction de l'abbé Raynal sur le destin de l'île de Cuba «dont la fertilité incroyable de ses terres neuves la mettrait en état de supplanter toutes les nations qui l'ont devancée dans la culture de la canne à sucre... ».

Dès lors, il va tout mettre en œuvre, dans un remarquable plaidoyer *pro domo*, *Le Discours sur l 'agriculture de La Havane et les moyens de l'encourager*, (1792) pour proroger à l'infini les franchises de libre commerce des esclaves accordées à l'île de Cuba en 1789 et y développer le système de plantations par un renforcement conséquent du régime esclavagiste¹ **.

¹ Francisco de Arango y Parreno, « Discurso sobre la agricultura de La Habana y medios de fomentarla », in Hortensia Pichardo, *Documentas para la historia de Cuba*, La Habana, Editorial de Ciencias Cubanas 1971, p. 162-197.

Force est de constater, partant, qu'à l'altérité radicale qui distingue la démarche du marronnage, s'oppose en son sein, le cas échéant, tout un processus d'ajustement au système des plantations - en somme une tactique toute d'à-propos dans une stratégie de rupture foncière... Bref, comme l'a bien montré Josette Fallope, « le marron devient un élément intégré dans la dynamique sociale »⁴.

Allant encore plus loin dans la prospective des sociétés marronnes et l'intellection de leur projet, nous emprunterons d'abord la voie tracée par Fernando Ortiz pour qui les sociétés de marrons ont été un des lieux de manifestation du phénomène qu'il a appelé « neo-culturación », à savoir la création culturelle nouvelle des nègres dans leur parcours d'adaptation dans le Nouveau-Monde.

*

* *

Loin de nous l'idée de considérer pour autant le grand marronnage - celui des « palenques » - comme un phénomène qui, somme toute, aurait été sans répercussions sur le devenir de la grande île de Cuba, lors même que, pour la période qui nous occupe, sa croissance était liée au développement de l'économie de plantation dans une période que l'historiographie unanime a appelée l'ère des révolutions.

⁴ Josette Fallope, *Esclaves et citoyens, les noirs à la Guadeloupe au XIX^e siècle*, Pointe-à-Pitre, Société d'histoire de la Guadeloupe 1992, p.215.

Introduction générale

La révolution française n 'a fait tout au plus que légitimer le grand marronnage qui dure depuis le XV^T^{me} siècle dans les Amériques.

Alejo Carpentier,
Le siècle des Lumières

Il convient à notre propos de rappeler pour commencer que, lorsque la nouvelle de la fameuse révolte dite de Boukman qui, dans la nuit du 22 août 1791, marquait le début de l'incendie de la colonie française de Saint-Domingue, parvint à Madrid où se trouvait le fondé de pouvoir de la Municipalité de La Havane, Francisco de Arango y Parreno - l'oracle de la plantocratie cubaine -, ce dernier crut non sans raison que l'heure de la félicité des siens avait sonné. Lecteur averti de la célèbre *Histoire Philosophique et Politique des Etablissements et du Commerce des Européens dans les deux Mondes*, il n'avait pas été sans remarquer la surprenante prédiction de l'abbé Raynal sur le destin de l'île de Cuba «dont la fertilité incroyable de ses terres neuves la mettrait en état de supplanter toutes les nations qui l'ont devancée dans la culture de la canne à sucre... ».

Dès lors, il va tout mettre en œuvre, dans un remarquable plaidoyer *pro domo*, *Le Discours sur l'agriculture de La Havane et les moyens de l'encourager*, (1792) pour proroger à l'infini les franchises de libre commerce des esclaves accordées à l'île de Cuba en 1789 et y développer le système de plantations par un renforcement conséquent du régime esclavagiste¹.

¹ Francisco de Arango y Parreno, « Discurso sobre la agricultura de La Habana y medios de fomentarla », in Hortensia Pichardo, *Documentas para la historia de Cuba*, La Habana, Editorial de Ciencias Cubanas 1971, p. 162-197.

A cet égard, on ne saurait oublier que, dans une visée toute pragmatique, Arango y Parreno avait été l'auteur d'un plan audacieux d'éradication de Saint-Domingue Français par substitution². C'est d'ailleurs dans ce dessein opiniâtre qu'il a réalisé, entre autres, une mission d'espionnage dans cette colonie toute proche, mission qui lui avait été confiée, à sa demande expresse, par les autorités espagnoles de l'île de Cuba en 1803.

A son retour, l'une de ses propositions suivies d'effet consistait à recueillir le plus grand nombre de réfugiés français lors de la débâcle - qui était inéluctable à ses yeux - du corps expéditionnaire français et à les établir en priorité sur les terres vierges de la partie orientale de l'île de Cuba afin de tirer parti par là même et à bon compte de leur savoir-faire en matière d'économie de plantation³!

Certes, l'on se perd en conjectures sur le nombre global de réfugiés français qui, de façon mesurée d'abord, puis massive, ont gagné entre 1790 et 1805, ou même après, les trois grandes zones d'exploitation agricole de Cuba⁴. Toutefois, il est patent que c'est grâce à leur industrie que l'on assiste en l'espace de peu d'années à un essor remarquable de la production de café plus particulièrement, nouvelle richesse de la colonie en attendant l'expansion sucrière.

En contrepartie, se fit jour une augmentation substantielle des faits de marronnage dans toute l'île pour commencer, auxquels s'ajoutent des révoltes d'atelier d'envergures variables et d'orientations distinctes, encore qu'il y eut parfois des accointances entre ces deux modalités de la rébellion anti-esclavagiste.

² Alain Yacou, «La stratégie espagnole d'éradication de Saint-Domingue français, 1790-1804, in *L'espace Caraïbe, Théâtre et enjeu des luttes impériales XVI^e-XIX^e siècle*, Paul Butel et Bernard Lavallé Ed.,(Actes du Colloque international de Talence, 1995), Bordeaux, Maison des Pays Ibériques, 1996, p. 277- 293.

³ Alain Yacou, « Un espion cubain à Saint-Domingue à la veille de la débâcle du corps expéditionnaire français », in *Mourir pour les Antilles : indépendance nègre ou esclavage, 1802-1804*, Michel L. Martin et Alain Yacou Ed., Paris Ed. Caribéennes 1991, p. 137-162.

⁴ Voir entre autres Alain Yacou, « La présence française dans la partie occidentale de Cuba au lendemain de la révolution de Saint-Domingue », in *Revue Française d'Histoire d'Outre-Mer*, t. LXXIV (1987), n° 275, pp. 149-188, « La presencia francesa en la parte central de la isla de Cuba en tiempos de las revoluciones francesa y haitiana», in *Rabida*, N° 10, Huelva, diciembre 1991, Patronato Provincial de Huelva del Quinto Centenario del descubrimiento de América, pp. 52-60 et « L'expulsion des Français de Saint-Domingue réfugiés dans la région orientale de l'île de Cuba (1808-1810) », in *Caravelle*, Cahiers du Monde Hispanique et Brésilien, Toulouse, n° 39 (1982), p. 49-64.

A cet égard, on ne saurait perdre de vue que le démiurge du néo-esclavagisme cubain avait eu en quelque sorte l'obligeance de prévenir pairs et mandants qu'ils allaient devoir bâtir leur fortune « sur la subordination et la patience d'une multitude de barbares ». Il vaticina même en ces termes : « Mes appréhensions sont pour le temps où, en pleine prospérité, l'île abritera quelque cinq cents ou six cents mille Africains »⁵.

On connaît la suite : en l'espace d'un demi-siècle, entre 1792 et 1841, et toujours sous l'empire du développement de l'économie de plantation, l'île de Cuba aura réuni presque autant d'esclaves que la colonie française dans ses plus beaux jours à la fin du XVIII^e siècle, soit 463.495 pour la première et 465.429 pour cette dernière⁶.

Il reste bien entendu que par la suite, les nouvelles mesures anglaises contre le trafic négrier et la hausse du prix des esclaves, autant que le danger qu'ils représentaient, accru par la fameuse *Conspiration de La Escalera* en 1844 - durement réprimée - provoquèrent en peu d'années une diminution sensible de la population esclave, de l'ordre de 43,3% en 1841 à 36% en 1846, et une augmentation considérable dans le même temps de la population blanche qui passa de 41,5% à 47,37%⁷.

Il n'empêche, à la conviction d'un siège avéré de l'ennemi intérieur qui, pour commencer, s'étend dans les rangs des tenants du *statu quo* social à Cuba, vint s'ajouter celle non moins inquiétante d'un encerclement progressif de la grande île par les territoires circonvoisins gagnés par l'abolitionnisme triomphant, selon la thèse avancée par Humboldt en son temps et reprise à satiété par les membres unanimes de la *Société de Développement de La Havane* en 1841 : « La Jamaïque, nous dit à cet endroit Eric Williams, ressuscita en quelque sorte le fantôme d'Haïti »⁸.

⁵ *Discurso...*, *op.cit.*, p.190.

⁶ Alain Yacou, « La esclavitud en las Antillas francesas y espanolas en visperas de la Revolucïón francesa : estudio comparativo », in *La América espahola en la Epoca de las Luces*, Madrid, C.S.I.C. 1988, p.347 et également « Esclavagisme et péril noir à Cuba dans la première moitié du XIX^e siècle », in Yves Benot et Marcel Dorigny Edit., *Rétablissement de l'esclavage dans les colonies françaises*, Aux origines de Haïti, Actes du Colloque international tenu à l'Université de Paris VIII les 20-21 et 22 juin 2002, Paris 2003, Ed. Maisonneuve et Larose, p. 322.

⁷ Consuelo Naranjo Orovio, « Le fantasme d'Haïti : l'élaboration intéressée d'une grande peur », in Alain Yacou Editeur, *Saint-Domingue espagnol et la révolution nègre d'Haïti*, Paris, Karthala-CERC, 2007, p. 649-650.

⁸ *De Christophe Colomb à Fidel Castro, l'histoire des Caraïbes*, Paris, Présence Africaine 1960, p.343.

C'est dire que c'est dans un contexte de crise généralisée que les nègres marrons en bandes réputés ennemis de l'intérieur par les tenants du pouvoir colonial et leurs alliés créoles vont œuvrer pour leur part indépendamment des activités des partisans des rébellions blanches d'inspiration bolivarienne dans les premières décennies du XIX^e siècle à Cuba.

Dans ces conditions, il nous a paru légitime d'avancer que jusqu'à l'orée de la première guerre d'indépendance (1868-1878), le grand marronnage dont le périmètre ou la portée embrasse l'ensemble de l'île de Cuba, peut être regardé comme un élément autonome de subversion totale de la société coloniale esclavagiste - nous nous emploierons à le montrer dans la première partie de notre ouvrage.

Les représentations de cette dissidence majeure, les circonstances et les causes de la désertion des esclaves, les conditions de la liberté dérobée aux maîtres et son étendue dans l'ensemble des zones de l'île, la capacité d'organisation politique et économique des « palenques » qui s'y étaient implantés, feront l'objet d'observations qui conduiront à des constats et à tout le moins à des hypothèses, s'agissant du dérèglement occasionnel de l'appareil de production du système des plantations par le fait du marronnage.

Maintenant, face au péril singulier qu'il constituait, distinct de celui des rébellions des esclaves d'atelier ou des conspirations des libres de couleur, comme on disait, sans qu'il y eût pour autant de barrières étanches entre leurs procédés⁹, le pouvoir colonial a su mettre en place dans les premiers temps tout un appareil juridique de répression qui fut controversé dans les meilleures années du Siècle des Lumières - toutes choses que nous avons analysées dans la seconde partie de l'ouvrage et qui nous ont conduit à nous intéresser aux arrière-plans politiques de la chasse aux nègres marrons, aux structures et au fonctionnement des forces de répression autant qu'à leur financement.

Pour finir, on a voulu dans la troisième partie s'attacher sous l'angle événementiel à l'affrontement entre les marrons et les forces de l'ordre. L'analyse des faits nous a conduit à établir une distinction fondamentale entre deux types d'intervention des autorités au regard des contextes géographiques et socio-économiques distincts, selon que l'on se trouve en zone occidentale ou en zone orientale dans la première moitié du XIX^e siècle : ici des battues sans fin entre 1819 et 1847 relevant d'opération de police rurale où s'illustrent de fameux

chasseurs d'esclaves, là de véritables campagnes qui donneront lieu même à des négociations lors de trêves qui n'entamèrent en rien l'opiniâtreté des guérilleros marrons entre 1815 et 1850.

Très certainement, l'exemplarité de la lutte des marrons n'avait pas échappé à celui que les Cubains appellent le Père de la Patrie, Carlos Manuel de Céspedes qui en 1868 choisit de se soulever en armes avec les siens, noirs et blancs réunis, dans la partie orientale de l'île où la lutte des nègres marrons avait ouvert la voie...

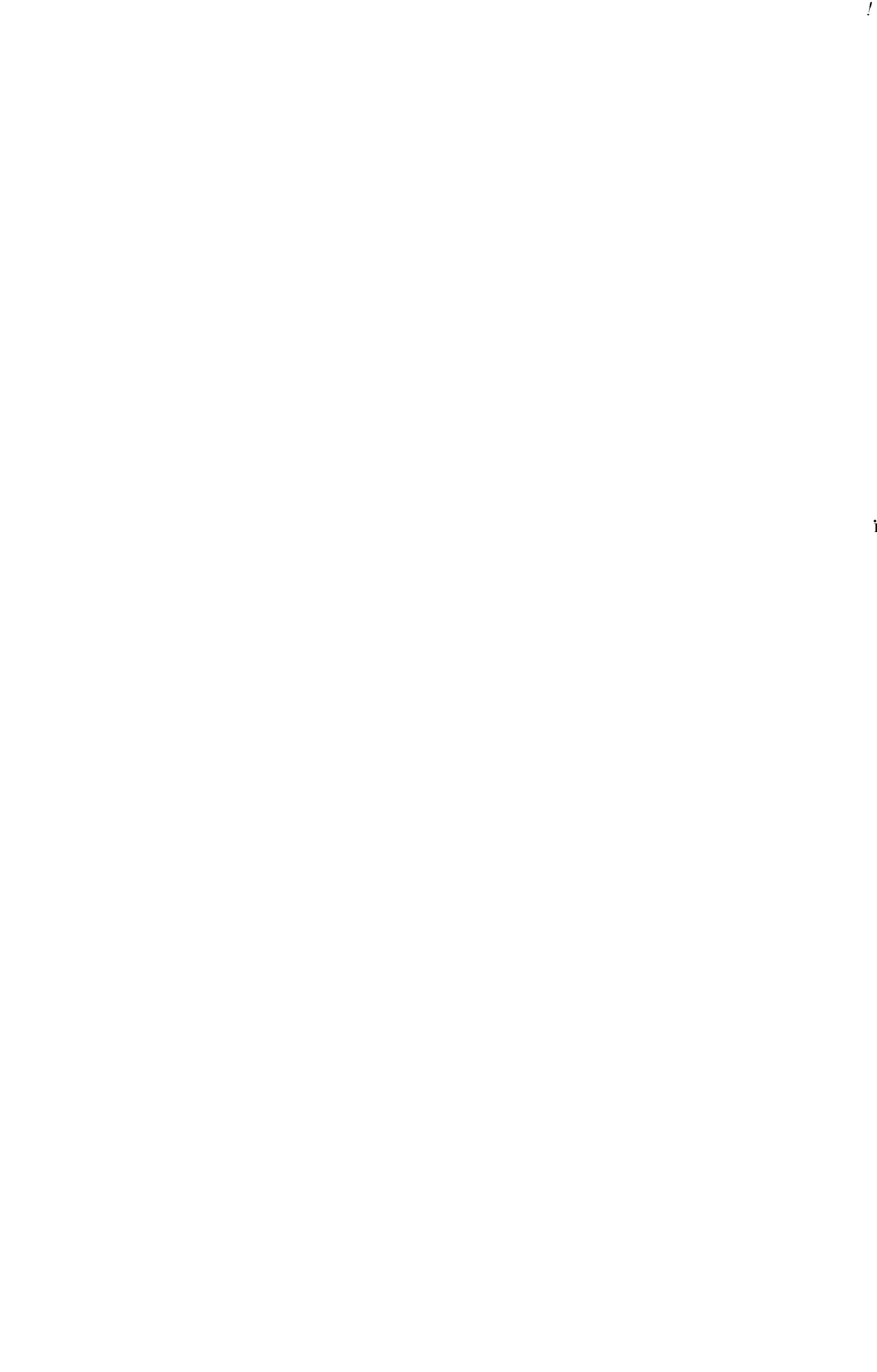
F PARTIE

LE MARRONNAGE COMME ELEMENT

DE SUBVERSION

DE LA SOCIETE COLONIALE

ESCLAVAGISTE



Le phénomène et sa perception

1. A propos du mot « cimarrôn »

A l'origine, le mot « cimarrôn » fut appliqué aux fugitifs ou aux rebelles des colonies espagnoles dans le Nouveau Monde. Une des hypothèses acceptées est rapportée par l'historien Peytraud dans sa thèse sur *L'esclavage aux Antilles Françaises avant 1789* :

« Et ce mot de *cimarrôn* lui-même, écrit-il, paraît venu de *symaron*, nom d'une peuplade située autrefois entre Nombre de Dios et Panama qui, s'étant révoltée contre les Espagnols, fut réduite par eux en esclavage »¹.

Elle est reprise par Jean Fouchard qui n'écarte pas pour autant, s'agissant du mot français « marron », les autres hypothèses « toutes paraissant aussi vraisemblables, proposées par les *Affiches Américaines* au terme d'une enquête qui associa toute la colonie de Saint-Domingue »^{1 2}. Ainsi, outre « l'altération de l'hispano-américain »³ qui lui aurait donné naissance, le mot marron pourrait venir tout aussi bien de « marro », substantif espagnol qui signifie fuite, évasion. On le fait dériver du mot français « marauder ». Un habitant de Jérémie donnait le mot espagnol « marrano » (le cochon vivant dans les bois) et même le mot « simarrôn » pour lequel on proposait le sens du mot « singe » en français ⁴!

¹ Nous utilisons la réédition E. Désormeaux, Pointe-à-Pitre, 1973, p. 344.

² Jean Fouchard, *Les marrons de la liberté*, Paris, Ed. de l'École 1972, p. 381.

³ *Le Robert*, Tome IV, Paris 1971, p. 297.

⁴ Gabriel Debien, *Les esclaves aux Antilles Françaises (XVII^e, XVIII^e siècles)*, Basse-Terre, Fort-de-France, Société d'Histoire de la Guadeloupe 1974, p. 411 : « L'origine de ce mot a été très discutée et reste douteuse... On trouve le mot et donc la chose aux îles françaises dès le début, mais peut-être d'abord chez les flibustiers où « marronner », c'était désertier ».

18 LA LONGUE GUERRE DES NEGRES MARRONS DE CUBA

A Cuba, ce sont les mêmes incertitudes : « Bachiller y Morales s'est penché sur l'origine étymologique de ce vocable, nous dit Fernando Ortiz, mais de façon peu convaincante »⁵. Et l'éminent anthropologue et lexicographe de se contenter lui-même de la définition du *Dictionnaire de la Langue* attestée depuis 1535 par Covarrubias et qui fait dériver le mot « cimarrôn » de cima : « dans les hauteurs erraient les animaux et les esclaves en fuite »⁶.

Au vrai, toutes ces définitions découlent des mêmes préjugés qui veulent, en effet, que le marron soit avant tout un sauvage et que le marronnage soit une forme de régression de l'être, suivant la perception du phénomène qui nous a été transmise par le monde des maîtres au début de la période qui nous occupe :

«Pour se pénétrer de la question dont il s'agit et pour que les dispositions soient pertinentes en l'occurrence, lit-on dans une supplique adressée au souverain Charles IV, il suffit de s'en tenir la définition des nègres marrons que propose le *Dictionnaire de la langue* qui les assimile aux sauvages et bêtes féroces des Indes... qui ne vivent que dans la forêt vierge »⁷.

Et l'inflexible ministre de la Sainte-Hermandad de La Havane qui en était l'auteur, de conclure : «Une fois devenus marrons, les esclaves se comportent comme des fauves »⁸. Bien entendu, cette fuite de l'opprimé a une signification et elle fut perçue dès le début de la colonisation espagnole des Antilles, lorsque les premiers marrons, des Indiens, se mirent à désertir les établissements des colons et à

⁵ Fernando Ortiz, *Los negros esclavos*, La Habana, Edit. Ciencias Sociales 1975, p. 362. Pour la Jamaïque, voir Carey Robinson, *The fighting Maroons of Jamaica*, Londres 1974 (S⁴® édition), p. 17. Voir également les observations de Roberto Arrazola, in *Palenque, primer pueblo libre de América*, Cartagena, 1970, p.14,

⁶ Fernando Ortiz, *Los negros esclavos*, op. cit. p. 362.

⁷ Archivo General de Indias, (A.G.I.) Estado 8 n° 4, Document 1, n° 16. Representación elevada a SM por Dn. Juan de Cequeira Y Palomar, Alcalde Mayor Provincial de la Santa Hermandad de la ciudad de la Habana, 2 de Mayo de 1797.

⁸ *Ibid, id.* Sur les extensions de sens que le mot subit, voir Yvan Debbasch, « Le marronnage, Essai sur la désertion de l'esclave antillais », 1^{er}® partie, in *Année Sociologique*, Paris 1961, p. 1, note 1 ; Olive P. Dickason, «The concept of l'Homme sauvage and early French Colonialism in the Americas », in *Rev. Française d'Histoire d'Outre-Mer*, Tome LXIV, n° 234, 1^{er} trimestre 1977, Paris, p. 5-32 ; Jacqueline Picard, *ô Fugitif, Anthologie autour de la figure du marron*, Le Gosier, Caret 1999, p. 6-13.

porter le fer contre ces derniers. Et si l'on en croit le gouverneur Ovando de *Y Espagnole*, en 1503, c'est sans réserves que les noirs importés firent cause commune avec les indigènes⁹. A Cuba, il en fut de même à compter des années 1530 où, au lendemain de la rébellion de l'Indien Guama, les «palenques», ces camps fortifiés établis à l'envi dans les bois, accueillent tout à la fois esclaves en fuite et mauvais sujets¹⁰.

En 1574, l'auditeur Alonso de Caceres qui a consacré plusieurs de ses ordonnances municipales pour la Havane et autres bourgs à la question des noirs fugitifs tient le *marron* pour *rebelle*. Il est vrai que le célèbre auditeur sut montrer les motifs légitimes de certains comportements déviants des captifs¹¹. Mais on voit bien que le nègre marron n'a pas tardé à passer de la condition de fugitif- l'homme qui s'était volé à son maître - à celle de criminel, aux yeux du législateur : « La criminalité dans laquelle versent les marrons est par trop signalée par le fait de leur fuite, l'abandon de leurs maîtres et leurs cruelles entreprises », lit-on dans un rapport de l'Alcade Provincial de la Santa Hermandad de la Havane en 1797. Le marron, proclamait-on, s'est fait l'ennemi du genre humain, « des autres hommes civilisés et chrétiens », entendons l'ennemi des colons, des propriétaires¹².

Néanmoins, il faut bien dire que la législation espagnole éclairée par les meilleurs représentants des propriétaires saura instituer, on le verra, une distinction fondamentale entre le simple déserteur et le marron extraordinaire, l'« apalencado », celui qui s'est révolté contre ses maîtres et a constitué avec d'autres mauvais sujets, une bande avec repaire connu, le « palenque », dans le dessein bien arrêté de mettre à sac les habitations et de s'opposer les armes à la main aux ministres de la justice¹³. Nous serions tenté dès lors, de ranger cette deuxième catégorie de fugitifs au nombre de ces rebelles primitifs dont nous parle Eric J. Hobsbawm, si des dissemblances par trop

⁹ Voir Frank Moya Pons, *la Espanola en el siglo XVI (1493-1520)* Santiago, République Dominicana, 1973 (2^{me} édition,) p. 70...

¹⁰ Francisco Pérez de la Riva, *La habitación rural en Cuba*, La Habana, Edic. LEX 1952, p. 21.

¹¹ «Ordenanzas para el cabildo y regimiento de la villa de la Habana y las demás villas y lugares de esta isla de Cuba que hizo y ordenó el ilustre Sr. Dr Alonso Caceres, oidor de la dicha Audiencia Real en la ciudad de Santo Domingo visitador y juez de residencia de esta isla», in Hortensia Pichardo, *Documentas para la historia de Cuba*, La Habana, Editorial Ciencias Sociales, (édition de 1971,1, Tome 1, p. 102 et suivantes.

¹² A.G.I. Estado 8 n° 4, document 1, n° 16. « Representación elevada a SM... » La Habana, 2 de mayo de 1791 déjà citée, *supra* note 7.

¹³ *Vide infra*, II^o Partie, chapitre 1.

radicales entre les bandits et autres révoltés définis par l'auteur, d'une part, et d'autre part les marrons tels qu'ils se présentent lorsque s'ouvre le XIX^{ème} siècle, ne nous en avaient dissuadé¹⁴.

D'ailleurs, alors même qu'ils eurent nécessairement en partage les mêmes contrées agrestes, bandits de grand chemin et marrons ont formé à Cuba deux mondes bien distincts : « Les brigands, nous dit Julio Angel Carreras, n'avaient pas des jardins à vivres comme les marrons, et ne fondèrent comme eux des bourgades dans les hauteurs boisées »¹⁵.

Aussi, les Alcades de la Sainte-Hermandad de Santiago de Cuba, personnages éminemment qualifiés en l'occurrence, définissaient-ils en 1812 les rebelles marrons comme des mauvais sujets qui s'attaquaient à l'ordre social¹⁶. Et en effet, il faut bien voir que le grand marronnage, loin de s'identifier pleinement au banditisme, fut-il d'honneur, sera aux yeux des maîtres qui avaient médité les leçons de la révolution nègre d'Haïti, l'un des plus redoutables ferments de dissolution du système esclavagiste.

Par là même, on comprend que le phénomène ait été interprété comme l'un des principes de la destruction du régime colonial, suivant l'interprétation qui nous en est donnée par l'historiographie cubaine contemporaine :

« Agir par de vers une institution politique établie quelle qu'elle soit ou en l'agressant de front - l'esclavage en l'occurrence - écrit

¹⁴ "Le banditisme social, phénomène universel, note Eric J. Hobsbawm, et immuable dans le temps est l'expression de la protestation endémique du paysan contre l'oppression et la pauvreté... Ses ambitions sont limitées : le bandit n'a d'yeux que pour un monde traditionnel où les hommes seraient traités de façon juste, et non pour un monde révolutionné... ", in *Rebeldes Primitivos*, Barcelona, Ariel 1974. (2^a edición) p. 15. Pour sa part, Léon-François Hoffmann écrit : « Ce qui distingue en littérature le nègre marron du bandit de grand chemin, c'est la dimension supplémentaire que donne la haine raciale au hors-la-loi colonial », in *Le Nègre Romantique, personnage littéraire et obsession collective*, Paris, Payot 1973. p. 185.

¹⁵ "Los bandoleros de la tregua en Santa-Clara", in *Islas*, Revista de la Universidad Central de las Villas, n° 60, Mayo-Agosto de 1978, p. 129 et suivantes.

¹⁶ "Representación formada por los alcaldes de la Santa Hermandad con el objeto de destruir el vuelo o las intenciones de los negros, y aniquilar los palenques o puntos de reunión donde se acojen los cimarrones en el Monte, según lo permiten, y exigen las actuales circunstancias. Dirigidas al M. I. Ayuntamiento de esta ciudad". Cuba 12 de Abril 1812, document signé par José Nicolas Romero et Mario Ruiz Pérez, in Zoila Danger Roll. *Los cimarrones de El Frijol*, Santiago de Cuba, Empresa Editorial Oriente 1977, p. 89 (Apéndice).

Roque E. Ganigo, est une protestation qui embrasse toute une époque, investit tout un système qu'elle tend à détruire. Ce faisant, le noir fugitif, une fois retranché dans les bois, devait s'élever par degrés successifs selon les lois de la sociologie à la guerre de libération du peuple tout entier »¹⁷.

Il y a là, incontestablement, une thèse qui est chaque jour un peu plus chère aux historiens, aux hommes de Lettres et aux hommes d'Etat des Antilles : on voudrait, en un mot, que le marron soit l'ancêtre du guérillero nationaliste d'aujourd'hui. Nous y reviendrons, l'objet même de notre étude étant de déterminer l'importance et la qualité de la menace que le grand marronnage et même la fuite tout simplement, ont pu constituer pour l'organisation du travail servile, la discipline des ateliers, l'ordonnance de la société esclavagiste et la cohésion du monde colonial.

2. La question du marronnage à Cuba au XIX^{ème} siècle.

« Aucune colonie n'a échappé au fléau du marronnage, écrit Victor Schoelcher, c'est un des mille maux attachés à leur constitution coloniale. On voit, en parcourant les *Annales des Antilles*, que les marrons, réunis en bande, furent à toutes les époques pour le repos des maîtres, des ennemis dangereux... »¹⁸.

En sorte, il n'est pas risqué d'avancer que plusieurs aspects du marronnage à Cuba ne peuvent s'éclairer sans qu'il soit fait recours aux autres expériences vécues dans les îles voisines¹⁹.

¹⁷ Roque E. Garrigo, *Historia documentada de la conspiración de los Soles y Rayos de Bolívar*, La Habana, Publicación de la Academia de Historia de Cuba 1929, p. 93.

¹⁸ Victor Schoelcher, *Des Colonies Françaises, Abolition immédiate de l'Esclavage* (Reproduction de l'édition de 1842). Basse-Terre/Fort-de-France, 1976, p.103.

¹⁹ Pour Saint-Domingue français, une première synthèse avait été réalisée par Victor Schoelcher dans *Des Colonies Françaises, op. cit.* p. 104-120. L'auteur s'était inspiré en partie d'« une esquisse de l'histoire des marrons », intitulée *Observations sur la situation politique de Saint-Domingue*, par M. de Pons, habitant, 1790. En 1789, dans sa précieuse *Description topographique, physique, civile, politique et historique de la partie française de Saint-Domingue*, Nouvelle édition... par Blanche Maurel et Etienne Taillemite, Paris, Société de l'Histoire des Colonies Françaises, 1958, tome 2, p. 1131, Moreau de Saint-Méry s'est intéressé au problème du marronnage. De nos jours, la question a été reprise par les historiens Jean Fouchard, Gabriel Debien, Yvan Debbasch, dans leurs ouvrages respectifs cités plus haut (notes 1,4, et 8,).

22 LA LONGUE GUERRE DES NEGRES MARRONS DE CUBA

Mais il ne faut pas tout sacrifier à ce type de comparaison et ce, d'autant plus qu'il semble bien que l'on se trouve dans le cas de Cuba à mi-chemin entre le marronnage des îles et celui des pays en continent pour reprendre la distinction fondamentale établie par Yvan Debbasch .

D n'est d'ailleurs pas de moule unique pour le grand marronnage à Cuba. A cet égard, nous serons particulièrement attentif à la dichotomie inscrite dans l'histoire des faits politiques, économiques et même culturels entre le Département occidental de la grande île, autour de Matanzas et de La Havane, d'une part et le Département oriental d'autre part. Cette réalité-là n'a sans doute pas manqué d'influencer ici et là le développement des « sociétés marronnes », pour parler comme Roger Bastide*²¹.

D faudrait peut-être aussi rappeler, avec Herkovits, toute l'importance des données géographiques dans le domaine du

Les historiens de la République Dominicaine apportent également une contribution remarquable à la connaissance des communautés marronnes réfugiées qui occupaient le milieu de l'île. Voir *Economia, Esclavitud y Población*, de Rubén Silié, Santo Domingo, Editora U.A.S.D., 1976, p. 86 et suivantes, Carlos Esteban Deive, *Los guerrilleros negros (esclavos fugitivos y cimarrones en Santo Domingo)*, Santo Domingo, Fundación cultural Dominicana 1989, *passim*.

Pour la Guyane française, Gabriel Debien qui s'est également penché sur les marrons de cette région, écrit : « Je ne sais si les marrons furent jamais plus nombreux en Guyane que dans les îles, mais ils se constituaient en bandes plus facilement qu'ailleurs », *Les esclaves aux Antilles françaises*, *op.cit.* p 416-417.. Voir également Jean Hurault, *les Noirs réfugiés Boni de la Guyane française*, IF AN Dakar 1961, *passim* et Roger Bastide, *Les Amériques Noires, Les civilisations africaines dans le Nouveau Monde*, Paris, Payot 1967.p. 57.

S'agissant des colonies anglaises, les marrons les plus fameux sont évidemment ceux de la Jamaïque : Victor Schœlcher, *Des colonies...op. cit.* p.105 ou un manuscrit de Bachiller y Morales (B. N., MS n° 123), intitulé *Apuntes para una historia de los Palenques y Cimarrones*, consacré en réalité aux marrons de la Jamaïque. L'ouvrage moderne de synthèse est de Carey Robinson, *The Fighting Maroons of Jamaica* de 1969. Nous utilisons la « Third Impression, 1974», Williams Collins and Sangster (Jamaica) Ltd. Pour le Surinam, Victor Schœlcher, *Des colonies... op. cit.* p. 104, Jean Hurault, *op. cit. passim*, Roger Bastide, *op.cit.* p. 57. Enfin et à titre de comparaison, dans les pays ibériques de la Côte Ferme, les travaux de Miguel Acosta Saignes pour le Venezuela, Germán de Granda, et A. Escalante, pour la Colombie, Roger Bastide pour le Brésil. Une synthèse générale du marronnage dans le Nouveau monde a été tentée par José Luciano Franco, *Los Palenques de los Negros Cimarrones*, La Habana, Departamento de orientación revolucionaria del Comité Central del Partido Comunista de Cuba 1973. p. 17-48

[^] Yvan Debbasch, *Le Marronnage*, *op. cit.* 1^{er}® partie, p. 57 et suivantes.

Roger Bastide, *Les Amériques Noires*, *op. cit.* p. 50 et suivantes.

marronnage - montagnes, bois, mangroves des côtes, mais aussi plaines, zones défrichées : tantôt, en effet, elles ont permis et favorisé l'épanouissement des bandes ou bien la fuite de l'esclave, tantôt elles s'y sont opposées²².

Enfin, la virulence du phénomène du marronnage dépendra pour beaucoup de la période historique envisagée : les objectifs, si minimes soient-ils, des bandes de marrons, la signification ou la portée du marronnage et en tout cas sa perception par les maîtres, ne pourraient être pleinement appréciés sans qu'il soit fait référence aux idées philosophiques, socio-économiques ou politiques environnantes. Et l'époque qui nous intéresse ici n'est-elle pas précisément celle où des courants abolitionnistes et des décrets d'émancipation des esclaves des îles anglaises, puis françaises, viennent ébranler le vieil édifice colonial ?

De la sorte, si le marronnage était une vieille maladie coloniale, un mal endémique propre aux pays à esclaves, à Cuba comme ailleurs²³, il semble bien qu'il ait revêtu un caractère particulièrement alarmant pour la grande île tout au long de la première moitié du XDC^{eme} siècle : « La préoccupation majeure du gouvernement espagnol de l'île de Cuba fut, écrit José Luciano Franco, la persécution des nègres marrons et la destruction de leurs refuges fortifiés. Le Consulat royal tout autant que la Commission militaire exécutive et permanente de l'île de Cuba consacrèrent une grande partie de leurs activités à réprimer les rebellions des esclaves africains »²⁴.

Ainsi, pour la période qui va de 1800 à 1850, l'historien Rolando T. Ely a pu dénombrer pour le seul fonds du Consulat Royal des Archives Nationales de Cuba, pas moins de 400 liasses de documents : « compte tenu du temps que cet organisme a consacré à cette question, avance-t-il, il semblerait qu'elle fut des plus brûlantes dans les années 1830 et 1840 »²⁵.

²² Melville J. Herskovits, *L'Héritage du noir*, Paris, Présence Africaine 1966, p. 116 et suivantes.

²³ Pour une chronologie du marronnage dans les trois premiers siècles de la colonie, voir José Antonio Saco, *Historia de la esclavitud, de la raza africana en el Nuevo Mundo y en especial en los paises americano-hispanos*, I-IV, La Habana, 1938, *passim* et José Luciano Franco, *Los Palenques de los negros cimarrones*, *op. cit.* p. 49-77.

²⁴ José Luciano Franco, « Los Cobreros y los palenques de negros cimarrones », in *Revista de la Biblioteca Nacional José Martí*, Año 64 - 3^{ra} época, vol. XV n° 1, Enero-Abril 1973, La Habana, p. 45.

²⁵ Rolando T. Ely, *Cuando Reinaba su Majestad el azúcar*, Buenos Aires, Editorial Sudamericana 1963. p. 493.

De fait, depuis l'élaboration du *Reglamento de Cimarrones* en 1796, tâche qui leur fut impartie, on le verra²⁶, il semble bien que les membres du Consulat Royal n'aient point cessé d'étudier dans le détail le phénomène du marronnage pour mieux le combattre et tenter de l'annihiler. A cet égard, un document du fonds de cet organisme mérite en particulier toute notre attention. Il s'agit d'un *Index* de « commissions », c'est-à-dire de contrats passés avec des chasseurs d'esclaves pour la réduction de refuges de marrons. Il y a là l'amorce d'une véritable chronologie et d'une géographie du grand marronnage à Cuba entre 1799 et 1849²⁷. Mais on tiendra compte également de la correspondance administrative des autorités militaires, civiles, judiciaires, remarquable appoint qui donne à voir la position des représentants du pouvoir lui-même, et tout le parti que ces derniers surent tirer de l'affaire²⁸.

Evidemment, ces matériaux sont dans leur totalité de la main des maîtres, de leurs représentants ou de leurs alliés en la matière. Ils n'expriment donc généralement qu'un point de vue, celui des esclavagistes. Maintenant, dans la mesure où les communautés marronnes elles-mêmes ne se sont pas maintenues jusqu'à nos jours comme c'est le cas dans certains pays tels que la Jamaïque ou la Guyane - circonstances qui rendent bien vaine toute étude sur le terrain - nous retrouvons ici le problème typique signalé par Richard Cobb et que doit affronter tout chercheur qui se penche sur les mouvements populaires d'antan²⁹. Autant dire que la qualité même de nos informations sera bien souvent à mettre en cause ; celles-ci ne sauraient en tout cas répondre à toutes nos interrogations.

Ainsi, les journaux de chasseurs, les rapports de campagne de commandants de troupes excellent à nous présenter les inventaires les plus complets des biens les plus divers, ustensiles, machines,

²⁶ *Vide infra*, 11^o Partie, chap. 1.

²⁷ Archivo Nacional de Cuba (A.N.C.) Real Consulado y Junta de Fomento, leg. 97 n^o 97. "Indice de los expedientes sobre depósitos de negros capturados... comisiones y cuadrillas para perseguir los palenques y rancherías. Muchos y variados casos de cimarrones"

²⁸ A cet endroit, signalons nos dettes : le catalogue *Esclavitud, Comercio y tráfico negreros* établi par José Luciano Franco et publié par l'Académie des Sciences de Cuba (série Archivo Nacional n^o 7 : La Habana 1972) fournit une vue d'ensemble des papiers divers relatifs au marronnage conservés aux Archives Nationales de Cuba.

²⁹ « Les mouvements populaires peuvent rarement témoigner pour eux-mêmes. Beaucoup furent si primaires, si spontanés, si incohérents ou si discrets qu'ils n'ont laissé aucune trace écrite et pratiquement pas d'indication concernant leurs motivations, leur organisation ou leur programme » : Richard Cobb, *La protestation populaire en France (1789-1820)* Paris, Calmann-Lévy, 1975.

meubles, armes ou instruments trouvés dans les refuges des marrons. Mais bien des points sur la vie même des communautés marronnes, sur leur organisation sociale, leur ont échappés. A cet égard, quelle valeur doit-on accorder aux déclarations des marrons appréhendés et qui sont interrogés sous la menace de parfaits tortionnaires? Les maîtres, quant à eux, n'ont-ils pas tendance, dans leurs correspondances bien souvent dictées par la peur et l'angoisse, à exagérer des faits dont ils ont été témoins « en raison de l'anxiété toute naturelle dans laquelle les avait plongés le rassemblement de malandrins en fuite » comme le remarquait à La Havane le président de la *Société pour le développement* en 1840³⁰ ?

Plus encore, dans les procès que l'on instruira contre certains marrons pris les armes à la main, n'y aura-t-il pas une réelle propension à les présenter comme des délinquants extraordinaires capables d'ourdir les plans les plus ambitieux de rébellion? Il arrivera, cependant, que des négociations entre des chefs de bandes de marrons et des envoyés des gouvernants espagnols fournissent, en 1819 notamment, un remarquable faisceau des revendications essentielles de marrons : il n'est pas d'équivoque possible ici. Pour une fois, en effet, la parole leur fut donnée et pour une fois, ils purent s'exprimer sans craindre les foudres immédiates de la justice des maîtres ! On y reviendra.

3. Le nègre marron dans la littérature à Cuba au XIX^e siècle

Malgré l'omniprésence du nègre marron dans la réalité coloniale, le thème du marronnage n'est pas loin d'être absent de la littérature d'inspiration nègre de l'époque coloniale, du moins pour la période qui nous occupe³¹. Ainsi, ni Sab ni Francisco ne sont marrons ni n'envisagent de l'être, pour prendre les deux cas typiques de toute une production littéraire où, à la révolte ouverte contre l'injure qui leur est faite, les protagonistes noirs préfèrent le suicide romantique³². A bien examiner les œuvres négristes de la première moitié du XIX^e

³⁰ A.N.C. Asuntos Politicos Leg. 131 n° 11 - Habana 5 de septiembre de 1840. Signé Conde de Villanueva.

³¹ Cette absence n'a pas intrigué ceux qui ont établi les premiers panoramas de la littérature négriste à Cuba : voir George Robert Coultard, *Raza y Color en la literatura antillana*, Ed. Escuela de Estudios Hispano-Americanos de Sevilla n° CXVI \95%, *passim* ou José Antonio Fernández de Castro, *Tema negro en las letras de Cuba*, (1608-1935), La Habana, 1943, *passim*.

³² Voir respectivement Anselmo Suarez y Romero, *Francisco*, La Habana, (édition de 1974). *passim*, et Gertrudis Gómez de Avellaneda, *Sab*, La Habana (édition de 1973, Prólogo y notas de Mary Cruz) *passim*.

26 LA LONGUE GUERRE DES NEGRES MARRONS DE CUBA

siècle, du moins celles qui nous ont été conservées³³, on se rend compte qu'il n'y a pas, comme pour la littérature française par exemple³⁴, d'œuvre où le nègre marron occupe un rôle de premier ordre. Même les « articles de mœurs », et l'on songe en tout premier lieu à la magnifique *Colección de Artículos* d'Anselmo Suarez y Romero, n'ont abordé ce type singulier³⁵ qui n'a pas retenu davantage l'attention des voyageurs, si l'on excepte Humboldt et le révérend Abiel Abbot, tout particulièrement³⁶.

Pour sa part, la poésie populaire qui milite parfois carrément pour la libération des esclaves, nous n'en voulons pour preuve que les poèmes de Manuel Cabrera Paz, reproduits par Armando Guerra³⁷, ne semble pas non plus avoir loué les combats pour la liberté menés par les esclaves eux-mêmes, pour cette première moitié du XIX^e siècle.

Cette belle unanimité intrigue : par quel instinct commun, par quel réflexe d'ensemble a-t-on pu refouler cette grande figure du rebelle marron ? S'agit-il seulement d'auto-censure³⁸ ? Marron et marronage n'auraient-ils pas plutôt terni l'image du noir victime que l'on s'était efforcé de fabriquer pour les besoins de la cause ? N'anticipons pas.

Ce mystérieux silence n'a été interrompu, et assez tard, ce semble, que par deux auteurs, Cirilo Villaverde, dans la seconde version de *Cecilia Valdés* et Pedro José Morillas avec sa « légende » *El*

³³ Dans la préface de l'ouvrage d'histoire littéraire d'Aurelio Mitjans, *Estudio sobre el movimiento científico y literario de Cuba*, (1890) édition La Habana, 1963, p.30, Roberto Meza signale un roman de Domingo Del Monte, *Caoba o los Ranchadores*, dont on a perdu toute trace, semble-t-il. Tout comme le roman de Tranquilino Sandalio de Noda, également perdu, qui raconte les faits d'armes d'un Ranchador (chasseur de marrons).

³⁴ Sur le nègre marron dans la littérature française, voir Léon-F. Hoffman, *Le nègre romantique*, *op. cit.* p. 79,83,88,97,112,117,153,194,198, 201 notamment.

³⁵ Le seul mauvais sujet nègre retenu par les « artículos de costumbres » est le « nègre curro », voir José Victoriano Betancourt, « Los curros del Manglar » in *Artículos de costumbres del siglo XIX*, Selección y Prólogo de Iraidá Rodríguez (Antología), La Habana, 1974., p. 142.

³⁶ Alexander F.H., Baron de Humboldt, *Ensayo Político sobre la isla de Cuba* (2 tomes), La Habana Cultural (édition de 1930) t.2, p. 76, 77. Abiel Abbot, Rev., *Cartas escritas en el interior de Cuba entre las montañas de Arcana en el Este y las de Cusco al Oeste, en los meses de Febrero, Marzo, Abril y Mayo de 1828* (Trad. de José Vander Gucht,) La Habana, 1965. p.18.

³⁷ Armando Guerra, « Presencia negra en la poesía popular cubana del siglo XIX », in *Estudios Afro-Cubanos*, revista Bimestral, vol. III, pp. 1-4, La Habana, 1939, p. 16 et suivantes.

³⁸ Rappelons à cet égard, que le roman *Francisco* avait été conçu pour être publié en Angleterre par les soins des ennemis de la traite et des abolitionnistes.

Ranchador, à la date limite pour notre étude, de 1856. Le premier a mis en scène un marron des plus fiers, particulièrement irréductible, Pedro Briche, un meneur qui, repris par les chasseurs, dira bien haut sa farouche détermination³⁹. Mais la belle attitude de ce dernier n'a en réalité qu'une valeur anecdotique : contre toute attente, il n'est pas un seul épisode sur cette liberté dans les bois hautement conquise par les communautés de marrons. Ainsi donc, il n'est pas exagéré d'affirmer que le thème du marronnage n'est simplement qu'esquissé dans ce roman que l'on a pu par ailleurs qualifier de « miroir de l'esclavage »⁴⁰. C'est que, de l'aveu même de l'auteur, avec tout de modestie, il ne possédait pas l'ensemble des documents nécessaires à l'élaboration d'une grande fresque à la mesure de la geste historique des nègres marrons :

« Tout ce que je sais des nègres marrons relève de la tradition orale, écrivait-il en 1884 à son ami Julio Rosas, puisque je n'ai jamais consulté les ordonnances municipales des capitaines généraux Las Casas et Someruelos »⁴¹.

Toutefois, le thème le passionnait⁴², et c'est à son enthousiasme pour la question du grand marronnage que l'on doit une copie du *Journal* d'un capitaine de chasseur d'esclaves, Francisco Estévez, qu'il tenait de son père depuis 1843⁴³. Le souffle épique qui anime cette pièce transportait l'auteur :

« Sa lecture vous comblera d'enthousiasme, confiait-il encore au même Rosas : il s'agit d'un recueil de faits tragiques où le rôle de héros revient à des nègres. L'ensemble rappelle ce que Macaulay a rapporté sur la guerre que les Anglais ont menée contre les clans d'Ecosse »⁴⁴.

³⁹ Cirilo Villaverde, *Cecilia Valdés, o la loma del Angel*, La Habana, édition de 1964, p. 430. Il y a aussi dans ce roman (p. 538) le cas du cuisinier de la maison Gamboa, Dionisio qui choisit également de quitter la prison dorée dans laquelle il vivait !

⁴⁰ César Leante, « Cecilia Valdés, espejo de la esclavitud », in *Casa de las Americas*, rev. n°89, La Habana, 1975, pp. 19,25.

⁴¹ Lettre de Cirilo Villaverde à Julio Rosas, 31 janvier 1884, citée par Roberto Friol, in « *Diario del Rancheador* » (Introducción) in *Revista de la Biblioteca Nacional J. Martí*, La Habana, enero-abril 1973, p. 50.

⁴² Il l'aborde dans son *Excursion a la Vuelta Abajo*, La Habana, édition de 1961, p. 16 et 17.

⁴³ *Diario del Rancheador*, op. cit., (note 41), p. 49 (introduction de R. Friol, lettre de Villaverde du 20 mars 1884).

⁴⁴ *Ibid.* p. 50, Macaulay, *Histoire d'Angleterre*, 5. vol. (1848-1861).

La valeur historique de ce *Journal* - document que Villaverde s'efforcera mais en vain, semble-t-il, de publier⁴⁵ - est attestée par Roberto Friol : de fait, il a longuement comparé les récits qu'il comporte avec les rapports que ce même capitaine Estévez adressait régulièrement à la « Real Junta de Fomento » et qui sont d'ailleurs conservés aux Archives Nationales de Cuba⁴⁶. Témoignage authentique d'un « rancheador », chasseur d'esclaves, le *Journal* fournira pour la période qui va de 1837 à 1842 des renseignements de valeur, non seulement sur les circonstances des fuites d'esclaves, mais encore sur l'existence des communautés marrones de la « Vuelta-Abajo » à l'Ouest de la Havane. Les mille détails de la chasse nous sont contés également. Enfin, le chasseur nous confie ses motivations, ses difficultés et même ses doutes : autant d'éléments qui nous seront d'un réel secours pour notre présente étude.

Si tout le projet de Villaverde se bornait à reproduire avec quelques remaniements le *Diario del Rancheador*, il appartiendra à l'écrivain Pedro José Morillas d'élaborer une véritable nouvelle à partir de faits également vécus et qui semblent avoir eu une certaine résonance. Avec la « leyenda » *Rancheador*, il reprend, en effet, l'histoire véritable de Valentin Pâez, petit propriétaire de la région de Cayajabos, dans la zone occidentale de la grande île, et qui s'était fait chasseur d'esclaves pour venger la mort des siens⁴⁷.

La pièce parue en 1856 dans la revue *La Piragua*⁴⁸ comporte six épisodes et une conclusion⁴⁹. La chasse aux esclaves marrons qui en est le thème central est d'abord un prétexte à la description de la

⁴⁵ Outre sa publication en 1973 à Cuba par les soins de Roberto Friol, une version française dudit *Journal* a été réalisée par Anne-Marie Brenot, Paris, Tallandier 2008. Sur les problèmes de publications auxquels s'est trouvé confronté Villaverde, Voir *Diario del Rancheador*, *op. cit.* p. 52, 53.

⁴⁶ A.N.C., Real Junta de Fomento, leg. 149 n° 7015.

⁴⁷ *Ibid.* Real Consultado, leg. N° 6934, Lettre du Capitaine de « Partido » José Garcilaso de la Vega, 30 janvier 1819.

⁴⁸ *La Piragua*, periódico de literatura dedicado a la juventud. Directores José Fomaris y Lorenzo Luaces, La Habana, 1856.

⁴⁹ « Siéntese Vd., dira le personnage central Valentin Pâez, y oirâ sucesos que no habrá leído en ningún libro ». Auparavant, un certain Alfonso Arteaga avait voulu publier un récit des actions menées par un autre « Rancheador », Matias Pérez y Sanchez dans les années 1824 contre les marrons des sierras occidentales de l'île. Il s'adressera au *Papel Periódico*. En vain. Comme nous l'apprend Eduardo Castaneda : « Le rechazaron los originales por ausencia de sintaxis y mala ortografía » in *Cuba intemacional* n°50, La Habana, abril 1969, p. 54. Néanmoins Pedro José Morillas s'était inspiré étroitement des notes du malchanceux Arteaga !

nature tropicale, suivant l'orientation profonde du « siboneismo » dominant dans le milieu du siècle⁵⁰.

En choisissant la saison du carême, époque de la *Seca* - premier épisode - l'auteur peut exploiter une première veine, le paysage mélancolique, « la morne plaine », pour lesquels il sera établi, bien entendu, des correspondances avec les états d'âme du narrateur. Mais plus encore, il y a la montagne, à dix-huit lieues de La Havane, celle-là même qui fit le ravissement de Cirilo Villaverde dans son *Excursion a Vueltabajo* quelques années plus tôt, *Las lomas del Cusco*, que gagne le narrateur, l'âme attendrie, « en quête de solitude dans les grands bois ». Pour le voyageur-narrateur, c'est bientôt l'envoûtement, celui des « fantastiques harmonies de la nature », une nature conventionnellement pleine d'âmes, et pour rester dans la note antillaise, peuplée de « légions d'esprits », parcourues de sourdes et mystérieuses rumeurs, ouverte à tout un monde de fugitifs, marrons invétérés ou bandits impénitents qui ont élu domicile dans les ruines :

« Avec le temps, rapporte le narrateur qui y a trouvé matière à symbole, ces ruines enfouies au milieu de fourrés et au sein de sombres monts seront l'objet de traditions populaires et tout comme les châteaux-forts médiévaux inspireront romanciers et poètes qui en feront les lieux ténébreux du crime .. les témoins des souffrances héroïques de la vertu opprimée »⁵¹.

Mais déjà au sommet de ces monts et tout particulièrement de l'altièrre *Pena Blanca*, on aperçoit l'océan, *los dos mares*, préfiguration ou symbole de l'infini, cette indicible aspiration de tout l'Age romantique.

Le quatrième épisode - *El encuentro* - ne nous met pas, contre toute attente, en présence d'un fugitif même à la manière de ceux de Bemadin de Saint-Pierre ou bien encore d'un marron stoïque, valeureux et généreux, réplique cubaine du *Bug-Jargal* du jeune Hugo. Non point. L'homme romantique est ici le chasseur d'esclaves lui-même, le *rancheador* : personnage absurde et paladin sans gloire - « tel est le destin de certaines créatures » !- il est dans un premier temps victime de l'adversité. L'histoire de ses malheurs nous est longuement contée à l'épisode suivant, *lamentable historia* :

⁵⁰ Sur le mouvement siboneiste, voir Salvador Bueno, *Historia de la literatura Cubana*, La Habana, 1964, p. 216 et suivantes.

⁵¹ *La Piragua*, op. cit. (cf. supra note 48).

« Qui a tué nos beaux enfants, s'écria-t-il en s'adressant à sa femme qui avait échappé au massacre. Et celle-ci, le visage baigné de larmes et le sein secoué de sanglots, lui répondit en ces termes : les nègres marrons... Tels des démons, ils ont surgi des grands bois armés de lances et de machettes, en entonnant des chants épouvantables... »⁵².

Le sixième épisode, *Una expedición de ranchadores*, nous le montre tout à l'accomplissement de sa vengeance, mais si le narrateur avait éprouvé quelque sympathie sinon de la pitié pour Valentin Pâez, il ne cache pas toute l'horreur que lui causent les scènes de violence dont il est le témoin. Voilà, en effet, qu'à ses pieds, il voit tomber un marron blessé et qui implore sa protection. En vain, le fugitif est déjà la proie des molosses, ces auxiliaires bien connus de la chasse aux nègres marrons. Et lorsque plus tard, à la nuit tombée, une longue flamme s'élève d'un bûcher où l'on a jeté les cadavres des marrons en holocauste barbare, le narrateur qui n'est autre que l'auteur lui-même, on le conçoit, nous dit toute son indignation : « Je m'éloignai lentement en maudissant en silence l'odieux destin de ma patrie »⁵³.

Par là même, la « leyenda » rejoignait l'intention politique de toute la production « siboneiste » du moment. Certes, il n'est point ici comme pour l'Indien siboney d'exaltation idéaliste du nègre marron. Mais ce personnage nous est montré ici comme le parangon même de l'opprimé en milieu colonial en attendant d'être salué comme l'Initiateur ou le Précurseur⁵⁴. Toutefois, il faut bien dire qu'à l'époque même où Morillas compose sa « leyenda », le thème de l'esclavage par trop subversif, comme le reconnaît Salvador Bueno lui-même, avait disparu presque complètement sous la plume des prosateurs⁵⁵.

En revanche, il apparaît qu'une certaine trilogie, « el negrito, la mulata y el gallego » (le nègre, la mulâtresse et le Galicien) va faire

⁵² « El Ranchador », *La Piragua, op. cit.*, p.103. On sait que les marrons avaient tué en réalité le frère de Valentin Pâez et deux enfants d'un autre voisin, non les siens, suivant le rapport du 30 janvier 1819, déjà cité, du Capitaine de Cayajabos, cf. A.N.C. Real Consulado, leg. 141 n° 6934.

⁵³ « El Ranchador », *ibid.*, p.107.

⁵⁴ Morillas échappe du même coup aux critiques acerbes que formulait Salvador Bueno à l'endroit des tenants du mouvement sibonéiste : « Ils ne s'en tenaient qu'aux Indiens qui avaient disparu ou presque à Cuba depuis deux siècles et ils ne se penchèrent nullement sur le sort des nègres qui souffraient sous leurs yeux » in *Historia de la literatura cubana, op. cit.*, p. 218-219.

⁵⁵ In Prólogo de *Cuentos cubanos del siglo XIX*, Antología, selección y Prólogo de Salvador Bueno, La Habana 1975, p. 31.

recette, désormais, dans le théâtre bouffe de Cuba : « Dans cette nouvelle représentation du noir, écrit Line Real, il faut voir la marque du pouvoir colonial qui, tirant parti du mouvement autonomiste, favorisa l'émergence de cette nouvelle figure du nègre comme moyen de diversion culturelle »⁵⁶. En un mot, le noir, comme l'a montré José Antonio Portuondo, avait cessé d'être le héros pour devenir le bouffon dans la littérature de la deuxième moitié du XIX^e siècle⁵⁷.

Dans ces conditions, on comprend que la réhabilitation du nègre marron tant sur le plan de la production littéraire que de l'étude historique soit une démarche originale lorsque s'ouvre le XX^e siècle. A Cuba, comme partout dans la Caraïbe, il y a eu, dès lors, redécouverte progressive du nègre marron et il a fallu inverser bien des signes. Pour l'écrivain Calcagno (1829-1903), le marron n'est encore rien d'autre, à la fin du XIX^e siècle, qu'un fugitif, un hors-la-loi qu'il prend en pitié⁵⁸. Et il est significatif que l'historien Vidal Morales y Morales qui range au nombre des *Iniciadores y Primeros Màrtires de la révolution Cubana* le conspirateur noir Aponte, en 1812, et tous les protagonistes bien souvent restés dans le plus grand anonymat des révoltes sur les habitations sucrières dans les années 1840, n'ait point accordé la moindre ligne à la rébellion permanente des nègres marrons⁵⁹.

4. Actualité politique du personnage et état des travaux

C'est au XX^e siècle que sociologues, historiens et hommes d'Etat s'accordent à reconnaître des valeurs positives au marronnage et c'est alors que s'élabore toute une littérature de l'exaltation du rebelle marron. Ainsi, dès 1916, dans son célèbre ouvrage, *Los negros esclavos*, Fernando Ortiz pouvait écrire que la fuite était le projet idéal pour l'esclave puisqu'elle conduisait à la liberté provisoire tout

⁵⁶ In Prólogo de *Teatro Bufo del siglo XIX^o*, La Habana, 1975.

⁵⁷ José Antonio Portuondo, « El negro, héroe, bufón y persona en la literatura cubana colonial, 1608-1896 », in *Etnología y folklore* (revista Academia de Ciencias de Cuba, n.º 7, año 1969, p. 63 et suiv. On peut établir ici un parallèle entre la représentation du noir à Cuba et celle qui eut lieu à la même époque aux Etats-Unis, voir à cet égard Claude Pérotin, *Les écrivains antiesclavagistes aux Etats-Unis de 1808 à 1861*, Paris, PUF 1979, en particulier 11^e Partie, p. 131-381.

⁸ Francisco Calcagno, « Romualdo », in Revue *Islas* de l'Université de Las Villas (Cuba) n^o 44, enero-abril 1973, p.130.

⁵⁹ Vidal Morales y Morales, *Iniciadores y Primeros Màrtires de la révolution Cubana*, La Habana, édition de 1963, tome 1, p. 32 et p. 246-251.

32 LA LONGUE GUERRE DES NEGRES MARRONS DE CUBA

au moins. Plus encore, l'idée d'une colonisation parallèle, *sui generis*, de résistance à l'oppression esclavagiste menée avec opiniâtreté par les bandes de marrons nous est suggérée par l'éminent anthropologue en des termes qu'il convient de rappeler :

« En parvenant à s'établir en certains lieux, ils y cultivaient la terre à la manière africaine et érigeaient des communautés par le moyen d'unions avec des négresses affranchies ou fugitives ».

Dès lors, la teneur sociologique, politique et culturelle du personnage se sera considérablement enrichie. Sous l'égide de l'Académie d'Histoire, on admit, en 1929, que le marron devrait être considéré comme le symbole de la lutte pour la liberté de l'île de Cuba :

« Le nègre, écrit à cet égard Roque E. Garrigo, la fit sienne dans sa précaire rébellion de Marron sous le soleil et bravant les intempéries; il la défendit dans l'espace marginal et éphémère mais aménagé du refuge dans les bois pour la faire sienne et la partager plus tard avec ceux-là mêmes qui avaient été ses maîtres au sein des camps des guérilleros de l'armée mambi... »^{60 61}.

Ce long processus de remise en question de l'interprétation traditionnelle du marron atteint son apogée en 1953 avec l'ouvrage *La liberación étnica cubana* où l'auteur, Elias Entralgo, considérant que s'était ouverte une période de révision de l'histoire de Cuba, constate que « le temps était venu de faire l'apologie des grands nègres marrons qui les premiers avaient tenu le maquis »⁶².

Une seule voix discordante semble s'être élevée dans ce concert d'éloges, celle de Francisco Pérez de la Riva. Dans son *Habitación rural* qui est de 1954, l'auteur y consacrait en effet un chapitre à l'habitat du marron, "El Palenque" - il s'agissait de la première étude systématique de la société marronne à Cuba. Tout porte à croire que l'auteur ne partageait guère l'enthousiasme que le personnage du marron suscitait chez certains historiens. Aux analyses emphatiques qui semblent avoir été au goût du jour, il oppose une vision toute prosaïque des sociétés marronnes précisément pour l'époque des guerres d'indépendance :

⁶⁰ Fernando Ortiz, *Los negros esclavos*, op. cit., p.320-323.

⁶¹ Roque E. Garrigo, *Historia documentada...*, op. cit., p. 93.

⁶²Elias Entralgo, *La liberación étnica cubana*, La Habana, Siglo XX 1953, p. 18.

“Cette population de paysans indolents, disséminés et déracinés fut, affirme-t-il, un élément neutre et passif des guerres d’indépendance, quand bien même chassés par le feu des armes, ces derniers s’incorporèrent aux forces de libération où ils constituèrent l’impedimenta ou quand regroupés dans des camps de concentration, ses membres se laissèrent mourir de faim sans esquisser le moindre geste de rébellion”⁶³.

Mais ces réserves n’ont pas fait école. Elles n’ont pas eu non plus assez de résonances, semble-t-il, pour être à l’origine d’une véritable polémique⁶⁴. La résistance armée des marrons représente une étape primitive de la lutte coloniale, et l’on conçoit aisément qu’à l’époque des guerres *mambi*, elle n’ait été qu’une des composantes de la contradiction fondamentale qui opposait les patriotes cubains à la métropole espagnole. Mais on ne dira peut-être jamais assez tout ce que les combattants *mambi* doivent aux techniques de lutte mises au point par les marrons surtout dans les régions montagneuses de l’Orient cubain. Ainsi les travaux plus récents, comme ceux de José Luciano Franco, de Pedro Deschamps-Chapeaux, de Margarita Dalton et de Zoila Danger Roll, ont largement contribué à souligner toute l’importance de la question du marronnage comme forme radicale de rébellion à l’époque qui nous occupe⁶⁵.

Dans le domaine de la littérature, c’est le même cheminement, les mêmes étapes⁶⁶. Ainsi, lorsqu’en 1918 l’ingénieur Coscolluela parcourt l’immense péninsule de Zapata au sud de l’actuelle province

⁶³ Francisco Pérez de la Riva, *La Habitación rural*, San Juan de Puerto Rico, 1948, p.27.

⁶⁴ Comme celle qui oppose Yvan Debbasch aux «historiens de l’Ecole haïtienne » ou encore à Jean Fouchard. Nous reviendrons plus loin sur quelques éléments de cette polémique.

⁶⁵ José Luciano Franco, « La presencia negra en el nuevo mundo », *Cuadernos de la Revista Casa de las Américas*, La Habana, 1968, et surtout *Los Palenques de los negros cimarrones*, La Habana op. cit. Pedro Deschamps-Chapeaux, « Cimarrones urbanos », in *Revista de la Biblioteca nacional José. Martí*, ano 60, n°2, mayo-junio 1969, pp. 145-164, Margarita Dalton, «Los depósitos de los cimarrones en el siglo XIX », in *Etnología y folklore (rev.)* nüm. 3, enero-junio 1967, p. 5-29, Zoila Danger Roll, *Los cimarrones de El Frijol*, op. cit.

⁶⁶ Pour une comparaison avec le destin du marron dans la littérature antillaise d’expression française, voir Jack Corzani, *La littérature des Antilles-Guyane françaises, exotisme et négritude*. Thèse de Doctorat d’Etat, Paris 1975, tome 5, p. 1375, *Les Romans du marronnage*. L’auteur situe le début d’une réhabilitation du marron dans les années 1950, avec trois romans : *Bagamba, nègre marron* de René Clarac en 1947, *Dominique, nègre esclave* de Léonard Sainville en 1951 et *D’Jhezou, le Léviathan noir*, de César Pulvar en 1952.

de Matanzas, haut lieu du marronnage en région occidentale, il a soin de recueillir toutes les chroniques que les habitants, eux-mêmes descendants pour une bonne part de nègres marrons, avaient conservées sur leurs ancêtres⁶⁷. Mais c'est surtout avec le *Caniqui* de José Antonio Ramos en 1935, semble-t-il, que le nègre marron devenait pour la première fois le protagoniste d'une œuvre romanesque⁶⁸. Dans les années 50, d'autres œuvres comme *El Monte* de Lydia Cabrera, des nouvelles comme *Los fugitivos* d'Alejo Carpentier montrent à l'envi la progression du personnage vers sa totale réhabilitation⁶⁹.

Partant, il n'est nullement étonnant que le marron ait aujourd'hui investi, en quelque sorte, presque tous les domaines des Belles Lettres et des arts modernes :

- Le récit autobiographique avec le *Cimarrôn*⁷⁰ de Miguel Bamet qui, à l'en croire, s'est simplement employé à donner la parole à un ancien nègre marron, Estebân Montejo.
- Le roman historique avec *Los Guerrilleros negros*⁷¹ de César Leante.
- La chorégraphie et la musique folklorique avec *Palenque y Mambisa* de R. Martínez Furé⁷², « Asesor de Floklöre » du *Conjunto*

⁶⁷ José Antonio Cosculluela, *Cuatro anos en la Ciénaga de Zapata*, La Habana, Consejo Nacional de Cultura 1964 (Primera edición, 1918), p. 361-362.

⁶⁸ José Antonio Ramos, *Caniqui*, La Habana, Edición Biblioteca Básica de Autores Cubanos 1963.

⁶⁹ Lydia Cabrera, *El Monte*, La Habana, Ediciones C.R. 1954, *passim*, Alejo Carpentier, « Los Fugitivos », in *Guerra del tiempo*, (Mexico 1956), Barcelona, Barral Editores 1970.

⁷⁰ Miguel Bamet, *Cimarrôn*, La Habana, Instituto de etnología y folklore Academia de ciencias, 1963.

⁷¹ César Leante, *Los Guerrilleros negros*, La Habana, UNEAC 1975 (Premio de novela Cirilo Villaderde). Il est significatif que l'auteur, usant de son droit absolu d'écrivain, ait conçu la vie dans le grand palenque *El Frijol* sous l'angle d'une sorte de communisme primitif. Sur la genèse de l'ouvrage, voir le compte-rendu de l'entrevue que l'auteur a accordée à J. Rivero Garcia de *Caimân Barbudo*. Plusieurs éléments de ce compte-rendu sont repris dans un article de critique littéraire de J. Álvarez Garcia in *Bohemia* (rev.), ano 69, n°26, 1 de julio de 1977, p.25.

⁷² Voir le livret *Palenque y Mambisa*, Teatro Mella, La Habana, 1976 ; à la page 36, Rogelio Martínez Furé déclare : « Dans cette œuvre [nous voulons] tenter par le recours au legs que nous offrent nos traditions populaires d'origine africaine, d'exalter l'éternel esprit de rébellion de notre peuple... » Pastichant une célèbre formule du Commandant Ernesto Che Guevara, l'auteur intitule une des figures de son ballet « *Uno, dos, très Palenques* ».

Folklórico Nacional de Cuba. Et même le cinéma avec *Rancheador*⁷² de Sergio Giral, film qui s'inspire du *Diario* du chasseur Francisco Estévez, publié par les soins de Roberto Friol.

Enfin, il faut bien dire que le personnage du marron, comme celui de l'esclave révolté, jouit d'une certaine prédilection auprès des instances politiques elles-mêmes du pays. En effet, dans son discours du 26 juillet 1973, le Premier Ministre de Cuba pouvait regretter que ces « rebelles » soient restés dans l'anonymat le plus injuste jusqu'à une date récente :

aucun monument, souligna-t-il, n'a été érigé à la mémoire de ces gladiateurs restés dans l'anonymat et qui furent les précurseurs dans notre patrie de ceux qui furent les esclaves contemporains, à savoir les ouvriers^{73 74}.

Et il est significatif à cet égard que la Constitution cubaine de 1975 comporte dans son préambule un vibrant hommage aux esclaves rebelles qui furent les premiers artisans de la liberté.

⁷³ A propos du film *Rancheador* (1977), le critique Maria Rojas écrit : « *Rancheador* est l'hommage que le plus moderne des Arts rend aujourd'hui au courage de ces révoltés ». *Granma*, La Havane, 6 février 1977, p.4 (résumé hebdomadaire en français). Du même réalisateur, *Maluala* (1979).

⁷⁴ Ce monument existait déjà dans deux pays de la Caraïbe : en Haïti, le « marron inconnu » à Port-au-Prince et la statue de Cuffy en Guyana (Cuffy avait mené un assez long combat en 1763 contre les troupes coloniales). De même, en Guadeloupe, dans la commune de Vieux-Habitants, on trouve une statue à la mémoire du « Nèg Mawon ». On peut rappeler ici que c'est dans la partie montagneuse dite Basse-Terre de la Guadeloupe que se trouvaient de nombreux camps de nègres marrons, dans les communes de Petit-Bourg, Capesterre, Goyave, Trois-Rivières, d'une part, et de l'autre, Lamentin, Sainte-Rose, Deshaies, Pointe-Noire et Vieux-Habitants, comme l'enseigne Josette Fallope, *Esclaves et citoyens, op. cit.*, p. 207-217.

**1- Statue du nègre marron à Vieux-Habitants
en Guadeloupe**

Typologie des marrons : circonstances, causes et conséquences de la fuite de l'esclave

1 - A propos de la typologie des marrons

L'une des toutes premières images des marrons des colonies à esclaves qu'il fut donné de connaître au public français fut, on le sait, celle de cette fugitive larmoyante que nous a laissée Bernardin de Saint-Pierre¹ et qui était bien faite pour exalter la sensibilité préromantique alors en vogue dans les salons à la fin du XVIII^e siècle^{1 2}.

Certes, l'ouvrage auquel nous faisons allusion ici n'avait pas manqué de retenir l'attention des membres cultivés du cercle de Domingo Del Monte, ce mécène dont le nom reste attaché à la Havane aux progrès des Belles-Lettres et des Lumières³. Mais contre toute attente, il n'est point, dans la littérature romanesque cubaine, et pour la période qui nous occupe, d'homologue à la marronne éplorée de l'auteur de *Paul et Virginie*. Ainsi, même Francisco, l'esclave-héros dont la douceur infinie, sinon l'innocence, fit couler bien des larmes de compassion⁴, n'envisage-t-il pas un instant de fuir ses mauvais maîtres. Ce n'est d'ailleurs qu'à la fin du siècle dernier - en 1891- qu'apparaît sous la plume de Francisco Calcagno l'image du marron Romualdo qui a déserté la plantation, en emportant avec lui sa toute petite fille Felicia, « fragile créature qu'il arrachait à sa perte »,

¹ Bernardin de Saint-Pierre, *Paul et Virginie*, Paris, Garnier Flammarion 1966, p. 92 et suivantes.

² Léon-François Hoffman, *Le Nègre Romantique*, *op. cit.*, p. 115, note 1.

³ Mario Cabrera Saqui a montré les similitudes nombreuses entre *Paul et Virginie* et *Francisco* de Anselmo Suarez y Romero, in Préface de la seconde édition. La Habana, Instituto Cubano del Libro 1974, p. 38 et 46.

⁴ *Ibid.*, p. 38. Voir également George Robert Coulthard, *Raza y Color en la literatura antillana*, Sevilla, Ed. Escuela de Estudios Hispano-Americanos de Sevilla n° CXVI 1958, p.11.

38 LA LONGUE GUERRE DES NEGRES MARRONS DE CUBA

nous dit l'auteur. Fuite éperdue, en effet, dont l'issue ne pouvait être que funeste⁵.

En réalité, ces marrons dont tout le crime n'a été que de fuir les mauvais traitements et qui n'ont, au demeurant, aucune inclination profonde à mener une vie dangereuse dans les bois, sont légion. Ainsi, dans son *Journal de Campagne*, le capitaine Guerra, qui ratisse avec sa troupe une portion considérable du territoire de la Sierra Maestra, dans l'Orient cubain, présente au nombre des marrons qu'il a pu appréhender une femme qui, fatiguée de parcourir la montagne, a préféré se rendre⁶.

A l'inverse, il est des marrons extrêmement résolus et qui ne cèdent à aucune force. Ce sont en effet, ces mauvais sujets irréductibles - l'espèce en était également courante - dont se plaignent les maîtres, et qui, une fois réunis en bande, vont semer l'épouvante sur les plantations, menaçant directement par là même l'ordre établi. Nombre de marrons sont connus tout au long du siècle pour leur audace à toute épreuve. Certains sobriquets d'ailleurs en disent long sur les vertus guerrières que l'on s'accordait à leur reconnaître, tel celui de « Mata-Perros » que l'on donnait à un marron dont Francisco Estévez lui-même n'est pas loin de faire l'éloge : « Sa dextérité et son ingéniosité, notait-il dans son *Journal*, lui valurent le surnom de vénérable »⁷.

Aussi, les chasseurs qui durent lutter souvent au corps à corps avec les bandes de marrons sont-ils unanimes à reconnaître la réelle détermination qui animait leurs adversaires⁸. A cet endroit, il convient d'évoquer le témoignage d'un des lieutenants de l'Alcade de la Sainte-Hermandad de La Havane, expert s'il en fut, en matière de réduction des délinquants de tout ordre :

⁵ Francisco Calcagno, *Romualdo* (1^o Chapitre), in *Revue Mas* de l'Université de Las Villas (Cuba) N^o 44 - Enero - Abril - 173. p. 105 et suivantes.

⁶ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 41, N^o 38, "Itinerario descriptivo y diario de operaciones de la columna del Oeste Mandada por el Capitán de Caballeria Dn. Santiago Guerra, día 17 de Marzo de 1842".

⁷ Francisco Estévez, *Diario*, *op. cit.*, p. 115.

⁸ Il est même des cas où les marrons se moquent de leurs poursuivants de la façon la plus effrontée. Ainsi, 25 marrons qui, assiégés dans leur repaire au sommet d'un pic narguèrent à leur manière la troupe réunie contre eux : "Ils montraient leurs postérieurs en proférant à l'envi des injures à leur façon assorties de menaces...", rapporte-t-on, in A.N.C., Junta de Fomento, leg. 140, N^o6890 : Lettre du 2 novembre 1799, José Garcia a S^{or} Marqués de Someruelos.

«Chaque fois qu'un nègre marron, écrivait-il, fait face à un chasseur d'esclaves, il est comme le basilic dont la faculté était de tuer par son seul regard⁹ ».

La témérité des marrons qui n'hésitent pas à faire face aux hommes lancés à leur poursuite nous est signalée à maintes reprises. Il est par exemple, un fugitif qui, traqué par quatre hommes d'une milice, comme le rapporte le capitaine de district, Don Miguel Martinez Pages, sut leur opposer la plus vive résistance :

«... Et de fait, relatait-il, il avait eu raison des trois chiens qui l'avaient longtemps poursuivi au plus profond des bois, quand l'un des miliciens, du nom de Borrachea, parvint à le mettre en joue, mais en pure perte puisque c'est le nègre marron qui aurait eu raison de lui si un autre milicien du nom de José Ramos ne lui avait porté pas moins de trois coups mortels »^{10 11} .

On mesure ici toute la distance qui séparait les esclaves provisoirement absents de la maison des maîtres, ou de la plantation, et adeptes de ce que l'on a appelé le petit marronnage de courte durée, sinon de faible rayon, de ces grands marrons extrêmement résolus et qui, pour mieux asseoir leur liberté, s'ingénierent à bâtir de véritables refuges fortifiés, les palenques, « en des lieux, nous dit José Luciano Franco, inaccessibles aux gardiens de l'ordre social »ⁿ .

C'est bien cet autre type de marron, le rebelle par excellence, que l'écrivain Cirilo Villaverde a choisi de mettre en scène dans son *Cecilia Valdés* au cours d'un long débat sur les causes du marronnage auquel prennent part l'habitant-propriétaire Gamboa et ses invités, débat sur lequel il nous appartiendra revenir¹². C'est d'ailleurs à un contremaître de l'habitation qu'il revint de décrire aux convives l'attitude d'un nègre marron, Pedro Briche, qui avait été repris par les chasseurs d'esclaves :

« Ses yeux étaient comme deux tomates rouges, assura-t-il. J'ai remarqué que lorsque les yeux des nègres prennent cette couleur, c'est qu'ils ont l'intention de faire un mauvais coup. Je vous le dis,

⁹ A.G.I. Estado 8, N° 4 - Documente) 18 - "Havana 2 de Mayo de 1797". Signé Phe. Josef de Cequeyra y Leon Conde de Lagunillas.

¹⁰ A.N.C. Junta de Fomento, leg. 141, N° 6907. "Sor. Marqués de Monte Hermoso, y Prior del Real Consulado. Rincón de Sivanimar y nov. 4 de 1801. Miguel Martinez Pages.

¹¹ José Luciano Franco, *Los Palenques de los negros cimarrones, op. cit.*, p. 8.

¹² Cirilo Villaverde, *Cecilia Valdés, op. cit.*, p. 430-435.

monsieur, ce nègre était enragé. La preuve, c'est lorsque je l'ai mis aux fers, il m'a dit tout de go : ' Un homme ne meurt qu'une fois, et je suis bien fatigué de travailler pour mon maître'. Vous devez savoir, monsieur, que lorsque les nègres se comportent de cette manière, c'est, comme dit mon compère Moya qui est là devant vous, que la Guinée leur a pris la tête ! »¹³.

Cette opiniâtreté et cette réelle abnégation conduisent évidemment Pedro Briche au suicide qui était une autre manière de se soustraire au maître lorsque le départ en marronnage avait échoué.

Entre les deux cas de figure que constituent le marron dont la fuite n'est souvent que de bien courte durée ou bien encore celui qui n'entend pas assumer jusqu'au bout les conséquences de son évasion, et le combattant de la liberté dont la résolution est exemplaire, il y a place pour toute une gamme de fugitifs. A propos de ces diverses catégories de marrons, Schœlcher qui en distinguait au moins trois, nous a laissé une excellente analyse¹⁴. La trilogie qu'il propose a été reprise par Lucien Peytraud¹⁵.

On doit dire néanmoins que toutes ces classifications partent d'un *a priori* contestable en ce sens qu'elles donnent pour nettes, définitives ou catégoriques des attitudes qui, en réalité, ne pouvaient être que fluctuantes. En d'autres termes, on ne tient pas compte assez des circonstances qui, en la matière, peuvent moduler bien des comportements¹⁶.

¹³ *Ibid.*, p. 441 . Villaverde n'avait pas inventé ce personnage de toutes pièces. Il le tenait du *Diario...* de Francisco Estévez : Pedro Briche n'est autre que Pedro José « capitaine de bande » capturé par le fameux chasseur : « En le voyant immobile, rapporte-t-il, et ayant compris qu'il avait l'intention de se suicider, je le livrai à son maître, [...] Il m'avait dit qu'il préférerait mourir mille fois plutôt que livrer ses compagnons . Peu lui importait de mourir, car l'homme ne meurt qu'une fois, proféra-t-il, entre autres sornettes ». Sur la croyance du « retour en Guinée » après la mort, voir Fray Inigo Abbad y Lasierra, *Historia geográfica civil y natural de la isla de San Juan Bautista de Puerto Rico* (1788), Edition utilisée : Puerto Rico 1970, p. 103.

¹⁴ Victor Schœlcher, *Des Colonies Françaises, op. cit.*, p. 110-111.

¹⁵ Lucien Peytraud, *L'esclavage aux Antilles Françaises...op. cit.*, p. 346: « L'homme énergique et résolu qui ne peut supporter la servitude ; son maître doit le considérer comme à jamais perdu.

«Celui qui s'échappe pour une cause quelconque... et qui, la cause cessant, revient de lui-même à la grand'case au bout d'un certain temps.

- « Celui... qui erre misérablement et finit par se laisser reprendre ».

¹⁶ Nous renvoyons ici aux nuances de Debien à propos des distinctions que l'on établit généralement entre les types de marrons : Un esclave qui a voulu être absent quelques jours peut rester définitivement marron à la suite de petits événements inattendus, de hasards, in *L'esclavage Françaises, op. cit.*, p.443.

Un fait nous le montre bien, c'est la répression contre les marrons : elle peut en effet susciter des attitudes diamétralement opposées et parfois chez les mêmes marrons, à des intervalles différents, soit que, même inférieurs en nombre, ils tiennent tête à l'assaillant, un groupe de braves se sacrifiant généralement pour couvrir la retraite des autres¹⁷, soit qu'ils fuient à la moindre alerte et sans jamais engager de combat - tactique qui leur valut d'être traités de « couards » par un militaire espagnol au cours d'une expédition contre les palenques de la Sierra Maestra, ce dernier nous présentant alors comme au bord du désespoir des marrons que l'on savait par ailleurs extrêmement résolus¹⁸.

Parfois même, des marrons que Schœlcher n'aurait pas hésité à qualifier d'« hommes énergiques » et que « les maîtres pouvaient regarder comme perdus », se rendent, tout comme ces fugitifs qui d'habitude « reviennent d'eux-mêmes à la grand'case au bout d'un certain temps ». Les raisons de ce type de défection tiennent au fait que certains n'ont plus d'armes ou bien encore qu'ils ont perdu leurs machettes et les outils qu'ils avaient emportés dans leur fuite. Dans ces conditions, ils estimaient avec raison qu'il était inutile de prolonger une expérience mal engagée et vouée à l'échec comme il en apparaît dans des témoignages autorisés¹⁹.

D'autres, plus avisés encore, se présentent soumis devant leurs maîtres respectifs pour mieux échapper aux périls plus considérables que représentent les féroces chasseurs lancés à leur poursuite, car ils savent que, contre ces derniers, il n'est point de meilleur asile que la justice domestique²⁰.

On voit la part de calcul que comportent ces démarches. Dès lors, quel crédit doit-on accorder à des repentirs collectifs et quelque peu

¹⁷ A.N.C. Real Consulado, leg. 141, N° 6934. Lettre du 5 février 1819 de Josef Raf. De Zayas a Sor. Dn. Miguel de Cardenas, Marqués de Prado Ameno... "J'escaladai la colline El Mulo, (dans les Sierras de l'Ouest) avec 12 hommes choisis à dix heures du matin ; nous y surprîmes 60 nègres, 16 d'entre eux nous firent face bien décidés à vendre bien cher leur vie, le nègre Francisco étant à leur tête".

¹⁸ *Ibid.* Asuntos Políticos, leg. 141, N° 38, "Ytinerario (Capitàn Dn. Santiago Guerra)" 1842.

¹⁹ A.G.I. Cuba, leg. 2131, N° 115 - Cuba 13 de Julio de 1815. Pedro Celestino Duhart a Exmo. Sor. Ruiz de Apodaca.

²⁰ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 141, N° 38. "Itinerario... (Capitàn S. Guerra) (1842). Dia 7 de Marzo (déclaration d'une marronne appréhendée) : "Elle m'informa que son mari s'était rendu avec les autres marrons à Santiago de Cuba ou dans ses alentours parce que ils avaient appris qu'on ne leur ferait pas quartier et même qu'on raserait leurs établissements". *Ibid.*, Junta de Fomento, leg. 141, N° 6905. Rapport du 21 avril 1801 : reddition de nègres marrons.

tardifs, et aux soumissions feintes des marrons qui se présentent eux-mêmes comme de pauvres gens égarés, et qu'il faut plaindre ?

Enfin, il faut, comme Jean Fouchard nous invite à le faire, se méfier de ces marrons qui ne s'absentent que pour une nuit, quelques jours tout au plus : « Ces fugues pouvaient bien être aussi celles d'esclaves décidés et agressifs, allant comme à tâtons et se rôdant au chemin de la liberté »²¹.

Ainsi donc, les profils que l'on prête aux nègres marrons et mieux, les apparences que les fugitifs pouvaient donner à leur personnage sont infinis. Par là même, on comprend que toute typologie des marrons ne peut s'élaborer qu'en regard d'un ensemble de circonstances variables à l'extrême. Il est d'abord toute une série de mécanismes ou de faits qui président à l'évasion, la favorisent ou la rendent plus difficile. Ces données diverses ont pu contribuer à façonner des catégories de marrons en dehors même des facteurs socio-culturels ou ethniques dont on mesurera également la portée à la genèse du marronnage.

2. Circonstances et mécanismes de la désertion de l'esclave

L'évasion était-elle individuelle ou collective ? Comment s'effectuait-elle ? Quel en était l'aboutissement ? Le cas le plus fréquent, sur les habitations du moins, semble avoir été le départ en groupe. En ville, par contre, les départs sont dans la plupart des cas individuels.

Si l'on prend par exemple pour champ d'investigation l'ensemble des avis de fuite qui sont signalés dans le *Journal* du chasseur Francisco Estévez pour une partie considérable du territoire situé à l'Ouest de La Havane, la Vuelta Abajo, on voit que sur dix-neuf avis bien circonstanciés émis entre le mois d'août 1838 et le mois de mai 1842, il n'est que deux cas de départs solitaires contre seize en groupe. En une occasion, c'est tout un atelier qui s'enfuit.

Dans ce dernier cas, et sans vouloir anticiper sur notre analyse des causes du marronnage, on peut déjà avancer que ces mouvements d'ensemble des esclaves pouvaient être provoqués par deux types de motifs, soit qu'il s'agisse, comme ici, d'une forme de protestation contre les mauvais procédés des garde-chiourme de la plantation, soit qu'il s'agisse d'un véritable soulèvement, rébellion spontanée ou organisée, qui se transforme en marronnage dans les bois.

²¹ Jean Fouchard, « *Les Marrons de la liberté* », *op. cit.*, p. 383.

A ce propos - et nous abordons au passage le problème des rapports entre marronnage et révoltes - il faut bien dire que lorsqu'une révolte éclate sur une habitation, tout l'atelier ne part pas systématiquement en marronnage. Prenons ainsi pour exemple celui que nous fournit Francisco Estévez à la fin de son *Journal* où il relate les faits et gestes des esclaves d'une habitation caféière (*Brillante*) qui s'étaient soulevés²². On voit que 13 d'entre eux, les plus résolus donc, gagnent la montagne. Ils tentent au passage, semble-t-il, d'établir des contacts avec les ateliers de plusieurs engins à sucre. Finalement, six renoncent à poursuivre l'expérience et se rendent. Les autres par contre, sont devenus de véritables marrons. Une sélection, comme on voit, s'est opérée²³.

A l'inverse, le départ en marronnage de plusieurs esclaves peut être l'indice de troubles graves qui vont affecter par ondes successives plusieurs ateliers d'une région, l'évasion n'étant guère que celle des meneurs ou de leurs envoyés. Ordinairement, les maîtres ne s'y trompent pas, comme l'écrivain Villaverde n'a pas manqué de le signaler dans les pages qu'il consacre au marronnage dans son *Cecilia Valdés* et où un contremaître tient le discours qui suit à l'un des propriétaires fortunés dans l'ouest de la grande île :

« Don Cândido ne doit pas s'étonner du fait que sept de ses nègres se soient enfuis quand dans la même période se sont soulevés pas moins de douze à Santo Tomàs, huit à Valvanera, six à Santa Isabel, vingt sur *La Begona* et quarante, je dis bien quarante, sur l'habitation voisine *La Angosta* qui est à son Excellence le comte de Femandina »²⁴.

Un autre facteur, externe à la vie de la plantation elle-même, pouvait également susciter des désertions en masse : en effet, à la faveur des troubles qui secouaient toute une partie de l'île - mouvements révolutionnaires, coups de main de corsaires et autres émotions - les esclaves pouvaient être amenés à abandonner leurs habitations respectives. Mouvement spontané de gens cédant à la panique générale ou démarche réfléchie ? Il n'est pas toujours facile de faire la part des choses en ce cas²⁵.

²² *Diario*, op. cit p. 146.

²³ *Ibid.* p. 137.

²⁴ Cirilo Villaverde, *Cecilia Valdés*, op. cit, p. 431. L'écrivain s'inspire ici encore directement du *Diario* de Francisco Estévez.

²⁵ Il en fut ainsi, lors des troubles de 1809 provoqués par l'annonce de mauvaises nouvelles dans la métropole, et qui donnent lieu à des exactions contre les caféières des Français établis à Cuba. Cf. A.G.I. Cuba, leg. 1702.

44 LA LONGUE GUERRE DES NEGRES MARRONS DE CUBA

En quelles circonstances trouve-t-on des départs individuels en marronnage ? Quels en étaient les caractères ? Quelle en était l'issue ?

L'évasion était bien souvent individuelle lorsqu'il s'agissait de bossais, c'est-à-dire de nègres fraîchement débarqués et qui s'échappaient à la première occasion. En tous temps et en tous lieux, on signale ces Africains égarés dans les bois et qui ne savent même pas, et pour cause, le nom de leurs maîtres²⁶. On les représente également marchant obstinément vers l'est à la recherche de la patrie perdue²⁷. Cette fuite était-elle toujours l'acte solitaire d'un homme dépaysé ou désespéré, comme on s'est plu à le répéter, un « malade » a-t-on dit²⁸ ? Ne pouvait-elle pas représenter tout aussi bien la première et la plus énergique des protestations du captif, en terre de servitude²⁹ ?

Sur la plantation, des noirs « faits au pays » ou presque optent parfois pour la fuite individuelle, secrètement préparée, la confiance du maître gagnée, la vigilance des gardes-chiourme habilement endormie. Si certains rejoignent des bandes déjà constituées, d'autres s'en écartent résolument. Ils ne veulent compter que sur leurs propres forces³⁰.

Il est un autre cas où la fuite individuelle prend un caractère obligé, c'est lorsque l'esclave s'est livré à quelque délit et encourt un châtement³¹. L'affaire pouvait être sans gravité et ne donner lieu qu'à une fugue semblable à celles que font les « marronneurs » d'une nuit

²⁶ A.G.I. Estado leg. 8, N° 4. Via reservada - carta N° 85. Habana 15 de Junio de 1797. (El Prior y Cónsules de la Habana solicitan se digne S.M. abolir la ley de Mostrencos...) Il arrive souvent que lors de leur fuite les nègres bossais parcourent jusqu'à 80 et 100 lieues à l'intérieur des terres où ils demeurent dans des localités sans pouvoir dire le nom de leurs maîtres..."

²⁷ Humboldt nous le rappelle, pour Cuba : " Les marrons nés en Afrique dits bossais sont plus facilement capturés ; la plupart d'entre eux, dans le vain espoir de retrouver leur terre natale, marchent jour et nuit en direction de l'est." in *Ensayo Político sobre la isla de Cuba, op. cit.*, tome 2. p. 76-77, note 3.

²⁸ Cette thèse est soutenue notamment par Yvan Debbasch, *Le Marronnage, op. cit.* 1^{er}® partie, p.10. Elle est reprise par Roger Bastide, *Nègres Marrons et Nègres Libres, op.cit.* p. 169-174. Elle est également retenue par Rubén Silié, in *Economía, Esclavitud, y Población, op. cit.*, p. 89.

²⁹ Thèse de Jean Fouchard. *Les Marrons de la liberté, op. cit.*, p. 146-147. Voir également Armand Nicolas *La révolution antiesclavagiste de mars 1848 à la Martinique, 2^{ème} édition.* Revue et augmentée, Fort-de-France 1967. p. 5.

³⁰ C'est le cas du fameux Esteban Montejo dont le témoignage est recueilli dans *Cimarrón* de Miguel Bamat. L'une de ses truculentes formules était : "Cimarrón con Cimarrón vende Cimarrón"(Marron qui s'assemble avec marron sera trahi).

³¹ Il en est ainsi en tous pays à esclaves. Voir Josefina Pla, *Hermano negro, La Esclavitud en el Paraguay*, Madrid 1972, p. 152, "La fuite de courte durée, un à trois jours, fut une pratique courante chez les esclaves!...] il ne s'agissait rien moins que de se dérober à la vue du maître."

ou de quelques jours. Mais ce pouvait être aussi quelque acte irréparable comme le meurtre d'un cadre blanc de plantation ou encore d'un compagnon d'atelier et de servitude : la fuite opiniâtre du coupable était dès lors sa seule chance de salut, car même la justice privée du maître ne lui serait d'aucun secours... Extrêmement méfiant, brave par nécessité, ce marron-là, solitaire dans les bois, - le sera-t-il toujours ? — aura constamment à échapper aux poursuites lancées contre lui, l'état de marronnage étant dès lors le seul qui lui convienne parfaitement : il y acquerra avec le temps une certaine renommée et sa connaissance du terrain sera appréciée par ceux qui, d'aventure, l'auront rejoint. La carrière de chef de bande a pu commencer de cette façon³².

Il y avait néanmoins beaucoup plus d'avantages à partir en groupe depuis la plantation. L'affaire pouvait être organisée de longue date. Parfois même, deux ou trois équipes de trois ou quatre fugitifs se rejoignaient en un lieu donné, le jour fixé, dans les bois, preuve qu'ils avaient abandonné de concert leurs habitations respectives. Ainsi, pouvaient-ils mettre en commun leurs efforts et leurs avoirs pour déjouer les entreprises formées contre eux ; et ils pouvaient également compter sur la solidarité de plusieurs ateliers de l'endroit pour échapper à la vigilance des chasseurs les plus émérites - le réseau de complicité pouvait s'étendre même aux contremaîtres d'habitations, et *a fortiori* aux commandeurs noirs³³.

On voit que les tout petits groupes - de quatre à six marrons - ont besoin pour subsister de se tenir à proximité de la plantation d'origine, ou bien encore sur les terres d'une habitation voisine³⁴. Le départ en marronnage peut se limiter à cette semi-rupture avec la plantation dont on a seulement fui les sévices tout en préservant les liens fraternels ou d'amitié avec les autres esclaves réputés « mansos », bons nègres, dans le jargon des esclavagistes³⁵.

Toutefois, lorsque le groupe de fugitifs est plus nombreux, lorsqu'il atteint dix à vingt personnes, comme dans les exemples que nous avons recueillis plus haut, on peut avancer qu'il constitue déjà en puissance une petite communauté organisée en quête d'autonomie. En zone occidentale, à l'ouest et au sud de La Havane, on le verra,

³² *Vide infra* Chapitre 4, Organisation interne des palenques.

³³ *Infra*, IP Partie, Chapitre 3, La Besogne d'un « rancheador ».

³⁴ *Diario...* de Francisco Estévez, *op. cit.*, p. 132.

³⁵ “Parfois, fait remarquer le voyageur Abiel Abbot, ils ne s'éloignent pas de beaucoup de l'habitation de leur maître et viennent même se rafraîchir à même ses citernes et s'approvisionner à bon compte dans ses jardins à vivres et ses étables...” *Carias escritas en el interior de Cuba...* p. 210.

certaines bandes réputées étaient assez souvent composées d'une vingtaine de marrons aguerris, tout au plus³⁶. Mais la bande peut être tout aussi bien l'addition de tout petits groupes³⁷.

Au reste, quel que soit le nombre des esclaves qui font partie du groupe, l'évasion peut, avec le temps et suivant les reconnaissances que l'on avait pu pousser au-delà des limites des zones de cultures, constituer la première étape vers la liberté dans les bois pour le groupe tout entier, sinon pour les fugitifs les plus résolus qui en faisaient partie.

Et en effet, l'espace parcouru et la direction prise par les fugitifs sont autant de signes qui ne trompent pas³⁸. Dans sa définition du délit de marronnage, la loi espagnole retiendra d'ailleurs cette notion de distance entre le lieu où l'esclave est repris et son habitation d'origine³⁹. Soyons attentifs aussi à la notion de temps : passé un certain délai variable suivant les individus ou leur condition, on pouvait admettre que l'esclave fugitif s'était installé définitivement dans l'état de marronnage. Certains maîtres savaient attendre. Les déserteurs n'atteignaient pas toujours dans l'espace et dans le temps ce point critique à partir duquel ils pouvaient fort bien glisser vers la condition de délinquants publiquement reconnus ou de rebelles, ce qui avait pour effet immédiat de déclencher contre eux des chasses impitoyables.

A cet égard, la nature des objets emportés par les esclaves dans leur fuite peut nous éclairer sur leurs intentions. Pour certains, on ne signale que quelques vivres ou même rien du tout, pour d'autres, ce sont des machettes et mêmes des armes à feu⁴⁰. Dans ce deuxième cas, s'il était bien naturel que l'esclave qui s'enfuyait emportât sa machette, machette qui reste encore aujourd'hui l'instrument privilégié du travailleur agricole aux Antilles, le vol d'un ou plusieurs

³⁶ Voir Chap. suivant, *La liberté dans les bois, géographie du grand marronnage*.

³⁷ Nous faisons nôtres ici les remarques autorisées de Gabriel Debien, in *Les Esclaves aux Antilles Françaises, op. cit.*, p. 464.

³⁸ Mais il faut nous méfier de nos informateurs en ce domaine. En 1798 l'Alcade de la Sainte-Hermandad signalait " la déshonnêteté de tel ou tel commissaire qui, ayant appréhendé un fugitif à quelque cinq lieues de la ville en marquait dix dans sa relation, attendu qu'il était rémunéré en raison de la distance parcourue par les fugitifs", in *Archivo General de Indias, (A.G.I.) Estado leg. 8, N° 4 "Reflecciones" (1798)*.

³⁹ *Vide infra*, 11° Partie, Chap.I.

⁴⁰ A titre d'exemple, *Diario* de F. Estévez, p. 136, "fuga de 18 negros con una escopeta fulminante, dos machetes de cinta de cabo y concha de plata" et aussi - A.N.C. Gobierno Superior Civil, leg. 625, N° 19877. Lettre du 14 février 1848 du Gouverneur J.M. Crohom : "Fuga de 11 negros con algunas armas de fuego".

fusils montre à l'évidence quel dessein animait le groupe de fugitifs. La possession de ces armes ne pouvait qu'ajouter à la détermination du groupe : outre qu'elle permettait d'affronter avec beaucoup plus de hardiesse, on le verra, les forces de répression, elle rallierait les hésitants dont l'indécision pouvait faire avorter l'entreprise ; car passer de l'état de fugitif néophyte à celui de marron véritable n'est pas chose aisée, il peut y avoir dilemme.

Et c'est ici qu'apparaît un autre facteur, important, capable de peser, le cas échéant, sur la décision du fugitif ou du groupe : c'est la présence aux alentours des habitations de vieux marrons, réputés « apalencados » puisqu'ils disposaient de refuges fortifiés. En l'occurrence, il s'agissait, bien souvent, de véritables émissaires, que les chefs de bandes envoyaient aux abords des plantations à des moments précis en qualité d'agents recruteurs, « tirant parti, nous dit-on, de la période où les tâches dans les champs étaient les plus rudes »⁴¹.

De la sorte, la vie libre et apparemment sans contraintes dans les bois, vantée par ces habiles émissaires dont le chasseur Estévez a montré le savoir-faire⁴², dut-elle paraître infiniment plus douce à plus d'un esclave à côté de l'enfer de la plantation à l'époque de la roulaïson. Au vrai, les esclaves de plantation n'ignoraient pas l'existence, et même dans certains cas, l'emplacement des palenques des nègres marrons, ni précisait-on, « l'abri assuré que presque toujours ils y trouveraient »⁴³. L'existence de ces refuges de la liberté perturbait généralement l'ordre et la discipline des ateliers, « la moindre punition, reconnaissait-on, avait pour effet d'inciter les nègres à s'enfuir dans les bois »⁴⁴.

⁴¹ *Ibid. id.* . (Santiago de Cuba, 24 de Abril de 1848), lettre du gouverneur José Mac Crohom au Capitaine Général de l'île.

⁴² Voir *Diario...* de Estévez. *op. cit.*, p. 132. : il signale l'existence d'une cabane occupée par huit nègres venus de la Vuelta Abajo (à l'est de La Havane) dans le dessein de séduire des esclaves, selon des informations dignes de foi qu'il avait recueillies sur place. Ajoutons que, lorsque les armes de la séduction s'avéraient inefficaces, de véritables commandos de rudes marrons enlevaient carrément les recrues réticentes, notamment lors de leurs incursions dans les habitations (*vide infra*, Chap. 5).

⁴³ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 109, N°34. "Documentes concemientes a la persecucïón de negros cimarrones ano de 1816". Rapport de José Antonio Poveda et Francisco Lôpez del Castillo y Garzôn au gouverneur du Département oriental Sr. Brigadier Dn. Eusebio Escudero.

⁴⁴ *Ibid.*, *id.*, Voir également à ce sujet Herbert S. Klein, *Slavery in the Americas, a comparative Study of Cuba and Virginia*, Chicago, University of Chicago Press 1967, p. 72 : «They -(les palenques) were a prime drawing source for dissatisfied ans rebellious slaves ».

S'il en était ainsi pour les esclaves des plantations, les occasions ne devaient pas manquer également pour ceux qui, domestiques ou nègres à talents, vivaient dans les villes. De fait, ils pouvaient aisément tenter leur chance en se fondant dans la masse des libres, à La Havane notamment. Tel fut le cas, comme l'a montré Villaverde, de Dionisio, le cuisinier de la maison Gamboa, qui mit à profit l'absence de ses maîtres en villégiature le temps des fêtes de Pâques, pour gagner les faubourgs de la capitale. Blessé au cours d'une rixe, dans les bas quartiers, il se confie à un authentique nègre « curro »,^{45 46} du nom de Malanga :

«Je suis sûr qu'actuellement mes maîtres qui sont revenus à La Havane n'ont pas tardé à signaler ma fuite dans le journal quotidien. J'ai l'impression de lire le billet où ils ont offert une bonne récompense aux chasseurs. Et pour la gagner, ils seront nombreux à vouloir retrouver ma trace. Je préviens d'ores et déjà celui qui voudrait me mettre la main au collet qu'il devra se ceindre les reins»⁴⁶.

Dionisio ne s'était pas trompé. Devant le fait accompli, la seule parade que pouvaient tenter les maîtres était de publier dans les journaux un avis de fuite qui figurait bien souvent à côté d'annonces de toutes sortes. Les avis étaient quelque peu stéréotypés, et la formule en était des plus simples, comme l'expliquait Dona Rosa, l'épouse de Gamboa, à l'économe don Melitón, un lourdaud venu comme d'autres d'un petit village de l'Espagne périphérique surpeuplée :

« Il n'est rien de plus facile, expliqua-t-elle. N'avez-vous pas en mémoire les traits de Dionisio ? Sa physionomie ? Son allure ? Nègre créole, bien noir, tout gras, le visage piqué de petite vérole, tête toute ronde, grande bouche, nez camus, dents en bon état, yeux exorbités, manières aristocratiques, cuisinier de son état, sait lire, se fait passer pour affranchi, s'est absenté de la maison de ses maîtres depuis telle date. On donnera une bonne récompense à celui qui le capturera et le livrera. Le tout comme on peut le lire dans les gazettes sous le titre "esclaves fugitifs"»⁴⁷.

A propos de ce personnage populaire typique, de Cuba, (qui s'apparenterait au « major » dans la langue créole des Antilles), voir Pedro Deschamps-Chapeaux : *Los Negros Curros del Manglar*, Conferencia leída... en el local de la Trova, (10 de octubre y Correa, Jesús del Monte) el 16 de octubre de 1972 ..

⁴⁶ Cirilo Villaverde, *Cecilia Valdés*, op. cit., p. 538.

⁴⁷ *Ibid.*, id. p. 563.

Quant aux mécanismes de la fuite en ville et aux types de marrons qu'on y trouvait, ils ont été minutieusement étudiés par Pedro Deschamps-Chapeaux pour la ville de la Havane au XVIII^e siècle et jusqu'en 1848.

Le moyen le plus utilisé par ces marrons de ville semble avoir été celui du faux billet que l'esclave lettré - il y en avait⁴⁸ ⁴⁹- rédigeait lui-même quand il ne confiait pas cette tâche délicate à un compère, esclave ou libre, qui savait écrire. Muni de ce document qu'il disait tenir de ses maîtres, l'esclave marron pouvait à loisir tromper la vigilance des commissaires de quartier et mener au grand jour la vie d'affranchi. C'est au fameux Capitaine Général Miguel Tacôn que l'on doit une des toutes premières dispositions contre cette fraude. Elle devait être très courante en 1835 lorsqu'il fit prendre un arrêté destiné à contenir les départs en marronnage⁵⁰.

Mais le billet contrefait n'était pas le seul recours pour ces esclaves en quête de liberté. Pedro Deschamps-Chapeaux a montré comment les fugitifs - et c'est là une originalité pour la colonie de Cuba - pouvaient aussi se réfugier dans l'armée : « L'existence des bataillons de couleur, écrit-il, offrait à l'esclave industriel l'opportunité de conserver et d'asseoir au moyen de l'enrôlement la liberté retrouvée dans la fuite »⁵¹.

En changeant de ville, avec ou sans « billet », les marrons pouvaient même louer leurs services à des employeurs, lesquels y trouvaient bien entendu leur compte, surtout lorsque le « nouveau libre » avait quelque talent. Dans le cas d'une grande ville comme La Havane, les marrons, comme d'autres délinquants, pouvaient échapper pendant

⁴⁸ Pedro Deschamps-Chapeaux, « Cimarrones Urbanos », in *Contribución a la Historia de la gente sin historia*, La Habana 1974, p. 29-53. Il s'agit d'une analyse des avis de fuite publiés dans des journaux havanais : *La Gaceta de la Havana* ; *Diario de La Havana*, *El triunfo*, *Noticioso Mercantil*. Pour une comparaison, voir notamment Jean Fouchard et Gabriel Debien, « Le Petit marronnage à Saint-Domingue autour du Cap (1790-91) », *Notes d'Histoire Coloniale*, N° 125, Extrait des *Cahiers des Amériques Latines*, 1969, (étude qui se fonde sur 500 avis de fuite ou de reprise d'esclaves fugitifs ou marrons recueillis dans le *Journal Général de Saint-Domingue*, du 16 octobre 1790 au 16 août 1791).

⁴⁹ C'est le cas de Juan Francisco Manzano, auteur d'une *Autobiografía de un esclavo*, publiée par José Luciano Franco in *Obras de Juan Francisco Manzano* La Habana 1972. Pour une version française, Alain Yacou, *Un esclave- poète à Cuba au temps du péril noir, Autobiographie...* Paris, Karthala-CERC 2004.

Voir *Proclamation* du 17 mars 1835, publiée dans le *Diario de la Habana*, du 20 du même mois, reproduite dans Pedro Deschamps-Chapeaux, « Cimarrones Urbanos », in *Contribución a la historia ...*, *op. cit.* p. 31-32.

⁵¹ *Ibid.*, p. 36-37.

longtemps et avec une facilité déconcertante, à tout contrôle policier⁵². Villaverde a montré comment ces marrons-là pouvaient bénéficier de nombreuses complicités⁵³.

D n'est point certes de statistiques fiables à propos des fuites des esclaves⁵⁴. L'étude que nous consacrons au chapitre suivant à la géographie et à la démographie du grand marronnage dans les bois montrera les difficultés d'une telle entreprise. Les avis de fuite recueillis dans les journaux, et qui intéressent le petit marronnage de ville, ne mentionnent en fait qu'une partie des départs⁵⁵.

Les registres de dépôts des marrons présentent les mêmes inconvénients, tant il est vrai que tous les fugitifs ne sont pas repris⁵⁶. Néanmoins, on peut avancer, sans risquer de se tromper que le nombre des fuites d'esclaves n'a cessé d'augmenter au cours de la période que nous étudions⁵⁷. Les *Instructions* aux capitaines « Pedaneos » et plusieurs articles du *Reglamento de Esclavos* - texte de lois de 1842 publié sous le Capitaine Général Valdés - montrent bien l'ampleur des mesures que l'on avait dû mettre en place, le milieu du siècle approchant, pour tenter d'enrayer la remarquable progression des départs en marronnage⁵⁸.

Mais que pouvaient tout l'appareil juridique de répression et les dispositions de police rurale ou urbaine révisées à l'envi, contre l'appel de la liberté ? Quels sont en effet les motifs qui poussaient l'esclave à désertier la plantation ou la maison des maîtres ? Au

⁵² Voir Herbert S. Klein, *Slavery in the Americas... op. cit.*, p. 160 : "Even for the raw bozal, it was possible simply to be absorbed into the faceless mass of the Urban lower classes..

⁵³ Cirilo Villaverde, *Cecilia Valdés, op. cit.*, p. 538 et suivantes : le nègre « curro » Malanga l'explique longuement.

⁵⁴ Pedro Deschamps-Chapeaux : « Cimarrones Urbanos », *op. cit.*, p. 51 : « Il n'existe pas de données statistiques pour établir le nombre des marrons des villes, quelle que soit l'époque choisie ». A propos des déclarations de fuite qui n'étaient jamais faites régulièrement par les maîtres, voir Herbert S. Klein, *Slavery in the Americas, op.cit.*, p. 156-157.

⁵⁵ A titre de comparaison, voir pour Saint-Domingue, Jean Fouchard, *Les marrons de la Liberté, op. cit.*, p. 437 : « Il faut désespérer de pouvoir établir des statistiques complètes de fuite ». - Pour les Etats-Unis, Melville J. Herkovits note : « on ne saura jamais combien d'esclaves réussirent leur évasion » : *L'Héritage du Noir, op. cit.*, p. 130.

⁵⁶ Sur les dépôts où étaient entreposés les marrons repris, voir Margarita Dalton, « Los depósitos de cimarrones en el Siglo XIX », *Revista de Etnología y Folklore*, enero-junio 1967, *passim*.

⁵⁷ Rolando T. Ely, *Cuando reinaba su majestad el Azúcar, op. cit.* p. 492. note 189.

⁵⁸ Cf. *infra*, 11^o Partie : L'appareil juridique .../ Chap. 1.

préalable, on peut même poser la question de savoir si certaines nations ou certaines classes d'esclaves n'étaient pas plus portées que d'autres à la fuite. Y a-t-il, partant, un rapport entre marronnage et ethnie, et même, dirons-nous, quels esclaves s'enfuient : Africains ou créoles ?

3. Les facteurs ethniques et socio-culturels au principe de l'évasion de l'esclave.

Nous abordons ici un problème délicat qui se trouve également posé dans les autres Antilles et pour lequel les réponses ne sont pas toujours aisées. Dès le début, la complexité de la question fut d'ailleurs soulignée par la législation espagnole : ainsi, la même année - 1526 - le souverain espagnol jetait l'interdit tout à la fois sur l'introduction dans ses possessions du Nouveau Monde des esclaves hispanisés « qui se trouvent dans nos Royaumes, précisait-il, ou dans celui du Portugal depuis deux ans » et sur celle de certains bossais, venus donc directement d'Afrique, et qui auraient été islamisés - le texte visait tout particulièrement les Wolofs, les nègres du Levant et tous les Africains que l'on considérait comme infidèles, « élevés chez les Maures, quand bien même natifs de Guinée... »⁵⁹.

C'est dire que, sur le chapitre de la rébellion des humbles et des opprimés, on eut à redouter dès le début les esclaves dits « ladinós » (s'exprimant en espagnol) et par extension les créoles nés dans l'île. Culturellement, certes, ils étaient proches des Espagnols. En réalité, ils s'avèrent bien vite des fortes têtes, capables de gagner à leur cause les Indiens et *a fortiori* les Africains par le biais de solidarités ethniques ou sociales indéniables. Dès 1503, c'était l'évidence même⁶⁰.

⁵⁹ Recopilación de las Leyes de los Reynos de Indias. Ley XVIII. Libro IX. Título XXVI - Madrid 1681. - Voir à ce sujet, Herbert S. Klein, *Slavery in the Americas...* op. cit., p. 69. C'est le gouverneur de Saint-Domingue, Nicolas de Ovando qui, en 1503, fit voir le danger que représentaient les nègres « ladinós » importés dans le nouveau Monde : Voir Frank Moya Pons, *La Espanola en el siglo XVI*, op. cit., p. 70 et également Hugo Tolentino, *Raza e historia en Santo Domingo*, Santo Domingo, Editora de la Universidad Autónoma de Santo Domingo 1974, p. 180.

⁶⁰ Luis Diaz Soler rappelle à ce sujet que : «le gouvernement espagnol était persuadé que les noirs christianisés et faits à la civilisation occidentale deviendraient des agents de propagande de la foi chrétienne auprès des Indiens avec lesquels ils avaient des contacts. Il en advint tout le contraire ; le nègre, une fois acculturé, fit siens tous les vices de la civilisation occidentale et corrompit de la sorte l'indigène. Ensemble, ils gagnèrent les bois en quête de liberté,

Bien vite, cependant, certains Africains furent également considérés comme des rebelles redoutables et des ennemis irréductibles⁶¹ et ce, dans une perspective qui montre une fois de plus combien la conquête du Nouveau Monde ne fut guère qu'un prolongement de la Reconquête de l'Espagne contre les Maures... C'est bien ici en tout cas qu'il faut chercher la genèse de cette typologie raciale de saveur coloniale et esclavagiste qui aboutira plus tard sous un angle non plus juridico-religieux mais socio-économique et culturel à une pittoresque classification des nègres de nation suivant leur assiduité au travail ou bien leur propension à la fuite ou à la rébellion⁶².

Dès la fin du XVIII^e siècle, pour la période qui nous occupe, on a bien souvent tendance à assimiler les marrons réfugiés dans les bois à des nègres africains. Cette tendance est très accusée dans certains avant-projets de règlement contre les marrons, et les textes de police rurale présentés notamment par les Alcades de la Santa-Hermandad de La Havane et de Santiago de Cuba : pour ces gens, qui dit marron dans les bois dit nègre nouveau et même tout simplement « bossai », car le marron est nécessairement un sauvage⁶³. Il est même des cas où la présence de noirs créoles dans des palenques sera un sujet d'étonnement pour les chasseurs d'esclaves qui évoluent dans les montagnes de la Vuelta-Abajo, à l'ouest de la Havane et dans les mangles des côtes du sud⁶⁴.

Il faut bien dire toutefois que si le nombre d'Africains capturés lors des chasses dans les bois est plus important que celui des nègres créoles, c'est qu'ils étaient les plus nombreux en valeur absolue sur les plantations, au moins pour la première moitié du XIX^e siècle, dans

fermement liés dans leur alliance contre la servitude", *Historia de la esclavitud negra en Puerto Rico*, Rio Piedras, Editorial Universitaria 1970, , p. 20-21.

⁶¹ Voir à ce sujet, José Luciano Franco, *Los Palenques... op. cit.*, p. 9.

⁶² Pour Yvan Debbasch, ce « *classement des races noires* » serait apparu pour la première fois sous la plume de Charlevoix (*Histoire de l'Isle Espagnole de Saint-Domingue*, Paris, 1731, t. 2, p. 498). *Le marronnage...*, *op. cit.*, 1^o partie p. 12. Pour Gabriel Debien, ce serait au XVII^e Siècle : *Les Esclaves... op. cit.*, p. 4L En pays espagnols, il faut remonter plus tôt : Voir à cet égard Hugo Tolentino, *Raza e historia en Santo Domingo*, *op. cit.*, p. 184.

⁶³ Voir A.G.I. Estado, leg. 8, N^o 4 - « *Reflecciones formadas para el mejor regimen de los Comisarios de la Santa Hermandad...* » (1798 ». Et également « *Representación* » des Alcades de Santiago de Cuba (1802), in Zoila Danger Roll, *Los cimarrones de El Frijol*, *op.cit.*. Apéndice p. 81.

⁶⁴ A.N.C. Gobierno Civil Superior, leg. 610, N^o 19696. Lettre de Manuel Jesús Mata au Capitaine Général, 10 mars 1837.

les grandes zones sucrières de l'Ouest notamment⁶⁵. En tout cas, l'augmentation sensible des nègres créoles dans les plantations de l'Est cubain - ils passent de 10 à 51,5 % de 1800 à 1852⁶⁶-n'entraîne nullement, bien au contraire, une diminution du nombre des marrons de la région⁶⁷. Placés dans les mêmes conditions socio-économiques que les Africains, les créoles marronnent tout aussi bien. Il est, cependant, une tradition qui veut que l'on doive instituer une différence entre les esclaves de nation, s'agissant de leur propension à partir en marronnage.

Dans nombre de colonies à sucre et en Afrique même, on a souvent, en effet, présenté certaines ethnies comme plus portées que d'autres à la désertion⁶⁸. Croyance ou assertion fondée sur l'observation rigoureuse de la réalité, le fait est rapporté en tout cas par plusieurs auteurs témoins éclairés de leur époque. Ainsi en 1827, le révérend Abiel Abbot dans ses *Cartas* qui, en l'occurrence, ne faisaient que reprendre les idées alors en cours dans les milieux esclavagistes, accordait la palme aux Gangas et aux Fanti⁶⁹.

Qu'est-ce-à-dire ? Les quelques statistiques, même imparfaites, que l'on peut réunir confirment-elles ces assertions pour les premières décennies du XIX^e siècle ? En se fondant sur deux échantillons relevés dans les registres du « Depósito de Cimarrones » et dans les avis de dépôts recueillis dans la presse havanaise, Pedro Deschamps Chapeaux a établi les bilans suivants⁷⁰ :

⁶⁵ Sur cette omniprésence des nègres africains dans l'économie de plantation dans l'Ouest cubain, voir Antonio de las Barras y Prado, *La Habana a mediados del siglo XIX, Memorias*, Madrid, Imp. de la Ciudad Lineal 1925, p. 108.

⁶⁶ Juan Pérez de la Riva, *El Barracón, op. cit.*, p. 411-414.

⁶⁷ Voir chapitre suivant, Démographie et Géographie du marronnage.

⁶⁸ Fernando Ortiz, *Los negros esclavos, op. cit.*, p. 69, (La psicología de los Afrocubanos.) A titre de comparaison, voir Moreau de Saint-Méry, *Description... de la partie française, op. cit.*, Tome I, p. 49 et suivantes.

⁶⁹ Abiel Abbot, *Cartas, op. cit.*, p. 37.

⁷⁰ Documents gracieusement communiqués par l'auteur en février 1977.

Nations ou ethnies pour l'ensemble des marrons en dépôt⁷¹.

Diario del Gobierno de La Habana

6 janvier 1819

Carabali	37	Minas	8	Total : 154 dont 8 femmes
Congo	29	Macuas	4	
Mandingue	23	Nation inconnue	4	
Lucumi	18	Anglais	2	
Ganga	17	Portugais	1	
Créole	9	Arara	1	
		Briche	1	
<i>Diario del Gobierno de La Habana</i> 27 janvier 1826				
Congo	43	Minas	4	Total : 169 dont 16 femmes 15 africaines 1 créole
Ganga	31	Carabali bibi	3	
Carabali	22	Bricamo	1	
Créoles	18	Briche	1	
Lucumi	16	Français	1	
Mandingue	13			
Macua	13			

Suivant l'étude de Pedro Deschamps-Chapeaux, les Congos viendraient donc en premier lieu, suivis d'assez près, il est vrai, par les Carabalis et les Gangas, puis les Mandingues et les Lucumis. Les Macuas, nation de Mozambique, seraient bien moins nombreux, mais avant 1827. Au passage, notons l'opiniâtre présence des créoles.

Certes, ces ethnies que nous trouvons en tête du classement de Pedro Deschamps-Chapeaux, étaient connues pour leur caractère quelque peu rebelle, sinon leur inclination à la désertion, voire même un certain penchant pour la maraude qui est l'un des chemins du marronnage⁷¹. Mais l'apparente prédominance de ces ethnies

⁷¹ - Pour les Congos, Moreau de Saint-Méry (*Description... op. cit.*, p. 50) note qu'on « peut leur reprocher d'être un peu enclins à la fuite ». Voir également H. Dumont dont le témoignage est cité par Fernando Ortiz (*Los negros esclavos, op. cit.*, p. 74). Villaverde rappelle pour sa part que « souvent ils s'absentaient pour fuir les travaux pénibles » en période de récolte in *Cecilia Vaidés, op. cit.*, p. 432.

- « Sous le nom de Carabali, originaire du Calabar, on regroupait plusieurs peuples du Golfe du Bénin. C'est une grande confusion. On a signalé tantôt leur

n'était pas forcément le signe d'une prépondérance absolue dans le marronnage. Certaines d'entre elles n'étaient-elles pas largement représentées dans les ateliers de plantation ou encore dans les villes, où leurs ressortissants exerçaient quelques métiers pour lesquels on leur reconnaissait du talent⁷² ?

Comme l'a indiqué Jean Fouchard, l'évolution même de la traite négrière influence forcément, en multipliant les cargaisons de telle ou telle origine à telle époque déterminée, la courbe des fuites par « nations »⁷³. La question ne se pose pas autrement pour l'île de Cuba : les statistiques de Philip D. Curtin sur les origines des esclaves de Cuba le prouvent⁷⁴.

C'est l'écrivain Cirilo Villaverde qui, dans son *Cecilia Valdès*, a souligné la vanité de toute tentative qui consiste à évaluer les départs en marronnage en fonction de l'ethnie des esclaves ou des caractères présumés de telle ou telle nation. Aux assertions traditionnelles reprises par le grand propriétaire Don Cândido Gamboa, il oppose l'avis autorisé d'un autre personnage, le contremaître Moya, au cours d'un véritable débat sur les formes de rébellion des esclaves :

« On voit que monsieur Candido connaît bien les nègres et il sait ce qui leur convient et ce qui ne leur convient pas. Mais avec sa

caractère violent, leur superbe, tantôt leur inclination au suicide » écrit Moreau de Saint-Méry, *op. cit.*, p. 50-51. Voir également Lucien Peytraud, *op. cit.* p.85. Fernando Ortiz, *op. cit.*, p.73. Miguel Bamet, *Cimarrôn, op. cit.*, p. 31.

- Les Gangas, nous dit Moreau de Saint-Méry, étaient « très hardis, prompts à la révolte, aimant la désertion » *op. cit.* p. 49) .

- Les Mandingues, très attachés à l'Islam (Lucien Peytraud, *op. cit.*, p. 85), « avaient la réputation de maraudeurs incorrigibles » (Gabriel Debien, *Les esclaves... op. cit.*, p. 44) : <dls sont féroces et résolu et se sont toujours montrés rebelles et peu enclins à tolérer les abus et à accepter les exigences de certains contremaîtres», (Fernando Ortiz, *Los negros esclavos, op. cit.* p. 72).

- Les Lucumis, nom générique pour plusieurs nations du Golfe du Bénin, Arada, Fon, Nago, Ibo, Yoruba, Achanti, confondus à Cuba, étaient connus pour leur caractère altier et vindicatif (Ortiz, p. 50 ; Peytraud, p. 85 ; Moreau de Saint-Méry, p. 50-51)

⁷² C'est à cette conclusion que parviennent Jean Fouchard et Gabriel Debien quand ils constatent la prédominance des Congos chez les marrons, in le *Petit Marronnage à Saint-Domingue... op. cit.*, p. 56-57. Voir également Gabriel Debien, *Les Esclaves aux Antilles Françaises, op. cit.*, p. 449.

⁷³ Jean Fouchard, *Les marrons de la Liberté, op. cit.*, p. 438.

⁷⁴ Philip D. Curtin, *The Atlantic Slave Trade*, Madison, the University of Wisconsin Press 1969, p. 247-252 et 264.

permission, je dirai pour ma part que tous les nègres sont pareils lorsque la Guinée leur prend la tête »⁷⁵.

Même si certaines appréciations de l'époque esclavagiste peuvent trouver, comme l'a montré Fernando Ortiz, quelque fondement dans les études plus modernes, on doit dire néanmoins que les facteurs ethniques ne peuvent tout expliquer dans le domaine de la fuite des esclaves⁷⁶. Ainsi, à l'encontre des écrivains du Sud aux Etats-Unis qui ont considéré l'évasion comme une véritable « monomanie qui atteint particulièrement la race noire », Olmsted a souligné avec infiniment de raison leur erreur commune qui consistait à « attribuer au sang ce qu'il est beaucoup plus rationnel d'imputer aux conditions d'existence »⁷⁷.

Déjà, à la fin du XVIII^e siècle, l'historien de Puerto Rico Fray Inigo Abbad y Lasierra pouvait écrire à propos des Africains réduits en esclavage dans cette île :

« Comme ils proviennent de diverses régions d'Afrique, leurs inclinations sont distinctes ; au demeurant, on peut avancer que leur caractère et leur opinion sont façonnés pour une bonne part par l'attitude de leur propre maître ; si ces derniers ont quelque

⁷⁵ Cirilo Villaverde, *Cecilia Valdés*, *op. cit.*, p.432. Le narrateur intervient d'ailleurs directement pour nous dire : « On voit bien que le commerce des esclaves durant plusieurs années, la possession de deux ou trois centaines de ces derniers avaient enseigné à Gamboa que selon leur nation ils étaient plus soumis ou plus turbulents, plus ou moins à même de supporter jusqu'à la mort le lourd fardeau de la servitude. D'un autre côté, sa longue expérience pour ce qui est de la manière de traiter les nègres - les siens ou les autres - poussait le contremaître Moya à se récrier quand il entendait dire qu'il y avait de bons et de mauvais nègres et que certains ne fuyaient que sous l'aiguillon d'un puissant motif et qu'ils préféraient se suicider... ».

- Ajoutons que dans une perspective foncièrement raciste, le comte de Lagunillas, membre de la Sainte-Hermanidad de la Havane pouvait écrire que « le naturel des nègres était invariable quand bien même ils étaient de tempérament différent, de contrées distinctes... » et d'attribuer à tous les nègres réduits en esclavage, à Cuba, à la Jamaïque ou en Haïti la même inclination à la rébellion, les circonstances aidant. A.G.I. Estado 8, N° 4. Havana 2 de Mayo de 1797.

⁷⁶ Fernando Ortiz, *Los negros esclavos*, *op. cit.*, p. 71 - Chapitre III. Dans ce chapitre consacré à la psychologie des esclaves, l'auteur écrit toutefois en manière d'avertissement : « Les jugements sur les esclaves fondés sur leur nations et perspectives doivent être regardés avec méfiance car ils manquent de fondement scientifique ».

⁷⁷ Olmsted, *A Joumey in the back country*, cité par Melville J. Herskovits, *L'Héritage du Noir*, *op.cit.*, p. 129.

affection pour eux et les traitent avec douceur, ils le leur rendent jusqu'à se sacrifier pour eux, mais s'ils sont rudoyés, ils savent souffrir et dissimuler leur rancœur en attendant l'occasion de se venger »⁷⁸.

Force nous est donc d'aborder maintenant les causes objectives du marronnage, et d'abord les « causes classiques », suivant l'expression de Jean Fouchard.

4 - Les causes classiques du marronnage

Dès le premier siècle de la colonisation, les législateurs espagnols, et plus tard, au début du grand développement de l'économie de plantation, les maîtres esclavagistes eux-mêmes, les plus lucides du moins, s'étaient interrogés sur les causes du marronnage.

Ainsi, l'Auditeur de la « Real Audiencia y Cancilleria de la ciudad de Santo Domingo », Alonso de Cáceres^{78 79} qui était arrivé à La Havane le 14 novembre 1573 et qui, en sa qualité de « visitador » eut à se pencher sur les problèmes d'administration de l'île, semble s'être particulièrement intéressé aux questions relatives aux vilenies et méfaits des nègres captifs ou libres, « horros », comme on disait alors. Pas moins de 15 de ses Ordonnances sont consacrées à ces questions⁸⁰. Pour ce qui est du marronnage dans les bois notamment, Cáceres retenait deux causes majeures :

- D'abord les mauvais traitements et la mauvaise alimentation dont étaient victimes les esclaves :

« Parce ce que nombre de maîtres ne donnent pas à manger à leurs esclaves et ne leur fournissent point de hardes pour se couvrir, il en

⁷⁸ Fray Inigo Abbad y Lasierra, *Historia... de Puerto Rico, op. cit.*, p. 183.

⁷⁹ Sur la venue à la Havane de l'auditeur Alonso de Cáceres, chevalier de l'ordre de Santiago, nommé visiteur pour le jugement de résidence du Gouverneur Pedro Meléndez de Avilés (1566 ? - 1573), voir Antonio José Valdés, *Historia de la isla de Cuba y en especial de La Habana* (1813) La Habana, Comisión Nacional Cubana de la UNESCO, 1964, p.68.

⁸⁰ « Ordenanzas para el cabildo y regimiento de la villa de La Habana y las demás villas y lugares de esta Isla de Cuba, que hizo y ordenô el ilustre Sr Dn. Alonso Cáceres, Oidor de la dicha Audencia Real de la ciudad Santo Domingo, visitador y juez de residencia de esta isla », in Hortensia Pichardo, *Documentas para la historia de Cuba... op cit.*, p. 102-119. Les ordonnances de Cáceres furent rendues officielles par la « Real Cédula » du 27 mai 1640.

- Celles qui touchent au problème noir vont de l'ordonnance 48 à l'ordonnance 62 incluse. La question des marrons y est amplement traitée : fuite, recel de marron, causes et circonstances de la fuite, répression (ord. 55 à ord. 62).

58 LA LONGUE GUERRE DES NEGRES MARRONS DE CUBA

résulte que lesdits esclaves en viennent à dérober des vivres dans des établissements voisins pour se sustenter et en raison même de ce type de traitement, ils ne laissent pas de se soulever et de partir en marronnage » (Ordonnance 60).

- Ensuite la cruauté inouïe de certains maîtres qui se comportaient en véritables tortionnaires :

« Et comme beaucoup les traitent avec grande cruauté en les fouettant cruellement et en les lardant avec de la résine pour mieux les brûler, outre moult cruautés au point qu'ils en trépassent, il en résulte que la peur d'être tués les pousse à prendre la mer, à s'enfuir à travers bois ou à se soulever » (Ordonnance 61).

- Marronnage et mauvaise alimentation de l'esclave

On n'a pas manqué de souligner que « le départ en marronnage a été courant sous l'impulsion de la faim » dans les Antilles tout au long de l'époque coloniale esclavagiste⁸¹.

A Cuba, cependant, pour la période qui nous occupe, il semble bien que la disette qui pouvait sévir auparavant, au hasard des conflits internationaux ne soit plus une des causes majeures du marronnage⁸². A partir de 1815, il n'y a plus vraiment de crise de ravitaillement en vivres pour la colonie⁸³. La mauvaise alimentation des esclaves qui peut néanmoins subsister par endroit n'a pas un caractère endémique. On doit néanmoins admettre que certains esclaves, victimes isolées d'une administration malhonnête ou de basses vengeances de contremaîtres, pouvaient en pâtir. Il n'en reste pas moins vrai que la ration alimentaire quotidienne, telle qu'elle avait été définie par

⁸¹ Voir Yvan Debbasch, *Le Marronnage... op. cit.*, p. 33-37, Jean Fouchard, *Les marrons de la liberté, op. cit.*, p. 63-71, Gabriel Debien, *Les Esclaves aux Antilles Françaises, op. cit.*, p.459-460 et 463.

⁸² Même en période de crise - ainsi, durant la période révolutionnaire européenne de 1789 à 1815, des denrées sont importées des Etats-Unis proches. Voir à ce sujet Philip S. Foner, *Historia de Cuba y sus relaciones con Estados Unidos*, La Havane, Editorial de Ciencias Sociales 1973, T. 1, p. 72-75 et J. Dookhan, "War and Trade In the West Indies (1783-1815) in *The Journal of the Collège of the Virgin Islands*", N° 1, May 1975, p. 28-47.

⁸³ Le commerce national à Cuba connaît une certaine reprise au lendemain des guerres napoléoniennes : Voir Antonio Garcia Baquero, *Comercio Colonial y Guerras revolucionarias*, Sevilla, Publicaciones de la Escuela de Estudios Hispano-Americanos, 1972.

le *Reglamento de esclavos* de 1842⁸⁴, sous le Capitaine Général Valdés, a dû être servie régulièrement dans les plantations, si l'on en croit les analyses de Juan Pérez de la Riva dans ce domaine⁸⁵.

Il faut rappeler aussi que l'esclave possède souvent un jardin à vivres sur la plantation⁸⁶. Il pouvait également à l'occasion élever du menu bétail, à même l'espace du « barracôn » où il était parqué, et pallier en quelque sorte les insuffisances de l'alimentation des esclaves.

- Marronnage et mauvais traitements

Mais la question des mauvais traitements que subissait l'esclave et celle de la cruauté des maîtres sont de toutes les époques, tant il est vrai que l'ordre esclavagiste et l'ordre colonial sont bâtis sur des rapports de violence : « Il fallait tout à la fois, nous rappelle Rubén Silié, contraindre l'esclave à travailler par le recours à la violence et lui faire entendre qu'il était inférieur au blanc... »⁸⁷.

Au demeurant, tout comme ailleurs, il existait à Cuba un réel décalage entre la funeste réalité quotidienne vécue par les esclaves

⁸⁴ Voir *Reglamento...* article 6, in Hortensia Pichardo, *Documentos para la historia... op. cit.*, p. 316.

⁸⁵ «La quantité de viande salée, de morue et de farine est en réalité satisfaisante, note Juan Pérez de la Riva. Mais la raison de cette générosité saute aux yeux : les grands commerçants espagnols étaient à la fois des négriers et des pourvoyeurs de marchandises aux plantations, autant dire qu'ils leur fournissaient à la fois le nègre et sa nourriture. Ils gagnaient donc sur les deux tableaux puisqu'ils obligeaient leur client "piégé" à acheter une grande quantité de "vivres secs". Le planteur ne pouvait guère protester et les nègres esclaves récoltaient du coup quelques miettes", *El Barracôn, op. cit.*, p. 37. Sur ce point, on a plus d'assurance pour les esclaves des plantations de café que pour celles de cannes à sucre : Herbert S. Klein, *Slavery in the Americas...*, *op. cit.*, p. 158.

⁸⁶ Estebân Montejo soutient avec force que « ce sont ces jardins à vivres qui sauvèrent beaucoup d'esclaves ; tous en avaient, précise-t-il » in *Cimarrôn, op. cit.*, p. 20 . Avaient-ils toujours le temps de s'y rendre ? Juan Pérez de la Riva en doute. Voir *El Barracôn, op. cit.*, p. 36. Rappelons que Francisco de Arango y Parreno, présentait cette petite propriété, le « conuco » de l'esclave, comme l'un des bienfaits de l'esclavage à Cuba et une preuve manifeste de sa douceur par rapport au système des Anglais et des Français ! « Discurso sobre la Agricultura de La Habana y medios de fomentarla » in Hortensia Pichardo, *Documentos... op. cit.*, p. 171-172, et sur la mise en valeur de leur lopin par les esclaves dans les Antilles françaises, voir Yvan Debbasch, le *Marronnage, op. cit.*, 1^o partie p. 34 et Gabriel Debien, «Les vivres sur une caféière de Saint-Domingue (1786-1791) », *Enquêtes et Documents I*, Centre de recherches sur l'histoire de la France Atlantique, Université de Nantes, 1971, 137-14.

⁸⁷ Rubén Silié, *Economía, Esclavitud y Población, op. cit.*, p. 91.

dans les plantations et les *Réglements* qui, depuis au moins les *Ordonnances* de Câceres approuvées en 1640, soit une soixantaine d'années après leur élaboration, témoignaient de la volonté du législateur de contenir et de réfréner la violence des maîtres⁸⁸. Mais que pouvait la loi contre la justice domestique ?

Il est vrai aussi, objectera-t-on, que l'intérêt bien compris des maîtres était de maintenir dans le meilleur état possible les biens meubles que constituaient les esclaves et c'est bien cette idée que les plus lucides d'entre eux soulignent à l'envi lorsqu'ils rédigent précisément en 1796 *Le règlement de poursuite contre les marrons* dont nous étudions plus loin la genèse⁸⁹.

Mais cette clairvoyance n'était justement pas l'apanage du plus grand nombre. Le semi-absentéisme des maîtres qui résidaient de plus en plus dans les villes ajoutait encore à la dégradation des conditions de vie de l'esclave. Ainsi les plantations étaient-elles bien souvent livrées à des contremaîtres incultes, particulièrement imbus de leur pouvoir sur les nègres de jardin et peu enclins par là même à des considérations d'ordre humanitaire⁹⁰. La question des mauvais traitements reste donc une des causes majeures des départs en marronnage⁹¹. Nous n'en voulons pour preuve - une preuve *a contrario* en quelque sorte - que cette déclaration surprenante d'un esclave qui, enlevé par des marrons, a préféré revenir à la plantation après en avoir délibéré avec ses ravisseurs qui lui offraient la liberté dans les bois : « Je leur ai fait savoir, lit-on dans l'interrogatoire auquel il fut soumis à son retour, que mon maître était bon, et qu'il me donnait beaucoup à manger et du repos les jours de fête ... »⁹².

Ces exemples ne sont pas nombreux et il n'était pas dans les habitudes des nègres marrons de laisser repartir de façon aussi libérale ceux qui leur avaient été adjoints d'une manière ou d'une autre⁹³. Cette affaire prouve néanmoins que le marronnage n'était pas

⁸⁸ *Ordenanzas* 49 et 50, 52 à 59, in Hortensia Pichardo, *Documentos... op. cit.*, n. 111-114

⁸⁹ *Vide infra*, 11^o partie, Appareil juridique et forces de répression contre le marronnage, Chapitre I, l'appareil juridique....

⁹⁰ Cirilo Villaverde et surtout Antonio Suárez y Romero l'ont montré dans leurs œuvres respectives, *Cecilia Valdés* et *Francisco*.

⁹¹ Tout comme elle l'est pour le suicide, la révolte ou la grève des esclaves, fait remarquer avec raison Rolando T. Ely, *Cuando Reinaba su majestad el Azúcar*, *op.cit.* p. 492.

⁹² A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 31 N^o 16.

⁹³ Sur ce point, voir la lettre du Capitaine « Pedáneo » de Cayajabos José Garcilaso de la Vega au Capitaine Général Cienfuegos, in A.N.C. Real Consulado, leg. 141. N^o 6934 - Fecha 30 de Enero de 1819.

une tentation absolue lorsque les esclaves n'avaient pas à se plaindre de sévices particulièrement odieux. L'écrivain Villaverde l'a montré dans une scène d'une rare intensité où le maître - en l'occurrence sa femme Dona Rosa - fait comparaître devant elle un récidiviste notoire, l'esclave Isidoro connu sous le nom de Chilala :

« Pourquoi marronnes-tu, Isidore, lui demande-t-elle sur un ton compatissant.

- Ah, bonne maîtresse, répondit-il en soupirant, travail, trop travail, pas de manger, pas de jardin, pas de cochon, pas de femme, du fouet, du fouet...

- De la sorte, répliqua Dona Rosa calmement et avec un petit sourire de satisfaction, de la sorte, si l'on t'allège tes tâches et te donne bien à manger, un jardin à vivres, un bon cochon et une femme à marier et avec cela, moins de punitions.. .que feras-tu ?

- Madame, bonne maîtresse, Chilila ne fuira plus, Chilala va travailler bien, bien, bien ...»⁹⁴.

- Marronnage et relâchement de la discipline

Parallèlement aux mauvais traitements, il faut souligner que le relâchement de la discipline dans les ateliers était aussi une des causes du départ en marronnage. A cet égard, une analyse originale du phénomène nous est fournie en 1837 par le capitaine du district de Güira de Melena, zone qui vivait véritablement sous la loi des bandes de marrons venus de la côte au sud de la région havanaise ou bien des hauteurs de la Vuelta-Abajo à l'ouest⁹⁵.

D'abord, il montrait que l'une des raisons du marronnage se situait à l'extérieur de la plantation. Il s'agissait de ces véritables écoles du vice que constituaient les gargotes et débits d'alcool par trop nombreuses dans les campagnes cubaines :

« Ces tavernes, précisait-il, situées en rase campagne au point qu'elles ne sont pas ou jamais fréquentées par les blancs puisque leurs propriétaires n'ont pas assez de ressources pour les approvisionner et aussi parce que leur nombre est par trop important, sont le lieu de réunion des nègres de tous les quartiers. Ils y accourent dans la double intention d'y écouler ce qu'ils ont dérobé

⁹⁴ Cirilo Villaverde, *Cecilia Valdés, op. cit.*, p. 467-468.

⁹⁵ Sur ces bandes de marrons, voir chapitre suivant, *La liberté dans les bois*.

à leurs maîtres, se procurer des boissons enivrantes et contracter le vice du jeu et bien d'autres encore... »⁹⁶.

A en croire le capitaine de Guira de Melena, c'est généralement le tenancier de la taverne lui-même qui, sur le chemin de la délinquance, guidait les premiers pas de l'esclave « en le dressant à voler son propre maître »⁹⁷. Les contacts douteux avec les libres^{98 99}, les nouvelles d'ordre politique que les esclaves en maraude pouvaient glaner en ces lieux de perdition étaient également un sujet qui méritait la plus grande réflexion : « Il est malheureusement certain, affirmait ce même capitaine, qu'il n'y a aucune habitation où la discipline n'est pas perturbée par la proximité de ces maisons »".

La tenue des ateliers, là était le problème. Et pour cet homme d'ordre, chargé de police rurale, il fallait prendre le mal à sa racine, c'est-à-dire revigorer l'administration des habitations, où selon lui le relâchement de la discipline imputable aux maîtres ou « l'excessive rudesse » des cadres des plantations, produisaient exactement le même effet, à savoir la fuite des esclaves¹⁰⁰.

Certes, les propriétaires purent-ils - c'était de bonne guerre - retourner l'argument en rendant l'administration civile, en l'occurrence les officiers de police rurale, responsable de la prolifération des marrons : c'est en effet, le point de vue que l'influent marquis de Casa Ramos de la Fidelidad soutint dans un

⁹⁶ A.N.C. Junta de Fomento, leg. 616, N° 19696 Guira de Melena y Marzo 10 de 1837 (signée Mnl. De Jesús Mata). Cinq ans plus tôt José Antonio Saco (1797-1879) dans son remarquable *Memoria sobre la vagancia en Cuba* s'était élevé contre cette véritable plaie que constituaient alors dans toute l'île maisons de jeux et autres gargotes louches (Santiago de Cuba, Instituto Cubano del libro, 1974, *passim*).

⁹⁷ Le mal a dû aller en s'amplifiant : voir à ce propos l'article 101 du *Bando de Gobemación y Policia de la Isla de Cuba* por el Capitán Sr D. Geronimo Valdés (1842): « Il est formellement interdit aux taverneiers et autres boutiquiers d'acheter aux esclaves ni échanger avec eux les effets qu'ils auraient emmenés avec eux à moins que l'affaire ait eu lieu avec l'aveu du maître de l'esclave, la caution du capitaine de quartier ou l'intercession d'un habitant résidant qui en endosse la responsabilité », Fernando Ortiz, *Los negros esclavos*, *op. cit.*, p. 442.

⁹⁸ Les Alcades de la Santa Hermandad de Santiago de Cuba attiraient l'attention sur ce problème. Voir « Representacion formada por los Alcaldes de la Santa Hermandad, 1812, in Zoila Danger Roll, *op. cit.*, Apéndice p. 92.

⁹⁹ A.N.C. Junta de Fomento, leg. 616, N° 19696 — Guira de Melena y Marzo 10 de 1837.

¹⁰⁰ *Ibid.*

rapport sur le marronnage adressé aux membres du Consulat Royal, ses pairs¹⁰¹.

Mais ce relâchement de la discipline était particulièrement remarquable dans certaines caféières de la région occidentale de l'île dont l'activité avait été singulièrement ralentie par la crise qui allait affecter le café dans le milieu du siècle et dont les signes précurseurs se faisaient sentir dans les années 1840 :

« Il est de notoriété publique, remarque à cet égard Francisco Estevéz dans son *Journal*, que beaucoup d'habitations caféières établies dans les momes abritent dans leurs champs laissés à l'abandon par leurs propriétaires un grand nombre de nègres marrons... »¹⁰².

Là, l'absence de toute répression domestique était en quelque sorte la meilleure invitation pour le départ en marronnage des nègres de jardin. Mieux, la distance entre l'état de servitude et celui du marronnage était quasiment nulle, et de règle, la non-agression par accord tacite¹⁰³. Quelle ne fut pas à cet égard la stupéfaction d'un militaire espagnol, le sous-lieutenant Rodriguez, devant le degré de symbiose qui existait entre le monde du marronnage et celui de la plantation ? Phénomène qu'il avait pu constater de ses yeux dans une habitation de la Vuelta Abajo, à l'Ouest, et pour lequel il nous a laissé un commentaire désabusé :

« Non seulement les nègres marrons sont tolérés depuis longtemps dans les jardins à vivres des esclaves dans l'habitation, mais encore ils vivent et travaillent dans ces mêmes jardins à vivres et ce, au point qu'il ne vient à l'idée que ces nègres sont des fugitifs. De la sorte, lorsqu'on abat des bêtes à cornes, toute la négraille recueille des morceaux de viande et fait ripaille en commun »¹⁰⁴.

¹⁰¹ *Ibid.* Real Consulado leg. 141, N° 6934. Yngenio San Lázaro y Animas Marzo 3 de 1819. Sur les imperfections de la police rurale s'agissant de la répression des marrons, voir 11° Partie, ch. 2. Rappelons que sous le Capitaine Général Valdés (1842), dans le train de réformes relatives au gouvernement des esclaves, des instructions spéciales sont données pour la poursuite des marrons.

¹⁰² *Diario, op. cit.*, p. 101.

¹⁰³ A ce sujet voir A.N.C. Real Consulado, leg. 150, N° 7416. Lettre de Gabriel Lombilla et de Joaquin Gómez du 10 novembre 1821.

¹⁰⁴ *Ibid.* Lettre du 11 janvier 1822 au Capitaine Général signée Gaspar Antonio Rodriguez, Alférez de Dragones.

Autant dire que l'arrivée de chasseurs d'esclaves dans ces habitations où il était une manière de "convivencia", de coexistence tranquille, ne pouvait que troubler l'harmonie qui régnait entre les parties : l'inflexible Francisco Estévez l'apprit à ses dépens¹⁰⁵. Ce relâchement exceptionnel de la discipline des ateliers semble surtout le fait d'habitations mal gérées situées dans des cantons isolés où le marronnage n'était guère qu'une forme de vagabondage et de parasitisme de groupe. Par contre, dans des zones de culture menacées par des bandes de marrons en armes, la moindre complaisance des maîtres à l'endroit de leurs esclaves était condamnée avec la plus grande véhémence par les voisins inquiets. Ainsi, en 1815, on tint pour responsable des départs en marronnage nombreux et des excès de toutes sortes des esclaves fugitifs de la proche région de Santiago de Cuba, un propriétaire jugé trop bon pour les nègres et qui, réfugié français de Saint-Domingue, s'était établi comme d'autres sur les terres de la propriété Santa Catalina (Guantânamo). Plusieurs habitants l'accusèrent d'avoir donné un bien mauvais exemple en accordant à ses propres esclaves le samedi - en plus du dimanche comme le voulait la règle - comme jour de repos¹⁰⁶.

Il n'y avait pas grand mal à cela, mais comme le souligne José Luciano Franco, « il organisait à leur intention des cérémonies méthodistes, le dimanche, mâtinées d'éléments tirés du vaudou d'Haïti »¹⁰⁷. On avait appris également que le commandeur de la plantation - un esclave bien entendu - tenait des réunions avec ses compagnons et leur distribuait idoles et amulettes. C'en était trop, pour les voisins à l'afût de tout ce qui pouvait entamer l'ordre. Mais par-delà l'anecdote, par-delà le règlement de compte entre maîtres croyants de deux églises, on voit apparaître assez bien ici le rôle peut-être difficile à déterminer des cultes africains et des cérémonies religieuses dans les rébellions noires¹⁰⁸.

¹⁰⁵ Voir *infra*, 11^e Partie Chap. 3 (Besogne d'un « Ranheador »).

⁶ Pour le repos mais peut-être aussi pour s'occuper de leur jardin, supposons-nous, cette pratique du samedi nègre s'était répandue dans les colonies françaises : pour une mise au point, Yvan Debbasch, le *Marronnage*, *op. cit.*, 1^e Partie p. 36.

¹⁰⁷ José Luciano Franco, *Los Palenques*, *op. cit.*, p. 103.

¹⁰⁸ Aimé Césaire a accrédité dans son *Toussaint Louverture*, Paris, Présence Africaine 1961, p.40 la thèse soutenue par rhistoriographie haïtienne suivant laquelle une cérémonie vaudouisante en pleine nuit dans le Bois-Caïman aurait précédé le grand soulèvement des esclaves de la plaine du Nord, avec Boukman (1791).

Si le rapport entre le marronnage et la tenue de fêtes à esclaves tolérées sur les plantations les jours de repos et les jours saints n'est pas établi par le législateur espagnol, il n'en reste pas moins vrai qu'il s'attachera prudemment à éviter tout rassemblement excessif d'esclaves que ces fêtes pouvaient occasionner¹⁰⁹.

- Marronnage et conditions de travail

Quelles que soient les attitudes des maîtres, quelles que soient les dispositions lénifiantes de la législation espagnole, il reste que les tâches particulièrement dures qui incombaient aux esclaves des engins à sucre notamment furent à l'origine de maintes désertions^{110 111}. Historiquement, on a montré qu'à l'essor de l'économie de plantation correspond une recrudescence marquée du phénomène du marronnage dans toute l'île de Cuba :

« On peut avancer, écrit à cet égard José Luciano Franco, que la croissance de l'esclavage liée à l'intensification de la production sucrière où le travail de plus en plus contraignant diminuait de beaucoup le temps libre de fait qui existait dans le cadre de la production rudimentaire du XVII^e siècle, fut à l'origine de nombreux mouvements de protestation qui s'exprimèrent par des évasions d'esclaves et des constitutions de refuges fortifiés de nègres marrons et moins pas des actions de résistance sur les plantations »ⁱⁿ.

Au cours de la période qui nous occupe, on voit que, chaque année, à l'époque de la roulaison - où le travail était particulièrement excessif - les départs en marronnage sont réellement nombreux. Il s'agissait même parfois de véritables complots ourdis par tous les

¹⁰⁹ Voir l'article 51 du Bando de Gobemaciôn y Policia de la Isla de Cuba por el Capitân Sr D. Gerônimo Valdes (1842), in Fernando Ortiz, *Los negros esclavos*, *op. cit.*, p. 441. Pour les Antilles françaises, Gabriel Debien a montré comment les jours de fêtes favorisèrent les départs des esclaves, *Les Esclaves aux Antilles Françaises*, *op. cit.*, p. 461. Pour Cuba, on ne saurait exclure cette éventualité puisque des marrons invétérés profitaient des « réjouissances » et du relâchement de la discipline pour revenir sur les plantations et se mêler aux esclaves de l'atelier : voir à ce sujet F. Estévez, *Diario*, p. 111, 113 - 144. On y reviendra...

¹¹⁰ Herbert S. Klein, *Slavery in the Americas...*, *op. cit.*, p. 156. C'est aussi une des causes classiques du marronnage que retient Jean Fouchard, *Les marrons de la liberté*, *op. cit.*, p. 156.

¹¹¹ José Luciano Franco, *Los Palenques*, *op. cit.*, p. 69 (Mots soulignés par l'auteur).

nègres de l'atelier, si l'on en croit les déclarations d'un vieil esclave reprises mais peut-être amplifiées par son maître dans une correspondance adressée au président de la « Junta de Fomento », en décembre 1832 :

« Un autre incident qui renforce l'idée que la menace est tangible, écrivait-il, et qui indique qu'il y a une véritable conjuration des nègres contre les blancs, réside dans le fait qu'un vieux nègre de ma plantation, nommé Lazaro, m'interpella en ces termes au moment où je lui donnais sa pitance : Maître, beaucoup de nègres ont marronné et ceux qui restent ne peuvent moudre la canne ; c'est aux blancs qu'il revient de le faire. Ces paroles dans la bouche d'un nègre qui a plus de 65 ans administrent la preuve qu'il les a recueillies de celles de beaucoup d'autres. On peut donc en déduire qu'il doit bien y avoir parmi eux la volonté que les blancs les remplacent dans les travaux de la plantation »¹¹².

Ce n'était pas tout, ces esclaves fugitifs avaient dû entrer en contact avec des bandes qui sillonnaient assez librement, semble-t-il, la région, suivant notre même informateur :

« Ce qui m'autorise à importuner votre Excellence, c'est que le samedi 22 courant, pas moins de 20 nègres nus et portant des lances de fortune empruntèrent l'allée de mon habitation et y repassèrent avec la même hardiesse pour regagner leurs montagnes »¹¹³.

Il est évident que le marronnage-grève dont il a été question plus haut, loin de fonctionner comme une simple soupape de sûreté, nous montre assez que c'est véritablement la désorganisation de l'appareil de production qui était visée. Nous sommes en 1832 et à cette date les exemples sont nombreux qui indiquent que le marronnage avait un sens. Les propriétaires ne s'y trompèrent pas, nous le verrons¹¹⁴.

Mais bien souvent, aussi on parlait avec l'esprit de retour. Une correspondance d'un habitant-propriétaire de la région de Santiago de Cuba, en date du 4 avril 1816, le montre bien : au début de la coupe des cannes, il s'était produit sur sa propriété une évasion massive d'esclaves, 35 au total. Cette fuite, comme on s'en rendit compte, ne correspondait guère qu'au désir de se dérober aux

¹¹² A.N.C. Junta de Fomento, leg. 142, N° 6951. El Hacendado Vincente Segundo al Presidente de la Junta de Fomento — Partido de Santa-Cruz - diciembre 29 de 1832.

¹¹³ *Ibid. id.*

¹¹⁴ *Vide infra* chap. 5.

cadences infernales des travaux et au surmenage qui en résultait. D'ailleurs, la seule nouvelle de l'approche de la troupe qui entraînait alors en campagne contre les grands palenques de la région orientale ramène la plupart de ces déserteurs « à l'exception de trois nègres marrons invétérés »¹¹⁵. C'est dire qu'une faible minorité seulement avait opté délibérément pour la vie libre mais périlleuse dans les bois.

Pour la même période, un autre cas nous est connu où plusieurs esclaves d'une habitation s'étaient également enfuis pour échapper aux rigueurs de la roulaison. Mais ils revinrent eux aussi, au bout d'un certain temps, épouvantés à l'idée d'être traqués par la troupe en campagne. Ils n'avaient pas cherché - du moins s'en défendaient-ils - à établir des contacts avec les palenques des environs. Ils s'étaient tenus tout près de leur habitation d'origine sur les terres d'un proche de leur maître, lequel, un certain Antonio Cobàs, ajoutait foi à leurs déclarations¹¹⁶.

C'est donc que la fuite ne servait en maintes occasions qu'à éviter pour un temps les travaux par trop pénibles auxquels les esclaves de plantations étaient astreints. Dans tous les exemples que nous avons retenus jusqu'ici, on voit que les fuites trouvaient bien souvent leurs origines dans les contraintes dont étaient victimes les esclaves : conditions de travail ou mauvais traitements. Le départ en marronnage était-il partant déterminé exclusivement par des facteurs négatifs ? Nullement - le cas des esclaves de ville qui quittent le service de leur maître le prouverait aisément.

- Marronnage et promotion sociale

Les esclaves employés en ville, quoique moins soumis à la discipline et aux travaux pénibles, tentent également leur chance, on le sait, dans le grand « palenque urbain » pour reprendre l'expression de Pedro Deschamps-Chapeaux. Ces fugitifs, note Herkovits, sont même les esclaves plus favorisés¹¹⁷. Pourquoi ?

Certes, les motifs des départs que nous avons analysés pour les nègres de jardin pouvaient bien s'appliquer ici et là aux esclaves de ville, tant il est vrai que malgré le développement des classes, la condition servile est une. Leur évasion était pratique courante chaque fois que la semi-liberté dont ils jouissaient se trouvait brusquement

¹¹⁵ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 108 - N° 72. «Relaciones impresas de los donativos voluntarios hechos en Santiago de Cuba ». Voir communication de José Ferrer Hecheverría (4 avril 1816).

¹¹⁶ *Ibid.* Voir communication de Antonio Cobàs (5 avril 1816).

¹¹⁷ *L'Héritage du Noir, op. cit.*, p. 129.

68 LA LONGUE GUERRE DES NEGRES MARRONS DE CUBA

menacée par quelque caprice du maître ou par quelque mesure de ce dernier guidée par l'intérêt. Et il est même des cas où le maître plaçait l'esclave en maison de correction à la moindre incartade¹¹⁸. Et par dessus tout, il y avait cette terrible menace pour tout domestique d'être envoyé sur la plantation pour y expier ses crimes.

Aussi la fuite en ville ouvrait-elle des perspectives pour le moins séduisantes et elle pouvait correspondre à une véritable « promotion sociale » suivant l'expression de Yvan Debbasch. Et il en fut ainsi dès les premiers temps de la colonie pour les nègres domestiques que l'on louait ou qui travaillaient comme artisans pour le compte de leurs maîtres, comme le constatait déjà dans la deuxième moitié du XVI^e siècle l'Auditeur Câceres dont nous rappelons ici en partie l'ordonnance 54 :

« Et il advint souventes fois que lesdits nègres de maison au moment où une flotte va lever l'ancre, se cachent et même s'enfuient avec les habits qu'on leur donne à blanchir et autres effets qu'on leur donne à garder. Sachant bien que les passagers descendus à terre doivent s'en aller, ils font main basse, qui sur leurs habits, qui sur leurs outils et autres choses qu'on leur avait demandé de dégraisser ou d'astiquer entre autres choses malséantes »¹¹⁹.

Pour la première moitié du XIX^e siècle, la lecture du *Diario de La Habana* nous montre néanmoins que la désertion de l'esclave de ville pouvait se limiter à un simple changement de propriétaire, c'est du moins la version que certains maîtres tentent d'accréditer¹²⁰. Le fugitif pouvait en effet être mieux traité dans la maison qu'il avait choisie, en connaissance de cause ou peut-être exercer le métier pour lequel il avait quelque talent plus facilement que s'il était resté aux ordres de l'ancien maître. En réalité, comme partout ailleurs, dans les Antilles, la fuite allait conférer *de facto* le statut de libre au fugitif¹²¹. Au seul mot de liberté pour l'esclave, ce ne sont que réticences de la

¹¹⁸ Pedro Deschamps-Chapeaux, *Cimarrones urbanos*, *op. cit.*, p. 31.

¹¹⁹ «Ordenanzas» de Câceres, in Hortensia Pichardo, *Documentos*, *op. cit.*, p.12 («Ordenanza 54»).

¹²⁰ Dans le *Diario de la Habana* du 23 mai 1822, on lit l'avis de fuite suivant : «Esclave en fuite depuis 10 jours muni de deux papiers l'autorisant à changer de maître en date du 4 courant et l'autre du 8».

¹²¹ Jean Fouchard et Gabriel Debien, «Aspects de l'esclavage aux Antilles françaises: le petit marronage à Saint-Domingue autour du Cap (1790-1791)», *Cahiers des Amériques latines*, 1969, n°3, p. 64.

part des maîtres qui, bien entendu, répugnent à envisager la fuite de l'esclave sous l'angle de la quête absolue d'une émancipation.

Mais il est des désertions qui n'ont aucune raison apparente et des départs dont le motif n'est pas répertorié dans le catalogue des causes classiques du marronnage : Villaverde en a tiré un effet pittoresque dans la bouche d'un de ses personnages, le contremaître Moya :

« Ils vivent comme des fleurs : bien repus, bien vêtus, chacun avec jardin et cochon, beaucoup avec femme, ne travaillant que jusqu'au coucher du soleil et ne goûtant jamais du cuir, à l'inverse de ce qui se fait, comme j'ai vu, sur d'autres habitations. Peu de besogne les jours ouvrables et seulement deux ou trois heures le dimanche. Et hormis la période de la roulaison, tout le reste du temps leur appartient pour faire des paniers, gaver leurs cochons, sarcler leurs jardins, pendant les fêtes ils jouent du tambour le jour durant. Que veulent-ils de plus, ces vicieux ? »¹²².

Et pourtant, de cet éden, il s'en échappe régulièrement depuis toujours ! Ces désertions sans mobile apparent laissent l'observateur quelque peu perplexe ; nous recueillons par exemple cet avis de fuite d'une esclave domestique dans le *Diario de la Habana* du 12 mars 1826 :

« Dans la rue de Cuba N. et dans la maison du docteur monsieur Juan Pérez Delgado... on remettra, en plus du tarif convenu, une bonne gratification à celui qui donnera à connaître de façon certaine le lieu où se trouve une négresse créole du nom de Susana Uson qui s'est enfuie le 22 du mois d'octobre 1824. Elle est un peu rouge de peau, cheveux courts, petits yeux pétillants, de taille moyenne, bouche grande, lèvres minces, bonnes dents, sur la joue gauche, elle a une tache laissée par une cicatrice, elle est cagneuse, on sait qu'elle a donné le jour à un enfant »¹²³.

On ne lui reconnaissait aucun talent, ni de cuisinière, ni de lavandière, hormis qu'elle pouvait être bonne nourrice. Et là, justement, la cause de la fuite n'était-elle pas surtout la volonté pour la jeune mère d'éviter à son fils l'opprobre de la servitude ?

¹²² Cirilo Villaverde, *Cécilia Valdés, op. cit.*, p. 434.

¹²³ *Diario de la Habana, Domingo (de pasión) 12 de Marzo de 1826 ; voir « Parte económica ».*

5 - Marronnage et liberté

Est-il illégitime de penser que le désir de liberté a été l'une des causes majeures du marronnage ? L'esclave Dionisio, dans *Cecilia Valdés*, qui a vécu dans le « bien-être » nous le dit :

« Il n'y a de roses sans épines, comme le veut le proverbe. Je suis donc décidé à vivre libre du moment où je me suis enfui de la maison du maître. Je ne suis pas né pour être esclave toute ma vie. Non. Et pointant, j'ai été élevé au sein de la grandesse et je n'ai jamais manqué de rien... »¹²⁴.

Mais ce n'est peut-être ici que le cri de l'auteur, un auteur militant. Il est d'autres témoins privilégiés qui ont suivi les fugitifs dans les bois et les ont affrontés pour leur ravir une seconde fois leur liberté. Que disent-ils à ce propos ?

« Leur esprit s'échauffe et leur ignorance croît à l'idée qu'ils sont libres. Ils se prennent pour les maîtres des bêtes et des oiseaux et ils estiment partant qu'ils ne doivent pas être subordonnés à d'autres personnes. Ils savent que les blancs les ont achetés dans des comptoirs et par là même ils les regardent comme leurs plus grands ennemis et leur gardent dans le fond de leurs cœurs une haine telle qu'ils les extermineraient s'ils en avaient le moyen »^{125 126}.

Le texte était de 1797. Et plus tard, en 1812, sous la plume des Alcades de la Sainte-Hermandad de Santiago de Cuba, dans leurs *Représentations au sujet de la destruction des palenques*, nous pouvons lire encore :

« Cet être féroce que sa barbarie voue à la servitude se rend compte que ses intérêts sont perpétuellement entravés par ceux des blancs. De ce principe, il ressort que le nègre esclave cherche de temps à autre à briser la chaîne et rompre le frein qui l'assujettit à son maître ; et dès lors qu'il croit que les faibles complots qu'il a ourdis vont aboutir, il se livre à des actes des plus excessifs avec une hargne démesurée à la façon des cannibales » .

¹²⁴ Cirilo Villaverde, *Cecilia Valdés*, *op . cit.*, p. 538. A propos du marronnage des esclaves de ville, Herbert S. Klein, *Slavery in the Americas*, *op . cit.*, p. 160.

¹²⁵ A.G.I. Estado 8 , N° 4, document 18, Havana 2 de Mayo 1797. Lettre signée Phe. Josef de Cequeyra y León, Conde de Lagunillas.

¹²⁶ « Representación formada por los Alcaldes de la Santa-Hermandad » *in* Z. Danger Roll, *Los cimarrones de El Frijol*, *op . cit.*, p. 81.

Certes, on peut toujours tenter, sous l'angle philosophique, de mesurer le projet de liberté des fugitifs ou des captifs africains, comme le fait Rubén Silié qui soutient que «les nègres marrons s'opposèrent à l'exploitation à laquelle on les soumettait en tant que classe en soi sans aller jusqu'à le faire en tant que classe pour soi ». Et l'éminent historien dominicain d'ajouter que «les esclaves ne s'enfuyaient pas toujours parce qu'ils avaient une conscience de classe ou parce qu'ils en appelaient au principe de liberté »¹²⁷.

Toutefois, on ne saurait oublier, comme l'a fait remarquer l'historien portoricain Luis M. Diaz Soler, qu'à la fin du XVIII^e siècle, « l'évolution des idées, tant en Europe qu'en Amérique, fit naître de nouveaux espoirs de liberté chez les nègres esclaves »¹²⁸. C'est dire que, pour l'époque qui nous occupe, postérieure à la grande révolution nègre de Saint-Domingue, le marronnage à Cuba est un phénomène qui se développe au milieu des luttes contre la traite et lorsque de partout soufflent des vents de liberté générale pour les esclaves¹²⁹.

Il convient encore de souligner, à cet égard, que nombre de « bossais », ont été eux-mêmes bien souvent les premiers témoins des luttes opiniâtres menées par les croiseurs britanniques contre les négriers et autres forbans du commerce illicite¹³⁰. Sur terre, résultat de ces luttes, les captifs « émancipés » sont légion et la nouvelle de leur bonne fortune circule très vite dans le peuple des opprimés, en ville au moins, circonstance qui engendra une gêne considérable et pour l'ordre esclavagiste et pour l'ordre colonial lui-même¹³¹.

A moins de nier complètement l'impact grandissant de tous ces faits sur le devenir des luttes contre l'oppression esclavagiste, on doit admettre que les nègres esclaves aient cherché à être eux aussi les artisans de leur propre liberté. Même en dehors de toute influence

¹²⁷ Ruben Silié, *Economía, Esclavitud y Población*, op . cit., p. 89 (il cite à ce propos Georges Luckacs, *Histoire et conscience de classe*, Paris, 1968).

¹²⁸ Luis M. Diaz Soler, *Historia de la esclavitud...Puerto Rico*, op . cit., p. 210.

¹²⁹ Yvan Debbasch, si réticent à admettre cet idéal de liberté chez les marrons de Saint-Domingue au XVIII^e siècle, reconnaît qu'«au siècle suivant, avec le retentissement des idées philanthropiques sur le cheptel servile... la liberté aura une telle résonance pour les noirs qu'elle poussera à l'évasion et au marronnage». *Le Marronnage...*, op . cit., p. 1^o partie, p. 40.

¹³⁰ Nous sommes dès lors bien évidemment aux antipodes des idées soutenues par les colons antillais dans la période où un père Dutertre, souvent invoqué en l'espèce, pouvait nier toute velléité de liberté au sein du projet des marrons.

¹³¹ Josef Fontana, « El problema de los « emancipados » cubanos ante el consejo de Estado Espanol (1828) », in *Revista de la Biblioteca Nacional J. Martí*. Año 66 - 3ra. Epoca, vol. XVIII, Nú. 2. Mayo Agosto, 1975, La Habana, p. 89 et suiv.

extérieure, même en tenant pour nulle la diffusion des nouvelles du monde environnant, l'histoire des esclaves de Cuba comportait des exemples antérieurs de rébellion où marronnage et révoltes se combinaient harmonieusement et où il n'était point fait mystère des objectifs qui avaient été fixés¹³². Il nous appartient de rappeler ici tout particulièrement le très long mouvement de rébellion des esclaves des mines du Roi de Santiago del Prado qui éclate en 1724 et qui se termine comme on sait par l'octroi de la liberté à ces hommes ou à leurs descendants qui n'avaient pas craint de se mettre hors-la-loi pour résister à l'oppression¹³³.

Sans doute, les mauvais traitements les avaient-ils réduits à cette extrémité, comme le faisait ressortir en 1731 l'évêque Morell de Santa-Cruz envoyé auprès d'eux en négociateur jusque dans leur refuge dans les bois. Mais ce n'était pas tout. A entendre l'éminent ecclésiastique, « ils avaient la tête pleine de l'idée de liberté et tout autre proposition était accueillie par une volée de rires... »¹³⁴.

L'affaire, et son heureux dénouement pour les opprimés, ont-ils eu quelque répercussion au sein des masses serviles, au moins dans la région orientale ? Nul doute, puisqu'en 1819, l'exemple des révoltés des mines de Santiago del Prado sera évoqué par des chefs marrons particulièrement irréductibles, au cours d'une négociation avec les envoyés du gouverneur, à la grande surprise de ces derniers¹³⁵. Au cours de ces mêmes négociations, les chefs marrons surent mettre en avant leurs revendications essentielles, qui tenaient en deux mots : « Terre et liberté absolue »¹³⁶.

Ce n'était point donc le droit à une sorte de folle liberté dans les bois qui était exigé. Les marrons disaient bien haut leur volonté de vivre suivant leurs propres lois en dehors de la cité coloniale. Ils entendaient bien demeurer dans ce pays où ils avaient été déportés, eux ou leurs pères, et ils entendaient bien y exercer leur droit d'hommes libres hautement conquis par leur désertion.

¹³² Après la rébellion de José Antonio Aponte, en 1812, il n'était plus de doute pour personne que l'idée de liberté puisse mobiliser la masse des esclaves, José Luciano Franco, *La conspiration de Aponte, 1812*. La Habana, 1963.

¹³³ « Real Cédula » du 7 avril 1800 (Aranjuez), in A.N.C. Asuntos Políticos leg. 230, N° 18. Voir José Luciano Franco, *Las Minas de Santiago del Prado y la rebelión de los cobreros (1530-1800)*, La Habana 1975, *passim*.

¹³⁴ Informe del Obispo Morrel de Santa Cruz sobre la sublevación de Mineros de « El Cobre » in Hortensia Pichardo, *Documentas*, t. 1, *op. cit.*, p. 167.

¹³⁵ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 125. N° 12 - Ynforme del presbítero Juan Luis Manfugas al gobemador de Santiago de Cuba - 31 de julio de 1819.

¹³⁶ *Ibid.* Ynforme del presbítero Juan Luis Manfugas.

2 -*Nègres marrons réfugiés dans les bois*
Coll. CERC - Maison-Musée du Moule

Et s'ils réclamaient des terres, tout comme l'avait fait en 1795 le libre Nicolas Morales^{137 138}, c'est qu'ils ne voulaient à aucun prix et sous aucun type de contrat, comme ils surent le dire, travailler pour leurs anciens maîtres ou leurs semblables : en un mot, la propriété de la terre et la jouissance de la terre étaient, du moins, le croyaient-ils, la seule garantie véritable de leur liberté. En réalité, cette liberté passait par la destruction du système esclavagiste tout entier. Le problème est donc de savoir si, par leur constance et si par leurs luttes opiniâtres, fugitifs et marrons ont pu constituer objectivement un véritable ferment de dissolution de ce système. On y reviendra.

La masse des fugitifs s'est partagée en deux groupes. Ainsi, au petit marronnage des villes qui vient renforcer le nombre des libres de couleur, lesquels constituent bien vite l'essentiel des gens de métier en zone urbaine au détriment des petits blancs, s'oppose le grand marronnage dans les bois, en marge des défrichements qui marquent la frontière de la colonie — grand marronnage qui est à l'origine d'une manière de peuplement en rupture plus ou moins complète, suivant la zone, avec la société esclavagiste¹³⁹.

¹³⁷ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 5, N° 39. On notera que la revendication agraire était l'un des points de la conspiration qui rassemblait également des éléments de la petite paysannerie blanche pauvre de la région orientale

¹³⁸ Comme le déplorait José Antonio Saco, *Memoria sobre la vagancia en la isla de Cuba*, *op. cit.* p. 23 et p. 58 et suiv.

¹³⁹ Il y eut une troisième possibilité, plus marginale, qui était offerte par la mer, voir Pedro Deschamps-Chapeaux, *Cimarrones Urbanos*, *op. cit.*, cit. p. 33. On voulait gagner des terres de liberté, Haïti pour les marrons de la région orientale. A l'époque qui nous occupe, les chasseurs d'esclaves signalent régulièrement le vol de barques par les marrons qui vivent dans les bois. Voir Francisco Estévez, *Diario... op. cit.*, p. 137. Dans les premiers temps de la colonie, on signale les contacts des marrons avec corsaires et pirates, Herbert S. Klein, *Slavery in the Americas*, *op. cit.*, p. 69 — Note 42. On trouve encore quelques cas au début du XIX^e siècle. *Vide infra*, Chap. 5. Vers le milieu du XIX^e siècle, les esclaves fugitifs qui gagnent l'étranger sont légion. A cet égard, voir A.H.N., Estado leg. 8039, Lettre du consul espagnol de Boston à la Secrétaire d'Etat : « N. York, 10 de Septiembre 1844. Al Excmo. Sr. Pre. Sect. De Estado. El enviado Extraordo. Y Ministro Po. De S.M.: «Les évasions d'esclaves auxquelles se prêtent les capitaines américains s'effectuent très bien en raison du prix élevé demandé pour le voyage ou en raison de la contribution qu'offrent les abolitionnistes. Ils ne laisseront pas d'être fréquents si l'on en juge par le nombre important de mulâtres que l'on croise dans les rues et qui parlent espagnol » A titre de comparaison, Jean Fouchard, *Les marrons de la liberté op. cit.*, p. 424. Pour Puerto-Rico, Cayetano Coll y Toste, *Historia de la esclavitud en Puerto Rico*, San Juan San Juan de Puerto-Rico, Sociedad de Autores Puertorriquenos, 1972, p. 165.

La liberté dans les bois : géographie et démographie du grand marronnage

La loi espagnole instituait une différence fondamentale entre marrons solitaires - *simples* - et marrons en bande - *apalencados* - avec refuge connu. Ainsi, la réunion de quatre ou cinq marrons ne pouvait être tenue pour une association de malfaiteurs. Sans doute s'agissait-il ici de ceux qui, formant de menues troupes, étaient sans ni lieu ni feu, « puisque, stipulait-on, ils ne causaient de frayeur à quiconque... »¹. Plus encore, on ne devait considérer comme marrons avérés que les fugitifs trouvés à plus de trois lieues de la maison des maîtres ou bien à plus d'une lieue et demie des champs des habitations².

Ces propositions formulées avec beaucoup de sagacité par les grands propriétaires de l'île et retenues par le législateur espagnol³ montrent assez que l'on avait voulu établir des degrés dans le marronnage et que l'on s'était gardé d'instituer *a priori* un rapport étroit entre le départ en marronnage et la constitution de bandes de rebelles en armes. A l'intérêt bien compris, au calcul même, on liait aussi la logique : les propriétaires estimaient en effet que les marrons solitaires étaient extrêmement vulnérables⁴. Au reste, ne s'agissait-il

¹ « Arancel de captura de negros apalencados, art. 7 », in Fernando Ortiz, *Los negros esclavos*, *op. cit.*, (apendice) p. 421.

² *Ibid.*, p. 416, « Reglamento de cimarrones reformado por Real Cedula de 17 de Febrero de 1820 y Real Orden de 22 de Abril de 1822 ».

³ On y reviendra : *Infra*, II^{ème} partie, chapitre 1.

⁴ A titre de comparaison, voir Yvan. Debbasch, *Le marronnage ... op. cit.*, conclusion p. 193 note 5: Lettre de Vallière Tascher du 11 février 1775 (Archiv. Colo. Franç. 394 t. III V). Point de vue des maîtres, on le voit. Celui des marrons solitaires est radicalement différent : Voir tout particulièrement celui de Estebân Montejo dans *Cimarrôn*, de Miguel Bamet, *op. cit.*,. Pour la période qui nous occupe, on peut citer l'exemple du marron Julian de l'engin à sucre *El Jobo* « qui vivait depuis 37 ans dans les bois » et qui prit très tôt le parti d'abandonner la bande qui l'avait recueilli « pour éviter, disait-il, d'être à tout moment surpris dans la mesure où trop de marrons réunis laissent toujours des traces » : *Diario*, *op. cit.*, p. 111.

pas surtout à leurs yeux de vagabonds que l'on pouvait toujours récupérer en raison même des motifs parfois futiles de leur fugue ?

Ce que l'on appréhendait par-dessus tout - la législation coloniale espagnole le prouve, et qui est en fait une circonstance aggravante de la désertion de l'esclave - c'est bien l'attroupement des fugitifs, l'organisation de bandes armées contre lesquelles il fallait employer les moyens les plus rigoureux, sans compassion aucune⁵. De fait, la bande n'était pas seulement un pôle d'attraction pour nombre d'esclaves qui, sans son existence, on l'a vu, n'auraient guère été enclins à affronter les risques nombreux que comportait dès les premiers jours toute évasion. Elle constituait aussi une menace de tous les instants pour les maîtres ou les cadres des habitations⁶. Et l'on sait qu'à Cuba l'une des terreurs constantes de la classe des propriétaires fut la création en quelque part de l'île d'un palenque gigantesque, refuge invincible, « semblable à celui qu'en dépit de leur grande efficacité les Anglais n'ont pu détruire dans P île de la Jamaïque pour n'en avoir pas eu le temps ni pris les mesures opportunes », rappelait-on en 1819⁷.

Ce type de palenque qui n'a pas existé, ce semble, en terre cubaine, représente néanmoins l'un des fantasmes qui a perpétuellement hanté la conscience des esclavagistes, s'agissant du problème noir. Il eût été extrêmement maladroit, et au demeurant impossible pour les nègres marrons, de concentrer toutes leurs forces en un seul point d'une île qui, au contraire de la Jamaïque, est très longue et dont, par ailleurs, la largeur est, en contrepartie inférieure à 40 km en certains endroits⁸.

⁵ Voir «Reglamento de Cimarrones... » (20 de diciembre de 1796; Parte Primera - que trata de los Apalencados art. 1 et art. 2,) in Fernando Ortiz, *Los negros esclavos, op. cit.*, p. 416. cf. note 2.

⁶ «On voit en parcourant les annales des Antilles, écrit Schoelcher, que les marrons réunis en bande, lurent à toutes les époques, pour le repos du maître, des ennemis dangereux, quelquefois cruels, toujours habiles et redoutables ». *Des Colonies Françaises, op. cit.*, p. 103.

⁷ A.N.C. Real Consulado, leg. 141 N° 6934. Lettre du Capitaine de Cayajabos 1819.

⁸ Ainsi, lorsque l'insurrection cubaine de 1868-1878 éclate dans les régions orientales, les stratèges espagnols ne tardèrent pas à circonscrire le territoire tenu par les « Mambis » et à tenter de l'isoler en établissant une véritable frontière entre la zone des opérations et le reste du pays : c'est la fameuse « Trocha de Júcaro a Morón ». L'affaire eût été encore plus facile contre des marrons infiniment moins organisés que les troupes de l'Armée de Libération cubaine. Voir notamment : Ramiro Guerra, *Guerra de los 10 años*, La Habana, Ed. Ciencias Sociales 1972, t. 2, p. 45, 128, 250, 261. (l'ouvrage est de 1950-52).

En réalité, il y eut au long du XIX^e siècle, éparpillement des refuges de marrons sur toute l'étendue du territoire cubain, avec une prédilection marquée pour les zones montagneuses, le long des cours d'eau notamment. Et l'on peut tout au plus, comme l'a montré Francisco Pérez de la Riva, établir un hiatus entre les palenques des régions occidentales et ceux des régions orientales⁹.

Ici, comme dans les autres îles de la Caraïbe, cette prolifération des communautés de marrons reste liée au degré d'avance des cultures : elle est en effet inversement proportionnelle au progrès des espaces cultivés sur les étendues en bois-debout¹⁰. Dès lors, il n'est pas illégitime de poser que dans le cas cubain, il a véritablement existé, en marge de la colonisation officielle, un type d'implantation humaine parallèle, osons dire complémentaire, en tout cas rivale¹¹, au gré de cette liberté hautement conquise dans les bois par des marrons opiniâtres et pour lesquels, on le verra, tout recensement fut impossible.

Ainsi, en tenant compte justement des zones de colonisation légale, de la géographie des cultures mais aussi du relief et des régions naturelles de l'île, croyons-nous pouvoir distinguer trois grandes zones d'implantation des communautés marronnes. Soit :

I - Zone occidentale :

A - La Vuelta Abajo qui correspond à la province de Pinar del Rio.

B - L'ensemble Havane - Matanzas.

II - Zone centrale

A - Région de Las Villas, entre Cienfuegos et Sancti Spiritus.

B - Région de Camagüey, l'actuelle Province de Camagüey

III - Zone orientale :

- Le vaste ensemble montagneux où s'élève *la Sierra Maestra* dans la Province Orientale ainsi désignée de 1878 à 1975.

⁹ Francisco Pérez de la Riva, *La Habitación rural, op. cit.*, p. 22 : « les uns plus rudimentaires dans la mesure où les nègres étaient soumis à une stricte vigilance, les autres plus achevés en raison de l'abandon dont pâtissait les grands domaines laissés aux mains de contre-maîtres et, où de conserve avec ces derniers, les esclaves tenaient commerce avec les nègres marrons. »

¹⁰ Yvan Debbasch : *Le marronnage, op. cit.*, 1^o partie 1961 p. 67. « Dans cette œuvre jamais achevée de conquête du sol, ce qui compte en matière de refuge, c'est le défrichement... »

¹¹ *Vide infra*, Chapitre 5

Carte 1
Géographie du grand marronnage à Cuba au XIX^e siècle

1 - Les marrons de la zone occidentale

A - La « Vuelta Abajo »

Pour la vaste zone située à l'ouest de La Havane, la Vuelta Abajo, c'est bien naturellement que les bandes d'esclaves marrons s'étaient installées dans les massifs montagneux de la cordillère occidentale :

«Nul n'ignore, écrivait en 1815 le capitaine don José Garcilaso de la Vega, que depuis le district de Cayajabos jusqu'au Cap à l'ouest (Cap San Antonio), il y a une chaîne de montagnes au nord qui peut servir d'asile à toutes sortes de malandrins comme il en est effectivement aujourd'hui pour une infinité de nègres marrons qui s'y sont habitués depuis plus de six ans avec femmes et enfants et qui ne sont pas loin de proclamer leur indépendance »¹².

Et ce capitaine de district d'insister tout particulièrement sur les monts que l'on appelait *Los Campanarios*, *Las Cabezadas del Rio San Cristóbal*, *Las Guacamayas*, d'où descendaient des bandes de marrons qui semaient l'épouvante non seulement dans les caféières à flanc de montagne, mais encore dans les établissements, hattes, distilleries et sucreries notamment, de la côte nord¹³.

En octobre 1822, l'étendue du domaine des marrons, autant que l'importance que revêtait alors le phénomène du marronnage étaient encore signalées par le Capitaine Général lui-même, Dionisio Vives, qui, dans une correspondance aux membres du Consulat Royal, rappelait que « ses prédécesseurs avaient pris des mesures pour protéger les vies et les propriétés des habitants dans les mornes sans pouvoir pour autant mettre un terme aux incursions des nègres marrons qui avaient leurs refuges en des lieux des plus escarpés de la cordillère qui s'étend depuis les sierras de Cuzco, Animas, Manatiales, Penablanca, Pan de Guayabôn, Sumidero, jusqu'à Guane del Sur... »¹⁴.

¹² A.N.C. Real Consulado, Junta de Fomento, Leg. 141 N° 6934 «*Negociado de Cimarrones*, exp. N° 1099 sobre la destrucción de palenques en las sierras de la Vuelta Abajo». Lettre du capitaine de Cayajabos du 30 janvier 1814 au Consulat Royal

¹³ *Ibid. id.*

¹⁴ *Ibid.* leg. 150, N° 7427. Lettre du 16 octobre 1822.

Enfin, le milieu du siècle approchant, l'itinéraire de la brigade du fameux «rancheador» Francisco Estévez (1837-1842) nous apprend que dans toute la Vuelta Abajo, il n'est point de monts, de grands bois ou de cavernes, qui n'aient été le refuge ou la cachette d'une bande de marrons¹⁵.

Suivant toutes ces indications, il faut admettre que les esclaves fugitifs avaient établi leurs palenques ou encore « rancherías » tout au long de ce véritable labyrinthe¹⁶ que constituaient les sierras de *Los Organos* et de *El Rosario*, d'ouest en est¹⁷.

Soit, principalement les hauteurs que nous mentionnons dans le tableau ci-après :

¹⁵ Francisco Estévez, *Diario, op. cit., passim* ; *vide infra*, dans ce même chapitre, tableau 2.

¹⁶ Jacobo de la Pezuela, *Diccionario geografico, estadistico, histórico de la isla de Cuba*. (1863) Madrid, Mellado 1863-66, 1.1, p. 82.

A propos de la seule « Sierra del Rosario », l'auteur écrit : « Dans l'impossibilité de rapporter le nom de toutes les nombreuses sierras et collines de ce territoire, nous n'avons mentionné que les plus importantes.. ».

¹⁷ L'un des meilleurs guides pour les années 1830-40 est l'ouvrage tout d'observation sociologique et géographique de Cirilo Villaverde, *Excursion a la Vueltabajo* (déjà cité). Pareillement, pour la 2^{ème} décennie du siècle, les *Cartas* du Révérend Abiel Abbot sont d'un grand prix pour la connaissance de la campagne autour de Cayajabos ou de San Marcos.

Pour la mise en place de cette géographie du marronnage, nous utilisons aussi des ouvrages modernes :

- *La Geografía de Cuba* de Antonio Núñez Jiménez, La Havane, Lex 1958, p. 104-115 pour la Sierra de los Organos et p.115-116 pour la Sierra de Rosario,

- *Y Atlas Nacional de Cuba*, La Habana, 1967. Carte p. 5 (Provincia de Pinar del Rio, Echelle 1/750.000)

- Les études de géographie historique de Juan Pérez de la Riva qui sont recueillies dans *El Barracôn y otros ensayos, op. cit.*, comme « La población de la Sierra del Rosario », p. 342, et « Très Siglos de historia de un latifundio, Puercos Gordos y el Salado », p. 109.

Tableau I

SIERRAS	PICS, COLLINES, VALLES	ALTITUDE	VILLES ET BOURGS VOISINS
Sierra de los Organos	- Cerros de Guane - Sumidero - Resolladero Vinales	Entre 300 m. et 500 m. (523 m. Pico Grande)	Mantua (N) Consolaci3n del Norte Sumidero Guane (S) Consolaci3n S
Sierra de Rosario	Pan de Guyab3n - Guacamayas et Corojal - (Sierra de Arcos) (Sierra de Guira) - Sierra de la Perdiz - La Loma alta. La Loma de la Daguilla - Campanario. -Loma del Jobo - L. de Sn Crist3bal - La escopeta - Sierra del Toro -Vigia, Juan Ganga - El Mogote, - Naranja dulce -Loma de came vaca	728 m. entre 500 m. et 600 m.	Las Pozas Bahia-Honda San Diego de N3nez Cabanas Sn Diego de los Banos Santa Cruz Sn Crist3bal (S) Candelaria ,, Quiebra. Hacha Guanajay (N) Cayajabos (Centre) San Marcos. Las Mangas Puerta de la Guira (S)
	Pena blanca. La loma del Mulo. La Pelada - Rubin (Rubi). La Gobemadora, San Miguel)		

Cependant, il faut bien dire que nombre de bandes de marrons bien connues pour leurs incursions dans les habitations de la Vuelta Abajo étaient également établies dans le dédale des mangles de la côte sud où il n'était point de mouillages¹⁸. Elles y avaient édifié de véritables villages lacustres que les chasseurs flanqués de leurs chiens avaient toutes les peines du monde à localiser, et même à approcher¹⁹. Pareillement, l'extrême pointe de l'île en-deçà et au-delà de Guane semble avoir été une zone de repli appréciable pour tous ceux qui voulaient échapper à la poursuite des forces de répression²⁰. On y reviendra.

Comme partout dans l'île de Cuba, cette prolifération des refuges des nègres marrons est à mettre en parallèle avec l'essor de l'économie de plantation à la fin du **XVII**^e siècle, remarquable dans toute la grande zone occidentale²¹. La multiplication des bandes de fugitifs correspondrait plus précisément à l'extension des zones de culture à l'ouest de la Havane sous l'impulsion notamment des caféières des réfugiés français de Saint-Domingue et de Louisiane. La permanence de « vegas » de tabac, exploitations plus anciennes, et qui utilisaient également des esclaves, n'était pas indifférente à cette recrudescence du marronnage²². Le fait remarquable, ici, est évidemment l'étroite imbrication des zones de cultures et des zones de marronnage, et partant deux types de colonisation parallèle comme nous le verrons également pour le Département oriental²³ *.

¹⁸ Cirilo Villaverde a signalé, dans la préface du *Diario* de Francisco Estévez, qu'il en était ainsi pour toute la côte méridionale particulièrement inaccessible de Batabano à Dayaniguas », *op. cit.*, p. 15.

¹⁹ Voir *Diario, op. cit.*, p. 101., note de Francisco Estévez le 24 mars 1838.

²⁰ A.N.C. Real Consulado leg. 141 N° 6921 : « Expediente sobre la existencia de un palenque en la jurisdicción de Filipinas. Auxilios que se ofrecen al Gobierno para destruirlo » (1810). Voir également A.N.C. Real Consulado leg. 150 N° 7416. Lettre du 27 février 1822 du Capitaine Général Mahi.

²¹ Voir Juan Pérez de la Riva, *La Población de la Sierra del Rosario*, Pinar del Rio (Cuba), in *El Barracón, op. cit.*, p. 342.

²² Un document de 1820 nous montre que sur l'étendue qui va de Palacios et de San Diego de Banos à Guane et qui correspondrait à peu près à la nouvelle « Tenencia de Gobierno » de Filipinas (environ la moitié de l'actuel territoire de la province de Pinar del Rio) il y avait 184 habitations, 61 domaines d'élevage, 508 plantations de tabac avec esclaves et 584 sans esclaves. Voir A.N.C. Real Consulado, leg. 141 N° 6934.

²³ Voir les observations du géographe Juan Pérez de la Riva, qui montre que les habitants de la région de la zone de Rosario en question étaient des descendants de beaucoup de ceux qui vivaient autrefois sur les plantations caféières et dans les refuges de nègres marrons. In « La Población de la Sierra del Rosario ». *op. cit.* p. 343.

Cependant, malgré l'expansion des habitations sucrières et caféières dans cette région, il restait encore d'immenses zones de forêts vierges, comme le constatait le voyageur Abiel Abbot en avril 1828²⁴, et qui se prêtaient admirablement à l'installation clandestine des marrons²⁵. La raison fondamentale de cet état de choses en était simple : les établissements traditionnels d'élevage extensif de l'endroit, « Hatos » et « Corrales » - tout en savanes et en bois-debout — résistaient assez bien aux progrès de l'économie de plantation, constituant par là-même ce que Juan Pérez de la Riva appelait avec raison un « défi à la nouvelle organisation capitaliste de l'agriculture »²⁶.

Plus encore, des facteurs d'ordre technique, la dégradation des sols de montagne, la funeste routine des exploitants²⁷ ou l'oisiveté sinon la duplicité des contremaîtres²⁸ tout autant que des facteurs d'ordre conjoncturel, l'expulsion d'un nombre appréciable de colons français²⁹ et plus tard la crise du café cubain, entraînèrent la ruine de nombre d'établissements qui avaient contribué à la mise en valeur de la région. Ironie du sort, certaines caféières à demi-abandonnées étaient devenues de véritables repaires de nègres marrons³⁰ !

Aussi, tout au long de la première moitié du XIX^e siècle la vaste région qui correspond à l'actuelle province de Pinar del Rio, constituait-elle un territoire à peu près vide d'hommes malgré les efforts de l'administration coloniale qui avait fait du bourg de Filipinas la résidence d'un lieutenant de gouverneur et malgré la

²⁴ Abiel Abbot, *Cartas, op. cit.* p. 265 et suivantes.

²⁵ L'existence de cette « forêt primitive » a été soulignée par Villaverde in « Advertencia » au *Diario* de Francisco Estévez, p. 67. Par ailleurs, p. 177, il rappelle que la brigade d'Estévez dut solliciter la permission du comte de la Réunion pour parcourir les immenses terres en bois-debout qui lui appartenaient.

²⁶ Juan Pérez de la Riva, «Très Siglos de Historia de un latifundio, Puercos Gordos y el Salado», in *El Barracón, op. cit.* p. 109.

²⁷ Fait dénoncé par Villaverde, *Excursion a Vueltabajo, op. cit.* p. 14.

²⁸ Pour la zone de Cayajabos, un cas remarquable a été signalé par Abiel Abbot : « En provenance de Santa Susana, nous entrâmes dans une habitation où le gérant laissait sans soins les caféiers pour s'adonner au dressage, à grande échelle, de coqs de combat... » *Cartas, op. cit.* p. 265 (Carta XLVI - abril 25 de 1828).

Elle fut massive pour les colons français établis en zone occidentale. Plusieurs de leurs exploitations avaient été saccagées par des bandes de fâcheux en 1809. Voir, entre autres, Alain Yacou, *L'Emigration à Cuba des colons français de Saint-Domingue au cours de la Révolution*. Thèse de doctorat 111^e cycle, Université de Bordeaux III, 1975, IV^o partie, chapitre 2, p. 448-503.

³⁰ Voir à ce sujet les observations de Francisco Estévez, *Diario, op. cit.* p. 71.

création de nouveaux bourgs comme Santa-Cruz ou Los Palacios³¹. Comme le rappelait le géographe Juan Pérez de la Riva, « quand on étudie les documents topographiques du XIX^e siècle, en particulier la carte de Vives (1820-1825) et celle de Pichardo de 1856, notre attention est attirée par l'existence d'un grand désert humain qui s'étend à l'ouest depuis San Diego jusqu'à Mangas »³².

Dans ces conditions, le domaine laissé aux marrons dans la Vuelta Abajo était très vaste. Aussi, la localisation des refuges et la composition numérique des bandes furent-elle autant d'énigmes que les administrateurs s'emploieront à résoudre sans jamais y parvenir pleinement.

- Démographie des bandes de marrons et sites de leurs refuges

Les toutes premières informations que l'on possédait sur l'état des bandes étaient fournies généralement par les plaintes des propriétaires ou des contremaîtres des habitations qui avaient eu à pâtir des excès des marrons. Ces doléances émises dans des moments de désarroi comportent beaucoup d'imprécisions. Les chasseurs d'esclaves, alertés, s'en plaignaient depuis toujours³³. Néanmoins, des informations dignes de foi - ou presque - pouvaient être rapportées par des esclaves réputés fidèles que les maîtres mandent en espions dans les refuges de marrons. La pratique en était courante dans toute l'île. Le risque, c'est que ces esclaves pouvaient servir tout aussi bien l'une ou l'autre causes. Ce recours n'était d'ailleurs pas un expédient toujours très viable. Les marrons se méfiaient systématiquement des recrues de fraîche date et *a fortiori* des esclaves porteurs de propositions flatteuses de leurs maîtres et qui venaient prendre langue avec eux³⁴.

³¹ Levi Marrero, *Geografía de Cuba*, La Habana, Edit.Minerval951, p. 416 : « Guane fut fondé à la fin du XVIII^e siècle, sous le nom de Filipinas, pour être le chef-lieu d'une nouvelle circonscription créée pour le gouvernement des habitants dont le nombre allait diminuant dans la Vueltabajo ». Voir également à ce sujet Antonio Núñez Jiménez, *Geografía de Cuba, op. cit.*, p.373.

³² *El Barracôn, op. cit.* p. 109.

³³ Voir A.G.I., Estado, leg 8, document 4. « Reflexiones formadas para el mejor regimen de los comisarios de la Santa Hermandad, beneficio de los Hacendados, y vecinos de esta jurisdiccion, y proporcionada exaccion de las capturas de negros fixgitivos ».

³⁴ Ces émissaires ou ces espions risquaient leur tête. Voir par exemple, le témoignage de l'esclave Narciso dépêché auprès des nègres marrons par le Marquis de Casa Ramos de la Fidelidad : « Comme ils savaient que j'étais un espion à la solde de mon maître, ils me demandèrent de déguerpir si je ne

Les capitaines de districts, chargés de police rurale, présentaient généralement des rapports détaillés et précis sur les marrons qui sillonnaient la « Vueltabajo ». Mais jusqu'à la date de 1842, ils ne pouvaient guère sortir de leur propre circonscription même pour alerter leur homologue de la circonscription voisine ou poursuivre les marrons jusque dans leur repaire³⁵. De là, une information tronquée qui ne contribuait pas toujours à lever bien des équivoques.

Les membres du Consulat Royal qui ont dès 1796³⁶ la haute main sur l'organisation de la répression des marrons sont bien conscients de toutes ces failles. Aussi entreprennent-ils de mener une enquête sur toute l'étendue de la Vuelta Abajo au début de 1819, c'est-à-dire à la veille des grandes campagnes que l'on avait projetées pour l'éradication des marrons. Sur leur demande expresse, le lieutenant de gouverneur de Filipinas, à l'extrême pointe occidentale de l'île, fit procéder aux vérifications requises dans ces contrées quelque peu marginales qui correspondaient aux districts de Guane, Mantua, Baja, Consolación del Sur, Consolación del Norte³⁷. Ils auront aussi recours aux services de l'influent marquis de Casa Ramos de la Fidelidad qui s'acquittera de sa mission avec la plus grande application³⁸.

Enfin, des informations complémentaires pour des districts situés dans la partie qui correspond à la Sierra de Rosario parviendront également à la même époque au Consulat Royal non seulement par l'intermédiaire du capitaine de Cayajabos, mais encore par celle de

voulais pas être mis à mort sur-le-champ, déclara-t-il... », A.N.C. Real Consulado, leg. 141, n° 6934, Lettre du 3 mars 1819, du marquis. La même mésaventure survint en 1822 à un autre esclave aux ordres du sous-lieutenant Rodriguez, chargé de réduire des marrons : « Lorsqu'il arriva à leur refuge, les nègres marrons l'attendaient pour le garroter... », A.N.C. Consulado, leg. 150 N° 7416, Lettre du 11 janvier 1822.

³⁵ Voir « Instrucciones de pedáneos », in Fernando Ortiz, *Los negros esclavos*, *op. cit.* apéndice, p. 450.

³⁶ A ce sujet, *Vide infra*, II^o Partie — Chapitre 1.

³⁷ A.N.C. Real Consulado, leg. 141 N° 6934. « Circular remitida en la fha. que se expresa a las fuerzas pedáneas de los partidos Mantua, Baja y Consolación del Norte. Pinar del Rio 28 de febrero de 1819... ». Oficio reservado en la misma fecha al comandante del part^o de Guane. Voir également « Junta de Gobierno del Real Consulado, havida el Miércoles 3 de febrero de 1819... ».

³⁸ *Ibid.*, *id.* Lettre du 3 mars 1819 du Marquis au Consulat Royal: « Je me dois de vous marquer que, pour honorer la tâche que vous m'aviez assignée par votre pli en date du 3 février 1819, s'agissant de l'existence de refuges de marrons dans les momes de San Cristobal et autres parages, j'ai parcouru durant près d'un mois tout le district de Cayajabos jusqu'au Cap San Antonio à l'extrême pointe de la partie occidentale de l'île, recueillant partout des témoignages dignes de foi sur leurs méfaits... ».

« commissionnés », c'est-à-dire des chasseurs d'esclaves dûment mandatés pour opérer sur un territoire précis ou contre une bande donnée³⁹. Malgré tout, ces enquêtes diligentes ne donneront pas toujours les résultats escomptés, quand elles ne mettront pas en relief le caractère erroné des critères employés par les différents informateurs, pour analyser la situation et formuler leurs observations. Ainsi, à propos du nombre des marrons qui évoluaient dans la région, ce sont les plus grandes incertitudes. En janvier 1819, le capitaine de Cayajabos avançait une première estimation : « Je puis vous assurer, écrivait-il au capitaine général, qu'entre le district de Cayajabos et le cap de San Antonio, il existe plus de cinq cents marrons répartis en bandes... »⁴⁰.

S'agissait-il d'une moyenne raisonnable ? D'autres, en tout cas, tenteront de réduire ces chiffres. C'est la tendance que nous pouvons déceler notamment sous la plume du lieutenant de gouverneur de Filipinas, Don José Aguilar, qui mettait en avant les rapports que lui avaient adressés les capitaines de districts placés sous son autorité. Aucun d'eux ne signalait l'existence d'ajoupas (*rancherías*) de marrons dans toute l'étendue de la circonscription dont ils avaient la charge. Pas la moindre trace de fugitifs dans les bois, assurait le capitaine de Baja qui tenait ses informations de tiers, sans plus⁴¹ ! Par contre, le zélé capitaine de Guane était plus explicite. Il avait reçu la circulaire du 25 février 1819 de son supérieur hiérarchique et il s'était mis à l'ouvrage sans plus attendre : en premier lieu, il avait dès le 2 mars dépêché son lieutenant, Don José Bazo, avec huit hommes aux abords des habitations *Los Remates* et *La Jareta* où la présence des marrons étaient à craindre. Ce dernier était revenu après quatre jours de marche « sans en avoir trouvé la moindre trace ». Il avait parcouru avec ses gens toute la côte et les bois, empruntant parfois même des embarcations de pêcheurs, « les sentiers sur la côte nord étant impraticables ». En vain : il n'était trace ni même de nouvelles du refuge dont on lui avait fait part officiellement. Bref, « pas un seul nègre n'avait été aperçu »⁴².

En réalité, ces faits sont douteux et la question qui se pose ici est de savoir si les rapports de ces capitaines commis à la police rurale

³⁹ A.N.C. Real Consulado, leg. 141 N° 6934.. Voir notamment les lettres de Dn José de Jesús Beltrán, Alcade de la Santa Hermandad, transmise par le Capitaine Général en avril et en juin 1819, aux membres du Consulat Royal.

⁴⁰ *Ibid*, lettre du 30 janvier 1819 du Capitaine de Cayajabos, José Garcilaso de la Vega.

⁴¹ *Ibid*. Lettre du 9 mai 1819. Contestación del Capitán de Baja....

⁴² *Ibid*. Contestación del de Guane.

n'étaient pas avant tout une manière d'apologie de leur propre gestion ! Par ailleurs, ils avaient beau protester de leur patriotisme - le capitaine de Guane en particulier se disant prêt avec ses gens à donner sa vie pour le roi et la patrie, en l'occurrence - tout le monde trouvait-il pour autant son compte dans la liquidation des bandes de marrons ? Là, nous semble-t-il, est la question⁴³.

Néanmoins, le lieutenant de gouverneur de Filipinas avait eu recours également aux services des brigades de deux fameux chasseurs d'esclaves, Don Ramôn Machin et Don Valentin Pâez lesquels avaient passé au peigne fin les sierras de la région occidentale et tout particulièrement, soulignait-on, celles que le capitaine de Cayajabos signalait comme des repaires obligés des bandes dont on redoutait les méfaits⁴⁴. L'opération avait duré 20 jours pour le premier et 56 jours pour le second, « étant donné l'opiniâtreté prodigieuse qui est propre aux marrons ». Le résultat : « Ils n'en virent aucun alors qu'ils avaient inspecté tous les recoins des sierras indiquées que l'on tenait pour le plus sûr repaire de nègres marrons »⁴⁵.

La vérité, c'est que les bandes de marrons s'étaient simplement dérobées à la vue des fameux chasseurs d'esclaves⁴⁶. Ces derniers n'avaient-ils pas d'ailleurs occupé ou repéré plusieurs refuges parfaitement abandonnés par leurs occupants, dans la Sierra de Rosario notamment⁴⁷ ? Mis en éveil par tout ce remue-ménage, avertis par des guetteurs et des espions à leur solde, les marrons ne s'étaient-ils pas tout simplement repliés en bon ordre avec toute l'habileté qu'on leur reconnaissait par des chemins de retraite connus d'eux seuls en pleine montagne ou dans les mangles inhospitalières, sous la conduite de chefs émérites ?

⁴³ *Infra*, chap. 4, Activités économiques .. des marrons.

⁴⁴ A.N.C. Real Consulado leg. 141 N° 6934. «Parte que dirige Dn. Ramôn Machin c⁶*, de una de las partidas destinadas a la persecuciôn de negros apalencados en las serranias al Sor. Ten^{te}. de Gob. de la juridic. Gefe de las operaciones. Cuenta y distribuciôn q. formo yo Dn. Valentin Pâez de lo debengado en los dias q. he invertido en la comiciôn q. me confirmé el Sr. Teniente de Gobemador de este distrito pa. la persecuciôn de negros cimarrones apalencados en las serranias de esta parte de sotavento ».

⁴⁵ *Ibid. id.* Rapports de R. Machin et V. Pâez, voir note 44.

⁴⁶ Nous rappelons ici l'existence d'un véritable dédale de galeries souterraines s'étendant sur plus de 18 km, que le géographe Antonio Núñez Jiménez a baptisé « gran cavema de San Tomâs » dans les hauteurs du nom de « Serrania de Quemado, el mâs grande de la América Latina », in *Geografia, op. cit.*, p. 109.

⁴⁷ *Vide infra*, tableau 2, Etat des bandes et des refuges entre 1819 et 1833.

Par là même, on comprend qu'il était extrêmement difficile d'établir un état numérique des bandes de marrons de l'endroit qui pût faire autorité. Au vrai, les estimations des uns et des autres allaient être récusées sur un plan tout méthodologique par le marquis de Casa Ramos de la Fidelidad. Il s'était livré - nous l'avons vu par anticipation, - à une enquête sérieuse sur la question, « interrogeant une infinité de personnes », comme il l'assurait lui-même, dépêchant même sur les traces des marrons son fidèle Narciso - un esclave - qui faillit bien y laisser la vie. Peine perdue, il le reconnaissait lui-même, « s'agissant du nombre de ceux qui pouvaient s'évanouir dans ces fieffés repaires, on ne pouvait avoir d'estimation fiable ni même approximative... »⁴⁸. Tout au plus pouvait-il avancer que 20 à 30 nègres marrons s'étaient retranchés dans les collines de San Cristóbal dont l'accès n'était pas des plus aisés.

De la sorte, le marquis de Casa Ramos de la Fidelidad allait indiquer sans ambages les grossières erreurs de calcul qui affectaient régulièrement les évaluations du nombre de marrons qui étaient fournies au Consulat Royal et qui nous sont conservées. Une première vérité selon lui : aucun établissement de marrons, « exception faite de celui de San Cristóbal », n'avait été visité - nous sommes, il est vrai, en mars 1819. Pis, aucune identification des marrons n'avait été possible et ne l'était vraiment. On se contentait généralement de repérer des traces de pas dont on estimait qu'elles correspondaient à un nombre déterminé de marrons : « Par là même, concluait l'influent marquis, les estimations varient de beaucoup pour l'ensemble des marrons. D'aucuns hasardent le chiffre de cinq cents, d'autres en limitent le nombre à cent ou à un peu plus ou un peu moins »⁴⁹.

L'allusion était claire : elle visait le capitaine de Cayajabos qui, sans quitter sa circonscription, avait été capable d'avancer une estimation du nombre de marrons pour toute la zone de Vueltabajo ! La démarche de ce dernier, coupable à ses yeux, n'était pas faite pour dissiper des alarmes légitimes : « La peur permanente et le moindre incident, reconnaissait-il, augmentent le poids des maux qui nous affligent »⁵⁰.

Optimiste, le marquis de Casa Ramos de la Fidelidad affirmait néanmoins que le malheur n'étant pas bien grand, sa réparation pouvait bien être l'affaire de peu de temps. Et le marquis de critiquer

⁴⁸ A.N.C. Real Consulado, leg. 141 N° 6934. Lettre du Marquis de Casa Ramos de la Fidelidad au « Tribunal del Real Consulado de la Habana ». Yngenio San Lázaro y Animas, Marzo 3 de 1819.

⁴⁹ *Ibid., Id.*

⁵⁰ *Ibid., Id.*

le système de police rurale, l'oisiveté sinon la malhonnêteté de certains préposés, par la faute desquels le marronnage n'avait pu être réduit jusqu'alors.

Les observations toujours très personnelles du marquis sur le nombre de refuges de marrons méritent d'être rappelées également. Certains avaient soutenu qu'il y avait jusqu'à six grands repaires de marrons dans la Vueltabajo. Pour lui, rien de moins sûr. Une même bande, faisait-il remarquer, pouvait fort bien avoir plusieurs refuges : « J'en infère, concluait-il, que ce sont les mêmes nègres marrons qui passent de l'un à l'autre, ce qui à l'évidence n'augmente en rien le nombre de ces derniers »⁵¹.

Et cette remarque était d'autant plus pertinente qu'en vérité certains établissements des marrons en zone occidentale étaient des plus sommaires. On les qualifiait d'ailleurs d'ajoupas de fortune, « rancherías » et non de refuges fortifiés, « palenques » : quelques méchantes huttes édifiées à la hâte — point de cultures, point de palissades, pas même aux alentours ces pièges redoutables capables de décimer des brigades de chasseurs novices et dont les marrons avaient le secret⁵². Le lieutenant de gouverneur de Filipinas devait corroborer quelques mois plus tard les affirmations du marquis de Casa Ramos de la Fidelidad :

« Ces derniers, écrivait-il en juillet 1819, multiplient le nombre de leurs refuges dans le dessein de passer de l'un à l'autre quand ils craignent d'avoir été repérés ou parce qu'ils sont trop près des lieux où ils ont commis leurs méfaits, entre autres procédés pour leurrer les chasseurs qui suivent leurs traces... »⁵³.

On le voit, la poursuite dont ils étaient constamment l'objet condamnait les marrons de la Vuelta Abajo à la plus grande instabilité. Mieux, leurs ruses ou leurs contrefaçons contribuaient à entretenir les plus grandes équivoques à leur sujet. Aussi la localisation précise des bandes ne sera-t-elle jamais aisée. Selon les dires, beaucoup d'entre elles ne sont d'ailleurs que des escouades, habiles à se disperser dans les bois à la moindre alerte. Étaient-ce des unités autonomes ou s'agissait-il de détachements appartenant à des

⁵¹ A.N.C. Real Consulado, leg. 141 N° 6934. Lettre du 3 mars 1819 du Marquis de Casa Ramos de la Fidelidad.

⁵² Voir chapitre suivant : Habitat, site et défenses des palenques.

⁵³ A.N.C. Real Consulado, leg. 141 N° 6934. Rapports de Ramôn Machin et Valentin Pâez.

ensembles plus vastes ? On ne sait⁵⁴. Certaines bandes, comme le constatait le chasseur Francisco Estévez entre 1837 et 1842, n'ont même pas de refuge connu. Il s'agissait en l'occurrence de parfaits nomades⁵⁵. A cet égard, ce même Estévez avait pu remarquer une manière de migration périodique des marrons entre les mangles de Batabano et la vallée de Cuzco en Vuelta Abajo. On y reviendra. On sait par ailleurs qu'à l'approche des fêtes saintes, des bandes entières de marrons gagnaient les alentours des plantations pour tenter de se mêler aux esclaves des ateliers, à qui l'on permettait tambours et bonne chère⁵⁶.

Par tout cela, et en raison aussi des défections fréquentes et du recrutement ininterrompu de nouveaux marrons, on comprend que les bandes qui évoluaient dans cette région aient échappé à toute forme de recensement, qu'il s'agisse de leur nombre, de celui de leurs adeptes ou de celui de leur refuge. Par-dessus tout, un élément de calcul faisait échec à la sagacité des membres du Consulat Royal qui avaient entrepris, mais en vain, de dresser un état numérique des fugitifs, s'agissant de la flagrante inobservation, de la part des propriétaires, de l'article 5 du *Règlement* de 1796 « qui leur faisait obligation de mentionner aux autorités le nombre de leurs esclaves partis en marronnage »⁵⁷. On remarque encore que ceux-là mêmes qui souhaitaient ardemment la réduction des bandes de « brigands » répugnaient à signaler les départs en marronnage. Paradoxe ? Non point. Les maîtres dans leur majorité n'entendaient nullement sacrifier la justice privée, la leur, à la justice ordinaire.

En somme, nous retrouvons ici un vieux débat qui est de toutes les colonies, où les maîtres avaient tendance à considérer la fuite de l'esclave comme un événement domestique sans plus, une escapade de « marronneur », pour parler comme Jean Fouchard, ignorant à dessein le rapport étroit qu'il y avait entre la multiplication des fuites et la constitution des bandes. Par ailleurs, pour nombre d'administrateurs des biens de propriétaires semi-absentéistes qui

⁵⁴ Nous retiendrons néanmoins plus loin l'opinion du colonel Miranda, en 1812, qui fait état de liens organiques entre les petites « cuadrillas » et les « palenques » eux-mêmes.

⁵⁵ *Diario...* de Francisco Estévez, *op. cit.*, p. 121, notamment.

⁵⁶ *Ibid.*

⁵⁷ A.N.C. Real Consulado, leg. 141, n° 6934. « Acuerdo de la Junta de Gobierno del Consulado del 19 mayo de 1819, presidida por el Excmo. Sor. Gobar. D. José Cienluegos. Sur ce règlement de 1796, *Infra*, 11° partie, chap. 1.

- Il y aura cependant en zone orientale une enquête à laquelle participeront les propriétaires ; les résultats donneront des chiffres pour le moins fantaisistes. Voir à ce sujet, dans ce même chapitre, *infra* : Marrons en zone orientale.

sont à La Havane, les départs trop fréquents en marronnage ne seraient-ils pas la preuve irréfutable de leur mauvaise gestion ? Enfin, les déclarations de fuite par trop fidèles n'auraient-elles pas constitué à la longue un regard indirect de l'autorité sur l'état numérique des esclaves possédés ? A partir de 1817, allait-on par exemple déclarer la perte d'esclaves « bossais » fugitifs, alors même que la traite avait été déclarée illicite ?

Toutes ces données du problème montrent à l'évidence les limites de toute estimation de l'état numérique des marrons, même dans les régions où les témoignages étaient nombreux. Néanmoins, à défaut d'études démographiques convenables, les rapports de commandants de troupe, les journaux des « rancheadores », lorsqu'ils s'étalent sur plusieurs années, fournissent assez d'éléments pour une mise en place détaillée, mais jamais exhaustive de la géographie du marronnage. Ainsi, en 1822, au début des grandes campagnes engagées contre les marrons de l'Ouest, c'est au colonel Miranda que l'on doit une étude des plus remarquables, relative à la localisation et à l'organisation des bandes.

Il mentionnait tout d'abord l'existence d'un premier ensemble, à savoir « au sein des mornes qui vont de *El mulo* jusqu'à *El rubi* et *La Pena blanca*, un vaste camp d'où se dispersent des nègres marrons en toutes directions ». Par ailleurs, en des zones particulièrement désertes, à l'extrémité de l'île, « se trouvait le plus grand nombre, soit pas moins de 200 marrons carrément établis sur les versants des monts du Sumideri à quelque 8 ou 10 lieues de Pinar del Rio ». Enfin, de petites bandes établies sur les versants nord et sud des sierras : « Les marrons y passaient le plus clair de leur temps, précisait le colonel, à l'affût dans les sentiers de montagnes et à faire des incursions dans la plaine pour y dérober des bêtes à cornes et des vivres à même les plantations »⁵⁸.

Cette répartition des bandes sur le terrain conduit à se demander s'il n'y avait pas par-delà des solidarités bien naturelles des liens institutionnels entre fugitifs d'une même zone⁵⁹. Le *Journal* de Francisco Estévez ne nous donne pas cependant à entendre l'existence de cette fédération dont, en 1822, le colonel Miranda avait en quelque sorte tracé l'esquisse⁶⁰. En tout cas, les observations

⁵⁸ A.N.C. Gobierno Superior Civil, leg. 625 N° 19876. Lettre du 6 octobre 1822 au Capitaine Général.

⁵⁹ Voir à ce sujet, *Infra* : les palenques de la zone orientale (Les palenques au nord et à l'est du département oriental).

⁶⁰ Francisco Estévez nous présente des bandes bien autonomes. A l'entendre, tout au moins lorsqu'une bande est dispersée par la force armée, ses membres

pertinentes de ce dernier, qui faisaient ressortir l'existence de deux grands pôles du marronnage, l'un en *Sierra de los Organos*, l'autre en *Sierra de Rosario*, allaient être confirmées au cours des vigoureuses campagnes qui furent lancées dans la région dans les années 1820 et 1830. Les opérations qui s'ensuivirent font l'objet d'un premier tableau ci-après ⁶¹.

Entre 1837 et 1842, très précisément, des renseignements d'une grande valeur nous sont encore fournis par le *Journal* de Francisco Estévez, ce commandant de brigade qui parcourt cinq années durant une grande partie de la *Vuelta-Abajo*. Nous les avons également ordonnés dans un deuxième tableau ⁶².

Certes, les éléments recueillis dans ces tableaux sont de valeur inégale. Néanmoins, la localisation des sites, des refuges, le nombre des marrons par bandes, le nom des chefs, y apparaissent tout à la fois dans plusieurs cas. De même, les indications qui nous sont fournies au gré du sort des armes permettent d'établir une nomenclature des bandes que l'on était parvenu à repérer, sinon à déloger des lieux où elles s'étaient habituées.

Enfin, de l'analyse de ces deux états, il ressort que, malgré la violente répression dont elles étaient les victimes, les bandes de marrons n'avaient cessé de se multiplier, et leurs effectifs d'augmenter au cours de la première moitié du XDC^e siècle. C'est déjà là une preuve que les palenques offraient aux fugitifs une base convenable de résistance aux forces esclavagistes conjuguées, créoles et espagnoles, militaires et civiles.

peuvent trouver asile au sein d'une autre. Mais la bande cherche presque toujours à se reconstituer et à retrouver sa cohésion primitive.

⁶¹ Voir tableau 2 (p.94, 95, 96)

⁶² Voir tableau 3 (p.97, 98, 99, 100).

TABLEAU 2 - ETAT DES BANDES DANS LA ZONE DE VUELTA-ABAJO (1819-1833)

LIEUX	BANDES	CHEFS	ETABLISSEMENTS	OBSERVATIONS	REFERENCES
Hauteurs de Rubi	20 nègres		.	(1831)	1
Juan Ganga	26			« Los fugitifs se sont réunis en un autre lieu » (1822)	2
ElMulo	60	Francisco (esclave du marquis de Casa Penalver).	Palenque	« Sous la conduite du noir Francisco en fuite depuis 16 ans dans la montagne (1819).	3
Resbadilla	150	-	-	Bataille avec les forces de répression (1820)	4
Campanario	-	Pascual Betancourt	Palenque	« Il a tué son maître »	5
<i>-id.</i>	25		Ajoupa	« fait depuis peu mais abandonné »	6
<i>-id.</i>	45		Ajoupa		7

¹ A.N.C. Junta de Fomento, leg. 150 n° 7158 de Pérez, Rubi y Enero 31 de 1831.

² A.N.C. Real Consulado, leg. 150 n° 7446 Lettre du 27 février 1822 du Capitaine Général N. Mahy au Real Consulado.

Ibid. leg. 141 n° 6934. Lettre du 5 février 1819 de don Rafael de Zayas, au Real Consulado.

Voir également lettre du 17 février 1819.

Ibid. Lettre du 9 avril 1820 du Marquis de Casa Ramos de la Fidelidad au Real Consulado.

Ibid, id- Lettre du 30 janvier 1819. José Garcilaso de la Vega au Capitaine Cienfuegos.

Ibid. id - Rapport de Don Ramôn Machin - 7 mars 1819.

Ibid, id - - *Id.* -8 mars 1819.

TABLEAU 2 (suite) - ETAT DES BANDES DANS LA ZONE DE VUELTA-ABAJO (1819-1833)

Hauteurs de San Cristóbal		Trimi (esclave de la caféière de Don Jorge Jove)	Palenque	« nègre assassin » (1819)	8
<i>Idem</i>	20 ou 30 nègres		Palenque	« sur un morne d'accès difficile» (1819)	9
« Partido de la Poza, » à 39 lieues sous-le-vent	-		Palenque	« Les nègres marrons se trouvent sur des hauteurs escarpées (1819).	10
Colline de la Guachimanga		Felipe Ganga	Palenque	(1833)	11
Colline de la Escopeta	-	Madré de Agua, Pascual, Felipe	Palenque	(1829)	12
Colline de Linares	-	-	Palenque	(1820)	13
Guacamayas	-	Le nègre manchot Ambrosio Congo, du défunt Capitaine Torres	Palenque	(1819)	14
	-				

⁸ A.N.C. Real Consulado, leg. 141 n° 6934. Lettre du 30 janvier 1819 de J. Garcilaso de la Vega au Capitaine Général.

⁹ *Ibid, id* Lettre du 3 mars 1819 du Marquis de Casa Ramos de la Fidelidad au Real Consulado.

¹⁰ *Ibid, id* - *id* - Lettre du 5 février 1819 de J. Raf. De Zayas à Dn Miguel de Cardenas.

¹¹ A.N.C. Gobierno Superior Civil, leg. 616 n° 19684. Lettre du 27 janvier 1833, de Fernando de Llamas au Capitaine Général.

¹² *Ibid .id-* - *id* - Journal des « Rancheadores » Pérez Sanchez y Torres - décembre 1828 - mars 1829.

¹³ A.N.C. Real Consulado, leg. 141 n° 6934. Lettre du 14 mars 1820 Fco. De Chappotin au Capitaine Général.

¹⁴ *Ibid, id-* - *id* - Lettre du 30 janvier 1819 de J. Garcilaso de la Vega au Capitaine Général.

**TABLEAU 2 (suite 2) - ETAT DES BANDES DANS LA ZONE DE VUELTA-ABAJO (1819-1833)
SIERRA DE LOS ORGANOS**

Aux environs du Cap de San Antonio	-	« Un mulâtre nommé Manuel »	Palenque	« Une bande redoutable»	15
De la source du fleuve Hondo jusqu'au torrent el Nogal	25 nègres	“	9 Ajoupas	-	16
«Entre el Arcôn et Vinales »	18 nègres 8 nègres	-	1 palenque	« Une mulâtresse et 2 nègres appréhendés »	17
« Hauteurs de Sumidero, huit ou dix lieux de Pinar del Rio »	200				18

¹⁵A.N.C. Real Consulado, Junta de Fomento, leg. 141 n° 6934. Exp. N° 1099 sobre la destrucc. de Palenques en Las Sierras de la Abajo. Enero 30 de 1819. Voir également, *Ibid.* - 25 février de 1819, J.M. Diaz Pimienta.

¹⁶*Ibid. Id.* « Parte... de Dn Ramon Machin » 10 mars 1819.

¹⁷ *Ibid.* Leg. 150 n° 7416. Lettre du 23 décembre 1821 de G. A. Rodriguez.

¹⁸A.N.C. Gobierno Superior Civil, leg. 625 n° 19876. Rapport du Colonel Miranda (6 octobre 1822).

TABLEAU 3 - ETAT DES BANDES DANS LA ZONE DE VUELTA-ABAJO (1837-1842)
SOURCE PRINCIPALE : *Diario* de Francisco ESTEVEZ

LIEUX	BANDES	CHEFS	ETABLISSEMENTS	DATES	OBSERVATIONS
Côte Nord :					
« Cuabales de Cabanas et colline de la Homia »	“		« Deux groupes d'ajoupas »	26 janvier 1837	« Vides » »
<i>id -</i>	-	Antonio Mandinga	Ajoupas désertés	30 janvier 1837	« Beaucoup de traces de marrons vivant sur un ensemble de caféières ».
Grottes du Nord	6 à 8 + 14	-	<i>Id.</i>	21 octobre 1838	Site abandonné..
Côte du Nord	-	-	-	^novembre 1837	Marrons vivant dans les mangles
Caimanera	17 (estimation)	—	Ajoupas	24 mars 1838	Marrons vivant dans les mangles
El Rubi (Las Animas)	8 (estimation)	-	1 ajoupa	21 juillet 1841	« Vide »
Loma del Mulo	80 à 40 (estimation)	-	6 ajoupas	26 juillet 1837	Marrons vivant sur la caféière abandonnée de Dn P. Soroa
Brazo del Nogal	“	-	des ajoupas	18 janvier 1837	« Vides = justes abandonnés »
<i>id-</i>	50 (estimation)		7 ajoupas	17 décembre 1837	Marrons vivant sur une série de caféières (Laboy, Pluma, Verazaluce)

-Sierra de la Pimienta	30 (estimation)	
-Sierras de San Cristóbal	60 (estimation)	
-Penablanca Rangel, Cabezadas del Rio Santa-Cruz	48 (indication d'un nègre pris)	Felipe Macua
-Fuente de Agua de Pena-Blanca	36	Madré Melchora Domingo Macua Dios Da Yara
-Rangel (Près de Cabezadas del Rio Santa-Cruz) <i>id.</i>	9 40 à 45	Madré Melchora
-Mabengue-Rajado Terrenos del Rangel (Mabengue del Guanajo)	12 à 14 2	
-(El Mogote del Mono)	-	Madré Melchora
- Mantiales	10 à 12	-
- Arroyo Ventura	50 à 60	-
-Santa Cruz de los Pinos	-	

<p>Palenque vide</p>	<p>18 janvier 1838</p>	<p>« Réfugiés dans la caféière dudit Pluma »</p>
<p>1 ajoupa</p>	<p>22 avril 1837</p>	
<p>18 grands ajoupas</p>	<p>6 décembre 1837</p>	<p>« 18 grands ajoupas tout juste établis».</p>
<p>Etablis de Santa Cruz à Echavama les 2 palenques se sont répartis en 2 escouades</p>	<p>16 janvier au 11 février 1839</p>	<p>Les trois bandes se sont réunies à Mabengue del Gato, vers Pinar del Rio. « Yara très vieux chef de bande ».</p>
<p>Ajoupas</p>	<p>1^{er} novembre 1838</p>	<p>« la bande insaisissable de Madré Melchora».</p>
<p>Ajoupas vides Vieux ajoupas</p>	<p>26 août 1841 6 février 1839</p>	<p>Un marron qui soigne un blessé de la bande de « Madré Melchora ».</p>
<p>Ajoupas en voie de construction Ajoupas Palenque dans une grotte</p>	<p>10 février 1839 11 décembre 1840 13 juillet 1837</p>	<p>Ajoupas détruits par Francisco Estévez. «juste abandonnés » « plusieurs ajoupas ».</p>
<p>Ajoupas vides</p>	<p>23 juillet 1837</p>	<p>juste abandonnés</p>

-Mome ElBuren	50	-
-Alentours du fleuve San Francisco	90 à 100	
Les gorges du torrent de San Francisco	12 à 14	-
-Monts de Dⁿ J. Braulio Torres	40 à 50	-
-Hauteurs auprès d'une habitation		"
-Candelaria	4	-
- Sierra de Julian en Rio Puerco (Arroyo grande)	-	-
-Boca de Bacunagua	50	-
-Quemado de los Hoyos	-	.
- El Guasimal (côte sud)	-	JuanPortugues «vieux chef de bande»
-Remates de Guane	-	-
-Yaniguas	-	-

12 grands ajoupas faits de palmes tressées	12 avril 1837	Un grand ensemble sur l'habitation Soledad ».
22 grands ajoupas (6 à 7 grabats dans chacun).	20 mars 1837	Palenque très bien approvisionné en vivres, linges et armes. Détruit par F. Estévez.
5 grands ajoupas	9 novembre 1839	Palenque bien approvisionné en vivres et en armes.
7 ajoupas	25 juillet 1837	Complicité avec les esclaves de l'endroit.
« plusieurs ajoupas »	29 août 1837	Marrons partis à la pêche ou en maraudage
1 ajoupa pour 4 nègres : 2 capturés. Ajoupas pour 32	8 mai 1837	Aucun marron
« Restes d'un abattage de bêtes à cornes ».	22 janvier 1838	« Ils y étaient restés 2 jours à boucaner »
« Palenque »	4 mai 1840	Chef tué au cours de l'engagement.
« Palenque »	6 octobre 1837	« Quelques très vieux marrons».
4 à 5 « palenques »	28 avril 1839	S'y trouvent les nègres du Baron de Kessel”.
1 « grand palenque »	28 avril 1839	

-Mabengue del Gato	-	-
- Sierra del Toro y S°Dgo	« quelque 60 nègres»	-
- Hauteurs de San Juan de Contreras : Mira cielo.	18 à 20	-
- Pic de Guacamaya	-	Antonio José « fameux capitaine de marrons»
<i>- id -</i>	16	“
-Grande Sierra de Rio Hondo		
-Los Resbaladeros	-	-
-Sierra del Malagues	-	-
-Fleuve Macurije	30	-
-Mangles de Sibacacan (Punta de Cayamo)	-	

1 « grand palenque »	24 juillet 1839	« Autre refuge des esclaves dudit Kessel” Vides depuis 3 jours.
1 ensemble de 19 ajoupas et 1 en construction	22 février 1837	Déserté le jour même
« Ensemble de 7 grands ajoupas neufs »	5 mars 1839	Vides depuis 2 ou 3 jours.
-	17 mai 1837	«très mal situé».
8 ajoupas	24 août 1841	Ajoupas désertés.
« Ajoupas »	19 avril 1837	« Vides »
« Ajoupas »	12 juin 1841	« très mal situés »
« 28 ajoupas avec 47 couchages »	28 avril 1837	marrons en fuite
« Palenque »	17 septembre 1839	Site très difficile d'accès, très bien approvisionné.
« 13 ajoupas»	31 mars 1841	

B - Les marrons de l'ensemble Havane-Matanzas

L'ensemble Havane-Matanzas que nous distinguons de la Vuelta-Abajo, constituait également pour le département occidental un des hauts lieux du marronnage. On ne saurait oublier que c'est dans cette région que se concentrait l'essentiel de la production sucrière, lors du grand bond en avant de l'économie de plantation de Cuba consécutif à la révolution nègre de Saint-Domingue.

On trouve ici trois types de reliefs bien déterminés :

1°) Une plaine côtière qui va de l'ouest de La Havane, à proximité de la Baie de Mariel, jusqu'à la Baie de Cardenas.

2°) Un complexe montagneux qui comporte parallèlement d'ouest en est, les hauteurs de La Havane-Matanzas et celles de Bejucal-Madruga-Coliseo.

3°) Enfin, la côte sud, envahie par des mangles inhospitalières qui vont des marigots de Guanimar jusqu'à l'immense « ciénaga » de Zapata⁶³.

Pour des commodités d'exposition, nous distinguerons deux sous-régions, la zone de la Havane et celle de Matanzas. On trouvera ci-après une carte comportant des éléments de relief et des emplacements présumés de refuges, pour cet ensemble.

⁶³ Voir *Geografía* de Antonio Núñez Jiménez, *op. cit.*, p. 117 à 126 et *Atlas Nacional de Cuba*, *op. cit.*, p. 6. Nous aurons recours aussi aux témoignages de voyageurs, Humboldt, Abbot Abiel, notamment.

a) Zone de la Havane

Dans cette zone qui s'étend au sud de la capitale de l'île et qui constitue encore aujourd'hui, après la réforme administrative de 1975, la province de La Havane, la localisation des refuges de marrons est plus aisée qu'en Vuelta-Abajo. Ici, sans échapper complètement à un certain nomadisme, qui est une constante de la région occidentale, les bandes eurent à l'occasion des refuges fixes dans les montagnes et surtout dans les mangles du sud.

Ainsi, comme l'a montré José Luciano Franco, beaucoup de fugitifs rejoignent les bandes importantes qui évoluent dans les montagnes de la Vuelta-Abajo⁶⁴. C'était d'ailleurs la voie obligée pour nombre de ceux qui avaient déserté les plantations de Alquizar, de Guïra de Melena et San Antonio de Los Banos. N'oublions pas aussi, comme l'a souligné Pedro Deschamps-Chapeaux, que de nombreux marrons de la région purent, s'ils avaient quelque talent, gagner la capitale et s'y mêler aux gens de métier, noirs et gens de couleur libres des quartiers extra-muros notamment, où ils pouvaient compter sur plus d'un complice⁶⁵.

Comme partout dans l'île, les doléances et les requêtes des habitants, ainsi que les campagnes de répression, surtout dans les mangles du sud, offrent un certain nombre de renseignements que nous reproduisons ci-après et qui constituent une approche dont on connaît déjà les limites.

1 - Sur la côte nord, c'est dès le début du siècle que l'on mentionne l'existence de petites bandes de marrons qui se cachent dans les mangles du côté de Sibarimar (Carte: emplacement 0). Elles se signalaient par de menus larcins de toutes sortes, mais n'hésitaient pas parfois à semer l'épouvante sur les habitations, et s'opposaient vigoureusement aux milices qui tentaient de les intercepter. Ici, point de grand refuge. Souvent, une seule cabane pour toute une bande, dont les effectifs ne dépassent pas, il est vrai, une demi-douzaine d'individus, généralement. La loi espagnole ne leur reconnaissait même pas la qualité d' "apalencados" (membres d'un camp)⁶⁶ !

⁶⁴ José Luciano Franco, *Los palenques de los negros cimarrones*, op. cit., p. 88.

⁶⁵ Pedro Deschamps-Chapeaux, *Los Cimarrones urbanos*, op. cit. p. 31 et suivantes.

⁶⁶ A.N.C. Junta de Fomento, leg. 141, n° 6907, voir la déclaration en date du 4 novembre 1801 - Capitân de Partido Don Miguel Martinez Pages.

2 - Dans la zone intermédiaire montagneuse, sous-jacente à La Havane, on signale plusieurs refuges de plus grande importance. A la date du 2 novembre 1799, l'Alcade Provincial de Jaruco faisait savoir au Capitaine Général qu'il avait entrepris de détruire un palenque de vingt-cinq marrons établi sur les montagnes de la Juridiction - ("escaleras de Jaruco") « en une colline très élevée »-, et dont les membres s'étaient manifestés par de nombreuses incursions dans les habitations voisines⁶⁷. (Carte : emplacement 1).

Dans la Sierra del Monte de Oro, un palenque de 20 à 30 nègres marrons est décrit par le lieutenant de gouverneur de Jaruco : « Le terrain où ils se réfugient, précisait-il, est très escarpé, tout en précipices et en broussailles, ce qui rend impossible leur poursuite jusqu'à leur anéantissement »⁶⁸. (Carte : emplacement 1). A l'entendre, ces marrons provenaient des plantations situées au pied de la Sierra et qui comptaient quelque 2 000 esclaves.

Dans le voisinage de San José de Las Lajas est mentionné le palenque *San Josef* (Carte : emplacement 2) dans une correspondance du 21 avril 1801, par le capitaine de district : un chasseur, Don Manuel Gutiérrez, avait pu intercepter nombre de fugitifs qui s'y rendaient. Parallèlement, on avait appréhendé plusieurs marrons appartenant à ce refuge, qui s'étaient rendus coupables de larcins, dans les propriétés voisines de l'endroit, et notamment celle de Francisco de Arango y Parreno : « ils en avaient forcé les portes, précise-t-on, et dérobé du linge et autres menus effets »⁶⁹.

Vers l'ouest, dans les alentours du bourg de San Antonio, les membres de plusieurs palenques établis sur les collines de San Bartolomé et Limones, attaquaient régulièrement les habitations de l'endroit⁷⁰. (Carte : emplacement 3).

⁶⁷ Voir A.N.C. Junta de Fomento, leg. 140, n° 6890. Jaruco 2 de noviembre de 1799 : « Ils avouèrent être 25 en tout sous la conduite d'un forçat Guachiningo, Pablo, bon connaisseur des bois et ils dirent aussi qu'étaient venus 12 de ces nègres arrivés il y a peu de la Vuelta Arriba pour dérober des vêtements et autres effets.[...] l'un d'eux était à D. Sébastian Penalver».

- Voir également Baron de Humboldt, *Ensayo politico sobre la Isla de Cuba*, op. cit., p. 93. « Avant l'année 1778, il y avait beaucoup de nègres marrons dans les montagnes de Jaruco, où ils avaient établi des refuges fortifiés. A cet effet, ils élevaient des palissades faites de troncs de bois ».

⁶⁸ A.N.C. Junta de Fomento, leg. 145 n° 7166. Jaruco y sept. 19 à 1848. Lettre du lieutenant de Gouverneur de Jaruco.

⁶⁹ *Ibid. Id.* leg. 141 n° 6905, San José de las Lajas y abril 21 de 1801

⁷⁰ *Ibid. Id.* Leg. 142 n° 6964, Habana 14 de abril de 1836.

De même, la Sierra de Esperôn, à la hauteur de Caimito del Guayabal abritait de petits palenques^{71 72 73}. (Carte : emplacement 4). On voit que dans toutes ces régions, les marrons vivent de vol sur les habitations voisines. Leurs refuges ne sont jamais à proprement parler des unités économiques comme nous le verrons pour la partie orientale. Ne doit-on les considérer que comme de simple relais sur la route qui mène les marrons dans les mangles du sud qui furent une zone de repli très importante ?

3 - La zone des mangles qui abritait les bandes de marrons originaires des plantations havanaises, s'étendait d'ouest en est de Guanimar et Cagio à Batabano. Sur les caractéristiques de cette région particulièrement inhospitalière, on peut rappeler ici les observations consignées par les commandants de troupe qui essaieront, mais en vain, de retrouver la trace de fugitifs qu'ils avaient pour mission de ramener dans les plantations voisines :

« Les côtes de Cagio et de Guanimar, notait à cet égard Cristóbal Tenerio, sont impraticables en raison de l'épaisseur des mangles et des broussailles ou encore de la glaise et de la tourbe propres à ces marécages. J'en parle avec connaissance de cause pour m'y être rendu en mission d'inspection... ».

Et le zélé fonctionnaire de poursuivre : « Ces lieux sont tellement insalubres que seuls les chasseurs d'esclaves peuvent y faire halte deux ou trois jours tout au plus et seulement aux mois de février et de mai... »⁷².

Pour sa part, Humboldt, tout à l'observation des espèces de caïmans qui infestaient la « ciénaga » du côté de Batabano, pouvait écrire :

«Il n'y a rien de plus triste que le spectacle qu'offrent les marécages autour de Batabano puisqu'aucun arbre n'en interrompt la monotonie, si l'on excepte ces quelques troncs presque pourris de palmiers fichés comme des mâts brisés au milieu de vastes fourrés de joncs et d'iris violacés» !

⁷¹ A.N.C. Junta de Fomento, leg. 616 n° 19687, Guayabal y octubre 18 de 1834. Juan de Arenas au Capn. Général.

⁷² *Ibid.*, Gobierno Superior Civil, leg. 616 n° 19696. Santiago, Enero 13 de 1838, signé Cristóbal Tenerio.

⁷³ Baron A. de Humboldt, *Ensayo político sobre la isla de Cuba*, op. cit., p. 93.

Nous renvoyons aussi aux observations autorisées de Pezuela, à l'article *Batabanô* de son *Diccionario* : « Ce chef-lieu est situé dans une plaine humide toute proche des marais de la côte du Sud qui sont à peine à 7 vares du niveau du golfe de Batabanô. Partant, l'endroit est peu salubre en raison des émanations produites par les marécages»⁷⁴.

Sur le nombre de marrons de cette région, ce sont, comme partout ailleurs, les plus grandes divergences de vue. Faut-il croire le capitaine de Güira de Melena qui n'ose pas, avec les maigres forces dont il dispose, tenter la moindre action contre les marrons ?

« Don Joaquin de Torres, habitant à Jaiquan, écrivait-il au début de l'année 1837 et en manière de justification, vient de me faire part de l'existence d'un nombre considérable de nègres marrons qui se sont habitués dans les marais qui s'étendent tout au long de la côte»⁷⁵.

Un an plus tard, cette information était quelque peu tournée en dérision par Cristobal Tenorio, capitaine du district de Santiago. Il se présentait lui-même comme un homme d'expérience. Selon lui, les difficultés qu'on y rencontrait rendaient impossible l'existence de grands refuges. Le nombre même de marrons ne pouvait augmenter en ces lieux « où ils ne pouvaient guère trouver matière à se sustenter»⁷⁶. Et il concluait de la manière la plus formelle qui soit :

« Sur les côtes de Guanamar et de Cagio, il n'y a pas et il ne peut y avoir de grandes assemblées de nègres. On peut tout au plus concevoir qu'en un tout petit nombre d'aucuns s'y cachent en attendant le moment propice pour rejoindre les hauteurs de Cuzco »⁷⁷.

L'idée que les mangles tenaient lieu de passage n'était pas erronée. Partant, l'on est bien obligé d'admettre l'existence de mouvements alternés de migrations de nègres marrons entre les zones montagneuses de la Vuelta-Abajo et les mangles de la côte sud havanaise, comme l'avait bien révélé Francisco Estévez dans son *Journal*⁷⁸. C'est d'ailleurs cette communication incessante entre ces

⁷⁴ Pezuela, *Diccionario... op. cit.*, p. 147 : Batabanô.

⁷⁵ A.N.C. Gobierno Superior Civil, leg. 616 n° 1966. Güira de Melena y Marzo 10 de 1837. Manuel de Jesús Mata.

⁷⁶ *Ibid.*. "Stgo. Enero 13 de 1838. Cristobal Tenorio".

⁷⁷ *Id.*

⁷⁸ *Vide supra* : Marrons de la zone de Vuelta-Abajo.

deux grands axes qui rendait impossible toute évaluation, même temporaire, du nombre des marrons en zone occidentale : les fluctuations pouvaient être très grandes d'une époque à une autre pour l'une ou l'autre région.

Pour sa part, ce même Estévez, dont on ne peut nier l'autorité en matière de répression de marronnage, n'hésitait pas à avancer qu'il y avait dans les mangles plus de 500 marrons, le milieu du siècle approchant⁷⁹. A la même époque, un autre témoignage, celui des chefs de patrouilles qui ont organisé une battue générale en 1840 entre Batabano et Guanimar, vient corroborer ses évaluations : «Au cours de leur progression, ils avaient trouvé des traces laissées par un très grand nombre de nègres marrons sur une distance de 3 à 4 lieues dans les mangles »⁸⁰.

Quoi qu'il en soit, pendant plus de dix ans, entre 1838 et 1848, les autorités administratives, les grands propriétaires de la côte sud qui va de Alquizar à Batabano notamment en passant par Güira de Melena, mettent tout en œuvre, mais en vain, pour tenter de réduire ces communautés de nègres marrons habilement réparties dans un véritable labyrinthe⁸¹.

Des relations qui nous ont été conservées des pérégrinations des forces de répression pour la période de 1826 à 1847 dans plusieurs zones de marigots, nous pouvons retenir quelques renseignements utiles à notre propos, et qui peuvent constituer un ordre de grandeur appréciable sur l'état des marrons en ces lieux ⁸². Ces renseignements sont réunis dans les tableaux ci-après.

⁷⁹ *Diario op.cit.* p. 130-131.

⁸⁰ A.N.C. Junta de Fomento, leg. 142 n° 7000. " 2 de marzo de 1840".

⁸¹ *Vide infra*, IIIème partie, chapitre 1.

⁸² Rappelons qu'en 1840 et 1841, le fameux «rancheador» Francisco Estévez qui oeuvrait régulièrement dans la Vuelta-Abajo, participa aux opérations de battues contre les palenques des mangles. Son témoignage sera également repris ici.

Sur notre carte, placée ci-devant, la zone occupée par les marrons dans les mangles représente les emplacements 5, 6, 7 correspondant respectivement à Guanimar, Cagio et Batabano.

Tableau 4 - ETAT DES PALENQUES CONNUS ET REPERTORIES DANS LA ZONE DES MANGLES
(Côte sud de la Havane)

GUANIMAR

LIEUX	BANDES	CHEFS	ETABLISSEMENTS	OBSERVATIONS	REFERENCES
-Guanimar (Ciénaga)	4 à 15	-	« une caye boisée »	« armés tous de piques et de lances ».	A.N.C. gob. Sup. Civ. Leg. 616 n° 19672.11 novembre 1826.
<i>Ibid.</i>	30 à 35	« un mulâtre ».	« Palenque »	« se nourrissent d'agoutis et de poissons et ne commettent pas de vols	<i>Ibid.</i> leg. 616 n° 19696 13 novembre 1838.
<i>Ibid.</i>	environ 30	.	« Palenque de 39 lits ou ajoupas »	entrée gardée par une sentinelle (capturée)	A.N.C. Junta de Fomento leg. 208 n° 9441,8 février 1840.
	27 nègres environ		« Ensemble de 27 lits »	« Tout près la plage, vides.	<i>Ibid Id</i> 8 février 1840.
- Côtes de Guanimar et d'Alquizar	15 à 20		« 3 groupes d'ajoupas »		<i>Diario</i> F. Estévez, p. 129 12 avril 1840.
<i>Ibid.</i>	12 à 14 nègres (plus de 50 nègres)		« 1 groupe d'ajoupas »	Marrons capturés Palenque détruit au cours de la battue générale d'avril 140	<i>Ibid.</i> 12 avril 1840. (Battue générale dont Estevez a consigné les résultats)

- Côte de Guanimar	50 à 60 nègres		« 20 ajoupas de 2, 3 et 4 lits chacun »	battue générale d'avril 1840	A.N.C. Junta de Fomento leg. 142 n°7000, 2 mai 1840.
- Ciénaga de Guanimar	« On n'en a surpris que 20 » (ils devaient être au moins 30)	Mesico del Cura, «vieux capitaine de bandes »	« 8 ajoupas et 32 lits »	Palenque détruit	A.N.C. Gob. Sup. Civ. Leg. 619 n° 1977. 12 septembre 1847.

CAGIO

LIEUX	BANDES	CHEFS	ETABLISSEMENTS	OBSERVATIONS	REFERENCES
Cagío	28		« Palenque »	« Lesquels assaillent à tout moment les habitations pour y dérober ce dont ils ont besoin, défiant même les contremaîtres ».	A.N.C. Gob. Sup. Civ. Leg. 616 n° 19672. - 24 novembre 1826.
	“Groupe important de marrons”	“	Plusieurs “palenques”	“Avec la particularité d’y abriter des nègres créoles et même des blancs fugitifs”.	<i>Ibid. Id.</i> Leg. 619 n° 19696 -10 mars 1837.
	48	“	“Palenque de 16 grands ajoupas”	Très bien approvisionné en vivres et armes.	<i>Diario</i> , F. Estévez, p. 138 -20 mars 1841.
-	-	-	« 9 groupes d'ajoupas »	Récemment abandonnés.	<i>Ibid.</i> p. 138 -20 mars 1841.

TABLEAU 4 suite: ETAT DES PALENQUES CONNUS ET REPERTORIES DANS LA ZONE DES MANGLES
(Côte sud de La Havane)

LIEUX	BANDES	CHEFS	ETABLISSEMENTS	OBSERVATIONS	REFERENCES
- Batabano	Plus de 50	-	« Palenque »	Déserté. Très bien approvisionné en vivres et armes.	<i>Diario</i> , F. Estévezp.130 -18 avril 1840.
<i>Ibid.</i>	-	-	« Ensemble d'ajoupas »	« Mais tous vides »	<i>Ibid.</i> p. 130 -19 avril 1840
<i>Ibid.</i>	Groupe de plus de 60 nègres	-		“On n'en a pu capturer que 4 et on a perdu 3 chiens”.	<i>Ibid.</i> p. 131 - 5 mai 1840
<i>Ibid.</i>	55 (selon les déclarations d'un marron pris).	Tadeo Macua. « et 5 négresses de son sérail ».	« Palenque »	Il ne peut s'agir d'un refuge permanent. Le 24 février, d'autres renseignements sont recueillis sur la bande de Tadeo Macua, qui s'est installée dans les environs d'Alquizar.	A.N.C. Gob Sup Civ. Leg. 618 n° 19746. -7 janvier 1845
-Zone d'Alquizar	« 100 nègres; assez pour équiper 2 habitations ».	« Le fameux Tadeo Macua ».	« Palenque »		<i>Ibid.</i> id. 24 février 1845.
-Mangles de Batabano			« Quelques ajoupas »	« On n'a trouvé que 10 méchantes huttes avec des grabats où les marrons passaient la nuit ».	<i>Ibid.</i> leg. 619 n° 19776. -20 mai 1847.

b) Zone de Matanzas

Dans une de ses remarquables *Cartas*, le révérend Abiel Abbot, voyageur perspicace, pouvait écrire :

« H est courant que dans ces habitations, les nègres s'enfuient dans les bois pour y mener une vie de sauvage. Il en est qui ont profité durant des années de cette liberté dérobée et sont probablement des centaines, voire des milliers à jouir de cet état⁸³.

En effet, tout au long de la première moitié du XIX^e siècle, on pouvait distinguer ici deux grandes zones de marronnage signalées dans notre carte placée ci-devant, à savoir :

Les deux séries de sierras parallèles au centre du territoire
L'immense étendue de la ciénaga au sud.

- Les marrons des sierras

Malgré leur altitude médiocre de 200 à 400 mètres, les monts qui sont à l'ouest et au sud de la riche plaine de Matanzas offraient un asile sûr aux esclaves qui avaient pu s'échapper des véritables enfers que constituaient ici, comme dans la région havanaise, les habitations sucreries. Ils ne tardèrent pas à se regrouper pour former, comme partout ailleurs, des bandes redoutables. Dans cette région, il est significatif que de petits groupes de marrons décidés pouvaient échapper aisément à toutes les patrouilles et semer le désarroi des années durant dans les habitations de la plaine.

C'est le cas notamment du fameux rebelle Trinidad, esclave de l'habitation *Jésus Maria*, qui était connu pour son aversion pour les maîtres esclavagistes, et ses incursions répétées dans les établissements voisins du bourg de Sabanilla : « Le nommé Trinidad est en fuite, écrivait un certain Joaquin Ramôn le 28 février 1832, et je crains fort qu'il ne mette le feu à l'habitation et pousse les nègres à se soulever comme il l'a déjà fait auparavant »⁸⁴.

L'on comprend les appréhensions de ce notable de Sabanilla, à une époque où les soulèvements d'esclaves secouaient toute la région qui, autour de la Baie de Matanzas, va de Yumuri à l'ouest, à Cardenas, à l'est. Tout comme ceux de Sabanilla, les habitants de la riche vallée de Yumuri vécurent réellement sous les couteaux des marrons qui

⁸³ Abiel Abbot, *Cartas*, *op. cit.*, p. 98.

⁸⁴ Cité par M. Saul Vento Almohalla, Directeur des Archives Provinciales de Matanzas, Revue *Bohemia*, 14 de octobre de 1974, p. 7.

descendaient régulièrement des hauteurs toutes proches où ils possédaient de nombreux refuges.

Ainsi, les « Montagnes de l'Or » qui abritaient également, on l'a vu, des fugitifs venus de la région havanaise, furent aussi colonisées, si l'on peut dire, par des bandes de marrons de Matanzas. Les expéditions que l'on organise contre eux en 1847, firent connaître quelques-uns des palenques qu'ils y avaient établis :

Monte de San José de Cannabo : un palenque de 15 nègres - leur chef : Lorenzo Ganga (esclave de l'engin à sucre *Facendd*) ;

Dans ce même mont, un autre palenque de 35 hommes - leur chef : Patricio (esclave de l'engin à sucre *La Perla*) ;

Près de Bainoa, - « en un lieu escarpé plein d'énormes rochers et particulièrement difficile à escalader » — un palenque prestement abandonné par ses occupants (voir carte, emplacement 1)⁸⁵.

Pareillement, près du Pan de Matanzas (381 m.) sur une hauteur connue sous le nom de *El Espinal*, on trouvait également d'autres palenques qui furent effectivement occupés, dans l'année 1832, par les forces de répression. L'un deux nous est décrit sommairement par le capitaine de la juridiction de Corral Nuevo. Il s'agissait d'un refuge comportant pas moins de 21 cabanes (voir carte emplacement n° 2)⁸⁶. Notons aussi que les cavernes de la région d'Aguacate servaient également de refuge temporaire aux marrons⁸⁷.

De l'autre côté de la Baie de Matanzas - à l'est - les marrons s'étaient également établis dans les montagnes du groupe Bejucal-Madrugal-Limonar. C'est cette région que le rebelle Trinidad de Sabanilla parcourait inlassablement pour tenter de soulever les ateliers d'esclaves qui s'y trouvaient dans les années 1830-40, comme nous l'avons vu (voir carte emplacement 3).

Dix ans plus tard, c'est au tour du célèbre José Dolores d'y établir une bande qui sut tenir en échec toutes les forces lancées à sa poursuite. Au début du mois d'août 1843, on signalait que « cette bande comportait une vingtaine de marrons, dont quelques femmes »

⁸⁵ A.N.C. Gobierno Superior Civil, leg. 619 n° 19771. Matanzas 7 de abril de 1847. Gubernador Falguera au Capitaine Général.

⁸⁶ Mentionné par M. Saul Vento Atmohalla, Directeur des Archives Provinciales de Matanzas, Revue *Bohemia*, *op. cit.*, p. 3-9.

⁸⁷ Juan Sánchez, « José Dolores, Capitán de cimarrones », in *Bohemia*, 1^o novembre 1974.

(voir carte emplacement 4). En 1844, l'année même de la fameuse répression de O' Donnell contre les présumés conspirateurs noirs, José Dolores et ses partisans marrons parcouraient en toute impunité toutes les zones de cultures de la région de Matanzas⁸⁸.

Notons enfin que les cavernes de Guanabacoa (Cani) offraient également un asile assez sûr aux fugitifs de la région (voir carte emplacement 5).

- Les marrons de la « Ciénaga » de Zapata

Une place à part doit être faite à l'immense marécage (ciénaga) qui s'étend au sud de l'actuelle province de Matanzas et qui semble bien avoir été un domaine inviolé des marrons. Au début du XIX^e siècle, le savant allemand Humboldt tout à l'observation des grands sauriens qui étaient les habitants naturels de l'endroit - ils le sont encore - ne recueille apparemment aucune information sur les esclaves fugitifs qui avaient dû établir des villages lacustres comme c'était la règle, on l'a vu, dans les mangles et les palétuviers des bords de mer⁸⁹.

La « Ciénagua de Zapata », pour reprendre l'appellation des géographes, sera pendant longtemps une région mystérieuse, inquiétante même : « elle est semblable, écrit l'ingénieur Cosculluela, à l'Afrique ténébreuse de Stanley »⁹⁰. C'est en effet au début du XX^e siècle que cet ingénieur cubain peut parcourir systématiquement cette région totalement inconnue, à la tête d'une commission chargée par le gouvernement cubain de superviser les études et les travaux d'assainissement de plusieurs zones marécageuses. Pendant quatre ans, ce semble, il aura tout le loisir de recueillir de la bouche des rares habitants de l'endroit un certain nombre de récits traditionnels et de chroniques relatifs aux marrons qui y avaient trouvé refuge⁹¹.

Selon ces sources orales, on sait qu'aux alentours de la propriété *Zarabanda*, sur les terres du « Municipio de Manguito », situé sur la côte nord de la ciénaga, il existait trois « cayes » intérieures qui servirent de cachettes aux marrons : « Cayo toro, Cayo verde, Cayo de los negros »⁹². Bien vite, ce sont de véritables communautés marronnes qui s'y édifièrent, «une imposante colonie, nous dit

⁸⁸ « J. Sánchez, José Dolores, capitán de Cimarrones », *op. cit.*. Article faisant état de nombreux documents des Archives Régionales Historiques de Matanzas.

⁸⁹ Humboldt, *Ensayo Político*, *op. cit.*, p. 93.

⁹⁰ José Antonio Cosculluela, *Cuatro anos en la ciénaga de Zapata*, La Habana, Imprenta La Universal 1918, p. 7.

⁹¹ *Id.* p. 361.

⁹² *Ibid.* *Id.*

Coscolluela, peuplée de nègres marrons en grand nombre qui s'y étaient carrément retranchés ... »⁹³.

Les esclaves fugitifs avaient-ils été attirés par l'existence de bétail sauvage, marron lui aussi, qui y circulait en toute liberté et qui pouvait assurer leur subsistance pendant longtemps ? En tout cas, ces communautés marronnes de la Ciénaga avaient dû être très importantes pour y avoir laissé des traces encore visibles au début du siècle : « Encore aujourd'hui, écrit Coscolluela, on peut voir sur cette caye les restes d'un élevage, des herbes semées à dessein et des enclos. Bref, on y trouve encore des vestiges qui administrent la preuve de la longue existence d'une grande colonie ou d'un parfait établissement »⁹⁴.

Suivant toujours la précieuse étude de Coscolluela, il y aurait eu comme une véritable confédération - ce terme n'est pas ici excessif - avec ses chefs marrons historiques, Caoba et Sibanicu, deux frères de nation mina, mais aussi Miguel Vientos⁹⁵. A la suite de déboires survenus entre eux, ce dernier chef se serait alors installé près de la Baie des Cochons « où jusqu'à nos jours, précise Coscolluela, il existe un lieu connu sous le nom de *Jardin des vents* où on trouve un grand nombre d'arbres fruitiers assez âgés »⁹⁶.

Un détail mérite encore d'être signalé à propos de ce chef : à la fin de la « Guerra Grande » (1878), la brigade de chasseurs du féroce Armona put le surprendre dans son refuge de Júcaro Quemados, près de Cienfuegos⁹⁷ et disperser pour longtemps les membres de l'importante communauté marronne qui s'y était fixée.

Enfin, sur la côte elle-même, face à la Baie des Cochons, plusieurs cayes furent un temps colonisées par des captifs africains qui avaient été jetés à la mer par un navire négrier poursuivi par un croiseur anglais, fait courant on le sait, après 1817 et jusqu'à une date assez avancée du XIX^e siècle⁹⁸.

⁹³ José Antonio Coscolluela, *Cuatro arios... op. cit.*, p. 361-362.

⁹⁴ *Ibid. id.*

⁹⁵ Sur la carte des refuges de la zone de Matanzas, voir *emplacement 6*'.

⁹⁶ José Antonio Coscolluela, *op. cit.*, p 363.

⁹⁷ Sur la carte, *emplacement 7*'.

⁹⁸ Sur la carte, *emplacement 8*'.

2 - Les marrons de la zone centrale

Pour ce domaine des marrons que nous appelons la zone centrale, il n'est pas vraiment d'unité géographique entre le territoire éminemment montagneux qui s'étend à l'est et au sud de la ville de Santa-Clara, et les grandes plaines de Camagüey. Aussi, pour les commodités d'exposition, une subdivision s'impose-t-elle entre un secteur que nous appellerons *Las Villas* et un autre *Camagüey*, lesquels correspondaient aux provinces du même nom qui existaient avant la réforme administrative de 1975.

Suivant l'état des documents que l'on possède, il s'agit ici d'une zone mineure de marronnage, en regard des Sierras de l'Ouest, et surtout de l'Est cubain.

A - Le secteur de Las Villas

Dans ce secteur où les plantations prolongent, au nord, celles de la grande zone sucrière de La Havane-Matanzas, et constituent aussi des foyers originaux, au sud, c'est bien naturellement dans les monts situés entre Santa-Clara au nord et Trinidad au sud que les bandes de marrons élurent domicile.

De fait, ces monts", qui atteignent par degrés successifs 1.000 m. et plus, ont été le refuge obligé des esclaves qui avaient fui les zones de culture de Sagua, Santa-Clara, Remedios, au nord, Cienfuegos à l'ouest, Trinidad et Sancti-Spiritus au sud, sud-est⁹⁹ ¹⁰⁰. Ils surent par leur constance déjouer nombre d'entreprises destinées à les ramener à la servitude des plantations¹⁰¹.

⁹⁹ « Alturas de Santa-Clara » (Sierra del Escambray, 1156 m, Sierra de Banao, 843 m).

¹⁰⁰ Voir carte ci-après.

¹⁰¹ Rappelons ici le roman de José Antonio Ramos, *Caniqui*, La Habana, 1935, qui relate les aventures d'un marron célèbre (*Vide supra*, ch. 1, le Phénomène et sa perception).

Carte 4

Les refuges de marrons en zone centrale : A - Las Villas

Par leur structure économique, certains palenques édifiés par les marrons des montagnes du centre annoncent ceux de la grande zone orientale que nous étudions plus loin. Ainsi, l'existence en leur sein de vivres à côté des refuges est-elle attestée par une lettre d'un capitaine de brigade attaché à la poursuite des marrons, lettre que le gouverneur Juan Herrera Dâvila fit parvenir le 27 octobre 1847 au Capitaine Général, au lendemain d'une campagne contre ces derniers : « Au bout de trois jours et trois nuits, écrivait-il notamment, j'ai fini par découvrir un refuge établi au sommet d'un mont où les nègres marrons avaient un jardin et vivaient dans une grotte »¹⁰².

Néanmoins, à en juger par les effectifs connus des bandes que les forces de répression tentent de traquer, les palenques des montagnes centrales ressemblent plutôt à ceux que nous avons trouvés en zone havanaise. Le refuge que décrit amplement le document transmis à La Havane en 1847 par le gouverneur Dâvila, comme nous venons de le voir, ne comportait que 11 lits¹⁰³. De même, en juin 1837, le capitaine du district de Santa-Isabel de Las Lajas, qui organise une battue contre les marrons réfugiés dans les monts qui surplombent à l'est le bourg, n'y trouve que de petits groupes de marrons. Le 16 juin, la milice débouche sur un petit refuge que l'on décrit en ces termes : « Un ajoupa de fortune, au toit de palmes où se trouvaient sept nègres... »¹⁰⁴. Il semble que ces derniers se livraient au commerce de la cire et du miel recueillis dans les bois - autre trait qui les rapprochait des marrons de la zone orientale sous l'angle des activités économiques.

Encore en septembre et en octobre 1853, les opérations menées contre les marrons qui faisaient de nombreuses incursions dans le district de Potrerillo, confirment l'existence de petites bandes de fugitifs qui, sans jamais perdre le contact avec les plantations dont ils étaient originaires, avaient érigé toute une série de petits refuges dans les monts au pied de Santa-Clara¹⁰⁵.

¹⁰² A.N.C. Gobierno Superior Civil, leg. 619 n° 19775 Lettre du 27 octobre 1847, du Gouverneur Y. Herrera Dâvila au Capitaine Général.

¹⁰³ Il correspond à l'emplacement 1 des palenques sur la carte.

¹⁰⁴ A.N.C. Miscelânea, leg. 690 n° F. "Informe" du Capitaine de Partido de Santa-Isabel de Las Lajas, José Francisco de La Cruz. Journée du 16 juin 1837.

¹⁰⁵ Carte emplacement 2. A.N.C. Gobierno Superior Civil, leg. 624 n° 19858.

B - Le secteur de Camagüey

Suivant José Luciano Franco, l'origine des nègres marrons de cette région remonte à une rébellion d'esclaves de 1796 dans les plantations des alentours de Puerto Principe, « au lendemain de laquelle des centaines d'entre eux furent sauvagement assassinés »¹⁰⁶. Ceux qui échappèrent à la féroce répression qui s'ensuivit créèrent les premiers palenques de Camagüey.

Tout au long du XIX^e siècle, les esclaves fugitifs surent tirer le meilleur parti de deux sierras d'altitude infime (Sierra de Cubitas, moins de 400 m., et Sierra de Najasa, moins de 300 m.), qui se trouvent au nord et au sud-est de Puerto Principe, et qui étaient alors recouvertes, il est vrai, de forêts denses où des refuges pouvaient être établis en toute quiétude.

Ils en vinrent à constituer une sérieuse menace pour les habitations de la côte nord et celle du centre autour de Puerto Principe, et autour de Nuevitas. Un saisissant raccourci des excès perpétrés par certaines bandes entre 1850 et 1852 est présenté par le capitaine d'infanterie Don Juan Larrazabal. Pour ce militaire plaidant à charge, les habitants du district de Puerto Principe étaient à la merci d'un nombre considérable de marrons qui, « bien pourvus en armes et en munitions mais dépourvus à l'évidence de dignité humaine, se sont transformés en bêtes sauvages ivres de sang et de rapines, plongeant dans le désespoir et les affres du démembrement des familles éplorées, victimes de toutes sortes d'iniquités propres aux pervers »¹⁰⁷.

Ici également, les commandants des forces de répression qui tentent de réduire les bandes de marrons consignent dans leur rapport l'existence de terrains cultivés aux abords des refuges, qui sont fixes. Ainsi, pour une bande peu nombreuse — douze personnes environ — surprise, le 7 février 1848, par des chasseurs d'esclaves, c'est un grand jardin, bien entretenu, et qui regorge de produits : « Une place à vivres, précisait-on, entourée de branchages où l'on trouvait à la fois des citrouilles, des patates douces, du manioc, des bananes, des avocats, des mangues et des haricots »¹⁰⁸.

¹⁰⁶ J.L. Franco, *Los Palenques de los negros cimarrones, op. cit.*, p. 95.

¹⁰⁷ A.N.C. Miscelánea, leg. 148 n° B. Ce capitaine d'infanterie, Don Juan Larrazabal, Caballero de la Real y Militar orden de San Hermenegildo, avait été désigné par la Commission Militaire Permanente comme Procureur au cours des procès faits aux marrons appréhendés.

¹⁰⁸ *Ibid.* Gobierno Superior Civil, leg. 619 n° 19788. Lettre du 7 février 1848 de Pedro Parrado, chef d'une brigade de chasseurs, au commandant du régiment des lanciers du Roi basés à Guaicanamar.

Une autre correspondance nous donne des indications sur les débuts d'une petite place à vivres que les marrons d'une petite bande commençaient à dégager dans un bois, «une clairière d'environ 16 vares », tandis que d'autres s'affairaient autour d'un grand ajoupa en construction¹⁰⁹.

En raison de l'existence d'une économie de subsistance au fondement de nombre de refuges, on peut tenter d'assimiler la vie de marronnage en Camagüey à celle que mènent les fugitifs de la région voisine de l'Orient. Mais toute bande n'a pas obligatoirement, ici comme ailleurs, de repaire fixe et ne s'établit pas nécessairement en communauté rurale. Dans la région médiane, vaste et plate, de Camagüey, qui participe plus tardivement à l'essor de l'économie de plantation, le nombre des esclaves est moins important que partout ailleurs. Les effectifs des bandes de marrons s'en ressentent. Il n'est point ici de palenque considérable. On signale plutôt des bandes de moyenne importance, et même bien souvent, des groupes de 10 à 12 fugitifs, une vingtaine au grand maximum.

Nombre de palenques que les troupes mixtes (soldats et civils) investissent en 1848, quoique bien pourvus en meubles, vêtements, vaisselle, ustensiles, instruments et armes de toutes sortes, ont une seule grande demeure où s'entasse une douzaine de fugitifs en moyenne^{110 111}. Mais c'est manifestement la multiplication de petites bandes, et non point le regroupement massif dans un grand palenque, qui pouvait assurer ici la survie de fugitifs rompus à la pratique d'une véritable guerre de guérillas, comme le reconnaissait un administrateur de Puerto Principe dans une correspondance adressée le 24 décembre 1851 au Capitaine Général où il lui faisait connaître que « grâce à la ruse et la rapidité qui sont le propre des sauvages, ils se jouent des dispositions que l'on prend pour les exterminer »^m.

¹⁰⁹ A.N.C. Gobierno Superior Civil, leg. 620 n° 19800. Lettre du 17 février 1848 de Dn Juan Manuel Primelles au Lieutenant de Gouverneur de Nuevas.

¹¹⁰ Voir à ce sujet *ibid.*, *id.* . Voir également *Ibid.* leg. 619 n° 19788, Lettre du 7 février 1848 de Pedro Parrado, chef d'une brigade de chasseurs au Commandant du Régiment des Lanciers du Roi.

¹¹¹ *Ibid.* leg. 628 n° 19846. Lettre du 29 décembre 1851 de Ramôn Conte au Capitaine général.

„, West de la localisation des bandes «,u**m -j~
z&é&s du nord avi ©u.d .

VC long de la côte nord, aux alentours de Nuevitas, où sont des plantations comme l'habitation *Jücaro*, des bandes descendaient des hauteurs boisées de la Sierra de Cubitas où ils avaient leurs refuges¹¹².

- Au centre, dans toute la zone boisée et montueuse qui s'étend de Puerto Principe à la Sierra de Najasa, s'étaient également établies des bandes qui menaçaient à leur tour les habitations sucrières qui sont au pied des collines comme la Contramaestre, Vista Hermosa, Las Blas de Portillo ou San José de Guaicanamar¹¹³.
- Au sud, enfin, le long des côtes boisées à l'ouest et à l'est du petit port de Santa-Cruz del Sur, des marrons réputés « apalencados » se signalent également par leurs incursions dans les établissements de San Diego, Estero, Lajitas et de Flamenco¹¹⁴.

Dans toute cette zone, on voit que, lorsque les bandes commencent à être sérieusement inquiétées par les forces de répression, elles n'hésitent pas à gagner le Département oriental proche¹¹⁵.

¹¹² Voir emplacement 1 sur la carte ci-après, voir A.N.C. Gobierno Superior Civil, leg. 620 n° 19800. Lettre du 17 février 1848, déjà citée.

¹¹³ Voir emplacement 2 sur la carte. Voir A.N.C., *ibid. id.*, ainsi que Miscelânea, leg. 148 n° B.

¹¹⁴ Voir emplacement 3 sur la carte.

¹¹⁵ *Ibid. id. Vide infra* : Les marrons en zone orientale.

A - Domaine et démographie des marrons de l'Est

L'ancienneté des communautés de marrons de ce domaine nous est rappelée par le regretté José Luciano Franco en ces termes :

« La région orientale de l'île dont Santiago de Cuba était et est la capitale, fut, dès les premiers temps de la conquête espagnole, le lieu où éclatèrent de fréquentes révoltes d'indiens d'abord et d'esclaves noirs par la suite. Au cours des années qui suivirent, les nègres marrons se firent de plus en plus nombreux et leurs refuges devinrent de plus en plus considérables »¹¹⁶.

Notons aussi à cet endroit ce que, plus près de nous, a écrit Gabino La Rosa Corzo, auteur d'une remarquable étude ethno-historique sur les refuges fortifiés des nègres marrons de l'Orient cubain qui étaient les plus achevés, et où il a su, entre autres, tirer parti des ressources de la technique de l'archéologie industrielle - toutes choses qui lui ont permis de procéder à des confirmations et également à des rectifications qui s'avéraient nécessaires au regard des apports de ses devanciers et ce, dans un dessein louable de parachever leurs œuvres, comme le donne à entendre le propos liminaire qui suit :

« Avant que Franco n'ait dépouillé une bonne partie des dossiers des Archives Nationales de Cuba pour réaliser la toute première sérieuse approche du thème, il n'existait que deux courtes études qui lui servirent de guide, à savoir un article de Pérez Landa et de Jüstiz del Valle, ' Los palenques en Cuba ' paru en 1947 dans la revue *Nuevos rumbos* et celui de Francisco Pérez de la Riva, ' La habitación rural en Cuba ' dans la *Revista Arqueología y Etnología* en 1952. [...] Le défaut d'une étude critique des documents compulsés par les deux auteurs les amena à fonder leurs hypothèses et à argumenter sur la foi des éléments fournis par la tradition orale, et peut-être à l'extrapolation de faits survenus dans d'autres pays des Amériques »¹¹⁷...

Au seuil du XEX^e siècle, le dénouement, heureux pour les esclaves, de la longue révolte des mines de Cobre vint rehausser le prestige des

¹¹⁶ José Luciano Franco, *Los Palenques de los negros...*, op. cit., p. 102.

¹¹⁷ Gabino La Rosa Corzo, *Los palenques del Oriente de Cuba, Resistencia y acoso*, La Habana, Editorial Academia 1991, p. 15.

nègres marrons de l'endroit qui avaient été leur plus ferme soutien¹¹⁸. Plus encore, la proximité de la partie française de Saint-Domingue devenue Haïti, le voisinage de la Jamaïque, où l'esclavage est aboli en 1832-33, les contacts mystérieux qui s'établissent entre les noirs libres ou esclaves de ces deux îles et ceux de Cuba, n'ont pas manqué de conférer, ici, au marronnage, un aspect plus inquiétant encore pour les maîtres qu'en zone occidentale¹¹⁹.

Par-dessus tout, la géographie tourmentée de l'Est cubain, les immenses espaces restés vierges de cultures jusqu'à la fin du XVI^e siècle où, soulignons-le au passage, s'établissent les colons français rescapés de la révolution nègre d'Haïti, sont autant de facteurs objectifs qui ont favorisé l'établissement de fortes communautés marronnes dont l'extermination souhaitée par les autorités coloniales est restée un vain projet tout au long du XVIII^e siècle¹²⁰. Et la renommée des sociétés marronnes de « l'Orient », leur prestige furent tels auprès des masses d'esclaves opprimés que nombre de fugitifs n'hésitèrent pas à traverser l'île tout entière pour y trouver refuge : « Il est remarquable, écrivait à cet égard un gouverneur du Département oriental, qu'au nombre des nègres que l'on trouve ici, il en est beaucoup qui viennent de La Havane, de Matanzas et même des sierras de l'ouest de l'île, on doit en inférer que céans les déserts et les monts escarpés leur procurent un asile sûr »¹²¹.

Par tout cela, on comprend que les effectifs des bandes de marrons y aient été plus importants que partout ailleurs. Pour l'emplacement de leurs refuges, les fugitifs n'eurent que l'embaras du choix. Ainsi, nombre de palenques sont restés longtemps inexpugnables, d'autres ne furent découverts que fortuitement, en raison de l'isolement en des lieux d'accès extrêmement difficile et c'est bien ici que la notion de colonisation parallèle, menée à bien par les marrons prend toute sa valeur.

Au début du XIX^e siècle, les autorités du Département oriental ont une idée encore très approximative de l'étendue du domaine occupé par les nègres marrons, et qui plus est du nombre de communautés qu'il abritait, « pour la simple raison, avançait non sans amertume un gouverneur, que sur une étendue de quelque soixante-dix lieues en

¹¹⁸ José Luciano Franco, *Las Minas de Santiago del Prado y la rebeliôn de los cobreros, 1530-1800*, La Habana, Ed. Ciencias Sociales 1975, p. 121.

¹¹⁹ A.N.C. Asuntos Politicos, leg. 131 n° 11. Voir notamment à ce sujet la correspondance des gouverneurs aux Capitaines Généraux entre 1830 et 1848, *infra* Chap. 5.

¹²⁰ Zoila Danger Roll, *Los Cimarrones de El Frijol*, op. cit. p. 34.

¹²¹ A.N.C. Asuntos Politicos, leg. 131 n° 11. Lettre du 15 juin 1841.

friche et toutes en monts - il s'agissait de la proche région de Santiago — ils ne manquent pas de ressources pour se dérober à nos yeux »¹²².

Plus tard, au hasard des battues systématiques que l'on organise partout à la fois, on se rendit compte de l'importance du désastre : « Les marrons infestaient tous les quartiers des juridictions de Bayamo, Holguin, Manzanillo, Jiguam », constatait la Junte du Consulat de Santiago en 1831^{122 123}, c'est-à-dire tout à la fois l'immense Sierra Maestra et les territoires placés au nord et au nord-ouest du Département oriental. Le mal s'étendait également à toute la région montagneuse située à l'est de Santiago, entre Guantânamo et Baracoa¹²⁴.

S'agissant du nombre de marrons qui évoluaient dans ce Département oriental, les estimations furent toujours des plus imprécises. En décembre 1831, le gouverneur Juan de Moya tentera, non sans s'entourer des plus grandes précautions, de réaliser une enquête auprès des propriétaires eux-mêmes : « On ne leur demanderait, assurait-il, qu'une simple relation du nombre de ceux qui étaient partis en marronnage depuis dix ans »¹²⁵ ...

Certes, la nécessité d'une telle enquête destinée à l'établissement de mesures efficaces pour la réduction des marrons n'échappait à personne. Mais même ainsi, que pouvait-on espérer d'une telle opération ? Les contremaîtres et les administrateurs d'habitation, dont les propriétaires sont à Santiago ou à Baracoa, sinon à Bayamo, avaient-ils intérêt à collaborer à cette entreprise ? Les maîtres eux-mêmes s'y prêteraient-ils de bon gré, surtout à une époque où la traite était devenue clandestine ? Il est permis d'en douter. Le résultat ne fut connu qu'au début de 1842. A cette date, en effet, un *Etat* avait été dressé sous l'impulsion d'un autre gouverneur, Juan Tello - document reproduit ci-après¹²⁶.

¹²² A.N.C. Asuntos Politicos, leg. 17 n° 20. Cuba 27 septembre 1819. Lettre au Capitaine Général Cagigal.

¹²³ *Ibid*, leg. 131 n° 11. Junta Consular, 14 de die. De 1831.

¹²⁴ *Id.* « Cuba y 9 de abril de 1832 ».

¹²⁵ *Ibid.* Voir Lettre du Gouverneur Juan de Moya au Capitaine Général - 31 décembre 1831. Voir également le texte de son allocution aux habitants-propriétaires du Département Oriental publié sous le titre « Aviso al Público » dans « *Suplemento al noticioso comercial de Santiago de Cuba* », Sâbado 24 de diciembre de 1831, n° 117.

¹²⁶ *Ibid.*, leg. 131 n°II. Cuba, 29 de enero de 1842 » : «Estado que manifesta los negros que existen huidos en esta Provincia » (document reproduit tel qu'il apparaît dans la correspondance : la somme qui y figure est érronée).

Etat des marrons de cette province selon les rapports des lieutenants de gouverneurs et capitaines de districts

Lieutenances de gouvernement		Districts	
« Holguin	11	<i>Suma antecedente</i>	78
« Manzanillo	1	« Nimanima	1
« Baracoa	"	« Majao	2
« Cobre	"	« Corralillo	1
« Jiguani	1	« Zacatecas	1
« Elloa	"	« Guaninao	"
« Bayamo	8	« Ti Arriba	"
		« Hongolosongo	24
		« Sevilla	"
Capitaineries de districts		« Guanicum	2
« Manantuala	2	« Dos Bocas	5
« Sagua	"	« Brazo de Cauto	2
« Sabanilla	1	« Andalucia	6
« Tiguabos	"	« Demajagua	1
« Mayari	"	« Yarayabo	"
« Marote	9	« Paz de los naranjos	2
« Palma Soriano	3	« Frio Rio	"
« Contramaestre	"	« Armonia de Limones	2
« La Amistad	2	« Morôn	8
« San Andrés	2	« Damajayabo	8
« Mayari Arriba	2	« Guantânamo	2
« El Raviôn	5	« Candelaria	1
« Piloto Arriba	"	« Yaguas	"
« Guaninicunde	3	« Guïra	"
« Cauto Abajo	1	« Fugitifs de Santiago	32
« Caimanes	5		
	78		177

Le chiffre de 177 marrons donné pour tout le Département oriental représentait seulement, précisait-on, le nombre de nègres marrons qui s'étaient « absentes » de la maison de leurs maîtres respectifs depuis 3, 7, 10 et même 30 ans. Aux 177 marrons déclarés, on devait encore en ajouter une trentaine de plus, « pour tenir compte, précisait-on, « des nègres des provinces de l'Ouest qui se seraient réfugiés dans la présente... »¹²⁷.

¹²⁷ . A.N.C. leg.131 n°II. Cuba, 29 de enero de 1842, « Estado... ».

Au demeurant, cette évaluation était encore bien hypothétique¹²⁸. Ainsi, pour une partie seulement du Département oriental, on peut rappeler, à cet égard, les estimations du gouverneur Pedro Becerro en février 1840 : « Il se peut, écrivait-il, qu'il y ait dans les environs de Santa Catalina et dans les hauteurs au nord de cette ville (Santiago de Cuba) cinq cents à mille marrons »

C'est d'ailleurs le chiffre de 1.000 marrons pour tout le Département oriental qui sera retenu officiellement par le Capitaine Général au début de l'année 1840¹²⁹. Ces fluctuations montrent qu'en réalité, ici comme en zone occidentale, il était extrêmement difficile de déterminer le nombre de marrons de cette immense région. En 1840, le gouverneur Pedro Becerro lui-même l'avait démontré :

« Depuis l'an 1831, précisait-il, le nombre des marrons a tantôt augmenté, tantôt diminué, sans que l'on puisse apprécier avec certitude sa croissance, dans la mesure où, dès que l'on a repéré leurs refuges ou leurs ajoupas, ils se dispersent, ce qui revient à dire que l'on ne peut en connaître le nombre exact »¹³⁰.

A l'entendre, il ne fallait guère compter dans ce domaine sur la collaboration des marrons appréhendés : « Dans leurs aveux au cours des procès qui leur sont faits, ajoutait-il, ils dissimulent toujours la vérité par cet esprit de corps et de solidarité qui les distingue »¹³¹.

Le seul moyen d'approche dont on disposait consistait à relever le nombre des grabats que l'on trouvait dans les refuges : on avait remarqué que les grands palenques ne comportaient pas moins de 40 à 50 ajoupas pourvus de 3 à 4 lits chacun. Mais le gouverneur Becerro n'avait pas laissé de montrer les limites de cette méthode toute empirique : elle pouvait comporter en nombre de cas des erreurs grossières puisque, pour ce type de recensement, on était obligé de considérer chaque palenque comme la résidence fixe d'une bande donnée. Et en réalité à quel moment et sur quels indices pouvait-on déclarer qu'un palenque était habité ou abandonné ? Plus encore, et l'on doit cette précision au gouverneur Becerro qui la tenait de chasseurs accomplis, il s'avérait que maints refuges étaient connus sous plusieurs noms, ce qui ajoutait encore à la difficulté lorsque l'on

¹²⁸ Ce même gouverneur Juan Tello n'écrivait-il pas le 15 juin 1841, soit 6 mois auparavant, qu' « actuellement ils sont moins de 400 pour les deux sexes », lettre au Capitaine Général, A.N.C. Asuntos Politicos, leg.131 n°1.

¹²⁹ *Ibidem*. Correspondance du 26 janvier 1840

¹³⁰ *Ibid.*. Correspondance du 16 Février 1840.

¹³¹ *Ibid.* Correspondance du 26 février 1840

voulait estimer le nombre exact de ces derniers et plus encore celui de leurs occupants ¹³².

Ainsi, quel que soit le critère adopté, les marges d'erreur étaient grandes. Mais pouvait-il en être autrement ? La croissance ou la décroissance démographique d'une communauté marronne n'était absolument pas liée à la loi naturelle, en sorte que les fluctuations pouvaient être très grandes d'une année à l'autre :

« Il est impossible, concluait le zélé gouverneur, d'établir le nombre actuel des marrons, puisqu'il augmente chaque jour avec celui des esclaves qui s'absentent des habitations et qu'il diminue à mesure que l'on en reprend à vive force dans les refuges ou encore qui errent dans les bois »¹³³.

B - Les trois zones de palenques du département oriental

Quoi qu'il en soit, tout au long de la période qui nous occupe, on peut déterminer trois zones majeures où sont signalés plusieurs refuges de marrons. Soit :

- a) La Sierra Maestra à l'ouest de Santiago de Cuba
- b) La proche région de Santiago de Cuba, soit un arc de cercle englobant les hauteurs autour de la ville.
- c) L'énorme massif au nord et à l'est de Santiago de Cuba.

¹³² A.N.C. Asuntos Politicos, leg. 131 n° 11. Lettre du 26 février 1840.

¹³³ *Ibid. Id.*

Carte 6
Les refuges de marrons en zone orientale

a) Palenques à l'ouest de Santiago de Cuba, en Sierra Maestra

Il s'agit des communautés de marrons qui s'étaient installées sur les versants de cette longue chaîne connue sous le nom de *Maestra y Turquino*, et qui s'étend de la baie de Santiago de Cuba au Cap Cruz. A partir de 1828-30, les documents de la correspondance administrative échangée entre Bayamo, Jiguani, et Santiago de Cuba, commencent à recueillir de nombreux renseignements sur les marrons de cette zone. Il s'agissait essentiellement d'esclaves qui avaient fui des plantations de la région de Manzanillo, Bayamo, Cobre et surtout de la région de Santiago de Cuba. Faut-il admettre que les communautés marronnes de l'endroit aient été alors en pleine croissance comme le laissent entendre les déclarations des habitants apeurés par la menace grandissante que constituaient les bandes de marrons ?

En effet, ces derniers s'étaient parfois manifestés par leur agresseivité, comme s'en plaignait en 1830 un propriétaire du district de Sevilla : « Ils commettent des excès dans nos domaines, volant en partie des bêtes dans nos parcs, dans le mien, j'ai subi des préjudices qui sont maintenant insupportables, » écrivait-il au gouverneur¹³⁴. Les célèbres chasseurs de Cobre, Manzanillo n'avaient pas toujours pu les suivre jusque sur les pics escarpés qu'ils gagnaient dans leur fuite. Et nul ne s'était enhardi à investir leurs palenques¹³⁵. Les battues de 1831 n'avaient donné aucun résultat¹³⁶ ; ce n'est qu'à partir de 1841 que l'on peut organiser contre eux de solides expéditions¹³⁷.

Mais, même ainsi, on voit que les nègres marrons possédaient des lieux de retraite pratiquement inaccessibles, comme le pic Turquino (1.974 m.) et toute une série de monts dont les sommets atteignaient de 1.000 à 1.800 m, et où l'on découvre en 1842 un vrai réseau de « chemins de marrons » entre les palenques et les propriétés

¹³⁴ A.N.C. Asuntos Politicos, leg. 215 n° 34. Partido de Sevilla. Lettre signée Solorzano au gouverneur de Cuba, en date du 17 janvier 1830.

¹³⁵ *Ibid. id.* Sous l'impulsion de l'habitant-propriétaire Solorzano, une brigade avait été réunie et placée sous les ordres de Trinidad Rodriguez et de l'Alcade de la Sainte-Hermandad, Don Antonio Blas Collazo, pour l'attaque d'un palenque. On dut bien vite abandonner une telle entreprise, comme le signalait Solorzano au gouverneur de la Province Orientale en ces termes : « Je viens de recevoir un pli où l'on me fait part de l'impossibilité d'investir le refuge en raison du nombre considérable des nègres qui s'y sont retranchés ».

¹³⁶ *Ibid.* leg. 131 n° 11. Lettre du 17 août 1831, du gouverneur au Capitaine Général.

¹³⁷ *Ibid.* Lettre du 15 juin 1841 du gouverneur Juan Tello au Capitaine Général.

voisines¹³⁸. Au reste, dans toute cette région, les fugitifs bénéficiaient de complicité de toutes sortes et ils pouvaient compter sur l'amitié des noirs libres et des hommes de couleur qui exploitaient de petites propriétés, quand ils n'étaient pas tenanciers de buvettes dans la région. Au surplus, ils maintenaient des relations, notamment par la mer, avec des colporteurs venus de la capitale du Département oriental¹³⁹. Enfin, le sous-développement de ces régions, et le semi-abandon des cultures avaient pleinement favorisé l'expansion de ces communautés marronnes : l'extrême fertilité des sols vierges permettait l'établissement de remarquables places à vivres, des bananeraies notamment, tandis que des troupeaux de bovins mal gardés ou laissés en pacage, leur fournissaient d'appréciables rations de viande. Ce sont là en tout cas les renseignements que le capitaine Guerra put recueillir parfois de la bouche même des marrons appréhendés au cours de la battue générale en Sierra Maestra qui fut organisée sous ses ordres pour les soumettre en janvier-mars 1842¹⁴⁰.

Dans la première moitié du XIX^e siècle, un certain nombre de communautés marronnes nous sont signalées par les différents corps de chasseurs. L'une des plus connues est le palenque *Sevilla*, érigé sur le fleuve du même nom. Le nombre de marrons qui y trouvaient refuge ne cessait d'augmenter, comme le soulignait un habitant propriétaire — Solorzano — qui semblait particulièrement attaché à la perte de cette communauté de marrons¹⁴¹. L'expédition de 1841, dirigée contre ce refuge, révèle l'existence d'une centaine de marrons, « de tout sexe et tout âge », suivant le gouverneur Tello, qui purent pour la plupart échapper à une poursuite opiniâtre de vingt jours¹⁴².

Le long de ce même fleuve *Sevilla*, on trouvait encore au cours des années 1830-1840 deux autres palenques - *El Copal* et *El Ribón* ¹⁴³ - peut-être moins importants, mais qui devaient être en relation avec le palenque *Sevilla*, suivant un véritable axe joignant la montagne à la

¹³⁸ A ce sujet, A.N.C. Asuntos Polxticos, leg. 41 n° 38. *Iünerario descriptivo y Diario de operaciones de la columna del Oeste mandada por el Capitàn de Caballeria Dn. Santiago Guerra, 1842*. (journées des 23 janvier et 6 février)

¹³⁹ *Vide infra*, Chapitre 4. Activités Economiques : commerce des Marrons.

¹⁴⁰ A.N.C. *Ibid.* leg. 41 n° 38. *Itinerario descriptivo y diario de operaciones...*

¹⁴¹ *Ibid.* leg. 215 n° 34. Lettre signée Solorzano (27 janvier 1830), déjà citée.

¹⁴² *Ibid.* leg. 131 n° 11. Lettre du 15 juin 1841. Le palenque fut attaqué par deux escouades de 15 hommes chacune, parties de Bayamo et de Jiguani, sous le commandement du capitaine du district de Baïre. En vain : la correspondance du gouverneur en date du 17 août 1841 signale à nouveau son existence.

¹⁴³ *Ibid.* Lettre du 17 août 1841.

mer. Les marrons que l'on avait pu appréhender laissaient entendre d'ailleurs que les relations étaient constantes d'un refuge à un autre.

Non loin des palenques du fleuve Sevilla, on en trouvait un autre en 1831, nommé *Bayamita*, près de la côte. Il nous est décrit par le gouverneur de Santiago de Cuba qui y avait remarqué « plus de quarante ajoupas agréables à habiter et disposés avec soin ainsi qu'un immense jardin bien pourvu en vivres »¹⁴⁴ *. En 1842, on le retrouve avec l'expédition de Guerra, et l'on en découvre deux autres dans la même zone : le palenque *El Cedro*, qui comportait jusqu'à 47 places à vivres et le palenque *La Cruz*, plus grand encore avec 100 places à vivres.¹⁴⁵

Tous ces palenques avaient donc pu s'établir en toute impunité, notamment aux alentours de certains établissements comme l'Hacienda *del Mazo* » et plus sûrement encore dans le voisinage de la hatte *Sevilla* et les habitations *Guama*, *Bayamita*, situées dans les plaines côtières au pied de la Sierra Maestra, à un quart de lieue de la mer : ces trois établissements à l'abandon et qui appartenaient à un propriétaire absentéiste, Dona Gertrudis Echebarria, étaient d'ailleurs régulièrement fréquentés par les marrons.

En marge de ces six palenques reconnus, l'expédition de Guerra découvre un refuge nommé le *Palenque Viejo de Rio Grande*, dans les environs de la source du fleuve du même nom, et qui avait été abandonné par les marrons seize ans auparavant¹⁴⁶ et toute une série de petites places à vivres flanquées de plusieurs huttes et échelonnées sur tout le territoire parcouru par la troupe et qui devaient servir de points de ravitaillement à de petites bandes qui ne s'étaient point établies en un lieu fixe, ou qui n'en étaient encore qu'au début de leur constitution¹⁴⁷. C'est ce phénomène que le capitaine Guerra signalait à sa manière, lorsqu'il déclarait que les nègres marrons de la Sierra Maestra étaient des « nomades dans plus »¹⁴⁸.

Toutefois, ce même capitaine signalait pour les environs de Bayamita l'existence du palenque dit de *Taguey*, « lieu de réunion des marrons », qu'il n'avait pas pu visiter mais qui de toute façon avait dû

¹⁴⁴ A.N.C. Asuntos Politicos, leg. 131 n° 11. « Sobre negros cimarrones apalencados en la provincia de Santiago de Cuba »/ Lettre du 30 avril 1831 du gouverneur au capitaine général.

¹⁴⁵ *Ibid.* leg. 41 n° 38. « Itinerario Capitàn Santiago Guerra... » déjà cité. 3 mars 1842.

¹⁴⁶ *Ibid. id.* Journée du 15 février 1842 (Le « Rio Grande » dont il est question ici est le fleuve Cauto).

¹⁴⁷ *Ibid.* leg. 41 n° 38 « Itinerario... (Guerra) », 1842. Voir journées du 12, 14, 15, 16 février notamment.

¹⁴⁸ *Ibid. id.* « Plan para la persecuciôn de los Cimarrones ».

132 LA LONGUE GUERRE DES NEGRES MARRONS DE CUBA

être parfaitement déserté par ses occupants à l'approche de la troupe¹⁴⁹.

Mais en réalité, l'expédition exemplaire de Guerra, malgré le luxe infini de détails qui nous sont consignés dans le remarquable *Journal de Campagne* de sa main, n'a pas contribué à lever entièrement le voile de mystère qui entourait l'existence des communautés marronnes de la Sierra Maestra : dans le milieu du siècle, il était encore bien des inconnues dans ce domaine¹⁵⁰. Au demeurant, les fuites en groupes de nègres continuèrent, augmentant le nombre et l'état numérique des bandes¹⁵¹. On sait à cet égard que les palenques de la Sierra Maestra se maintiendront jusqu'à la Guerre de Dix ans.

Nous reprenons ci-après, sous forme de tableaux, l'essentiel des éléments qu'il nous a été donné de recueillir pour l'ensemble des établissements des nègres marrons, selon les dossiers dûment archivés à Cuba et en Espagne.

¹⁴⁹ A.N.C. Asuntos Politicos, leg. 41 n° 38. «Itinerario... Capitàn Santiago Guerra» déjà cité.

¹⁵⁰ *Ibid.* leg. 142 n° 5. « Expediente sobre negros cimarrones apalencados en la jurisdicción de Bayamo - 4 de septiembre de 1848.

¹⁵¹*Ibid.*. Gobierno Superior Civil, leg. 625 n° 19877. Lettre du 14 février 1848, signée José Mac Crohom (Gouverneur).

-Voir également lettre du 5 février 1849, du même au « Gobemador Superior Civil de la Isla » : deux escouades de 25 hommes chacune. Instructions : « Reconnaître toute la Sierra Maestra et autres lieux voisins, attaquer à outrance les palenques et réduire tous les nègres qui s'y trouveraient ».

Tableau 5
Etat des palenques connus en Sierra Maestra (1828-48)

Lieu	Palenques	Effectifs	Observations
- Sierra Maestra « quartier de Sevilla, qui donne sur la côte entre Justin et el Sardinero ».	<i>Sevilla</i>	«un nombre considérable »	-1830 A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 215 N° 34. Lettre du 17 janvier 1830.
- Près du fleuve Sevilla	- <i>id.</i>	«plus de 100 de tous sexes et âges »	- 1841 . leg. 131 N° 11. Lettre du 15 juin 1841. Expédition de 30 hommes. - Pas détruit. Voir Lettre du 17 août 1841.
- Sierra Maestra (façade méridionale) - <i>id.</i>	- <i>id.</i> <i>El Ribôn</i>	Une vingtaine au total	-1842., leg. 41 n° 38 “ <i>Itinerario... Guerra</i> ”.
- <i>id.</i>	<i>El Copal</i>		-1841 leg. 131 N° 11. Lettre du 17 août 1841 : « ont été pris 14 nègres ».
- « Près de la côte » (près de l’Hacienda Bayamita)	<i>Bayamita</i>	160	-1842. leg. 41 n° 38, “ <i>Itinerario... Guerra</i> ” 13 huttes trouvées”.
- Au Nord de Guama	<i>El Cedro</i>		-1831, leg. 131 N° 11. 30 août 1830 «40 et quelques ajoupas ».
- <i>id.</i> - Près de Bayamita	<i>La Cruz</i> <i>Palenque</i> <i>Taguey</i>		- 1842. leg. 41 n° 38 “ <i>Itinerario... Guerra</i> ”. “47 jardins à vivres cannaies, bananeraies... » <i>Ibid.</i> « 47 ajoupas et jardins » <i>Ibid.</i> , lieu de réunion de marrons
- Rio Grande (Source du Cauto)	« <i>Palenque</i> <i>Viejo del Rio</i> <i>Grande</i> »		<i>Ibid.</i> , bananeraie : 1500 pieds détruits il y a 16 ans, ont repoussé ».
Sud de Bayamo	Grand Palenque		1848, Gobierno Superior Civil, leg. 625 N° 19877. (14 fév. 1848). “n’a pas été attaqué”.

b) Palenques de la proche région de Santiago de Cuba

Dans la proche région de Santiago de Cuba, c'est dès le début du siècle que nous est signalée toute une série de refuges. On ne saurait oublier que c'est dans cette région que tout au long du XVIII^e siècle, les palenques avaient servi de refuge aux esclaves révoltés des mines de Santiago del Prado (El Cobre). La tradition du marronnage y était donc très forte¹⁵².

Circonstances aggravantes, c'est aussi dans cette même région que s'installent nombre de réfugiés français de Saint-Domingue, sur des terrains achetés au Trésor Royal, par un de leurs compatriotes, Prudent Casamayor. Ils y avaient établi des caféières de bon rapport, on le sait, et relancé en quelque sorte une économie de plantation moribonde¹⁵³. Ainsi, en 1807, on n'enregistrait pas moins de 1.650 esclaves pour toute l'aire occupée par les Français : ils étaient répartis sur 191 caféières¹⁵⁴. Dès lors, il existera deux zones de peuplement antagonistes, pour reprendre l'expression de Juan Pérez de la Riva : habitations caféières et palenques¹⁵⁵. Le nombre de marrons ne cessera de progresser au moins jusqu'au milieu du siècle, en raison même de l'augmentation du nombre de caféières de cette région : en 1841, on ne dénotait pas moins de 604 caféières avec une population de 27.456 personnes, soit 41 % de la population rurale totale de la juridiction de Santiago¹⁵⁶.

Plusieurs palenques, en effet, nous sont signalés dès la seconde décennie du siècle, au cours des expéditions qui tentent de desserrer l'étau qu'ils constituent autour de Santiago, en 1815 notamment où les marrons des palenques situés à 13 lieues, « au vent de cette cité », semblent la menacer directement. C'était le cas du palenque *Baconao*, plus particulièrement, situé à l'est de Santiago, près du fleuve du

¹⁵² José Luciano Franco, *Las minas de Santiago del Prado... op. cit., passim*.

¹⁵³ La surface occupée par les établissements français était de 1.060 km² en arc-de-cercle autour de Santiago. Voir Juan Pérez de la Riva, *El Barracôn, op. cit.* p.380. El cinturón cafetalero de Santiago.

¹⁵⁴ En 1812, ils constituaient déjà une menace importante dans la région. C'est ainsi que la fameuse conspiration ourdie par José Antonio Aponte étendait ses ramifications jusque chez les marrons de l'endroit. Voir à ce sujet Zoila Danger Roll, *Los Cimarrones de El Frijol, op. cit.* p 81. et José Luciano Franco, *Las conspiraciones de 1810-1812, op. cit. passim*.

¹⁵⁵ Voir Juan Pérez de La Riva, *El barracôn... op. cit.* p. 383. La juridiction de Cuba, avec 91.512 habitants (soit 28.859 en zone urbaine, 62.652 en zone rurale), représentait 50,5 % de la population totale du département oriental.

¹⁵⁶ *Ibid. id.*

même nom, et contre lequel on prépare une expédition, au reste sans lendemain, à la fin de 1814¹⁵⁷.

Mais le plus connu est celui de *Sigua* dont les marrons, en compagnie de ceux d'autres refuges, avaient envahi les plantations du district de Limones¹⁵⁸. Ils furent dispersés par des troupes commandées par le sergent Martinez en 1815. Au cours de cette campagne, on découvre l'existence de nombreux refuges désignés sous le nom de *viejos palenques* et qui ne devaient servir que de places à vivres ou de lieux de retraite momentanés. De la bouche de nègres marrons appréhendés, on apprit que le palenque de *Sigua* comportait 80 personnes¹⁵⁹. On sut également que, devant la poursuite dont ils faisaient l'objet à cette époque, les marrons avaient procédé à de nombreux abattis qu'il fallait regarder comme autant d'ébauches de refuges, « lesquels avaient pour noms *Boca Cachimba, Boca Morro, Boca Hueca* et *Demajagua* »¹⁶⁰.

Une zone de repli plus considérable était encore signalée dans la région de San Andrés « où l'on découvrit des jardins sur une étendue de trois chevalées »¹⁶¹. On y mentionnait la profusion des vivres - des « racines » ou tubercules - que l'on avait mis en terre.

Un autre informateur, le capitaine Quintero, qui parcourt à la même époque toute la zone située au centre et à l'est de la ceinture de caféières qui entoure la ville de Santiago, confirmera l'existence de ce palenque *San Andrés* dans un rapport dont on a choisi d'extraire le propos qui suit : « J'ai décidé de m'employer avec mes gens à détruire tous les jardins, et à brûler toutes les échauguettes et huit ajoupas environ »¹⁶².

Quelque temps après, une communauté de marrons s'y était à nouveau établie, si l'on en croit une relation de 1816, qui fait état

¹⁵⁷ A.N.C. Gobierno superior Civil, leg. 511 n° 26 407 : “Documento sobre lo que debe ponerse en práctica la expedición...” Cuba y diciembre 10 de 1814. Tomás José Creaagh. Lettre du Gouverneur au Capitaine général.

¹⁵⁸ *Ibid.* Asuntos Politicos, leg. 109 n° 34. Cabildo 23 février 1815. Les assaillants étaient plus de 200, suivant la déclaration de D. Joaquin de Padilla.

¹⁵⁹ A.G.I. Sección XI - Cuba. Cimarrones. Leg. 2131 oficio n° 115. Lettre du 31 juillet 1815 de Pedro Celestino Duhart (Gouverneur) à Ruiz de Apodaca, Capitaine général.

^m *Ibid. id.*

¹⁶¹ *Id.*

¹⁶² A.N.C. Asuntos Politicos, leg. 109 n° 34. “Noticia individual que presenta Dn Felipe Quintero” (20 février - 3 mars 1815). Quintero ne retournera à Santiago qu'à la fin du mois de mars.

d'une bande de vingt-cinq marrons commandée par un certain Manuel, « nègre français »¹⁶³.

Mais le capitaine Quintero avait pu découvrir, également, grâce à un guide sûr, le marron Juan Bautista Bayamo, plusieurs refuges situés au nord-est et nord-ouest de Santiago de Cuba, non loin du palenque *San Andrés*, et qui avaient pour noms *Guadalupe*, *Las Quiebas* et *Esperanza*. Ce dernier comportait une bananeraie de moyenne importance, « 200 à 300 pieds », mais aussi des racines de toutes sortes¹⁶⁴.

Dans le district de Candelaria, l'officier signalait aussi l'existence d'un palenque de même nom, composé de 35 à 40 cabanes, et qui devait abriter plus d'une centaine de marrons, et celle d'un autre, nommé *de Las Vives* situé sur les berges de la rivière du même nom¹⁶⁵. Certes, sur l'état des communautés marronnes, on n'aura pas toujours d'informations précises, les marrons échappant facilement aux forces de répression lancées contre eux. Mais les plaintes répétées des colons d'origine française surtout, les longues délibérations de la municipalité de Santiago de Cuba au cours de séances extraordinaires, auxquelles s'ajoutait toute une correspondance de commandants de milice et de capitaines de districts sont autant d'éléments qui permettent d'avancer que, durant les années 1814-1820, les habitations caféières, alors en pleine croissance, vivaient sous la pression constante des communautés de marrons.

Néanmoins, il faut bien dire que l'expansion des zones de culture dans la proche région de Santiago fit reculer considérablement les étendues de monts boisés, réduisant du même coup les espaces privilégiés des communautés marronnes. Dès 1816, l'étau est desserré et il n'est plus question de troupes marronnes aux portes de la ville comme le bruit en courut en 1815, troublant la sérénité des réunions de l'illustre Municipalité. Bien vite, donc le grand point de ralliement des bandes de marrons sera le territoire immense et escarpé qui s'étend à l'est de Santiago et au nord du Département Oriental.

Pour les commodités d'exposition, nous reprenons sous forme de tableau les données essentielles relatives aux bandes connues dans la proche région de Santiago.

¹⁶³ A.N.C. Asuntos Politicos, leg. 109 n° 34. Notas Seltas n° 2 et 3. « Cuba, 16 de marzo de 1816 », Lieutenant Chenard.

¹⁶⁴ *Ibid.*

¹⁶⁵ *Ibid.*

TABLEAU 6

« ETAT DE QUELQUES BANDES PRES DE SANTIAGO
(1814-1816)

LIEU	PALENQUES	EFFECTIFS	CHEF	OBSERVATIONS
Est de Santiago	Baconao			1814 ^{1 2}
- <i>id</i> -	Sigua			8 ³
- <i>id</i> -	- Boca Cachimba - Boca Hueca - Demajagua			- <i>id</i> . abattis pour refuges.
nord-est de Santiago	San Andrés			1815 ^{3 4} 3 chevalées de culture
	- <i>id</i> -	25		8 ⁵ 8 ajoupas
		- <i>id</i> -	Manuel nègre Français	1816 ⁵
nord-est de Santiago	Candelaria	100		30/45 cabanes ⁶
- <i>id</i> —	Vivies Guadalupe Las Quiebas La Esperanza			1815 ⁷ 1815 ⁸ 200 à 300 pieds de patates et de pois-chiches

¹ A.N.C. Gobierno Superior Civil, leg. 511 n° 26407. Cuba y Diciembre 10 de 1814. Tomàs José Creacgh (cité plus haut).

² A.N.C. Asuntos Politicos, leg. 109 n° 34 ; Cabildo 23 février 1815.

³ A.G.I. Cuba, leg. 2131 n° 115. Lettre du 31 juillet 1815. PC Duhart.

⁴ A.N.C. Asuntos Politicos, n° 109 n° 34. 4 avril 1815. F.Quintero (Noticia...)

⁵ *Ibid*. Relation du Lieutenant Chenard (1816).

⁶ *Supra*, note 189 lettre du 31 juillet 1815

c) Palenques au nord et à l'est du département oriental

Les longues enquêtes des autorités provinciales de l'Est qui précèdent les grandes campagnes contre les nègres marrons en 1842 montrent bien que les zones que l'on considérait comme dangereuses étaient principalement les montagnes situées au nord du district de Santa Catalina (Guantânamo) et qui allaient s'ajoutant à la « Sierra de Moa », celles que l'on trouve dans la proche région de Baracoa, et plus au Nord les monts qui s'étendent de Mayari à Tiguabos¹⁶⁶. D s'agit là d'un immense territoire des plus escarpés, parfaitement couvert de bois, aussi étendu que celui de la Sierra Maestra, mais bien plus large et tout aussi impénétrable¹⁶⁷. De surcroît, la proximité de la mer au nord, au sud et à l'est face à Haïti offrait alors au marronnage des possibilités infinies¹⁶⁸.

Les marrons qui s'étaient établis dans ce vaste ensemble montagneux provenaient pour la plupart des nouvelles zones de colonisation que constituaient les plantations de café autour de Santiago de Cuba ou les établissements français des alentours de la baie de Guantanamo et des zones de culture plus anciennes, de peuplement hispano-cubain, Baracoa, Sagua, Mayari, Tiguabos, voire même Holguin. C'est donc dans ces territoires que l'on rencontrera, pour le Département oriental le plus grand nombre de grandes communautés marronnes, tout au long de la période qui nous occupe.

C'est en effet au nord-est de ces contrées agrestes que Ton trouve le refuge le plus considérable qu'il nous ait été donné de connaître dans l'île de Cuba, non seulement par le nombre de ses habitants, mais encore par l'importance des établissements qui s'y édifièrent : c'est le palenque *El Frijol* connu également sous le nom de *Moa* ¹⁶⁹. Il était en effet situé dans les montagnes de Moa (1.139 m. au pic El Toldo), «dans la grande terre de Moa, précisait-on en 1815, où le fleuve

¹⁶⁶ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 131 n° 11. Lettre de Juan Tello, Gouverneur du Département Oriental au Capitaine Général. Cuba 29 septembre 1841.

¹⁶⁷ Voir Pezuela, *Diccionario, op. cit.*, p. 130-31. «Aspecto del territorio (Baracoa). ; « C'est la partie la plus escarpée de toute l'île. Elle est plus particulièrement inaccessible en certains lieux aux limites des juridictions de Santiago de Cuba et Guantanamo, circonstances qui expliquent assez qu'elle a été la moins occupée lors même qu'elle se trouvait dans la partie de l'île où la colonisation de l'île avait commencé ».

¹⁶⁸ *Vide infra*. Chapitre 5 de cette même section.

Voir José Luciano Franco, *Los Palenques de los negros cimarrones, op. cit.*, p.105. L'ouvrage de Zoila Danger Roll, *Los Cimarrones de El Frijol, op. cit.*, p.43-72.

Jiguani prend sa source sur les terres de Baracoa »¹⁷⁰. On y trouvait quelque 300 guerriers et agriculteurs sans compter 30 femmes environ sous le commandement d'un mulâtre, Sébastian, venu de la Havane. On sait que ce grand palenque qui avait pu repousser un premier corps expéditionnaire aux ordres du sergent Martinez en 1815 avait été finalement occupé par les troupes du lieutenant Chenard en 1816¹⁷¹.

Mais si l'on en croit, les déclarations d'un chef de marrons, Tomàs, vétéran de *El Frijol* appréhendé par les forces de répression en 1827, les membres de ce palenque dispersés avaient dû, pour éviter d'être anéantis, se réfugier dans d'autres bandes de la région, dans les Monts Toa, un peu plus au Sud¹⁷². Ils n'avaient pas tardé d'ailleurs à constituer de petites imités autonomes, de 20 à 25 marrons établies un peu partout, mais en contact permanent. Finalement, quinze ans plus tard environ le palenque *El Frijol* avait été reconstruit avec bien entendu des apports neufs, tout particulièrement ceux des esclaves qui s'étaient échappés de la zone de plantations de Guantanamo^{173 174}.

Trois années après la prise de *El Frijol*, les négociations qui seront entamées entre le gouverneur du Département oriental et les principaux chefs de marrons de la région située à l'est de Santiago de Cuba révéleront l'existence d'une véritable confédération de communautés marronnes qui s'étendait des massifs de la Gran Piedra près de Santiago aux Sierras des environs de Baracoa (Sierra del Purial, Cuchillas de Toa). Ces communautés avaient pour noms :

Toa, Bumba, Maluala, Sigua, Todos Tenemos, Caujeri, Vengan Sabalos, El Rincón, La Palma^m.

Tous ces palenques et d'autres encore dont le nom et l'existence ont pu échapper à nos informateurs avaient chacun leur propre capitaine, mais étaient placés en dernier ressort sous l'autorité de deux chefs suprêmes, Manuel Grinân, surnommé « Gallo » et Ventura Sanchez,

¹⁷⁰ A.N.C. Miscelânea, leg. 4070, n° Ai. Lettre du sergent Martinez au gouverneur du Département oriental. Santa Maria del Rosario y diciembre 11 de 1815.

¹⁷¹ *Ibid.* Asuntos Politicos, leg. 109 n° 34. Relation du Lieutenant Chenard 18 mai 1816. *Vide infra*, LU⁰ Partie, Chapitre 2. La guerre des marrons...

¹⁷² *Ibid.*, leg. 125 n° 33. Déclaration du capitaine Dn. Agustin de la Parra, « Partido de Sta Catalina, a 14 de enero de 1827 ».

¹⁷³ *Ibid.* leg. 131 n° 11. Tenencia de Gobierno Politico y Militar, Baracoa 24 de Marzo de 1832.

¹⁷⁴ A.N.C. Asuntos Politicos, leg. 125 n° 12, n° 14, n° 15 et leg. 17 n° 20.

dit « Coba »¹⁷⁵. Avec une habileté consommée, les négociateurs espagnols surent provoquer la discorde entre les chefs marrons, et mettre un terme à une authentique expérience d'union politique de plusieurs communautés d'esclaves rebelles¹⁷⁶. Mais les palenques n'avaient pas été détruits, malgré la disparition tragique de Coba, l'un de leurs chefs suprêmes le 20 décembre 1819¹⁷⁷.

Au contraire, leur combativité ne s'en trouvera que plus renforcée. Ainsi, malgré plusieurs expéditions des forces de répression contre les bandes de fugitifs, au cours des années 1820-1840, on voit que les communautés marronnes de l'Est sont en pleine croissance démographique et que la région continue à être en réalité un pôle d'attraction pour les nouveaux marrons qui fondent nombre de petits refuges à côté des grands palenques connus : « Leurs lieux de réunion, précisait à cet égard le gouverneur du Département oriental, sont à dessein éparpillés dans l'immense étendue du territoire »¹⁷⁸.

En 1832, par exemple, Don Segundo Suarez, qui est à la tête d'une brigade de chasseurs partie de Baracoa, découvre dans les environs du palenque *El Frijol*, dûment reconstruit, plusieurs bananeraies situées sur les rives des fleuves Quivijan et Bembudo, appartenant à un « vieux palenque » dont le nom nous est inconnu, ainsi que deux refuges importants près du Fleuve Toa¹⁷⁹.

¹⁷⁵ La dispersion des membres du Frijol n'avaient-elles pas favorisé l'apparition d'unités moins importantes, et qui auraient gardé des liens étroits entre elles ? Ainsi, le nègre du nom de Feliciano que l'on trouve ici en qualité de second de Coba, était un lieutenant de Sebastião, chef incontesté du Frijol. (Voir A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 125 n° 35 - Déclaration du marron Tomàs, esclave de Silvestre Castillo). Comme le Frijol ne sera pas reconstruit avant 1830, ne peut-on pas penser que, dans l'intervalle, les unités tactiquement déployées entre Tiguabos et Baracoa auraient gardé quelque chose de leur ancienne unité ? (Voir à ce sujet A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 131 n° 14. Lettre de Juan Tello, 10 juin 1841).

¹⁷⁶ La thèse d'une véritable confédération de palenques sous l'autorité de deux chefs, « Coba » et « Gallo », est soutenue par José Luciano Franco, *Los Palenques, op. cit.*, p. 106. L'historien met l'accent sur l'unité stratégique et les objectifs précis du mouvement des marrons, sous la direction de chefs émérites qui jouissaient d'une grande popularité au sein des nègres libres et des esclaves.

¹⁷⁷ *Vide infra*, IIP Partie, chapitre 2. La guerre des marrons 1815-1850.

¹⁷⁸ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 131 n° 11. Lettre du 26 février 1840 du Gouverneur au Capitaine général.

¹⁷⁹ *Ibid id.* Tenencia de Gobierno Político y Militar, extrait du *Diario* du 8 février au 24 mars 1832, de Dn. S. Suarez : « Ces fugitifs se trouvaient dans ce vieux palenque que l'on appelait El Frijol ». Il semble que ce fameux refuge ait alors abrité plus de 100 marrons. Voir *Diario*, 18 mars.

Sur l'un, *La Laguna*, était un ensemble d'ajoupas disposés sur une étendue d'une chevalée environ où se trouvaient toutes sortes de vivres en terre ; l'autre nommé *Santa Cruz* était pourvu également de jardins autour d'une douzaine de grandes cabanes¹⁸⁰. Ces découvertes fortuites de la troupe en 1832 renforçaient l'hypothèse admise par les autorités administratives d'une véritable profusion des établissements des marrons jusque dans les monts qui dominaient la ville de Baracoa à l'est. Nous y reviendrons.

A la même époque, on doit aussi mentionner l'existence pour le nord du Département oriental, de plusieurs refuges dans les monts situés entre Mayari et Sagua - en Sierra de Nipe (995 m.) ou en Sierra del Cristal (1.231 m.) - et pour lesquels on n'a pas toujours d'informations précises : « On m'a assuré que du côté de Cabonico, rapporte le commandant d'armes de Mayari, toutes les hauteurs sont aux mains d'une multitude de nègres marrons »¹⁸¹.

Au résultat, nul n'ose s'aventurer sur les routes ou dans les bois où les bandes de marrons font la loi. Les habitants de la petite localité d'Arroyo Seco, située sur le fleuve de Mayari entre les deux grandes Sierras susnommées vivent vraiment en état de siège. Nulle activité n'est possible tant est constante la pression des marrons :

« Ramôn Hemàndez, poursuit le commandant Antonio de León, vient de me faire connaître qu'ayant fait une sortie un jour de Arroyo Seco pour procéder à une battue à quelque quatre lieues de sa demeure, il est tombé dans une de ces fosses où les nègres marrons disposent des pieux, lesquels lui occasionnèrent trois blessures qu'il me montra, et alors qu'il avait pu s'en sortir, il fut soudain encerclé par quelque 50 nègres armés de machettes qui le conduisirent à leur refuge qui était tout près. »¹⁸².

Et le commandant d'avouer sa totale impuissance devant la réelle prolifération d'esclaves rebelles que l'on signalait de partout : « Je suis à présent sans armes, sans munitions, sans ressources, écrivait-il au gouverneur, je ne sais qu'entreprendre... »¹⁸³.

¹⁸⁰ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 131 n° 11. 6 et 7 mars respectivement.

¹⁸¹ *Ibid.*, leg. 120 n° 58. Comunicaciòn del comandante Militar de Mayari al Gobemador Político y Militar de Santiago de Cuba, fecha 26 de Junio de 1830...

¹⁸² *Ibid. id.*

¹⁸³ *Ibid. Id.*

142 LA LONGUE GUERRE DES NEGRES MARRONS DE CUBA

L'année suivante, le capitaine de Sagua put recueillir à son tour de bien maigres indications sur les communautés marronnes installées dans les montagnes voisines du bourg. Une battue à l'orée des bois permit d'appréhender quelque 14 marrons¹⁸⁴. Mais de l'aveu même du capitaine, le gros des fugitifs se trouvait dans les « vieux palenques » de l'intérieur.

En raison même de la position de Sagua, on peut supposer que ces palenques auxquels il est fait allusion devaient être situés tout aussi bien dans la Sierra del Cristal à l'Ouest, que dans les « Cuchillas de Moa » à l'est.

L'existence d'un grand nombre d'entre eux allait être révélée au cours des expéditions de 1840- 1842, comme nous allons le montrer. Au préalable nous reprenons sous forme de tableaux les renseignements que nous possédons pour la période de 1815-1832.

¹⁸⁴ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 131 n° 11. Lettre du 30 avril 1831 du Gouverneur du Département Oriental au Capitaine Général.

TABLEAU 7 : ETAT DE QUELQUES PALENQUES CONNUS ENTRE 1815 ET 1832
(ZONE DE BARACOA ET ENVIRONS DE GUANTANAMO

LEU	NOM OU CARACTERISTIQUES DU REFUGE	EFFECTIFS	CHEFS	OBSERVATIONS	REFERENCES
Cuchillas de Moa	Palenque <i>El Frijol</i>	Plus de 300	Sébastien	Reconnu en 1815	A.N.C. Miscelâneas Leg. 4070 n° Ai
Sources du fleuve Jiguani				Dispersé en 1816	Asuntos Politicos, leg. 109 n° 34(1815-1816).
<i>- id -</i>	2 entités autonomes, résultant de la dispersion du <i>Frijol</i> , connues en 1827	20 à 25 30	Tomas Antonio de Mayo	On n'a pas d'indication pour les autres groupes autonomes.	A.N.C. Asuntos Politicos leg. 125 n°33 (1827).
<i>- id -</i>	Palenque <i>El Frijol</i>	Plus de 100		Reconstruit en 1832 « grand nombre de nègres »	A.N.C. Asuntos Politicos leg. 131 n° 11, 3 mars 1832.
Montagnes entre Guantanamo/Tiguabos et Baracoa : Cuchillas de Toa Sierra de Purial Sierra de Baracoa	<i>Todos Tenemos</i> <i>Caujeri</i> <i>Toa</i>		Coba	Mort de Coba le 20 décembre 1819, mais les palenques ne sont pas détruits Fédération dissoute en 1819	A.N.C. Asuntos Politicos leg. 125, n° 12,14,15 leg. 17 n° 20
Zones entre Santiago de Cuba et Guantanamo	<i>Maluala, Bumba,</i> <i>El Rincôn</i> <i>Vengan Sabalos</i>		Gallo	Gallo se maintient après 1819.	<i>Id.</i>

TABLEAU 7 (suite) : ETAT DE QUELQUES PALENQUES CONNUS ENTRE 1815 ET 1832
(ZONE DE BARACOA ET ENVIRONS DE GUANTANAMO)

LIEU	NOM OU CARACTERISTIQUES DU REFUGE	EFFECTIFS	CHEFS	OBSERVATIONS	REFERENCES
Rio Quivijan	« Palenque abandonné »			Abandonné, près de 2 carreaux de terres en bananes et malangas ».	A.N.C. Asuntos Politicos leg. 131 n° 11.
RioToa	<i>LaLaguna</i> (plusieurs ajoupas) Santa Cruz (12 ajoupas)			1832. Une chevalée de terres : toutes sortes de vivres. 3 noirs appréhendés	<i>Diario</i> de D.S. Suarez 6 mars - 7 mars 1832.

(ZONES DE MAYARI)

LIEU	NOM OU CARACTERISTIQUE DU REFUGE	EFFECTIFS	CHEFS	OBSERVATIONS	REFERENCES
Arroyo Seco (près de Mayari)	« Palenque Arroyo Seco », (20 ajoupas)	Plus de 50 nègres			A.N.C. Asuntos Politicos leg. 120 n° 158 (1830).
Près de Cabonico	Plusieurs palenques	Indéterminé		« tous les monts sont pleins de marrons ».	« <i>Ibid, id,</i> »
Près de Sagua	« vieux palenques »	<i>id -</i>			<i>Ibid.</i> , leg. 131 n° 11. Lettre du 30 avril 1831.

Le milieu du siècle approchant, tous les témoignages s'accordent à reconnaître qu'il n'était point de monts ou de bois qui ne fussent l'asile sûr de plusieurs bandes de marrons à la fois, entre Mayari et Baracoa . Les grandes battues qui sont organisées plus tard, on le verra, entre 1840 et 1850 et qui donnent lieu à de véritables ratissages de la région le prouvent amplement^{185 186}.

Une trentaine de palenques sont repérés alors : étaient-ils tous occupés effectivement et par combien de personnes exactement ? Nos informateurs sont généralement perplexes sur ce point et leurs réponses restent approximatives dans nombre de cas. L'existence de vieux refuges, *palenques viejos*, où il n'est personne apparemment, était entourée de mystères : s'agissait-il de refuges temporairement abandonnés ou était-ce l'indice de la disparition d'une bande¹⁸⁷ ? Dans la plupart des cas, les marrons ont fui devant les troupes en empruntant la route des fleuves pour ne laisser aucune trace - tactique du vide où ils sont passés maîtres. Si certains refuges sont connus de longue date, d'autres ne sont découverts que fortuitement au gré des marches et des contremarches : ils ne livrent qu'à moitié leurs secrets...

Par ailleurs, l'alternance de grands palenques et de petits refuges (ranchos), nous conduit à penser que ces derniers ne devaient être que de simples relais, des bases de repli, sinon des postes avancés d'observation comme l'avait montré un officier espagnol — le Colonel Miranda - pour la zone occidentale¹⁸⁸.

On remarque enfin que les grands palenques abandonnés devant la progression de l'ennemi sont en règle générale patiemment reconstruits par les marrons une fois l'alerte passée. A la longue, ils sont devenus des aires d'habitat marron connues des esclaves qui fuient les plantations. Il y a là comme une implantation humaine toute méthodique, une occupation opiniâtre des terres, une manière de colonisation *sui generis* dont l'économie a sans doute échappé à nos informateurs.

¹⁸⁵ Voir à cet égard à la date avancée de 1832 la longue pétition de plusieurs propriétaires de la zone comprise entre Santiago, Guantánamo et Baracoa la plupart d'origine française : A.N.C. Gobierno Civil Superior, leg. 623 n° 19847. Lettre-pétition du 19 avril 1852 signée par 28 "habitants".

¹⁸⁶ Voir sur ces opérations : 11° Chapitre 2. Nous reproduisons ci-après sous forme de tableaux l'essentiel des éléments recueillis par la troupe.

¹⁸⁷ Voir à ce sujet A.N.C. Asuntos Politicos, leg. 131 n° 11. Lettre du 26 février 1840 du Gouverneur Pedro Becerro au Capitaine Général.

¹⁸⁸ *Vide supra*. Marronnage en zone occidentale (La Vuelta Abajo).

TABLEAU 8
ETAT DES PALENQUES CONNUS ET REPERTORIES
ENTRE 1840 ET 1850
 (Source principale: A.N.C. Asuntos Politicos, Leg. 131 n° 11,
 lettre du gouverneur J. Tello, 15 juin 1841)

SITES	PALENQUES	CHEF	EFFECTIFS	OBSERVATIONS
Fleuve Quibijan entre les pics de Toa et ceux de Baracoa	San Pedro, Arroyo de Tango, El Lechero, La Llamagua Calunquita	Eusebio Canga	On n' a trouvé personne Quelques nègres	1841
Sierra verde	Palenque (9 ajoupas)		20 à 25 nègres	Jardins et fruits en abondance. Voir 1846 A.N.C. Gobierno Superior Civil, leg. 618 n° 19763. Lettre du 6 août 1846.

TABLEAU 9 :
 (Source principale : A.N.C. Gobierno Superior Civil, leg. 625 n° 19877)
Diario de la partida formada en el pueblo de Tiguabos en persecución de los palenques

SITES	PALENQUES	Chefs	EFFECTIFS	OBSERVATIONS
Entre Tiguabos, cuchillas de Toa et Sierra del Cristal	1 ajoupa			
Sierra del Mal Nombre	Palenque abandonné			
Rio Jiguani	Palenque <i>ElHato</i>		60 à 80 nègres	Voir également <i>ibid. id.</i> leg. 619 n° 19778. « Semis de Tabac ».
Vereda Maestra	Palenque <i>Gusto</i>			« abandonné. : abondance de vivres en terre ».
- id -	Palenque		100 nègres	Inconnu.
Rio Toa (Partido Caujeri)	<i>Todos Tenemos</i>		200 nègres	Voir aussi A.N.C. Junta de Fomento leg. 145 n° 7166.
Arroyo de las Pulgas	5 cases		18/20	
- id -	Palenque <i>Calunga</i>			26 cases
- id -	ajoupa			« 12 grandes et petites cases ».

TABLEAU 10 :
 ETAT DES PALENQUES CONNUS ET REPERTORIES
 ENTRE 1840 ET 1850 (SUITE).

Source: A.N.C. Gobierno Superior Civil, leg. 19877 : Resumen Diario de la
 partida formada en Sagua de Tamano a cargo de Dn. Cura para la persecuci3n
 de los negros apalencados¹⁸⁹.

SITES	PALENQUES	EFFECTIFS	OBSERVATIONS
Pinales de Sagua	Palenque <i>Bobal</i> Palenque <i>Ojucal</i>		« Traces de nègres »
Rio Jiguani	Vieux palenque un ajoupa	7 nègres	« Il s'agit d'un simple relais »
Maestra de Pinal	Ajoupa abandonné	3 nègres 1 négresse	Traces...
- <i>id</i> —	Petit palenque		
Rio Jiguani	<i>El Hato</i> (abandonné)		
Rio de Mal Nombre	Palenque <i>Quemayal</i>		« beaucoup de traces de nègres »
- <i>id</i> —	Vieux ajoupas		« on n'a rencontré personne »

¹⁸⁹ La brigade se déplace entre Sagua et Baracoa.

TABLEAU 11

Source : Resumen del Diario de la partida formada en Baracoa para la persecución de palenques a cargo de Dn. S. Suarez (28 de enero — 22 de abril de 1848), A.N.C. Gobierno Civil, Leg. 615 n° 19877¹⁹⁰

SITES	PALENQUES	EFFECTIFS	OBSERVATIONS
Rio Jiguani	Palenque <i>Buen consejo</i>	40	« abandonné »
Monts de Jiguani	Palenque <i>Santa-Cruz</i>		Voir état précédent 1815-1832
Sierra de Cristal	Palenque <i>La Zanja</i>		« Vieux et abandonné »
Rio Toa et Rio Barbudo	Ajoupas		« récemment abandonnés »
Monts de Jiguani	Ajoupas		« abandonnés »
Rio Barbudo	Palenque <i>El Lechero</i>		« moult traces de nègres : on a renoncé à les suivre en raison de nos maigres forces »

¹⁹⁰ La colonne de chasseurs se déplace dans l'espace compris entre Baracoa, Sagua et la Sierra del Cristal.

Marronnage et résistance à l'oppression esclavagiste

Par une tendance bien naturelle, le marronnage dans les bois nous est présenté comme le haut-lieu d'une « altérité radicale » en milieu esclavagiste. Soit. Mais que, sur cette lancée, il nous soit présenté aussi comme « une réaction des coutumes africaines contre les mœurs coloniales », c'est bien moins probable¹. Ainsi, s'agissant des noirs Boni qu'il a longuement étudiés, Jean Hurault écrit : « Les institutions sociales des noirs réfugiés s'écartent sensiblement de celles des peuples africains dont ils sont issus »².

Nous retrouvons ici, à propos des marrons, la distinction radicale que Roger Bastide établissait entre civilisation africaine et civilisation nègre des Amériques³. Les sociétés marronnes constitueraient donc l'un des symboles de l'adaptation des noirs d'Afrique à un milieu neuf. Elles correspondraient également à un mode d'occupation parmi d'autres du sol américain et à un mode de vie en marge de l'officiel, mais tout aussi authentique, comme l'a montré l'éminent sociologue cubain Fernando Ortiz en ces termes : « Parfois les esclaves fugitifs se regroupaient pour occuper des lieux éloignés dans les hauteurs d'accès difficile, dans le dessein de s'y retrancher pour y mener une vie libre et indépendante »⁴.

Il convient cependant de bien souligner que, malgré leur importance, les bandes de marrons n'ont pas toujours donné lieu à des communautés stables. Plus encore, malgré l'existence probable de fédérations de palenques que nous signalions au chapitre précédent, il serait infiniment risqué d'avancer ici la notion de « république des marrons » comme dans les pays en continent. C'est que le développement des sociétés marronnes a été constamment contrarié, leur épanouissement différé. Autant dire que leur existence n'a été d'abord qu'une lutte sans merci contre les forces coloniales conjuguées⁵.

¹ Sur cette question, voir Gabriel Debien, *Les Esclaves... op. cit.*, p. 464.

² Jean Hurault, *Les Noirs réfugiés Boni de la Guyane Française, op. cit.*, p. 63.

³ Roger Bastide, *Les Amériques Noires, op. cit.*, p. 59.

⁴ Fernando Ortiz, *Los Negros esclavos, op. cit.* p. 368.

⁵ Zoila Danger Roll, *Los Cimarrones de el Frijol, op. cit.* p. 31 ; voir également Francisco Pérez de la Riva, *La Habitación rural, op. cit.* p. 27.

1 — A propos des fondements socio-culturels de la société marronne : survivances africaines et modernité

« L'évasion collective, écrit Herskovits, signifiait donc invariablement la sauvegarde des africanismes, de manière plus large et plus pure qu'en tout autre circonstance »⁶.

La société marronne serait, partant, le lieu privilégié des dites survivances : l'organisation sociale et la vie culturelle des communautés marronnes en seraient tout imprégnées. Certes. Mais il faut bien dire que Herskovits qui analyse les résistances des nègres marrons au processus d'acculturation fonde son étude sur des exemples bien précis où la communauté marronne s'est conservée avec une autonomie relative jusqu'à nos jours, la Guyane⁷, la Jamaïque⁸ et où les fugitifs ont pu pendant de longues périodes se retrancher totalement ou presque, du monde esclavagiste, comme ce fut le cas pour les marrons de la République de « Palmarès » au Brésil⁹.

Dans le cas de Cuba, la situation existentielle des communautés marronnes n'est pas, malgré l'espace déjà considérable de l'île, identique à celle des pays en « continent ». Ici, les marrons sont en contact permanent avec le monde de la plantation¹⁰. Plus encore, l'histoire des marrons finit par se confondre avec celle du pays tout entier¹¹, et d'abord avec l'histoire de ses luttes¹². Aussi n'est-il pas risqué d'avancer qu'en l'occurrence le processus d'acculturation de l'Africain n'a pu vraiment être stoppé ni même ralenti par le fait du marronnage.

⁶ Melville J. Herskovits, *L'héritage du Noir*, op. cit. p. 139.

⁷ Voir Jean Hurault, *Les Noirs réfugiés Boni...*, op. cit. passim.

⁸ Voir Roger Bastide, *Les Amériques Noires*, op. cit. p. 70.

⁹ Voir Edison Cameiro, *Guerra de los Palmarès*, Mexico, 1946 et plus récemment Gérard Police, *Quilombos dos Palmarès*, Matoury, Guyane, Ed. Ibis Rouge, 2003. Il faudrait ajouter ici le cas de la Colombie où, dans le milieu des années 1900, Aquiles Escalante a pu étudier une communauté marronne relativement isolée et comportant nombre de traits de culture bantoue. Voir *Notas sobre el Palenque de San Basilio*, Barranquilla, Universidad del Atlántico, Museo de Antropología, 1954.

¹⁰ Roger Bastide, *Les Amériques noires*, op. cit. p. 56. Il souligne que même les républiques, bien que s'isolant le plus possible, ont tout de même subi les influences de la plus vaste société. Gabriel Debien, *Les Esclaves*, op. cit. p. 464.

¹¹ Voir Francisco Pérez de la Riva, *La Habitación rural*, op. cit. p. 28. Il montre la transformation radicale des villages marrons à la fin du XIX^e siècle.

¹² José Luciano Franco, *Los Palenques...* op. cit. p. 115.

Dans le domaine de la religion, en tout premier lieu, on voit que croyances, cultes africains et éléments du culte catholique ou de la foi chrétienne coexistent parfaitement à l'intérieur des communautés, quand ils ne sont pas intimement liés. Ici, comme dans l'univers de la plantation, ne doit-on pas retenir la notion de syncrétisme mise en lumière par Arthur Ramos et développée par Melville J. Herskovits, Roger Bastide ou le Cubain Ortiz ?

Certaines pratiques religieuses africaines nous sont sommairement signalées par les chasseurs d'esclaves qui recueillent par exemple dans des refuges de marrons quelque objet de culte bien vite qualifié de « sorcellerie » : « Dix ou douze sacoches en cuir propres à leurs sorciers », rappelle, à cet égard, Francisco Estévez en 1837, au lendemain de la destruction d'un important refuge dans la juridiction de Santa Cruz de los Pinos¹³. Nombre de marrons tués au combat sont porteurs d'amulettes dont la signification reste obscure pour nos informateurs mais qui n'en restent pas moins des preuves tangibles de leurs croyances¹⁴. Des témoignages tout de mépris, mais formels nous sont conservés :

« A la discrétion du lieutenant de gouverneur de la juridiction, l'on sous la plume du capitaine du district de Gabriel, je mande à Votre Excellence une des figurines ou statuettes que les nègres adorent et auxquelles ils vouent un culte. Elles méritaient d'être mises sous vos yeux pour que vous vous formiez une idée de la barbarie de ces idiots »¹⁵.

On n'a pas manqué de signaler dans les palenques - nous l'avons déjà mentionné - l'existence de grands prêtres, et de sorciers (*santeros, brujos*)¹⁶. Mais c'est à l'écrivain cubain Morillas que l'on doit vers le milieu du XIX^e siècle l'une des meilleures descriptions de sanctuaires africains tels qu'ils devaient être érigés dans les refuges de marrons comme il en apparaît dans l'extrait qui suit d'un de ses écrits :

« A l'intérieur d'une de ces huttes recouvertes de feuilles de palmiers, nous avons trouvé des statuettes de bois gauchement

¹³ *Diario...* de F. Estévez, *op. cit.* p. 78.

¹⁴ *Ibid.* p. 140.

¹⁵ A.N.C. Junta de Fomento, leg. 208 n° 9441. Gabriel, 8 de febrero de 1840.

¹⁶ Voir à ce sujet Francisco Pérez de la Riva, *La Habitación rural, op. cit.* p. 27 et Romulo Lachateneré, « El sistema religioso de los Lucumis y otras influencias... » in *Estudios afrocubanos*, Rev. Bimestral, Vol. III, 1939, N° 1-2-3-4, *op. cit.* p. 75.

sculptées qui semblent être leurs idoles et quelques casseroles et tasses remplies de résine où étaient fichés des dents d'agoutis, des cheveux, des petits morceaux de miroir, des plumes de coq - le tout représentant ce qu'ils prennent pour des talismans ou fétiches prodigieux auxquels ils attribuent des pouvoirs surnaturels comme il en est dans leurs patries »¹⁷.

Enfin, pour le grand palenque *El Frijol*, un fait mérite d'être rapporté et qui montre bien à quel point les marrons pouvaient être fidèles à certaines pratiques religieuses en usage dans leur pays d'origine. Lors de la première expédition contre ce palenque, en décembre 1815, un noir qui s'était enrôlé dans les forces de répression avait été capturé par les marrons. Quatre mois plus tard environ, on ne retrouvera que sa tête fichée sur un pieu à l'une des entrées du refuge. Son cadavre, assurait-on, avait été mangé, au cours d'une cérémonie religieuse, par deux sorciers : « Ces derniers s'étaient livrés à de fallacieux rites divinatoires au moyen de sa moelle et de ses cheveux », lit-on dans la relation du lieutenant Chenard ¹⁸.

Or, il convient à notre propos de le souligner, c'est dans ce palenque que l'on trouve à la même époque deux hommes d'église - de ces prêtres qui avaient choisi d'apporter la foi chrétienne dans les refuges de marrons¹⁹. Plus encore, on doit rappeler que, lors des négociations en 1819 entre les chefs marrons et le gouverneur de la partie orientale, c'est un prêtre que ce dernier envoie en ambassadeur auprès des bandes qui tiennent les montagnes entre Baracoa et Santiago de Cuba²⁰. Il s'agissait du père Manfugas²¹. Ce dernier rapporte qu'il fut accueilli avec soumission et vénération par les rebelles de l'endroit, à en croire ce qui nous est marqué au début de la missive :

¹⁷ Pedro José Morillas, « El Ranchador », in *La Piragua (Rev.) op. cit.* p. 166.

¹⁸ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 109 n° 34. Lettre du Lieutenant Chenard à Dn. Eusebio Escudero, 18 mai 1816. S'agissait-il de nègres Mandingues, réputés anthropophages ? A ce sujet, voir Lucien Peytraud, *Les Esclaves aux Antilles Françaises, op. cit.* p. 361. Voir également Gabriel Debien, *Les Esclaves aux Antilles, op. cit.* p. 51 et Fernando Ortiz, *Los esclavos... op. cit.* p. 74, Etaient tenus pour tels également les nègres Gangas : Voir Moreau de Saint-Méry, *Description... op. cit.* 1.1, p.49 .

¹⁹ A.N.C. Asuntos Políticos Leg. 109 N° 34. La présence de missionnaires est signalée en Guyane, chez les marrons à la fin du XVIII° siècle. Voir Gabriel Debien, *Les Esclaves aux Antilles, op. cit.* p. 416.

²⁰ *Vide infra* —111° partie. Chap. 2.

²¹ A.N.C. Asuntos Políticos Leg. 125 N° 12 : “Ynforme del Presbitero Juan Luis Manfugas... 31 de julio de 1819.

« ... Je dois faire remarquer à Votre Excellence que le chef des marrons Coba m'a prié d'administrer le saint sacrement du baptême à un petit enfant et à un adulte, ce que j'ai célébré lors du saint sacrifice de la messe des 25 et 26 où j'ai également confessé une négresse qui le désirait, d'autres étaient disposés à le faire également»²².

Cette fidélité au culte catholique était courante chez ces hommes qui refusaient par ailleurs de se soumettre aux lois de la société esclavagiste. Dans certains palenques, on trouvera mêmes des autels ou des édifices qualifiés d'églises par les chasseurs et les soldats qui les occupent. Ainsi dans le grand palenque *Todos Tenemos*, il était «une église pourvue d'un simulacre d'autel où l'on avait placé un morceau de bois qui était censé représenter le Saint Sauveur à en croire ce qui y était inscrit », lit-on dans une relation de 1848²³.

Ces exemples de survivances africaines, à côté d'emprunts à la religion catholique, quand il ne s'agissait pas tout simplement d'adhésion à la foi chrétienne, confortée par la présence d'ecclésiastiques, indiquent assez que le marronnage n'aboutit pas exactement à un isolement socio-culturel parfait des fugitifs. Ici, comme sur la plantation, il y a eu syncrétisme²⁴. « Toute bande n'est pas une Afrique en miniature », rappelait avec raison Yvan Debbasch²⁵.

A cet endroit, le problème qui se pose est de savoir si l'ethnie a joué un rôle déterminant dans la constitution des bandes²⁶. «On se demande si ces groupements se faisaient par nations, s'interroge Gabriel Debien, pour les marrons des Antilles françaises ». « Je crois, poursuit-il, la réponse impossible dès lors qu'elle veut être précise. Les signalements de fugitifs à leur départ ou à leur prise

²² A.N.C. Asuntos Políticos Leg. 125 N° 12 : «Ynforme del Presbltero Juan Luis Manfugas... 31 de julio de 1819.

²³ *Ibid.* Gobierno Superior Civil - Leg. 625 N° 19877 : «Resumen del Diario de la partida formada en el pueblo de Tiguabo...». Sur l'existence d'églises dans la « République de Palmarès » au Brésil, Roger Bastide, *les Amériques Noires, op. cit.*, p. 54-55.

²⁴ Manuel Moreno Fraginals, *El Ingenio*, La Habana, Ed. de Ciencias Sociales, 1978, T. 1, p. 55 (« Iglesia e Ingenio ») : «L'enceinte de la sucrerie a été une sorte de temple diabolique où s'est initiée une nouvelle foi : une religion avec des dieux blancs et des dieux noirs au rythme des tambours. La ville allait conférer beaucoup plus tard à ce syncrétisme sa forme définitive ».

²⁵ Yvan Debbasch, *Le marronnage...*, *op. cit.* p. 1^o partie, p. 96.

²⁶ Sur les ethnies représentées à Cuba, *vide supra*, chap. 2.

décrivent de petits groupes généralement d'ethnies très diverses »²⁷. La question ne se présente pas autrement pour Cuba.

Que l'on considère par exemple l'ensemble des communautés marronnes qui apparaissent dans le *Journal* de Francisco Estévez : dans la même région, sur un espace bien délimité, plusieurs bandes se côtoient sans que, pointant, les hommes d'ethnies différentes qui les composaient, se soient jamais regroupés suivant leur nation d'origine²⁸. En effet, la prééminence du facteur ethnique n'est nullement évidente dans une communauté de marrons, c'est-à-dire dans une bande au grand complet avec refuge connu. Ajoutons même que c'est la notoriété du refuge - l'on songe à *El Frijol* - qui attirait généralement les esclaves fugitifs, quelle que fut leur origine.

Prenons par exemple l'état nominatif que nous avons reproduit ci-après de onze marrons capturés dans les mangles au sud de Bejucal, au cours d'une battue en 1847, et qui appartiennent à une bande comportant vingt membres environ ²⁹ :

« Noms des nègres »	Noms de leurs maîtres	Etablissement d'appartenance	Prix pour leur capture
« Tiriaco Macua	D. Fco de P. M. de Mora	Yngenio Santo. Cristo	
« Mecederio Ganga	–	–	
« Romualdo Macua	–	–	165 pesos
« Remigio Congo	–	–	
« Benigno Congo	–	–	
« Marcelino Carabali	D. Joaquin Piedrahita	Y. Del Rosario	
« Agapito	–	–	60 pesos
« Calletano Carabali	S ^{or} Conde de Barreto	Y. Rio Hondo	35 pesos
« Lorenzo	Pedro Serrano	Sitio	35 pesos
« Melchor Mandinga	Sra Condesa de Lombillo	Y. Morenito	35 pesos
« Tranquilino Carabali	D. Ramôn Duenas	Y. N ^o . S ^a .	35 pesos

On y trouvait donc tout à la fois des Macuâ, des Gangâ, des Congo, des Carabali, et même des noirs pour lesquels l'ethnie n'était pas

²⁷ Gabriel Debien, *Les esclaves aux Antilles françaises, op. cit.* p. 421.

²⁸ Francisco Estévez, *Diario del Rancheador, op. cit. passim.*

²⁹ A.N.C. Gobierno Superior Civil, leg. 616, N^o 19776, Bejucal, Julio 5 de 1847. Signé Anto. Ferz. De Leiva : « Nota de los negros cimarrones q. se han capturado en el manglar por resultas de la batida dispuesta por mi el dia 28 de mayo ult^o. Con espreción de las fincas y dueños a que corresponden como igualmente el importe pagado de sus capturas, a saber ».

précisée : s'agissait-il de créoles ? Quoi qu'il en soit, ils vivaient dans la plus grande fraternité dans dix cases « où pour dormir il était vingt-et-un méchant grabats ou bien des branches d'arbres entrelacées en forme de claies »³⁰.

Par contre, la liste des maîtres doit attirer notre attention : on voit ainsi que cinq marrons au moins sur onze proviennent du même atelier. Ils avaient dû s'enfuir en même temps et en tout cas, malgré les ethnies différentes, ils avaient conservé assez de liens pour se retrouver dans une même bande³¹.

Ainsi donc, s'il est vrai que pour des raisons évidentes, l'organisation politique des bandes ne pouvait se fonder que sur la solidarité de leurs membres, cette solidarité pouvait être tout aussi bien celle qui, par-delà l'ethnie, se forgeait dans l'atelier. Au demeurant, cette solidarité des conditions, cette solidarité supranationale³², dirions-nous, bien faite pour déjouer les calculs des maîtres qui s'efforçaient de peupler leurs ateliers de noirs d'origines diverses ne pouvait que se fortifier dans l'acte si périlleux du

³⁰ A.N.C. Gobierno Superior Civil, leg. 619, N° 19776, Bejucal, Julio 5 de 1847.

³¹ Nous pouvons formuler ces mêmes conclusions à propos d'une bande qui, sous la conduite du fameux Tadeo Macuâ, opérait également dans les mangles. Voir *Ibid.* leg. 618 n° 19 746 "Batabano y Enero 9 de 1845. Miguel G. Barredo ».

« Negros de que se compone el Palenque :

« El Negro Tadeo Macuâ, esclavo que fue de Dn. Fco. de Paula Moren de Mora,

« Cabecilla Capitân del Palenque,

« 4 negros del Yngenio del Conde Barreto

« 16 de Dn. Fco. de Paula Moren de Mora

« 9 de Dn. Juan de Dios Gonzales La Minaga

« 2 del Cafetal de Bonilla no capturado

« 3 del Dr. Anto. Ma. de Cordoba

« 4 de Dn. Luis Balnes

« de la viuda de Dn. José Serrano

« 15 del fondo del Ynge. de Morenita. »

Ici, l'ethnie ne nous est pas précisée. Mais une évidence saute aux yeux, c'est que, parmi cette cinquantaine de marrons venus de 8 plantations différentes, ils sont dix-sept, au moins, Tadeo Macua compris, à appartenir au même atelier, celui de D. Francisco de Paulo Moren de Mora. La bande est ici le résultat de la juxtaposition de petits groupes de fugitifs.

³² Dans un de ses grands livres, *La Sociedad Sécréta Abakua, narrada por viejos adeptos*, Miami, Florida, Ediciones CR 1970, Lydia Cabrera écrit : « Le tambour unissait les Africains de nations différentes. C'était vrai même pour ceux qui étaient en guerre en Afrique et se retrouvaient face à l'ennemi. L'esclavage, l'exil les unissait... Macuâ, Gangâ, Lucumi, Dahomey, Mandingue, Carabali, faisaient cause commune. » p. 67.

marronnage : « Au sein du palenque, nous dit Elias Entralgo, s'est fait jour l'esprit de solidarité sociale »³³.

Et c'est bien ici qu'il faut rappeler que les communautés marronnes cubaines n'étaient pas faites exclusivement de « bossais ». La présence de nègres créoles dans les bandes, et dans certains cas de mulâtres, que l'on trouve même à la tête de palenques importants, limite considérablement la portée du fait africain³⁴. La communauté marronne est aussi, tout comme l'atelier de la plantation, le lieu de changements substantiels dans le domaine socio-culturel. La communauté marronne n'est pas un univers clos, nous l'avons dit, et ne peut se concevoir comme un repli sur l'ethnie.

Loin donc d'être des rassemblements de marrons par ethnies jalouses, les sociétés marronnes ont été des communautés multinationales, des conglomérats ethniques. Au résultat, « il était donc impossible, comme l'a montré Roger Bastide, à bien de ces bandes, à cause de leur hétérogénéité ethnique, de continuer les techniques africaines ou de recréer à leur usage leurs institutions ancestrales »³⁵. Même livrées à elles-mêmes, loin du joug de la société esclavagiste, il semble bien que les communautés marronnes soient en fait tiraillées entre les exigences de la mémoire collective et la nécessité impérieuse de s'adapter à un milieu nouveau et de « découvrir des modes inédits de subsistance ou d'organisation »³⁶.

Il faut dire, en dernier lieu, que la présence maintes fois signalée dans les palenques d'hommes, et mêmes de femmes, réputés blancs, suffirait à elle seule à nous prévenir contre toute tentation d'assimiler le grand marronnage à Cuba à un quelconque retour à l'Afrique³⁷. La qualité de ces « blancs marrons » réfugiés dans d'authentiques palenques avait retenu toute l'attention des administrateurs espagnols.

³³ Elias Entralgo, *Liberación étnica del negro*, *op. cit.* p. 18.

³⁴ Voir A.N.C. Gobierno Superior Civil, leg. 619 n° 19696, Correspondance de M. de Jésus Mata, 10 mars 1837. Guira de Melena.

³⁵ Roger Bastide, *Les Amériques Noires*, *op. cit.* p. 54.

³⁶ *Ibid. id.*

³⁷ Voir Zoila Danger-Roll, *Los Cimarrones del Frijol*, *op. cit.* : « Representación formada por los Alcaldes de la Santa Hermandad con el objeto de destruir el vuelo o las intenciones de los negros, y aniquilar los palenques o puntos de reunión donde se acogen los cimarrones en el Monte, según lo permiten y exigen las actuales circunstancias dirigidas al M. I. Ayuntamiento de esta ciudad » p.84. Les Alcades notaient que s'agissant des refuges de l'Est, « leurs membres n'étaient pas seulement des nègres bossais, mais des créoles, des mulâtres et même des blancs-pays ou étrangers ».

On y trouvait en effet :

Soit des réfractaires au service de la Milice³⁸.

Soit des déserteurs de l'année, bien souvent convaincus de crimes politiques contre l'autorité coloniale. Il s'agissait généralement de militaires libéraux qui s'étaient opposés, les armes à la main, au gouverneur Dionisio Vives, en 1825 et à Miguel Tacôn, en 1836³⁹.

Soit des fugitifs, que l'on présentait comme de véritables malfaiteurs, des bandits de métier, et qui se fondaient dans les communautés marronnes⁴⁰.

Soit d'authentiques contrebandiers dont les séjours intéressés furent brefs mais réguliers dans ces communautés⁴¹.

Et même des ecclésiastiques dont le rôle fut peut-être plus conforme à leur mission qu'il ne l'était sur la plantation⁴².

Par là-même, on voit la diversité des apports de ces personnages aux communautés marronnes dans le domaine socio-politique et socio-culturel, sinon religieux. De la sorte, les administrateurs de la colonie ont pu penser à l'occasion que certaines bandes de marrons

³⁸ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 125, N° 12. «Rapport du père Juan Luis à propos d'un individu nommé Rivero, naturel des Canaries, marié dans le bourg de Caney. Je l'ai reconnu ici [dans un camp de marrons, s'entend] et il m'a avoué que contraint d'effectuer son service aux milices et pressé par ses chefs, il s'y était réfugié...».

³⁹ *Ibid.* . Gobierno Superior Civil, leg. 616, N° 19669 (oficio N° 27 del coronel Joaquin de Miranda y Madariaga al Capitán General, fechado en Guanajay, 27 de agosto de 1825) : cas du caporal Barrera et de plusieurs soldats réfugiés dans les palenques de la Vueltabajo.

- Voir également *Ibid.* Asuntos Políticos, leg. 131, N° 11. Lettre du 15 juin 1841 du Gouverneur de la Province Cuba au Capitaine général : « Parmi les nègres marrons, il y a un sergent et un caporal européens, vieux déserteurs du Régiment Unión ».

⁴⁰ Cf. *ibid.*. Gobierno Superior Civil, leg. 616, N° 19696, correspondance de M. de Jesús Mata, 10 mars 1837. Güira de Melena.

⁴¹ *Ibid.* Asuntos Políticos, leg. 41, N° 38 : *Itinerario descriptivo y diario de operaciones de la columna del Oeste mandada por el capitán de caballería Don Santiago Gurrea 1842*. (Vide infra : Activités économiques des marrons ...).

⁴² C'est le cas dans le Palenque *El Frijol*, comme on l'a vu plus haut.

- *Ibid.*, leg. 109 N° 34. « Instrucción... Marzo 1816, Artículo adicional : «... Se trouvent parmi les nègres des personnes blanches espagnoles ou étrangères : deux d'entre elles sont des ecclésiastiques, une autre est une femme blanche que l'on croit être d'un haut rang et qui est venue de La Havane... ».

particulièrement agressives ou déterminées n'étaient que des instruments aux mains de certains blancs⁴³.

Comment, d'ailleurs, expliquer la présence des ecclésiastiques que l'on trouve dans les sociétés marronnes ? S'étaient-ils désolidarisés de la plantocratie cubaine ? Certes, mais cela n'engageait pas l'Eglise. On ne saurait oublier qu'à l'époque du boom sucrier cubain (1790-1800), un débat s'était institué entre le clergé et la classe montante des habitants-propriétaires de Cuba. Il portait sur la question des dîmes, et sur la question de l'évangélisation des esclaves⁴⁴. Mais le divorce entre l'Eglise et la plantation ne fut que de très courte durée, comme l'a montré Manuel Moreno Fraginals⁴⁵. L'harmonie retrouvée ne fut guère troublée qu'en de rares occasions par quelques ecclésiastiques soucieux de faire respecter la doctrine chrétienne.

Partant, on comprend que certains prêtres aient voulu apporter leurs secours aux âmes de ces hommes qui s'étaient mis eux-mêmes hors-la-loi. Approuvaient-ils la rébellion des marrons ? L'encourageaient-ils ? C'est moins que probable. On sait néanmoins que, dans les années 1780, c'est-à-dire au début des révolutions française et haïtienne, il y eut une certaine propension du clergé de Cuba à présenter la rébellion des esclaves de l'île voisine comme un châtiment du Très-Haut, un instrument de la colère divine contre les colons irréligieux et libertins pour lesquels l'heure de l'expiation avait sonné⁴⁶ !

En Saint-Domingue même, plusieurs curés des paroisses du Nord insurgés en août 1791, sont solidaires des « brigands »⁴⁷. Mais il n'y a rien d'aussi marqué pour Cuba. La question s'était-elle posée de la reconnaissance du droit de fuite des esclaves, comme elle le fut dans les Antilles françaises⁴⁸ ? L'attitude du clergé cubain, sans doute

⁴³ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 125, N° 12 : « Informe del presbítero Juan Luis Manfugas » 31 juillet 1819.

⁴⁴ On trouve un écho de ce différend dans le *Discurso sobre La Agricultura de la Habana y medios de fomentarla* (1792) de Francisco de Arango y Parreno et dans la « *Explicación de la doctrina cristiana acomodada a la capacidad de los negros bozales* (1797) du P. Antonio Nicolás, Duque de Estrada.

⁴⁵ Manuel Moreno Fraginals, *El ingenio*, op. cit. T. 1, pp. 46-55.

⁴⁶ Avec le procès et l'exécution du Roi Louis XVI puis la déclaration de guerre entre l'Espagne monarchique et la France révolutionnaire, les passions atteignent leur paroxysme. Le clergé à Cuba est en première ligne : Voir A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 99, N° 86. *Carta Pastoral firmada por Joaquín de Osés y Alzua, obispo de Cuba y dirigida a nuestros muy antados y demás fieles de esta* fecha Cuba 24 de diciembre de 1794 (Impreso).

⁴⁷ Gabriel Debien, *Les esclaves aux Antilles françaises*, op. cit. p. 295.

⁴⁸ Antoine Gisler, *L'esclavage aux Antilles françaises XVII^e-XIX^e siècle*, Fribourg, Éditions universitaires 1965, p. 177.

nuancée, fut discrète. L'existence de prêtres dans les palenques, connue des autorités administratives, ne semble pas faire problème⁴⁹.

Par contre, la présence dans les palenques de militaires éveillait des craintes plus vives et des plus légitimes⁵⁰. Ils ne pouvaient que renforcer l'organisation armée des marrons⁵¹ et provoquer un désastre dans des grandes zones de culture. On en vint à craindre aussi, entre 1815 et 1836, que les militaires - des libéraux - ne les utilisent dans le différend qui les opposait aux autorités légales⁵². La valeur des combattants marrons n'était plus à établir⁵³.

D'une manière générale, il faut bien dire que l'existence d'hommes blancs dans les palenques montre la clairvoyance et le comportement nuancé, politique déjà, de la communauté marronne qui les avait accueillis. Elle témoigne donc à notre avis de l'aptitude des palenques à offrir une base convenable de résistance à l'oppression d'où qu'elle vînt. Partant, elle témoigne de la capacité des bandes de nègres marrons à s'adapter, le cas échéant, à un milieu socio-politique donné, et à œuvrer dès lors comme artisans de l'histoire du pays. Elle témoigne de leur modernité, pour tout dire.

2 - Physionomie des « Palenques » : Sites, défenses, habitat

On ne saurait trop le souligner, le palenque abritait une communauté d'hommes en rupture de ban. Une de ses fonctions fut donc, comme l'a bien montré Miguel Acosta Saignes, s'agissant de « cumbe » vénézuélien⁵⁴, d'offrir un asile sûr aux esclaves en fuite. Au début du XIX^e siècle, un *Mémoire* le précise en ces termes : « On a donné le nom de *palenque* à ces grottes et ces sites aménagés dans

⁴⁹ Aucune charge, semble-t-il, n'a été retenue contre les prêtres dont on savait l'existence dans le palenque *El Frijol*. A ce sujet, voir A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 109, N° 34.

³⁰ Ce sont les mêmes appréhensions dans les Antilles françaises à la fin du XVIII^e siècle : Gabriel Debien, *Les esclaves... op. cit.* 1^o partie note 7, p. 39.

⁵¹ Pour Francisco de Arango y Parreno, l'attitude des vétérans des milices de noirs et de gens de couleur qui se retiraient à la campagne était suspecte. Voir *Discurso sobre la agricultura de la Habana ...op. cit.*

⁵² Vidal Morales y Morales, *Iniciadores y primeros mártires de la revolución cubana*, La Habana, Consejo Nacional de Cultura, Ed. 1963, t. 1 p. 217.

⁵³ Lucien Peytraud nous rappelle que le maréchal de Saxe voulut employer des nègres marrons des colonies françaises dans les armées du Roi. *L'esclavage aux Antilles françaises, op. cit.* p. 364-365. Le projet ne fut pas retenu...

⁵⁴ Miguel Acosta Saignes, *Vida de los esclavos negros en Venezuela*, Caracas, Vadell Hermanos Edit. (2^e édition) 1984, p. 296.

les bois où les esclaves fugitifs se liguèrent dans le dessein de se soustraire aux travaux que les maîtres leur imposaient⁵⁵.

Et dans toute l'Amérique des plantations, les refuges des marrons furent autant de bases socio-économiques de résistance collective à l'oppression esclavagiste. Certes, Herskovits a montré avec raison combien le milieu naturel a pu jouer un rôle déterminant dans le succès ou l'échec des rébellions armées des esclaves⁵⁶. Mais le relief antillais, on ne l'ignore pas, était particulièrement favorable au projet du marronnage : « La configuration montagnaise des îles, écrit Schœlcher, et les forêts encore inexplorées dont les pics sont couverts offrent aux fugitifs des retraites impénétrables »⁵⁷.

A ce propos, il convient de rappeler ici que l'exemple même du refuge de marrons que retient volontiers l'historiographie cubaine est à n'en point douter le palenque *El Frijol*⁵⁸. Situé dans la région de Baracoa et plus exactement aux alentours de la source du fleuve Jagua, il avait été érigé au cœur d'une zone montagnaise très escarpée recouverte de forêts denses et qui s'inclinaient en direction du nord-est...⁵⁹.

Et en effet, tenter de l'investir depuis Santiago de Cuba, au sud-ouest, ou Sagua — il en était à quatre journées de marche — à l'ouest, était une opération impossible, car la troupe viendrait buter contre les parois abruptes des « Cuchillas de Moa » et perdrait tout moral dans une ascension extrêmement périlleuse sous la menace directe des marrons. De surcroît, tout n'étant que désert à plusieurs lieues à la

⁵⁵ « Reflexiones sobre los palenques » ... in Zoila Danger Roll, *Los cimarrones de El Frijol*, op. cit., p. 94.

⁵⁶ Melville J. Herskovits, *L'héritage du Noir*, op. cit. p. 139.

⁵⁷ Victor Schœlcher, *Des colonies Françaises...* op. cit. p. 103. Voir Jean Bemabé, « Les implications sociologiques et idéologiques du thème de la montagne dans la littérature antillaise », *Communication au Colloque de Saint-Pierre*, 14, 15, 16 décembre 1973, organisé par le Centre Universitaire Antilles-Guyane, in *Compte-rendu des travaux*, Pointe-à-Pitre 1975, p. 79.

⁵⁸ Il est cité comme tel par Fernando Ortiz, Francisco Pérez de la Riva, et dans les *Chroniques* de Bacardi, notamment. A titre de comparaison, on peut rappeler que José Luciano Franco a attiré également l'attention sur le site exceptionnel du palenque *Maluala* : « il était établi, écrit-il, sur une hauteur couverte de bois, des sentiers sinueux y menaient, on y avait dissimulé sur leurs bords une infinité de pieux dans des fosses. Le site était inexpugnable. Les cases s'élevaient à 2 mètres tout au plus au-dessus du sol et à bonne distance les unes des autres. Elles étaient disposées de part et d'autre d'un sentier que l'on pouvait gagner par l'une des deux portes de chaque case et qui constituait une voie de retraite éventuelle » in *Los Palenques...* op. cit. p.112

⁵⁹ A.N.C. Asuntos Políticos, leg.109 N° 34. Lettre du 18 mai 1816 du lieutenant Chenard au Gouverneur Becerro.

ronde, il ne fallait point compter sur de prompts secours en hommes ou en vivres. Ainsi, pour abattre ce formidable palenque, il fallut, après un premier échec retentissant, une véritable expédition militaire par terre et par mer. En réalité, le corps expéditionnaire du lieutenant Chenard n'occupera qu'un refuge parfaitement déserté⁶⁰. On imagine alors la belle résistance qu'auraient pu rencontrer les soldats de l'armée régulière et les brigades de chasseurs qui finirent par investir *El Frijol* si les défenseurs avaient eu la possibilité d'offrir une réplique proportionnée aux assaillants.

Partant, si en tout temps, le refuge fut en quelque sorte citadelle et sanctuaire de liberté aux yeux des esclaves fugitifs qui le rejoignaient et des marrons qui l'habitaient, on comprend que son site même ait constitué dans bien des cas la première, sinon la meilleure, de ses défenses. Nombre de refuges de marrons sont présentés comme de véritables nids d'aigle, sertis dans le roc, au sein de monts aux pentes raides, que les chasseurs doivent escalader dans des conditions extrêmement difficiles, sans leurs chiens, et en prenant le risque d'être lapidés par les défenseurs⁶¹ qui, pour battre en retraite, gagnent les sommets des monts par des passages connus d'eux seuls, ou à l'aide d'échelles faites de solides lianes, qu'ils font disparaître prestement après usage.

Dans l'une des toutes premières opérations qu'il mène en zone occidentale de Cuba, et qu'il relate dans son *Journal*, le fameux chasseur Estévez fait état de la quasi-impossibilité de surprendre les marrons dans leur repaire : « Quand bien même avais-je pris toutes les précautions qui étaient nécessaires, rapporte-t-il, je ne pus en capturer aucun en raison des difficultés que j'ai éprouvées pour gravir sur pas moins d'une lieue une sierra escarpée, hérissée de rochers en pente »⁶². Plus tôt, il avait attiré l'attention sur la situation exceptionnelle d'un autre refuge qui devait abriter pas moins de soixante marrons, en pleine montagne, « une sierra inaccessible, affirmait-il, dont la roche était tellement lisse qu'il était impossible d'y déceler la moindre trace de pas... »⁶³.

Ces remarques de l'opiniâtre Estévez sont largement corroborées par d'autres rapports de chasseurs qui font état aussi des nombreuses

⁶⁰ A.N.C. Asuntos Políticos, leg .109 N° 34. Lettre du 18 mai 1816 du lieutenant Chenard au Gouverneur Becerro.

⁶¹ Voir « Reflexiones sobre los palenques negros zimarrones respecto a la parte oriental de esta Isla de Cuba », in Zoila Danger Roll, *Los Cimarrones de El Frijol*, op. cit., p. 96.

⁶² *Diario* de F. Estévez, op. cit., p. 78.

⁶³ *Ibid.*, p. 75.

difficultés qu'ils ont éprouvées au cours de leur progression dans la montagne ou la forêt, sur la piste des marrons dont ils ne sont pas loin, en dépit de leur profonde amertume, de louer l'habileté.

Dans les territoires côtiers au sud de la Havane ou de Matanzas, voisins des mangles où se réfugient ordinairement, comme on l'a vu, les bandes, c'est le même constat d'impuissance, si l'on en croit le lieutenant de gouverneur de Bejucal, Gaspar de Reina qui avait formé le projet de surprendre une vingtaine de nègres dans leur repaire : « D arriva ce qui devait arriver, se lamentait-il, après avoir surmonté les difficultés d'un chemin particulièrement étroit et sinueux, nous étions à quelque vingt pas de leurs cases quand les nègres qui nous avaient repérés déguerpirent tels des corbeaux dans les mangles »⁶⁴.

Dans cette même région et à la même époque — nous sommes en 1847 — Antonio Fernandez de Leiva, las de poursuivre en pure perte des marrons particulièrement insaisissables, écrit en guise de consolation que les nègres, « parce qu'ils se trouvaient dans leur élément naturel » pouvaient triompher plus facilement que les blancs — « la gente blanca » dans le texte - des mille obstacles que la nature en furie avait formés en toutes parts »⁶⁵.

Affirmer que la forêt, ou les mangles, était l'habitat naturel des nègres, était, certes, dans le ton de l'époque, en milieu esclavagiste, s'entend ! Il n'en était pas moins vrai que les bandes de marrons étaient d'autant plus attirées par ces régions côtières qu'elles présentaient des difficultés insurmontables pour leurs poursuivants :

« Sous chaque pas s'ouvre un précipice, écrivait sentencieusement le notable José Maria de Sedano, tant sont nombreux les fossés connus des seuls guides... et tout chemin est un piège mortel pour qui n'est point familier des lieux »⁶⁶.

Mais les refuges des marrons n'étaient pas toujours installés dans les mangles inextricables des côtes, et tout refuge n'était pas non plus à l'image de *El Frijol* ou de *Maluala* au milieu de monts inaccessibles. Dans les textes, il est établi un ordre de grandeur entre les termes « rancheria » et « palenque ». Le premier ne désignait qu'une simple juxtaposition de huttes ou « ajoupas » (*ranchos* ou

⁶⁴ A.N.C. Gob.Civ.Sup.leg 619 N° 19776 — “Tenencia de Gob. Politico y Militar del Bejucal. Bejucal y Marzo 26 de 1847. « Correspondance signée G. de Reyna au Capitaine général de F Ile et gouverneur du Département de La Havane.

⁶⁵ *Ibid.* Bejucal, Julio 5 de 1847 : Lettre au Capitaine général, signée Anto. Fernandez de Leiva (Il écrit au lendemain du passage d'un cyclone).

⁶⁶ *Ibid.* Junta de Fomento, leg. 208, N° 9441. Gabriel, 8 de Febrero de 1840. Signé José M. de Sedano. Voir également : *Ibid.* Gobierno Superior Civil, leg. 616 N° 19 696 Stgo. Enero 13 de 1838, signé Cristoval Tenorio, et aussi *Diario de Francisco Estévez, op. cit.*, p. 101.

bohios) en quelque lieu, c'était un refuge précaire et provisoire - une cachette, tout au plus. Le second indiquait assez qu'une étape avait été franchie, une communauté viable s'étant dès lors établie. A cet égard, les nègres marrons élevaient en manière de défense une véritable palissade autour de l'emplacement choisi⁶⁷. Ce rempart, qui était certes rudimentaire, n'en transformait pas moins le refuge en un remarquable camp fortifié, avec toute l'apparence d'un village africain⁶⁸. Autant dire, dans ce cas, que la défense du refuge n'était pas seulement une question de site, elle n'était pas tout simplement l'œuvre de nature, mais bien le premier indice d'une véritable organisation sociale et militaire de la communauté marronne, l'indice de toute une industrie.

Hâtons-nous de préciser, toutefois, qu'il n'y a rien d'absolu dans l'emploi de cette palissade, même pour les refuges de grosses bandes. Cet élément ne sied pas à tous les emplacements. Mal dissimulée, la palissade pouvait contribuer à faire repérer de loin le refuge lorsqu'en réalité tout l'art des bâtisseurs consistait justement à le dérober à la vue de l'adversaire suivant les techniques les plus éprouvées du camouflage. Pour s'en convaincre, il n'est qu'à voir la patience infinie avec laquelle les meilleurs chasseurs d'esclaves ont l'habitude d'observer sur le terrain les indices les plus insignifiants pour les yeux inexpérimentés⁶⁹. Mais l'habileté des marrons - les meneurs en étaient souvent des réfugiés de longue date - est telle qu'en nombre d'occasions des palenques maintes fois signalés sont restés introuvables.

Un exemple parmi d'autres nous est fourni par cette battue organisée sur la côte au sud de La Havane, à Guanimar, dans les

⁶⁷ Francisco Pérez de la Riva rappelle que le terme *palenque*, dérive du latin « Pallanca » et qu'il avait été adopté pour désigner l'ensemble des cases, huttes ou ajoupas que les marrons entouraient d'une palissade, *La habitación rural... op. cit.* p. 20. On sait que cette palissade se trouvait également dans les grands refuges situés dans les « pays en continent », José Luciano Franco l'a rappelé à propos du Palenque *El Frijol*, pourvu lui aussi d'une palissade « tout comme celle qui était utilisée au XVII^e siècle dans les quilombos de Los Palmarès, au Brésil », *Los Palenques... op. cit.*, p. 104.

⁶⁸ Sur l'efficacité de cette palissade, comme défense de certains refuges, on retiendra notamment le témoignage averti du colonel Miguel Barredo qui, au lendemain d'une opération d'envergure contre la bande de Tadeo « Abecilla antiguo » explique la grande résistance offerte par les marrons par leur bonne connaissance du terrain, les « mangles inaccessibles », « et le fait qu'ils s'étaient retranchés, précisait-il, derrière une palissade construite à dessein... ». *in* A.N.C. Gobierno Superior Civil, leg. 618 N° 9746. Lettre signée Miguel Barredo, Batabano y Enero 9 de 1845.

⁶⁹ *Vide infra* 11° Partie, Chap. 3 / 2 : La besogne du « Rancheador » .

mangles, contre une bande de trente à trente-cinq marrons, « sous la direction d'un mulâtre, armé d'un sabre dont la poignée était en argent »⁷⁰, et connus pour leurs razzias dans les établissements de l'endroit. L'expédition, pourtant des mieux équipées, s'acheva sur un constat d'échec, comme il nous est marqué en ces termes :

« Toute la journée du 10 (janvier) et la nuit suivante, nous avons passé notre temps à scruter les côtes envahies par des mangles inextricables sans avoir trouvé la moindre trace des marrons ou le plus infime indice de l'existence d'un de leurs refuges »⁷¹.

Cette ingéniosité des marrons est connue : « Leur adresse est extrême, nous dit Schœlcher, à se préserver des surprises ». Et le fameux abolitionniste de renchérir : « Leur place pour cela est toujours bien choisie, leurs approches sont hérissées de pièges mortels »⁷². Et en effet, la première opération à laquelle se livrent les membres d'une bande lorsque, après un temps plus ou moins long de nomadisme, ils ont arrêté leur choix sur un site pour y édifier un palenque, semble avoir été l'établissement d'embûches redoutables et de solides défenses tout autour de l'aire convenablement choisie⁷³ : « Sur l'entour du palenque, écrivait-on dans un rapport officiel, ils plaçaient dans des fosses dont le diamètre était considérable des pieux bien aiguisés qu'ils dissimulaient sous des feuilles mortes ... »⁷⁴.

Ce recours à des fosses, hérissées de pieux et recouvertes à dessein de branchages ou de feuilles mortes qui cédaient sous le poids des assaillants, est signalé dans nombre d'expéditions contre les grands palenques⁷⁵. Les blessures qui en résultaient pouvaient être extrêmement graves, car la pointe du pieu était bien souvent à demi-fendue dans le sens horizontal, « afin qu'elle se détache et s'enfonce aussitôt, expliquait-on, dans la plante d'un des pieds de l'assaillant

⁷⁰ A.N.C. Gobierno Superior Civil, leg. 616, N° 19696. Santiago, Enero 13 de 1838. Cristoval Tenorio.

⁷¹ *Ibid.*

⁷² Victor Schœlcher, *Des colonies Françaises... op. cit.*, p. 109.

⁷³ Il est à remarquer aussi que le palenque était érigé bien souvent sur les berges d'un cours d'eau ou à sa source (Voir *Diario* de Estévez p. 78, voir A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 109 N° 34 sur l'emplacement de *El Frijol*).

⁷⁴ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 131, N° 11. Lettre du gouverneur Pedro Becerro au Capitaine Général, (Cuba, 26 février 1840).

⁷⁵ Le lieutenant Chenard en signale l'existence sur l'un des sentiers qui menaient à l'entrée du palenque *El Frijol*. A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 109, N° 34. Lettre du 18 mai 1816 au Gouverneur Dn. Eusebio Escudero.

éventuel et ce, de telle sorte qu'on ne pouvait guère l'extraire que par le recours à des instruments de chirurgie»⁷⁶. Soulignons pour notre part, que ces pièges étaient d'autant plus infaillibles que de faux sentiers aux abords des refuges y conduisaient l'assaillant impétueux ou inexpérimenté. Aussi les *Instructions* que l'on établit au début du XDC^e siècle pour la poursuite des marrons, mettent-elles en garde bien souvent les chasseurs novices qui s'employaient à la réduction des bandes de marrons contre les pièges et les embûches de ces derniers^{77 78}. Peine perdue :

« Si ce n'était leur grande expérience du terrain, écrivait le gouverneur du Département oriental, nombre de ceux qui ont à charge de les traquer seraient blessés d'importance. Tous ces artifices s'opposent à toute tentative de fondre sur eux et de les surprendre... De plus, les sentinelles qu'ils placent à l'entrée de leurs refuges les préviennent promptement de l'arrivée des chasseurs d'esclaves marrons... »

A propos des sentinelles dont il est parlé ici, notons que la palissade, dont nous avons vu qu'elle formait un rempart appréciable autour du refuge, était parfois surmontée de petites tours de guet. Cette modalité se retrouve surtout dans les descriptions de palenques que nous possédons pour les montagnes de l'Est⁷⁹. Parfois, les guetteurs pouvaient se tenir dans des avant-postes et, le cas échéant, ils avaient pour mission de retarder la progression de l'ennemi en lui livrant des combats de courte durée pendant qu'un comparse rejoignait le gros de la bande dans l'agglomération elle-même. C'est ce mécanisme que l'on voit fonctionner à merveille lors de la première attaque de *El Frijol* par l'imprudent sergent Martinez, opération sur laquelle il nous appartiendra de revenir⁸⁰.

⁷⁶ «Reflexiones sobre los palenques negros zimarrones respecto a la parte oriental...», in Z. Danger Roll, *Los cimarrones del Frijol*, op. cit., p. 96.

⁷⁷ Voir les *Instructions* destinées aux soldats et chasseurs de la seconde expédition contre *El Frijol* pour les mettre en garde contre les faux sentiers tracés à dessein aux abords du refuge et qui les conduiraient irrémédiablement à des pièges mortels...» A.N.C. Asuntos Politicos, leg. 139, N° 34: «Documentos concemientes a la persecucïón de negros cimarrones, ano de 1816».

⁷⁸ *Ibid.* Leg. 131 N° 11 : «Santiago de Cuba 26 de febrero de 1840». Pedro Becerro au Capitaine Général.

⁷⁹ A.N.C. Asuntos Politicos, leg. 109 N° 34 « Documentos referentes a la partida de Cimarrones (1815). Noticia de Felipe Quintero, dia 13 de Marzo ».

⁸⁰ *Infra.* 111° Partie, chap. 2.

Il vaut de rappeler ici en partie, les observations du chef de la seconde expédition, le lieutenant Chenard, qui s'emparera du fameux palenque parfaitement déserté par ses occupants : « En empruntant le sentier qui nous y conduisait, écrivait-il notamment, on trouva les postes qu'occupaient les sentinelles avancées qui devaient être au nombre de quatre ou cinq, encore qu'on n'en vit aucune. Leurs guérites étaient faites de branchages tressés et pourvues de sièges où ils prenaient place pour mieux surveiller les sentiers par où pouvait s'amorcer l'assaut »⁸¹.

Dans certains cas, le rôle de guetteur ou mieux d'espion était tenu par des libres de couleur établis sur de petites places à vivres, ou encore tenanciers de gargotes, qui renseignaient les marrons sur les expéditions que l'on projetait contre eux⁸². Ces expéditions étaient toujours devancées par des rumeurs de toutes sortes : de là, l'efficacité du réseau de complicité qui s'étendait de la ville elle-même, ou de la plantation, jusqu'au refuge le plus reculé.

On ne mentionne pas, pour les palenques qui en possèdent, l'emploi de chiens pour la garde. Ces précieux auxiliaires utilisés pour la chasse étaient, semble-t-il, un élément bruyant qui pourrait dans certains cas faire repérer l'emplacement du refuge. Plus curieux est l'emploi d'agoutis comme vigies dans un refuge situé dans les mangles. Par leurs couinements, ces petits rongeurs des Antilles — que l'on avait en quelque sorte domestiqués - signalaient infailliblement la présence d'intrus aux abords du camp⁸³.

Parfois, et cette modalité rendait extrêmement délicate l'occupation du palenque par leurs assaillants, les marrons confiaient au poison, introduit dans des vivres laissés bien en évidence, le soin de livrer à l'occupant un combat d'arrière-garde extrêmement meurtrier. A cet égard, l'article 5 des *Instructions* que l'on avait établies pour la troupe qui devait donner l'assaut au palenque *El Frijol*, enjoignait de

⁸¹ A.N.C. *Políticos*, leg. 109, N° 34. « Documentas concemientes a la persecuciôn de negros cimarrones, ano de 1816 ». Lettre du Lieutenant Chenard — 18 mai 1816. Remarquons aussi qu'en janvier 1848, le chef d'une colonne partie de Tiguabos et parvenue aux abords d'un palenque note dans son *Journal* : « Au sommet d'un mome se trouvait un nègre qui très certainement faisait le gué ; on y trouva aussi un ajoupa abandonné depuis peu » *in* A.N.C. *Asuntos Políticos*, Gobierno Superior Civil, leg. 625, N° 19877. « Resumen del Diario de la partida formada en el pueblo del Tiguabo en persecuciôn de los palenques a cargo de D. Miguel Pérez, Teniente del mismo partido ».

⁸² Cf. *Diario...* de F. Estévez, *op. cit.* p. 78.

⁸³ A.N.C. Gobierno Superior Civil, leg. 618, N° 19746, Lettre de Gaspar de Reyna, Bejucal, 24 Febrero de 1845, «deux agoutis qui leur servaient de vigies...».

ne point consommer les aliments trouvés dans ce refuge, «jusqu'à ce que l'on se soit assuré que ne s'y trouvaient pas ces mixtures d'herbe et d'écorce dont les vieux nègres habitués dans la campagne ont une connaissance étendue»⁸⁴.

Dernier point de la physionomie générale des palenques : l'habitat lui-même. Francisco Pérez de la Riva qui a longuement étudié le monde rural à Cuba a pu écrire que le palenque proprement dit est une sorte de hameau de quelque 15 à 20 cases ou huttes qui étaient fichées en terre et dissimulées à des distances variables au milieu des grands bois de telle sorte que l'on pouvait fort bien ne pas distinguer certaines d'entre elles. Et l'auteur d'ajouter: «Non loin de leurs demeures et dans les clairières qui s'y trouvaient ou qu'ils avaient aménagées, les marrons mettaient en terre des vivres, en particulier du manioc ou de la patate douce et s'approvisionnaient en viande fraîche en déroband des bêtes à cornes dans les hattes d'élevage»⁸⁵. Si l'on excepte un élément important, qui n'est pas mentionné ici, à savoir l'organisation elle-même, nous trouvons réunis dans ces lignes plusieurs fondements de la société marronne : l'habitat, les activités économiques, les rapports avec les hattes.

De toute évidence, côté habitat, Francisco Pérez de La Riva n'avait retenu ici que le cas des palenques de la partie occidentale dont il nous a d'ailleurs dit qu'ils étaient moins considérables que ceux de la partie orientale⁸⁶. Et même dans ce cas, la définition qu'il nous en donne ne correspond qu'à des palenques d'une moyenne importance. Sur sa route, dans la Vuelta Abajo, à l'ouest de La Havane, l'obstiné chasseur Francisco Estévez n'avait-il pas trouvé en plus d'une occasion, dès les premières années de son entreprise, des refuges qui comportaient au moins trente à quarante huttes ?⁸⁷

Il faut bien dire à cet endroit que chaque fois que les circonstances le permettent, chaque fois que les sites eux-mêmes offrent une certaine sécurité aux marrons, on assiste toujours à un remarquable

⁸⁴ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 109, N° 34, «Instrucción para el establecimiento, servicio y objeto de la partida que va a establecerse pa. La persecución de negros cimarrones y destrucción de palenques especialmente el conocido por palenque del Frijol... » Cuba, 16 de marzo de 1816. En ce qui concerne l'utilisation du poison par les noirs aux Antilles, voir Victor Schœlcher, *Des colonies Françaises*, op. cit. p. 132 et également Yvan Debbasch, « Opinion et droit : Le crime d'empoisonnement aux îles pendant la période esclavagiste », in *Revue Française d'Histoire d'Outre-Mer* — Tome L. 1963. p. 137-188.

⁸⁵ Francisco Pérez de la Riva, *La habitación rural*, op. cit. p. 23.

⁸⁶ *Ibid.* p.22.

⁸⁷ *Diario*, op. cit. p.81, 91,92.

développement des refuges. Ainsi s'explique l'établissement de véritables villages lacustres dans les mangles de certaines côtes méridionales de Cuba tenues généralement pour inhospitalières mais parfaitement colonisées par les nègres marrons puisque, comme l'avait constaté un témoin digne de foi, Cristóbal Tenorio, pour la zone côtière qui, dans la partie sud-ouest de la grande île va de Guanamar à Batabano, ces derniers installaient à l'envi des estrades au dessus des eaux pour y faire boucaner de la viande⁸⁸.

En zone orientale, c'est-à-dire là où les conditions générales sont encore plus favorables aux marrons, on voit que le nombre des cases des refuges est en moyenne plus élevé : « Elles forment des ensembles en très grand nombre, qui sont distants d'une lieue en moyenne les uns des autres et dont les plus grands ont 40 ou 50 foyers de 3 à 4 couchages chacun, assurait-on »⁸⁹. Là, avec leurs places à vivres et leurs établissements de toutes sortes, certains palenques font figure de villages à côté des bourgs, hameaux ou hattes des environs⁹⁰. Les administrateurs espagnols furent les premiers à le reconnaître⁹¹.

Ainsi, près de Baracoa, le palenque *Todos Tenemos*, le bien nommé, nous est décrit par le commandant d'une brigade, comme une agglomération de 59 maisons et 35 huttes⁹². En Sierra Maestra, la troupe du capitaine Guerra découvre au moins deux palenques de plus

⁸⁸ A.N.C. Gobierno Civil Superior, leg. 166, N° 196696. Lettre de Cristóbal Tenorio au Capitaine général, Santiago, Santiago 13 janvier 1838. Sur ces villages lacustres, voir également le témoignage de Francisco Estévez : « Ils (les marrons) vivent également au milieu des mangles dans des ajoupas placés sur des arbres à 4 ou 5 brasses au-dessus des eaux », *Diario...* p.93

⁸⁹ *Ibid.* Asuntos Políticos, leg. 131 , N° 11. Lettre de Pedro Becerro au Capitaine Général, du 26 février 1840.

⁹⁰ En 1842, le Capitaine Guerra qui visite le «pueblo » de Baire, chef-lieu de district au pied de la Sierra Maestra avance qu'il n'y avait que 25 maisons, *Ibid*, *id.*, leg. 41, N° 38.

- Jacobo de la Pezuela, dans son *Diccionario geográfico...* *op. cit.* , écrit : « Le tableau statistique publié en 1847 indique qu'il y avait onze maisons en pierre maçonne, deux en bois et couvertes de tuiles, deux avec parquet et couvertes de branchages tressés... » p. 103.

⁹¹ A.N.C. Junta de Fomento, leg. 145 N° 7166 — Lettre de José Mac Crohom, Cuba, 5 de novembre de 1848.

⁹² Voir « Resumen del diario de la partida formada en el pueblo de Tiguani, en persecución de los palenques, a cargo de Dn. Miguel Pérez, teniente del mismo partido... » in A.N.C., Gobierno Superior Civil, leg. 625. N° 19877.

de 40 cases chacun⁹³. Et que dire alors du palenque *El Frijol*, sans doute le plus considérable qu'il ait été donné de connaître à Cuba, et qui aurait été digne de figurer parmi les palenques importants du continent lui-même⁹⁴ ? C'est, semble-t-il, la condition des grands palenques de l'île de Cuba, et plus particulièrement dans les montagnes de l'est, où la sécurité fut plus grande qu'ailleurs pour les marrons, et où se dessinait, dans les bandes qu'on y trouvait, un embryon d'organisation sociale et économique.

3 - Organisation interne des palenques.

« Ils choisissent pour capitaine celui auquel ils se soumettent tous volontiers », lit-on dans les *Reflexiones sobre los palenques zimarrones...* qui sont de 1816⁹⁵. L'organisation même de la communauté aurait été de type militaire et tout y semblerait donc subordonné aux décisions de chefs que l'on peint régulièrement sous les traits d'authentiques despotes⁹⁶.

Sans nul doute, militarisme et despotisme seraient des maux particulièrement insupportables, s'ils ne concernaient pas en réalité des communautés perpétuellement entourées de périls. La liberté dans

⁹³ A.N.C. Asuntos Politicos, leg. 41 N° 38, Ytinerario descriptivo y diario de operaciones de la columna del oeste... (1842) Dia 16 de Marzo : Le palenque de la Cruz : 47 cases avec leurs jardins à vivres.

- Le Palenque *Bayamita* déjà découvert en 1831 : «40 cases environ bien construites ». *Ibid., id.*, leg. 131, N° 11.

⁹⁴ Voir Miguel Acosta Saignes, *Vida de los negros esclavos, op. cit.*, p. 285.

⁹⁵ « Reflexiones sobre los palenques zimarrones respecto a la parte oriental... », in Zoila Danger Roll, *Los Cimarrones de El Frijol, op. cit.* p. 95.

⁹⁶ Cette prééminence des chefs que nous retrouvons dans toutes les communautés est reconnue implicitement dans la législation contre le marronnage à Cuba. *Infra*, 11° partie, chap. 1. L'appareil juridique de répression... «Le premier élément de l'organisation des palenques, précise Francisco Pérez de la Riva, résidait dans le choix d'un chef dit capitaine auquel devait être subordonnée toute la vie du palenque et qui y agissait en seigneur et maître (*dueño y señor del mismo*), étant donné qu'il était celui qui avait la connaissance la plus fine de la région », in *La Habitación Rural, op. cit.* p. 22.

-A titre de comparaison, voir également Victor Schœlcher, *Des colonies françaises...* *op. cit.* p. 107-108 : «Séparés en petits camps de quatre-vingts, cent, cent-cinquante, rarement plus de deux cents, établis sur la crête de pics inaccessibles, ils (les marrons) mènent, *sous un chef plus ou moins despote*, une vie de sauvages avec femmes et enfants ». Pour la Jamaïque, et s'agissant du chef Cudjoe et de ses successeurs, Carey Robinson écrit qu'ils surent asseoir un pouvoir absolu (*a despotic exercise of power*) sur l'ensemble des nègres marrons fondé sur la mémoire des exploits qu'ils avaient accomplis durant trente ans. *The fighting Maroons of Jamaica, op. cit.* p. 63.

170 LA LONGUE GUERRE DES NEGRES MARRONS DE CUBA

les bois a aussi ses règles impérieuses. Jean Hurault le rappelle, qui précise qu'il s'est développé chez le marron « le sentiment qu'il est constamment menacé et qu'il ne peut se protéger qu'en se soumettant à la loi du groupe »⁹⁷. Du groupe, quelle que fut son importance, émergeait nécessairement un meneur que des qualités unanimement reconnues — on y reviendra — désignaient pour tel⁹⁸.

Certes, dans nombre de cas, les chefs sont secondés par des lieutenants qui sont bien souvent d'ailleurs de la même ethnie que les premiers, quand ils ne sont pas frères de naissance⁹⁹. Francisco Pérez de la Riva a montré que les chefs pouvaient aussi être assistés de sorciers, devins ou encore guérisseurs...¹⁰⁰. Mais point de partage des pouvoirs, semble-t-il. Les chefs étaient eux-mêmes sorciers ou quimboiseurs à l'occasion : même dans les communautés les plus considérables, rien ne nous indique l'existence de quelque conseil dont émanerait l'autorité suprême ou qui assisterait le chef dans ses fonctions, conseil qui, chez les Boni de Guyane, par exemple, est la principale institution sociale¹⁰¹.

Au contraire, lors des négociations de 1819 avec les marrons particulièrement irréductibles dans la partie orientale de l'île, la toute-puissance de deux chefs suprêmes, « Coba » et « Gallo », est signalée à plusieurs reprises par les envoyés du gouverneur Escudero. Ce dernier tente d'ailleurs de les séduire par un traitement extrêmement flatteur et par des promesses à la hauteur de leur rang¹⁰².

Une telle prééminence des chefs ne peut s'expliquer que par leur prestige personnel qui fut par excellence le facteur de cohésion du groupe¹⁰³. Ainsi certains « capitaines » ont exercé une véritable fascination sur l'ensemble des esclaves de plantation¹⁰⁴. Et cette considération dont jouissaient généralement les chefs marrons auprès des masses serviles ne pouvait que stimuler en retour leur audace et conforter leur détermination de combattants de la liberté¹⁰⁵. C'est le

⁹⁷ Jean Hurault, *Les Noirs réfugiés Boni*, *op. cit.* p. 63..

⁹⁸ Yvan Debbasch : « si maigre soit la bande, un chef l'incame », *Le Marronnage*, 1^{re}* partie, *op. cit.* p. 94.

⁹⁹ A.N.C. Real Consulado, leg. 150, N° 7416. Les frères Pascual et Pancho Mina sont présentés comme les chefs d'une bande de 30 marrons environ.

¹⁰⁰ Francisco Pérez de la Riva, *La Habitación rural*, *op. cit.* p. 27.

¹⁰¹ Jean Hurault, *Les Noirs réfugiés Boni*, *op. cit.* p. 64.

¹⁰² A.N.C. Asuntos Políticos leg. 17, N° 20 ; 125 N° 12.

¹⁰³ Sur ce point, voir Eric J. Hobsbawn, *Rebeldes Primitivos*, *op. cit.* p. 35.

¹⁰⁴ A titre de comparaison, voir Carey Robinson, *The fighting maroons of Jamaica*, *op. cit.* p. 39, à propos du prestige des chefs marrons de la Jamaïque.

¹⁰⁵ La toute puissance de ce stimulant moral a été souligné par Eric J. Hobsbawn, *Rebeldes primitivo*, *op. cit.* p. 27.

cas, dans la région de Matanzas et au cours des années 1840, de José Dolores qui fut par sa témérité et sa popularité une sorte de Mackandal cubain, sans qu'il possédât toutefois les attributs suprêmes que l'on prêtait au célèbre Haïtien : « Tous le tiennent pour un être extraordinaire », révèle un document de la main d'un notable de Limonar¹⁰⁶.

Il est même de véritables personnages de légende, comme cette insaisissable « Madré Melchora »¹⁰⁷. Et, toujours pour la période qui nous occupe, il n'est pas exagéré de dire qu'un grand nombre de chefs marrons ont été de véritables figures historiques auxquelles il a simplement manqué un cadre à la mesure de leur valeur. Dans la fin tragique d'un «Coba» (Ventura Sanchez), qui commit l'erreur d'ajouter foi aux propositions de paix d'un gouverneur de province particulièrement fourbe, il y a quelque analogie avec la chute de Toussaint Louverture lui-même, victime, comme on sait, de la félonie du général Leclerc¹⁰⁸.

On ne saurait manquer de signaler l'épithète de « famoso » que le chasseur F. Estévez accorde à certains chefs marrons. Cette appellation témoigne sans doute aucun de la notoriété des personnages¹⁰⁹. L'un de ces fameux capitaines de marrons, José Dolores, que nous avons déjà mentionné, jouissait du titre de « Mayimbe », mot africain qui signifie le plus important, le plus valeureux d'un groupe¹¹⁰. De même, le qualificatif de « Madré » que l'on attribuait à certaines femmes chefs de bande (Madré Melchora) ou épouses de chefs de bande (Madré Pastora), relève du vocabulaire delà vénération¹¹¹.

Certes, on n'a pas trouvé de cas bien net où se soit exercé un véritable charisme, et on ne signale pas non plus de chefs marrons qui

¹⁰⁶ Voir Juan Sánchez, José Dolores, Capitân de Cimarrones, in *Bohemia*, (Rev.) 15 novembre 1974 - La Habana, p. 51.

¹⁰⁷ Voir Francisco Estévez, *Diario de un rancheador*, *op. cit.* p. 111, notamment.

¹⁰⁸ Paul Roussier, *Lettres du Général Leclerc, commandant en chef de l'armée de Saint-Domingue en 1802*, Paris, Société de l'Histoire des Colonies 1937, p.168-170.

⁰⁹ Il est remarquable que le chasseur Estévez ait employé le terme « famoso » pour Juan Portugués (*Diario... op. cit.* p. 94) ou José Antonio (p. 82), alors qu'il emploie celui de «coquin» pour Antonio Mandinga (p. 73). Il y a là, implicitement, une distinction entre bandit d'honneur et criminel.

¹¹⁰ Voir Juan Sánchez, *José Dolores, Capitân de Cimarrones*, *op. cit.* p. 51.

¹¹ Yvan Debbasch signale que le titre de «maître» était donné par certains marrons à leurs chefs, *Le marronnage*, *op.cit.* p. 1^{er}® partie, p.104.

auraient été des dignitaires en Afrique¹¹². Mais à défaut, l'un des titres de gloire de l'un d'eux, nommé Manuel, est, semble-t-il, son origine haïtiano-africaine¹¹³. Il est à la tête d'une bande considérable, basée dans l'orient cubain, vers 1815, c'est-à-dire, à une époque où circulent parmi les noirs de Cuba les récits les plus élogieux sur la guerre de Saint-Domingue, colportés par des esclaves « nègres français », qui avaient dû suivre leur maître dans le *saucón* général de l'année 1803.

De même, il faut rappeler que c'est un noir originaire de la Havane, du nom de Sébastian, que l'on trouve à la tête du formidable palenque *El Frijol*, en pleine zone orientale¹¹⁴. Bien entendu, la fuite de noirs havanais vers l'Est est un phénomène cornant. Mais ce qui est surprenant, c'est que cet homme, venu de la lointaine Havane, ait imposé son leadership à plus de 30 marrons aguerris. Doit-on alors retenir l'hypothèse formulée par César Leante, à savoir qu'il s'agissait d'un lieutenant en zone orientale du fameux José Antonio Aponte¹¹⁵ ?

Certains chefs marrons sont connus de longue date pour leur opiniâtreté : ce sont des récidivistes dont la carrière a commencé dans des conditions difficiles. Mais leur ténacité force l'admiration ; ces marrons invétérés seront incontestablement des meneurs d'hommes. De fait, l'un des traits distinctifs des chefs semble avoir été en premier lieu leur courage à toute épreuve et leur réelle détermination. Jusqu'au début du XX^e siècle, la tradition orale retient le nom de certains marrons, tel Miguel Vientos, « nègre très vaillant et brave », nous dit Cosculluela¹¹⁶.

Ainsi, ce sont les chefs qui, généralement, à la tête de leurs petites troupes, organisent l'attaque des habitations. Quand vient la répression, ils sont au premier rang, galvanisant de la voix et du geste la résistance des marrons. A cet égard, le témoignage du chasseur Francisco Estévez qui dut affronter, le 12 avril 1837, une troupe de 50 marrons, mérite d'être rappelé :

« Au début de l'engagement, ils nous firent face en tirant à plusieurs reprises puis rompirent soudain en formant trois groupes, lit-on dans le *Journal*. Je fis charger celui du milieu où se trouvait le chef que

¹¹² Néanmoins, il faut bien rappeler que « certains membres des couches socio-économiques supérieures des sociétés africaines » furent vendus à des négriers et importés à Cuba, Melville J. Herskovits, *L'Héritage du Noir*, *op. cit.* p. 131.

¹¹³ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 109. N° 34. Relation du Lieutenant Chenard.

¹¹⁴ *Supra*, chap. précédent, géographie du marronnage : Marrons en Oriente.

¹¹⁵ César Leante, *Los Guerrilleros negros*, La Habana, UNEAC 1976, p. 142.

¹¹⁶ José Antonio Cosculluela, *Cuatro años en la ciénaga op. cit.* p. 320.

je reconnus à sa manière d'encourager les siens à nous culbuter et à nous offrir une vive résistance ; ils firent feu à nouveau, trois coups m'étaient destinés qui ne m'atteignirent pas ; c'est alors que par une vigoureuse contre-attaque, on parvint à abattre le capitaine ainsi qu'un autre nègre dont je recueillis les carabines. Le chef étant tombé, les autres nègres marrons s'enfuirent épouvantés »¹¹⁷.

A la vaillance pouvait s'allier aussi la ruse : Estévez ne le savait que trop. C'est grâce à elle que plusieurs chefs marrons ont pu déjouer les pièges qu'on leur tendait¹¹⁸. C'est par le réseau d'espionnage qu'ils ont mis en place qu'ils passent comme en se jouant à travers les mailles du filet¹¹⁹. Au vrai, les chefs sont bien souvent des marrons de longue date, tel ce vieux chef qui n'avait même plus en mémoire le nom de son maître : ruse suprême ou simple réalité¹²⁰ ? Ils se distinguaient tous par la parfaite connaissance du territoire où évoluait la bande, en sorte que la confiance que les marrons mettaient en eux était quasiment absolue¹²¹.

Envers de la médaille, on n'a pas manqué de souligner combien la polygamie des chefs ajoutait encore au déséquilibre des sexes d'une communauté de marrons¹²². Dans l'ouest de Cuba, un cas notoire nous est signalé, c'est celui de Tadeo Macua dont la bande opérait dans les mangles pour le milieu du XIX^e siècle. Il était accompagné de cinq négresses « qui formaient son sérail », précisait-on¹²³. Cette polygamie, sentie comme une survivance africaine, a-t-elle été néanmoins l'apanage de tous les chefs, quelle que fut leur ethnie ? Non, assurément¹²⁴. On ne signale qu'une seule épouse à Mariano

^{1,7} *Diario...* de F. Estévez, *op. cit.*, p. 80.

¹¹⁸ *Ibid.* p. 72 (le cas de Antonio Mandinga)

¹¹⁹ *Ibid.* p. 88, 92, 93 (le cas de Juan Manco)

¹²⁰ Certains comptaient déjà 16 ans de montagne : « El negro Francisco, esclavo del Sor. Marqués de Casa-Penalver ». A.N.C. leg. 141, N° 6934. Lettre du 5 février 1819, Josef Raf. De Zayas : 21 ans pour Juan Portugés (*Diario* de F Estévez, *op. cit.*, p. 91). Un autre est dit «Capitan de cuadrillas de muchos anos » p. 95. Le marron Yara est qualifié de « antiquísimo cimarrón » p.109 .

¹²¹ Voir A.N.C. Gobierno Superior Civil, leg. 619, N° 19777. Alquizar, 12 de septiembre de 1847. José Cano.

¹²²Yvan Debbasch, *Le Marronnage*, 1^{ère} partie, *op. cit.*, p. 105.

¹²³ A.N.C. Gobierno Superior civil, leg. 618, N° 19746. Batabano y Enero 9 de 1845. Miguel G. Barredo.

¹²⁴ En réalité, dit Cheikh Anta Diop, la polygamie « n'est spécifique à aucun peuple...Dans tous ces pays (Allemagne, Grèce, Egypte...) sans atteinte à la morale, on pouvait s'offrir ce luxe si on en avait les moyens ; mais la monogamie était de règle au niveau du peuple, en particulier en Afrique ». *L'Unité culturelle de l'Afrique Noire*, Paris Présence Africaine 1959, p.l 17-118

Ganga, la « Madré Pastora », comme à d'autres chefs encore qui sont à la tête de palenque où il ne manque pourtant pas de femmes. La vie hasardeuse et périlleuse dans les bois n'a-t-elle pas plutôt favorisé chez les marrons ce phénomène qu'Herskovits appelle avec raison « la monogamie successive »¹²⁵ ? Par ailleurs, on ne doit pas exclure que des couples d'esclaves, mariés chrétiennement, aient rejoint les palenques. Mais quoi qu'il en soit, ce déséquilibre doit être évidemment considéré comme l'un des traits importants des sociétés marronnes. Il a pu, à l'occasion, engendrer en leur sein de véritables tensions, la polygamie des chefs n'étant pas toujours appréciée par les autres nègres marrons¹²⁶.

Au vrai, ce déséquilibre ne pouvait que prolonger celui que l'on observait déjà sur la plantation¹²⁷. Dans une bande à ses débuts, il aurait été encore plus accentué¹²⁸. Certes, les marrons tentent d'y remédier par le rapt des femmes lors de leurs incursions sur les plantations¹²⁹. Mais même ainsi, la disproportion subsistait. Ainsi, dans le palenque *El Frijol*, refuge stable et renommé, les femmes ne sont, en 1815, que trente-deux contre trois cents hommes¹³⁰. Un dixième, donc. Dans une bande qui est directement sous les ordres de « Coba », un marron capturé déclare « que se tenaient quelque 100 nègres dans le poste avancé du même *El Frijol* et 7 femmes »¹³¹. La moyenne semble bien inférieure à ce dernier chiffre dans les bandes qui évoluent dans l'Ouest, dans la *Vuelta-Abajo*, notamment. L'optimum semble atteint dans ces bandes où le nombre des hommes est à peu près le double de celui des femmes. C'est le cas de la petite troupe - « cuadrilla » - des frères Pascual et Pancho Mina, soit 21 nègres y 10 négresses »¹³².

Au reste, même les grandes communautés marronnes qui ont un refuge permanent dépendent pour leur développement

¹²⁵ Melville J. Herskovits, *L'Héritage du Noir*, op. cit., p. 195.

¹²⁶ A.G.I., Cuba, leg. 1929. Lettre N° 725 (février 1820) à propos d'un incident survenu dans un palenque «entre le nègre criminel avéré Victorino, un des chefs des marrons contre trois de ses propres comparses dont il a voulu séduire les femmes... Au résultat, l'un d'eux, le nommé Barria, lui a ôté la vie d'un seul coup de machette en plein ventre... ».

¹²⁷ Sur ce point, voir Fernando Ortiz, *Los Negros esclavos*, op. cit. pp. 196-199.

¹²⁸ Dans les petites bandes, la présence des femmes aurait été, semble-t-il, un empêchement : nous avons déjà signalé le cas de ces femmes marrons qui, lasses d'errer dans les bois, ont préféré se rendre et se présenter devant leurs maîtres respectifs. *Vide supra*, chapitre 2.

¹²⁹ Sur ces incursions, *Vide infra*, chapitre 4.

¹³⁰ Voir A.N.C. Miscelâneas, leg 40.70, n° A.I.

¹³¹ *Ibid.*, Asuntos Políticos, leg. 125 n° 12, doct. 6.

¹³² *Ibid.*, Real Consulado, leg. 150 n° 7416.

démographique des apports extérieurs. Et il faut qu'ils soient renouvelés et constants, en raison même des pertes nombreuses dues à la guerre que chasseurs et soldats mènent perpétuellement contre eux¹³³, sans compter les maladies (parfois déjà contractées sur la plantation) auxquelles étaient exposés les fugitifs dans les bois¹³⁴.

Pour ces sociétés marronnes, l'existence d'enfants en bas âge et même de nouveau-nés est rarement signalée par les chasseurs d'esclaves. Ils n'apparaissent que dans un nombre assez réduit de communautés et encore n'en trouve-t-on que lorsque la bande possède un refuge fixe. Une troupe qui opère dans l'Est en 1848, dans la région de Tiguabos, aux ordres du lieutenant Don Miguel Pérez, tombe sur un grand palenque, jusqu'alors inconnu, de plus de cent marrons. Au cours de la bataille, les chasseurs d'esclaves parviennent à capturer deux jeunes enfants, les seuls de toute la communauté¹³⁵.

Il est cependant surprenant de constater qu'aucune des descriptions que nous possédons du grand palenque *El Frijol* ne signale la présence d'enfants malgré l'existence de trente femmes. D'ailleurs, cette particularité avait intrigué le lieutenant Chenard, lors de l'occupation du palenque par les troupes qu'il commandait : « Aux nombreuses questions que l'on fit aux marrons faits prisonniers en plusieurs occasions par Don José Abril et par moi-même, consigna-t-il dans son *Journal*, ils nous firent uniment pour réponse que les négresses qui résidaient dans le refuge n'enfantaient pas, parce qu'elles étaient trop âgées ou infécondes »¹³⁶.

Ruse ultime de marron capturé? On ne sait. Le taux de mortalité, si grand sur la plantation elle-même¹³⁷, le serait-il plus encore dans les bois¹³⁸? Dans la région occidentale, où le nomadisme est la caractéristique essentielle, on l'a vu, des bandes de marrons, cette absence de jeunes enfants est tout aussi flagrante dans les

¹³³ *Vide infra*, IPpartie,

¹³⁴ Sur ces maladies, voir Fernando Ortiz, *Los Negros esclavos*, op. cit., p. 249 et suivantes. Voir également : Jean Fouchard, *Les Marrons de la Liberté*, op. cit., p. 253, Etat physiologique des marrons.

¹³⁵ A.N.C. Gobierno Superior Civil, leg. 619, N° 19778. Cuba 24 de febrero de 1842. J. Mac Crohom = exc. S.G.S.C. de esta Ysla. Voir également A.N.C. - Asuntos Politicos, leg. 131, n° 11 : lors d'une battue contre les palenques de la région orientale, on appréhende « 4 negros » y « una negrita » (correspondance du gouverneur Moya au Capitaine Général Baracoa, 24 mars 1832.

¹³⁶ A.N.C. Asuntos Politicos, leg. 109, N° 34. Lettre du Lieutenant Chenard au capitaine général, 18 mai 1816.

¹³⁷ Voir Fernando Ortiz, *Los negros esclavos*, op. cit., p. 249.

¹³⁸ Yvan Debbasch, *Le Marronnage*, op. cit., 1^{ère} partie, p. 104, souligne la fragilité démographique des nègres de Maniel en Saint-Domingue.

176 LA LONGUE GUERRE DES NEGRES MARRONS DE CUBA

relations qui nous ont été conservées. Doit-on douter systématiquement de la qualité des informations qui nous sont transmises dans ce domaine ?

Le capitaine de Cayajabos, qui se piquait de posséder des informations de première valeur sur les marrons du district dont il avait la charge, affirme que les marrons limitaient à l'occasion, et de façon cruelle, le nombre d'enfants de leur communauté : « Certes, plusieurs enfants étaient venus au monde mais les marrons commettent parfois le crime de tuer les nouveau-nés qui pleurent pour éviter d'être découverts, précisait-il notamment¹³⁹. Exagération¹⁴⁰ ?

Il est un autre témoignage - mais toujours du côté des maîtres - celui de Francisco Estévez, le chasseur d'esclaves : « Nous avons aussi trouvé une petite négresse tout juste née qu'ils ont abandonnée dans leur fuite », note-t-il à propos d'une attaque contre un refuge de la Juridiction de Santa-Cruz dans l'ouest¹⁴¹. Cas extrême, semble-t-il, car plus généralement, c'est une poignée de braves que l'on sacrifie à la survie du groupe. Ces derniers font face aux chasseurs et prolongent avec bravoure un combat désespéré, pendant que le gros de la bande, femmes et enfants surtout, gagnent des retraites connues d'eux seuls. Quoi qu'il en soit, ces deux témoignages montrent combien l'énorme violence exercée contre les esclaves fugitifs, a pu les conduire, à l'occasion, à des actes que le sens commun réprovoque à l'inverse de ceux qui ont ajouté à leur renommée. En effet, toute analyse de l'organisation sociale des communautés marronnes doit tenir compte de leur insertion particulière dans la vie de la colonie.

Enfin, il est à remarquer que c'est là où l'économie de plantation est la moins avancée que la société marronne devient le plus complexe, que ses assises deviennent plus larges. Mais c'est en cela même que, s'avérant dangereuse pour l'intégrité du système esclavagiste, elle sera l'objectif tout désigné contre lequel s'acharneront les forces de répression. L'organisation interne des sociétés marronnes qui apparaît de façon très fragmentaire, il est vrai, dans les relations des commandants de troupe qui nous ont été conservées ne pouvait connaître donc de développement harmonieux.

Tout comme pour ce qui est des bandits andalous ou italiens du sud, dont nous parle Eric J. Hobsbawn, le temps d'existence de certaines

¹³⁹ A.N.C. Real Consulado, leg. 141, n° 6934, Habana y 30 de Enero de 1819.

José Garcilaso de la Vega.

¹⁴⁰ L'historien José Luciano Franco, {*Los Palenques...op. cit.*, p. 79), laisse entendre qu'il s'agissait là d'une calomnie d'esclavagistes...

¹⁴¹ *Diario...* de Francisco Estévez, *op. cit.*, p. 78.

communautés ne sera pas très long¹⁴². De fait, les forces du grand palenque *El Frijol* sont dispersées dès 1816¹⁴³. A cette date, l'étau que constituaient les communautés marronnes autour de Santiago de Cuba est desserré. Les grandes battues qui sont faites par la troupe non seulement dans les montagnes de l'Est cubain, mais encore dans la zone occidentale, nous révèlent l'existence de nombreux palenques abandonnés¹⁴⁴. Certes, l'abandon d'un refuge ne signifie pas absolument la dispersion définitive de la communauté, mais il marque un temps de récession de cette dernière, un retour à une forme encore plus hasardeuse de vie dans les bois, avec les possibles défections au gré de la montée des périls.

De fait, tant qu'une communauté marronne n'est rien d'autre qu'une bande de fugitifs harcelés de surcroît par les chasseurs d'esclaves ou la troupe, elle ne peut avoir, on l'a vu, de repaire fixe. Les activités de ses membres, qui sont en quelque sorte des combattants rebelles avant tout, se réduisent à dérober des biens ou des vivres sur les plantations. Mais lorsque les conditions sont réunies pour que la bande érige de véritables villages dans les bois, on voit apparaître un début d'organisation sociale de la communauté marronne. De là, un mode, même sommaire, de répartition du travail. On comprend dès lors que le degré d'organisation sociale des communautés marronnes puisse se mesurer par l'analyse des conditions matérielles de vie et les activités de production de leurs membres.

4 Conditions matérielles de vie dans les communautés marronnes

«Ils se contentent de vivre et bornent leur existence à chasser, pêcher quand ils le peuvent, cultiver quelques racines et veiller à leur sûreté. On ne saurait, en bonne justice, demander beaucoup plus à ces pauvres anciens esclaves, séquestrés du monde entier, privés de tout, et n'ayant de la civilisation que ce qu'ils peuvent lui voler dans leurs excursions nocturnes ».

Tel est le tableau plein de compassion pour « ces hommes perdus pour la société » que nous a laissé Schœlcher à propos des communautés marronnes des îles¹⁴⁵. Par la suite, on n'a pas manqué de

¹⁴² Eric J. Hobsbawn, *Rebeldes primitivos*, op. cit., p. 27 et suiv.

¹⁴³ Voir A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 109 n° 34 « Documentes concemientes a la persecuciòn de negros cimarrones. Ano de 1816 ». 8 mars 1816.

¹⁴⁴ *Vide Infra*, UI^o partie, Les luttes armées... chap. 2.

¹⁴⁵ Victor Schœlcher, *Des Colonies Françaises*, op. cit., p. 108.

178 LA LONGUE GUERRE DES NEGRES MARRONS DE CUBA

souligner à l'envi la grande disgrâce des fugitifs¹⁴⁶, sinon l'indigence des asiles qu'ils gagnaient. C'est donc dans cette optique que Francisco Pérez de la Riva a pu écrire à propos des palenques de Cuba que « la vie y était rudimentaire et primitive pour les hommes et femmes qui se trouvaient réduits à la promiscuité la plus absolue »¹⁴⁷-

De prime abord, on souscrirait volontiers à toutes ces opinions. Le terme *promiscuité* qu'utilise Francisco Pérez de la Riva n'est nullement exagéré pour ces refuges où il n'est qu'une case, même réputée « rancho grande » où s'entasse toute une bande, comme c'est le cas dans certaines zones du département occidental^{148 149}. Pis, cette demeure n'était bien souvent qu'une construction rudimentaire : « des troncs mal équarris fichés en terre et un toit de feuilles de palmes » - apports africains et héritage indien s'y fondaient tant bien que mal¹⁵⁰. La forme en était carrée ou rectangulaire et les dimensions, qui variaient en fonction du nombre d'occupants, n'en restaient pas moins modestes, sauf dans quelques rares cas¹⁵¹.

Mais doit-on s'en tenir à cette première impression d'ensemble ? Cet habitat misérable n'était-il pas le lot de tous les habitants de la campagne cubaine pour l'époque qui nous occupe, qu'ils soient libres, esclaves ou marrons, qu'ils soient réputés blancs ou noirs¹⁵² ? Les communautés marronnes ont-elles vécu sous l'emprise des contraintes matérielles ? Ont-elles, sous l'angle socio-économique, offert aux esclaves fugitifs une alternative à la mesure de leur soif de liberté ?

¹⁴⁶ Voir Y. Debbasch, *Le Marronnage, op. cit.*, 1^{ère} partie, p. 109 et 111.

¹⁴⁷ Francisco Pérez de la Riva, *La Habitación rural, op. cit.*, p. 26.

¹⁴⁸ *Vide supra*, chapitre précédent : *Géographie du marronnage*.

¹⁴⁹ Voir lettre de José Francisco de la Cruz en juin 1837, la cabane du marron est décrite comme « un rancho en vara en tierra cobijado de guano y yagua », in A.N.C. Miscelâneas leg. 690 n° F.

¹⁵⁰ Sur ce point, voir Francisco Pérez de la Riva, *La Habitación ... , op. cit.*, p.37

¹⁵¹ Des indications sur les dimensions des cases des marrons nous ont été conservées. Les plus grandes excédaient quelque 10 mètres de long. Citons pour la région de Camagüey en 1848 : - «un rancho como de 14 varas de largo...» (A.N.C. Gobierno Superior Civil, leg. 620, N° 19800) - « un rancho de 12 varas de largo, 8 de ancho ». (*Ibid. Id*, leg. 619, N° 19788). Dans l'extrême pointe orientale de l'île, le palenque *El Hato* possède une demeure que l'on présente comme remarquable, de « 16 à 20 varas de largo ». (A.N.C. Gobierno Superior Civil, leg. 619 n° 19778. Año de 1847). Une «vara» équivalait à 0,80 m (castellana) et à 0,71 m (cubana).

¹⁵² Francisco Pérez de la Riva, *La Habitación rural, op. cit.*, p. 42. Voir également Anselmo Suárez y Romero, *Colección de Artículos*, La Habana, Consejo Nacional de Cultura, 1963, p. 244, « Bohios » et p. 216, « Guajiros ».

D'abord, il faut bien dire que tous les palenques n'étaient pas seulement un ensemble de cabanes (ou ajoupas) à l'image des misérables huttes (courantes dans l'Ouest) qui furent bien souvent des refuges provisoires, parfois même désertés de jour par les occupants. Il en est d'autres aussi où le moins qu'on puisse dire, c'est que la gêne semble bien en avoir disparu. On y reviendra. Pour l'heure, il est significatif que, pour certains refuges, c'est bien le mot *casa*, la maison en bon bois, œuvre d'esclaves à talents, charpentiers de leur état, qui fut employé pour désigner la demeure des marrons, et non le terme *bohio* — hutte, ajoupa, cabane, chaumière. C'est le cas, rappelons-le, du palenque *El Hato* où « il était 14 cases bien construites », lit-on dans un document officiel de 1847¹⁵³.

De même, en 1842, on trouvait en pleine Sierra Maestra des cases de marrons tout aussi bien faites¹⁵⁴. Mieux, pour plusieurs palenques, les rapports établissaient une distinction radicale entre les « bohios » et les maisons authentiques qu'ils comportaient¹⁵⁵. Il n'y avait là rien d'étonnant puisque dans certains refuges de l'est de l'île, il se trouvait bien souvent, nous le verrons, des « nègres à talents ».

Dans nombre de cas, il nous a été conservé une comptabilité assez précise des cabanes, maisons, hangars, meubles, ustensiles, produits des champs et effets divers trouvés dans les refuges, sans compter les descriptions des établissements en vivres, ou les observations sur le petit élevage, l'agriculture et toutes les activités auxquelles se livraient les marrons dans leurs palenques. Toutes ces relations qui nous ont été laissées par d'authentiques chasseurs d'esclaves fournissent de précieux éléments relatifs à la vie quotidienne des communautés marronnes¹⁵⁶. Force est de remarquer qu'il n'y est jamais question de famine ni même d'austérité à proprement parler. A cet égard, le témoignage de l'Alcade Provincial de la Sainte-Hermandad, homme d'expérience en matière de répression du marronnage peut être rappelé ici en partie :

« Tout nègre fugitif, écrivait-il en 1796, vit, dès le début de son départ en marronnage, de maraudage dans les habitations. C'est le fait plus spécialement de ceux qui vivent dans l'indolence dans les grands refuges où ils sont incités par certains de leurs acolytes à

¹⁵³ A.N.C. Gobierno Superior, leg. 619 n° 19778. Lettre du Gouverneur du département Oriental, d'après un rapport de battue de D. Wenceslao del Castillo.

¹⁵⁴ *Ibid.* . Asuntos Políticos, leg. 41 n° 38, « *Ytinerario... Guerra* » (1842).

¹⁵⁵ Voir notamment A.N.C. Gobierno Superior Civil, leg. 625, N° 19877.

¹⁵⁶ Nous reprenons plus loin ces indications sous forme de tableaux intitulés *Description de palenques* (soit tableaux 1, 2, 3 et 4).

commettre des vols pour manger mieux et à se prêter à toutes sortes d'excès»¹⁵⁷.

On sait, en effet, que le vol faisait partie des occupations régulières des marrons en tous points de l'île. Ainsi dans l'Ouest, c'est grâce aux vivres des habitations qui sont les plus riches du pays que des bandes entières vivent et prolifèrent : « Ils ont des vivres qui leur assurent la liberté », constatait avec amertume le capitaine de Cayajabos, dans la Vuelta Abajo¹⁵⁸. Là, certaines communautés marronnes se sont carrément installées à la lisière des terrains défrichés ; de jour et de nuit, d'habiles émissaires dérobent tout ce qui échappe à la vigilance des propriétaires légitimes, fussent-ils esclaves d'ailleurs¹⁵⁹ !

Même dans les territoires désolés et inhospitaliers des mangles des côtes sud, aux alentours de Guanamar ou de Batabanô, les marrons ont la partie belle : « L'agouti et le poisson les engraisent beaucoup dans ces parages », reconnaissait Cristobal Tenorio¹⁶⁰. Ainsi, au cours des battues systématiques qui sont faites dans la première moitié du XIX^e siècle contre les marrons de ces mangles¹⁶¹, les commandants de troupe sont unanimes à signaler l'abondance des vivres volés que les fugitifs y avaient accumulés, notamment de la viande de porc ou de bœuf. La débauche d'ustensiles de cuisines dans les palenques - « nombreux ustensiles de cuisine », précisait-on¹⁶² - surprend généralement et c'est un indice qui ne trompe pas. Et quelle ne sera pas la stupéfaction du fameux chasseur Francisco Estévez devant les véritables abattoirs qu'il trouve sur sa route lors d'une de ses incursions dans les mangles : « Nous sommes tombés en trois

¹⁵⁷ A.G.I. Estado, leg. 8, n° 4 *Reflecciones formadas para el major regimen de los comisarios de la Santa Hermandad* (1796).

¹⁵⁸ A.N.C. Real Consulado, leg. 141, N° 6934. «Habana y 30 de Enero de 1819». Correspondance signée Garcilaso de la Vega, capitaine du « partido » de Cayajabos.

¹⁵⁹ Sur ces « excès », voir chapitre suivant : *Maraudage et rapine*.

¹⁶⁰ A.N.C. Gobierno Superior Civil, leg. 616 n° 19696. Santiago. Enero 13 de 1838. Cristobal Tenorio. Les travaux relativement récents sur l'écosystème que constituent ces mangroves ont montré toute la richesse de ces milieux. Voir notamment à ce sujet « *Mangroves et zone côtière* », *Bulletin de liaison du Groupe de travail*. Numéro spécial Iocaribe, Martinique - 28 novembre - 2 décembre 1977 (D.G.R.S.T.). Il s'agit d'un compte-rendu extrêmement détaillé des premiers travaux entrepris dans les Antilles Françaises dans le cadre de l'action concertée « mangroves et zone côtière ».

¹⁶¹ *Vide infra*, 111^e partie, chap. 1.

¹⁶² A.N.C. Junta de Fomento leg. 142 n° 7000. Lettre du Capitaine Général Prince de Anglona «al Exemo sor. Pdte. De la RL. Junta de Fomento ».

endroits distincts sur leurs abattoirs ; en l'un d'eux, nous avons trouvé un très grand nombre de carcasses et 50 têtes de bœufs »¹⁶³.

Et lorsque, sur leur lancée, les bandes s'aventuraient jusque dans l'immense « ciénaga » de Zapata, à l'est de Batabanô, elles pouvaient y ériger, si l'on en croit Cosculluela, des asiles sûrs « où les marrons avaient dans leurs jardins toutes sortes de vivres, d'animaux domestiques et tout ce dont ils avaient besoin pour subsister »¹⁶⁴.

Au vrai, c'est surtout dans les montagnes de l'Est que les marrons ont pu jouir d'une relative autonomie dans les véritables colonies qu'ils y avaient fondées. Ce n'est pas par hasard que l'un de leurs refuges pour lequel on signale que tout y était en abondance s'appelait *Todos Tenemos*¹⁶⁵. Néanmoins l'exemple le plus connu de ces refuges réputés est bien entendu le grand palenque *El Frijol*. La richesse en biens de la terre qui le caractérisait avait été révélée en décembre 1815 aux troupes du sergent Martinez, adversaire opiniâtre des esclaves rebelles, par un nègre marron que l'on avait appréhendé. A l'entendre, s'y trouvaient « des moulins à sucre, des ruches, des parcs à cochons, un immense champ de cannes, une bananeraie où les fruits se perdaient et quatre remises pour le tabac »¹⁶⁶.

Toutefois, c'est au lieutenant Chenard que nous devons la meilleure relation du grand palenque. Des longues descriptions qui nous sont faites des lieux, nous retiendrons d'abord pour notre propos les renseignements sur « la belle ordonnance des cases, remises et bâtisses de toutes sortes construites sur un terrain accidenté, — comme j'ai déjà expliqué, précisait-il - et sur une étendue de plus de 1.350 vares carrées, au milieu et autour étaient leurs jardins à vivres ... »¹⁶⁷. Il n'était donc point ici de commune mesure avec les misérables cabanes des « rancherias » de l'Ouest. Point de gêne ni de promiscuité. Le lieutenant Chenard avait noté que le refuge était en pleine extension agricole, peut-être pour mieux résister au siège et à l'attaque que l'on préparait contre lui¹⁶⁸. Par ailleurs, les activités économiques routinières battaient leur plein : la communauté possédait même des chiens pour la chasse et plus particulièrement la

¹⁶³ *Diario* de F. Estévez, *op. cit.*, p. 130.

¹⁶⁴ José Antonio Cosculluela, *Cuatro anos en la ciénaga...*, *op. cit.*, p. 361.

¹⁶⁵ A.N.C. Gobierno Superior Civil, leg. 625, n° 19877. «Resumen del Diario de la partida formada en el partido del Tiguabo en persecusión de los palenques... (1848)».

¹⁶⁶ A.N.C. Miscelâneas leg. 4040 n° AI. Lettre du sergent Martinez, 11 décembre 1815.

¹⁶⁷ *Ibid.* Asuntos Politicos leg. 109, n° 34 : relation du lieutenant Chenard (1816)

¹⁶⁸ *Ibid.* Il nous est précisé que « les vivres qui avaient été récemment mis en terre étaient des ignames et une centaine de bananiers environ... ».

chasse aux cochons sauvages qui abondaient dans la région¹⁶⁹. Bref, l'équilibre diététique y était parfaitement assuré par les propres moyens de production de cette grande unité qui atteignait même, semble-t-il, un certain degré d'autarcie dans un fier isolement au milieu de monts presque inaccessibles.

Cette même impression d'abondance que donnait dans les refuges la profusion de biens de la terre, subsistait-elle à l'intérieur des cases de marrons ? Les symboles évidents d'un relatif bien-être s'y retrouvaient-ils également ? Certes, il n'y avait là pour tout meuble que de forts méchants lits et tout comme sur la plantation que l'on avait fui, les matelas étaient de bois blanc, pour reprendre l'expression du voyageur Quatrelles¹⁷⁰. En de rares occasions, dans l'Est surtout, on mentionne l'existence de hamacs : leur nombre est relativement important dans le palenque *El Frijol* où ils sont employés concurremment avec des lits¹⁷¹. L'emprunt aux Indiens est ici flagrant¹⁷². Il se manifestait aussi pour ces garde-manger sur pilotis que l'on trouvait à l'extérieur de la case, appelés « barbacoa »¹⁷³.

Mais à la pauvreté du mobilier s'oppose la débauche d'effets les plus divers, fruits de larcins ou de trocs. Nous avons déjà souligné l'importance des ustensiles de cuisine. Les habits aussi étaient parfois nombreux : des vêtements de laine sont signalés, des chapeaux, de la literie. A côté de haillons, ce sont les atours les plus recherchés, « redingote en drill, veston en bon drap », de la soie, de la dentelle, que l'on avait dérobés dans les coffres des maîtres d'habitations au cours de véritables razzias¹⁷⁴.

¹⁶⁹ Sur ce point, voir *Concession en Guantânamo* . Archives du port de Toulon-5 R. I. n° 20, document reproduit in Francisco Pérez de la Riva, *El café, Historia de su cultivo y explotación en Cuba* , La Habana, Biblioteca de historia, filosofía y sociología 1944, p. 317.

¹⁷⁰ Louis V. Jules de L'Epine Quatrelles, *Un parisien dans les Antilles*, Paris 1883, p. 314. On trouve le terme « camas de cuje » (lits en bois) à propos de l'intérieur des cases des marrons dans la lettre du lieutenant Chenard du 18 mai 1816 citée en note 167.

¹⁷¹ ANC.Asuntos Políticos leg.109 n° 34: L'inventaire de Chenard donne plus de 100 hamacs (hamacas de Yaiey).*Ibid.* Gobierno Superior Civil, leg. 620 n° 19800 : Lettre de Juan Manuel Primelles 17 février 1848, *vide infra*. Tableau 3 .

¹⁷² Francisco Pérez de la Riva, *La Habitación Rural*, *op. cit.*, p. 95.

¹⁷³ *Ibid.* p. 37. Dans un palenque du centre on signale « un escalier avec rampe et cinq marches pour grimper à un garde-manger ».

». *Vide* A.N.C. Gobierno Superior Civil leg. 619 n° 19788. Lettre de P. Parrado de 4 février 1848.

¹⁷⁴ *Vide infra*, tableaux 1, 2, 3, 4.

Dans plusieurs palenques, on a relevé un certain nombre d'outils propres à l'agriculture et à l'artisanat. Ainsi, quand la bande semble avoir une assise à peu près sûre, quand elle commence vraiment à coloniser un territoire donné, on voit apparaître à côté des machettes, armes redoutables et outils efficaces tout à la fois, des instruments aratoires comme des houes pour les sarclages et des haches pour les abattis, mais aussi des outils de charpentier ou de forgeron¹⁷⁵. Dans les communautés marronnes du Centre et de l'Est, la chose est patente : ici donc, des « nègres à talents » venaient parfois se joindre aux « nègres de jardin ». Leur contribution à la quête d'un relatif bien-être, même éphémère, de la communauté, doit mériter toute notre attention¹⁷⁶.

Cependant, la distinction subtile qu'établissait Miguel Acosta Saignes à propos des *cumbes* vénézuéliens entre la communauté marronne pacifique, « consacrée aux tâches de production dans le dessein de s'affranchir de leurs maîtres » et la communauté rebelle, « centre actif de résistance et d'attaque » ne s'applique guère au cas cubain¹⁷⁷. Ici, tout palenque est d'abord un centre de résistance armée¹⁷⁸. Il est significatif que le grand palenque *El Frijol* ait possédé une forge « munie d'un méchant soufflet pour la fabrication de lances ». C'est à la préparation de la guerre que concourent nombre d'activités dans ce palenque que l'historiographie cubaine présente parfois comme l'équivalent, à l'échelle des îles bien entendu, de la fameuse république marronne de Palmarès au Brésil¹⁷⁹.

Ainsi, la lutte contre les esclavagistes et les forces de répression qui est une donnée fondamentale, on l'a vu, dans l'organisation sociale

¹⁷⁵ *Id.* Voir tableaux 3 et 4, pages suivantes.

¹⁷⁶ Dans la région occidentale, ces mêmes nègres à talents gagnent surtout semble-t-il, les centres urbains, La Havane tout particulièrement. En tout cas, leur présence toujours possible dans les communautés marronnes de l'Ouest n'a pas autant de signification que dans l'Est, eu égard au semi-nomadisme des bandes.

¹⁷⁷ Miguel Acosta Saignes, *Vida de los esclavos negros ...*, *op. cit.*, p. 287.

¹⁷⁸ Une nomenclature des armes blanches, armes de jet et armes à feu est dressée dans les tableaux 1, 2, 3 aux pages suivantes.

¹⁷⁹ José Luciano Franco, *Los palenques de los negros cimarrones*, *op. cit.*, p. 104. : « Palmarès, fondée en 1630 au fin-fond des plantations du Brésil, qui, à l'origine, n'était formée que d'une poignée de fugitifs, devint une agglomération de 50.000 âmes, les colonies isolées ayant été réunies en une communauté unique par le leader Ganga Zumba... Pendant toute la durée de son existence, Palmarès subit les assauts des forces militaires de la couronne et des propriétaires d'esclaves ». Voir aussi Thomas Blair, « Mouvements afrobrésiliens de libération de la période esclavagiste à nos jours », « Le Préjugé de couleur au Brésil », in *Présence Africaine*, n° 53, 1^o Trimestre 1965, p. 96-97.

184 LA LONGUE GUERRE DES NEGRES MARRONS DE CUBA

des nègres marrons, a eu également des répercussions profondes sur les conditions matérielles de vie de ces derniers. Les impératifs tactiques, les facteurs géographiques même ont commandé d'ailleurs la dispersion tout au long de l'île (sur un millier de kilomètres) des communautés au lieu de leur concentration en des points donnés. On en mesure alors les conséquences sous l'angle socio-économique.

En réalité, les conditions matérielles de vie des sociétés marronnes ne sont franchement mauvaises que lorsque la pression ou l'omniprésence des forces ennemies conduisent au nomadisme des groupes, sinon à la dispersion de la communauté : « Tout fondement de quelque chose de régulier est impossible pour eux », notait à cet égard Schœlcher avec infiniment de raison¹⁸⁰.

Mais lorsque, néanmoins, les marrons parviennent à conjurer pour un temps l'adversité, on voit qu'ils édifient d'authentiques villages dans les hauteurs et dans les bois, voire même dans les mangles. C'est alors qu'apparaissent au sein de ces communautés de véritables activités de production de type agro-pastoral notamment. Plus encore - signe évident de leur aptitude à améliorer leurs conditions de vie - ce sont les activités de commerce, si sommaires fussent-elles, auxquelles, on le verra, se livrent les marrons en tous points de l'île.

¹⁸⁰ Victor Schœlcher, *Des colonies Françaises, op. cit.*, p. 109

TABLEAU 1

DESCRIPTION DE PALENQUES DE LA REGION OCCIDENTALE (VUELTA-ABAJO)

ZONEDUPALENQUE	USTENSILES ET VIVRES	EFFETS DIVERS, MEUBLES	ARMES, INSTRUMENTS
<p>«Alentoursdu fleuve San Francisco. -22 grands ajoupas 19 mars 1837 (<i>Diario, op. cit., p.78</i>)</p>	<p>« Beaucoup de viande de bœuf, de porc, morceaux d’agouti fumé, quelque 20 régimes de bananes,des marmites et des chaudrons en grand nombre »</p>	<p>« Plusieurs habits d’hommes et de femmes, un morceau de couvre-lit en laine, 6 à 7 lits. » (par case)</p>	<p>« 30 lances ou plutôt piques, 2 cornes à poudre, 6 gaines pour fusils »</p>
<p>«Colline deBuren» 12 grands ajoupas 13 avril 1837 (<i>Ibid, p 80</i>)</p>	<p>«quelques marmites et des chaudrons »</p>	<p>« Beaucoup d’habits. »</p>	<p>« des piques, un peu de poudre et des balles de fusils, des pierres à fusil, 2 carabines ».</p>
<p>« Arroyo de Ventura » 23 ranchos - 13 juillet 1837 (<i>Ibid. p. 86</i>)</p>	<p>« 14 a 15 régimes de bananes, de la viande de bœuf et de porc, des marmites et des chaudrons en nombre. »</p>	<p>« 40 couvertures de lit, beaucoup d’habits d’hommes et de femmes ».</p>	<p>« Quelques lances, des cornes à poudre, des couteaux, un grand nombre de pierres à fusil, 7 à 8 coupons de toile d’étoupe pour baguette de fusils : ils en auraient 6 ou 7 ».</p>
<p>« Sierra de Julian » - 43 ranchos 10 septembre 1837 (<i>Ibid. p. 91</i>)</p>	<p>«quelques marmites et chaudrons »</p>	<p>« Du vieux linge et des habits en laine. »</p>	

<p>« Sierra del Burén » 26 avril 1838 (<i>Diario, op. cit.</i> p.102)</p>	<p>“Comestibles... et chaudrons”.</p>	<p>«du linge usagé... »</p>	<p>« quelques piques. »</p>
<p>“El Mogote del Mono 10 février 1839 (<i>Ibid.</i> p. 115)</p>	<p>“Chaudrons et autres ustensiles.</p>	<p>-</p>	<p>« plusieurs piques et des couteaux. »</p>
<p>« Gouffres près du fleuve San. Francisco. » 5 grands ajoupas 9 novembre 1839 (<i>Ibid</i> p. 124)</p>	<p>«deschaudrons... »</p>	<p>« Toute sorte de hardes et autres vétilles. »</p>	<p>« Une corne à poudre. »</p>
<p>« Sierra de Faranda » 14 ajoupas 3 décembre 1841 (<i>Ibid.</i>, p. 144)</p>	<p>« De la viande et des bananes, 8 chaudrons ».</p>	<p>«des vétilles.»</p>	<p>« 14 piques et des fouets. »</p>

Tableau 2
DESCRIPTION DE PALENQUES DE LA REGION OCCIDENTALE (Zone des MANGLES)

ZONE DU PALENQUE	USTENSILES ET VIVRES	EFFETS DIVERS, MEUBLES	ARMES, INSTRUMENTS
<p>1) CAGIO 16 grands ajoupas 20 mars 1841 (<i>Diario, op. cit., p. 139</i>)</p>	<p>« Deux bœufs bien boucanés, beaucoup de vivres, des marmites et des chaudrons et autres ustensiles... ».</p>	<p>« Il s’y trouvait tout ce dont on avait besoin pour vivre ».</p>	<p>« 32 lances, 9 machettes et 8 couteaux ».</p>
<p>2) GUANIMAR - 20 ranchos 2 mars 1840 (A.N.C./Jta. de Fomento leg. 142, N° 7000 - 8 ranchos 12 septembre 1847 A.N.C./G.S.C. leg. 619, N°19777</p>	<p>« de la viande de deux boeufs, plusieurs ar robes de viande de porc... plusieurs ustensiles ».</p> <p>« de la viande de boeuf... 4 fanègues de maïs, beaucoup de cannes ».</p>	<p>« 2,3 et 4 lits (par case) et beaucoup d’effets... »</p> <p>« 32 lits et plusieurs bâts »</p>	<p>- « plusieurs lances, 2 livres de poudre, il semble qu’ils détiennent une arme à feu ».</p> <p>«4 gaines et 2 fourreaux pour armes blanches».</p>
<p>3) BATABANO - Palenque 18 avril 1840 (<i>Diario, op. cit., p. 130</i>) - Palenque 24 février 1845 A.N.C/ ibid.Aeg.618, n°19746</p>	<p>- « 25 ar robes de viande de porc et de boeuf.. .des carcasses, 50 têtes de boeufs ».</p> <p>- « de la viande boucanée de 5 boeufs ».</p>	<p>- « du linge en quantité »</p>	<p>« 14 piques, quelques couteaux et des machettes ».</p> <p>- « 3 lances, 8 machettes ».</p>

Tableau 3

DESCRIPTION DE PALENQUES DE LA REGION CENTRALE

ZONEDUPALENQUE	USTENSILES ET VIVRES	EFFETS DIVERS, MEUBLES	ARMES, INSTRUMENTS
<p style="text-align: center;">LAS VILLAS : La Canada del Salobre 16 juin 1837 A.N.C./Miscelânea, leg. 690 N° F</p>	<p style="text-align: center;">«Une demi-arrobe de cire plus ou moins cuite». « une autre demi-mesure non façonnée ». « Un peu de viande ». « Une casserole, et un peu de vivres ». « Une tasse de miel, et une bouteille vide ».</p>	<p style="text-align: center;">« Un jeu de cartes, du linge ». « Une capote assez usagée ». « Un vieux hamac ». « Une grandealebasse noircie qui contenait de l'eau ».</p>	<p style="text-align: center;">« Trois grandes machettes » « Trois petites, dont l'une était cassée et leurs gaines ». « un couteau émoussé dans sa gaine ». « Trois autres de bonne marque et leurs gaines ». « Trois autres émoussés et sans gaine ». « Une grande hache... » « Un grand gourdin et une pierre ronde ». « Un peu de poudre ». « Six fouets ».</p>
<p style="text-align: center;">TRINIDAD « Un refuge dans une grotte » A.N.C./G.S.C. Leg. 619, N° 19775.27 octobre 1847</p>	<p style="text-align: center;">« Beaucoup de vivres et un chaudron ».</p>	<p style="text-align: center;">« 11 lits, une paire de pantalons, un grand veston, un matelas, un rasoir ».</p>	<p style="text-align: center;">« 3 machettes et plusieurs bûches pour faire du feu ».</p>

<p>NUE VIT AS : « Los Blanquizales ». des ajoupas 17 février 1848 A.N.C./G.S.C. leg. 620, N° 19800</p>		<p>« 4 pavillons bien fichés en terre un hamac suspendu et quelques lits ».</p>	
<p>GUAICANAMAR : « Entrada de la Hacienda Curajaya » 7 février 1848 A.N.C./G.S.C., Leg. 619N° 19788</p>	<p>« 3 chaudrons et 2 bassines, 13 bouteilles, 3 cruchons, 6 autres et 3 calebasses 2 marquettes de cire jaune, 2 assiettes et une écuelle, un pilon» Un jardin à vivres où l'on trouvait des courges, de la patate douce, du manioc, des bananiers, des avocats, des manguiers et des pieds d'haricots rouges ».</p>	<p>« 17 chemises, 13 pantalons, 3 chapeaux de paille, 6 en palmes tressées, (13 draps) 1 redingote en drill, 2 vestons, 1 veston en drap, 5 hamacs, 2 paires de souliers 6 lits ».</p>	<p>« 1 fusil, 1 poire à poudre, des pinces, 1 seau, un grand fer de lance, 2 machettes, 3 couteaux, 1 poignard, 1 ciseau, un compas, 1 vrille, 2 égoïnes 1 hache ».</p> <p>« 1 canot de cèdre».</p>

<p>- « Palenque Sierra Verde » « le palenque est situé sur le flanc de l'un des mornes »...</p> <p>A.N.C. Gobierno Superior Civil, Leg. 618 n° 19763 (Sierra Verde 6 de Agosto de 1846)</p>	<p>«9 cases , 2 grandes, 2 moyennes et les autres petites, au vu des lits, on peut avancer que le nombre des nègres est de 25 à 30 »</p> <p>« une bananeraie de quelque 300 souches, 20 tâches de maïs dont la majeure partie est sèche, 20 autres de riz, des touffes de malangas en très grande abondance, quelques ignames et des patates douces, du tabac vert et divers fruits ».</p>	<p>Non recensés</p>	<p>Non recensés</p>
<p>« Todos Tenemos » A.N.C. Gobierno Superior Civil, leg. 625 n° 19877 (Resumert del Diario de la partida)</p>	<p>« 59 cases et 35 huttes. S'y trouvaient : 200 sacs, 35 arrobes de morceaux de porc, 7 parcs avec 14 cochons... une église avec une sorte d'autel sur lequel il y avait un morceau de bois qui représentait gauchement le Saint-Sauveur selon l'inscription qui s'y trouvait...</p> <p>De 4 à 5 chevalées de terre cultivée avec 5.000 pieds de bananes, malangas, patates douces, manioc, ignames, canos, tabac, maïs, gingembre, arbustes fruitiers, le tout en abondance »</p>		
<p>« Palenque <i>El Cedro</i> (Sierra Maestra) situé dans une vallée pittoresque et touffue A.N.C. Asuntos Políticos leg. 41 n° 38 «Itinéraire... Guerra» (3 mars 1842)</p>	<p>« 47 places plantées en cannes bananes et fruits du pays d'une taille peu commune »</p>		

5 - Activités économiques :

- agriculture et élevage

Les activités agro-pastorales sont surtout, nous l'avons dit par anticipation, l'apanage des marrons des zones centrale et orientale de l'île. Le parasitisme de groupe si fréquent dans l'Ouest aux abords des nombreuses plantations qui s'étendent des confins de la Vuelta Abajo, domaine par excellence du tabac et du café jusqu'aux terres à sucre de la Havane-Matanzas, fait place ici au travail producteur.

Au reste, il ne pourrait en être autrement dans ces vastes régions de l'Est où il n'est que quelques îlots de cultures autour de Santiago, de la Baie de Guantâmano, de Bayamo ou de Baracoa notamment. Dans l'immense domaine qui leur avait été laissé, les marrons sauront établir de nombreux jardins à vivres de bon rapport, les contrées les plus reculées transformées par leur industrie en de véritables colonies.

Ainsi, le Palenque *El Cedro* que les troupes du capitaine Guerra découvrent en pleine Sierra Maestra au début de 1842 et que l'officier espagnol, visiblement séduit par les charmes du paysage tropical, décrit non sans quelque transport : « Ce palenque, note-t-il dans son *Journal*, est situé dans une vallée riante et touffue, une rivière la traverse, sur ses berges et dans les mornes qui l'enserrent, il n'était pas moins de 47 exploitations : champs de canne, bananeraies et autres fruits du pays, d'une taille peu commune »¹⁸¹.

Même des refuges des plus précaires comme en Camagüey ou dans les environs de Trinidad, dans le centre, sont néanmoins adossés à un jardin à vivres comme nous le précisent bien souvent les rapports de chasseurs d'esclaves¹⁸². Ici, à la vérité, la première tâche d'une communauté marronne qui se fixe en un lieu sera invariablement d'y faire un abattis : « Ils défrichent jusqu'à une ou deux chevalées, notait à cet égard le gouverneur Pedro Becerro, au milieu desquelles ils s'établissent pour se dérober à la vue et ils y plantent des bananiers, des ignames et toutes sortes de vivres pour se nourrir »¹⁸³.

Mais la technique d'occupation du sol pouvait parfois être celle de « l'habituée », encore en vigueur dans les Petites Antilles : pour la « ciénaga de Zapata » où les marrons avaient entrepris aussi de

¹⁸¹ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 41, n° 38. « Itinerario descriptivo y diario de operaciones de la columna del Oeste mandada por el Capitán de Caballería, Don Santiago Guerra ». Journée du 3 mars 1842.

¹⁸² Voir plus haut tableaux 3 et 4 (conditions matérielles de vie). On doit tenir compte aussi des activités économiques similaires des marrons de la péninsule de Zapata, au sud de Matanzas en zone occidentale.

¹⁸³ A.N.C. Asuntos Políticos leg. 131 n° 11 — Lettre du 26 février 1840 au Capitaine général.

cultiver le sol, Cosculluela mentionne des « tierras incendiadas » aux abords des refuges¹⁸⁴. Cette technique fructueuse, puisque les cendres mélangées à l'humus donnent un compost de qualité, présentait néanmoins, dans l'immédiat, un inconvénient de taille : la fumée et le feu trahissaient de loin la présence des marrons dans les bois.

Les chasseurs d'esclaves, qui sont en l'occurrence des informateurs privilégiés, présentent les jardins à vivres des nègres marrons tantôt comme une « estancia » d'un seul tenant, tantôt comme un ensemble de tâches bien distinctes¹⁸⁵. C'est que, pour certains palenques, le domaine voué aux cultures restait généralement dans l'indivis et l'appropriation des biens devait être collective, surtout lorsqu'il s'agissait d'une petite bande de marrons. Un bon exemple nous en est donné en Camagüey, dans le centre-est, où des marrons vivant à l'étroit sous un même toit ont néanmoins une petite place à vivres d'une grande richesse, « un jardin entouré d'une barrière en bois mort et où l'on trouvait des courges, des patates douces, du manioc, des haricots rouges, des bananiers et des manguiers, »¹⁸⁶.

Pour d'autres refuges, il semble bien qu'il y ait eu des lots appartenant à des personnes ou à des groupes particuliers. C'est le cas notamment du Palenque *El Frijol* où la dispersion des jardins au gré des groupes de cases qui s'étalaient sur un kilomètre au moins nous est bien précisée¹⁸⁷. Un inventaire fait état de « plusieurs champs de tabac, de canne à sucre dans le plus grand désordre et tout pareillement pour les patates douces et les ignames »¹⁸⁸.

La nature même du produit quelle que soit la taille du palenque pouvait instituer une distinction entre biens collectifs et biens individuels. Ainsi, d'un côté, bananeraies, arbres fruitiers produisant en abondance toute l'année ou presque, et de l'autre, des « racines » et des légumes soumis à des repiquages périodiques et qui réclament des soins particuliers et attentifs. Toujours dans le cas du palenque *El Frijol*, on voit que les bananeraies nous sont toujours présentées comme d'un seul tenant, alors que la culture de la canne se fait par

¹⁸⁴ J. A. Cosculluela, *Cuatro arios en la ciénaga de Zapata*, *op. cit.* p. 361.

¹⁸⁵ Une définition de cette tâche nous est fournie par le voyageur Abiel Abbot : « La tâche est la même dans toutes les plantations et pour tous les travailleurs, hommes ou femmes : un carré de 105 pieds de côté délimité par des pieux pour chaque nègre et qui constitue sa tâche à la journée », *op. cit.* p. 71 - Carta XI - Matanzas, Marzo 9 de 1828.

¹⁸⁶ A.N.C. Gobierno Superior Civil. Leg. 619 n° 19788. Lettre de Pedro Parrado, 4 février 1848.

¹⁸⁷ *Ibid.* Asuntos Políticos, leg. 109, n° 34. Voir Relation du lieutenant Chenard. 18 mai 1816 (Lettre au Gouverneur Dn. Eusebio Escudero).

¹⁸⁸ Archivo Administraciôn Régional Santiago de Cuba. *Cimarrones*, leg.1, n° 3.

parcelles, par « pièces » qui ne se touchent même pas. Enfin, sur cette question des structures agraires, il n'est pas inutile de rappeler que l'esclave a toujours eu droit à un jardin à vivres individuel sur l'habitation, le « conuco »¹⁸⁹. Dans la phase de liberté dans les bois, la fidélité des marrons à cette disposition particulière de la condition servile a dû être plus ou moins grande¹⁹⁰.

L'étendue des jardins à vivres, vergers ou plantations, variait bien entendu en fonction des effectifs de la bande, c'est-à-dire tout à la fois des besoins et de la force de travail employée. Elle dépendait également de la nature du produit ou de sa destination. Pour certains refuges, la superficie des terrains cultivés peut paraître considérable : c'est l'impression qui domine dans les description de palenques que le capitaine espagnol Guerra découvre en pleine Sierra Maestra, en 1842. Nous avons déjà dit son émerveillement devant le palenque *El Cedro* avec ses 47 places à vivres. Pour tous, il a le même enthousiasme : ainsi le palenque *Bayamita* qu'il décrit avec ses quarante maisons bien construites et ses beaux jardins, sur «une grande étendue de terres bien cultivées ¹⁹¹ ».

A l'est de Santiago, pour les palenques situés dans le grand massif montagneux qui couvre l'extrémité orientale de l'île, on a quelques précisions. Mais les dimensions sont extrêmement variables :

- Pour le palenque *Todos Tenemos* peuplé par 200 marrons, on estime en 1848 qu'il y avait environ cinquante hectares de plantations, « de 4 a 5 caballerias de tierra de labor ¹⁹² ».

¹⁸⁹ Particularité qui, à Cuba, faisait le désespoir du Havanais Francisco Arango y Parreno, qui fut l'oracle de la plantocratie cubaine, Voir *Discurso sobre la agricultura de la Habana y Medios de Fomentarla* (1792) in Hortensia Pichardo, *Documentas...., op. cit.* p. 170.

¹⁹⁰ Cosculluela notait en 1918 comment dans la région de la Baie des Cochons, un vieux site d'une communauté de marrons « où l'on trouve une infinité d'arbres fruitiers, assez âgés » porte le nom de « *conuco de vientos* » in *Cuatro anos en la ciénaga de Zapata, op. cit.* p. 363. Cette question des structures agraires des sociétés marronnes a été étudiée par Jean Hurault pour les Boni : voir *Les Noirs réfugiés Boni...., op. cit.* p. 96. L'héritage africain bien signalé par l'auteur n'est jamais aussi net pour les marrons de Cuba. Il se voit mieux au plan des techniques agricoles elles-mêmes, en étroite combinaison avec l'héritage indien, il est vrai.

¹⁹¹ A.N.C. Asuntos Políticos leg. 41, n° 38. *Itinerario descriptivo y diario de operaciones* (déjà cité) (1842).

¹⁹² *Ibid.* Gobierno Superior Civil, leg. 625, n° 19877. Resumen del diario de la partida formada en el Pueblo de Tiguabo. (Rappel : 1 caballeria ou chevalée = 13,43 ha.).

- H est dit du palenque *El Hato* qu'il possédait « una grande estancia de frutos ». Cette plantation devait assurer la subsistance de quelque 80 marrons et tout y était en abondance.

- Tous les inventaires et toutes les relations qui nous ont été laissés du grand palenque *El Frijol*, font état de l'immensité de ses établissements agricoles. Il est significatif que les autorités administratives de Santiago de Cuba aient voulu installer une véritable colonie sur l'emplacement même de ce refuge¹⁹³.

- Les marrons du palenque *La Laguna* près de Baracoa, possédaient en 1832 quelque 13 hectares, « comme une chevalée de terres où étaient toutes sortes de vivres ¹⁹⁴ ».

- Dans la même région, un autre palenque abandonné, découvert la même année, possède plus de 2 hectares de vivres, « près de 2 *caroes* (carreaux) de terres plantés en bananes et en malangas¹⁹⁵ ».

- Enfin, dans les districts qui sont autour de la ville de Santiago de Cuba, à la limite même de l'opulente ceinture verte que constituaient les plantations des réfugiés français de Saint-Domingue, les marrons ont effectué en 1815 des abattis importants, « plus particulièrement à San Andrés, nous dit le gouverneur Pedro Celestino Duhart, où il semble qu'ils aient mis des vivres en terre sur une étendue de trois chevalées », soit plus de 40 hectares environ pour ce seul district¹⁹⁶.

En réalité, la taille de ces places à vivres correspondait à celle des « sitios de labor » ou « estancias » cultivés par les paysans blancs ou les libres de couleur : « Dans une très curieuse étude que rédigea Don Cayetano au bureau des statistiques dans l'année 1827, écrit à cet égard en 1831 l'historien La Sagra, il ressort que sur 49 districts de la juridiction de La Havane et sur une étendue de 7.725^{1/2} chevalées, il n'y avait pas moins de 5.192 places à vivres et petites exploitations dont peu avaient une superficie de 5 à 10 chevalées et très rares étaient celles qui en avaient plus de 10 »¹⁹⁷.

¹⁹³ A.N.C. Asuntos Políticos leg. 109, n° 34. Lettre du gouverneur Don Eusebio Escudero au Capitaine général Sr. Juan Ruiz de Apodaca : Cuba, 9 de Mayo de 1816.

¹⁹⁴ *Ibid.* Leg. 131 — n° 11. Tenencia de Gobierno Político y Militar, Baracoa, 24 de marzo de 1832.

¹⁹⁵ *Ibid.* Notons ici l'emploi d'une mesure française, le carreau = 1, 342 ha., utilisée par les réfugiés français de Saint-Domingue et reprise assez souvent dans la correspondance administrative espagnole.

¹⁹⁶ Archivo General de Indias (A.G.I.). Secc. XI Cuba leg. 2131, n° 115. Lettre du Gouverneur P.C. Duhart à l' « Excmo. Senor Ruiz de Apodaca (Capitaine général de l'île) : Cuba, 13 de julio de 1815 ».

⁹⁷ Ramón de La Sagra, *Historia económico-política y estadística de la isla de Cuba*, La Habana, Arazoza y Soler 1831, p. 115.

196 LA LONGUE GUERRE DES NEGRES MARRONS DE CUBA

Les bananeraies surtout, lorsqu'elles faisaient partie du jardin à vivres des marrons, en augmentaient considérablement la superficie : pour le palenque *Todos Tenemos* que l'on a vu plus haut, il est indiqué qu'il s'y trouvait 5.000 *cepas*, pieds ou souches de bananiers¹⁹⁸. Mieux, pour le palenque *El Frijol* le chiffre de 12.000 a même été avancé¹⁹⁹. Parfois, des bananeraies constituaient à elles seules des unités de culture en pleine forêt. Dans le *Journal* du capitaine Guerra, des bananeraies apparemment abandonnées par les nègres marrons sont maintes fois signalées :

le 15 février, il est question de 1.500 pieds ;

le 16 mars, le palenque de *La Cruz* est décrit avec ses 100 jardins à vivres dans lesquelles on ne trouvait pas moins de 3.000 pieds²⁰⁰.

On n'ignore pas qu'une bananeraie même laissée à elle-même continue à croître par le simple jeu des repousses. De là l'étonnement du capitaine espagnol Guerra : « La terre est tellement fertile que quelques pieds qui avaient été coupés par l'escouade du lieutenant Banos, constatait-il, avaient repoussé un mois après »²⁰¹... Aussi la production était-elle parfois excessive à entendre un observateur des plus avertis²⁰². Il se perdait des régimes de bananes dans le palenque *El Frijol*, note à cet égard le sergent Martinez²⁰³.

On pourrait avancer la même observation pour les « racines » (ignames, malangas ou patates douces) étant donné la fertilité de ces terres vierges — les plants une fois mis en terre, le cycle de production pouvait se perpétuer naturellement, le sol se transformant alors en un véritable grenier²⁰⁴.

¹⁹⁸ *Vide supra* tableau 4 « Les plants sont mis en terre par rangées à quinze pieds les uns des autres », note Abiel Abbot, *Cartas, op. cit.*, p. 221, Carta XXXVIII, San Marcos 1828. NB. 11 reste bien entendu que, comme l'on sait, chaque pied de bananes fait souche et donc touffe !

¹⁹⁹ *Vide Supra*, tableau 4.

²⁰⁰ A.N.C. Asuntos Politicos, leg. 41, N° 38, *Itinerario...* Don Santiago Guerra

²⁰¹ *Ibid.Id.*

²⁰² Abbot Abiel, *Cartas op.cit.*, p. 222 carta XXXVIII. « Le bananier est l'une des plus grandes bénédictions du ciel sous le climat tropical. A n'en point douter, son fruit entre pour trois-quart dans l'alimentation de la population noire de l'île ; la facilité avec laquelle il pousse est étonnante, il croît même au milieu des pierres là où la terre elle-même fait défaut ! ».

²⁰³ A.N.C. Miscelâneas leg. 4070, N° Ai. Lettre du Sergent A. Martínez à Don Pedro Celestino Duhart (Sta. Maria del Rosario y Dize. II de 1815)

²⁰⁴ *Ibid.*, Junta de Fomento, leg. 618, n° 19763. On signale à cet égard « l'abondance extraordinaire en malangas » dans les jardins d'un palenque en Sierra Verde, près de Baracoa .

Une distinction s'impose entre les produits que l'on réservait à la consommation et ceux que l'on destinait au commerce :

- De fait, pour leur subsistance, les marrons pouvaient compter sur les bananiers dont le produit consommé tantôt comme légume, tantôt comme fruit, n'était pas soumis à l'alternance des saisons. Ils pouvaient compter aussi sur les « racines » qui étaient à la base de l'alimentation de tous les habitants de la région (ignames, malangas, patates douces, manioc)²⁰⁵. Notons également du maïs, du « mani » - sorte de riz - ou encore des légumes comme des haricots, des concombres et des arbres fruitiers tels le manguier ou l'avocatier²⁰⁶.

- Par ailleurs, en plusieurs occasions, la canne à sucre est signalée dans des plantations de palenques. Ainsi par exemple : à *Todos Tenemos*, ce sont plusieurs pièces de cannes ; dans le grand palenque *El Frijol*, « un canaveral grande » ; dans le palenque *El Cedro* : « 47 estancias con canaverales²⁰⁷ ». De même, des exploitations de tabac sont également signalées pour ces trois refuges : ne mentionnait-on pas l'existence de « 4 casas de tabaco » pour le palenque *El Frijol*²⁰⁸ ? Cette même denrée apparaissait également dans les jardins de refuges plus humbles²⁰⁹.

Les produits industriels que l'on tirait de ces deux plantes, un sucre bmt, « la raspadura » ou sucre brun²¹⁰, du vésou, des mélasses, extraits

²⁰⁵ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 41, n° 38 - « *Itinerario... por el capitán de caballería Dn S. Guerra* ». Voir « *Descripción del país que he recorrido durante mi comisión* ».

²⁰⁶ *Ibid.* Gobierno Superior Civil, leg. 619. N° 19788. Correspondance de Pedro Parrado, 7 février 1848. *Vide supra*, description de Palenques, Tableaux 3 et 4.

²⁰⁷ *Vide Supra* - description... tableau 4.

²⁰⁸ *Id.*

²⁰⁹ A.N.C. Junta de Fomento leg. 618, N° 19763. Sierra Verde — 6 de Agosto de 1846 - José P. Palo, Excmo. Sor. Cdte. Gral. del Departamento Oriental.

²¹⁰ Sur la production sucrière des marrons, voir José Luciano Franco, *Las minas de Santiago del Prado...op. cit.* p. 12 : « Avec la canne qu'ils cultivent dans leur jardin, ils produisent du sucre brun. A cet effet, ils utilisent un instrument emprunté aux naturels amérindiens, la *cunyaya*, mais aussi des moulins en bois, *trapiches de modera*, pour broyer la canne ». Dans son *Nuevo Catauro de Cubanismo*, La Habana, Editorial Ciencias Sociales 1974, p. 185, Fernando Ortiz précise que cet appareil (Cunyaya) d'origine amérindienne était utilisé pour purger le manioc : en somme « une palanque rudimentaire liée à la branche d'un arbre... En l'actionnant, le fruit - manioc ou canne - était écrasé ou broyé sur le tronc ou la souche de l'arbre ». Rappelons que certaines habitations aux moyens limités ne fabriquaient que ce sucre brun appelé « raspadura » : voir Fernando Ortiz, *Nuevo Catauro...Op. cit.*, p. 427 et du même auteur, *Contrapunteo cubano del tabaco y el azúcar*, La Habana, Consejo Nacional de Cultura 1963, p. 49.

198 LA LONGUE GUERRE DES NEGRES MARRONS DE CUBA

de la canne par des moulins rudimentaires comme celui qui nous est présenté dans le palenque *El Frijol*²¹¹, et surtout les feuilles de tabac, objet de prédilection des esclaves nègres ²¹², que l'on mettait à sécher dans des hangars appropriés n'étaient pas réservés, loin s'en faut, à la seule consommation des membres de la communauté. Ils devaient au contraire constituer une marchandise de prix que les marrons de l'endroit s'efforçaient de commercialiser.

Ce sont les mêmes constatations que l'on peut faire dans le domaine de l'élevage et de l'apiculture :

«Ils se pourvoient en viande fraîche en capturant des cochons sauvages, lit-on dans un document de 1816 qui fait autorité. S'ils n'ont pas pu se repaître de chiens sauvages ou de ceux que l'on dresse à la chasse, ils ont aussi la possibilité de tuer des agoutis ou pêcher dans les rivières où abondent les poissons - toutes choses qui leur assurent un bon ordinaire»²¹³.

L'élevage des chiens pour la chasse que l'on mentionne ici n'apparaît en réalité que dans deux grands palenques parmi ceux pour lesquels il nous a été laissé une description ou un inventaire : *Todos Tenemos* et *El Frijol*. Par contre, l'élevage de porcs devait être très prisé par les marrons : on ne trouvait pas moins de 7 porcheries à *Todos Tenemos* : « 7 parcs avec 14 porcs ». Dans des hangars, on découvrira aussi trente armoires de viande de porc séchée que les marrons n'avaient pu emporter dans leur fuite. Un important élevage de porcs est également signalé pour *El Frijol*²¹⁴. Pour la péninsule de Zapata, Cosculluela rappelle que suivant les chroniques, les premiers réfugiés qui s'y établirent sur les différentes cayes et notamment sur le « Cayo el Toro » y trouvèrent de grands troupeaux de bœufs

²¹¹ *Vide Supra* tableau 4.

²¹² Fernando Ortiz, *Contrapunteo cubano del tabaco y el azúcar*, *op. cit.*, p. 237. Chapitre IX : De la transculturación del tabaco : « Ce sont les nègres qui, bien avant les blancs adoptèrent l'usage du tabac à l'imitation des Indiens » (p. 247). Ortiz cite à cet endroit le chroniqueur Oviedo qui écrivait en 1546 à propos des nègres de *VEspagnole* : « Ils cultivent cette plante à même les champs de leurs maîtres pour s'enfumer parce ce que, à les entendre, lorsqu'ils ont terminé leurs tâches, la fumée du tabac dissipe leur lassitude... », *Historia General*, T. 1, Lib. V. Cap. 2.

²¹³ «Reflexiones sobre los palenques de los negros zimarrones respecto a la parte oriental de esta isla de Cuba (1816)» in Zoila Danger Roll, *Los cimarrones de El Frijol*, *op. cit.*, p. 95.

²¹⁴ *Vide supra* tableau 4.

sauvages, « dont les marrons surent tirer parti en les domestiquant²¹⁵ ».

On ne signale pas, comme on pourrait s'y attendre, d'élevage de volailles, même dans les grands palenques. Etait-il épisodique ? Etait-il dangereux pour la sécurité de la bande ? On ne sait. Mais en revanche, l'apiculture était d'un bout à l'autre de l'île une des occupations privilégiées des marrons, encore qu'il s'agisse, à notre avis, d'une occupation plus régulière dans la partie orientale.

De fait, dans une description de la juridiction de Bayamo à la fin du **XV^m** siècle où sont portées aux nues les richesses naturelles de la région, on mentionne en premier lieu la prospérité des ruches « en raison de l'abondance des eaux, la profusion des fleurs et la douceur du climat... »²¹⁶. Et quel ne sera pas le ravissement des réfugiés français de Saint-Domingue qui parcourent en experts les plaines et les monts des alentours de la baie de Guantanamo, et plus particulièrement le quartier de Sainte Catherine (Santa Catalina) ? « Les mouches à miel, écrit l'un d'eux, (Monsieur de Bellegarde) y sont également très communes et fournissent beaucoup de cire. Les pauvres y gagnent leur vie sans peine, que ne feraient pas les riches s'ils cultivaient une telle branche de commerce ? »²¹⁷.

Les techniques d'exploitation en usage chez les marrons sont connues : « Quand ils ont mis en terre des vivres de façon suffisante, ils occupent une partie de leurs forces à l'exploitation des ruches qui abondent dans les bois, lit-on dans le document déjà cité de 1816... Ils emportent les rayons de miel dans leurs refuges et là ils recueillent également la cire dont ils tirent parti... »²¹⁸.

²¹⁵ J. Cosculluela, *Cuatro anos en la ciénaga de Zapata, op. cit.*, p. 362.

²¹⁶ A.N.C. Realengo leg. 76, N° 13. Documents numérotés 61-62-63-64, in Correspondencia de Francisco Fernández Grinan al Sr. Don Juan Nepomuceno de Quintana (Gouverneur de Santiago de Cuba). Bayamo, 30 mars 1797. La description de la zone de Bayamo accompagne un plan tracé par l'arpenteur Don José de Zayas et son prédécesseur Don Gregorio Franco « sobre los lindes particulares de las haciendas desde el año 1753 ».

²¹⁷ Archives du Port de Toulon, 5 R. I N° 20. Concession en Guantanamo - Document reproduit *in extenso* par Francisco Pérez de la Riva dans *El café, op. cit.*, p. 317 et suiv.

²¹⁸ *Reflexiones sobre los palenques de los negros zimarrones* (1816). In Zoila Danger Roll, *op. cit.*, pp. 95 - 99.

Il est à noter que dans le palenque El *Frijol*, il existait un grand nombre de ruches à même l'espace habité par les marrons et « à l'abri de deux cases », suivant un inventaire qui nous a été conservé²¹⁹. Il s'agissait donc ici d'un stade d'exploitation plus avancé que celui de la simple récolte du produit dans les bois qui restait la modalité la plus courante²²⁰. Dans la partie orientale, la production issue des palenques pouvait même concurrencer celle des petits paysans, « dans la mesure où, écrit à cet égard l'historien La Sagra en 1831, cette activité était regardée comme une occupation secondaire propre aux paysans pauvres qui ignoraient les progrès survenus dans ce domaine et qui n'avaient d'ailleurs pas les moyens nécessaires pour les adopter au cas où ils en auraient eu connaissance »²²¹. De fait, cire et miel devaient constituer un produit important pour les activités commerciales auxquelles se livraient les marrons de l'île de Cuba.

- Commerce

Les activités proprement commerciales des marrons avec la zone des plantations, le monde esclavagiste pour tout dire, sont régulièrement signalées dans toutes les Antilles²²² : « Comme il est connu de tous les habitants, rappelait à cet égard le Capitaine Général de Cuba, Dionisio Vives, le commerce (illicite) avec les nègres marrons s'effectue non seulement avec les esclaves des plantations mais encore avec les nègres libres établis sur de petites propriétés en plusieurs points de l'île»²²³.

Les libres surtout — ils y trouvaient leur compte, on le verra — agissaient bien souvent en qualité d'agent commercial attitré, si l'on ose dire, des bandes de marrons. Les esclaves d'habitations s'y prêtaient, forcément. En témoigne assez une déclaration parmi d'autres, que nous reproduisons ci-après, celle du fameux chasseur de nègres marrons Pérez Sanchez qui officiait dans la région de

²¹⁹ Archivo Administración Régional, *Cimarrones*, leg. 1, N° 3.

²²⁰ Voir A.N.C. Junta de Fomento, leg. 144, N° 7110, Lettre du 18 avril 1846 de Richardo Conti. Sur les abeilles de Cuba, voir Ramón de La Sagra, *Historia econômica...*, op. cit. p. 79 note 7.

²²¹ *Ibid*, p. 79 Sur l'élevage des abeilles et l'exploitation de la cire, deux mémoires avaient été écrits, l'un par Tomàs Romay, l'autre par Pablo Boloix en 1796 et en 1815 respectivement (*Ibid*. p. 80, note 1). Voir également A.N.C. Asuntos Políticos leg. 41, n° 38. « Itinerario... por el Capitán de Caballería Dn. Santiago Guerra » (1842). Descripción del país que hé recorrido durante mi comisión ».

²²² Voir notamment Yvan Debbasch, *Le Marronnage*, op. cit. 2° partie, p. 106.

²²³ A.N.C. Real Consulado. Leg. 150, N° 7427. Lettre du 10 septembre 1825 à la «Junta de Gobierno del Real Consulado».

Cayajabos au sud-ouest de la Havane dans les premières décennies du *XDL*^o siècle :

« J'ai quitté mon foyer pour apporter mon aide au capitaine de ce district, Don Cecilio de la Cruz, selon la demande qu'il m'avait faite par l'intermédiaire de son fils pour mettre la main sur un nègre accointé avec les marrons. Je me suis emparé de lui alors qu'il colportait de la cire et autres produits du même acabit. Il a avoué qu'il était en relation avec lesdits nègres marrons, qu'il était lui-même esclave de Don Tomâs Garcia, et qu'il vendait de la poudre et des balles aux susdits ainsi que la cire qu'il négociait à Guanajay où il se procurait de la poudre et toutes sortes d'effets, du linge en particulier, dont les nègres avaient besoin... »²²⁴.

Dans ce domaine, tout n'était pas qu'opportunes connivences familiales ou ethniques, au nom de solidarités évidentes²²⁵. De fait, dans cette même région occidentale, il avait été également établi par les instances les plus officielles de nombreux cas d'intelligences parfaites entre marrons et contremaîtres blancs d'habitations. Ainsi, le 10 novembre 1821, les membres de la Junte de Gouvernement du Consulat royal pouvaient-ils marquer toute leur indignation dans une lettre adressée au Capitaine Général Don Nicolas Mahy. Au nom de leur organisme, ils réclamaient la plus prompte répression contre les délinquants, à en juger les termes de leur requête:

« Comme il est impensable que les refuges de marrons puissent subsister sans la connivence de personnes qui leur fournissent des secours en vivres entre autres, Votre Excellence daignera charger l'instance officielle en l'espèce de se pencher sur les faits de ceux qui sont coupables de tels crimes pour les appréhender et les remettre aux mains des juges avec des charges conséquentes»²²⁶.

L'instance à laquelle il était fait mention dans cette correspondance n'était autre que le lieutenant Don Gaspar Antonio Rodriguez qui avait été régulièrement chargé de réduire les marrons des montagnes

²²⁴ A.N.C. Junta de Fomento. Leg. 150 N° 7450. lettre au colonel Chappotin signée Luis Ordinala, "Cayajabos, y mayo primero de mil ochocientos veinte y nueve".

²²⁵ S'agissant des marrons, cette « inévitable communication qui existe avec les gens de leur couleur » est signalée par Gaspar Antonio Rodriguez, dans une correspondance à Dn. Nicolas Mahy, in A.N.C. Real Consulado, leg. 150 N° 7416. Lettre du 8 février 1882.

²²⁶ *Ibid.*. Lettre du 10 novembre 1821, signée Gabriel Lombilla, Joaquin Gómez.

de la Vuelta Abajo, à l'ouest de la Havane. Un des rapports qu'il adresse au Capitaine général, au début de l'année 1822 vient apporter une preuve supplémentaire de l'existence de tout un trafic où nègres marrons et contremaîtres d'habitation étaient partie prenante :

« Ce qui ne souffre pas l'ombre d'un doute, écrivait-il, c'est que Don José López Toledo, ci-devant contremaître de l'habitation-caféière abandonnée *Ypolito* (dans le Cuzco) leur fournissait des habits, du sel, de la poudre, des balles, des pierres à feu de conserve avec José Maria, nègre de la même habitation... »²²⁷.

Et l'officier de mettre en lumière le subtil réseau de relations opportunes qui s'était tissé entre le monde du marronnage et le monde de la plantation.

Le mal était ancien²²⁸. Il n'était point d'issue²²⁹. Avec la seule cire et le seul miel recueillis dans les bois, les marrons possédaient un produit inépuisable et de qualité à la mesure de la cupidité des libres besogneux, des contremaîtres d'habitations affairistes et de tous les colporteurs qui sillonnaient la région²³⁰. Le fait est encore plus patent, semble-t-il, en zone orientale où le commerce des marrons doit être replacé dans le cadre de tout un trafic illicite et clandestin qui s'y effectuait depuis toujours.

Nous retrouvons ici en premier lieu, les cas classiques de trocs entre cire ou miel proposés par les marrons et objets de tout ordre cédés par les contremaîtres. Un exemple parmi d'autres vaut d'être cité, extrait du rapport de deux commandants de troupes qui progressent dans les environs de Santiago de Cuba :

« Ils [les marrons] nous ont dit qu'ils ont rencontré sur leur route le contremaître de l'habitation *Guayabal* qui est à Don Josef Marti : ce

²²⁷ A.N.C. Real Consulado, leg. 150, N° 7416, "San Blas y Febrero 8 de 1822". Pour ce qui est des pierres de fusil, notons que les marrons pouvaient en acquérir directement dans les tavernes. Cf. *Diario* de Francisco Estévez. *op. cit.*, p. 86. Voir également « Representación formada por los alcaldes de la Santa-Hermandad... » in Zoila Danger Roll, *Los cimarrones de El Frijol*, *op. cit.*, (apêndice), p. 91.

²²⁸ Déjà l'auditeur Câceres dans ses *Ordonnances* qui sont de 1574, s'y était arrêté. Voir Ordonnance 58, in Hortensia Pichardo, *Documentos para la Historia de Cuba*, *op. cit.*, Tome I. p. 113. Voir également Ramiro Guerra, *Manual de Historia Cuba*, *op. cit.*, p. 91.

²²⁹ *Vide infra* : Conflits et heurts entre chasseurs d'esclaves et contremaîtres d'habitations, in *La Besogne d'un Rancheador*, 11° Partie, Chap 3 Fonctionnement des forces de repression.

²³⁰ Francisco Pérez de la Riva, *La habitación Rural*, *op. cit.*, p. 261.

dernier leur a déclaré que le jour de Saint-Pierre était apparu à Yateritas 16 nègres marrons qui lui demandèrent de leur donner une bête à cornes ; ce à quoi le contremaître répondit qu'il n'y en avait pas. [...] Là-dessus les marrons lui demandèrent du tabac et deux de ses habits. Et comme le contremaître leur demandait ce qui lui reviendrait en échange, ils lui firent savoir qu'ils lui donneraient de la cire ou de l'argent s'il le voulait, car il n'était pas dans leur intention de recourir à la force pour le spolier »²³¹.

En d'autres occasions, ce seront, bien entendu, des compagnons d'infortune, esclaves ou affranchis, dont la fidélité est à toute épreuve, qui serviront d'intermédiaires aux marrons. Ainsi, plusieurs émissaires choisis, dûment munis de « paquets de cire » quittaient le refuge en groupe, en pleine nuit ; par des sentiers connus d'eux seuls, ils gagnaient la grand-route, qui s'arrêtant à telle habitation où des rendez-vous sont déjà fixés, qui entreposant la marchandise chez les nègres libres, complices de longue date, habiles à écouler tout article d'origine douteuse. L'opération nous est contée en ces termes dans un rapport autorisé :

«Ordinairement les marrons convoient la cire et la déposent au beau milieu des champs de cannes. Là, les esclaves domestiques de l'habitation la transportent à la ville lors des jours de fête, où un commerçant catalan finaud l'acquiert bien volontiers, ignorant peut-être l'origine de la marchandise et sans bourse délier, il pourvoit les marrons en haches, machettes, poudre, pierres à feu, sel et autres articles, que d'autres nègres complices transporteront secrètement en un lieu convenu où les marrons viendront les recueillir pour les acheminer dans leurs repaires »²³².

Mais les plus intrépides ou les plus habiles gagnent carrément la ville de Santiago de Cuba, comme l'avoue l'un d'eux, fait prisonnier pour s'y être attardé en galante compagnie, « en pleine nuit, à onze heures, alors qu'il était venu en ville à *Y Ave Maria* où il avait acheté du pain et de la viande », lit-on dans le procès-verbal de l'interrogatoire auquel il fut soumis²³³. C'est en vain que la

²³¹ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 125, n° 12, Clemente Sánchez y Pedro Gonzalez, comandtes. de lapartida... noche del 13 del corrt. Julio (1819).

²³² « Reflexiones (1816) », in Zoila Danger Roll,, *op. cit.*, p. 97.

²³³ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 125, N° 12 « En Cuba a 19 de Julio de 1819 comparecio ante su Sa' El negro nombrado Man. Morales Vetancourt. Esclavo de Dn. Fco Xabr. Ochoa difunto y siendo preguntado sobre los particulares... respondiô... ».Voir également *Ibid*, leg. 109, N° 34. Notas sueltas, Cuba 16 de

municipalité fit établir des rondes supplémentaires « pour contrecarrer le dessein des marrons d'y mander comme ils le faisaient des espions durant la nuit »²³⁴. Les Alcades de la Sainte-Hermandad, adversaires implacables des marrons, sont les premiers à reconnaître l'inanité des mesures en vigueur : « ils (les marrons) se jouent de ceux-là mêmes, écrivaient-ils, qui ont pour objet de les pourfendre, en déambulant sous leurs yeux et allant jusqu'à deviser avec eux »²³⁵.

Les dessous de ce trafic qui fut intense dans tout le département oriental nous sont alors révélés par les enquêtes rigoureuses que mène le capitaine Guerra qui, à la tête de troupes mixtes (volontaires civils, chasseurs d'esclaves professionnels et soldats de l'armée espagnole), fut chargé en 1842 de réduire les marrons de la Sierra Maestra, l'immense secteur qui va de Bayamo aux portes de la ville de Santiago²³⁶. A l'en croire, les circuits de commercialisation ou de distribution des produits s'établissaient comme suit :

- Cire et miel descendaient de la montagne par les mêmes moyens que l'on a vus plus haut. Le 7 mars 1842, quatre marrons capturés passent aux aveux sous la menace : « Alors, lit-on, le premier déclara qu'ils vendaient de la cire à un nègre du nom de Eulogio qui demeurait à Francesito et qui avait été esclave auparavant comme eux chez le même maître et avec qui ils avaient gardé des contacts ; que ledit Eulogio avait racheté sa liberté et celle de son épouse et qu'il vivait au lieu cité où il lui avait amené les quatre ballots de cire »²³⁷.

- La marchandise pouvait transiter non seulement chez des nègres libres, comme on sait, mais encore chez des tenanciers de buvette ou tout autre particulier installé en plaine ou sur la côte, et servant en l'occurrence d'intermédiaire : « Selon la déclaration de la négresse, il semble que les complices des nègres marrons sont le blanc Antonio Tamayo et la mulâtresse Josefa Eulogia, sa maîtresse, qui résident à

Marzo de 1816. Déclaration de marron appréhendé, esclave de Dn. Mariano Palacios : « lequel s'était rendu en ville pour y acheter des vêtements ». La venue en ville de marrons appartenant à des bandes était une pratique courante aux Antilles : voir Carey Robinson, *The Fighting Marrons of Jamaica, op. cit.*, p. 34. « Occasionally Marrons would even go down from the hills on market day carrying a few fowls and a basket of food and looking no different from the crowd of slaves that thronged the market-place ».

²³⁴ A.N.C. Asuntos Políticos leg. 103, N° 34, Procès-verbal de la réunion de « Muy Ilustrado Ayuntamiento » de Santiago. Febrero y 23 de 1815.

²³⁵ Archivo Administración Régional, Santiago de Cuba, Cimarrones, leg. 1, n°5 Rapport de février 1816, signé Dn. Nicolas Villalon et Dn Manl. Prieto.

²³⁶ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 41, N° 38, Itinerario descriptivo y diario de operaciones de la columna del Oeste mandada por le Capitán de caballeria Dn. Santiago Guerra

²³⁷ *Ibid.* Itinerarioletttrre du7 mars 1842.

Papahistas. De la déclaration dudit Antonio Tamayo, il apparaît que les nègres marrons ont obtenu du sel, de la poudre, des vêtements en échange de la cire qu'ils avaient amenée avec eux »²³⁸.

- Parfois aussi les marchandises étaient payées en espèces. Des indications sur les prix offerts par les acquéreurs nous ont été conservées dans *Y Itinerario* du capitaine Guerra. Nous retrouvons ici le nègre libre Eulogio, passé maître dans la redistribution avec profit des marchandises: « il avoua qu'il achetait la cire à un certain Modesto et qu'au cours d'une transaction, il avait regagné son logis avec cinq arrobes que les marrons lui avaient apportées et quatre autres pour lesquelles il avait déboursé sept pesos »²³⁹

- Signalons au passage des bénéfices qui pourront être réalisés d'intermédiaire à intermédiaire, puisqu'en 1831, le prix de la cire était évalué à 6 et 6 ^{XA} pesos par « arrobe », sur la place de Matanzas, si l'on en croit une correspondance d'affaires adressée à la maison d'import-export Roig et C^e de Barcelone²⁴⁰.

- Enfin, dernière phase, des colporteurs venus en barque de Santiago de Cuba recueillaient la marchandise des mains des intermédiaires. Tous les procédés employés et qui constituent un véritable code de contrebande nous sont longuement décrits ou précisés : signaux convenus pour l'arrivée des marrons porteurs de cire et de miel, huttes dérobées où ils s'abritent à l'envi, le temps des tractations, lieu de passage convenu des barques, une fois par semaine seulement (le dimanche) pour ne pas éveiller les soupçons, la marchandise entreposée à l'intention des contrebandiers la veille, en des endroits connus.

Ce commerce se pratiquait en grand non seulement le long de la côte sud du département oriental que longe la Sierra Maestra, mais encore sur la côte nord, ou bien dans le golfe de Guacanayabo, autant de lieux qui furent en tout temps d'ailleurs repaires de contrebandiers pirates et de flibustiers de tout ordre²⁴¹. Plusieurs lettres échangées entre le gouverneur du Département oriental et le lieutenant de gouverneur de Baracoa en 1819 nous renseignent sur l'état de ce

²³⁸ *Ibid.* Itinerario... lettre du 10 février 1842. Calisto Banos.

²⁴⁰ Instituto Histórico Municipal, Barcelona. Fondo Comercial... leg. B 1013.

Juan Roig y Jaques : « Varios papeles y documentos del establecimiento de comercio de vinos, aguardiente, algodón etc... en su relación con la Habana y otros puntos de América, Año 1827-1830 ». Voir Lettre du 5 janvier 1831, de la Maison Pérez hermanos y Ca. De Matanzas.

²⁴¹ Voir César Garcia del Pino, « El Obispo Cabezas, Silvestre de Balboa y los contrabandistas de Manzanilla », in *Revista de la Biblioteca Nacional José Martí*, Año 66, 3ra. Epoca, vol.XVII. Número 2. Mayo-Agosto 1975, La Habana, Cuba, p.13 et suiv.

trafic, le rôle joué par les colporteurs et négociants, la destination ultime de la marchandise.

Une affaire retiendra tout particulièrement notre attention. Le gouverneur Eusebio Escudero avait été instruit des allées et venues sur les côtes d'une barque qui avait mouillé en deux occasions dans la baie de Sagua : « Cette barque, précisait-il à son lieutenant à Baracoa, transportait des vêtements, des houes, des chapeaux, des machettes, et plusieurs autres effets ». Le tout avait été vendu par le patron de la barque, un certain Luis Rasso, à un nègre marron qui répondait au nom de Manuel Grinân, la dernière expédition remontant à la fin du mois de juin 1819. Les marrons auraient même proposé à ce négociant de le conduire à leur palenque, « pour acquitter le montant des effets qu'il leur avait apportés, au motif qu'ils avaient beaucoup d'argent bien enterré en plusieurs endroits à la fois... ». C'en était trop : Escudero enjoignit au gouverneur de Baracoa d'appréhender le patron de ladite barque qui provenait de ce dernier port²⁴².

L'opération sera d'ailleurs menée avec diligence. Arrêté avant la fin du mois de juillet, Luis Rasso « naturel de Gênes et demeurant en ladite ville de Baracoa, marié de son état, âgé de 35 ans et aide-pilote sur le vieux canal », dépose sous serment devant les autorités de Baracoa. Il reconnaît avoir parcouru en plus d'une occasion toute la côte sous le vent « où d'habitude, il colportait des effets de toutes sortes »²⁴³. Sa rencontre avec les nègres marrons dont le chef était « un certain Gallo » avait été tout à fait fortuite — Gallo était le surnom du chef marron Manuel Grinân. Ce dernier lui avait proposé d'acheter sa marchandise. Pouvait-il refuser ? « En déclinant l'offre, il se serait mis dans de beaux draps et toute résistance lui aurait coûté la vie »²⁴⁴.

Il les revit une seconde fois, au vu et au su de tout le monde, agissant alors en tant qu'envoyé officiel de plusieurs grands propriétaires qui, profitant des négociations qui avaient lieu entre les autorités espagnoles et les bandes de marrons²⁴⁵, tentaient d'obtenir des chefs marrons, contre la somme de 500 pesos, la remise de plusieurs esclaves qui avaient été récemment enlevés par les « rebelles ». Mais il ne leur vendit rien, « car, affirmait-il, quand bien

²⁴² A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 125. N° 13, Correspondencia de Luis de Arme (Gouverneur de Baracoa) al señor Dn. Eusebio Escudero (Gouverneur du Département oriental) «Cuba 8 julio de 1819»: Lettre signée de Eusebio Escudero.

²⁴³ *Ibid. id.* Ciudad de Baracoa a 31 de julio de 1819. Lettre signée de Luis de Arme, comportant les déclarations de Luis Rasso.

²⁴⁴ *Ibid. Id.* Lettre signée de Luis de Arme...

²⁴⁵ Sur cette question, *vide infra*, 111° partie, chapitre 2.

même j'eusse amené avec moi plusieurs effets, ce n'était que dans le but de les leur offrir pour mieux gagner leur confiance et obtenir qu'ils me livrent les esclaves qu'ils avaient enlevés des habitations»²⁴⁶.

Pour mieux convaincre ses juges de sa bonne foi, Luis Rasso accuse alors les « misérables gens » qui sont en contact permanent avec les nègres marrons, et « qui, précisait-il, gagnent beaucoup à ce que se perpétuent les troubles en raison des profits qu'ils en tirent... »²⁴⁷. Il en avait trop dit, ou pas assez . On le presse de questions :

« A la question de savoir si les susdits nègres lui avaient proposé de régler le montant des effets qu'il leur avait vendus avec de l'argent qu'ils avaient caché sous terre en maints endroits, il répondit que quand bien même cette proposition lui avait été faite, le chef des marrons Gallo ne lui avait pas indiqué le lieu où était serré l'argent en question. Tout au plus, il s'était lui-même rapproché de Don Juan Savon habitant propriétaire à Catalina pour s'assurer que ce dernier avait obtenu des marrons une quantité de cire équivalant à une somme considérable en pesos, sous la promesse d'affréter un navire qui les conduirait dans l'île de Saint-Domingue »²⁴⁸.

Ce Jean Savon dont il est question ici était un colon français réfugié de Saint-Domingue. Il s'était installé en 1802 avec plusieurs de ses compatriotes dans la région de Guantanamo. Il avait formé avec eux une société qui avait acheté les terres de la hata Santa-Catalina²⁴⁹. Avait-il conservé quelques relations d'affaires à Saint-Domingue devenue Haïti ?

Quoi qu'il en soit, la cire et le miel recueillis par les nègres marrons étaient acheminés par les patrons de barque comme Luis Rasso vers l'île de Saint-Domingue, et même vers la Jamaïque où ces deux produits étaient alors réexpédiés vers des ports européens²⁵⁰. Etant donné la multiplicité des « paquets » colportés de toutes parts par des

²⁴⁶ A.N.C. Asuntos Políticos, leg.125 N° 13, Correspondancia de Luis de Arme.

TM*Ibid.Id.*

TM*Id.*

²⁴⁹ Voir A.N.C. Realengos, leg. 74, N° 6 : «Diligencias promovidas por M. Juan Savon y con duenos del hato titulado Santa-Catalina solicitando que se les completé el terreno de dicha Hacienda ... » et également les Archives du Port de Toulon, 5 R. I. n° 20 : Concession en Guantanamo, Texte reproduit par Francisco Pérez de la Riva : in *El café, op. cit.*, p. 317. Voir aussi Archives Coloniales - Saint-Domingue : Agence des Prises de la Guadeloupe, Actes, déclarations et dépôts divers. St. Yago de Cuba, Volume I, Registre IV : 7 mars 1803-11 avril 1809.

²⁵⁰ Voir José Luciano Franco, *Los Palenques... op. cit.*, p. 106.

centaines de marrons du Département oriental depuis les confins de la Sierra Maestra à l'ouest de Santiago jusqu'à la région de Baracoa, il devait s'agir d'un commerce important où rien n'était laissé au hasard. La présence de nombreux commerçants catalans constatée par le capitaine Guerra conduit à penser qu'il y avait là une activité florissante pour laquelle il n'est malheureusement pas de livres de comptes²⁵¹. On comprend que la réduction des nègres marrons ardemment désirée par certains devait être ressentie comme une mauvaise affaire par d'autres, « dans la mesure où, soulignait le gouverneur de Baracoa, elle mettrait fin au commerce illicite auquel les marrons se livrent de conserve avec les commerçants qui les fournissent en effets de toutes sortes... »²⁵².

La « trahison » de ces affairistes et spéculateurs de tout ordre devait peser lourd dans l'issue des combats que les forces coloniales conjuguées menaient contre les rebelles marrons. Le siège infructueux et l'invasion manquée du grand palenque *El Frijol* ne s'expliquent pas autrement :

« J'ajoute à votre Excellence, écrivait à cet égard le gouverneur du Département oriental de l'île, que j'ai mandé des ordres au commandant Chenard pour qu'il appréhende le contremaître ou le propriétaire de l'hacienda *Moa* au motif qu'il est prouvé que, non seulement il pourvoyait en poudre les nègres du palenque *El Frijol*, mais encore et surtout qu'il avait commis le crime d'indiquer aux nègres qu'on préparait contre eux une expédition afin qu'ils puissent s'y dérober»²⁵³.

²⁵¹ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 41, N° 38, « Itinerario descriptivo y diario de operaciones ... » Dn. Santiago Guerra», *op. cit.*, *Description del Pais que he recorrido durante mi comisión*.

²⁵² *Ibid.* leg. 125, N° 13, Baracoa, Lettre du 31 juillet 1819.

²⁵³M.

Marronnage et lutte contre la société coloniale esclavagiste

L'île de Cuba n'a pas échappé, tant s'en faut, à la règle générale aux Antilles qui veut que les plantations soient régulièrement investies, sinon mises à sac par les bandes de marrons, soit qu'ils désirent s'y ravitailler à bon compte, soit qu'ils en fassent des objectifs désignés à leur vindicte. Au seuil de la période qui nous occupe, un saisissant raccourci de ce qu'il était convenu d'appeler les exactions des marrons et des esclaves rebelles, nous est fourni par l'Alcade Provincial de la Sainte-Hermandad de la Havane. Ne les accusait-il pas en effet des plus grands crimes ? Ainsi et pour reprendre l'essentiel de son réquisitoire:

«- d'avoir occis de manière préméditée les contremaîtres des habitations, d'avoir extirpé le cœur de leurs maîtres et de l'avoir mangé pour assouvir leur rancœur, d'avoir édifié des refuges fortifiés dans des parages presque inaccessibles au milieu des montagnes pour y commettre sans retenue des vols de bestiaux et n'en descendre que pour insulter, voler et exercer leurs forces contre les voyageurs, les habitations des alentours et les femmes qui se trouvaient sur leur route, de s'être opiniâtrés dans le délit, à savoir d'avoir lors des soulèvements dans les engins à sucre blessé et tué force gens, obligeant le gouvernement à recourir aux armes....

« - d'avoir incendié les habitations et les champs s'agissant de ceux qui s'étaient regroupés pour attaquer les armes à la main les gens, allant jusqu'à mettre le feu à leurs maisons pour les faire périr entre autres méfaits ; et d'avoir maintes fois aussi opposé une vive résistance aux membres de La Sainte-Hermandad, les mettant dans l'obligation d'occire certains marrons au cours d'affrontements où maints commissaires de la milice elle-même tout comme leurs commis ont été blessés d'importance ainsi que leurs chiens »¹.

¹ A.G.I. Estado, leg. 8 Document N° 4. « Reflecciones formadas para el mejor Regimen de los Comisarios de la Sta. Hermandad ; beneficio de los Hacendados, y vecinos de esta Jurisdicción, y proporcionado exacción de las Capturas de Negros fugitivos » 1798.

210 LA LONGUE GUERRE DES NEGRES MARRONS DE CUBA

Tout au long de la première moitié du XIX^e siècle, on assiste dans toute l'île de Cuba à de semblables opérations de harcèlement des plantations menées par des bandes de marrons opiniâtres. Aussi les historiens de Cuba n'ont-ils pas manqué de signaler le rôle éminent du grand marronnage dans la lutte contre la société coloniale esclavagiste.

Néanmoins, il faut bien dire que toute incursion des marrons dans les zones de cultures n'est pas d'emblée ni même obligatoirement une entreprise consciente ou encore savamment élaborée de subversion contre le système esclavagiste. Dans l'outrance même, il est des degrés. Ajoutons toutefois que les déprédations les plus considérables ne sont pas toujours celles qui s'effectuent dans le fracas des armes et à la lueur des incendies : les vols répétés, mais en catimini, la constante séduction des esclaves par d'habiles émissaires, la sourde présence même des marrons, savent tout aussi bien la gestion d'une habitation et le moral de l'habitant-propriétaire.

Au vrai, à une époque où partout dans les Antilles d'après combats sont livrés pour la liberté des masses serviles, on ne saurait sous-estimer les actions multiples menées par les bandes de marrons et la désorganisation de l'appareil de production qui en fut la conséquence immédiate en maintes régions de la grande île à des périodes données. Au vrai, le rôle d'avant-garde des marrons en armes n'avait pas échappé à l'observation des administrateurs de la colonie eux-mêmes :

« Si on ne met pas un terme de façon opportune à ces assemblées de nègres marrons au moyen d'une poursuite efficace et continue, lit-on dans un rapport officiel rédigé dans l'année 1816, elles finiraient par s'accroître de telle sorte qu'elles offriraient un refuge à la masse des esclaves et dès lors si, cédant à on ne sait quelle séduction ou par l'effet d'un événement fortuit, cette masse pourrait fort bien se mettre en mouvement dans le dessein de rompre le joug de la servitude, comme il en advint dans l'île voisine de Saint-Domingue où la négligence des autorités est à l'origine de la catastrophe... »².

*

**

² « Reflexiones sobre los palenques de los Negros Zimarrones respecto a la parte oriental de esta isla de Cuba », (1816) Document déjà cité.

1 - Les incursions des marrons dans les zones de cultures

A - Maraudage et rapines

Pour les expéditions classiques destinées au ravitaillement des marrons, on sait que chaque bande met sur pied de véritables commandos composés généralement de douze à quinze hommes chacun. Leur armement : des machettes, des lances, et bien souvent quelques fusils. Ils n'ont pas toujours néanmoins pour mission de mettre tout à feu et à sang sur leur passage. Au contraire, ils doivent avant tout s'infiltrer subrepticement dans les plantations et prendre langue avec des compères sûrs qui leur apporteront leur concours dans des opérations de vols de vivres proprement exécutées. Aussi n'engagent-ils de combats - généralement meurtriers - que lorsqu'en route ils sont découverts par les chasseurs d'esclaves ou lorsqu'ils sont pris en flagrant délit de vol par les cadres blancs des plantations. Parfois aussi, le rapport des forces leur est tellement favorable qu'ils tiennent carrément sous leurs lois certaines habitations quelque peu isolées ou de mauvais rendement, les maîtres préférant alors composer avec la réalité.

Voilà tout au moins ce qui ressort de l'analyse du *Journal* du chasseur Francisco Estévez ; ce dernier, rappelons-le, officie entre 1837 et 1842 dans la vaste zone qui va des montagnes de la pointe occidentale de l'île aux mangles situées sur la côte au sud de la Havane et de Matanzas. Dans cette zone où les espaces cultivés et peuplés sont relativement nombreux et où des équipes de chasseurs dûment commissionnés sont partout à la fois, l'habileté et l'opiniâtreté de ces commandos de marrons sont restées exemplaires. A cet égard, on doit rappeler qu'il y a une certaine inclination très légitime au demeurant de l'historiographie cubaine à considérer les marrons comme les premiers guérilleros de la nation... Sur le terrain, en tout cas, on voit que leur progression fait toujours l'objet de soins infinis et, à la vérité, il s'agit d'un art consommé dont les règles nous sont rapportées bien souvent par les chasseurs d'esclaves les plus perspicaces et qui ne sont pas loin, partant, de louer l'habileté de ceux-là mêmes qu'ils poursuivaient³.

³ Voir entre autres le *Diario* de Francisco Estévez, *op. cit.*, p. 77: « Ils progressent en décrivant de longs cercles afin que l'on perde leur traces » ; p 85 : « à mesure que l'on s'éloigne des lieux où ils ont commis leurs crimes, la trace de leur passage diminue peu à peu inexorablement... »

De l'aveu même des nègres marrons, on sait que certaines retraites étaient exécutées par des procédés savants et suivant des techniques de dispersion absolue, pour déconcerter d'éventuels poursuivants⁴. Tous les membres d'un commando de marrons savent pertinemment que, s'ils sont surpris sur l'aire d'une habitation, la meilleure parade consistait à se mêler aux nègres de jardin de l'endroit. Au reste, c'est au sein de l'atelier qu'ils peuvent compter sur des complices dévoués pour couvrir leur retraite, faire diversion, leur ouvrir la route ou encore abuser leurs poursuivants⁵.

Certes, de nouveaux marrons étaient parfois enrôlés dans les équipes chargées de pourvoir en vivres et autres biens la communauté marronne. Mais ils étaient surtout utilisés à des tâches subalternes, le transport des biens dérobés par les vieux marrons. On ne leur confiait guère d'opération périlleuse où ils auraient été amenés à s'introduire dans la maison même des maîtres ou celle des administrateurs, sinon dans les magasins où étaient entreposés des armes, des instruments ou des ustensiles. Du même coup, on ne leur découvrait pas dans un premier temps tous les réseaux de complicité sans lesquels nombre de missions auraient irrémédiablement tourné à l'échec. Tels étaient les renseignements que Francisco Estévez sut tirer de quelques novices capturés aux abords d'une plantation et soumis à un interrogatoire serré⁶.

Rien n'était donc laissé au hasard dans ces opérations quelque peu routinières en région occidentale de Cuba et qui semblaient même se multiplier à certaines époques de l'année bien faites pour déjouer la vigilance des garde-chiourme de la plantation, les fêtes saintes, Noël et Pâques notamment⁷, sans compter les longs mois d'hivernage où

⁴ Sur ces procédés des marrons, voir Jesús Sánchez, « José Dolores, Capitán de Cimarrones », in *Bohemia* (revue), 15 novembre 1974, La Havane, p. 51 : « En déplacement constant et en regroupant ou en dispersant les marrons placés sous sa direction, ce nègre marron fit siennes d'authentiques tactiques de guérilleros pour se jouer pendant des années de la persécution des esclavagistes... ».

⁵ *Diario* de Francisco Estévez, *op. cit.* pp. 98 et 104. A ce sujet, voir également « Reflexiones sobre los palenques negros zimarrones... » in Zoila Danger Roll, *op. cit.*, p. 97.

⁶ *Diario* de F. Estévez *op. cit.*, p. 108 : « J'interrogeai les nègres que j'avais capturés, lesquels m'avouèrent qu'ils étaient nouveaux dans les bois et que les vieux marrons qui s'y étaient habitués ne les emmenaient que pour dérober des bananes et du maïs dans les habitations caféières ; cela fait, ils leur ordonnaient de les attendre en tel ou tel lieu où ils venaient les retrouver au bout de deux ou trois jours ».

⁷ *Id.* p. 111, 113-144.

les pluies diluviennes effacent toutes traces sur le sol et rendent bien vaine l'activité des chasseurs d'esclaves les plus émérites⁸.

Il arrive cependant que des commandos soient interceptés par des chasseurs. En règle générale, les marrons abandonnent le produit de leurs larcins et n'offrent de résistance que lorsqu'ils n'espèrent plus de salut dans la fuite⁹. Un bel exemple de la nature des biens dérobés sur une plantation nous est fourni par le chasseur Francisco Estévez en ces termes:

« Nous revînmes pour examiner les effets qu'ils avaient abandonnés dans leur fuite, il s'y trouvait des bananes, du maïs, des marmites, casseroles, des machettes, des couteaux, du riz pilé, de la farine de maïs, une livre de poudre, de menus plombs de chasse, deux ou trois livres de balles et quelques pierres à fusil »¹⁰.

Le vol de vivres - et surtout de bananes, ici - retiendra en premier lieu notre attention. Il semble avoir été l'une des activités obligées des bandes de marrons qui évoluent dans les territoires situés à l'ouest de La Havane, étant donné l'étroite imbrication entre zones de culture et zones de marronnage. Ici, donc, plus qu'en aucune partie de l'île, le vol dans les jardins à vivres des plantations a été vital pour les marrons¹¹. Il est moins mentionné par contre dans les rapports officiels et les déclarations des contremaîtres concernant les marrons du département oriental, lesquels se livraient pleinement à des activités agricoles, on l'a vu.

Par contre, le vol de bétail, qui n'est pas signalé dans l'exemple que nous avons retenu, était commun à toutes les zones de marronnage, et c'est une constante de l'activité des marrons. Loin d'emporter en les

⁸ A ce sujet, voir II^{ème} partie Chap. 3 : Besogne d'un « Rancheador ».

⁹ A.N.C. Real Consulado leg. 141 N° 6934. Lettre du Marquis de Casa Ramos de la Fidelidad «al Tribunal del RL. Consulado de La Habana. Ingenio San Lazaro y Animas, Marzo 3 de 1819 : «... Ils regagnent en toute hâte leur refuge au moindre bruit, comme il en a été, il y a peu, sur l'habitation-caféière du sieur Andrés Laborit où ils ont même abandonné dans leur fuite les sacs avec lesquels ils devaient ramener les vivres et effets dérobés... ».

¹⁰ *Diario... op. cit.* p.108.

¹¹ - A titre de comparaison, pour la Jamaïque, voir Carey Robinson, *The Fighting Maroons of Jamaica*, *op. cit.* p. 46 «Cudjoe, meanwhile, was desperately short of food despite his far-ranging patrols. Indeed the difficulty of finding food for all his people may have been on the reasons why he detached Accompong's command and send it into the well-stocked Northern St Elizabeth région.

- Pour Saint-Domingue français, voir Yvan Debbasch, *Le Marronnage op. cit.*, p.101-102. Impartie.

poussant devant eux les animaux capturés, les marrons les égorgaient et les débitaient sur place, allant même jusqu'à les boucaner sur les lieux où ils les avaient prestement sacrifiés. Ainsi, des rations importantes de bœufs ou de porcs étaient convoyées vers les refuges des bandes. Le mal était parfois considérable : « Il est des cas, écrivait l'Alcade Provincial de La Havane, où les marrons ont réduit considérablement et parfois même anéanti l'ensemble du troupeau d'un grand domaine »¹².

Les nègres marrons pouvaient d'ailleurs agir en toute quiétude, car l'élevage des bovins et des porcins n'était lié à aucune règle précise dans ces immenses hattes et parcs à bêtes dont l'étendue même, comme le rappelait en son temps l'historien La Sagra, était telle qu'il était impossible aux employés de les parcourir quotidiennement. Ces employés, bergers (« *sabaneros* ») et piqueurs (« *monteros* »), avaient-ils même quelque intérêt à s'acquitter scrupuleusement de leur tâche, s'interroge La Sagra, « tant il est vrai qu'il leur était facile de dissimuler les pertes dues à leur propre négligence »¹³ ? Au vrai, le vol de bétail était pratique courante entre les propriétaires eux-mêmes¹⁴. De petits paysans blancs, des contremaîtres d'habitations mal gérées s'y adonnaient sans retenue, la faute en retomberait bien sur les marrons¹⁵ !

Le vol d'ustensiles, d'habits, d'instruments, voire même de meubles et surtout d'armes à feu était une tout autre affaire : si l'on n'avait pas dans la place même des complices adroits et passés maîtres dans l'art de la dissimulation, il fallait tenter un coup de main contre les plantations pour les obtenir en quantité avec les risques que comportait l'opération.

¹² A.G.I. Estado leg. 8 document N° 4. « *Reflecciones formadas para el mejor regimen de los comisarios de la San Hermandad ; beneficio de los Hacendados y vecinos de esta jurisdiccion, y proporcionada exaccion de las capturas de negros fiigitivos* » (1798).

¹³ La Sagra, *Historia econômica, op. cit.*, p. 78. Sur ce type d'élevage à grande échelle dans les Antilles espagnoles, voir également Rubén Silié, *Economia, esclavitud y Poblacion, op. cit.*, p. 25 (El hatero y su medio).

¹⁴ Voir à ce sujet « *Ordenanzas para el cabildo y regimiento de la villa de La Habana y las demás villas y lugares de esta isla de Cuba, que hizo y ordenô el ilustre Sr. Dr. Alonso Cáceres...* » (ord. 78) , in Hortensia Pichardo, *Documentas para la Historia de Cuba, op. cit.*, (T.I.) p. 117.

¹⁵ Sur ce point, les affirmations de Francisco Estévez méritent d'être rappelées : « Dn. Salvador Reyes s'est plaint du fait qu'on lui avait dérobé trois bêtes à cornes et une truie, Dona Antonia Urra, deux, persuadés tous les deux que c'étaient des marrons qui leur avaient causé ces dommages lorsqu'on se rendit compte que les indices conduisaient aux maisons qui se trouvaient au lieu-dit Govin ». *Diario, op. cit.*, p. 116.

B - A propos du sac des habitations

Il s'agit dès lors de véritables expéditions armées au cours desquelles des commandos, sinon des bandes entières, animés d'une volonté toute particulière de destruction, faisaient soudain irruption sur les habitations¹⁶. La brutalité et l'extrême rapidité d'exécution de ces coups de main nous sont rapportées en maintes occasions par des témoins impuissants

Ainsi, en Camagüey, une de ces incursions au début de l'année 1851 fait l'objet d'une relation dont nous reproduisons un passage des plus significatifs :

« Le domaine de San José de Guacanamar dans le district n° 15 fut envahi par dix ou douze nègres marrons qui, après avoir tué le jeune Don Francisco Guerra et infligé plusieurs coups de fouet à sa mère éplorée et même à la petite fille qu'elle tenait dans ses bras, mirent à sac la propriété. Us firent main basse sur toutes les armes, bijoux et vêtements qu'ils trouvèrent et enlevèrent la négresse Clemencia »¹⁷.

C'était le 20 janvier 1851. Et dix jours plus tard :

«Vers les 10 heures et demie du trentième jour du mois, neuf nègres marrons attaquèrent le domaine de Palmira, (San Cayetano) dans le district n° 6 où ils blessèrent gravement le propriétaire Don Ezequiel de Leôn, qu'ils laissèrent périr au milieu des flammes dans sa propre maison à laquelle ils avaient mis le feu après l'avoir mise à sac. Ils avaient également battu à mort Don Agustin de Avila et Don Gaspar Rodriguez Jiménez, lesquels ne survécurent point à leurs blessures»¹⁸.

Dès le début de l'opération, des incendies, comme celui dont on fait état dans le document précédent, étaient parfois allumés : à la faveur de la confusion qu'ils créaient, les marrons pouvaient œuvrer en toute impunité, comme on peut le constater sur une autre plantation dont il nous est dit que « le 5 février, sur le coup de 9 heures du matin, firent irruption douze, voire seize de ces scélérats dans le domaine Las

¹⁶ Zoila Danger Roll, *Los Cimarrones del Frijol, op. cit.* p.90-98
Apéndice :“Reflexiones sobre los palenques negros zimarrones respecto a la parte oriental de esta Isla de Cuba (1816)».

⁷ A.N.C. Miscelânea, leg. 148, N° B. Rapport du capitaine d'infanterie Don Juan Larrazâbal, désigné comme procureur (« fiscal ») par la Commission militaire exécutive et permanente. (1850-1852).

¹⁸ *Ibid. id...*

Bolas de Portillo, district n° 27, où ils mirent le feu à un champ de cannes, très certainement dans le dessein de fixer l'attention sur cet endroit, puisqu'ils se dirigèrent sans tarder vers la case à demeurer elle-même dont ils forcèrent la porte et vidèrent les coffres, faisant main basse sur tous les vêtements du contremaître et les hardes des esclaves ... »¹⁹.

Le but de ces expéditions était, on le voit, de s'emparer de toute sorte de biens, et notamment ceux que les maîtres tenaient généralement sous clef. On remarquera cependant une certaine prédilection pour les armes à feu, dont la possession rendait particulièrement redoutable la bande²⁰. Et en effet, une fois que les nègres marrons sont armés de fusils, leur audace n'a plus de limite. Dès lors, ils n'hésitent pas à s'en prendre aux brigades de chasseurs, ou aux milices chargées de protéger les zones menacées, « et ce, à force ouverte », nous assurait-on dans un rapport officiel²¹.

Une autre prise de choix, si l'on ose écrire, ce sont les esclaves de l'atelier de la plantation elle-même, hommes ou femmes, voire même des enfants, que les marrons enlèvent parfois sous la menace de leurs armes²². Dans quel but ? « Afin d'augmenter considérablement leurs forces, précisait-on, et de conférer plus d'envergure à leurs projets »²³. On est en droit dès lors de se demander si ce rapt d'esclaves par les marrons, qui est signalé partout dans l'île, ne s'effectuait pas en réalité avec le consentement des intéressés dans bien des cas²⁴.

Cette éventualité n'était pas à écarter, comme le laissait entendre le capitaine de Cayajabos, José Garcilaso de la Vega, qui décrit les mille excès des marrons de la région, «attirant, précise-t-il, par leurs flatteries ou les enlevant par la force, des nègres pacifiques et des négresses qu'ils emmenaient dans leurs refuge»²⁵. Au reste, certains

¹⁹ A.N.C. Miscelánea, leg. 148, N° B, Rapport du capitaine Larrazabal (*cf. supra*, note 17).

²⁰ Voir A.N.C. Real Consulado, leg. 141, N° 6934 : « Ils détiennent des armes blanches mais aussi à feu qu'ils ont enlevées à des voyageurs » soulignait le capitaine de Cayajabos, José Garcilaso de la Vega, Lettre du 30 janvier 1819.

²¹ *Ibid.* Miscelánea leg. 148, Rapport cité plus haut du capitaine Larrazabal....

²² A ce sujet, voir *Diario...* de Francisco Estévez, *op. cit.*, p. 70, p. 101, p. 124.

²³ A.N.C. Real Consulado, leg. 150, N° 7416. Lettre de doléances de plusieurs colons du quartier de San Salvador (La plupart français de Saint-Domingue naturalisés espagnols) du 17 septembre 1821.

²⁴ Selon l'avis autorisé de Francisco Estévez, *Diario*, , *op. cit.*, p. 141.

²⁵ A.N.C. Real Consulado, leg. 141, N° 6934 — Lettre du 30 janvier 1819.

raids des bandes ont pour but de libérer des compagnons, marrons invétérés repris par leurs maîtres²⁶.

A l'inverse, les esclaves réputés « pacifiques » et que la vie des bois ne semblait pas attirer particulièrement, s'opposaient carrément à ce mode de recrutement des marrons²⁷. Dès lors, le recours à la violence était courant, comme nous l'apprend une lettre de doléances des habitants du quartier de San Salvador, en zone occidentale, qui avaient été victimes d'une série impressionnante d'incursions de nègres marrons à la fin de l'année 1821, « incursions au cours desquelles, disaient-ils notamment, non seulement les marrons avaient dérobé sur l'habitation *Santa Serafina* plusieurs objets, mais ils avaient également molesté certains esclaves qui, fidèles à leurs maîtres, ne voulaient pas se joindre à eux »²⁸. Au résultat, si l'on ne s'était pas toujours gagné de fervents adeptes parmi les esclaves enlevés, du moins avait-on désorganisé, même provisoirement, l'économie des plantations que l'on avait désolées²⁹.

Enfin, on voit qu'au cours de ces raids, les marrons tenaient généralement sous leurs couteaux les cadres blancs et les maîtres des habitations. Plus encore que les déprédations de toutes sortes qui affectaient gravement les activités de production d'une habitation, c'était, bien entendu, cette dernière éventualité que l'on redoutait par-dessus tout, et d'abord parce que, bien souvent, il s'ensuivait mort d'hommes³⁰. Même dans les zones sillonnées jour et nuit par des chasseurs d'esclaves, les marrons n'hésitaient pas à tuer les cadres de plantation, ou le propriétaire lui-même, au mépris des opérations de repréailles que de tels actes allaient immédiatement déclencher³¹.

²⁶ Voir Gladys Blanco, « José Dolores, personaje real o imaginario » in *Bohemia* (revista) La Habana, ano 69, N° 46. 18 de agosto de 1977, p. 66.

²⁷ *Diario* de Francisco Estévez, *op. cit.*, p. 132.

²⁸ A.N.C. Real Consulado, leg. 150, N° 7416. Lettre du 17 septembre 1821..

²⁹ Les petites unités de production surtout avaient à redouter ces rapt. Voir *Diario ...op. cit.* p. 80. Sur 6 esclaves d'une petite caféière appartenant à un propriétaire de Manantiales, 4 avaient été enlevés par les marrons!

³⁰ Pour Saint-Domingue français, Edner Brutus rappelle que les marrons « ébranlaient des paroisses entières de leurs hurlements, de leurs tueries, de leurs dévastations... Toutes les angoisses les précédaient, et après eux, ils laissaient tous les traumatismes. Ils brûlaient les récoltes. Ils frappaient les hommes à mort. », in *Révolution dans Saint-Domingue*, Editions du Panthéon, 1967, tome 2, p. 364.

³¹ Voir *Diario* de Francisco Estévez, *op.cit.* p. 109 On signale pareillement en d'autres lieux à Cuba des embuscades où périssent des employés de plantation par trop imprudents qui s'étaient aventurés dans les bois à la recherche de bétail égaré. Voir A.N.C. Gobierno Superior Civil, leg. 616, N° 19672 : Partido de Pependencias, lettre du 11 novembre 1826 du Capitaine Antonio Reynoso.

Au début de l'année 1819, le capitaine José Garcilaso de la Vega signalait en ces termes les méfaits des bandes qui dévastaient le district de Cayajabos, dont il avait la charge :

«Ces bandes mirent à mort Don José Rita, à Sabanillas, ils brûlèrent les maisons de Cabezas de Toro où périrent deux enfants, ils mirent à sac celles de San Bartolomé ; ils tuèrent au cours de la mêlée Don Nicolàs Pâez dont le frère fit des prodiges pour le venger ; ils s'en prirent aussi aux maisons de Caïmito où ils ôtèrent la vie à Juan Antonio Gonzalez, entre autres excès notoirement connus. »^{32 33}.

A propos d'une des nombreuses bandes qui évoluent dans les environs de Puerto Principe (Camagüey), on rapporte comment elle s'était appliquée à tout saccager systématiquement, comme c'était la règle, sur une habitation, et à tuer tous les occupants de la grand'case des maîtres, « sans considération pour l'âge, ni la condition, ni le sexe, allant jusqu'à ôter la vie d'un coup de fusil au malheureux septuagénaire Don Juan Losada, à qui ils coupèrent l'oreille droite qu'ils montrèrent à l'une des femmes de la maison en menaçant d'en user pareillement avec tous les blancs ! » .

On voudrait s'arrêter sur un point : couper l'oreille de leurs victimes n'était pas de la part des marrons une marque particulière de raffinement dans la cruauté. On ne saurait oublier en effet que c'était là, justement, un des châtements réservés aux fugitifs invétérés. Plus encore, l'oreille de marrons tués dans les bois était une des marques tangibles de leurs exploits que les chasseurs ramenaient dans leurs bagages. Elle avait valeur de preuve aux yeux du législateur. Sans elle, on ne pouvait prétendre à la récompense³⁴. C'est dire que les marrons, pleinement conscients de l'injure qui leur était faite, appliquaient aux maîtres la loi du talion. Le fait est patent³⁵. Il est

³² A.N.C. Real Consulado — Junta de Fomento, leg. 141, N° 6934. Negociado de Cimarrones. Exp. N° 1099 sobre la destrucción de palenques en las sierras de la Vuelta de Abajo, Enero 30 de 1819. C'est ce personnage, Don Nicolàs Pâez, qui apparaît dans la nouvelle de Morillas, *El Ranchador*, en 1856, dans la Revue *La Piragua* (Cf. *supra*, chapitre I, le phénomène et sa perception).

³³ A.N.C. Miscelânea, leg. 148, N° B. Rapport du capitaine d'infanterie Don Juan Larrazabal.. déjà cité.

³⁴ Voir à ce sujet *Diario* de Francisco Estévez, p. 80, voir également : *Historia de la Nación Cubana*, La Habana, 1952, p. 311. (Ouvrage collectif: Ramiro Guerra y Sánchez ; José Maria. Pérez Cabrera ; Juan José Remos ; et alii...).

Dans les exemples de sac des habitations que nous avons relatés plus haut, on remarque aussi que les marrons appliquaient le châtement du fouet aux maîtres ou aux membres de leur famille.

consigné dans les *Actes* de la Municipalité de Santiago de Cuba au début de l'année 1815 où, au cours de séances extraordinaires de travail, l'on décrit avec force détails les mille excès des nègres marrons « retranchés au vent de cette place » dans les plantations, caféières, « qu'ils saccagent de fond en comble et y maltraitent qui, propriétaires qui, administrateurs en usant du fouet entre autres humiliations... »³⁶.

Tous ces détails sur lesquels nos informateurs s'arrêtent avec une complaisance vengeresse nous conduisent en vérité à nous interroger sur le sens qu'il faut donner à ces excès. Le raid sur la plantation était-il seulement « une solution de désespoir », comme l'a affirmé Yvan Debbasch pour les colonies françaises tout particulièrement³⁷ ? A tout le moins, on voudrait n'y voir qu'une simple réaction de défense contre l'avance des cultures, suivant l'hypothèse que formule Gabriel Debien³⁸. Et il pourrait bien en être ainsi partout dans la zone orientale, où la mise en valeur des terres est plus tardive et correspondrait à l'époque qui nous occupe³⁹. Mais force nous est de constater qu'il est des périodes d'offensives généralisées où nombre d'incursions sont loin d'être motivées par la seule nécessité de se procurer des vivres ou des instruments, « et il n'est point à écarter que ces nègres marrons soient sous l'influence de personnes qui

³⁶ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 109, N° 34 : Réunion des membres du conseil municipal de Santiago du 14 février 1815.

³⁷ Yvan Debbasch, *Le Marronnage...*, *op. cit.*, p. 109. 1^{ère} partie. Pour l'auteur, le raid « n'est pas la manifestation désordonnée et sauvage de la vengeance ou d'un prétendu instinct de destruction ». Plus haut, p. 101, il écrit : « Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les troupes marronnes n'ont pas l'esprit offensif et ne s'approchent des habitations que pressées par la nécessité ». Ici se situe l'essentiel de la polémique entre Debbasch et les historiens qui font partie de « l'école haïtienne ». Pour un point de vue totalement opposé, voir Edner Brutus, *Révolution dans Saint-Domingue*. Tome 2, *op. cit.*, p. 349-381, et surtout Jean Fouchard, *Les marrons de la liberté*, *op. cit.*, p. 426.

³⁸ Gabriel Debien, *Les esclaves aux Antilles Françaises*, *op. cit.* p.421 « A Cuba, l'essentiel des affrontements entre les marrons et les forces de répression se situe dans les zones où les cultures de plantation mordent sur l'espace de bois debout et commencent à réduire le domaine des marrons. »

³⁹ Sur le décalage entre la partie Ouest et la partie Est, s'agissant de défrichage et de mise en valeur des terres, voir Julio Le Riverend, *Historia económica de Cuba*, Barcelona, Ariel 1972, p. 149-150. Juan Pérez de la Riva, *El Barracôn y otros estudios*, *op. cit.*, « Una isla con dos historias », p.75 et suiv.

visent la perte de cette précieuse partie de la monarchie espagnole », écrivait le lieutenant de gouverneur de Baracoa en 1832⁴⁰.

Sous son désordre apparent, le marronnage avait-il une direction ? La véritable guerre de harcèlement des habitations menée par les marrons entre 1815 et 1850 et même plus avant, répondait-elle à un plan concerté ? Est-il illégitime de penser au moins que les bandes de marrons, conscientes de leurs forces, aient été guidées par la volonté de détruire les symboles vivants de l'exploitation dont ils étaient victimes ? Par là même et en dehors de tout programme savant élaboré par eux, la contribution objective des nègres marrons aux luttes contre le système esclavagiste n'est-elle pas indéniable ?

2 - Marronnage et subversion contre le système esclavagiste

A - Les « marrons de la liberté »

C'est surtout dans la partie orientale, ce semble, de la grande île que la menace des nègres marrons s'est faite la plus constante, la plus grave et la plus directe, au point qu'elle a suscité le plus grand émoi, non seulement auprès des populations civiles, mais aussi des autorités administratives et militaires de la colonie tout au long de la période que nous étudions. Dès le 12 avril 1812, les alcades de la Sainte-Hermandad faisaient état de leurs vives appréhensions dans un long *Mémoire* aux membres de l'illustre Municipalité de la Ville de Santiago de Cuba dont nous ne retiendrons ici que le trait de plume convenu en la circonstance et qui en donne mieux le ton : « Faire silence plus avant sur les craintes qui nous rongent s'agissant du péril imminent qui menace la cité reviendrait à encourager la criminalité de ces malfaiteurs attachés à notre perte »⁴¹.

De quoi s'agissait-il ? En avril 1812, l'émotion est à son comble : la conspiration du noir libre havanais José Antonio Aponte venait d'être découverte : elle étendait ses ramifications jusque dans le Département oriental. C'était à n'en point douter la rébellion la plus considérable que la « canaille » eût jamais organisée, assurait-on,

⁴⁰ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 131, N° 11. Lettre au Capitaine général en date du 9 avril 1832.

⁴¹ « Représentation formada por les Alcaldes de la Santa Hermandad con el objeto de destruir el vuelo o las intenciones de los negros, y aniquilar los palenques o puntos de reunión donde se acojen los cimarrones en el monte, segun lo permiten, y exigen las actuales circunstancias : dirigidas al M. I. SSres », in Zoila Danger Roll, *Los Cimarrones de El Frijol*, op. cit., p. 81 Apéndice I. (Ce document qui est extrait des archives régionales de Santiago de Cuba y est reproduit *in extenso*).

« dans le dessein délibéré de nous réduire à la ruine »⁴². Sous les coups soudains de l'ennemi intérieur, la colonie tout entière avait vécu au bord de l'abîme. Aussi pour ces fonctionnaires « dépositaires de la confiance publique », qu'étaient les Alcades de la Sainte-Hermandad, fallait-il redoubler de vigilance :

« Il n'est point de petit ennemi, affirmaient-ils, et toutes les fois que nous négligeons de détruire en les anéantissant en l'occurrence les refuges des nègres marrons où qu'ils se trouvent, nous risquons d'être assaillis au moment le plus inattendu, car il est impossible de croire que la contagion qui étend ses racines dans cette île des Antilles n'y enfante des éléments de destruction au sein d'un peuple dont le destin est en pleine révolution en raison même de la crise actuelle de l'Espagne européenne »⁴³.

Perspicacité. La crise de 1808 marquée par l'invasion de la Péninsule ibérique par les années napoléoniennes affectait gravement la puissance coloniale espagnole, on le sait. A la faveur des bouleversements qu'elle suscitait, il était à craindre quelque mauvais coup contre l'île de Cuba : l'ennemi pouvait fort bien, en effet, céder à la tentation d'armer le bras des esclaves⁴⁴.

Partant, l'hypothèse la plus plausible que l'on retenait au même titre que l'idée non moins probable d'une aide directe des Haïtiens aux marrons de Cuba se fondait sur les agissements pour le moins troubles des gouvernants français, et les desseins obscurs de l'Empereur lui-même pour les Amériques : les manigances des agents espagnols à la solde de *VIntrus* José ayant été déjouées⁴⁵, il

⁴² *Ibid. id.* p. 83. Sur cette conspiration, voir José Luciano Franco, *José Antonio Aponte, op. cit. passim* et du même auteur, *Las conspiraciones de 1810-1812*, LaHabana, 1977.

⁴³ «Representación ... in Zoila Danger Roll, *op. cit.* Apéndice, p. 83.

“*Ibid.* p. 81.

⁴⁵ Les tentatives avaient été nombreuses : 1°) 3 agents principaux et 50 autres subalternes, espagnols ou parlant espagnol in A.N.C. Asuntos Pôlíticos, leg. 210, N° 71. Lettre du 4 avril 1810 du Capitaine général au Gouverneur Kindelân. 2°) L'affaire la plus connue est celle de l'espion Alemân arrêté à la Havane : voir José Luciano Franco, *La Batalla por el dominio del Caribe y el Golfo de Mexico*, La Habana, Academia de Ciencias 1965, t 2, p. 91 ; voir également Bertrand Huber, *Aperçu statistique de l'île de Cuba*, Paris, Dufart 1826, p. 191. 3°) En septembre 1810, l'arrivée imminente d'émissaires français est signalée pour le Département oriental, in A.N.C. Asuntos Pôlíticos, leg. 212 ; N° 52 - Oficio N° 44. Someruelos a Suarez de Urbina. Voir Alain Yacou, *L'émigration à Cuba des colons français ...op. cit.*, IV⁰ partie chap. 1 : Les causes des départs des colons français 1808-1810, p. 429-432.

était légitime de penser que des émissaires français avaient fort bien pu avoir recours à une autre forme de subversion, « en promettant en toute solennité aux sauvages de l'autre île (Haïti) un traité d'amitié et de commerce et autres tromperies, sous la condition expresse qu'ils contribuent par leur influence à maintenir (à Cuba) la discorde entre blancs et nègres »⁴⁶.

Pour ce faire, avaient-ils même besoin de l'intermédiaire des Haïtiens ? On rappelait en effet que les côtes du Département oriental étaient infestées de corsaires et pirates français, « gens qui n'ignoraient rien des mouillages, baies et anses qui s'y trouvaient » et qui, de toute façon, devaient être en contact avec les marrons⁴⁷. Plus encore, on faisait état de cette cinquième colonne de réfugiés français de Saint-Domingue, qui s'étaient établis avec bonheur sur les terres de l'immense hatte de Santa Catalina (Guantánamo) et qui avaient été pour la plupart inquiétés par l'administration espagnole entre 1808 et 1810 - leurs biens mis sous séquestre - « engeance des plus fourbes, précisait-on, indomptables, sanguinaires, toute de rancœur impitoyable, capable de recourir aux plus noirs attentats »⁴⁸. Autant dire qu'ils pouvaient fort bien être l'âme d'une conjuration des nègres ! Certes, le trait était un peu appuyé, mais la démonstration était sans failles : « Dans le dessein de se venger de nous, assurait-on, ils n'ont pas laissé de pactiser avec ceux-là mêmes qui ont été leurs bourreaux et les ont poussés sur les chemins de l'exil ; ils veulent par ailleurs gagner l'estime de leur fameux empereur »⁴⁹.

Les alcades pouvaient même avancer des preuves à l'appui de leurs dires. On avait en effet enregistré des activités suspectes dans les habitations isolées de Toa, Caujery, Sigua et Moa au nord-est de la région, en pleine montagne, là où justement se trouvaient des palenques considérables⁵⁰. Ces derniers s'étaient transformés en des bases extrêmement bien pourvues en armes et en munitions de guerre «et sans doute, conjecturait-on, leurs acolytes ne seraient pas seulement des nègres bossais mais aussi des créoles, des mulâtres, voire des blancs-pays ou étrangers »⁵¹.

⁴⁶ « Representación formada por los Alcaldes ... », *op. cit.*, Apéndice... p.

83.

⁴⁷ Voir chapitre précédent - Commerce des marrons.

⁴⁸ A.G.I. Cuba, leg. 1703. "Bando del 12 de marzo de 1809" du Capitaine Général Marqués de Someruelos sur l'expulsion des Français et l'embargo de leurs biens.

⁴⁹ Representación formada por los Alcaldes,... *op. cit.* p.83-84.

⁵⁰ *Id.*, p. 84.

⁵¹ *Ibid.*

Aussi les conclusions des deux alcades de la Sainte-Hermandad étaient-elles des plus pessimistes :

« Nous tremblons à la vue de ces faits et nous sommes saisis d'effroi devant les moyens considérables qu'ils ont pour donner suite à leurs intentions meurtrières. Nous présageons avec une douleur extrême que la paix dont nous jouissons au regard de la situation des autres peuples sera troublée par des malheurs incommensurables ! »⁵².

Exagération ? non point. Ces « patriotes » — ils s'en donnaient le titre - ne croyaient pas si bien dire. Trois ans plus tard, en 1815, des bandes de nègres marrons faisaient irruption dans les caféières et hattes du district de Limones dans la proche région de Santiago de Cuba, au cœur même de la riche ceinture de plantations qui entourait la ville : « Ils étaient fort bien armés », affirmait un témoin oculaire qui leur avaient miraculeusement échappé, « et ils manifestaient à l'encontre des blancs la plus grande animosité et montraient qu'ils n'avaient pas peur de venir mettre le siège devant notre ville... »⁵³.

A cette époque, une correspondance d'un administrateur colonial, en date du 25 mars 1815, ne laissait point de doute sur la nature des périls qui menaçaient le siège même du gouvernement du Département oriental. Il s'adressait en ces termes saisissants au Capitaine Général :

« Et comme nous sommes instruits de la naturelle propension à la liberté et à l'indépendance des nègres et quand on sait leur inclination native et leur ignorance, nous ne pouvons qu'appréhender leur cruauté et leur malveillance, les exemples qu'en ont fournis les colonies françaises durant les vingt-quatre dernières années suffisent à nous convaincre de l'imminence des graves malheurs qui vont fondre sur cette île en regard des menées des nègres marrons qui sont aux portes de notre ville »⁵⁴.

Ainsi donc, il était admis par les instances les plus officielles que des bandes de nègres marrons avaient investi la proche région de

⁵² « Representación formada por los Alcaldes »... *op.cit.*, p. 84.

⁵³ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 109, N° 34 «Cabildo extraordinario, 23 de Febrero de 1815.

⁵⁴ *Ibid.* leg. 125, N° 2., «Oficio fecha Habana 4 de abril de 1815 dirigido al Senor Gob^{or} interimo de Santiago de Cuba, transcribiendo el informe del Seflor Asesor General del Gobierno sobre extinción y medios de perseguir a los negros apalencados ». La lettre fait partie de ce dossier.

Santiago de Cuba. Il avait fallu d'ailleurs organiser une contre-offensive d'envergure pour les contenir : une véritable campagne militaire contre des palenques situés en haute montagne, puis des négociations difficiles avec les chefs marrons et même des ruses de guerre, peu honorables au demeurant. Ainsi, pour conjurer ce péril de subversion totale, il n'avait fallu pas moins de quatre ans⁵⁵. Au cours des tractations entre les envoyés du gouverneur et les nègres marrons, en 1819, l'idéal de liberté qui animait ces derniers ne s'était-il pas fait jour de façon indéniable ⁵⁶ ? Au demeurant dès 1810, le concept avait été avancé, en Espagne au sein du Parlement⁵⁷. Mieux, des exemples récents sur une terre toute proche, Saint-Domingue devenue Haïti, montraient bien que la liberté générale n'était point une chimère toutes les fois qu'on y mettait le prix.

De fait, contenus en 1819, dispersés même après la mort de l'un des principaux chefs de leur confédération, Ventura Sánchez dit *Coba*, les nègres marrons en nombre encore plus considérable allaient faire irruption sur plusieurs fronts à la fois et avec la même détermination quelques années plus tard dans ce même Département oriental, « envahissant les juridictions de Bayamo, Holguin, Baracoa, Manzanillo, Jiguani », informait-on au mois de décembre 1831⁵⁸.

Le gouverneur lui-même dut reconnaître publiquement l'étendue du mal que représentaient alors ces incursions des bandes de marrons qui n'épargnaient aucun établissement, « les habitations les plus florissantes tout comme les villages les plus désolés ». A en croire son *Adresse au public* du 23 décembre 1831, le dessein arrêté des nègres marrons, nous y reviendrons, semblait bien être la désorganisation complète de l'appareil de production, « tant il est vrai, écrivait-il, qu'ils dérobaient ou détruisaient tout ce qu'ils

⁵⁵ *Infra*, UI° Partie, chap.2, Les campagnes militaires contre les marrons du Département oriental (1815-1850).

⁵⁶ *Vide supra*, 1° partie, chap.2 Typologie des marrons et causes du marronnage.

⁵⁷ Aux Cortès de Cadix, on s'était penché sur les projets d'abolition de la traite et de l'esclavage proposés par les députés Don José Guridi y Alcôcer et Don Agustín de Argüelles. La nouvelle s'en propagea à Cuba. Voir à ce sujet la réfutation de Francisco de Arango y Parreno, « Representación de la Ciudad de La Habana a las Cortès, el 20 de julio de 1811 con motivo de las proposiciones sobre el tráfico y esclavitud de los negros », in Hortensia Pichardo, *Documentas para la Historia de Cuba, op. cit.*, p. 217 et suiv.

⁵⁸ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 131, N° 11 — «Junta consular, dia 14 de diciembre de 1831 ». Voir également *Ibid* - Lettre du 09 janvier 1832 du Real Consulado au Capitaine général.

trouvaient sur leur route et provoquaient des désordres sans fin au sein des ateliers les plus soumis à leurs maîtres »⁵⁹.

On n'ignore pas que le but immédiat de cette *Adresse* au ton pathétique était d'obtenir des dons du public pour financer les opérations de police contre les marrons. Néanmoins, dans l'appréciation des témoignages des administrateurs espagnols de cette époque, on ne saurait perdre de vue qu'ils sont peut-être parfois amenés à amplifier la menace que constituait le grand marronnage dans le dessein de contenir les vellétés séparatistes des créoles blancs. Il n'en reste pas moins vrai que les incursions meurtrières des marrons contre les habitations du Département oriental doivent être considérées comme l'équivalent des mouvements séditieux des esclaves que l'on signale dans les zones occidentales, jusque dans la ville de La Havane elle-même, et qui étaient alors l'une des expressions les plus authentiques de la lutte contre le système esclavagiste lui-même⁶⁰.

Pour ceux qui vivent l'événement, en tout cas, il n'est guère de doute. Aux premières nouvelles de l'offensive des nègres marrons dans les hauteurs qui entourent la ville de Santiago de Cuba, les membres de *Y Illustre Municipalité évoquent* avec effroi en 1815 l'exemple funeste de la révolution de Saint-Domingue et des colonies françaises en général⁶¹. Plus encore, il était bruit depuis quelque temps d'une aide substantielle, en armes à feu, des révolutionnaires haïtiens aux marrons des montagnes de l'Est⁶². Les alcades de la Sainte-Hermandad de Santiago s'en étaient même fait l'écho trois ans plus tôt dans le *Mémoire* que nous avons analysé en partie plus haut, encore que l'hypothèse d'une véritable invasion de troupes haïtiennes leur parût invraisemblable ; l'affaire se serait limitée à

⁵⁹ *Ibid. Aviso al público* : proclamation du gouverneur du 23 décembre 1831 parue dans le *Noticio Comercial de Santiago de Cuba*, N° 117 du samedi 24 décembre 1831.

⁶⁰ Sur la recrudescence et le caractère nouveau des mouvements des esclaves entre 1835 et 1840, voir Juan Pérez de la Riva : in *Correspondancia reservada del Capitán General Don Miguel Tacón, 1834-1836*. La Habana, Biblioteca nacional José Martí 1963, (préface) p. 79.

⁶¹ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 109, N° 34, Acto del Cabildo 14 de febrero de 1815 «Le conseil municipal, lit-on dans le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 14 février 1815, s'est ému de l'immense péril que court cette partie de l'île tant il est vrai que ces pervers aspirent à troubler l'ordre public sous l'empire du mauvais exemple que constituent les événements atroces survenus dans les îles voisines ».

⁶² Cette hypothèse n'est pas exclue même en 1832 par les membres du Consulat Royal de la Havane - l'Anglais et l'Haïtien sont visés généralement -, voir à ce sujet, A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 131, N° 11, Lettre du 9 janvier 1832.

l'envoi d'émissaires dans le plus grand secret, huit heures seulement suffisant pour franchir le détroit qui sépare les deux îles⁶³.

Quelques années plus tard, en 1819, sous le gouverneur Escudero, ce sont à nouveau les mêmes appréhensions. Elles seront telles que d'importantes négociations avec des bandes innombrables de marrons regroupés autour de leurs chefs historiques, Manuel Grinân et Ventura Sanchez, seront interrompues par les administrateurs espagnols qui s'en remettront désormais au sort des armes pour toutes les questions touchant au marronnage⁶⁴.

Enfin, dans un ordre royal du 24 juin 1820, qui témoigne de toute l'importance que le gouvernement espagnol accordait à l'épineux problème du marronnage dans les îles, on enjoignait au Capitaine Général de Cuba de tout mettre en œuvre pour réduire les « nègres bandits » des montagnes de l'Est « et couper opportunément les moyens qui facilitent la communication directe ou indirecte avec les nègres de la partie française de l'île de Saint-Domingue dont la proximité et l'exemple autant que la séduction pourraient engendrer des maux qui seraient funestes aux habitants de l'île de Cuba... »⁶⁵.

Dès lors, c'est avec une régularité qui frise la monotonie que les administrateurs de Cuba, et à leur suite des organismes très officiels, signaleront à l'envi la grande intelligence entre nègres marrons et agents du gouvernement haïtien quand ils ne mettront pas en avant l'exemple néfaste de « la révolution nègre » et son influence avérée sur le comportement des marrons rebelles de la zone orientale⁶⁶.

⁶³ « Representación formada por los Alcaldes de la Santa Hermandad... » in Zoila Danger Roll, *Los Cimarrones de El Frijol*, op. cit. (Apéndice) p. 85-86. A la genèse de cette croyance, il y a la fameuse conspiration d'Aponte, voir José Luciano Franco : *Las Conspiraciones de 1810 y 1812*, op. cit., p. 18 et 2.

⁶⁴ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 17, N° 20 : « Documento q. trata del proyecto formado para la pacífica reducción de los negros apalencados que se hallan en la parte oriental de esta ysla... » 27 de sept, de 1819.

⁶⁵ *Ibid.*, Reales Ordenes y Cédulas, leg. 58, N° 85.

⁶⁶ Au début de 1832, cette thèse est accréditée dans la correspondance entre le Capitaine Général et la Junte de gouvernement du Consulat Royal. Voir *ibid.* . Asuntos Políticos, leg. 131, N°11 : Junta de Gobierno Real Consulado. Lettre du 9 janvier 1832. Dans une autre en date du 10 janvier 1835, le gouverneur du Département oriental pouvait écrire que « la proximité de l'île voisine de Saint-Domingue explique assez la relation pernicieuse qui a pu s'établir entre les nègres d'ici et ceux de cette dernière ». Ajoutons qu'en 1839, les observations du gouverneur Pedro Becerro étaient les suivantes : « Les lieux où se sont habitués les nègres marrons et où ils ont implanté leurs refuges sont les hauteurs des alentours de la hatta Santa Catalina qui s'étirent jusqu'à Baracoa - circonstances qui prédisposent assez à la communication avec Haïti et renforcent l'idée qu'ils veulent réitérer ici les atrocités qui ont endeuillé l'île de

H y a là comme un rite, et peut-être même s'agissait-il d'une ruse toute politique des gouvernants espagnols à une époque où des projets indépendantistes et des mouvements armés séparatistes étaient toujours à craindre malgré les échecs retentissants des trois premières décennies du siècle. Pour faire échec aux menées révolutionnaires de peu d'importance pour l'heure d'une minorité, somme toute, de blancs créoles, il n'était pas meilleur rempart, en l'occurrence, que le savant recours au « phantasme d'Haïti »⁶⁷ !

Mais bien vite, les rumeurs d'émancipation générale des esclaves dans les îles anglaises de la Caraïbe, l'ampleur même des mouvements abolitionnistes surent éveiller dans les milieux esclavagistes des craintes on ne peut plus fondées et rendirent crédible la thèse d'un péril par lequel l'île entière serait engloutie. Et en effet, on n'avait pas seulement à redouter les excès des nègres marrons des montagnes de l'Est que l'on supposait en contact avec les Haïtiens. Dans l'Ouest, à proximité de La Havane, des faits troublants étaient également rapportés dans la deuxième décennie du siècle qui mettaient en cause la perfide Albion ! A cet égard, il convient de reprendre ici en partie le témoignage digne de foi du colonel Miranda qui avait la haute main sur les opérations de police rurale entreprises contre les bandes de marrons qui foisonnaient dans la région de la Vuelta Abajo à l'ouest de la Havane⁶⁸ :

« On peut tenir pour sûr, écrivait-il au Capitaine Général le 6 février 1822 , que les palenques des nègres marrons communiquent par la mer avec la partie nord et plus encore avec l'ouest où tout au long des côtes et à même les plages, ils reçoivent, dit-on, des mains des corsaires étrangers des armes à feu en grande quantité. Je joins à la présente pour l'entendement de Votre Excellence une pièce de monnaie un peu usagée de la valeur de cinq piastres à l'effigie de Georges **ni**, saisie aux mains des marrons et qui confirme que ces derniers possèdent en grande quantité des pièces en or et en argent, lesquelles circulent d'ailleurs dans nos plaines. Dans tous les cas, il

Saint-Domingue » *in* A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 135, N° 15. Lettre du 26 novembre 1839. Sur cette grande peur, on trouve encore pour 1840, *in* A.N.C. Políticos, leg. 131, N° 11, la Lettre du 21 avril 1840 du Capitaine Général au gouverneur du Département oriental. Pour 1841, voir *ibid.*, rapport du Capitaine Général au gouvernement espagnol (Ministerio de Marina de Comercio y Gobemación de Ultramar), sur la question du marronnage, Lettre du 20 août 1841.

⁶⁷ Consuelo Naranjo Orovio, «Le fantasme d'Haïti...», *in* A.Yacou Edit, *Saint-Domingue espagnol et la révolution nègre d'Haïti, op. cit.*, p.637-665.

⁶⁸ Sur ces opérations dans l'Ouest, *vide infra*, 111° partie, chap. 1.

est à présumer que des agents ont pour tâche de les récupérer afin de les soustraire à la perspicacité de Votre Excellence et à celle de tous les hommes qui auraient par là sous leurs yeux les desseins de nos puissants ennemis qui s'obstinent à détruire cette précieuse île »⁶⁹.

L'Anglais, tel était l'ennemi. Quelque temps plus tard, les autorités espagnoles n'allaient-elles pas appréhender plusieurs émissaires convaincus de menées anti-esclavagistes à Cuba ⁷⁰ ? Tout semblait indiquer donc que les Anglais étaient aux côtés des « brigands » comme ils l'avaient été à Saint-Domingue quelques années plus tôt lors de la débâcle du corps expéditionnaire français. Telles étaient alors les appréhensions les plus courantes dans les milieux esclavagistes havanais et qui trouvaient même écho sous la plume autorisée du Capitaine Général en personne : « Il semble même, écrivait-il aux membres du Consulat Royal de La Havane, que les nègres marrons ont avec l'étranger des relations qui auront de funestes conséquences à l'avenir si la politique ou la fausse philanthropie des sociétés établies en Europe tissent des liens avec nos esclaves⁷¹ ».

Cette dernière hypothèse n'était pas dénuée de fondements. Les agissements des sociétés abolitionnistes - les méthodistes surtout - allaient être mis en lumière en 1835 par le Capitaine Général Tacôn qui sut faire échec à leurs envoyés à Cuba⁷². Pour l'heure, rappelons que c'est en 1817 qu'un traité d'abolition du trafic négrier avait été signé entre l'Espagne et l'Angleterre⁷³. Tout comme en 1812 - mais il s'agissait cette fois d'une interprétation abusive ou mal intentionnée des textes - des rumeurs d'émancipation générale des esclaves

⁶⁹ A.N.C. Gobierno Superior Civil, leg. 625, N° 19876 : Lettre du 6 octobre 1822 du colonel Miranda.

⁷⁰ En 1837, une affaire fit grand bruit, l'arrestation et le jugement du mulâtre anglais Jorge Davidson, A.N.C. Comisiôn Militar, leg. 17 N° 1, pieza la y 2a.

⁷¹ *Ibid.* Real Consulado, leg. 150, N° 7427 6 - Lettre du 16 octobre 1822.

⁷² Voir lettre du 31 août 1836 (N° 4 Reservado A Estado P. y D. contestando la R¹ Orden en que se participa la elecciôn del Dr. RR. Madden pa. super intendte. de negros Africanos) adressée à l' « Excmo. Sor. Primer Sec^o, de Estado » par le Capitaine Général de Cuba. Il y faisait «état des «menées incessantes des méthodistes et autres associations qui s'octroient le titre de philanthropes, de leurs vues sur l'île de Cuba et des moyens dont ils usent pour accélérer sa perte, fût-elle au prix d'une horrible catastrophe », in *Correspondancia reservada del Capitân General Don Miguel Tacôn, op. cit.*, p. 225.

⁷³ Voir A.H.N. Madrid, Ultramar, leg. 3547. Real cédula. S.M. Y Senores del Consejo por la cual se manda guardar y cumplir el tratado que va inserto, concluido entre S.M. y el Rey del Reino Unido de la Gran Bretana é Irlanda para la abolición del tráfico de negros. Afio de 1818 (impreso).

230 LA LONGUE GUERRE DES NEGRES MARRONS DE CUBA

commencent à circuler dans l'île : ces bruits n'allaient pas être étrangers à la recrudescence des mouvements de rébellion des esclaves que l'on enregistra alors⁷⁴.

Aussi, les membres du Consulat Royal de la Havane, naguère circonspects en matière de marronnage, cèdent-ils bien vite eux aussi à la grande peur que tout un chacun éprouvait devant des faits inquiétants où, par une tendance bien naturelle, on vit la main de l'étranger⁷⁵. Leur émoi ira en grandissant au fil des ans : il atteindra le paroxysme lorsqu'en 1832 leur parviendront des nouvelles alarmantes de la Jamaïque « dont l'état d'insubordination qui prévaut au sein des esclaves, confiaient-il, vient de nous donner en cette même année une première leçon concrète »⁷⁶.

B - Marronnage et désorganisation de l'appareil de production

C'est un vent de panique qui souffle maintes fois sur certaines campagnes cubaines pendant toute la période qui nous occupe : la menace des bandes armées de marrons, tout autant que les révoltes des ateliers, y contribue pleinement.

A l'ouest de La Havane, là où sont les magnifiques plantations de la Vuelta Abajo, le capitaine de Cayajabos, opulent district de la région, totalement impuissant devant la montée du marronnage, s'était fait lui-même prophète de malheurs : «... Si l'on ne contient pas à temps la réunion de tant de scélérats, écrivait-il au Capitaine Général en janvier 1819, il faudra abandonner carrément les hattes d'élevage et les plantations de tabac »⁷⁷. On pouvait toujours depuis La Havane émettre des doutes sur le nombre réel des marrons qui tenaient les

⁷⁴ Ramiro Guerra, *Manual de Historia de Cuba, op. cit.*, p. 414. S'agissant de la recrudescence de l'agitation des masses serviles, sur la base des rumeurs d'abolition de l'esclavage, l'auteur retient les dates de 1812, 1817, 1833 et 1835, notamment.

⁷⁵ Sur la position des habitants-propriétaires du Consulat Royal à la fin du XVIII^e siècle et tout au début du XIX^e siècle, *Infra* II^o partie, chapitre 1.

⁷⁶ A.N.C. Asuntos Políticos - leg. 131, N^o 11. Lettre du Consulat Royal au Capitaine Général — « Habana y junio 9 de 1832 » . Sur la question de l'abolition de l'esclavage à la Jamaïque, Holl Douglas, *Free Jamaica, 1838 - 1865 - An économie history* - New Haven Yale University Press 1959. Marcel Chatillon, 1^{er} colloque d'histoire de la Caraïbe, *in* Rev. *G.U.R.I.C.* Centre Universitaire des Antilles-Guyane, Pointe-à-Pitre 1971, N^o 7, 8.

⁷⁷ A.N.C. Real Consulado, leg. 141, N^o 6934 - Lettre du 30 janvier 1919 signée José Garcilaso de la Vega au Capitaine Général. Pour ce capitaine de Cayajabos, les bandes réunissaient quelque 500 marrons réputés « apalencados » retranchés dans des refuges fortifiés répartis dans les montagnes de l'Ouest.

montagnes de l'Ouest, la menace n'en était pas moins concrète comme le fit voir le Procureur du Trésor Royal :

« Quoique le nombre des nègres marrons ne soit pas aussi important que celui qu'avance ledit capitaine, il n'en reste pas moins vrai qu'avec le temps, si on ne s'emploie pas à les traquer et à les anéantir sans tarder, ils accompliront des méfaits en grand nombre de nature à provoquer la ruine de l'île tout entière ... »⁷⁸.

A la même époque, le point de vue d'un grand propriétaire qui s'était d'ailleurs livré à des enquêtes minutieuses sur le terrain, le marquis de Casa Ramos de la Fidelidad, mérite également d'être rappelé⁷⁹. Il s'efforcera en effet de réduire à de plus justes proportions les exactions des marrons que la rumeur publique amplifiait considérablement : « Tout au plus, argumentait-il, on n'a pu leur imputer que quelques larcins ! ». Son enquête, il est vrai, ne porte que sur le tout début de l'année 1819⁸⁰. En revanche, partout, il a pu voir la peur et l'angoisse inscrites sur le visage des propriétaires qui « craignaient d'être molestés par les nègres marrons, en pleine nuit plus particulièrement, et que ces derniers viennent séduire leurs esclaves... » Ces terreurs n'étaient pas sans fondement ; le mal était profond : « Avec le temps, reconnaissait-il, la paix publique sera altérée si l'on ne détruit pas cette mauvaise herbe qui croît à la faveur de l'impunité dont elle jouit depuis nombre d'années... »⁸¹.

L'année suivante, au lendemain de sérieux affrontements entre les forces de répression et les marrons, affrontements qui tournent d'ailleurs à l'avantage de ces derniers⁸², ce même marquis de Casa Ramos de la Fidelidad adressera en toute hâte une lettre circonstanciée aux membres du Consulat Royal, laquelle n'était qu'un

⁷⁸ A.N.C. Real Consulado, leg. 141, N° 6934 - Lettre du 9 février 1819 signée Figueras : « El Fiscal con vista del parte del Capitàn de Cayabos, qe. ha dirigido a V.S. el Excmo. Senor Gobemador y Capitàn. Gral. con fha. de 31 de enero dice... ».

⁷⁹ *Ibid.* - Lettre du marquis de Casa Ramos de la Fidelidad au « tribunal del Real Consulado » Yngenio San Lâzaro y Anima, Marzo 3 de 1819.

⁸⁰ Entre le 9 février et le 3 mars exactement, l'enquête portait néanmoins sur l'espace montagneux compris entre le district de Cayajabos à l'ouest de la Havane et le Cap San Antonio, à l'extrémité occidentale de l'île. Elle avait été minutieuse, le marquis tentera même d'introduire un de ses esclaves dans les bandes de marrons.

⁸¹ *Ibid* - Lettre du Marquis de Casa Ramos de la Fidelidad au tribunal du Consulat Royal, Yngenio San Lâzaro y Animas, Marzo 3 de 1819.

⁸² Sur ces affrontements, *vide infra*, 111° partie Chapitre 1.

long cri de détresse, comme l'enseigne l'extrait que nous avons choisi de reproduire ci-après :

«Il faut maintenant plus que jamais les exterminer, car si l'on renonce à les abattre, leur hardiesse n'aura plus de limites. Et dès lors le nombre des nègres marrons augmentera jusqu'à la démesure, il ne se trouvera désormais aucune habitation sur l'étendue qui le long des hauteurs va de Cuzco au cap San Antonio où l'on puisse compter sur le dévouement de ses esclaves — auquel cas le moindre mal serait de leur abandonner ses biens et se réfugier dans les plaines avec les seuls serviteurs restés fidèles »⁸³.

Pour ceux qui, comme le marquis de Casa Ramos de la Fidelidad, s'employaient à analyser la montée des périls, la relation entre marronnage et révoltes d'esclaves se faisait précise. Les bandes de marrons aguerris pouvaient non seulement, comme on a vu, enlever les esclaves « pacifiques » ou bien les disperser, mais encore les retourner contre leurs maîtres, en fomentant avec eux des troubles sur leur propre habitation, les esclaves les plus compromis se voyant alors dans l'obligation de gagner les palenques de la région. Ce mécanisme est nettement mis à jour en octobre 1822 par le colonel Miranda qui put établir la conjonction entre la recrudescence des révoltes et l'augmentation des bandes de marrons dans la région du Cuzco (district de Cayajabos) : « Ces faits, avertissait-il, chacun les évaluera à sa façon et peut-être certains les regarderont-ils avec détachement, mais les hommes avertis en matière de révolution y verront le fruit de principes susceptibles de provoquer un incendie capable d'anéantir tout l'édifice social »⁸⁴.

Dans ces conditions, on comprend que dans certaines campagnes cubaines de l'Ouest où, comme dans la région de Cuzco, il n'est que 50 à 60 habitants face à quelque 3.000 esclaves, l'on ait vécu perpétuellement sur le qui-vive, autant dire à la merci des marrons⁸⁵. Aussi assiste-t-on par endroits à un début d'exode : « La plupart des propriétaires font partir leurs proches, précisait encore à cet égard le colonel Miranda, et beaucoup ne laisseront pas d'abandonner leurs

⁸³ A.N.C. Real Consulado, leg. 141, N° 6934. Sn. Marcos 9 de Abril de 1820. « Sor. Marqués de Casa Ramos de la Fidelidad a Prior Y consules del Real Consulado ».

⁸⁴ *Ibid.*, Gobierno Superior Civil, leg. 625, N° 19876. Lettre du 6 octobre 1822 du colonel Miranda adressée au Capitaine Général de l'île.

⁸⁵ *Ibid. id.*

biens si on n'adopte pas des mesures qui garantissent leur sécurité »⁸⁶.

Plus encore, des colons français réfugiés de Saint-Domingue qui avaient établi, comme on sait, de riches plantations caféières non seulement dans l'Ouest, dans cette même région de Cayajabos notamment, mais encore et surtout dans la partie orientale, près de Santiago de Cuba ou de Guantanamo, semblent soudain revivre en terre cubaine les jours pénibles qu'ils avaient connus un quart de siècle plus tôt. Avant que tout ne soit à nouveau cendres sous leurs pieds, ils se réunissent en toute hâte et adressent des suppliques à l'autorité coloniale comme celle qui nous est conservée pour l'année 1821 et dont nous avons extrait ce passage édifiant :

« Excellence (la lettre est adressée au Capitaine Général), ces fâcheux évènements qui rejaillissent sur les progrès de l'agriculture dans cette partie de l'île en raison du découragement dans lequel il plonge les propriétaires, lesquels ne se hasardent pas à développer leurs entreprises de peur qu'elles ne soient anéanties par des convulsions si ces dernières n'étaient pas réprimées, pourraient altérer la paix publique, non seulement dans cette partie de l'île mais dans toutes les autres, voire dans les îles circonvoisines et autres terres plus éloignées »⁸⁷.

Ces gens qui sont de rudes défricheurs et pour tout dire des pionniers opiniâtres qui avaient contribué à la mise en valeur de la région parlaient en parfaite connaissance de cause. La menace des marrons pouvait en effet, comme ils le firent voir en cette année 1821, gêner considérablement l'expansion des cultures et constituer par là même un obstacle de taille pour les progrès de l'économie de plantation⁸⁸. Et jusque vers le milieu du siècle, c'est de ces colons rescapés de la révolution nègre d'Haïti et de leurs descendants que parvinrent régulièrement aux autorités espagnoles les premiers cris d'alarme. Il est vrai que, dans l'Est surtout où ils s'étaient établis dans

⁸⁶ *Ibid. id.*

⁸⁷ *Ibid.* Real Consulado, leg. 150, N° 7416. San Salvador a 17 de septiembere de 1821 : Francisco Chappotin (como encargado de Dn Juan Ba. Lesmane que se halla ausente) Pedro Poubet, Cte. Larens, Francisco Landot, Marron Jacquet. Il s'agit de colons français réfugiés de Saint-Domingue établis dans le Département occidental et plus exactement dans la région de Vuelta-Abajo à l'ouest et au sud-ouest de la Havane, jusque dans les sierras qu'ils avaient contribué à mettre en valeur dès 1802, au moins.

⁸⁸ Sur ce problème récurrent, voir pour la Jamaïque Carey Robinson, *The Fighting Maroons of Jamaica, op. cit.*, p.32.

des quartiers isolés, bien souvent à flanc de montagne, leurs habitations furent constamment les objectifs tout désignés pour les bandes qui parcouraient la région, comme ils le montrèrent dans une véritable pétition adressée en avril 1852 au gouverneur du Département oriental et où ils lui marquèrent en particulier qu'en certaines périodes de l'année, « lesdites bandes avaient l'habitude de s'introduire en force dans leurs exploitations où ils enlevaient carrément des négresses entre autres mille excès propres à leur engeance »⁸⁹.

Les pétitionnaires reconnaissaient, certes, que les différents gouverneurs précédents avaient tout mis en œuvre pour contenir les progrès du mal. Mais tout était à refaire constamment ; chaque fois la menace n'en avait été que différée : ainsi, à la date où ils écrivaient, les marrons plus audacieux que jamais se présentaient à nouveau jusque dans les quartiers de Yaguas et de Limones, non loin de la ville de Santiago de Cuba. Au résultat, et à les entendre, « ces circonstances qui étaient de nature à troubler l'ordre public mettaient en péril les quartiers en question »⁹⁰. Là-dessus, ces grands propriétaires éplorés réclamaient des mesures des plus énergiques pour réduire ces marrons « qui au plus haut point portaient préjudice au développement de l'agriculture ». Partant, ce document de 1852 montre bien que, tout au long de la première moitié du XIX^e siècle, la situation avait été dramatique pour les habitations dans cette partie du Département oriental comprise entre Santiago de Cuba et Baracoa.

En effet, dès 1815, on pouvait enregistrer des mouvements de panique chez les habitants qui abandonnaient leurs quartiers ou leurs exploitations dans la proche région de Santiago, au gré des émotions occasionnées par la pression des bandes de nègres marrons⁹¹. En 1819, une correspondance des plus officielles nous apprend que, près de Baracoa, l'exode des populations rurales qui fuyaient devant les nègres marrons était intense. On appréhendait par là même la désorganisation de la production qui devait fatalement en résulter si ces exactions se poursuivaient. A cet égard, il nous était marqué, entre autres faits saillants, que non contents de commettre des dégâts

⁸⁹ A.N.C. Gobierno Superior Civil, leg. 623, N° 19487. Monte Libano y abril 19 de 1852, lettre signée par C. Reygondaud. E. Le Ribean G. de Herédia, L. Turcas Lamarque, J.C. Hoselin, B. Caignet, P. Daudinot, P.A. Videau. Aug. Yvonnet. Reygondaud, Félix Durreté. Paus - J. Leon Bouteiller. P. Lescaille. Ysidro Bayau. Savon - Bta. Chilbas, Lorenzo Jay - Luisa Bisard de Heredia - Pud°. Casamayor. Aug. Thomas Ignacio Carbonell. José Jacas. B. Candau. Pedro Bouy. Carlos Pdo. Spechet. Quintin de Sojo.

⁹⁰ *Ibid. id.*

⁹¹ cf. *infra* 111° partie. Chapitre 2.

dans les champs eux-mêmes, les marrons de l'endroit avaient l'habitude de se présenter en escouades de 30 à 40 gaillards bien armés pour enlever des esclaves, piller les habitations et même pour infliger le supplice du fouet aux maîtres qui n'avaient pas pu s'enfuir⁹².

Les effets du marronnage se faisaient sentir également sur les opulentes plantations du quartier de Santa-Catalina autour de la Baie de Guantánamo. Là, sur des terrains de choix, - « les plus fertiles de ma juridiction », précisait le gouverneur du Département oriental, Pedro Becerro - agriculture et élevage donnaient des fruits considérables⁹³. Il en résultait d'importantes recettes pour le Trésor Public. Le commerce s'enrichissait lui aussi. Avec la menace que constituaient les incursions fréquentes des nègres marrons, le panorama s'était considérablement assombri, le milieu du siècle approchant : « Dès lors, s'interrogeait Pedro Becerro, les agriculteurs qui s'étaient établis dans l'immense territoire qui s'étend au nord de la ville pourront-ils mener à bien leur travaux à la faveur de la quiétude qui est mère de prospérité, alors qu'ils vont être exposés aux fureurs de ces nègres marrons qui dévastent tout sur leur passage »⁹⁴?

Tels étaient donc les risques que l'opiniâtre "insurgence" des marrons faisait courir à l'économie de plantation à une période où justement elle atteignait son apogée et où, plus que jamais, elle dépendait du travail des masses serviles⁹⁵. A cet égard, la gravité de la situation, à la date avancée de 1840, est bien signifiée par ce même gouverneur Becerro à Santiago de Cuba dans sa correspondance au Capitaine Général. A l'entendre, maintenir la sécurité dans un territoire si proche des îles de la Jamaïque et de Saint-Domingue était une opération de la plus grande importance : la prospérité de la riche île de Cuba en était l'enjeu. Cet administrateur qui préparait une contre-offensive d'envergure contre les bandes de marrons dans tout

⁹² Archive» General de Indias. Sec. XI Cuba - leg. 1929, Baracoa 6 de octubre de 1819. Il s'agissait de la réponse édifiante du gouverneur Becerro au Capitaine Général qui, par un ordre du 12 août précédent lui avait enjoint d'enquêter sur les faits et gestes des marrons retranchés dans le voisinage de Santiago de Cuba. Il lui avait été marqué qu'en raison des circonstances, il fallait prendre toutes les mesures susceptibles de détruire leurs refuges « qui avec le temps constitueraient une menace susceptible de causer la ruine de la ville et ses alentours ».

⁹³ A.N.C.Asuntos Politicos, leg. 131, N° 11. Santiago de Cuba 26 de Febrero 1840. Pedro Becerro au Capitaine général.

⁹⁴ *Ibid. Id.*

⁹⁵ Sur cette expansion économique entre 1835 et 1840, voir Ramiro Guerra, *Manual de Historia de Cuba, op. cit.*, chapitre 18, p. 408-409-410.

le Département oriental pouvait mesurer avec rigueur l'importance que revêtait la question du marronnage. Ses conclusions méritent d'être rapportées :

« Selon les connaissances que j'ai acquises auparavant lors de ma résidence ici durant huit années et les informations que j'avais obtenues dès le début de mon actuel mandat de personnes dignes de foi, je me permets de faire connaître à Votre Excellence que la question des esclaves fugitifs est de nos jours de la plus grande importance car elle a pris des proportions bien au-delà de celles que vous vous figuriez.. »⁹⁶.

Ainsi donc, les administrateurs eux-mêmes n'hésitaient pas à considérer le marronnage comme une forme de subversion dont il fallait tenir compte dans le contexte socio-politique nouveau créé par l'émancipation réalisée ou projetée des esclaves des autres îles de la Caraïbe. Dans une correspondance du 20 août 1841 au gouvernement à Madrid, le Capitaine Général ne manqua pas de souligner l'exemple accompli que procuraient aux très nombreux nègres marrons de l'Est cubain les habitants des îles voisines qui étaient en grande majorité de couleur et qui très certainement les poussaient à obtenir la liberté⁹⁷.

Et qui mieux que l'inflexible procureur de l'Audience Royale établie à Puerto Principe (Camagüey), Don Anselmo de Biema, avait su exprimer les idéaux des marrons, combattants de la liberté, pour les avoir lui-même sondés au hasard des procès qu'il avait instruits contre les rebelles que l'on avait pu appréhender. Nous retiendrons ici pour finir un morceau de choix de l'un de ses réquisitoires:

« L'audace avec laquelle ils s'opposent aux forces qui ont mission de les réduire, les théories qui se font jour et prospèrent au sein des masses serviles, à savoir que toutes les plantations leur appartiennent parce qu'elles sont le fruit de leur labeur, qu'ils sont libres tout comme les nègres de la ci-devant partie française de Saint-Domingue et que, partant, ils doivent marcher sur Santiago (Cuba) pour s'en emparer, le fait désormais établi qu'ils veulent gagner l'île de Saint-Domingue, quitte à braver les flots sur de frêles esquifs, sont autant d'objets d'intérêt public et de haute considération... »⁹⁸.

⁹⁶ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 131, n°1. Courrier du 20 mars 1840.

⁹⁷ *Ibid.* Id. .Oficio n° 105. Courrier du 20 août 1841 adressé au « Ministerio de Marina de com° y Gobemación de Ultramar ».

⁹⁸ *Ibid.* n° 11. Courrier du 12 décembre 1835 de Bruno Gonzalez de Tortilla au Capitaine Général. Cette lettre reprenait les éléments dudit réquisitoire.

11° PARTIE

APPAREIL JURIDIQUE

ET FORCES DE REPRESSION

CONTRE LE MARRONNAGE

Quelle que soit l'étendue du mal, la société coloniale esclavagiste n'y succombera pas. On le sait. Mais à quel prix ? Il n'y eut ici ni politique d'intégration pacifique des marrons ni politique de tolérance qui eût amené certaines bandes à vivre en marge de la société, en africains ou presque, mais sans qu'elles pussent exercer de séduction sur les esclaves restés dans les plantations.

Il n'y eut pas pour tout dire de solution au problème du marronnage au cours de la période qui nous occupe. Certes, les meilleurs juristes créoles rompant avec la tradition et la routine tenteront bien - et ils y arriveront au demeurant - de mettre sur pied un appareil juridique de répression à la mesure des aspirations des propriétaires. Mais si leurs recettes en matière de répression des marrons qualifiés de *simples* constituèrent un remarquable élément d'intimidation et de dissuasion, on peut se demander si elles eurent un quelconque résultat contre les bandes de marrons dont on s'accorde à reconnaître l'extraordinaire prolifération au cours du XIX^e siècle :

«Chez nous..., comme à La Havane, écrivait avec infiniment de raison Victor Schoelcher en 1842, il existe toujours un noyau de ces hommes perdus pour la société, que tous les moyens dont les créoles et l'autorité ensemble disposent ne peuvent détruire »¹.

Mais contrairement au cas des Antilles françaises où le problème noir était alors en passe d'être résolu en partie, la répression à outrance à Cuba, quoique confortée par les moyens de l'Etat et des particuliers, n'allait-elle pas s'enliser dans un conflit incertain, inquiétant même puisqu'il comportait bien des symptômes d'une véritable « guerre de couleur », comme il en fut dans la çï-devant partie française del'île de Saint-Domingue ? L'administration espagnole, — *divide ut régnés*, dit l'adage — n'aurait-elle pas beau jeu, dès lors, de se présenter comme l'unique rempart contre la menace des nègres en révolte ? N'anticipons pas.

*

**

¹ Victor Schoelcher, *Des colonies françaises, abolition immédiate de l'esclavage*, op. cit., p.107

4 - *Le supplice du collier*, infligé aux nègres marrons
in *Le Monde Illustré*
Coll. CERC - Maison-Musée du Moule

1

L'appareil juridique de répression contre les marrons

1 - Le marronnage dans la législation des Indes : théories et pratiques dans les îles, 1510-1796

Dès le début de la colonisation espagnole aux Antilles, la question des nègres marrons se trouve posée à la sagacité du législateur, puisque, on le sait, les esclaves, même réputés « ladinós », s'enfuyaient dans les bois, et, pour reprendre l'expression du gouverneur Nicolas de Ovando, apprenaient de bien mauvaises manières aux Indiens¹ !

Ainsi, la menace qu'ils n'allaient pas manquer de constituer à Cuba est discrètement soulignée par le conquérant Diego Velázquez dans une de ses lettres à son souverain en 1515, en ces termes édifiants :

« Il convient qu'au service de Votre Majesté ne vienne dans cette île aucun esclave nègre ... »².

Bien vite, d'ailleurs, dans ladite île quelque peu abandonnée par tous ceux qui ont eu vent de la bonne fortune de Cortès, le groupe blanc minoritaire se prend soudain à considérer avec effroi les périls

¹ A la fin de 1515, Gil González Dávila, « Contador de la Real Hacienda », peut écrire dans un de ses *Mémoires* au Roi (il en était l'homme de confiance aux Indes) : « Il convient de pourvoir à ce que les nègres qui vont aux Indes et qui s'y trouvent ne puissent pas se retrancher dans les bois parce que, comme la terre y est immense et montueuse, ils en tirent grand avantage et nous tiennent carrément sous leur menace ». Voir : « Relación de Gil González Dávila, contador del Rey, de la despoblación de la Isla Española de donde es vezino, proponiendo las causas que hubo para ella... », in Frank Moya Pons, *La Española en el siglo XVI, op. cit.* Apéndice, documenta V, p.287-293.

² « A su Alteza : Del Gobemador y oficiales de la Isla Femandina, primero de agosto de 1515 (Diego Velázquez) », in Hortensia Pichardo, *Documentas para la Historia de Cuba, op. cit.*, 1965, p.88-89.

qui l'entourent³. Dès lors, les dispositions du code castillan, les *Siete Partidas*, en usage dans la métropole pour réprimer la désertion de l'esclave n'eurent bien vite aucune commune mesure avec celles arrêtées à l'endroit du *Servus fugitivus* du droit indien⁴.

Ajoutons que par de vers la loi, des pratiques particulièrement ignobles montrent assez que les colons sont sur le qui-vive. Comment ne le seraient-ils pas ? Assaillie régulièrement par les pirates⁵, la colonie eut encore à se prémunir, on le voit, contre un mal interne, persistant, l'esclave qui vole sa liberté et la défend, les armes à la main. Tout prouve que nous sommes ici aux antipodes de cette cohabitation avérée — « convivencia » — des trois communautés rassemblées autour de la bannière espagnole contre les forbans, gens de mer, comme l'a célébrée, en 1608, le Canarien Silvestre de Balboa, lui-même colon, mais poète, dans son inoubliable *Espejo de paciencia*⁶. Marronnage des Indiens, marronnage des noirs, l'intérêt privé pouvait ne plus s'y retrouver et l'entreprise coloniale elle-même friser l'échec, si l'on n'y mettait pas bon ordre.

³ Voir : « A su Alteza : Del Gobemador y oficiales de la Isla Femandina, primero de Agosto de 1515 (Diego Velázquez), in Hortensia Pichardo, *Documentas para la historia de Cuba*, op cit p.88-89. Frank. Moya Pons, *La Espanola en el siglo XVI, ba, op. cit.*, p.101-106, «Carta del Obispo al Emperador dando cuenta de la visita hecha a las villas é iglesias y del estado en que se hallan. Ano de 1544, julio 25, Santiago». Cette missive de l'évêque Sarmiento en visite pastorale dans l'île de Cuba fournit un état comparé des habitants de son diocèse ; soit :

- « Bayamo : 30 habitants mariés et à marier, 400 Indiens, 200 nègres environ.
- « Puerto del Principe : 14 habitants, 235 indiens engagés (encomendados), 160 esclaves nègres et indiens du Yucatan.
- « La Zavana : 10 Espagnols, 80 Indiens, 120 nègres.
- « Sancti Spiritus : 18 Espagnols, 50 esclaves, 58 Indiens engagés, 14 nègres.
- « Havana : 40 Espagnols mariés et à marier, 120 esclaves indiens, 200 nègres ». L'évêque ne se rend pas à Trinidad «parce qu'elle est dépeuplée...», et pour cause, Cortès en était parti une dizaine d'années environ auparavant.

Pour un tableau socio-économique de la colonie au milieu du XVI^e siècle, voir José Luciano Franco, *Armonla y contradiciones Cubano-Mexicanas, 1554 - 1830*, La Habana, Casa de las Américas, 1975, p.7-13.

⁴ Voir Fernando Ortiz, *Los negros esclavos*, op. cit. p.369.

⁵ Voir Ignacio José Urrutia y Montoya, *Teatro històrico, juridico, politico militar de la Isla Femandina de Cuba y principalmente de su capital La Habana*, Pub. de la Comisiòn Nacional Cubana de la UNESCO, 1963, p. 227-474. Egalement José Antonio Valdès, *Historia de la Isla de Cuba*, op. cit. p.64 et 81.

⁶ Silvestre de Balboa, *El espejo de paciencia* (1608), voir Felipe Pichardo Moya, "Estudio crítico", p. 34-35, prologue de l'édition de 1942, La Habana, Publicaciones del Ministerio de Educaciòn.

De fait, les autorités locales, qui exercent la justice — de façon quelque peu sommaire et pour le moins expéditive - appliqueront à l'endroit des marrons la loi du talion : malheur aux vaincus ! Pour l'Inquisition espagnole, la fuite de l'esclave n'était-elle pas une apostasie ? Il fallait donc qu'il expie⁷ ! Et déjà , en 1518, le licencié Alonso de Zuazo, nommé Juge de Résidence en Hispaniola pouvait écrire à l'Empereur qu'il était vain de penser que les nègres puissent se soulever :

« Il existe dans les îles qui sont au royaume du Portugal, assurait-il, une veuve qui vit bien tranquillement au milieu de 800 esclaves ; tout dépend de la manière que l'on a de les gouverner. J'ai trouvé quant à moi à mon arrivée ici quelques nègres voleurs, d'autres qui s'étaient enfuis dans le nord : j'ai fait fouetter les uns et j'ai fait couper les oreilles aux autres et il n'y eut désormais jamais plus de plaintes »⁸.

A Cuba, on a aussi dès le début de la colonisation des témoignages tout aussi révélateurs, s'agissant de la répression, que l'on voulait exemplaire, des esclaves rebelles. Ainsi, en 1534, à propos de quatre esclaves qui s'étaient révoltés, et avaient gagné en armes les bois, le gouverneur Manuel de Rojas pouvait écrire que « lesdits nègres furent rattrapés par l'une des escouades prévues à cet effet et à laquelle ils s'opposèrent jusqu'à ce que mort s'ensuive ; leurs têtes furent ramenées à la ville de San Salvador et fichées sur des bouts de bois pour l'édification de tous ceux des nègres qui avaient de mauvaises intentions »⁹.

⁷ Henry Charles Lea mentionne dans *The Inquisition in the Spanish Dependencies ; Sicily - Naples - Sardinia — Milan - The Canaries - Mexico-Peru - New Granada*, New-York, Macmillan, 1908, p. 169, le cas d'un autodafé qui eut lieu le 24 juin 1576 aux Canaries, et qui fut ordonné par le Docteur Zayas, « visiteur » : au cours de la cérémonie, sept esclaves noirs furent brûlés en effigie. Ils avaient fui l'engin à sucre de leur maîtresse, Dona Catalina de Las Cuevas à Orotava. Cité par Fernando Ortiz, *Los negros esclavos*, op. cit., p. 370 et 382, note 45.

⁸ Carta del Lie. Alonzo de Zuazo, juez de Residencia en la Espanola, nombrado por el Cardenal Ximénez de Cisneros, de 22 de enero de 1518, al Emperador... Reproduite dans Cayetano Coll y Toste, *Historia de la esclavitud en Puerto-Rico, Información y Documentos*, San Juan de Puerto Rico, Sociedad de Autores Puertorriquenos 1972, p. 150.

⁹ Año de 1534, nov. 1^o « El Gobemador Manuel de Rojas da cuenta a S.M. », in Silverio Sainz, *Cuba y la Casa de Austria*, Madrid, 1971 - Miami 1972, Apéndice, docto.4, p.363.

Dans le milieu du XVI^e siècle, la législation espagnole pour les Indes tentera — mais avec quelle fortune ? — de contenir cette répression brutale et aveugle qui ne recueillait pas toujours, d'ailleurs, l'adhésion des propriétaires eux-mêmes^{10 11}. Ainsi, juridiquement, par sa Cédule Royale du 15 avril 1540, l'Empereur ordonne que les délinquants soient punis conformément au droits et aux lois établies, et « qu'en aucun cas on n'inflige aux marrons la peine qui consiste à leur couper les parties que la décence défend de nommer »^u. Mieux, par une autre Cédule Royale du 7 décembre de la même année, l'Empereur ordonnait également aux présidents et auditeurs des Audiencias Royales d'octroyer pardon et amnistie « à tout esclave qui se serait absenté du service de son maître ou se serait soulevé contre lui, par de vers nos lois, toutes les fois que, dans un délai donné, il serait revenu soumis devant ses maîtres »¹². L'intérêt des propriétaires était donc pris en compte et l'on tentait ainsi, pour la première fois, et par des dispositions lénifiantes, de saper la constance des marrons qui formaient déjà des bandes de rebelles dans les bois. La leçon n'allait pas être perdue.

Néanmoins, le procédé ne semble pas avoir été très efficace dans ces premiers temps, puisque trente ans plus tard, on en revint à une politique de répression à outrance contre les marrons : au chapitre des châtimens, la Cédule Royale du 11 février 1571 prévoyait en effet des peines allant de cinquante à deux cents coups de fouet suivant la durée de l'absence du fugitif, et l'espace qu'il avait parcouru¹³. Le délinquant était également chargé de chaînes, ou mieux soumis au « nabot » du nom de ce lourd poids retenu par une chaîne rivée à sa taille ou à une de ses chevilles, supplice qui pouvait durer de deux à quatre mois ! Le maître ne devait sous aucun prétexte se laisser aller à la pitié. D'ailleurs, on le mettait en garde : « Si d'aventure, il les lui enlevait, il encourait une amende de cinquante piastres »¹⁴.

Innovation — la législation de 1796 la remettra en honneur - de bien subtiles distinctions étaient faites entre les esclaves qui n'avaient fait que s'absenter du domicile de leurs maîtres et ceux qui avaient rejoint des nègres révoltés dans les bois et étaient restés en leur compagnie. Les peines variaient à l'extrême. Qu'on en juge :

¹⁰ Luis Diaz Soler, *Historia de la Esclavitud en Puerto-Rico, op. cit.* p. 207.

¹¹ *Recopilación de las leyes de los Reynos de Indias*, Madrid, 1681, Ley XXIII, Libro VII, Título V.

¹² *Ibid.* Ley XXIV, Libro VII, título V.

¹³ *Ibid.* Ley XXI, Libro VII, Título V. Real Cédula, El pardo, el El de Febrero de 1571.

¹⁴ *Ibid. id.*

« Tout nègre ou négresse en fuite et absent de la maison de son maître mais qui n'aurait pas rejoint des nègres marrons et se serait absenté moins de quatre mois, recevrait deux cents coups de fouet pour la première fois ; pour la seconde, il serait banni du royaume, et s'il s'était lié à des nègres marrons, il aurait cent coups de fouet de plus. S'il s'était absenté plus de six mois pour se joindre à des nègres marrons, ou s'il avait d'autres fautes graves, il serait pendu jusqu'à ce que mort s'ensuive »¹⁵.

Ici, on le voit, la justice domestique ne pouvait plus être d'aucun secours pour cet ennemi public qu'était devenu le marron. Les maîtres ne pouvaient d'ailleurs contrevenir à aucune des dispositions de la loi sous peine d'être poursuivis à leur tour. Mieux, ils devaient prêter la plus franche collaboration à la justice ordinaire en signalant au plus tôt toute désertion « par une déclaration, au bout de trois jours, au secrétaire du conseil de la ville¹⁶».

L'existence de plusieurs bandes de marrons, que l'on qualifiait juridiquement de rebelles rend bien vite nécessaire l'organisation de véritables chasses, destinées à leur réduction. Une Cédule Royale du 12 septembre 1571 tentera d'y pourvoir. Ainsi pour toute expédition pour la réduction des marrons tenus pour rebelles, « il était fait appel à un capitaine expérimenté ; les frais engagés, à défaut d'une imposition inexistante en l'espèce, seraient répartis de la façon suivante : le cinquième en reviendrait au Trésor Royal, les quatre autres seraient à la charge des marchands, habitants de la ville et autres personnes qui, en recouvrant leurs biens, tireraient bénéfice des opérations »¹⁷.

Au chapitre des peines une distinction fut établie entre les chefs et les simples comparses. Pour les premiers, la loi est inflexible : « S'abattront sur eux les foudres d'une justice exemplaire ». Les autres seront remis à leurs maîtres légitimes qui devront acquitter les frais de la capture¹⁸. Il y a là, néanmoins, une concession aux maîtres et comme la reconnaissance d'un véritable «partage de compétences »¹⁹.

¹⁵ *Recopilación*, ley XXI, Libro VII, Titulo V.

¹⁶ Dès 1530, il est constitué à Santiago de Cuba une confrérie ; sur l'organisation traditionnelle des chasses (avant 1796) *vide infra*, chap.2.

¹⁷ *Recopilación...* ley XX, Libro VII, Titulo V (Cédule Royale *El Pardo* el 12 de septiembre de 1571).

¹⁸ *Idem*

¹⁹ Ces lois espagnoles de 1571 ont, semble-t-il, influencé la législation française contre le marronnage à la fin du XVIII^e siècle. Le point sur cette question a été fait par Yvan Debbasch, *le Marronnage, op. cit.*, 2^o partie, p. 151 et suivantes.

Trois ans plus tard, un véritable règlement contre marrons et marronnage fut promulgué par le souverain Philippe II, le 22 juin 1574²⁰. Les toutes premières dispositions de la loi montrent bien que l'on avait tenté d'intéresser les individus - fussent-ils eux-mêmes esclaves - à la capture des nègres marrons : ainsi, une prime qui pouvait être de 50 pesos était remise à tout capteur. Plus encore, l'esclave fugitif depuis plus de quatre mois et qui n'avait pas fait l'objet d'une déclaration de fuite de son propriétaire pouvait revenir de droit à son capteur, « lequel pourra en disposer comme bon lui semblera ... »²¹.

Tout individu qui aurait contribué d'une manière ou d'une autre à l'arrestation d'un marron recevrait un tiers de la prime, les deux tiers restants revenant au capteur lui-même. D'autre part, la délation au sein même des bandes de marrons était encouragée de la façon la plus insidieuse qui soit, la liberté offerte comme prix de la trahison - procédé qui sera de tous les lieux et de toutes les époques. A l'inverse, c'est la peine capitale que l'on réservait aux « mulâtres, mulâtresses, nègres ou négresses convaincus d'avoir apporté leur soutien à un fugitif ; « et s'il s'avérait que leurs complices étaient des Espagnols, ces derniers seraient bannis des Indes, outre les peines dont ils seraient accablés »²². Ceux qui entretenaient commerce avec les marrons ou les nègres révoltés encouraient des peines tout aussi considérables.

Une fois de plus, la loi n'est guère que l'expression d'une répression à outrance : la distinction antérieure entre simple marron et marron extraordinaire se trouve quelque peu oblitérée par la remise d'une prime unique pour la capture de l'un comme de l'autre. Le droit des propriétaires sur l'esclavage fugitif, qui n'a cessé d'être réduit depuis 1540, est maintenant dérisoire : sans indemnité et sans même que l'esclave en question soit réputé ennemi public, il pouvait être remis à un tiers, le capteur. Ainsi, la loi métropolitaine façonne-t-elle déjà, dans cette deuxième moitié du XVI^e siècle, la colonie sur un modèle manichéen, en distinguant d'un côté ceux à qui elle accorde son soutien — mais à quel prix — et de l'autre, ceux qui, par leurs menées ou leurs accointances peuvent ruiner l'entreprise tout entière.

C'est en cette même année de 1573-74, que l'Auditeur Alonso de Câceres, qui est à La Havane en qualité de « Visiteur²³ », compose

²⁰ *Recopilación... Ley XXII, Libro VIII, Titulo V.*

²¹ *Id.*

²² *Recopilación, Ley XXII, Libro VII, Tit. V, Real Cédula, 22 de Junio de 1574.*

²³ Sur la venue de l'Auditeur Câceres à Cuba, voir José Antonio Valdès, *Historia de la Isla de Cuba, op. cit.*, p. 68.

ses *Ordenanzas*²⁴, remarquable contribution au droit indien²⁵ dont les dispositions resteront en vigueur à Cuba, avec quelques modifications, jusqu'au XIX^e siècle. Une volonté de synthèse et d'harmonie entre les vues métropolitaines et les données insulaires domine l'ensemble de ce code²⁶. Et dès lors qu'on abordait la question des compétences municipales, ne fallait-il pas agir avec le plus grand tact, surtout dans une colonie où les gens avaient vécu depuis toujours, et non sans fierté, dans un état de semi-indépendance²⁷ ? Pour sa part, Câceres dut comprendre parfaitement que certaines pratiques excessives à l'égard des marrons appréhendés n'étaient dues qu'à la peur dans laquelle avait vécu la colonie : ne croyait-on pas que les nègres marrons étaient en relation avec l'ennemi ? Vieilles appréhensions, plus ou moins fondées, qui se feront encore jour en plein XIX^e siècle.

Partant, le Visiteur cherchera d'un côté à s'attaquer aux causes même du marronnage, nous l'avons vu par anticipation²⁸, vilipendant à l'occasion la cruauté du maître ou bien l'arbitraire de l'Alguazil²⁹. De l'autre, il tentera de parfaire l'instrument juridique de répression³⁰. Interdiction fut donc faite au « nègre captif », comme on disait, de porter épée ou dague, « fut-il en compagnie de son maître » (Ord. 56), d'avoir une case personnelle, « où il passerait la nuit », et ce, quelle que fut sa condition, (Ord. 55). Dès le couvre-feu, il ne pouvait plus circuler sans la permission expresse des maîtres (Ord. 56). Des peines allant de vingt à trente coups de fouet étaient retenues contre les délinquants. Nul n'était autorisé à abriter de nuit des esclaves dans sa

²⁴ « Ordenanzas para el Calbido y regimiento de la Villa de La Habana y las demás villas y lugares de esta isla de Cuba que hizo y ordenó el ilustre Sr. Don Alonso de Cáceres, oidor de la dicha Audiencia Real de la ciudad Santo Domingo, visitador y Juez de residencia de esta isla », in Hortensia Pichardo, *Documentas, op. cit.* p. 102-119.

²⁵ Sur la genèse et les sources du « Derecho Indiano », voir José Maria Ots y Capdequi, *Instituciones*, (Historia de América y de los pueblos Americanos), Barcelona, Salvat 1959, p. 222-248.

²⁶ A ce sujet, voir Nicasio Silveiro Sainz, *Cuba y la Casa de Austria*. Ediciones Universal. Miami, 1972, p. 149-166 (chap. X, El Oidor Cáceres hurga en el gasado y construye el porvenir).

De ce point de vue, les municipalités de Cuba sont un peu comme les « comunidades » d'Espagne. A cet égard, voir Joseph Pérez *La Révolution des « Comunidades » de Castille (1520-1521)*, Bordeaux, Institut d'Etudes Ibériques et Ibero-Américaines, 1970.

²⁸ *Vide supra*, 1^o partie chapitre 2 : Marronnage et mauvais traitement.

²⁹ Voir « Ordonnances 60 et 61, d'une part et 18 d'autre part.

³⁰ Nous retiendrons tout particulièrement les Ordonnances 52, 55, 56, 57, 58, 59, 62, et 80.

demeure : outre l'amende, les récidivistes pourraient être bannis de la ville (Ord. 57). Contre les recéleurs de nègres marrons, les dispositions étaient pour le moins draconiennes, surtout lorsqu'ils auraient bénéficié des services de ces derniers : « Ils se verraient dans l'obligation de leur verser une somme équivalente à celle que le maître aurait pu gagner depuis le jour où l'esclave avait déserté ». Pis, si l'esclave en question avait disparu, le contrevenant aurait à rembourser carrément la somme qu'il avait coûté audit maître³¹.

A deux reprises, nous le soulignons d'ores et déjà³², les *Ordenanzas* insistent sur le bon droit de tout un chacun à appréhender tout nègre fugitif (Ord. 59). Ainsi, à deux lieues de la ville, le capteur devait recevoir pour sa récompense quatre ducats des mains du propriétaire, entre vingt et quarante lieues, douze ducats et au-delà de quarante lieues, quinze ducats (Ord. 62). Il est à noter que Câceres définissait comme fugitif tout esclave ayant passé plus d'un jour en dehors de la maison du maître (Ord. 58). Enfin, il était ordonné que toute hatte ou place à vivres, disposât d'un carcan afin que l'esclave fugitif fut châtié sans délai. Tout propriétaire contrevenant devait payer un ducat d'amende (Ord. 80).

L'Auditeur était parvenu aux fins qu'il s'était assignées ; l'équilibre était observé entre justice ordinaire et justice domestique : c'était d'ailleurs au maître à intervenir pour prévenir toute désertion par une meilleure administration de sa maison. L'on veillerait de l'autre côté à lui restituer son bien au plus tôt. Pour les grands marrons, ceux qui menacent l'ordre public, Câceres ne dit mot. Il s'attarde seulement à nous laisser entendre que l'excès ne saurait tenir lieu de solution en l'espèce...

Les Ordonnances de Câceres ne purent entrer en vigueur avant la date de 1641. Les pratiques insulaires n'allaient rien perdre de leur cruauté. Ainsi, en janvier 1610, devant la multiplication inquiétante des nègres marrons, le lieutenant Pedro de Onate, procureur général de la municipalité de La Havane propose que l'on coupe une oreille ou le nez à tout esclave rebelle appréhendé. Il fut écouté³³. Dès lors, la chasse aux marrons - et plus simplement parfois à tout nègre libre ou esclave - dut être impitoyable.

Certes, et il est juste de le souligner, les Cédules Royales de Philippe IV, en 1623, puis en 1645, dénoncent explicitement les

³¹ Ordonnance 58.

³² Les grands propriétaires s'en souviendront en 1796 lorsqu'il leur sera donné, après avoir élaboré un nouveau *Règlement contre les nègres marrons*, de mettre sur pied une force permanente de chasse, *vide infra*, chapitre 2.

³³ Voir José Luciano Franco, *Los Palenques*, *op. cit.*, p. 11.

crimes que commettaient les trop fameux « rancheadores » et témoignent partant de la volonté du législateur de contenir tout zèle intempestif et de réfréner toute violence aveugle dans la pratique des chasses³⁴. Mais il semble bien que la tradition d'une véritable guerre à outrance contre les marrons se soit maintenue et qu'elle ait trouvé des défenseurs acharnés en la personne des Alcades de la Sainte-Hermandad, agents d'un appareil colonial de police quelque peu suranné quand s'ouvre le XIX^e siècle. Leur thèse combattue au nom de l'intérêt bien compris des propriétaires d'engin à sucre, classe ascendante au moins pour la première moitié du XIX^e siècle, n'allait-elle pas en réalité s'imposer dans la pratique elle-même ?

2 - La genèse du Règlement de 1796 : La mainmise des propriétaires sur l'appareil juridique de répression³⁵

Au début du grand développement de l'économie de plantation à Cuba, les producteurs créoles éprouvent le besoin de repenser la législation relative à la répression du marronnage³⁶. Il est par ailleurs significatif que tout au long de la première moitié du XIX^e siècle, le Royal Consulat et la Commission Militaire Permanente, symboles des deux pouvoirs de l'île, aient consacré une grande partie de leurs activités à cette grave question³⁷.

Dès 1790, si l'on en croit Humboldt, les propriétaires les plus éclairés de la Havane, extrêmement attentifs aux événements survenus dans les îles proches de Saint-Domingue et de la Jamaïque sont à la recherche de lois efficaces, capables de réduire,

³⁴ Ley XIX, Lib. VII, Titulo V (Real Cédula, 23 de julio de 1623). Voir José Antonio Saco, *Historia de la Esclavitud*, op. cit., p. 136. A titre de comparaison, voir pour la répression du grand marronnage en Colombie, au XVI^e siècle, Roberto Arrazola, *Palenque, primer pueblo libre de América*, Cartagena, Ed. Hernandez 1970, p.24 à 45.

³⁵ Nous analysons ici la documentation relative à la question du règlement - *Reglamento de Cimarrones* — qui sera promulgué en 1796 par la Cédula Royale du 20 décembre, conservée à l'Archivo General de Indias (A.G.I.), Estado 8 n^o4. Les pièces seront désignées chemin faisant.

³⁶ Le « Carolino Código Negro » en 1789 ne s'y était guère attaché ou du moins il ne l'avait fait que de façon indirecte, voir chap. 12. On enregistre dès 1743 un mouvement analogue à Porto-Rico ; voir Luis Diaz Soler, *Historia de la esclavitud negra en Puerto-Rico*, op. cit., p. 107. Il donne lieu à un *Bando de policia* où l'on enjoint aux capteurs de procéder avec « mesure, sagesse et retenue (cautela, prudencia y temperamento) pour éviter toute effusion de sang... ». C'était l'esprit même du Règlement de 1796 à Cuba.

³⁷ José Luciano Franco, « Los Cobreros y los Palenques de Negros cimarrones » *Revista de la biblioteca nacional J. Martí*, enero-abril 1793), op. cit., p. 45-46.

250 LA LONGUE GUERRE DES NEGRES MARRONS DE CUBA

à moindre frais, s'entend, cette véritable calamité qu'était à leurs yeux le marronnage et qui affectait gravement déjà la production des denrées exportables et la bonne discipline des ateliers³⁸. En réalité, trois courants partageaient le monde des agriculteurs en cette fin du **XVIn**^o siècle, s'agissant de la question des nègres marrons selon l'opinion de deux grands propriétaires des plus éclairés, comme il en apparaît dans un rapport de la main de ces derniers :

- « - Ceux qui avaient été témoins de la barbarie et de la cruauté avec lesquelles certaines des escouades traquaient les nègres marrons disaient bien haut qu'au nom de l'amour du genre humain, autant dire de leur intérêt, l'on devait réprimer tout excès.
- Ceux qui n'avaient jamais assisté à ces abominations ou qui, excédés par le nombre des désertions de leurs esclaves, étaient obnubilés par les funestes événements dans la partie française de Saint-Domingue, loin de mettre en cause les pratiques des frustrés chasseurs de marrons avançaient qu'il fallait renforcer les pouvoirs injustes que ces derniers détenaient.
- Au milieu, se trouvait le parti des indifférents qui, sans approuver les pratiques cruelles ni s'employer à les réfuter, n'avaient d'yeux que pour leur intérêt et avançaient tout bonnement que la capture des marrons leur coûtait beaucoup en argent comptant et que les capteurs en prenaient à leur aise dans la manière qu'ils avaient de traiter les esclaves fugitifs »³⁹.

A des titres divers, donc, une majorité de propriétaires s'était élevée contre les modalités de poursuite des marrons, et, ce d'autant plus, semble-t-il, que l'organisation des chasses était devenue une exclusivité réservée, dans le Département occidental notamment, à

³⁸ A. Humboldt, *Ensayopolítico sobre la isla de Cuba, op. cit.* T. 2, p.76-77.

³⁹ A.G.I. Estado 8 n^o4. Rapport de la Commission formée par Manuel José de Torrontegui et Francisco de Arango y Parreno, « Havana, 9 de junio de 1796 ». Document de 15 pages comportant de la page 1 à la page 11 un long préambule (on rend compte des travaux de la Commission attachée à la rédaction d'un nouveau Règlement) ; puis de la page 11 à la page 13, un texte intitulé : *Arancel de capturas* (negros apalencados -11, 12) ; Negros simples (12, 13) ; enfin de la page 13 à la page 15, un autre texte *Penas contra los infractores*. Le document est contresigné par Antonio del Valle Hemández avec la mention suivante : « Certifico que esta copia es conforme a su original que queda archivado en esta secretaria del Consulado de mi cargo, à que me remito. Havana, siete de agosto de mil setecientos noventa y seis ».

F « Alcalde Mayor Provincial » de la Sainte-Hermandad ⁴⁰. L'urgence d'une réforme se faisait sentir : au cours de l'année 1795, la question devint même l'une des préoccupations majeures du Royal Consulat de La Havane. C'est ainsi donc que le 9 mars 1795 les membres de son conseil décident à l'unanimité de confier à Francisco de Arango y Parreno et Manuel José de Torrontegui le soin de rédiger ce qu'il faut bien appeler l'avant-projet du *Reglamento de Cimarrones* de 1796⁴¹.

La tâche qui était lourde ne pouvait en aucune façon rebuter ces deux juristes éclairés, l'un d'eux n'était-il pas devenu l'oracle même de la plantocratie havanaise depuis son fameux *Discours sur l'Agriculture...* (1792) ? A toutes fins utiles, on leur avait remis de surcroît plusieurs notes de la main de personnages influents qui s'étaient penchés récemment sur la question. Ils consultèrent aussi les *Lois des Indes* dans un souci dont on leur saura gré en haut-lieu. Bref, sur des dispositions anciennes, ils entendent élaborer du neuf.

Leur méthode, exposée dans un long préambule, première pièce du *Rapport*, consistera à déterminer dès l'abord les motivations qui avaient donné lieu à cet examen de la question des nègres marrons pour laquelle il existait déjà une législation. C'était bien entendu une judicieuse précaution. Ensuite, ils entendaient analyser les opinions courantes que l'on trouvait alors sur le marronnage pour aborder enfin le véritable aspect du problème et les solutions qu'ils proposeraient.

D'avance, l'esprit du *Règlement* qui se prépare nous est marqué en ces termes : « Il ne peut y avoir d'autre règle que celle que dicte la conscience du maître, qu'elle soit endormie ou réveillée, elle doit se fonder sur la loi... »⁴². C'était revaloriser la justice domestique, le droit des maîtres bafoués par des pratiques que les Cédules Royales avaient pu justifier, mais qui n'étaient nullement appréciées de l'ensemble des propriétaires. Point n'était besoin d'ailleurs, faisait-on remarquer, d'insister outre mesure sur les motifs qui avaient conduit le Consulat Royal à formuler un nouveau règlement : ils étaient connus de l'ensemble du public. Des « plaintes véhémentes » et des « clameurs constantes » s'étaient élevées de toutes parts. Les rapports, au demeurant, n'avaient pas formé le dessein de prononcer

⁴⁰ Humboldt, *Ensayo...*, *op. cit.*, tome 2, p. 77. « Le droit de capture des nègres fugitifs fut concédé jusqu'en 1790 à l' « Alcalde Mayor Provincial », l'emploi était héréditaire et revenait à la Maison du Comte de Barreto ».

⁴¹ Les circonstances de cette élection sont indiquées dans le préambule du *Rapport* que présenteront les intéressés.

⁴² A.G.I. Estado leg. 8 N°4, Rapport p.3.

un réquisitoire, «qui n'aurait eu d'autre effet que d'offenser ou d'insulter l'Alcade provincial ».

Des avis autorisés d'un certain nombre de notables partisans résolus des réformes avaient retenu leur attention⁴³. L'accent était mis volontiers sur les sacrifices financiers consentis par les propriétaires en matière de chasse, autant que sur la malhonnêteté des chasseurs officiels, oublieux depuis longtemps de toute règle dans leur pratique : « Qu'on ne confie plus jamais la charge d'appréhender des esclaves à des hommes qui ne soient connus pour leur loyauté notoire, leur conduite irréprochable et leur discernement », demandait notamment l'un d'eux, Don José Coca y Aguilar⁴⁴. Le privilège dont jouissait l'Alcade Provincial de la Sainte-Hermanidad était exorbitant ; tous s'accordaient à le dire, il fallait encore le prouver. Us le firent en ces termes :

« Il suffit de savoir que ni par la loi qui a institué dans les Indes la charge d'Alcade Provincial ni par le titre que l'on accorda à celui de la Havane, il ne lui a été concédé de privilèges particuliers pour appréhender des nègres marrons ou capturer des esclaves. U n'a jamais existé dans cette île un règlement qui l'ait formalisé. U n'est en l'espèce que l'article 62 des Ordonnances municipales où est fixé le prix des captures pour lesquelles étaient habilitées toutes les personnes. Ce que l'on trouve en plus par la suite est un simple acte du gouvernement qui donne à connaître aux gens qu'ils doivent présenter à l'Alcade provincial les nègres marrons qu'ils auraient appréhendés ⁴⁵ ».

La lumière était donc faite une fois pour toutes sur ce point. On pouvait aborder le fond du problème, « le véritable aspect du marronnage ». D'abord, nul n'avait regardé aux causes du marronnage, exception faite du marquis de Casa Penalver, l'un des notables dont les observations consignées au Consulat Royal étaient réellement portées aux nues par les rapporteurs⁴⁶. Ces causes étaient bien souvent les mauvais traitements dont l'esclave était victime : « Ce dernier, soulignait-on, n'a en l'occurrence aucun recours, point de défenseur ni de protecteur et que cela soit dit une fois pour toutes, pas même le droit de fuir les travaux exorbitants que lui impose un

⁴³ Don. José Coca y Aguilar, Don. Miguel Garcia Sor Marqués de Casa Peñalver, Don. Pedro Matias Menocal.

⁴⁴ *Rapport...* p.2

⁴⁵ *Ibid.* p.4.

⁴⁶ *Rapport...* p.2. En réalité, l'Auditeur Càceres s'était penché dès 1574 sur les « causes classiques » du marronnage : *vide supra*, 1^o Partie, chapitre 2.

cruel contremaître ... »⁴⁷. Certes, tout empreint de cette sensibilité qui se fit jour au Siècle des Lumières, le trait était des plus justes. Mais la loi, on s'en gardera bien, n'allait pas franchir le seuil de la maison des maîtres. Elle se contentera d'en appeler à leur conscience.

En réalité, le « principe et le but » du *Règlement*, nous dit-on, sera d'éviter la constitution de bandes par la réunion de fugitifs et de veiller à la restitution des nègres marrons à leurs maîtres légitimes, « sans que l'humanité en soit offensée autant que faire se peut ou avec le moins de dommage possible, le tout avec des débours mesurés... »⁴⁸. On reconnaissant toutefois que le marronnage ne se réduisait pas à une simple désertion et par là même à un simple dommage causé au propriétaire, le mal affectait également la tranquillité publique. Il fallait donc concilier l'intérêt public et l'intérêt privé, ce dernier, en tout état de cause, ne pouvant être sacrifié que dans des cas désespérés⁴⁹. Partant, le *Règlement* se voudra œuvre de discernement : étaient distinguées, à cet égard, les justes craintes des vaines appréhensions. En matière de lois, prescrivait-on, la prévention se devait de l'emporter sur la répression⁵⁰ ! Enfin, dans une matière aussi sujette aux variations, il n'était point de recettes sûres. La formule employée, modèle d'expectative - nous ne sommes qu'en 1796 — vaut d'être reproduite :

« S'agissant de la sécurité publique ou de l'intérêt des propriétaires les règles concernant la capture des esclaves fugitifs doivent varier avec le temps : il convient de les renforcer ou de les alléger à mesure que croît ou fléchit le nombre des noirs et des blancs, et ce, en raison même des périls que l'on peut avoir à redouter »⁵¹.

Tels étaient les principes essentiels destinés à éclairer le « véritable aspect » du marronnage, on allait pouvoir passer aux grandes lignes du règlement projeté. Il était posé en premier lieu que les pratiques

⁴⁷ *Rapport...* p. 3.

⁴⁸ *Ibid. id.*

⁴⁹ *Ibid.* p. 4.

⁵⁰ *Rapport...* p. 4.

⁵¹ *Rapport...* p. 5. Il est significatif que les rapporteurs aient proposé comme première règle de mettre à l'épreuve le *Règlement* pendant 10 ans, puis de l'amender alors en fonction de l'événement. La militarisation progressive des chasses, *vide infra* chapitre 4, surtout après l'établissement de la « Comisiòn Militar Permanente », trouve ici par avance une manière de justification à l'encontre même des intentions des deux rapporteurs du *Règlement* de 1796.

qui visaient à l'extermination des marrons n'avaient aucune espèce de fondement : malgré les alarmes légitimes, rien, affirmait-on, dans le comportement des fugitifs, ne permettait de croire à une véritable sédition des esclaves et surtout à l'éventualité du triomphe de leurs armes⁵². Nous sommes, répétons-le, en 1796 ! La Commission entendait donc que l'on privilégiât un système préventif des plus rigoureux par une vigilance de tous les instants et la stricte application des lois antérieures qui en avaient déjà arrêté nombre de modalités⁵³. Concrètement, les capitaines généraux et autres justices de l'île devaient veiller sur les agissements des esclaves suivant le rôle qui leur avait été assigné par la législation, à savoir : « les lois 13 et 20, titre 7, livre 5 »⁵⁴.

Une comptabilité scrupuleuse des fugitifs devait être tenue comme l'exigeaient ces mêmes lois ; la tâche dévolue anciennement au greffier de chaque municipalité devait revenir au Comptable du Consulat Royal⁵⁵. Un renforcement des contrôles était alors préconisé. A tout moment, et, en tout cas une fois par mois obligatoirement, les propriétaires d'esclaves devaient fournir la liste de leurs esclaves en fuite, pièce indispensable à toute estimation fine du marronnage⁵⁶. Obligation était faite aux capitaines de districts de recueillir des renseignements sur les refuges de toutes sortes (« palenques » et « rancherias ») qui subsisteraient dans leurs circonscriptions malgré les chasses. Outre ces renseignements, ils devaient, dans un rapport mensuel adressé au Consulat Royal, établir la liste des esclaves qu'ils avaient appréhendés, et ce, avec les explications d'usage⁵⁷.

A l'important chapitre des moyens financiers nécessaires aux chasses et autres opérations de prévention, les deux rédacteurs reprirent sagement les dispositions de la loi antérieure, pour placer une fois de plus le Consulat Royal en position de force dans la mesure où, argumentaient-ils, « ladite loi 20 établissant que le vice-roi, le président ou l'Audience devaient répartir les frais de chaque expédition en cinq parts, l'une échéant au Trésor Royal et les quatre autres aux négociants et autres personnes intéressées, il est évident que c'est au Consulat qui réunit toutes les conditions et qualités de

⁵² C'est l'un des *credo* de Francisco de Arango y Parreno.

⁵³ *Rapport...* p. 5.

⁵⁴ *Rapport*, p. 5 - Ce point constituera l'article 2, 1^o partie du Règlement de 1796.

⁵⁵ *Cf.* art. 4, 1^o partie, Règlement.

⁵⁶ *Cf.* art. 5, 6 et 7. Nous savons déjà qu'il n'en sera jamais ainsi : *vide supra*,

1^o Partie, chap. 3, Géographie du grand marronnage.

⁷ *Cf.* art. 8 du Règlement.

ces derniers, qu'il doit revenir la charge de supporter de tels frais en l'occurrence, tout en gardant le droit aux remboursements prévus par la même loi »⁵⁸.

L'idée même d'une expédition contre les marrons suscitait des réserves, et une fois de plus, l'intérêt des maîtres était mis en avant en des termes qui ne souffraient pas l'ombre d'un doute :

- Les expéditions ne pouvaient avoir lieu que dans le cas où, « après accord préalable », il était reconnu que la tranquillité publique était en danger.

- Le principe de restitution de l'esclave appréhendé à son maître légitime ne devait pas être remis en question.

- En tout état de cause, c'est au Consulat Royal que l'on devait remettre les esclaves appréhendés, «et à personne d'autre »⁵⁹.

De façon très subtile, la Commission, tout en établissant qu'il ne pouvait y avoir de monopole en matière de chasse, reconnaissait l'utilité, quant au fond, des services que rendaient les membres de la Santa Hermandad en matière de répression du marronnage. Il n'y avait pas d'inconvénient à ce que cet emploi leur fût maintenu, « dès lors que revenait en propre au gouvernement supérieur de l'île l'ordonnement des droits alloués à ceux qui avaient charge de réduire les marrons retranchés de quelque manière que ce soit dans les bois »⁶⁰.

Les propriétaires approuveraient l'habile manœuvre et ils s'y retrouveraient car, s'il s'agissait de combattre la Sainte-Hermandad tant décriée, il ne fallait pas pour autant se substituer entièrement à toute autorité en place. On ne se heurte pas à toute la bureaucratie coloniale, on cherche simplement à s'immiscer dans les pouvoirs établis : le projet autonomiste qui sous-tendait bien des démarches des propriétaires, comme celles d'Arango y Parreno précisément, veut que l'on compose adroitement avec le premier fonctionnaire colonial, gouverneur de La Havane et Capitaine Général de l'île. Sans heurts, de larges pans de l'exécutif sont placés sous le contrôle d'organismes comme le Consulat Royal où la classe des créoles huppés est largement représenté. Mais ceci, pour combien de temps ? Pour l'heure le pouvoir politique lui-même n'intéresse pas les planteurs esclavagistes. Il leur faut simplement sauvegarder ce qui

⁵⁸ Cf. art. 10. *Vide infra*, chap.5 : financement des forces de répression. Il s'agissait en l'espèce de la loi XX, livre VII, titre V (*Leyes de Indias*).

⁵⁹ Toutes ces dispositions seront reprises à l'Article 10, 1^o partie du Règlement.

⁶⁰ Cf. art. 11, 1^o partie du Règlement.

leur revient en partage, à savoir, l'entreprise, placée sous le signe de l'intérêt⁶¹.

Et c'est précisément cet intérêt privé qui donne à certaines propositions de ce *Rapport* éminemment esclavagiste une apparence d'humanité au chapitre de la répression, et c'est lui qui conduit les deux éminents juristes à établir des catégories bien distinctes de marrons, toutes choses que les lois avaient déjà plus ou moins énoncées mais qui s'étaient perdues au hasard des pratiques quotidiennes des chasses dont on déplorait la cruauté.

En procédant par ordre, ils estimaient que « dans l'impossibilité d'établir des règles pour que la chasse aux nègres marrons se fasse de façon moins brutale, comme cela se produisait d'ordinaire, il fallait au moins prescrire aux chasseurs de n'user en aucun cas de violence à leur égard dès lors qu'ils auraient été désarmés et faits prisonniers... »⁶². De la sorte, la force armée, une fois accomplies les tâches de répression, ne pouvait en aucune manière s'ériger en organe de justice⁶³. Mieux, seuls les chefs marrons, et encore si la bande s'était rendue coupable de quelque méfait, devaient être traduits en justice pour être châtiés de façon exemplaire, les autres devaient être remis à leurs maîtres légitimes, heureuse combinaison, pensait-on, entre l'intérêt public et l'intérêt privé⁶⁴.

Par là, la clémence était insinuée pour les « marrons simples »⁶⁵. A cet endroit, on fit voir qu'il était abusif de confondre dans un même concept tous les types de marrons, « sous le prétexte que ceux qui errent seuls sont aussi mal intentionnés et tout autant redoutables que ceux qui se sont retranchés en bandes dans des refuges ». Une distinction radicale s'imposait donc ici. C'était par ce biais réaffirmer, chemin faisant et à bon compte, la toute puissance de la justice domestique : le marron « simple » n'avait pas fait qu'abandonner le service du maître ; sa capture ne pouvait comporter de frais aussi considérables que pour celle des marrons extraordinaires.

⁶¹ Sur cette position des « Hacendados », voir Sergio. Aguirre, « Seis actitudes de la Burguesia Cubana », in *Eco de caminos*, La Habana, 1974, p. 82-83.

⁶² *Rapport...* p.8. L'article 13 du Règlement de 1796 stipulera très exactement ces mêmes termes en invoquant le devoir de charité chrétienne...

⁶³ *Rapport...* p.8. : Cette disposition est reprise aussi textuellement dans le Règlement de 1796.

⁶⁴ *Ibid.* : art.15-16 du Règlement (1^o partie).

⁶⁵ *Ibid.* p. 8. Ici, on aborde la deuxième partie du Règlement de 1796 « que trata de los cimarrones simples ». Comme pour la première partie, les dispositions établies par la commission seront retenues tout au long des 9 articles que comportera cette deuxième partie.

Toute rigueur de la loi ne pouvait que rendre plus opiniâtre la fuite du marron esseulé que l'éventualité du pardon des maîtres aurait pu réduire à une simple fugue. Ici surtout, on voudrait conjurer toute violence excessive et bien inutile au demeurant, étant entendu que « toute mesure visant l'extermination de ceux qui s'étaient simplement absentes ne pouvait que les opiniâtrer dans le vagabondage auquel les avait conduits leur paresse⁶⁶ ». Tout bien considéré, pour réduire cette catégorie de marrons, avait-on même besoin d'armes ou de gens de police ? Et la Commission de rappeler l'Ordonnance 62 de Câceres qui autorisait tout un chacun à appréhender les esclaves fugitifs⁶⁷. Il fallait évidemment, pour limiter les abus, une définition sans équivoque du marron. Celle que l'on retint était la suivante :

« Tout esclave qui, sans billet du maître, de l'administrateur ou du contremaître d'un domaine, ou muni d'un billet périmé - le délai d'un mois dépassé - se trouverait à trois lieues des hattes d'élevage et à une lieue et demie d'une habitation sera tenu pour marron »⁶⁸.

A propos de la capture de ces esclaves marrons, quelques normes étaient encore avancées qui devaient favoriser leur prompt restitution à leurs maîtres légitimes et décourager toute opération malhonnête des chasseurs. Ces derniers devaient remettre impérativement leur prise dans un délai de 72 heures aux officiers de justice de l'endroit, ou bien au capitaine de district toutes les fois que le propriétaire restait inconnu. Le marron repris était alors placé en dépôt à la prison du bourg, « où il serait mis aux fers, à la charge des habitants de l'endroit pour ce qui est de son alimentation et des soins qu'il faudrait lui prodiguer le cas échéant »⁶⁹. Si, entre temps, le maître ne s'était pas manifesté, et n'avait pas acquitté tous les frais, l'esclave devait être transféré à La Havane et remis au Consulat Royal, qui le prendrait alors en charge. Là, pour faire face aux débours, « le marron serait bien enchaîné et sous bonne garde » employé aux travaux publics et à ceux entrepris par ledit Consulat, « étant bien entendu qu'il ne recevrait aucun salaire et que l'on n'exigerait rien de son maître pour les frais de bouche ou les soins durant toute la période où il resterait sous l'autorité du Consulat sans que l'on sache à quel

⁶⁶ *Rapport...* p. 8.

⁶⁷ *Ibid*, p. 9 et 10, cf. art. 2, 11^o partie, Règlement.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 10, cf. art. 1, 11^o partie, Règlement.

⁶⁹ *Ibid.*, p.10, cf. art. 3,4,5,6, 11^o partie, *id.*

maître il appartenait »⁷⁰. Comme il fallait s'y attendre, c'est encore au Consulat Royal ou à la municipalité de La Havane qu'il était dévolu le soin d'examiner les réclamations des maîtres dont les esclaves pouvaient être détenus en dépôt à La Havane. C'est aussi le comptable du Consulat qui avait la charge de publier chaque mois dans le *Papel Periódico* la liste de ces esclaves^{71 72}.

Cette longue réflexion dont nous n'avons abordé que l'essentiel fournissait en quelque sorte les lignes de forces de la première et de la deuxième partie du *Reglamento de Cimarrones*¹². Nombre d'articles que nous trouvons dans le texte définitif ne faisaient que reprendre à la lettre les principes émis par la Commission, et d'abord la distinction qu'ils avaient établie entre marrons simples et marrons extraordinaires, réputés « apalencados » puisque habitués dans un refuge⁷³. A la suite de ce premier texte, on en trouvait deux autres intitulés « Tarif des captures (*Arancel de capturas*) » et « peines contre les contrevenants au Règlement ». Les articles qu'ils comportaient, adoptés avec quelques modifications par le Conseil du Consulat Royal allaient figurer dans le Règlement de 1796⁷⁴.

Pour l'heure, retenons simplement les caractéristiques majeures dudit Tarif des captures. Elles étaient évidemment en accord avec l'esprit de la loi que l'on était en train de forger. Ainsi, pour couper court en ce domaine à l'arbitraire éventuel des parties, les rapporteurs du Règlement s'étaient efforcés de déterminer un patron général : des sommes fixes, comme on le verra, avaient été retenues suivant des critères rigoureux ; néanmoins des forfaits avaient été consentis, mais toujours selon des circonstances que la loi déterminait à l'avance⁷⁵. Plus encore, la distinction entre marrons simples et « apalencados » avait une réelle incidence sur les prix de capture, tout à l'avantage des propriétaires. Enfin, le Règlement s'efforçait de protéger au mieux les marrons appréhendés contre la hargne des capteurs, autant dire que l'intérêt des propriétaires était à nouveau préservé.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 10 et 11 cf. art. 7,8, 11^o partie, *id.*

⁷¹ *Rapport...* p. 11.

⁷² Nous l'avons montré, chemin faisant, par le truchement des notes infra-paginales.

⁷³ Ainsi, la première partie du Règlement « que trata de los apalencados » comportait 18 articles, la deuxième, « que trata de los cimarrones simples », 9 articles.

⁷⁴ Le texte du Règlement des Marrons (*Reglamento de Cimarrones*) en date du 20 décembre 1796 sera réformé par la cédula royale du 7 février 1820 et l'ordre royal du 22 avril 1822.

⁷⁵ Pour l'étude des primes et gratifications prévues pour les captures de marrons (courbes des prix), *vide infra*, chap. 2.

D'ailleurs, les 7 articles rangés sous la rubrique « Peines contre les coupables d'infractions » montrent assez que c'est le droit sacré des propriétaires qui avait tout au long du *Rapport* guidé la plume des deux membres de la Commission. Comme l'a montré Roque E. Garrigo, c'est à l'impunité et à l'irresponsabilité de l'esclave au regard de la justice ordinaire que l'on aspire au nom de l'intérêt bien compris des maîtres⁷⁶.

Aussi les propositions de la commission chargée de rédiger l'avant-projet du Règlement allaient-elles recueillir l'adhésion unanime des membres du Consulat Royal et de l'Illustre Municipalité de La Havane où étaient les propriétaires les plus éclairés de la grande île, «lesquels, réunis sous l'autorité du gouverneur et de l'intendant, saluèrent le travail accompli par une salve d'applaudissements... »⁷⁷. Le texte définitif reçut l'approbation du souverain par l'Ordre Royal du 20 décembre 1796, depuis San-Lorenzo⁷⁸. Ne l'avait-on pas présenté comme une réforme « universellement acceptée et désirée » par tous les habitants- propriétaires de l'île ? Ses vertus étaient sans nombre puisqu'il «mettait fin aux clameurs incessantes élevées contre l'ancien tarif et aurait pour effet, augurait-on à l'envi, d'amenuiser les départs en marronnage pour le mieux-être du gouvernement et des particuliers »^{79 80}.

De fait, si l'on en croit le Capitaine Général, comte de Santa Clara, grâce à l'application des mesures préconisées par le Règlement, on avait pu appréhender en moins d'une année 569 marrons. Une autre estimation pour la période qui va de la fin de 1796 à la fin de 1815

⁷⁶ Roque.E. Garrigo, *Conspiraciones de los soles y rayos...op. cit.*, p.97.

⁷⁷ A.G.I. Estado 8 n°4 Caria del Prior y Cónsules de La Habana a Dn. Diego Gardoqui dando cuenta de lo actuado por la Junta de Gobierno en orden a cimarrones y remitiendo proyecto de Reglamento formado por el Sindico procurador General de Comün D. Manuel José de Torrontegui y el Sindico de dicho Consulado Dn. Francisco de Arango y Parreno, Habana, 7 de agosto de 1796.

⁷⁸ A.N.C. Junta de Fomento, leg. 3 n°1 16 (Via reservada de Hacienda).

⁷⁹ Cf. *Supra* A.G.I. Estado 8 n° 4 Caria del Prior y Cónsules...

⁸⁰ A.G.I. Estado 8 n°4 « Caria » n°37, del Gobemador de La Habana, Cde. De Santa Clara a Dn. Francisco Saavedra sobre efectos del nuevo Reglamento de Cimarrones y acompaña adición que se ha creído necesaria », Habana 5 de julio de 1798. Sur ces 569 marrons, 528 avaient été remis à leurs propriétaires, 5 étaient allés au Trésor Royal en qualité de biens sans propriétaires connus (« mostrencos »), 29 affectés aux travaux publics, 2 seulement se trouvaient à l'hôpital et l'on déplorait 5 morts — résultats qui prouvaient qu'il y avait un réel changement..

260 LA LONGUE GUERRE DES NEGRES MARRONS DE CUBA

donnait le chiffre de 15.971 marrons arrêtés : 14.982 pour la seule juridiction de La Havane et 989 pour les territoires de l'intérieur⁸¹.

Sur proposition de la Junte du Consulat Royal, le Capitaine Général avait décrété le 14 août 1797 que le Règlement serait appliqué dans toute l'île⁸². Belle unanimité ; à l'autre bout du pays, à Santiago de Cuba, ce n'étaient que louanges pour le nouveau Règlement quand s'ouvre le XIX^e siècle⁸³. D'ailleurs, suivant une résolution du Capitaine Général en date du 16 septembre 1797, la Junte du susdit consulat était habilitée à nommer dans chaque district un homme de son choix pour s'occuper des questions relatives au marronnage, préfiguration de ces inspecteurs civils que nous trouvons tout au long de la première moitié du XDC^e siècle et à qui les commandants de brigade de chasses devaient rendre compte à des périodes fixes⁸⁴. La résolution précitée stipulait pour l'emploi :

« Un propriétaire connu pour son zèle et sa probité afin qu'il veille à la plus stricte observation du Règlement et que de conserve avec les juges respectifs, il prenne les mesures les plus opportunes et efficaces pour la traque et l'arrestation des nègres marrons »⁸⁵.

A cette date du 16 septembre 1797, on peut donc avancer que les grands propriétaires de l'île, classe ascendante, avaient obtenu en quelque sorte la mainmise sur tout ce qui touchait de près ou de loin à la question du marronnage. Leur audace avait été payante. L'impulsion était venue, on s'accordera à le reconnaître, de cet habile négociateur qu'était Francisco de Arango y Parreno, lequel à la fin de P avant-projet dont il était le co-rédacteur avec Torrontegui s'était, en tant que syndic du Consulat Royal, porté candidat à la charge

⁸¹ A.N.C. Real Consulado y Junta de Fomento, leg. 141 n°6913.

⁸² A.G.I. Estado 8 n°4. Voir Suplemento al Reglamento sobre esclavos cimarrones mandado publicar por el Excmo. Sor. Gobor. Y Capitán General, Havana, 2 de junio de 1798.

⁸³ *Ibid.*, Carta n°18-29 de junio de 1801. El Gobor. De Cuba-D.S. Kindelân a S.M. / «Da cuenta a S.M. con justificación de quanto há practicado en obediencia de la R.L. Cédula de 5 de mayo del año pasado de 1799 en orden al establecimiento del Reglamento formado por el R.L. Consulado de La Havana pa. la captura de negros esclavos cimarrones y expone estimado útil al territorio de esta Govemación ».

⁸⁴ *Vide infra* chap.3.

⁸⁵ A.G.I. Estado 8 n°4 : « Suplemento al Reglamento sobre esclavos cimarrones mandado publicar por el Exmô. Sôr. Gobernador y Capitán General », Havana, 2 de junio de 1798. Signé Santa Clara.

de Grand Alcade Provincial « afin, écrivait-il, que l'on sache mieux le zèle qui m'anime ! »⁸⁶.

3 - Le contre-projet de la Sainte Hermandad (1798) : la résistance des structures coloniales traditionnelles

L'adhésion au nouveau Règlement de 1796 était-elle aussi unanime qu'on voulait bien nous le laisser entendre ? Comme il fallait s'y attendre, ce fut très tôt une levée de boucliers du côté de ceux dont le monopole allait être entamé par la mise en application du *Règlement*, à savoir les ministres de la Sainte-Hermandad. Dans une série impressionnante de lettres, suppliques, rapports, contre-projets, adressés au gouvernement espagnol lui-même, ils s'évertueront à mettre en lumière les intentions secrètes des propriétaires, l'arrière-plan politique de l'affaire, tout en défendant leur propre emploi et le bien-fondé de l'institution. Ils aborderont aussi avec rigueur le fond de la question elle-même, ses aspects techniques. A la théorie, ils tenteront, en somme, d'opposer leur science de praticiens⁸⁷.

L'une des pièces marquantes de cet ensemble est bien cette lettre en date du 27 septembre 1797 où l'Alcade Provincial lui-même n'est pas loin de réclamer la révocation du *Règlement* de 1796 qui avait reçu l'approbation royale : « à tout le moins, précisait-il, avec un luxe de précautions, la suspension de son application »⁸⁸. L'argumentation employée ne manquait pas de cohérence. D'abord, on rappelait l'origine et le bien-fondé de l'établissement des « Alcaldes Mayores de la Hermandad » dans les provinces des Indes, subordonnés à l'Alcade Provincial de Séville, œuvre insigne de gouvernants avisés, « le Monarque éclairé de glorieuse mémoire, père de Sa Majesté le Roi, et ses sages ministres »⁸⁹. Or, c'est cet édifice que le nouveau projet de police allait détruire : c'était en tous cas l'intention bien arrêtée des membres du Consulat Royal. On attirait donc ici l'attention sur le rôle prépondérant que ce jeune organisme entendait

⁸⁶ A.G.I. Estado 8 n°4. Rapport de la commission, 9 juin 1796 : « El sindico del consulado concluye con la propuesta de ser el primer suscriptor para la compra de oficio de Alcalde Mayor Provincial... ».

⁸⁷ De toutes les pièces conservées (A.G.I., Estado 8 n°4) nous ne retiendrons ici que les plus importantes, et en tout cas, celles qui mettent en lumière une certaine cohérence de la contre-attaque de la « Santa Hermandad » . -

⁸⁸ *Ibid.* (n°14) Representación elevada a S.M. por Dn. Juan de Zequeira y Palma, Alcalde Mayor Provincial de la Santa Hermandad, Havana, 27 de septiembre de 1797.

⁸⁹ *Ibid.* Id. Representación elevada a su Magestad...

jouer, au-delà même des questions économiques et plus encore sur cette manière d'hégémonie qu'il était en train d'acquérir⁹⁰.

A les entendre, la question des nègres marrons ne pouvait en aucune manière échapper à la juridiction de la Sainte-Hermandad, dans la mesure où, selon les lois, il s'agissait de criminels, de bandits de grands chemins : la désertion de l'esclave n'était-elle pas déjà à elle seule un délit grave⁹¹ ? La distinction entre « simples marrons » et « gredins », renchérisait-on, était une illusion : « Tous sont criminels au même titre, écrivait le comte de Lagunillas, on ne peut établir de distinctions que pour la peine qu'on aura à leur infliger »⁹². On pouvait encore montrer que, dans le domaine de la poursuite, il n'avait jamais été fait de restriction aux prérogatives de la Santa Hermandad. Dix ans plus tôt — le 15 juillet 1787 —, un Ordre Royal du souverain Charles III, favorable à l'Alcade Provincial de Santiago le prouvait, qui notifiait que ce dernier pouvait officier jusque dans l'enceinte des cités⁹³.

En définitive, face à la menace des marrons, les différents organes de la justice avaient tout intérêt à s'aider mutuellement. En tout état de cause, la Sainte-Hermandad ne saurait être sacrifiée à une autre institution puisqu'en tous lieux, elle était le meilleur rempart contre les malfaiteurs :

« Si le chemin qui, en Espagne, traverse la Sierra Morena a été la sépulture de nombre de voyageurs, qu'en serait-il des déserts qui occupent cette île, s'interrogeait finement le comte de Lagunillas, si d'aventure on avait concédé d'amples pouvoirs à la Sainte Hermandad de Tolède pour la réduction des malfaiteurs qui devait revenir à celle de La Havane »⁹⁴.

Par tout cela, la démarche des membres du Consulat Royal avait été sinieuse, à en croire l'Alcade provincial de La Havane. Ils avaient prétendu que des clameurs nombreuses et incessantes s'étaient élevées contre l'institution et contre les modalités de chasse en vigueur. Or, il ne s'agissait que de quelques plaintes, justes au demeurant, contre les exactions de certains commissaires. Mais les

⁹⁰ A.G.I. Estado 8 n°4. L'attaque était nettement dirigée contre Francisco de Arango y Parreno.

⁹¹ *Ibid.* Lettre du 15 février 1798, de l'Alcade Provincial. *Vide supra*, 1^o partie. Chap.I, le phénomène et sa perception.

⁹² *Ibid.* Havana, 2 de marzo de 1797. D. Phe. Josef de Cequeyra y León, Conde de Lagunillas.

⁹³ A.G.I. Estado 8 n°4 (G. n°14). Lettre du 2 mai 1797, de l'Alcade Provincial.

⁹⁴ *Ibid.* Lettre du 2 mars 1797, du comte de Lagunillas...

responsables y avaient mis bon ordre et tout cela n'appartenait plus qu'au passé. La vérité, selon lui, c'est qu' « on voulait la tête de l'Alcade pour commencer, afin de ruiner l'institution »⁹⁵. Tout donc n'avait été qu'une habile cabale ; le gouvernement, à La Havane, s'y était laissé prendre.

L'accusation était grave. Ici, on voulait mettre au grand jour, sans en avoir l'air, les tendances autonomistes que l'on croyait, non sans raison, déceler au sein du Consulat Royal. Le compte de Lagunillas, membre de la Sainte-Hermandad, le dira tout crûment :

«Le Consulat entend que les lois des Indes ne soient pas appliquées dans le territoire où il a son siège, territoire que l'on voudrait délier de ceux de Castille, il veut aussi que l'on détruise les ordonnances municipales et que l'on n'observe plus les dispositions avisées et bénéfiques des gouvernants de cette île »^{96 97}.

Cependant, la pièce maîtresse de ce long réquisitoire contre l'action du Consulat Royal dans le domaine de la répression du marronnage est une manière de contre-projet au *Règlement* de 1796, de la main de P Alcade Provincial de La Havane, et qui paraîtra en 1798 sous le titre de *Réflexions pour l'amélioration du régime des commissaires de la Sainte-Hermandad au bénéfice des propriétaires et de la population de cette juridiction et pour la réduction des excès auxquels donne lieu l'arrestation des nègres fugitifs*⁹¹. On l'aura compris, le titre même du contre-projet montre que son auteur était acquis à l'idée d'une réforme du système des chasses. Mais dans quel sens ?

Prenant le contre-pied du *Règlement* de 1796, les *Réflexions* dudit alcade sont à la fois réquisitoire pointilleux et plaidoyer *pro domo*. C'est dire que ce contre-projet s'attachera à montrer la nécessité d'une répression à outrance contre les marrons par l'accroissement des pouvoirs de l'institution traditionnelle, seule capable, prétendait-il, de mener à bien l'entreprise de réduction des esclaves fugitifs. Pour revêtir du sceau de l'authenticité sa longue argumentation, l'Alcade Provincial aura beau jeu de se prévaloir d'emblée de sa connaissance du monde rural, « acquise dès son jeune âge dans toutes

⁹⁵ A.G.I. Estado 8 n°4. « Havana 2 de mayo de 1797 (n°17) » Juan de Zeiqueira V Palma caballero de la R.L. distinguida Orden de Carlos III...

⁹⁶ *Ibid.* Lettre du 2 mars, déjà citée.

⁹⁷ *Ibid.* *Reflecciones formadas para el mejor régimen de los comisarios de la Santa Hermandad ; beneficio de los Hacendados y vecinos de esta jurisdicción, y proporcionada exacción de las capturas de negros fugitivos*, 15 février 1798. Document de 19 pages...

sortes de travaux...», sans compter l'expérience de huit ans que lui valait sa charge. Plus encore, il mettra en avant la parfaite honorabilité que lui conférait sa qualité d'habitant, propriétaire d'une sucrerie.⁹⁸»

Si le rapport de la commission Arango y Parreno-Torrontegui était relativement discret sur les dommages causés par les nègres marrons - la menace qu'ils constituaient étant à peu près nulle, pour le moment, à en croire les deux rapporteurs - , c'est bien le contraire qui nous est montré ici. Tout nous est dit en effet de la prétendue barbarie des nègres bossais dont on nous laisse entendre qu'ils constituent l'essentiel du contingent des nègres marrons dans les bois". Tout nous est dit de leur fourberie, de leur cruauté, de leur philosophie élémentaire, de leurs croyances méprisables, « des vices qu'engendre leur gentilité » et qu'ils conservent leur vie durant, - toutes choses qui expliquent « leur propension au suicide, à la désespérance, au désordre, au vol, à l'ivresse, à la dévastation, à la déloyauté et à toutes sortes de délits »^{98 99 100}.

A l'endroit de ceux qui s'étaient élevés contre les pratiques énergiques des chasses, et contre tous les détracteurs de l'institution, l' Alcade Provincial mettait en avant ce qu'il appelait « le caractère tyrannique des nègres » et brossait un singulier tableau des exactions dont s'étaient rendus coupables les marrons¹⁰¹. Pour lui - et c'était une habile manière de souligner la vanité des théories émises par ceux qui siégeaient à La Havane — , ce sont ces réalités-là que l'on devait avoir à l'esprit chaque fois que l'on voulait établir des lois contre le marronnage. Face à la menace des bandes, loin de s'en tenir aux règles communes ou à des préceptes ordinaires, « il fallait faire siennes des mesures d'exception dictées par une connaissance étendue du milieu rural ». Et l' Alcade d'invoquer la loi 13, titre 5, liv.7 du *Recueil des Lois* qui marquait aux gouverneurs des Indes de veiller « avec soin et zèle sur les agissement des esclaves nègres et d'obvier à tous maux qui seraient de nature à affecter la paix publique qu'ils doivent garantir avant tout, en raison même de leurs charges »¹⁰². De la sorte, il ne fallait point regarder aux moyens et « les propriétaires se devaient d'assumer les coûts en la matière quand bien même ils seraient démesurés à leurs yeux »¹⁰³.

⁹⁸ *Reflecciones...* p. 1.

⁹⁹ *Supra*, 1^o Partie, chap. 2 .Circonstances et mécanismes de la désertion...

¹⁰⁰ *Reflecciones...* , p. 2.

¹⁰¹ *Id...*, p. 2 et 3.

Bien entendu, cette manière de préambule orné de références juridiques précises n'était qu'une justification de l'œuvre accomplie par la Sainte-Hermandad dans le domaine de la répression des marrons, la paix allant ici de pair avec la terreur, on devait en convenir. L'œuvre serait encore plus parfaite si d'autres moyens étaient consentis à l'institution, et d'abord des secours en argent : «La tranquillité régnerait dans les campagnes, les désertions des esclaves diminueraient et celles qui auraient lieu seraient vite contenues, les fugitifs remis à leurs maîtres respectifs au bout de quinze jours tout au plus »¹⁰⁴.

Telles étaient les promesses. Comment pensait-on les tenir ?

- Une augmentation des effectifs de la force employée devait permettre de consolider jusqu'à la perfection l'appareil de répression. Ainsi, il ne fallait pas moins de cinq commissaires de la Sainte-Hermandad dans les cinquante districts de la juridiction de La Havane, c'est-à-dire de l'Ouest¹⁰⁵. Chacune de ces petites unités serait placée sous le commandement de celui des cinq membres qui serait le plus instruit, « et qui sache écrire » . Leur tâche? L'idée d'un parfait quadrillage du territoire, chère aux propriétaires eux-mêmes, trouve ici un écho remarquable, dont le domaine serait subdivisé en cinq parcelles d'égale étendue : « elles seraient tour à tour inspectées toutes les semaines ; l'on recueillerait de la bouche des propriétaires ou de leurs contremaîtres et des fermiers des renseignements concernant tout crime perpétré sur leurs terres respectives et tout autre incident, ainsi que sur le nombre d'esclaves en fuite et leur signalement »¹⁰⁶.

- Tous les huit ou quinze jours, suivant la distance et les moyens de communications qui s'offraient à chacun des commissaires, des rapports devaient être acheminés vers les responsables de la Sainte-Hermandad eux-mêmes. Mais, selon la gravité du délit et l'urgence d'une réparation, les commissaires pouvaient œuvrer sans attendre de directives, « en entamant carrément la procédure

¹⁰⁴ *Reflecciones...* p. 4.

¹⁰⁵ *Reflecciones...* p.5. L'idée en est largement répandue plus tard par tous ceux qui souhaitaient l'établissement d'une force permanente de chasse, mais qui serait placée sous le contrôle direct des propriétaires qui en assumeraient les frais de fonctionnement. *Vide infra*, chap.2.

¹⁰⁶ *Reflecciones...*, p. 5-6.

judiciaire», prétentions que les habitants-propriétaires n'allaient pas manquer déjuger exorbitantes¹⁰⁷.

Sur certains points, on remarque cependant une convergence de vues et même une certaine adéquation entre les deux projets. C'est le cas pour la question du billet dont devait être porteur l'esclave, et sans lequel il pouvait être réputé marron, à une lieue, précisait-on, du lieu de travail, distance qui pouvait être de deux lieues les jours de fête¹⁰⁸. Mais les opinions divergent radicalement à propos de la question de la restitution de l'esclave à son maître. Ici, il était important que l'esclave fût d'abord remis au tribunal de la Santa Hermandad. Pourquoi ?

« Pour que ce dernier, alléguait-on, prenne connaissance de la durée de l'absence du marron, des crimes qu'il avait commis, des lieux où il avait séjourné et de tout fait qui pourrait servir à la bonne administration de la justice et à la révélation d'autres forfaits - toutes choses qui auraient un retentissement plus grand sur les coûts de l'opération que celui d'un jour d'absence de plus de la propriété de son maître»¹⁰⁹.

C'était là une première pierre d'achoppement. Il en était d'autres. Ainsi, côté propriétaire, on souhaitait que l'esclave marron appréhendé ne fut pas simplement enfermé dans une prison publique où il pouvait croupir des années entières. C'était d'ailleurs souvent le cas pour les nègres bossais qui ignoraient - peut-être à dessein - jusqu'au nom de leur maître, ou celui qu'on leur avait donné. Au contraire, il devait être employé dans des travaux publics où, exposé par là même à la vue de tous, il pouvait plus aisément être identifié, ou reconnu par son maître légitime, ce qui, même ainsi, n'était pas toujours aisé, « parce que, nous assurait-on, il n'était pas toujours facile de distinguer un bossai d'un autre¹¹⁰ ».

¹⁰⁷ Contrôle plus draconien que celui que l'on retiendra plus tard pour les brigades de chasseurs soldés par les « hacendados ». *Vide infra*, chap. 3. Mais ici les pouvoirs des commissaires sont plus grands : ils pouvaient faire justice eux-mêmes. On s'oppose donc ici à l'article 14, 1^o partie du Règlement de 1796.

¹⁰⁸ *Reflecciones...*, p. 6-7. Pour les hattes d'élevage, l'esclave pouvait se déplacer en franchise, si l'on peut dire, sur l'étendue de ces dernières.

¹⁰⁹ *Reflecciones...*, p. 6-7.

¹¹⁰ *Reflecciones ...*, p. 8-9-10..

Pour mettre un terme aux débats qui opposaient bien souvent propriétaires d'esclaves et chasseurs à propos des primes à la capture, l'auteur des *Réflexions* avançait plusieurs propositions :

D'abord la distinction entre marron extraordinaire, retranché dans un camp (« apalencado ») et marron esseulé, (« suelto ») était admise sans pour autant que l'on abandonnât l'idée que la condition des nègres était une, et que la barbarie ou la paresse étaient la chose la mieux partagée entre eux. Pour les premiers, une prime de 40 pesos était réclamée et 18 pesos pour les seconds¹¹¹. C'était du tout ou rien : sans une réelle incitation financière, il n'était pas, soulignait-on, de vocation de chasseurs d'esclaves.

Néanmoins, une disposition fort judicieuse était suggérée à la fin de ce contre-projet, celle de la création par les propriétaires d'une caisse commune dont le capital permettrait de couvrir les frais qu'entraînait la chasse, selon des dispositions de contrôle avérées et dans le dessein d'éviter heurts et frustrations, était-il bien précisé, de l'une ou l'autre partie¹¹².

L' Alcade Provincial ne pouvait terminer son long rapport sans rappeler aux « sages membres du Consulat Royal » qu'il qualifiait d'aréopage éclairé, la menace que pouvaient présenter les nègres dont la « barbarie » n'était plus à démontrer : « Je formule des vœux, concluait-il, pour qu'en votre qualité de fidèles vassaux aimant votre contrée et sages pères de famille, vous souteniez fermement la Santa Hermandad qui est le bras qui vous protégera contre ceux qui porteront atteinte à la loi »¹¹³.

*

* *

Ces *Réflexions*, qui sont de 1798, sont l'expression d'un combat d'arrière-garde : le Consulat Royal alors dominé par les grands propriétaires a la haute main sur la question du marronnage lorsque s'ouvre le XIX^e siècle. Mais pour combien de temps ? Le courant que représente l' Alcade Provincial de la Sainte Hermandad - institution

¹¹¹ *Reflecciones*, p. 18 : 40 pesos, c'était deux fois plus que n'en avait proposé le Règlement de 1796 pour la capture d'un marron extraordinaire ; la différence était encore plus importante pour la capture de l'esclave «suelto» (18 pesos contre 4 pesos). *Vide infra*, chap.2 (coût de la mise en place des forces de répression).

¹¹² *Ibid.* p. 19.

¹¹³ *Id.*

d'ailleurs liée à la bureaucratie coloniale conservatrice — allait devoir prendre sa revanche en provoquant en 1808 l'échec de la tentative de création d'une junte supérieure de gouvernement à La Havane, premier manifeste de la voie autonomiste à Cuba. C'est dire que le divorce qui s'établit alors au sein même des classes dirigeantes est déjà évident lors des débats passionnés concernant la délicate question du *Règlement des marrons*, en 1796.

Dans cette problématique du marronnage cubain, il est donc tout un arrière-plan politique qu'il conviendra de mettre en lumière chemin faisant. Mais, ce qui donne aussi, et dans l'immédiat, toute son importance aux *Réflexions*, c'est qu'elles sont l'expression du point de vue de ceux qui combattent les marrons dans les bois : l'Alcade Provincial ne fit que refléter ici leurs aspirations.

*

* *

Le *Règlement des Marrons* de 1796 fut réformé par la Cédule Royale du 7 février 1820, et l'Ordre Royal du 22 avril¹¹⁴. Le texte sera publié dans la presse havanaise dans le courant de l'année 1824¹¹⁵ et annexé au *Ban* du 14 novembre 1842. Le 1^{er} décembre 1845, le *Règlement des marrons* sera modifié par l'addition de quelques prescriptions qui ne changeaient rien à la structure du texte lui-même, ni aux dispositions fondamentales qu'il contenait¹¹⁶.

Dans le milieu de l'année 1800, la Junte de développement de La Havane décide de faire construire une prison où seraient placés en dépôt les fugitifs repris par les chasseurs. D'autres geôles similaires le furent également sur tout le territoire de l'île. Celle de La Havane a fait l'objet d'une remarquable étude de Margarita Daltón¹¹⁷.

La presse périodique fut également, comme on sait, un instrument privilégié de cette répression des fuites d'esclaves au service des maîtres, répression qui fut encore renforcée par les dispositions du

¹¹⁴ Fernando Ortiz, *Los negros esclavos*, *op. cit.*, p.373

¹¹⁵ Roberto Friol, préface de l'édition du *Diario* de Francisco Estévez, *op. cit.*, p. 51, note 4.

¹¹⁶ A.N.C. Gobierno Superior Civil, leg. 618 n°19751. Néanmoins, le renforcement de l'appareil de répression est évident : l'esclave ne pouvait s'éloigner à plus d'une lieue (et non trois) de son habitation d'origine sans un billet des maîtres.

¹¹⁷ Margarita Daltón, «Los depósitos de cimarrones en el siglo XDC», in *Etnología y Folklore* — Revista de la Academia de Ciencias de Cuba. N°3, ano 1967. La Habana, p.5-51.

Capitaine Général Tacôn en 1835, on l'a vu par anticipation¹¹⁸. Mais ces dispositions touchaient surtout l'esclave fugitif des villes. Contre ceux des campagnes, on trouve à l'article 14 des « Instructions aux Pédanés » de 1842 plusieurs clauses qui permettront aux capitaines de districts de se porter secours mutuellement dans leurs circonscriptions respectives et par conséquent de franchir les limites qui leur étaient imparties pour poursuivre les marrons¹¹⁹. Cette innovation significative montre assez l'âpreté des luttes qui furent alors menées contre les bandes en tous points de l'île¹²⁰.

La montée des périls n'allait-elle pas, en effet rendre bien vaines les dispositions somme toute lénifiantes défendues par les membres du Consulat Royal en 1796 ? Bien vite, c'est de toutes parts que l'on aspire à un renforcement de l'action contre les bandes de marrons et à un renforcement des peines retenues contre ceux que l'on avait convaincus de crime contre la propriété et contre la paix¹²¹.

En tout état de cause, au-delà de la théorie énoncée dans le règlement, il fallait dans la pratique mettre en place un organe de répression à la mesure des nouvelles doctrines. Son fonctionnement même sera-t-il toujours parfait ? Au reste, l'organisation de la répression contre les marrons sera-t-elle toujours placée sous le contrôle des grands propriétaires comme il en était dans les jours fastes de 1796 ? Et c'est bien ici que se pose le problème du décalage entre les textes juridiques et la réalité pratique de la répression.

¹¹⁸ *Vide Supra*, 1^o partie, chap. 2.

¹¹⁹ Fernando Ortíz, *Los negros cimarrones*, *op. cit.*, p. 449 (Appendice). Les articles 8 et 12 du *Règlement des marrons* ne le leur permettaient pas.

¹²⁰ Le *Bando de Gobemaciôn* de 1842 rappelait aux administrateurs et contremaîtres l'obligation qui leur était faite de signaler chaque mois aux capitaines de districts le nombre et la qualité des esclaves en fuite (art. 39).

¹²¹ A.N.C. Asuntos políticos, leg. 135, n^o15. Lettre de plaintes du gouverneur Pedro Becerro au capitaine général, Santiago de Cuba, 26 de novembre 1839. Déjà en 1819, les dispositions par trop lénifiantes du *Règlement* de 1796 aux yeux de nombre de praticiens, étaient critiquées. Dès lors leurs objurgations allèrent bon train : Voir A.N.C. Real Consulado, leg. 131 n^oll. Regencia de la Real Audiencia de Puerto Principe, 16 de enero de 1841, *Representaciôn del Fiscal* : lettre du procureur adressée au Capitaine Général de Cuba à propos du jugement prononcé à l'encontre des nègres Pedro Roberto Casamayor et Isabel Barreto qui avaient été condamnés à recevoir 25 coups de fouet chacun et aux travaux forcés pour une durée de 6 et 4 ans respectivement. Le procureur réclamait à leur encontre la peine de 150 coups de fouet, « en 4 et 2 tournées » pour chacun et pour les deux, 6 ans de travaux forcés « à la chaîne et avec entraves ».

270 LA LONGUE GUERRE DES NEGRES MARRONS DE CUBA

Cette réalité ne va-t-elle pas influencer les dispositions arrêtées par les gouvernants espagnols en matière de marronnage ? Ainsi, l'idée d'une véritable menace subversive des bandes de marrons, qui reposait sur des fondements objectifs et qui rendait nécessaire une réplique armée sera, tout au long de cette première moitié du siècle, une excellente affaire pour les représentants du pouvoir colonial dont la mission de Cuba ne fait pas mystère, surtout à partir de 1825, date de l'établissement de la Commission Militaire Permanente, et qui marque aussi pour Cuba le début de la période que l'on connaît en Espagne même sous le nom de *Los afios negros*.

Les forces de répression contre le marronnage : essai de structure

1 - Organisation traditionnelle des chasses : critique du système de police rurale

Les forces de répression contre le marronnage firent leur apparition dès les premiers temps de la colonie. Elles étaient chargées de réduire les Indiens qui s'enfuyaient dans les bois pour y former des bandes redoutables de marrons¹. Il en fut ainsi depuis toujours, lit-on dans un courrier adressé à l'empereur Charles V, au début de l'année 1528, où il est fait mention de certains Espagnols qui, enrôlés à cet effet dans des escouades, entendaient désormais être rémunérés².

Mais les administrateurs eurent recours également aux Indiens dans les premiers temps pour réduire leurs propres congénères rebelles. Ainsi, de même qu'il y eut des marrons indiens, il y eut des chasseurs indiens dûment rémunérés. Ces derniers formèrent eux aussi des brigades «qui s'avérèrent être encore plus efficaces que celles des Espagnols, à preuve que l'un de leurs chefs, mort au combat en l'an 1542, fut enterré avec les plus grands honneurs », nous dit Francisco Pérez de La Riva³.

Remarquons toutefois que, contrairement à l'usage largement répandu dans les îles françaises ou anglaises, on n'emploiera que dans des cas limites des esclaves ou des libres en corps contre les nègres marrons⁴. Et il faut bien dire que, pour l'île de Cuba, le marronnage fut à la genèse d'un véritable type social, le chasseur d'esclaves professionnel, « ranheador » ou « arranchador » — figure tout aussi remarquable que le « rastreador » des pampas argentines, même si, on

Herbert S. Klein, *Slavery in the Americas*, a comparative study of Cuba and Virginia, Chicago, University of Chicago Press 1967, note 42, p. 69. Voir également José Luciano Franco, *Los palenques...* *op. cit.*, p. 49-50.

² Cité par Fernando Ortiz, *Los negros esclavos*, *op. cit.*, p. 362 : « correspondencia de Gonzalo Guzman con el Emperador ».

³ Francisco Pérez de La Riva, *La habitación rural*, *op. cit.*, p. 22..

⁴ *Vide infra*, chapitre 3, le personnage du « Ranheador ».

le comprend, les littératures romantique et réaliste du XIX^e siècle s'en sont quelque peu détournées⁵.

Cette chasse aux marrons connut assez tôt une manière d'organisation. Rappelons à cet égard qu'avant la date de 1530, les maîtres esclavagistes avaient déjà constitué une Sainte-Hermandad à Santiago de Cuba⁶, chargée plus particulièrement de la réduction des marrons que l'on assimilait, partant, à des bandits de grand chemin. A La Havane, c'est en 1658 que l'on crée la charge d'Alcade Provincial de la Sainte-Hermandad⁷. L'organisation de la chasse par cet organisme nous est décrite de façon saisissante dans les *Reflecciones*, ce contre-projet au *Règlement* de 1796 que nous avons étudié au chapitre précédent, serait un L'Alcade Provincial était, lit-on, «un personnage établi depuis longtemps dans l'île, et partant, fin connaisseur des lieux les plus dangereux, cavernes, gouffres, précipices, gués, rives escarpées, il tirait parti du moindre indice pour aller combattre les nègres marrons jusqu'au sein de leurs refuges »⁸.

Mais - on ne le savait que trop - l'attaque d'un palenque est une affaire sérieuse, et ne peut être confiée à des hommes sans expérience. Aussi le préposé doit-il regrouper les commissaires à son propre domicile, dans la plus grande discrétion : « Ces derniers résident dans la ville ou à l'extérieur de celle-ci et doivent faire vivre leurs familles ; il lui appartient donc de les rémunérer sur sa propre bourse, tout débours ne lui étant compté qu'à son retour »⁹. Ayant réuni quinze ou vingt commissaires, il doit encore leur fournir et chevaux et hamacs et armes, et il va jusqu'à éponger leurs dettes, s'honorant de leur porter secours le cas échéant^{10 11}.

Malgré les peines qu'ils endurent dans l'accomplissement de leurs tâches et les difficultés auxquelles leur mission les expose, ces chasseurs d'hommes sont mal vus et d'instinct on se méfie des comptes ou des rapports qu'ils présentent : « On les calomnie le plus clair du temps, on les tient pour gens perfides et d'ordinaire, ils sont mal rémunérés », à en croire les Alcades dans leur plaidoyer *pro domo*ⁿ.

⁵ *Vide supra*, 1^o partie, chapitre I, le phénomène et sa perception.

⁶ Cf lettre de Gonzalo de Guzmán al Emperador, du 15 décembre 1534, citée par Fernando Ortiz, *Los negros esclavos*, *op. cit.*, p. 362.

⁷ José Maria Félix de Arrate, *Llave del Nuevo mundo antemural de las Indias Occidentales*, La Habana, Comisión Cubana de la UNESCO, 1964, p. 120. Le titulaire en fut José Ruiz Guillén. *Vide supra*, chap. 1.

⁸ A.G.I. Estado 8 n^o4. *Reflecciones...op. cit.*

⁹ *Ibid. id.*

¹⁰ *Ibid. id.*

¹¹ *Ibid. id.*

Au reste, cette suspicion s'explique par la répression la plus aveugle à laquelle se livraient les officiers de la Sainte-Hermandad contre les nègres marrons, puisque, à leurs yeux, « l'impunité d'un seul de ces derniers encourageait la perversité des autres au détriment des gens de bien », lit-on encore en 1812 dans un *Mémoire* des Alcades de la Sainte-Hermandad de Santiago de Cuba¹². Ce sont d'ailleurs les excès de ces deniers qui, entre autres choses, avaient amené les meilleurs représentants des grands propriétaires à repenser la législation relative à la répression du marronnage, dans la dernière décennie du XVIII^e siècle, on l'a vu¹³. Dans leurs critiques acerbes, ils n'hésiteront pas à souligner l'incapacité, voire même la malhonnêteté des responsables de la Sainte-Hermandad, qui, « non contents de tourner le dos aux tâches qui leur revenaient en partage, faisaient main basse sur les primes pour des captures accomplies par d'autres »¹⁴.

Et sur cette lancée, les représentants des propriétaires de montrer qu'il n'y avait aucune organisation systématique de la poursuite contre les bandes de marrons : « Point d'escouades montées ; elles étaient formées à la hâte au moment où on avait eu vent d'un refuge que l'on avait décidé de réduire¹⁵ ». Il n'y avait pas non plus de prévention contre le départ en marronnage : on en voulait pour preuve que « les marrons réputés esseulés n'étaient inquiétés que de façon fortuite par des commissaires désœuvrés »¹⁶. Parallèlement, d'aucuns sauront noter que les structures de la police rurale n'étaient pas adaptées à la situation créée par le grand marronnage dans les bois - opinion réellement partagée par de hauts fonctionnaires comme le Procureur du Trésor Royal :

« Les villages de l'intérieur de cette juridiction, écrivait-il en 1819 au Capitaine Général, requièrent un nouveau système de gouvernement. Les juges pédanés sont peu aptes à subvenir à leur défense et à prendre des mesures appropriées pour contenir tout désordre. Ils ne peuvent en outre opérer au-delà des limites de leur

¹² « Representación formada por los Alcades de la Santa Hermandad... », Cuba 12 de abril de 1812, in Zoila Danger Roll, *Los cimarrones...*, op. cit., p. 89.

¹³ Les maîtres répugnaient à recourir aux services de la Sainte-Hermandad. Voir à ce sujet Herbert S. Klein, *Slavery in the Americas*, op. cit., p. 156.

¹⁴ A.G.I. Estado 8 n^o4 - Rapport de la commission chargée de rédiger le Règlement de 1796. *Vide Supra*, chap.I.

¹⁵ *Ibid. id.*

¹⁶ *Ibid. id.*

territoire, ce qui obère de beaucoup leur capacité dans la lutte contre les malfaiteurs »¹⁷.

Or les marrons étaient d'autant plus à craindre que des délinquants de toutes sortes les rejoignaient dans leurs refuges dans les bois, « pour mieux se jouer des investigations des enquêteurs mandés par les tribunaux », comme le montrait en 1837 un propriétaire qui résidait dans les alentours de La Havane¹⁸. Fait remarquable, les capitaines de district n'hésitent pas à l'occasion à reconnaître leur totale impuissance face à la prolifération des marrons. Tel était le cas du capitaine de Güira de Melena qui, accusé par un propriétaire, Don Manuel de Armas, de tolérer les mille exactions des marrons venus des mangles de la côte Sud (ciénaga de Guanimar)¹⁹, sut faire état du dénuement le plus complet qui était le lot de ces petits fonctionnaires de police rurale qui devaient administrer de bien vastes districts. Et, à sa décharge, il montrait que le manque de forces de police, l'infériorité numérique flagrante des blancs, l'agressivité potentielle des libres, leurs liens avec les esclaves, étaient autant de facteurs qui l'avaient amené à renoncer à toute entreprise contre les marrons de l'endroit²⁰. Dans ce même ordre d'idée, le marquis de Casa Ramos de la Fidelidad fustigeait l'action de ces capitaines de district, moins honnêtes en fin de compte que celui de Güira de Melena, qui se contentaient d'organiser avec des commissaires de bruyantes battues aux alentours des palenques pour effrayer les marrons, lesquels se retiraient en bon ordre pour s'établir en d'autres lieux : « je peux m'étendre de beaucoup sur cette question et avancer des preuves, s'agissant de ces pratiques » prévenait-il²¹.

¹⁷ A.N.C. Real Consulado, leg. 141, n° 6934 - 9 février 1819. Il conseillait la création d'une nouvelle « tenencia de Gob° » à Guanajay, au sud de La Havane, qui eût rempli un rôle de police et d'administration égal à celui que jouaient les récentes tenencias de gob° de Matanzas et de Nueva - Filipina (Pinar del Rio).

¹⁸ *Ibid.* Gobierno Superior Civil, leg. 619 n° 19696, in lettre de Manuel de Jesús Mata au capitaine général — « Güira de Melena y Marzo 10 de 1837 ». Cette remarque vaut pour toutes les époques et toutes les zones de marrons. On a vu que des hommes réputés blancs vivaient effectivement dans les palenques de marrons. Ils n'étaient pas tous des délinquants.

¹⁹ *Ibid.* leg. 616 n° 19672, in lettre du capitaine de Pependencias, Pto. De Pependencias, 24 novembre 1836.

²⁰ *Ibid.*, leg. 619 n° 19696. Güira de Melena y marzo 10 de 1837. Ce cas n'est pas unique. La situation de certains capitaines de districts en zone orientale sera plus dramatique encore.

¹ *Ibid.* Real Consulado, leg. 141, n° 6934 - Lettre au Tribunal del Real Consulado de La Habana » - Yngenio Sn. Lázaro y Animas, marzo 3 de 1819.

Néanmoins, lorsque les pouvoirs établis faisaient défaut, une solution avait été parfois employée, à savoir des milices formées par les habitants-proprétaires eux-mêmes, ou encore des gens de métier qui peuplaient les bourgs. Mais cette solution, peu onéreuse, n'était pas toujours possible, surtout dans des zones où les Blancs étaient peu nombreux. Or, le défaut de cette population était, selon le capitaine de Cayajabos, le mal le mieux réparti dans l'île de Cuba²². La solidarité même était douteuse : les marrons ne trouvaient-ils pas des appuis auprès de certains contremaîtres des habitations caféières ? Enfin, en général, il n'était point d'engouement, les habitants ne voulant pas s'éloigner de leurs biens pour s'engager dans les milices, tant ils craignaient de ne trouver que des ruines à leur retour²³.

Ce que disait le capitaine du district de Cayajabos situé en zone occidentale était aussi valable pour la région orientale: « Même en faisant valoir l'autorité dont nous sommes investis, lit-on dans un *Mémoire* rédigé en 1816 à Santiago de Cuba, on ne peut que rarement enrôler trois ou quatre personnes pour aller combattre les nègres marrons parce que nul ne veut abandonner sa famille ou ses travaux »²⁴. Il ne trouvait donc que peu de volontaires pour courir les bois, et *a fortiori* les mangles, où, à chaque pas, c'était un péril pour des gens peu habitués à ces lieux. Tout au plus les milices ne se formeront-elles spontanément, on le verra, que pour défendre des zones de culture déjà attaquées par les marrons.

2 - Réforme du système des chasses : établissement d'une force permanente

Comment, dès lors, allait-on remédier à cet état de choses, et en réalité, que veulent les grands propriétaires ? L'idée fondamentale qui préside à leur démarche en 1796 est de transformer l'organisation de la chasse aux marrons en une sorte de libre entreprise²⁵.

²² A.N.C. Real Consulado, Junta de Fomento, leg. 141, n° 6934 - Habana y enero 30 de 1819 - José Garcilaso de la Vega.

²³ *Ibid. id.*

²⁴ Archivo Administración Régional, Santiago de Cuba. Cimarrones, leg. 1 n°5. Mémoire des Alcades de la Sainte-Hermandad à l'illustre Municipalité - février 1816. On note d'ailleurs la même répugnance des habitants dans les Antilles françaises pour les chasses. «On ne partait qu'à contre-cœur» écrit Gabriel Debien, *Les esclaves aux Antilles Françaises, op. cit.*, p. 428. Voir également, Yvan Debbasch, *Le Marronnage, op. cit.*, 1° partie, p. 144.

²⁵ Il est dans le rapport de la Commission chargée de rédiger le *Règlement* une phrase qui ne laisse pas de doute sur ces desseins : « Il est à espérer que si l'on accorde à toutes personnes les franchises qui sont l'apanage d'un petit nombre,

276 LA LONGUE GUERRE DES NEGRES MARRONS DE CUBA

Apparemment, ils ne se présentent pas comme des novateurs, puisque les *Ordonnances* de l'Auditeur Câceres stipulaient déjà en 1574 « que tout maître ou contremaître pouvait appréhender tout nègre marron ou fugitif à la condition qu'il ne lui soit point infligé de supplice ou qu'il ne soit objet de médisance et qu'il soit conduit sans délai devant un juge »²⁶. Au vrai, en 1796, ils s'attaquent — c'est un signe des temps — au privilège détenu par la Sainte-Hermandad et qui, dans le domaine de la répression du marronnage, entendait exercer un monopole.

Certes, ils ne réclament pas — que l'on sache — la suppression de cette institution traditionnelle, pas plus qu'ils n'entendent que le Consulat Royal en corps ne se substitue aux organes de justice ou de police²⁷. Mais ils obtiendront toutefois qu'en marge des organes expressément désignés pour la police rurale, le droit soit établi pour tout un chacun, de choisir pour métier la chasse libre aux fugitifs²⁸. La seule limite — et en même temps la garantie — à cette libre entreprise, devait être l'aval de n'importe quelle justice que devait solliciter tout individu, ou groupe d'individus, toute société, pour exercer la fonction de chasseur. C'est donc par cette argumentation que les grands propriétaires créoles parvinrent à mettre en place un instrument plus moderne pour la poursuite des marrons, et qui correspondait à la conception qu'ils s'étaient faite du marronnage.

Ce que veulent donc les grands propriétaires de Cuba, c'est la création de corps soldés par eux, et voués à la chasse aux marrons. Il s'agirait d'une force permanente, répartie sur tout le territoire de Cuba, placée en quelque sorte sous leur contrôle - mais reconnue comme force publique dûment mandatée — un organe de poursuite, certes, mais qui, par sa structure et son fonctionnement, serait d'abord une force d'intimidation et de prévention à l'égard du marronnage.

les marrons esseulés seront l'objet d'un plus grand intérêt pour tout chasseur». A.G.I. Estado 8 n°4 - *Rapport... op.cit.*, 1796.

²⁶ « Ordenanza » n°59 - Voir « Ordenanzas » de Câceres, in Hortensia Pichardo, *Documentas para la Historia de Cuba*, op. cit., tome I, p. 114.

²⁷ La fonction de chasseur est reconnue à tout corps de justice ou de police, dans le Règlement de 1796 : 1^o partie, Articles 2, 11 et 12.

²⁸ A propos de la capture du marron « simple », il est stipulé que « toute personne pourra se saisir de lui et obtiendra le prix de sa capture (Art.2 - parte segunda). Et plus loin, pour la capture de marrons en bandes, « apalencados », on écrit habilement dans / 'Arancel de captura de negros « apalencados » :

« On présume qu'avec une commission de n'importe quelle justice, on peut attaquer un camp ou un refuge de marrons ». Ce droit est reconnu sans réserve dans le *Bando de gobemación y policía de la Isla de Cuba de 1842* • « Art.4 :Tout habitant est habilité à se saisir de tout esclave fugitif et à le présenter aux autorités».

C'est la grande requête que l'on exprime partout ; mieux, c'est à la réalisation de cet instrument moderne des chasses que l'on s'emploie, avec des fortunes diverses, tout au long de la première moitié du XDC^e siècle²⁹.

Ainsi, en 1814, dans le Département oriental alors extrêmement agité par les incursions de bandes considérables de marrons qui saccagent les habitations, la municipalité de Santiago de Cuba approuve, le 15 février, un *Règlement* correspondant au service des troupes qui devaient parcourir la campagne pour la poursuite des nègres marrons³⁰. Ce document ne comportait pas moins de 38 articles avec une annexe qui décrivait amplement la structure de ces corps, et en réglait de façon extrêmement détaillée et rigoureuse le fonctionnement. On y reviendra.

A l'autre bout de l'île, le 8 août 1816, la municipalité de La Havane met en place elle aussi une députation chargée de « formuler et de proposer au Capitaine Général », les mesures qu'exigeait la délicate question de la police et de la sécurité générale de l'île³¹. Dans son rapport, la députation rappelle que, face aux périls qui, depuis 1808, menaçaient la tranquillité de l'île de Cuba, l'une des premières et des plus urgentes mesures qu'avait arrêtée le Capitaine Général avait été l'établissement d'escouades armées qui, « en inspectant tous les cantons appréhenderaient tout à la fois les voleurs de grand chemin et autres malfaiteurs rôdant dans la campagne »³². Contre la nouvelle menace, celle des marrons qui étaient légion dans les montagnes de la Vuelta Abajo, la députation préconisait d'employer ces mêmes escouades (cinq au total). Elles seraient alors placées sous les ordres des commandants suivants :

²⁹ Il est remarquable qu'en 1816, les Alcades de la Sainte-Hermandad de Santiago de Cuba eux-mêmes formulent cette même requête d'ouverture de la chasse aux marrons à des particuliers, sous la réserve que la force ainsi employée soit dès lors placée sous leurs ordres : Archivo Administración Régional, Santiago de Cuba, leg. 1 n°5, février 1816 - manoeuvre d'arrière-garde, on le voit !

⁰ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 297 n°102 — «Reglamento correspondiente al servicio de las cuadrillas que han de recorrer los campos para la persecución de negros cimarrones », Santiago de Cuba, 15 de febrero de 1814.

³¹ *Ibid.*, leg. 131 n°11 : « Informe de la diputación de policía al excelentísimo Señor Presidente Gobernador y Capitán General, del estado de sus tareas y providencias que deben adoptarse para conservar la pública tranquilidad » 1816.

² *Ibid. id.*

278 LA LONGUE GUERRE DES NEGRES MARRONS DE CUBA

- Don José Gavilán et Andrés Visiedo, « hommes d'expérience et reconnus pour leur valeur et leur activité, particulièrement recommandables en l'occurrence »³³.
- Le lieutenant-colonel Don Manuel Machin, et Don Ricardo Núñez, qui avaient offert gratuitement leurs services, « en renonçant tous deux à toute gratification en matière de récompense »³⁴.
- Don Ramón Machin, « serviteur bien en crédit pour sa valeur, son expérience et autres qualités requises en l'espèce »³⁵.

Aucune règle n'était prescrite. Il est vrai que le *Règlement* de 1796 offrait de nombreuses clauses relatives à la capture. Il n'y avait qu'à s'y conformer. L'administration espagnole à Cuba, déjà extrêmement sollicitée par des problèmes d'ordre politique — nous sommes en pleine crise révolutionnaire, rappelons-le -, semble en quelque sorte donner carte blanche aux « fils du pays », que l'on sait fort anxieux devant la montée du marronnage, pour avancer des solutions. L'administration coloniale aura le temps de se reprendre : à cet égard, il est significatif que vingt années plus tard, en 1832, l'on ait cherché à perfectionner encore le *Règlement* pour la poursuite des marrons élaboré à Santiago de Cuba en 1814, sous le titre de *Arreglo de las partidas para la reducciôn de los negros cimarrones..*³⁶.

Ce nouveau *Règlement* de 1832 devait transformer la brigade de chasseurs en une véritable unité de police rurale dont les services seraient infiniment plus efficaces que ceux des capitaines de districts, rivés en quelque sorte à leurs circonscriptions respectives et dans nombre de cas totalement dépourvus de moyens. Mais le fait nouveau, c'est que la force employée ici serait mixte, civils et militaires tout à la fois, soulignons-le d'ores et déjà.

Notons aussi que c'est à l'initiative du gouverneur de la province qu'une commission de notables avait été chargée de rédiger ce nouveau *Règlement*, le 3 février 1832, et c'est également sous sa présidence que le *Rapport* de cette commission est adopté le 14 février 1832, par la «Junta de hacendados », cette assemblée de

³³ A. N.C. Asuntos Políticos, leg. 131 n°II, «Informe de la diputaciôn de policia déjà cité plus haut.

³⁴ *Ibid. Id.* .

³⁵ *Ibid. id.*

³⁶ *Ibid.* , leg. 35 n°31 «Arreglo de las partidas para la reducciôn de negros cimarrones en este territorio formado a consecuencia de apuntaciones, que le preceden, hechas por el Sr. Gubernador militar y político de esta plaza (Santiago de Cuba) brigadier de Infanteria D. Juan de Moya y Morejôn en junta de hacendados».

notables de Santiago de Cuba, souveraine en matière de marronnage et qui officie depuis 1830. Tout se passe donc comme si, en matière d'initiative, les grands propriétaires avaient été débordés sur leur propre terrain dans les années 30. Nous reviendrons en son temps sur les arrière-plans politiques que comportait cette affaire.

3 - Nombre, physionomie, composition des unités de base de la chasse

Sur le nombre de unités de chasse à employer, les avis sont divers : cinq, on le voit pour la zone de Vuelta Abajo, à l'ouest de La Havane - mais pour les propriétaires de la région havanaise menacés continuellement par les incursions des marrons venus des mangles de la côte sud, il ne fallait pas moins, à les croire, d'une par district³⁷. C'eût été l'idéal. Les promoteurs de cette solution avaient-ils regardé aux frais qu'aurait entraînés l'installation de ces innombrables corps de chasses ? Pour le seul Département oriental, il en aurait fallu au moins 3 9³⁸. Mais, plus réalistes, les membres de la Commission qui rédigeaient le nouveau Règlement des poursuites en 1832, en terre orientale, proposent la mise sur pied de quatre « partidas » (brigades) seulement, mais de 38 hommes chacune, soit un peu plus de 150 hommes au total³⁹.

De même, à l'autre extrémité de l'île, en fondant ses estimations sur la contribution annuelle de tous les propriétaires de la zone occidentale, qui correspondrait à l'actuelle province de Pinar del Rio, le lieutenant de gouverneur de Filipinas, qui avait été chargé d'organiser la lutte contre les marrons de la région, avançait en 1820 qu'il ne fallait pas moins de six escouades sous les ordres d'un même commandant, secondé par sept caporaux, soit :

Commandant.....	1
Caporal monté.....	1
à pied.....	6
Soldats montés.....	4
..... à pied	24

36 hommes au total⁴⁰.

³⁷ A.N.C., Junta de Fomento, leg. 208, n°9441 - Voir lettre de José M. de Sedano-Gabriel, 8 de febrero de 1840.

³⁸ Pour une liste des districts affectés par le marronnage en région orientale, voir *ibid.* Asuntos Políticos, leg. 131, n°1. Lettre du 29 janvier 1842 du Gouverneur Juan Tello.

³⁹ *Ibid.*, *id.*, leg. 35 n°31 (Arreglo 1832,, voir Art. 11 et 12).

⁴⁰ *Ibid.* Real Consulado, leg. 141 n° 6934. Pinar del Rio, 11 de marzo de 1820. « Presupuesto de los costos [...] para la creaci3n de seis esquadras...»

280 LA LONGUE GUERRE DES NEGRES MARRONS DE CUBA

A la même date, le capitaine Jacinto Antonio Didier, qui avait obtenu une commission, se rangeait à l'avis autorisé du lieutenant-colonel Chapotin, suivant lequel il fallait trois brigades, l'une opérant au centre, et les deux autres au nord et au sud de la grande zone suspecte qui s'étendait à l'ouest de La Havane⁴¹. En réalité, le nombre d'unités dépendait étroitement des possibilités financières de ceux qui allaient couvrir les frais de leur établissement et de leur fonctionnement. On constate par ailleurs que le lieutenant-colonel Chapotin avait avancé le nom de chasseurs célèbres, comme Juan Rojas et surtout Valentin Pâez et Ramôn Machin, qui avaient été retenus par la municipalité de La Havane, on l'a vu. Et en effet, pour mener à bien cette entreprise, nombreux sont ceux qui mettent l'accent sur le choix d'un chef compétent, « un homme actif, honorable, habitué des montagnes, comme le suggérait en mars 1819 le marquis de Casa-Ramos de La Fidelidad, qui, sur le fondement d'un plan bien conçu pour surprendre les nègres marrons, examinerait tous les lieux où ils trouvent refuge »⁴².

D'ailleurs, le coup de main contre ceux qui occupaient le mont *El Mulo* (district de Cayajabos), réalisé à la même époque par un certain Josef Rafael de Zayas, qui avait reçu la charge de former une troupe pour les combattre, inclinait à la constitution de forces de répression composées de véritables professionnels : avec les douze hommes choisis, il avait réussi à surprendre le 19 janvier 1819 une bande de soixante marrons. Il en avait arrêté neuf, dont le capitaine lui-même, « le nègre Francisco, marron depuis seize ans, esclave du marquis de Casa Penalver ». C'était l'exploit, et l'opération qui n'avait duré que quelques jours, avait coûté seulement vingt onces d'or⁴³.

Plus encore, il fallait s'adapter aux types de lutte que menaient les marrons, toute en marches et en contremarches rapides, en embuscades de courte durée et en replis soudains. Dans la zone de Vuelta Abajo, au début de 1819, le capitaine de Cayajabos qui dresse un tableau des plus alarmants sur l'état des marrons, préconise pour les combattre, l'emploi de véritables experts, « bons connaisseurs des entrées et des sorties des très hautes montagnes et qui, avec l'aide

⁴¹ A.N.C., Real Consulado, leg. 141 n° 6934. Lettre du capitaine Dn. Jacinto Antonio Didier « Comisionado para la persecuciòn de cimarrones en la Vuelta Abajo », reprise dans une lettre du Capitaine Général Juan Manuel de Cagigal aux Sres. Piores y Consules, Habana 11 de marzo de 1820.

⁴² *Ibid. Id.* . Lettre du 3 mars 1819 - «Yngenio Sn. Lázaro y Animas», Marqués de Casa Ramos de La Fidelidad aux membres du Consulat Royal.

⁴³ *Ibid. Id.* Lettre du 5 février 1819, Josef Rafael de Zayas au Sor. Miguel de Cardenas, Marqués de Prado Ameno.

des chiens et sans recourir aux armes à feu, sont habiles à fondre machette au poing sur les marrons »⁴⁴.

De même, les difficultés toutes particulières de la poursuite des nègres marrons dans les mangles incitaient à penser que seuls des chasseurs avertis pouvaient s'y livrer, encore que le séjour dans ces marigots ne dût jamais excéder deux ou trois jours, en carême de surcroît, « parce que le contact avec l'eau de ces marécages est cause de fièvres et de douleurs intestinales, toutes choses fort dommageables », affirmait-il⁴⁵. Aussi ne cessera-t-on jamais de répéter que, pour cette lutte bien spéciale, il fallait des gens robustes, capables d'endurer en tout lieu toutes sortes de peines, « et celui qui n'a pas de force, rappelait José Antonio Sedano, n'est d'aucune utilité et ne peut que faire échouer la battue, dans la mesure où on ne peut le laisser en nul endroit sans s'exposer à le retrouver sans vie⁴⁶ ».

Au-delà de cette idée d'une poursuite permanente, on voit même se profiler déjà, en 1819, celle d'une lutte sans merci contre les bandes de marrons, éventualité qui n'avait pas été réellement envisagée par le Règlement de 1796 : « Le fer et le feu, écrit à cet égard le procureur du Trésor Royal, sont les agents qui doivent œuvrer à leur extermination⁴⁷ ». Et pour ce faire, il conseillait vivement l'emploi de gens de la campagne, faits à la vie des bois, « qui, assurait-il, sous la conduite de personnes de valeur et de confiance, sont de loin les plus aptes à en l'occurrence à porter la guerre jusque dans les repaires des brigands, « qui s'opiniâtreraient jusqu'à leur parfaite destruction »⁴⁸.

⁴⁴ A.N.C. Real Consulado, leg. 141 n° 6934. La Havane, 30 janvier 1819, José Garcilaso de La Vega, *in* expediente n°109 sobre la destrucción de palenques en las Sierras de la Vuelta Abajo.

⁴⁵ *Ibid.* Gobierno civil Superior, leg. 616 n° 19696. Santiago. 13 de janvier 1838, Cristobal Tenerio.

⁴⁶ *Ibid.* Junta de Fomento, leg. 208 n°9941. Lettre du 8 février 1840 au Capitaine Général. A la date tardive d'octobre 1848, le Comte de Jaruco, l'un des grands propriétaires de Département occidental pouvait encore écrire au Capitaine Général : « Toutefois, à mon sens, le moyen le plus sûr d'œuvrer à leur perte est le recours à des battues avec des chasseurs flanqués de leurs chiens sous la direction de pédanés et le renfort de la troupe, étant donné que ces mangles et marigots sont généralement inaccessibles », *ibid.*, leg. 145 n°7166 San. Antonio, octobre 2 de 1848.

⁴⁷ *Ibid.* Real Consulado, leg. 141 n° 6934. Habana 9 février 1819. Ce point de vue offre une certaine similitude avec celui de l'Alcade provincial tel qu'il l'exposait, on l'a vu, dans ces *Rejlecciones...* dossier qui constituait un véritable contre-projet au *Réglementés 1796*.

⁴⁸ *Ibid.*, *Id.*. Habana, 9 février 1819.

Maintenant, sur le nombre de membres que devaient comporter les forces de police de marrons, il y a divergence de vues entre La Havane et Santiago de Cuba. D'un côté, pour le territoire de la Vuelta Abajo, la députation havanaise avait arrêté que chaque unité comporterait un commandant et six membres⁴⁹. Mais trois ans plus tard, en 1819, le Consulat Royal accepte la création d'escouades comportant jusqu'à douze membres⁵⁰. En zone orientale, eu égard à la superficie beaucoup plus grande de territoire à parcourir, les unités employées auront dès le début des effectifs plus importants. Ainsi, suivant le *Règlement* de 1814, on obtient : un commandant, un lieutenant, et trente hommes, tous civils⁵¹.

Plus tard, le *Règlement* de 1832, revenant sur la composition de l'unité de chasse, n'en arrêta pas moins que les corps de poursuite contre les marrons devaient comporter vingt-cinq hommes de troupe et treize civils⁵². Il est vrai qu'il s'agissait dès lors d'une unité que l'on allait engager dans des opérations d'envergure contre de véritables camps retranchés de marrons.

Employer, et de façon permanente, comme on tenta effectivement de le faire, une force d'intimidation et de poursuite de plusieurs unités⁵³ sur toute l'étendue du territoire cubain, c'était, théoriquement du moins, ne laisser aucune trêve aux fugitifs, prévenir leur réunion en bandes et contraindre celles qui s'étaient formées à se disperser pour échapper à leur persécution constante⁵⁴. Ainsi, par trop fourbus,

⁴⁹ Asuntos Políticos, leg. 131, n°11 : «Informe de la diputación de Policia» (1816) déjà cité.

⁵⁰ *Ibid.* leg. 141 n°6934, in Lettre du capitaine général Cienfuegos aux «Sres Prior y Consules», transcrivant une lettre d'un «comisionado».

- La « cuadrilla » de Pâez et celle de Machin, pour prendre deux chasseurs célèbres qui opèrent en 1818, ont chacune six hommes (A.N.C. Real Consulado, leg. 141 n°6934).

- Le fameux Francisco Estévez n'a au début de sa commission (de 1837 à 1842) que six hommes sous ses ordres. Il obtiendra néanmoins un renfort appréciable en la personne d'un lieutenant et les effectifs de son unité atteindront dix hommes au total. (Voir chapitre suivant).

⁵¹ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 297 n°102 «Reglamento...15 de febrero de 1814» (déjà cité).

⁵² *Ibid. id.*

⁵³ Plusieurs centaines d'hommes au total furent employés, puisqu'aux forces des brigades, il faut ajouter encore celles des capitaines de districts, celles des milices d'auto-défense levées ici et là, des auxiliaires importants comme l'étaient les guides. Plus encore, aux civils s'ajoutèrent aussi des militaires.

⁵⁴ Cette théorie est courante tout au long de la première moitié du XIX^e siècle, et nous la voyons nettement exprimée, par exemple, sous la plume du capitaine de Güira de Melena, qui avait organisé en pure perte des battues dans les

les marrons se verraient tôt ou tard dans l'obligation de retourner chez leurs maîtres ou se rendre aux forces de l'ordre⁵⁵. Dans le cas contraire, les fortes têtes se condamneraient elles-mêmes à errer sans cesse, sans pouvoir jamais former de palenque gigantesque.

4 - Le coût théorique de l'installation et du fonctionnement d'unités permanentes de chasse

Le quadrillage parfait de tout le territoire était un idéal. La réalisation d'une telle opération avait une limite, le financement des forces de répression, autant dire l'incitation financière sans laquelle il n'est point de poursuite. Il convient donc de se pencher maintenant sur la question des coûts d'établissement et de fonctionnement des corps permanents de chasse. Il ne s'agira pour l'instant que du coût théorique, soulignons-le, la question sera encore posée sous l'angle de la pratique.

On doit rappeler à cet endroit que le *Règlement* de 1796 avait fixé dans le détail les tarifs des primes à la capture et déterminé les modalités de paiement des frais relatifs à la chasse. Ces éléments avaient été définis en effet dans le *Barème des captures* dudit Règlement à l'exclusion des soldes mensuelles des brigades de chasse, barème qui établissait une distinction entre les marrons réputés « apalencados » et les « simples ».

Pour les premiers, l'article 1 prévoyait même des cas extraordinaires où la prime devait être déterminée, suivant la gravité des méfaits, par le gouvernement. Mais, plus généralement, la capture des marrons « apalencados » devait être récompensée par la gratification de 18, 16, ou 10 pesos par tête selon que le nombre des

mangles (la Ciénaga) de la côte sud de La Havane, avec une milice inexpérimentée : « L'unique façon de débarrasser la côte des nègres, concluait-il, et de mettre fin à leurs vols et autres déprédations dans les propriétés est la mise en place d'un corps de chasseurs bien armés et accompagnés de leurs chiens pour les opprimer de manière constante, de la sorte et au moyen de rondes pertinentes, les marrons seront éradiqués de la côte et les esclaves desdites propriétés se garderont bien de les rejoindre compte-tenu de l'efficacité de la mesure adoptée... », A.N.C. Gobierno Superior Civil leg. 617 n°19731, Gûira de Melena y enero 27 de 1843 . Voir également *Ibid.* . Junta de Fomento leg. 208, n° 9441, Lettre de Manuel de Jesús de Mata : « Si on pouvait établir ici une escouade de cinq hommes, elle parviendrait à garantir la sécurité sur les quelque 7 à 8 lieues qu'il y a entre Batabano et Guanimar, d'est en ouest...». Voir aussi les recommandations de Francisco Estévez, *Diario...op. cit.*, p. 131.

⁵⁵ Suivant le point de vue autorisé de José M. de Sedano qui avait organisé des battues dans les mangles de la côte Sud, voir A.N.C. Junta de Fomento, leg. 208 n°9441. Lettre du 8 février 1840 au Capitaine Général.

nègres mis hors de combat (« morts, blessés ou prisonniers ») était supérieur à 20, 16, ou 10 respectivement (art. 2). Autrement dit, plus un refuge était considérable, plus la prime allait devoir être élevée. Mais pour réfréner l'ardeur meurtrière des chasseurs, on prévenait :

« Rien pour ceux qui, dans la mêlée, auraient perdu la vie ou seraient estropiés au point que leurs maîtres renonceraient à les reprendre » (art. 4). Un forfait était consenti pour les frais annexés, à savoir : « Un real par jour pour les frais de bouche et trois réaux pour l'acheminement sur une distance de quatre lieues, puis deux au-delà » (art. 5). Les primes résultant de la capture des marrons devaient être réparties sur un mode égalitaire entre les chasseurs, seul le capitaine du corps de chasse recevait une somme supérieure aux autres (art. 6).

La loi ne reconnaissait pas la qualité de bandes ou de palenque aux groupes de quatre à cinq marrons : « ils seront regardés comme simples » stipulait-on. La prime pour la capture d'un marron simple serait alors la même quelles que soient les circonstances de cette capture : « 4 pesos » (art. 8). Toutefois, en tenant compte de la distance entre le domicile du chasseur et le siège de la justice la plus proche, on avait consenti deux réaux supplémentaires. Sur ce chapitre, la porte était réellement ouverte aux forfaits de toutes sortes. Dans les deux cas, tout chasseur blessé était à la charge du Consulat : « tout le temps que prendra sa guérison, il recevra le salaire qui lui revenait » (art. 3 et art. 7).

Ce modèle présenté en 1796 et maintenu jusque dans le milieu du XDC^e siècle ne sera pas toujours suivi avec fidélité. Mieux, dès le début, il n'y a pas dans la pratique de similitude entre les états de primes, gratifications et soldes qui apparaissent pour les corps de chasse qui opèrent sur l'ensemble du territoire. En règle générale, on peut dire que les rémunérations sont sensiblement plus élevées en zone occidentale.

Pour les commodités d'exposition, nous aborderons dans un premier temps la question des primes et gratifications en zone occidentale et en zone orientale. Ensuite nous présenterons un tableau comparé des soldes mensuelles des corps de chasse pour ces deux zones.

- Primes et gratifications

En zone occidentale tout d'abord, le rapport de la Députation de 1816 avait proposé les primes suivantes pour les « cas extraordinaires » que le *Règlement* de 1796 avait prévus :

- 100 pesos pour tout marron dont le délit serait punissable de bague ou de bannissement
- 1 000 pesos pour ceux dont le délit entraînait la peine capitale.
- 1 500 pesos étaient consentis à la famille de tout capteur tué⁵⁶.

En 1819, la Junte de gouvernement du Consulat Royal fixe la somme de cinquante pesos pour un esclave quelconque appréhendé dans une bande, somme alléchante qui correspondait à 10% et plus du prix moyen d'une « pièce d'Inde »⁵⁷. Mais après avoir été cotée à cinquante pesos pendant une vingtaine d'années, la prime de capture d'un marron sera dans certain cas ramenée à 25 pesos dans le courant de l'année 1840⁵⁸. Vers le milieu du siècle, enfin, et toujours pour la zone occidentale, l'arrestation d'un marron rapporte au capteur de 30 à 35 pesos⁵⁹.

En zone orientale, le *Règlement pour le service des brigades de chasse* de 1814 suivra de près les clauses du *Règlement* de 1796. Ainsi ses articles 3 et 6 stipulaient que tout membre des brigades blessé serait soigné aux frais de la municipalité de Santiago et que, tombé malade, il recevrait au moins un mois de salaire⁶⁰. De même l'article 28 instituait un système de gratifications qui s'inspirait visiblement de l'article 8 de l'« Arancel de Capturas » du Règlement de 1796. On prévoyait en effet une rétribution de :

- 4 pesos pour tout esclave arrêté en ville ou à une lieue de celle-ci
- 10 pesos *? *? ou à 4 lieues *?
- 20 pesos *? *? entre 10 et 20 lieues *?
- 30 pesos lorsque la distance était supérieure à 20 lieues ⁶¹.

⁵⁶ A.N.C. Asuntos políticos, leg. 131 n° 11. «Informe de la diputación de policia al Excelentísimo Señor Presidente Gobernador y Capitán General» (1816)

⁵⁷ *Ibid.* . Real Consulado, leg. 141 n° 6934. «Acuerdo» 19 de mayo de 1819, signé Andrés de Jáuregui et Wenceslao de Villa Urrutia.

⁵⁸ *Ibid.* Junta de Fomento, leg. 208 n° 9441. Lettre du 8 février 1840 au Capitaine Général signée J.M. de Sedano. Il avait été chargé d'organiser une expédition contre les marrons des mangles de la côte sud.

⁵⁹ *Ibid.* Gobierno Superior Civil leg. 619 n°19776. Voir «nota de los negros cimarrones que se han capturado en el Manglar por resultados de la batida..., Alquizar y agosto 27 de 1847».

⁶⁰ Nous retrouvons ici quelque peu aménagées les dispositions de l'article 3 de l'« Arancel de Capturas » de 1796.

⁶¹ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 297 n° 102. Reglamento correspondiente al servicio de las cuadrillas que han recorrer los campos para la persecución de negros cimarrones (1814).

286 LA LONGUE GUERRE DES NEGRES MARRONS DE CUBA

Par ailleurs, une prime de quinze pesos avait été également retenue pour tout esclave arrêté dans une bande et qui appartiendrait à un propriétaire qui aurait donné une contribution pour la chasse aux marrons. Pour ceux qui n'auraient pas cotisé, la restitution de l'esclave entraînait un débours de quarante-cinq pesos. Suivant un procédé qui s'inspirait directement de l'article 6 de *YArancel de Capturas* on précisait :

-« Pour ceux du premier cas, les quinze pesos seront répartis entre les chasseurs.

-« Dans le second, quinze pesos des quarante-cinq leur reviendraient, les quarante restants seraient versés au fonds de l'institution (la municipalité).

-« Dans tous les cas, les partages se feraient au prorata du solde »⁶².

Pour ce qui est des primes extraordinaires, un bon exemple nous est fourni en 1819 lors de l'expédition du capitaine Fromesta contre des palenques situés à l'est de Santiago. En effet, lorsque ce capitaine ramène la tête du fameux chef des marrons connu sous le pseudonyme de *Coba*, il retient dans ses comptes la somme de 594 pour cette prouesse, soit deux fois moins environ que le tarif en vigueur en zone occidentale trois ans plus tôt⁶³.

Le Règlement de 1832 ne retient à son article 15 que huit pesos pour la capture d'un marron « apalencado » ; quatre pesos pour la capture d'un marron « simple ». Et toujours suivant cet article 15 le produit de la chasse devait être réparti entre les chasseurs sur la base suivante :

« 6 parts au commandants
3 parts au second, aux sergents,
1 ½ aux caporaux ; 1 aux soldats et aux civils »⁶⁴.

⁶² Sur cette affaire, *Vide infra*, III^e partie, chap.2 (la campagne de 1815-1819). A.N.C. Asuntos Políticos leg. 35 n°31.

⁶³ « Artículo adicional ».

⁶⁴ « Arreglo de las partidas para la reducciôn de negros cimarrones » (1832).

**b- Soldes mensuelles des brigades de chasse
entre 1814 et 1848**

<u>ZONE OCCIDENTALE</u>		<u>ZONE ORIENTALE</u>	
1816		1814	
1 commandant	80 pesos	1 commandant	30 pesos
1 « escribiente »	25	1 lieutenant	24
6 hommes à	25	30 hommes »	<u>15</u>
TOTAL	285 pesos ⁶⁵	TOTAL.....	439 pesos ^{65 66}

1819

Mai : 1 Commandant	80 pesos
6 soldats à	35 pesos ⁶⁷
Juin : 1 commandant	80 pesos
6 soldats à	45 pesos ⁶⁸
Juillet : 1 caporal	50 pesos
11 hommes à	40 pesos ⁷⁰

Soldes inchangés entre 1814 et 1816 au cours des expéditions du sergent Martinez en 1815 et celles du lieutenant Chenard en 1816⁶⁹.

Il faut simplement noter que les militaires seront moins rétribués (sergent, 8 pesos, soldat, 6) que les civils(15)^{71 72}

1820

1 commandant	100 pesos
1 caporal de C.	80 pesos
1 caporal d'Inf.	45 pesos
1 cavalier	50 pesos
1 fantassin	30 pesos ⁷²

⁶⁵ A.N.C. Asuntos Politicos, leg. 131 n° 11 — *Informe de la diputaciôn ...* 1816.

⁶⁶ *Ibid.*, leg. 297 n° 102 - *Reglamento...* \Z\A

⁶⁷ *Ibid.*, Real Consulado, leg. 141/6934 - Cuenta Dn. Valentin Pâez, Pinar del Rio, 1° mayo de 1819.

⁶⁸ *Ibid.*, Cuenta de gastos : Ramôn Machin, Pinar del Rio, 28 de junio de 1819.

⁶⁹ *Vide infra*, IIP Partie, chap.2, - Relaciôn que manifiesta las cantidades que en el fondo de Averia entraron para sostener las quadrillas (1815) », citée par Zoila Danger Roll, *Los cimarrones de El Frijol, op. cit.*, apéndice, p. 102.

⁷⁰ A.N.C. Real Consulado, leg. 141/6934 Lettre du 28 juillet 1819 du capitaine général comportant les comptes du « comisionado » Beltrân.

⁷¹ *Ibid.*, leg. 109 n°34. Instrucciôn para el establecimiento, servicio y objeto de la partida.

⁷² *Ibid.* leg. 141/6934, Pinar del Rio, 11 mars 1820, José Aguilar. « Presupuesto de los costos que se considéra podrán causar anualmente la creaciôn de 6 esquadras de a pie y una montada ».

ZONE OCCIDENTALEZONE ORIENTALE

Entre 1837 et 1842

1832

Les chasseurs de la brigade
de F. Estévez reçoivent un
salaire mensuel de 30 pesos.

1 commandant	100 pesos
1 second	60 "
1 civil	20-
1 sergent	12-
1 caporal	8-
1 soldat	5 pesos ⁷³

Sommes inchangées en 1842 :
le chasseur civil reçoit
vingt pesos mensuels dans
les expéditions militaires⁷⁴

5- Le contrôle et la direction des forces de répression

En finançant, comme nous le verrons⁷⁵, ces entreprises de chasse, les planteurs entendaient bien en assumer la direction. Ainsi, le *Règlement* de 1814⁷⁶ adopté à Santiago de Cuba, arrêta un certain nombre de dispositions concernant le contrôle de la troupe employée, ses rapports avec le public, les modalités de la capture et de la restitution de l'esclave à ses maîtres légitimes - dispositions toutes empreintes de l'esprit qui avait animé le *Règlement* de 1796.

En 1832, il est néanmoins un nouveau *Règlement*. Qu'est-ce à dire ? Il convient à notre propos de nous y arrêter...

⁷³ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 35 n°31 «Arreglo» (1832). Voir également Gobierno Superior Civil, leg. 618 n°19877, où dans une lettre du 5 février 1849 de José Mac Crohom au Capitaine Général, il apparaît que la solde des commandants fixée antérieurement à 100 pesos a été ramenée à 80 pesos.

⁷⁴ *Vide infra*, chapitre 4, Expédition Guerra : « Itinerario, 1842 ».

⁷⁵ *Vide infra*, chapitre 5. La question du financement...

⁷⁶A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 297 n°102 : «Reglamento...para la persecución de negros cimarrones »...(déjà cité) Santiago, 15 de febrero de 1814.

- Le Règlement de 1814

Les dispositions relatives au contrôle des forces de répression sont nombreuses et témoignent parfois d'une réelle prévention à l'égard des chasseurs. La première clause était l'obligation faite aux commandants de tenir un *Journal* sur lequel seraient consignés leurs faits et gestes (art. 1). Le commandant devait lire une fois par mois les 38 articles du Règlement aux membres de la troupe afin que nul n'en ignore (art. 37).

Chaque unité était placée sous l'autorité de commissaires — généralement des propriétaires ou des notables - qui devaient veiller à l'accomplissement de la mission impartie (art. 8). C'est par leur entremise que tous les dix jours, le commandant ou à défaut le lieutenant devait faire parvenir au gouverneur un *Rapport* sur les lieux visités, les faits qui s'y étaient produits et l'action menée ou à mener⁷⁷. Dans des cas d'extrême urgence, il dépêcherait à la ville un des membres de la troupe.

Il est aussi une disposition quelque peu draconienne, (art. 18) que nous reproduisons *in extenso* :

« Tous les citoyens et habitants de la campagne sont autorisés à apprécier la conduite du chef, de son lieutenant et de tout membre de l'escouade en faisant connaître de vive voix ou par écrit les écarts qu'il aurait remarqués dans l'accomplissement de leurs tâches et ce, en fournissant des preuves irréfutables »⁷⁸.

La troupe devait être perpétuellement en campagne. On ne lui accordait guère que trois jours de repos à la ville (art. 7). Les chasseurs d'esclaves ne pouvaient en aucune manière faire halte dans les villages ou les habitations plus de temps qu'il ne leur en fallait pour y accueillir les renseignements nécessaires à l'accomplissement de leur tâche (art. 15).

On voit par l'article 2 que l'armement des capteurs était composé d'une machette, d'un pistolet, d'un gourdin et d'un tromblon. Et contrairement aux dispositions que l'on trouve par exemple dans les

⁷⁷ Ces dispositions seront aussi celles que devront respecter les commandants dans de la région occidentale. Les délais étaient simplement plus longs. On le voit bien dans le *Journal* du chasseur Estévez où il rend compte au commissaire de sa tâche à la fin de chaque mois seulement : une fois donc tous les 25 ou 30 jours environ.

⁷⁸ Cette clause était en effet redoutable pour les chasseurs : elle pouvait être la source de désagrèments ; le contrôle accordé à tout un chacun faisait qu'ils étaient devenus une cible facile pour leurs ennemis personnels.

colonies françaises, aucune restriction n'était faite pour l'usage des armes à feu contre les marrons. Néanmoins, il était formellement interdit de frapper à l'arme blanche un esclave qui fuyait, « puisque, en l'occurrence, était-il prescrit à l'article 13, on devait faire usage du gourdin ou encore d'un bout de bois ».

De façon peut-être plus marquée encore que dans le *Règlement* de 1796, on voudrait se prémunir contre la cruauté reconnue des chasseurs de marrons. Il ne s'agissait plus simplement, comme on l'avait fait, de les intéresser par la promesse de primes pour tout marron ramené sans blessure⁷⁹. Il fallait à tout prix tempérer leur ardeur meurtrière en les tenant pour responsables de la mort de marrons qui n'avaient pas offert de résistance, et en leur demandant des comptes. D'ailleurs, à l'article 12, il était prescrit de conduire en ville tout marron blessé, « en l'entourant de toutes sortes de soins »⁸⁰. Les marrons appréhendés dans une bande devaient être placés en dépôt à la prison. Mais leur élargissement intervenait presque aussitôt : ils étaient restitués à leurs maîtres, « sans que ces derniers aient à subir les coûts de cet emprisonnement, s'ils avaient acquitté leur contribution et que leurs esclaves n'avaient commis que le délit de marronnage. Par contre, si le fugitif appartenait à un maître qui n'était pas en règle, ce dernier devrait couvrir tous les frais liés à la capture et l'incarcération (art. 10) »⁸¹.

Les membres de la troupe ne pouvaient procéder à aucune espèce de réquisition dans les lieux où ils s'arrêteraient (art. 16). Par contre, toutes les personnes possédant des renseignements sur l'état des marrons se devaient de les leur fournir (art. 12, 20 et 21). Pour les intéresser à la capture des fugitifs, le système de primes allouées aux chasseurs leur serait appliqué également en cas d'arrestation de marrons (art. 26 et 28).

Il n'est pas jusqu'aux itinéraires et aux différentes formations que devait prendre la troupe suivant l'action à entreprendre, qui n'aient été doctement marqués (art. 34, 35 et 36). En zone d'insécurité,

⁷⁹ A.G.I. Estado 8 n°4, « Arrancel de capturas. Negros apalendados » 1796. A l'article 2 relatif aux primes, on lit : « Rien pour ceux qui, dans la mêlée seraient tués ou estropiés au point que leurs maîtres renonceraient à les reprendre ».

⁸⁰ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 297 n° 102. « *Reglamento...* 15 février 1814 » (déjà cité) Article 12, on précisait encore : « Le chef ou son lieutenant veillera plus particulièrement à ce que, durant le parcours, leur soient prodigués des soins en cas de refroidissement ou de gangrène au moyen de poudre de quinquina, huiles ou miel qu'il gardera par de vers lui. Il sera tenu pour responsable pour tout cas d'abandon et de manquement à la charité ».

⁸¹ *Ibid. id.*

l'escouade devait se scinder en deux piquets « de 10 à 12 hommes , afin de couvrir plusieurs points » (art. 35).

Quand il n'y avait pas de palenques à investir, ni de traces suspectes, le commandant devait répartir ses gens en trois escouades : l'une se maintenant dans les environs de la ville, à quatre lieues environ, une autre progressant en direction de l'est, la dernière en direction de l'ouest (art. 36). Néanmoins, pour l'assaut d'un palenque, toute la troupe devait être réunie (art. 34), étant bien entendu que c'est le commandant ou son lieutenant qui devait commander les opérations (art. 23). Tous les effets recueillis dans le refuge revenaient aux chasseurs (art. 24). Toutefois, les biens qui avaient été volés par les nègres marrons devaient être remis à leurs propriétaires légitimes sans récompense aucune (art. 25).

Si les chefs marrons ne pouvaient être remis à leurs propriétaires, cette mesure ne devait pas être absolument préjudiciable à ces derniers ; l'article 11 stipulait : « Ils resteront en prison jusqu'à ce que leurs maîtres légitimes, et avec l'autorisation du gouvernement, puissent les vendre à leur profit, dans l'outre-mer exclusivement ». On reprenait donc ici assez bien les dispositions (articles 15 et 16) de la première partie du *Règlement* de 1796.

- Le Règlement de 1832

Par rapport à celui de 1814, le nouveau *Règlement* de 1832 n'innove par pour tout ce qui touche au contrôle des faits et gestes de la police rurale⁸², à son armement, à ses rapports avec les habitants des contrées parcourues, abstraction étant faite des réajustements des différents soldes attribuées aux capteurs, et des tarifs des primes et gratifications⁸³.

Cependant, au titre des attributions de la brigade, il en est une, toute neuve, qui concerne la prévention contre le marronnage : « Il était prescrit aux capitaines de district d'avoir l'œil sur les faits et gestes des petites gens qui vivaient dans la campagne et de veiller à ce que la production de leurs jardins soit conforme à leur nombre respectif... ». Il ne suffisait donc plus de porter les armes jusque dans

⁸² Voir notamment les articles 19, 20, 21, 22 et 23, intéressant la discipline et la responsabilité personnelle des membres de la force employée. Toute faute devait être sévèrement punie, le militaire par les lois de l'institution, le civil répondant de sa personne ou de ses biens.

⁸³ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 35 n°31 : «Arreglo de las partidas para la redución de negros cimarrones...» 1832 (déjà cité).

292 LA LONGUE GUERRE DES NEGRES MARRONS DE CUBA

les refuges des marrons, il fallait encore ruiner toute base économique du marronnage, tout commerce des personnes avec les marrons.

Mais la véritable innovation, c'était l'adjonction de militaires au nombre des membres des unités de police. Bien entendu, avant la date de 1832, corps de troupe et brigades de civils avaient dû collaborer étroitement sur le terrain à la réduction des marrons. Mais à partir du nouveau *Règlement*, l'amalgame de civils et de soldats était de mise dans les brigades elles-mêmes, en zone orientale.

Dès lors, il est légitime d'inférer que quelque chose de fondamental avait changé, non seulement dans la physionomie, mais encore dans les structures des forces de répression contre le marronnage, en zone orientale notamment. Cette transformation n'allait-elle pas affecter le fonctionnement même des forces de répression, ou mieux encore, le contrôle de ces forces, jusqu'ici exercé pleinement par les propriétaires ? N'était-ce pas aussi l'indice d'une mutation dans le type de poursuite dont s'était acquittée tant bien que mal la Sainte-Hermandad jusqu'à cette réforme de 1832? «Les battues des chasseurs de marrons, écrit Margarita Daltón avec raison, ont ouvert la voie à de véritables expéditions militaires »⁸⁴.

⁸⁴ Margarita Daltón, *Los depósitos de cimarrones en el siglo XIX*, op. cit. p. 24

Fonctionnement des forces de répression : La poursuite permanente

Tout au long de la première moitié du XIX^e siècle, des escouades et brigades de chasseurs furent constamment employées contre les marrons, simples fugitifs dans les bois ou en bandes armées avec ou sans refuge connu. Elle ne seront pas, certes, les seules forces utilisées en l'occurrence, puisque des milices d'auto-défense seront levées à l'occasion dans certaines zones menacées et plus encore, l'armée régulière elle-même interviendra dans presque tout le territoire de l'île. Mais il s'agit dans ces deux cas d'opérations que l'on pourrait qualifier de ponctuelles - l'intervention de l'armée donnant lieu à de véritables expéditions, comme on le verra au chapitre suivant, destinées à pacifier des régions tenues par les marrons. Il reste donc que c'est aux unités de chasseurs de métier que fut dévolue la tâche particulière dite de poursuite permanente, tâche dont elles s'acquitteront avec des fortunes diverses. Nous tenterons ici d'observer par l'exemple le comportement de ces unités, leur personnel, leurs rouages, le type d'action qu'elles entreprirent contre les nègres marrons.

A cet endroit, force nous est de privilégier pour notre analyse le *Journal* de Francisco Estévez, cette pièce authentique qui constitue à notre avis l'un des meilleurs regards intérieurs qui soit sur une unité des forces de répression ; remarquable itinéraire d'une interminable poursuite, le *Journal* nous permettra surtout d'apprécier les mécanismes de l'appareil, les temps forts mais aussi les incertitudes de la chasse et plus encore les difficultés où a pu s'enliser à l'occasion cet organe relativement autonome de répression que les grands propriétaires, on l'a vu, avaient appelé de leurs vœux. Par-là même, les « confessions » d'Estévez nous conduiront à aborder en dernier lieu ce qu'il faut bien appeler les arrière-plans politiques de la chasse.

1 - A propos du personnage du chasseur d'esclaves

Il est significatif que pour l'île de Cuba, la fonction de chasseurs d'esclaves n'ait point été exercée par des noirs, esclaves ou libres¹. Ailleurs, le fait est courant². On peut lire par exemple dans le *Journal Commercial de la Pointe-à-Pitre* du 8 mai 1841, à propos d'une affaire judiciaire, la relation suivante concernant un meurtrier :

« Jean est un nègre d'Afrique appartenant à Monsieur de Bouillé et âgé de 25 ans, enrôlé parmi les chasseurs des bois attachés à la police du Petit-Bourg, et qui sont chargés de découvrir les traces et les campements des nègres marrons dont ces bois sont infestés ».

Et plus loin :

« Chacun de ces nègres étant armé d'un fusil avec deux charges de poudre et de plomb de chasse, ils ont la permission de se servir de ces armes, mais dans le cas seulement où ils seraient attaqués par des nègres marrons en nombre supérieur et qu'il y aurait pour eux un danger de la vie »³.

A la Jamaïque, lors de la lutte contre la bande du célèbre Cudjoe, il existe même un corps de nègres esclaves, les « Black Shot », spécialisé dans la recherche et la destruction des jardins à vivres des marrons⁴.

Rien de comparable à Cuba ... Evidemment, il s'est trouvé ici et là quelque marron appréhendé pour servir de guide aux forces de répression, et sous la menace d'ailleurs de parfaits tortionnaires⁵. Et même ainsi, certains surent garder un comportement digne, puisqu'ils conduisirent parfois les troupes au désastre⁶.

¹ En 1798, l'Alcade Provincial de la Sainte-Hermandad pouvait écrire dans ses *Réflexions* « que les membres de la police des marrons devaient être de « sang pur » (« limpios de sangre »). *op. cit.* p.5.

⁵ Pour les Antilles françaises, voir Yvan Debbasch, *Le marronnage*, deuxième partie, *op. cit.*, p. 146, note 2.

³ Archives Départementales de la Guadeloupe, Basse-Terre, *Journal Commercial de la Pointe-à-Pitre*, n° X 37, XXX° année, 2^e page (feuille politique, Maritime, Littéraire).

⁴ Carey Robinson, *The fighting maroons of Jamaica*, *op. cit.*, p. 41. Il note qu'à partir de 1837, les Anglais utilisent contre les marrons des nègres libres, des mulâtres et des Indiens.

⁵ A.N.C. Asuntos Políticos, leg.41 n°38, « *Itinerario...* (Gurrea) 1842. Voir document intitulé « *copia de oficios* ».

⁶ *Vide infra* 111° partie, chapitre 2. Expédition Martinez.

Mais lorsque, plus habilement, les maîtres promettent la liberté à un marron isolé, ou démoralisé, on comprend mieux que ce dernier ait collaboré pleinement à des entreprises de chasse contre ses semblables⁷. Pour le même prix ou d'autres récompenses flatteuses, il y eut aussi des noirs espions dont la fidélité - intéressée - pour leur maître les amènera à trahir les marrons abusés qui les avaient accueillis fraternellement⁸.

Toutefois il n'est, semble-t-il, que très peu de cas où l'on ait confié à des noirs et à des mulâtres la charge de chasseurs d'esclaves⁹. Pour l'époque qui nous occupe, un seul gouverneur, Escudero, à Santiago de Cuba, tente en 1819 de prendre à son service pour les chasses plusieurs bandes de marrons à qui l'on avait promis l'amnistie. La tentative fut un échec, les chefs marrons ne se ressentant aucune disposition particulière pour ce type de besogne^{10 11}.

Fait significatif, au moment même où les soulèvements d'esclaves constituent une véritable menace quotidienne, le *Bando de Gobernación* de 1842 stipule à l'article 102 qu'il est interdit «d'employer des esclaves à la chasse ou tout autre activité qui requiert l'utilisation d'armes à feu ou blanches qui ne soient d'usage pour les travaux des champs sous peine de dessaisissement desdits esclaves... »¹¹.

Pedro Deschamps-Chapeaux a montré comment le pouvoir colonial n'a jamais eu recours contre les marrons aux fameux bataillons de Noirs et Mulâtres qui, en d'autres combats, montaient régulièrement en première ligne « tant il craignait qu'ensemble ils fissent cause commune contre le pouvoir colonial... »¹². Il y eut cependant une exception de taille, ce fut lors de l'attaque du palenque *El Frijol* par

⁷ Voir A.N.C. Gobierno Superior Civil, leg. 616 , n°19685. document du 12 février 1848 : « Le nègre Manuel à qui le capitaine de Santa Cruz a promis la liberté toutes les fois qu'il aurait découvert le campement des nègres qui se trouve dans les hauteurs ». Voir également *ibid.* leg.625 n°19877, lettre du 28 avril 1849 : il est question d'un certain Cayeran, marron qui sert de guide. Il est tellement précieux aux troupes de répression que l'officier de service envisage de lui verser « une rétribution importante qui, le cas échéant, lui permettrait de racheter sa liberté »...

⁸ C'est le cas de l'esclave Narciso du marquis de Casa Ramos de la Fidelidad. Voir A.N.C. Real Consulado leg.141, n°6934, lettre du 3 mars 1819.

⁹ *Ibid.* leg. 141, n°97 (le cas de José de las Nieves, un mulâtre.)

¹⁰ *Vide infra*, 111^o partie, chapitre 2 : expédition Fromesta .

¹¹ Bando de Gobemación y Policia de la Isla de Cuba, por el Capitân Sr D. Gerônimo Valdès (14 de noviembre de 1842), in Fernando Ortiz, *Los negros esclavos*, *Op. cit.* apéndice. p. 442.

¹² Pedro Deschamps-Chapeaux, *Los batallones de pardos y morenos libres*. Mención investigaciones históricas. Concurso 26 de julio. Direccíon política de las F.A.R. La Habana, 1976, p. 11.

les troupes du lieutenant Chenard, où, sur un total de 340 hommes, on trouvera respectivement : 70 mulâtres et 61 noirs¹³. Mais là même, force nous est de reconnaître qu'ils ne représentent au total que la moitié environ de la force employée. Il s'agissait d'ailleurs de volontaires attirés par l'appât du gain, et non point du corps lui-même, à savoir les bataillons disciplinés de Noirs et de Mulâtres. De fait, la prudence même conseillait de ne point confier de pareilles charges à des libres, dans le même temps où leurs conspirations étaient à craindre. Plus encore, les habitants-propriétaires avaient mieux à faire que d'employer leurs esclaves à courir les bois !

Une autre raison, aussi, c'est que dans la campagne cubaine, les hameaux, villages et bourgs étaient peuplés de « petits blancs » - paysans pauvres ou gens de métier désœuvrés - souvent bons connaisseurs des bois des alentours¹⁴. Cette main-d'œuvre relativement abondante, faite d'individus connus pour leur haine à l'endroit des noirs, allait donc constituer le personnel obligé des brigades de chasseurs¹⁵ :

« D'où proviennent les chasseurs de marrons, s'interroge-t-on dans le *Romualdo* de Calcagno ? Comme nous l'avons dit, l'habitude et les mœurs endurcissent l'âme de tout un chacun. Ces paysans sont gens candides, hospitaliers, affables, prompts à se sacrifier pour faire du bien, et s'ils sont des joueurs invétérés, c'est qu'il y a dans nos contrées plus de « pits à coqs » (gallodromes) que d'écoles, l'ignorance est en l'espèce mère de cruauté »¹⁶.

Bien avant Francisco Calcagno, la comtesse de Merlin avait déjà abordé, en 1841, à propos de ces paysans blancs (*guajiros*), ce grand thème de la « barbarie » de l'intérieur, amplement développé en 1845 pour une autre terre de l'Amérique hispanique par l'auteur de *Facundo*, barbarie que les représentants du pouvoir colonial signalent

¹³ A.N.C. Asuntos Políticos, leg.109 n°34 (expédition Chenard 1816).

¹⁴ Certaines villes, comme Baracoa, Bayamo, certains bourgs et villages, comme Canasx, Cobre, Manzanillo, Jiguani, Güira de Melena, San Diego de Nùnez, furent de véritables pépinières de « rancheadores ».

¹⁵ A ce propos, voir Rolando T. Ely, *Cuando reinaba ...*, op. cit., p. 834: la haine qu'éprouvait le « montera » (paysan blanc) pour les nègres était comparable en l'espèce à celle des blancs pauvres du Sud des Etats-Unis».

¹⁶ Francisco Calcagno, *Romualdo* (1^{er} chapitre), in Revue *Islas* de l'Université de Las Villas (Cuba), n°44, enero-abril 1973, p. 130.

à l'occasion avec la plus grande candeur^{17 18}, et qui était due à l'état d'abandon de la campagne cubaine, livrée de surcroît à la brutale institution de l'esclavage qui a tout altéré. Tout à la nostalgie de la terre natale, elle s'exprima en ces termes :

« Les gens de la campagne désignés sous le nom de « guajiros » ou « monteras » ont un caractère singulier qui les distingue de ceux des autres pays. Amateurs de chant, livrés aux plaisirs, adonnés aux aventures, ils passent leur vie entre l'amour et les prouesses chevaleresques. Ils auraient pu vivre à la cour de François 1^{er} au lieu de végéter dans des cabanes primitives, si leur farouche passion pour la liberté ne les avait conduits à préférer une vie sauvage à celle qu'impose le joug de la civilisation »¹⁹.

Et comment dès lors, s'étonner que le « rancheador » cubain n'ait été qu'un échantillon particulier de ces « barbares » qui peuplaient l'intérieur ?

« Le chasseur de marrons, nous dit encore Calcagno, fait partie de la lignée des personnages odieux de notre société ; c'est un monstre engendré par l'esclavage tout comme le seigneur féodal qui avait droit de haute justice : le marron a engendré le chasseur comme le criminel d'Etat l'exécuteur des hautes-œuvres »¹⁹.

Aussi est-ce avec infiniment de raison que l'écrivain Villaverde a pu qualifier l'un d'eux, Francisco Estévez, de « paysan à moitié-civilisé »²⁰. Les chasseurs d'esclaves furent, à n'en point douter, non seulement des hommes parfaitement incultes, encore que persuadés de leur supériorité sur les esclaves noirs, mais surtout de bien mauvais sujets, purs produits de la société esclavagiste, et instruments bien souvent méprisés de leurs employeurs²¹. Pour tout dire, des

¹⁷ Voir A.N.C. Asuntos Políticos, leg.131 n°1. *Informe...* On y signale que « le défaut absolu des tout premiers éléments de la civilisation est l'un des obstacles majeurs à la salutaire réforme qu'exige l'administration de la Justice... ».

¹⁸ Condesa de Merlin, *Viaje a La Habana*, La Havane-Bruxelles 1844 (5 vol.), Vol.I, p. 117-118. Voir également les observations du capitaine Guerra à propos des habitants de la Sierra Maestra, A.N.C. Asuntos Políticos, leg.41 n°38.

¹⁹ Francisco Calcagno, *Romualdo.. .op. cit.*, p. 129-130

²⁰ *Diario...* de Francisco Estévez, in « Prólogo », p.64.

²¹ Le voyageur Richard H. Dana Jr. nous le rappelle incidemment, lorsqu'il s'en prend « aux touristes béats venus du Nord et qui ne savent pas voir les choses », in *Un viaje a Cuba*, La Habana 1964 (traduction en espagnol de *To Cuba and back*, Boston 1859), p. 263. Ce mépris que l'on professait pour le paysan - le « montera » - et qui rejoint ce mélange de curiosité et de répulsion d'un

hommes sans foi ni loi, dont la cupidité ajoutée à la haine profonde qu'ils ressentait pour l'autre opprimé, furent les motivations essentielles qui les conduisirent à la carrière douteuse de chasseurs de marrons²².

Certains auront au moins l'excuse d'une vengeance à assouvir : en servant la cause des maîtres, c'est bien souvent une revanche personnelle contre les marrons qu'ils tentaient de prendre. Tel est le cas de ce Valentin Pâez qui poursuit sans trêve les marrons qui ont tué son frère²³. Et c'est ce thème amer que retient l'écrivain Morillas quand il tente de conférer une dimension romantique à ce même personnage dont il fait le héros de sa « leyenda », *El Ranchador*²⁴. D faut bien dire ici que si la littérature n'a pas fait grand cas de ce personnage sinistre, il n'en reste pas moins vrai que nombre de chasseurs d'esclaves ont joui de leur vivant d'une véritable renommée²⁵.

C'est d'ailleurs cette renommée qui valut à plusieurs de leurs semblables d'être appelés en renfort jusqu'au Nicaragua contre les Indiens Mosquitos, sous le gouvernement de Don Juan de Ezpeleta²⁶, et surtout en Jamaïque, au cours de la guerre des marrons²⁷. L'intervention dans cette île toute proche de soixante-quatre chasseurs flanqués de cent chiens, originaires de Bejucal et des environs de La Havane, est un épisode connu de l'histoire de la Caraïbe. L'une des toutes premières relations en est celle que nous a laissée Antonio Bachiller y Morales qui s'était d'ailleurs

Sarmiento à l'égard du gaücho, s'expliquerait en partie lorsque l'on s'en réfère aux observations du voyageur Huber sur la physionomie de cette communauté de « barbares »- quarterons, métis clairs et pauvres blancs, in *L 'île de Cuba, aperçu statistique... op. cit.*, lettre 1, p 51-52.

²² Sur ce point, voir Juan Pérez de la Riva, *Correspondencia reservada del Capitán General D. Miguel Tacón, op. cit.*, p. 25.

²³ A.N.C. Real Consulado, leg141, n°6934, «Negociado de cimarrones, expediente 1099, enero 30 de 1819 ».

²⁴ *Vide supra*, 1° partie, chapitre 1.

²⁵ Non seulement F. Estévez dont nous étudions plus loin le *Journal de chasse*, mais encore Ramôn Cordero, les deux frères Rivera, les deux compagnons d'armes Pedro Torres et Pérez Sánchez, Juan Antonio Lantigua, le féroce Armona bien connu pour son incroyable cruauté soulignée par José Luciano Franco in *Los palenques...op. cit.*, p. 84. A ce sujet, voir A.N.C. Real Consulado, leg. 150 n°7426). Voir également Francisco Calcagno, *Romualdo op.cit.* , p. 127. La brigade d'Armona avait été créée par le Capitaine Général Mahy pour combattre les bandits de grand chemin. Nous avons cité aussi plus haut les noms de Ramôn Machin et de Cordelier.

²⁶ Voir à ce sujet Fernando Ortiz, *Los negros esclavos, op. cit.*, p. 366.

²⁷ Voir Carey Robinson, *The fighting maroons of Jamaica, op. cit.*, p. 110-111.

particulièrement intéressé à cette guerre des marrons de l'île voisine²⁸. La description des chasseurs d'esclaves partis pour la Jamaïque qui nous est fournie par Manuel Mariano Acosta, vaut d'être reproduite en partie :

« Tous, aux dires des officiers anglais qui les reçurent, étaient de taille moyenne et de bonne musculature, la peau brûlée par le soleil et tannée par les intempéries, le visage austère, chemise et culotte en grosse toile, des bottes en peau de sanglier. En guise de couvre-chef, ils avaient un mouchoir noué sur la tête et un autre autour de la taille ; pour toute arme, une machette, un couteau, un gourdin. Ils étaient flanqués de deux terribles mâtins qu'ils tenaient attachés par une corde dont l'extrémité était fixée à leur ceinture ; pour provisions, ils avaient des chandelles et pour bagages, un hamac, une capote et du tabac »²⁹.

On aura remarqué que pour accomplir leurs « prouesses », les chasseurs de marrons étaient toujours accompagnés de meutes de chiens. Les divers *Règlements* de poursuite, si prolixes en détails de toutes sortes, en maximes et en recettes, sont curieusement discrets sur l'utilisation pourtant courante de ces chiens dressés pour la chasse aux marrons³⁰. A cet endroit, il vaut de rappeler les observations d'une précision remarquable que nous a laissées la comtesse de Merlin sur cette question :

«La gent canine de Cuba est unique pour sa vigueur, son intelligence et son aversion étonnante pour les nègres marrons. Quand un esclave s'est enfui, le contremaître conduit un de ses chiens à la cabane du déserteur et lui donne à flairer Tune de ses hardes. Il arrive parfois qu'une lutte s'engage entre le marron et le chien ; mais ce dernier l'emporte presque toujours car même blessé il ne lâche jamais sa proie »³¹.

²⁸ Antonio Bachiller y Morales, *Apuntes para una historia de los palenques y cimarrones*. Ms. N°12 B, Biblioteca Nacional José Martí — La Habana.

²⁹ Manuel Mariano Acosta, « Proezas de los guajiros de Béjucal en Jamaïca a fines del siglo XVIII », in *Revista Cuba y América*, T. IV, n° 75. La Habana, 20 de enero de 1920, p. 19.

³⁰ A cet égard, Louis Lacroix rappelle qu'à Cuba « jusqu'au dernier tiers du siècle dernier, il y avait dans chaque bourgade un chasseur de marrons élevant des chiens féroces destinés à la chasse aux évadés », *Les derniers négriers*, Paris, Inter Presse 1967, p. 252.

³¹ Condesa de Merlin, *Viaje a La Habana, op. cit.*, p. 105. Suivant Jean-Pierre Edmond Jurieu de la Gravière, ils étaient gavés de cadavres de nègres et Ton

L'ex-esclave Manzano qui ne pouvait avoir ce détachement singulier de la comtesse de Merlin à l'égard des mœurs iniques de leur patrie, soumet le lecteur à rude épreuve quand il rappelle un de ses douloureux souvenirs de jeunesse dans le passage qui suit de son *Autobiographie*. Précisons à cet endroit qu'en guise de punition pour une faute bénigne qu'il avait commise, sa maîtresse avait ordonné de le ligoter et de le faire courir jusqu'à en perdre le souffle :

« Nous avons parcouru un quart de lieue ou presque lorsque fatigué de courir devant le cheval, je trébuchai et m'étalai de tout mon long. J'avais à peine touché le sol que deux mâtins, bêtes féroces s'il en fût, qui le suivaient, se jetèrent sur moi ; le premier enfourna presque toute ma mâchoire gauche dans sa gueule, ses crocs transpercèrent ma joue jusqu'à atteindre mes molaires ; l'autre me blessa à la cuisse et au mollet gauche, le tout avec une voracité et une rapidité inouïes. J'en porte encore les cicatrices 24 ans après »³².

On sait également que c'est ce même type de molosse qui fut employé contre les Indiens pour la conquête de Cuba. Et ce n'est pas par hasard, rappelons-le, que, pour mieux illustrer le divorce fondamental entre les deux Amériques, José Martí a pu écrire que « par la charrue s'est faite l'Amérique du Nord, et l'Amérique espagnole, par le chien policier³³ ».

Mais qui mieux que les officiers de la Sainte-Hermandad sut faire l'éloge de ces redoutables auxiliaires pour la chasse aux marrons, au seuil de la période qui nous occupe ? « Ces animaux, écrivait l'un d'eux, auxquels le Créateur a accordé un flair prodigieux, bien

excitait leur voracité en les privant de nourriture pendant quelque temps ; cité par Fernando Ortiz, *Los negros esclavos*, *op. cit.*, p. 381.

³² Alain Yacou, *Un esclave-poète à Cuba au temps du péril noir*, (*Autobiographie de Juan Francisco Manzano*), Paris, Karthala-CERC 2004 p. 74-75.

³³ José Martí, *Madré América* (in *José Martí, la guerre de Cuba et le destin de l'Amérique Latine*. Collection bilingue, Aubier-Montaigne, Paris 1973, p. 44.

Le général Rochambeau qui voulut l'extermination des « brigands », entendons les noirs, combattants de la liberté, au cours de la guerre d'indépendance haïtienne, en fit venir expressément 200 de Cuba (Voir A.N.C. Correspondencia de los capitanes generales, leg. 65 n°3, lettre de Geffrard, Général de Division en date du 27 fructidor an XI, dénonçant ces pratiques... De Cuba, on en exportera également aux Etats-Unis au cours de la Guerre de Sécession pour réduire les Nègres sudistes réfugiés chez les Indiens Séminoles (Cf. Fernando Ortiz, *Los negros esclavos*, *op. cit.*, p.366).

supérieur à celui des hommes, sont les précieux auxiliaires qui font connaître par leurs aboiements le lieu où se sont réfugiés les nègres. Pour qu'ils acquièrent cette faculté, il faut les dresser patiemment afin qu'ils puissent suivre la trace que ces derniers ont laissée sur leur passage : ce n'est que de la sorte que les officiers de la Sainte-Hermandad pourront mener à bien leur tâche»³⁴.

2 - La poursuite permanente : titres et limites

- Formation d'une brigade

Dans la préface qu'il a rédigée pour le *Diario del Rancheador*, Cirilo Villaverde nous prévient qu'une brigade de chasseurs de nègres marrons fut formée en 1837, « par disposition de la Junte de développement et le Consulat de La Havane avec l'autorisation du Capitaine Général », en raison des nombreuses plaintes formulées par plusieurs habitants-propriétaires de la Vuelta Abajo affectés par les désertions répétées de leurs esclaves et les incursions de bandes de marrons considérables³⁵.

Villaverde nous indique également que le théâtre des opérations était un véritable labyrinthe de montagnes, paysage grandiose que l'auteur compare à la Suisse. Il s'agissait de la longue chaîne de montagnes qui s'étend du bourg de Guanajay au Cap San Antonio, en cette région que l'on appelle Vuelta Abajo³⁶ et plus particulièrement la Sierra du nom « de Rosario », et qui, précise l'auteur, s'élève du sud de Mariel au Pan de Guayabon au sud-ouest de las Pozas³⁷, zone dont le relief escarpé allait être le plus sûr allié des marrons³⁸.

³⁴ A.G.I. Estado 8 n°4. Document 18, lettre du 2 mai 1797 à La Havane, signée Phe. Joseph de Cequeyra y Leon, Conde de Lagunillas y renunciatorio del oficio de Regidor Alcalde de Provincial de aquel Ayuntamiento.

³⁵ Cette préface, « advertencia », fut publiée dans la Revue *Habana elegante*, ano VI, n25, Habana 17 de junio de 1888. Nous utilisons ici le texte publié par Roberto Friol en 1973, in *Revista de la Biblioteca Nacional José Martí*, 3^a época, vol. XV, Núm. 1, enero-abril 1973, La Habana, Cuba.

³⁶ Villaverde, auteur, rappelons-le, de *l'Excursion a la Vuelta Abajo*, connaissait très bien ce territoire.

³⁷ Soit un territoire de 720 Km², suivant les estimations des géographes contemporains. Voir à ce sujet Juan Pérez de la Riva, «La poblaciôn de la Sierra del Rosario,», in *El Barracôn*, op. cit., p. 342.

³⁸ *Vide supra*, 1^o partie, chapitre 3, Géographie du marronnage. « Elle comporte dans sa plus grande partie, écrit Villaverde, des monts isolés, sans liens apparents, coupés par des vallées étroites et de profonds ravins, qui s'étalent dans toutes les directions, et où s'élèvent çà et là des pics considérables » in *Excursion... op cit.* p. 65.

Une commission de trois membres, des notables de la région, avait été nommée par la Junte Royale pour « régler la brigade et contrôler ses agissements », ainsi le voulait la loi - l'un des trois membres de cette commission n'était autre que le père de l'écrivain, le médecin Don Lucas Villaverde, qui résidait à San Diego de Nunez³⁹.

Les inspecteurs nommèrent à leur tour pour diriger la brigade, qui allait être de six chasseurs⁴⁰ dans un premier temps, un certain Don Francisco Estévez, petit propriétaire qui était à la tête d'une plantation de café, dans les monts de San Blas. On le savait vaillant, actif, bon connaisseur des monts, et il était au nombre de ceux qui avaient eu à subir les excès des marrons. Bref, « Estévez, écrit Villaverde, était l'homme de la situation »⁴¹.

La poursuite que la brigade de chasseurs d'Estévez engage contre les marrons le 5 janvier 1837, allait durer plus de cinq ans, jusqu'au 19 mai 1842 — date de la dissolution de la troupe. Pendant toute cette période, Estévez parcourra en tous sens le territoire de la Vuelta Abajo qui lui avait été imparti par les commissaires de San Diego de Nunez - les plaines côtières du nord, toute la montagne, les mangles insalubres du sud. La poursuite des marrons, on le verra, l'entraînera jusqu'à Batabano, Guanimar, au cœur des grands marigots qui jouxtent, à l'est, la péninsule de Zapata - la Ciénaga - haut lieu du marronnage⁴². En réalité, il n'est que l'extrême pointe occidentale de l'île, vers le cap San Antonio qui n'ait été ratissée par la brigade d'Estévez.

- Composition de la brigade :

Au cours de ces cinq mêmes années, la composition de la brigade variera dans cesse. Dès le début des opérations, on procède, le 20 mars 1837, au remplacement du lieutenant de la brigade, Don Diego Martinez, puis à celui de trois hommes⁴³ et il en sera ainsi à maintes

³⁹ Il occupait également la fonction de lieutenant de la juridiction de San Diego de Nunez. Les deux autres membres étaient Don Máximo de Arozarena et Don Diego del Rebollar (Voir *Diario...* p. 83).

⁴⁰ Villaverde apporte une précision qui n'apparaît pas dans les différents Règlements : si les membres de la brigade étaient rémunérés par l'employeur, restait à leur charge « la provision en chiens, fusils, machettes et munitions de bouche et de guerre ». In *Diario...* p.65. Mais dans d'autre cas, les membres de la brigade réclament au Capitaine Général au moins des armes à feu, notamment des carabines : Voir A.N.C. Real Consulado, leg. 141 n°6934, lettre du 5 avril 1919, José Cienfuegos aux « Sres. Piores y Cónsules ».

⁴¹ *Diario del Rancheador, op. cit.*, p. 64 (avertissement de Cirilo Villaverde).

⁴² *Vide infra*, 111° partie. Chapitre 1.

⁴³ *Diario... op. cit.* p.79.

reprises, au gré des fatigues, des maladies, des divergences de vues, voire des problèmes de salaire qui troublent l'harmonie de la petite troupe⁴⁴. Et il n'est pas toujours aisé de trouver sur-le-champ des remplaçants convenables : « Le 10 avril 1837, souligne Estévez, j'ai fait une sortie avec quatre hommes, n'ayant pu compter sur les deux autres que j'avais »⁴⁵.

A partir du 6 décembre 1837⁴⁶, il aura néanmoins neuf hommes sous ses ordres ; ce sera la composition définitive de la brigade : un commandant, un lieutenant et huit chasseurs, tous civils. Ce renforcement de la petite troupe permettra à Estévez d'élaborer, dès le début de l'année 1838, de nouvelles tactiques, la brigade se fractionnant bien souvent en deux groupes pour mieux traquer les bandes qu'elle prend en chasse. Du même coup, on couvrira un terrain sensiblement plus vaste.

- La besogne du « Rancheador »

Ordinairement, il n'est point, toutefois, de plan concerté pour la poursuite, et la brigade se déplace bien souvent suivant les avis qu'elle reçoit, autant dire les appels pressants des habitants en butte aux excès des marrons. Et c'est de partout qu'on leur signale ces exactions. Bien souvent, il fallait aller au plus pressé. Plus encore, sur la route qui conduit les chasseurs sur les lieux où ils sont réclamés, ce sont mille sollicitations : traces fraîches de marrons, cabanes abandonnées — mais elles ne le sont que de jour — cendres du foyer où les marrons ont boucané de la viande de bœufs volés, émissaires de bandes surpris à la croisée des sentiers dans les bois, et parfois même toute une bande acculée dans son propre repaire.

Ainsi, la brigade ne s'accorde-t-elle que de très courts répit entre deux sorties : deux ou trois jours au maximum, à moins que les pluies diluviennes ne s'en mêlent, quand ce ne sont pas des maladies aussi implacables que la dysenterie. Certaines poursuites opiniâtres contre les bandes de marrons requièrent au moins un mois d'efforts - et c'est à peine le temps suffisant, aux dires de Francisco Estévez, pour examiner trente à quarante lieues de Sierras⁴⁷.

Et de fait, l'analyse des temps de sortie rapportés au territoire parcouru confirme que la tâche de la brigade consistait à passer au peigne fin toutes les zones suspectes. Ainsi, au début même des

⁴⁴ *Diario... op. cit.*, p. 95. Ainsi, 27 novembre 1837, il signale que 4 hommes s'étaient retirés, « en guise de protestation contre la baisse de leur salaire ».

⁴⁵ *ibid.*, p. 80.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 95.

* *Ibid.*, ...p. 109.

opérations en janvier 1837, Estévez rapporte qu'il lui a fallu respectivement sept et six jours pour parcourir quatre et cinq lieues⁴⁸. Mais les opérations de ratissage indiquées seront encore plus efficaces au cours de véritables battues qu'il organise systématiquement durant une dizaine de jours et plus, chaque année, et même en hivernage, période qui, on le sait, était propice aux incursions et aux déplacements des marrons.

Au cours de ces battues, on peut assister à une heureuse combinaison de deux brigades similaires. Il en est ainsi en mars 1837, au lendemain d'une conférence où les commissaires responsables des brigades avaient arrêté, avec l'accord des deux commandants, Francisco Estévez et José Pérez Sanchez, des opérations concertées de leurs brigades respectives : « D'un commun accord, rappelle Estévez, il fut décidé de rassembler nos forces en cas de rencontre avec les nègres marrons ou encore lorsqu'il fallait investir l'un de leurs camps, étant donné que l'issue de l'opération serait d'autant plus heureuse que l'on aurait lancé l'attaque sur deux fronts »⁴⁹.

Parfois, l'on assiste à un véritable regroupement des forces qui opèrent dans la région de la Vuelta Abajo. Ainsi, le 10 avril 1837, l'on avait décidé xme battue générale par les deux susdites brigades, « avec la coopération d'un piquet de cavalerie rurale stationné dans le bourg de San Diego de Nùnez et celle des brigades des juges pédanés cantonnés au nord et au sud des cordillères »⁵⁰. Plus encore, entre le 16 et le 30 mars 1841⁵¹, la brigade d'Estévez apporte son concours à la grande expédition entreprise contre les marrons des mangles de la région de Batabanô. Cette expédition constituait une véritable contre-offensive d'envergure contre les nombreux camps presque inexpugnables que les marrons avaient pu établir dans les marigots de la côte sud⁵².

Mais Estévez ne se fait pas beaucoup d'illusions sur ces grandes expéditions, et il vaut de reproduire les réflexions quelque peu désabusées qu'il consigne dans son *Journal* au lendemain de l'opération :

⁴⁸ *Diario, op. cit.*, p. 70.

⁴⁹ *Ibid* p. 83

⁵⁰ *Ibid.* p. 79

⁵¹ *Ibid*, p.138. Estévez avait déjà poursuivi jusque dans ces mangles des marrons qui avaient fait des incursions dans les plantations d'Alqulzar. (*Diario* du 1^{er} avril au 6 mai 1840, p.130). Notons que les habitants de cette région n'avaient pas à leur disposition une force permanente, veulent garder à leur service la brigade d'Estévez.

⁵² *Vide infra*, IIP partie, chapitre 1.

« Cette campagne, écrivait-il, a été épuisante et coûteuse. Pour moi, elle ne saurait en aucune manière réduire les nègres marrons de ces parages : dans la mesure où dès lors qu'ils ont vent de notre arrivée, ces derniers se réfugient dans les propriétés où les esclaves les tiennent cachés. Il n'est qu'un moyen pour parvenir à nos fins, c'est de progresser à la faveur de la nuit pour prendre de court leurs complices ; c'est ce procédé que j'ai adopté avec succès pour les éradiquer sur la côte nord pour mettre un terme à la connivence entre les nègres d'habitations et les marrons»⁵³.

On le voit, allant au devant de toute critique de sa gestion, Estévez s'était savamment employé à faire l'apologie de ses propres entreprises ! Ici, on ne saurait en effet oublier que la brigade est soumise à un contrôle des plus stricts de la part des commissaires nommés à cet effet, comme on sait.

- A propos du contrôle de la brigade

Chaque mois, le capitaine Estévez devait remettre aux commissaires un rapport sur les activités journalières de son unité, suivant les *Règlements* en vigueur. Il arrive que ces inspecteurs rappellent vertement à l'ordre les subordonnés oublieux de leurs devoirs. Alors, il n'est point d'excuse, on ne peut se récrier, il faut céder, la poursuite dût-elle en souffrir. Aussi, à l'entendre, Estévez ne put-il guère y déroger, dès lors qu'il avait reçu un pli comminatoire de ceux qui avaient pour mission de contrôler les faits et gestes de sa propre brigade. Partant, il se vit dans l'obligation de suspendre des opérations en cours pour regagner sa propre demeure en toute diligence pour y rendre des comptes ⁵⁴.

Parfois aussi, les commissaires se font porte-parole des propriétaires qui se plaignent de ne pouvoir bénéficier des services de la troupe d'Estévez ; des divergences se font jour, et le projet du commandant de la brigade est maintes fois contrarié au gré des circonstances⁵⁵. Tout mécontentement des planteurs, répercuté par l'autorité de tutelle, pouvait être l'annonce de déboires considérables si l'on n'y prêtait pas attention. Estévez devait se tenir sur ses gardes. Ainsi, veut-il en plein hivernage entreprendre une battue durant un bon mois ? La réponse des commissaires lui parvient, désespérante : ces derniers lui intimèrent l'ordre de demeurer sur place⁵⁶. Estévez

⁵³ *Diario...* p. 139.

⁵⁴ *Ibid...* p. 86-87.

⁵⁵ *Ibid.* p. 109.

⁵⁶ *Ibid. id.* .

306 LA LONGUE GUERRE DES NEGRES MARRONS DE CUBA

insiste, il fait voir qu'à la faveur des pluies, l'ennemi progresse, organise son réseau, fait circuler ses émissaires, investit les habitations. Bref, il obtient une permission de sortie pour huit jours⁵⁷ !

D'un autre côté, on voit aussi qu'en maintes occasions, l'action de la brigade contre toute une bande fameuse est interrompue par une série d'appels anarchiques de propriétaires ou de contremaîtres, appels repris avec insistance par l'autorité de tutelle. Parfois même, l'élan de la brigade est brisé net par un ordre impératif. Aussi, dès le milieu de l'année 1839, les premiers doutes sur l'accomplissement de sa mission assaillent-ils Estévez ; il se confie en ces termes aux membres de la Junte de développement du Consulat Royal :

« Je me dois d'attirer l'attention de Messieurs les membres de la Junte sur le fait qu'en raison même de la méthode utilisée, on ne pourra guère en finir avec les camps de marrons établis dans les hauteurs. La cause en est simple : dès qu'un esclave s'enfuit d'une propriété, son maître fait appel à la brigade sans pouvoir pour autant indiquer la direction qu'il a prise. Dans ces conditions, le temps nous fera défaut pour parvenir à nos fins... »⁵⁸.

Partant, Estévez n'aura cesse de montrer que la tactique mise au service d'une stratégie de destruction des camps de marrons avait ses limites : «Lorsque, écrit-il, nous surprenons une bande, nous en désarmons les membres. Or, par la suite lorsque nous la retrouvons sur notre route, il apparaît qu'elle s'est renforcée. C'est dire qu'il aurait fallu la poursuivre sans désemparer et supprimer carrément ceux qui la composent »⁵⁹.

Ces réflexions quelque peu désabusées, pour ne pas dire plus, nous conduisent à nous interroger alors sur les limites que pouvait connaître dans sa pratique la théorie de la poursuite permanente.

- Vicissitudes de la chasse

Le premier obstacle que connaît le chasseur dans l'accomplissement de sa tâche, c'est le marron lui-même, qui n'est pas, tant s'en faut, un homme démuni. En maintes occasions, la brigade devra s'affronter à des adversaires extrêmement résolus, capables, on le sait, de se battre jusqu'à la mort pour sauver leur liberté. Mais bien souvent aussi, la tactique des marrons consistait avant tout à éviter le contact avec la

⁵⁷ *Diario, op. cit.*, p. 109.

⁵⁸ *Ibid.* p. 118.

⁵⁹ *Ibid. id.*

brigade, et certaines bandes s'avéreront parfaitement insaisissables, comme celle de la Madré Melchora, par exemple, que la brigade poursuivra sans trêve, année après année, sans pouvoir jamais l'appréhender⁶⁰.

Régulièrement, à la saison de l'hivernage, où il pleut à torrents, et où les rivières sont en crue, la nature, cette grande alliée des marrons, vient rendre encore plus ardue la tâche des poursuivants. A cet endroit, les observations de Villaverde méritent d'être rappelées :

« Au cours du bouleversement de la nature, seul le nègre marron est dans son élément et se réjouit puisque tant que dure la tempête, il est sauf de toute agression de la part de ses opiniâtres poursuivants ; il en est ainsi puisque les eaux de pluie ont effacé sa trace dans les sentiers des vallées et ont dissipé cette odeur particulière qu'il laisse sur les feuilles des plantes qu'il a foulées dans sa fuite durant la journée, et il sait par expérience que les chiens quelque perturbés n'ont plus la faculté de flairer la piste qui mènerait à sa retraite secrète »⁶¹.

Aussi, dès la première année, et aux premières pluies, la brigade doit-elle suspendre, pendant plusieurs jours parfois, toute poursuite : «Il commence à pleuvoir, note à ce propos Estévez à la mi-avril 1837, durant toute la journée et toute la nuit jusqu'au matin du 29, et comme nous étions harassés et transis, nous prîmes la décision de regagner nos foyers... »⁶². Avec les pluies et les inondations, ce sont aussi les maladies, fièvres et dysenterie, qui affectent ces hommes rudes, faits au pays américain⁶³. Estévez lui-même fut malade à plusieurs reprises⁶⁴. Le mauvais temps, qui dure parfois la moitié de l'année, handicape considérablement la brigade⁶⁵. La patrouille est parfois à la merci d'une embuscade audacieuse, car les armes à feu trop mouillées sont devenues inutilisables⁶⁶.

Fatigue, humidité, froid même, maladie, angoisse, sont le lot des chasseurs mais aussi la faim, car bien souvent la brigade se trouve en

⁶⁰ Pour le détail des tactiques et des ruses employées par les marrons, *Vide supra*, 1^o partie, chapitre 5.

⁶¹ *Diario... op. cit.* p. 68 (préface de Cirilo Villaverde).

⁶² *Md.* p. 81.

⁶³ *Ibid.* p. 104.

⁶⁴ Ainsi : - du 17 au 29 septembre 1837 (dysenterie), p. 92
- du 25 au 30 novembre 1838 (fièvres) p. 112.

La première année (1837), les pluies qui commencent en avril, durent jusqu'en décembre.

⁶⁶ *Diario... p. 88.*

plein désert dans la sierra, et là, les difficultés pour les ravitaillements sont considérables. Dans la Vuelta Abajo, on ne trouve pas partout, comme en zone orientale, des places à vivres (champs d'ignames ou bananeraies) de nègres marrons où les chasseurs peuvent s'approvisionner à bon compte. Dans les villages, tout leur est compté, et au prix fort, souligne Estévez⁶⁷. Pis, certains établissements sont tellement démunis qu'ils ne leur sont d'aucun secours en matière de vivres, note-t-il encore ⁶⁸. Dans les marigots du sud, c'est un autre supplice, la soif, « car on ne trouve pas la moindre goutte d'eau dans ces parages, pas plus pour les chiens que pour nous », constate Estévez lors d'une incursion, en avril 1840, dans les mangles près de Guanimar⁶⁹.

Dans ces moments difficiles, Estévez craint beaucoup pour ses chiens. Ainsi, à la fin octobre 1838, il dut abandonner la poursuite de la bande de la Madré Melchora, et s'en retourner chez lui, « pour faire reposer les chiens et leur donner à manger, précise-t-il, puisqu'il n'avait rien trouvé à cet effet »⁷⁰. On comprend ses appréhensions : chacun de ses molosses lui coûte plus de trente-cinq pesos, et les marrons attaqués en font généralement une belle hécatombe⁷¹ ! Au cours de ces marches harassantes qu'impose la besogne, il arrive que la brigade s'égaré dans les bois, faute de guide. Ainsi à la fin de novembre 1838, dans les alentours du Pinal del Rangel, le long des mangles de la côte sud, Estévez l'avoue tout crûment : « En ces lieux, il n'avait pas obtenu les secours d'un guide et c'est par le plus pur des hasards qu'il était arrivé au bourg de San Diego de Tapias »⁷².

De fait, point d'argent, point de guide. Les gens de la Palma et ceux du nouveau bourg de Limones le lui font bien sentir. Estévez doit s'exécuter et payer de sa bourse : « 4 pesos par jour ». C'était le prix fort⁷³ ! Les questions d'argent, voilà aussi l'écueil, et nous avons vu comment, dès la fin de l'année 1837, la brigade perd quatre hommes

⁶⁷ *Diario*, p. 104 (29 juin 1838).

⁶⁸ *Ibid.* p. 105.

⁶⁹ *Ibid.* p. 130. Au nombre des écueils qui guettent ces chasseurs éprouvés, il y a parfois tout simplement la peur qui s'empare soudain des plus hardis. Estévez est assez discret sur ce chapitre. Voir sur ce point les déclarations de l'Alcade Provincial de La Havane, in A.G.I. Estado 4 n°8, *Reflecciones*, 15 de febrero de 1798, p.16..

⁷⁰*Diario...* p. 110-111.

⁷¹ *Ibid.* p. 93

¹² *Ibid.*, p. 111.

⁷³ *Ibid. id.* A la même époque, le prix d'un guide était de 80 pesos pour une grande expédition de 2 mois. Voir *Relación de Gastos*, in « Ytinerario... del Capitán D. Santiago Guerra, 1842, » A.N.C. Asuntos Políticos leg. 41 n° 38.

pour cette raison, car tout est calculé au plus juste par l'autorité, et l'épargne est pratiquée même sur le dos des hommes de la brigade tombés malades⁷⁴. Dès le début, Estévez proteste contre la modicité des primes en vigueur pour la capture des marrons. Il aura d'ailleurs beau jeu de mettre en avant qu' « en dépit des risques et des difficultés que comporte la chasse aux nègres marrons dans les montagnes, il n'était consenti que 4 pesos par tête. De la sorte, soulignait-il, et pour pallier ce manque, il s'obligeait à donner 3 onces à celui de ses employés qui avait capturé un fugitif »⁷⁵. Or, de surcroît, sur sa route, il doit parfois distribuer çà et là des gratifications par avance, pour éveiller l'intérêt des dénonciateurs. C'est tout particulièrement le cas lorsqu'il pousse contre la promesse de pesos et d'onces d'or les esclaves à trahir leurs congénères réputés « apalencados », et à guider les chasseurs vers les refuges des bandes⁷⁶.

Néanmoins, certains propriétaires auront des largesses pour Estévez, qui ne manquera pas de le souligner. Ce fut le cas, notamment de Don José Suarez Argudin, « lequel, lui avait donné trois onces d'or pour lui avoir ramené des esclaves partis en marronnage »⁷⁷. C'est, d'ailleurs ce même Argudin qui, l'année suivante, accueillera encore avec des marques de bienveillance la brigade quelque peu éprouvée par le manque de vivres et les intempéries, comme le rapporte Estévez le 16 mars 1839⁷⁸. Estévez vantera également l'hospitalité du comte de la Réunion dont il obtient la permission de parcourir les terres⁷⁹. Mais les rapports avec les propriétaires ne sont pas toujours empreints de courtoisie. Si certains s'ingénieront à lui faciliter la tâche et solliciteront à l'envi ses services, d'autres seront particulièrement attachés à sa perte et le traiteront ouvertement en ennemi.

Dans certaines habitations, la brigade se voit refuser tout secours, comme le rapporte Estévez qui dénonce au passage la désobligeance

⁷⁴ Par deux fois (19-20 septembre 1838 et 10-16 août 1840), Estévez, sur les indications des inspecteurs, ne pourra engager la solde mensuelle attribuée, soit au lieutenant, soit à l'un des hommes malades, in *Diario* p. 133. Ici, il y avait manifestement une entorse à l'égard du *Règlement* du 1796, remanié en 1820 (article 3 11^o partie, Arancel de captura).

⁵ *Ibid.* p.88 - 20 août 1837. La prime que réclament les « rancheadores » pour la capture des marrons était de cinquante pesos.

⁷⁶ *Ibid.* p. 88. Aussi Estévez ne perd-il pas une occasion de mettre en avant les frais qu'il supporte (p. 93 : deux de ses chiens tués).

¹¹ *Ibid.*... p. 102.

⁷⁸ *Ibid.* p. 117.

⁷⁹ *Ibid.* (27 mars 1839).

310 LA LONGUE GUERRE DES NEGRES MARRONS DE CUBA

d'un contremaître⁸⁰. Dans d'autres, pourtant situées en pleine zone de marrons, Estévez ne peut recueillir aucun renseignement, même de la bouche d'un contremaître⁸¹. Ces réticences s'expliquent très bien lorsque l'on sait que certains d'entre eux entretiennent des relations commerciales avec les marrons, et qu'ils tolèrent que ces derniers viennent travailler sur les plantations de café ou les places à vivres de l'habitation.

Toujours à son désavantage, les meurtres répétés des nègres marrons pris en chasse finissent par indisposer les maîtres soucieux de leurs biens et Estévez doit bientôt faire face à une véritable cabale menée contre lui à la fin de l'année 1839. A la date du 17 novembre, le capitaine du district de Cayajabos lui notifie qu'une plainte venait d'être déposée contre lui, « à la requête de Don Antonio Calderón dont l'un des nègres fugitifs avait été tué par les chiens au moment de sa capture »⁸². Estévez dut donc se présenter à La Havane, pour tenter de réfuter les charges dudit Calderón et surtout de D.J.B. Torres, son ennemi mortel qui, précisait-il, s'était porté contre lui⁸³. L'année suivante, c'est une autre affaire du même genre, plus grave encore en vérité, puisque Estévez sera même jeté en prison⁸⁴. Il en sortira au bout de quatorze jours, absous certes, mais bien éprouvé.

Ces plaintes répétées étaient bien évidemment les signes d'un malaise grandissant, et en quelque sorte les indices du divorce entre la brigade et la classe des propriétaires. Ainsi, on voit qu'au cours de la quatrième année de la charge d'Estévez, des avis de passage de marrons lui sont transmis avec un retard considérable. Estévez le consigne dans son *Journal*, à la date du 31 octobre 1840⁸⁵. Inquiet et comme il détenait une preuve manifeste de la malveillance avec laquelle on procédait à son endroit, il cherche à dégager sa responsabilité, et en appelle à l'arbitrage des membres du Consulat Royal⁸⁶.

La conjonction des obstacles divers commence à ébranler la belle détermination du début. Estévez se confie à demi-mot ; le contrôle étroit des inspecteurs commence à lui peser. Sous sa plume, l'irritation perce, qui le dispute à la déconvenue ; la brigade se meut dans le plus grand dénuement : « La plupart de ses membres ont les

⁸⁰*Diario...* p. 117.

⁸¹ *Ibid.* p. 135 - 12 novembre 1840,

⁸² *Ibid.* p. 124. 17 novembre 1839

⁸³ *Ibid. id.* .

⁸⁴ *Ibid.* p. 128 (17-31 mars 1840). Il sera encore convoqué à La Havane pour y rendre à nouveau des comptes du 16 au 24 décembre 1840 (p. 136).

⁸⁵ *Ibid.*, p. 135.

⁸⁶ *Ibid. id.*

habits en lambeaux et vont pieds-nus », fait-il remarquer en octobre 1840, lors d'une poursuite qu'il est obligé d'abandonner⁸⁷.

Même les opérations qu'il mène à Batabanô, à Guanimar dans les mangles en mars 1841, ne lui apportent pas de véritable réconfort : le doute s'est emparé du fameux Estévez. Si dans le nord de la Vuelta Abajo, il a eu carte blanche des propriétaires « qui ne lui faisaient point de remontrances lorsqu'il avait par trop malmené l'un de leurs esclaves fugitifs »⁸⁸ et s'il a pu, partant, s'adonner à fond à la chasse, il n'en fut pas de même dans le sud où, à l'entendre, ses employeurs, ne l'ont pas traité avec libéralité, lors même que la tâche à lui impartie était des plus ardues en raison de la connivence qui s'était établie entre les esclaves des habitations et les marrons »⁸⁹.

Enfin lorsqu'un an plus tard, le 3 avril 1842, Estévez entreprend d'envoyer à la côte sud, près de Guanimar, son lieutenant et la moitié de la brigade, ces derniers, de retour de mission, lui apprennent que les soldats d'un régiment de lanciers, accompagnés de volontaires civils, sous la conduite d'un commandant militaire, s'étaient déjà employés à disperser les marrons de l'endroit⁹⁰. Ce n'était peut-être pas exactement un fait nouveau, mais il était évident qu'un type de force de répression commençait à être sacrifié à un autre : l'intervention de l'armée au cours de véritables expéditions avec des moyens massifs était de plus en plus requise⁹¹. Quelques jours plus tard, Estévez faisait parvenir sa démission aux inspecteurs de la brigade⁹².

3 - Les arrière-plans politiques de la chasse aux marrons

Contre les marrons, la brigade, qu'elle soit de six à douze hommes en zone occidentale, de vingt-cinq et plus en zone orientale, a-t-elle tenu ses promesses ? On peut en douter. Mais ce n'est pas seulement l'échec relatif de la brigade de Francisco Estévez prise comme exemple qui guide notre réponse : il ne s'agit là que de l'expérience d'une seule brigade, si importante fut-elle. Vers le milieu du siècle, le recours à l'armée régulière devient systématique, dans toute l'île,

⁸⁷ *Diario*, p. 134.

⁸⁸ *Ibid.* p. 139.

⁸⁹ *Ibid. id.*

⁹⁰ *Ibid.* p. 147.

⁹¹ Le fait est patent à partir des années 40 dans toutes les grandes zones de marronnage.

⁹² *Diario...* p. 147, 3 mai 1842.

312 LA LONGUE GUERRE DES NEGRES MARRONS DE CUBA

partout où le marronage continue à s'étendre, malgré la poursuite permanente dont les esclaves en rupture de liens sont l'objet.

Même le fameux *Règlement* de 1796, pourtant réformé en 1820-1822, et en 1845, ne régit plus exactement toutes les actions entreprises contre les marrons : ce texte fondé principalement sur l'idée de prévention ou d'intimidation des fugitifs ne correspond plus à la réalité concrète que représente la menace des grandes bandes de marrons, et à la peur qu'elles font régner. Dès 1819, ce sont les premiers doutes : « Les mesures qui sont marquées dans ledit Règlement, écrit le capitaine de Cayajabos, ne saluaient suffire à exterminer les marrons qui se sont retranchés en de trop nombreux parages »⁹³. Et le capitaine d'ajouter : « On se doit d'en adopter d'autres à la mesure des maux qui nous affligent »⁹⁴. En somme et malgré la pression constante qu'elles ont maintenue contre les bandes dans toutes les zones où elles ont été employées, les brigades n'ont pu contenir le flux des départs en marronnage, l'expansion des refuges ou la multiplication des bandes⁹⁵.

Dès lors, l'utilisation de l'armée va s'avérer nécessaire comme il en apparaît dans la *Vuelta Abajo*, sous la direction du lieutenant-colonel Chappotin et dans le grand domaine des marrons à l'est de Santiago de Cuba, sous celle du lieutenant Chenard, le vainqueur du fameux palenque *El Frijol*⁹⁶. Nous avons déjà noté comment, en 1832, en zone orientale, la brigade avait changé d'âme par l'adjonction de militaires à ses effectifs⁹⁷. En Camagüey au centre de la grande île, c'est également l'armée qui monte en première ligne dans le milieu du siècle⁹⁸.

A Santiago de Cuba, les habitants propriétaires qui n'ont plus exactement le contrôle effectif de l'instrument de répression qu'ils avaient mis sur pied, se donnent encore l'illusion du pouvoir en

⁹³ A.N.C. Real Consulado, leg. 141 n° 6934, Habana y enero 30 de 1819 - José Garcilaso de la Vega.

⁹⁴ *Ibid. id.* Ce règlement est donc jugé trop « doux » : en 1847 certaines clauses relatives à la capture commencent à tomber en désuétude. Ainsi, pour relancer la chasse aux marrons, on en arrive même à offrir les marrons aux chasseurs qui les avaient capturés. *Vide infra*, 111° partie, Chapitre 2.

⁹⁵ *Vide supra* 1° partie, chapitre 3.

⁹⁶ *Infra*, 111° partie, chap. 1 et 2.

⁹⁷ *Vide Supra* : *Règlement* de 1832.

⁹⁸ A.N.C. Miscelâneas leg. 148 n°B. Rapport du Capitaine Larrazâbal : « Habiendo manifestado en respuesta dicha Superioridad que por la autoridad militar de Puerto-Prncipe, estaban tomadas todas las medidas convenientes para la destrucción de los cimarrones apalencados, cuya antigua existencia era harto notoria ».

créant une « Junte de planteurs », au reste présidée par le gouverneur, et chargée de pourvoir à l'organisation et au financement des opérations de poursuite. Ils prétendent nommer à la tête des quatre brigades permanentes des propriétaires de leur choix".

Mais à cette époque, le gouverneur Felipe Moya n'a que mépris pour tous ces notables. En témoigne assez l'une des formules agacées qu'il utilise à leur endroit dans sa correspondance avec le Capitaine Général : « Pour ma part, écrivait-il, j'ai toujours cm que l'on ne pouvait rien tirer de bon de ces brigades tant qu'elles seraient sous les ordres de civils »⁹⁹ ¹⁰⁰. Sur ce, il n'hésite pas à présenter les chasseurs de marrons comme des gens peu recommandables¹⁰¹. C'est d'ailleurs sur les demandes réitérées de ce gouverneur que le Capitaine Général mettra à sa disposition pour la guerre contre les marrons deux bataillons de troupes régulières : le « Batallón Provincial » et le « Batallón de Cataluna »¹⁰².

Avec l'intervention de l'armée au cours de véritables expéditions que l'on organise contre les marrons, nous le verrons, avec des militaires de carrière placés à la tête des troupes, même mixtes, utilisées, c'est un autre type de répression qui se fait jour¹⁰³. Ici, la notion de guerre contre les marrons se précise, celle-là même que Francisco de Arango y Parreno, co-rédacteur du *Règlement* de 1796, voulait éviter en préconisant l'utilisation d'un organe permanent de poursuite, la brigade, qui par sa constance aurait, pensait-on, découragé les entreprises des fugitifs et surtout la formation des bandes.

Plus encore, ces opérations de type militaire menées non plus avec le contrôle des grands propriétaires, du Consulat Royal et autres organismes locaux, mais bien sous celui des autorités politiques et militaires de l'île, nous l'avons entrevu, allaient être un facteur extrêmement propice au développement de la propagande coloniale

⁹⁹ A.N.C., Asuntos Políticos leg. 35 n°31, «Arreglo de las partidas para la reducciôn de negros cimarrones... :«partidas mandadas por D. Pablo Fco. Caignet, D. Estebân Ulloa, D. Juliân Ruiz, D. Juan Campos ».

¹⁰⁰ *Ibid. id.* leg. 131 n°1, correspondance du 29 mai 1832 - Felipe Moya.

¹⁰¹ *Ibid. id.* Correspondance du 31 mai 1832. D'autres gouverneurs auront également des formules de mépris pour les propriétaires créoles «dont le naturel apathique requiert toujours l'impulsion de l'autorité » : voir A.N.C. Junta de Fomento, leg. 145 n°7166, Correspondance du 5 novembre 1848. José Mac Crohom..

¹⁰² *Ibid.* Asuntos Políticos, leg. 131 n°11. Correspondance du 16 octobre 1832.

¹⁰³ A Saint-Domingue, on assiste au siècle précédent à ce même type de reprise en main de la chasse aux marrons par les administrateurs européens ; voir à ce sujet Yvan Debbasch, *Le marronnage, op. cit.*, 2° partie, p. 123.

espagnole. L'arrière-plan politique de l'affaire nous est révélé par les militaires eux-mêmes et les administrateurs de la colonie dans leur correspondance. En effet, une manière de rivalité entre chasseurs et soldats de ligne était apparue en 1842, au cours d'une grande battue dans le département oriental. Une rumeur infamante, nous dit-on, avait même parcouru le pays « selon laquelle les soldats européens n'étaient pas aptes à entreprendre des marches comme les créoles et comme eux, escalader les montagnes et s'enfoncer dans les bois »¹⁰⁴.

Cette rumeur était bien évidemment désavantageuse pour les autorités dans la mesure où elle discréditait l'armée espagnole qui, face aux rebellions des nègres — ici le marronnage — devait apparaître comme le suprême recours, tant il était vrai que, suivant la théorie, sans la métropole, c'en était fait des richesses accumulées par les propriétaires. C'est la raison pour laquelle le gouverneur Tello, qui n'ignore rien de la querelle, et qui sait pertinemment l'impression que l'opinion pouvait en retirer, enjoint au brigadier Becerra, commandant des troupes mixtes qui évoluent dans la zone à l'est de Santiago, de n'accéder à aucune démarche des chasseurs de marrons visant à se faire engager, à l'exclusion des hommes de troupe, sous le prétexte que ces derniers retarderaient leur marche¹⁰⁵.

Ce souci de préserver le symbole que représentait le soldat espagnol, apparaît de nouveau lors de nombreuses campagnes contre les marrons. Par exemple, on sait que, dans l'année 1848, une grande expédition contre les nègres marrons sera retardée de beaucoup dans l'attente de jours plus cléments pour la troupe métropolitaine, «tant était redoutée l'influence maléfique du climat sur la soldatesque »¹⁰⁶. Et c'est à dessein qu'en cette même année, les administrateurs espagnols soulignaient à l'envi l'indiscipline des civils employés dans les troupes de répression contre le marronnage - indiscipline qui, si l'on n'y mettait pas un terme par l'encadrement de militaires, serait fatale, assurait-on, aux objectifs d'extermination des marrons¹⁰⁷. Bref, les formations de brigades de civils créoles étaient chargées de tous les maux. Seule l'intervention des militaires pouvait, laissait-on entendre, conjurer la menace du grand marronnage.

¹⁰⁴ A.N.C. Asuntos Políticos leg. 131 n°1. Correspondance du 18 janvier 1842 du Gouverneur.

¹⁰⁵ *Ibid. id.*

¹⁰⁶ *Ibid.* Gobierno Civil Superior, leg. 625 n° 19877. Cuba 24 de abril de 1848, José Mac Crohom.

¹⁰⁷ *Ibid.* Junta de Fomento, leg. 145 n°7166, 8 avril 1848. José Mac Crohom.

Le fonctionnement des forces de répression : l'expédition du capitaine Guerra en Sierra Maestra en 1842

Un certain nombre d'expéditions contre les nègres marrons jalonnent toute la première moitié du XIX^e siècle. Le fait caractéristique, c'est que ces expéditions donneront lieu périodiquement à un regroupement de forces beaucoup plus considérables que celles des simples brigades de chasseurs dont nous venons d'étudier le fonctionnement. Et c'est bien ici, au demeurant, que le rôle prépondérant de l'armée régulière commencera à se dessiner de façon très nette. De fait, de gros moyens seront mis à la disposition des troupes employées. Remarquons déjà que bien souvent les meilleurs éléments des brigades civiles de chasse étaient enrôlés à côté des soldats choisis des régiments de ligne, sous les ordres d'officiers de carrière. On y reviendra.

Au fil du temps, c'est donc un instrument extrêmement perfectionné d'intervention qui allait être mis au point et qui devait œuvrer périodiquement suivant un plan de campagne arrêté à l'avance, dans ses grandes lignes tout au moins, par les autorités civiles et militaires. Dans certains cas, on le verra, les bureaux d'Etat-Major de la capitainerie générale de La Havane auront même la haute main sur l'entreprise ! En sorte que, malgré des différences de détails, ces expéditions présenteront généralement une certaine unité. Elles donneront lieu à un type de répression contre le grand marronnage dont nous tâcherons de mettre en relief les caractéristiques propres.

Il faut bien dire, cependant, que si ces expéditions intéressent tout le territoire de l'île de Cuba, elles semblent bien revêtir une plus grande importance dans le Département oriental. C'est d'ailleurs cette première constatation qui nous a conduit à retenir, en manière d'exemple, pour l'étude du fonctionnement de cette forme de répression, l'expédition qui fut confiée au capitaine Guerra, aide de camp du Capitaine Général en janvier 1842, en Sierra Maestra.

316 LA LONGUE GUERRE DES NEGRES MARRONS DE CUBA

1 - Circonstances de l'expédition de Guerra

Cette expédition entrainait en effet dans le cadre d'une vaste campagne destinée à pacifier les zones montagneuses qui s'étendent à l'ouest et à l'est (nord-est et sud-est tout à la fois) de la ville de Santiago où la pression des marrons était devenue tout à fait intolérable pour les grands propriétaires¹. L'affaire avait été préparée de longue date par les autorités civiles et militaires de la colonie. Le Capitaine Général en personne s'était particulièrement intéressé à cette campagne, si l'on en croit la correspondance toute pleine de recommandations ou d'informations qu'il échange avec le gouverneur du Département oriental à la fin de l'année 1841². Et pour bien faire, il lui dépêchera trois de ses plus proches collaborateurs.

C'est ainsi que le capitaine Santiago Guerra, et deux autres aides de camp, viennent se placer sous les ordres du gouverneur à Santiago de Cuba, au début de janvier 1842³. Ces derniers sont enrôlés dans la colonne de l'Est qui, sous le commandement de Pedro Becerra, devait pacifier la grande zone de marrons située à l'est de Santiago de Cuba, tandis que Guerra reçoit le commandement de l'autre colonne, celle qui devait opérer à l'ouest de Santiago de Cuba.

- A propos de la force employée

Pour ces expéditions qui sont avant tout de grandes battues destinées, soit à rabattre les marrons vers un point donné, afin de leur livrer, le cas échéant, une bataille définitive, soit à desserrer l'étau qu'ils constituaient dans une région donnée, en occupant leurs refuges et en les dispersant, les forces employées sont mixtes. C'est l'amalgame, c'est-à-dire civils et militaires au coude à coude pour la même cause, derrière un même chef ; ou bien encore on peut assister à une juxtaposition de corps, militaires d'un côté, chasseurs de l'autre, mais unis dans une savante manœuvre d'approche de la zone d'insécurité. Parfois, aussi, ce sont de véritables compagnies simplement flanquées de quelques chasseurs créoles invétérés auxquels on laissera les tâches les plus délicates. Ces formules furent employées, on le sait, tout aussi bien en zone occidentale qu'en zone

¹ Voir 111^o partie : Chapitre 2 (campagne 1840-1842).

² A.N.C. Asuntos Politicos leg.131, n^o 11 (Correspondance administrative 1841)

³ *Ibid.* Voir lettre du capitaine général à la « Real Hacienda » du 11 décembre 1841 et lettre du 13 décembre 1841 du capitaine général au « Brigadier Coronel de Lanceros » lui annonçant le détachement du capitaine Guerra.

orientale, les proportions entre civils et militaires n'étant jamais données une fois pour toutes⁴.

Pour sa part, le capitaine Guerra aura sous ses ordres une cinquantaine d'hommes (mis à part les guides et autres auxiliaires relativement nombreux) dont trente chasseurs et au moins une vingtaine de soldats et sergents.

⁴ L'expédition de Quintero en 1815 comporte 41 hommes ; il nous est bien dit qu'à côté des « rancheadores » professionnels et des volontaires civils, on trouvait un piquet de cavalerie et un autre d'infanterie, pour les encadrer, semble-t-il. Voir A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 109 n° 34.

- En 1815, pour l'expédition Martínez contre *El Frijol*, on ne trouve que deux militaires (le sergent Martínez lui-même et le caporal Mocha) pour un total de 40 hommes, des civils. Voir A.N.C. Miscelâneas, leg. 4070 n° Ai.

- Pour l'expédition de Chenard en 1816, on trouve 182 soldats et 172 civils encadrés par des officiers - Voir A.N.C., Asuntos Políticos, leg. 109, n° 34.

- En 1819, mais en zone occidentale, le lieutenant-colonel Chappotin combine avec le même bonheur : « dragons » et « chasseurs », 44 hommes au total - Voir A.N.C., Real Consulado, leg. 141 n° 6934.

- En 1832, si les habitants-propriétaires de la région de Tiguabos pouvaient lever 4 colonnes de 25 hommes, où le nombre des civils était prédominant, c'est en cette même année que le gouverneur Santos de Las Heras faisait donner le Bataillon Provincial et celui de Catalogne flanqués de plusieurs brigades de civils dans une offensive à outrance contre les marrons - Voir A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 131 n° 11 (Sur cette question, voir 111° partie, chap. 2).

- En 1840, le gouverneur Becerro entend employer 80 hommes dans une expédition dans le nord du Département oriental, soit : 4 brigades de 10 hommes (soit 40 chasseurs), 2 colonnes de 20 hommes (40 soldats) emmenés par un sergent et 2 caporaux.

- Par la suite, on trouvera des types d'expéditions assez opposées quant à la nature des troupes utilisées. Ainsi, en 1846, 25 soldats et des employés de chemin de fer, peu qualifiés pour ces entreprises militaires, tandis qu'en 1848, on trouvera à plusieurs reprises la formule de civils « chasseurs professionnels » encadrés par des officiers de l'armée, ceci dans les montagnes du Département oriental - Voir à ce sujet notre III° partie, chapitre 2).

- A la même époque (1848), les troupes du régiment des Lanciers du Roi sont activement employées dans la région de Camagüey, dans le centre de l'île. Voir A.N.C., Gobierno Superior Civil, leg. 619 n° 19788.

- Instructions

Les *Instructions* que l'on trouve versées au dossier de l'expédition de Guerra en 1842 se terminaient par une clause qui témoignait de l'extrême souplesse que l'on voulait observer en toute occasion au cours de l'opération :

« Etant donné que ces instructions sont d'ordre général, il appert que les commandants ont toute faculté pour y porter tout changement au cours de leur marche et au regard des avis autorisés des guides »⁵.

Il n'en avait pas toujours été ainsi. Au début des grandes campagnes dans l'est contre les marrons, les *Instructions* que l'on donne aux forces de répression et qui sont élaborées conjointement par le gouverneur de Santiago de Cuba et les membres de l'illustre Municipalité, s'inspirent étroitement du *Règlement* pour la poursuite des marrons de 1814⁶, autant dire un ensemble de normes rigides dans lesquelles on tente d'enfermer *a priori* le déroulement des opérations de police rurale, normes qui, dans l'esprit du législateur, constituent le schéma idéal voire le cadre unique dans lequel on entendait insérer indifféremment toute entreprise contre les nègres marrons. Ainsi, le titre même que portent les *Instructions* qui sont remises en 1815 au sergent Martinez, chargé d'aller réprimer jusque dans leur refuge - du moins le souhaitait-on ! — les excès des marrons est révélateur :

« Obligations auxquelles devra se plier la brigade en toutes circonstances et sous la direction de son commandant »⁷.

Le caractère avant tout répressif à l'égard de la troupe employée d'un certain nombre de clauses (6 sur 17), saute aux yeux dans ce même document⁸. Cette prévention à l'endroit des chasseurs, et plus généralement, ce ton dogmatique que l'on retrouve encore, mais avec plus de nuances, dans les *Instructions* que l'on remet au lieutenant

⁵ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 41 n° 38 "Itinerario descriptivo y diario de operaciones de la columna del Oeste mandada por el Capitán de Caballería Dn. Santiago Guerra". - "Ynstrucciones para los Senores Comandantes de Columnas, Hato de Sevilla - 1° de febrero de 1842, Santiago Guerra".

⁶ *Ibid.*, leg. 297 n° 102 : "Reglamento correspondiente al servicio de las cuadrillas que han de recorrer los campos para la persecución de negros cimarrones". Santiago de Cuba, 15 de febrero de 1814.

⁷ A.G.I. leg. 2131 - Oficio n° 115. "En vista de las proposiciones del Cabildo celebrado en 26 de Abril último (1815) pa. la expedición de negros forma el Gob° político la siguiente instrucción pa. el Cdte. de la partida, Alfonso Martínez.

⁸ *Ibid.* leg. 2131, oficio n° 115. *Vide infra*, IIP partie, chapitre 2.

Chenard qui remplace en 1816 Martinez, témoignent bien de la mainmise de particuliers, autant dire des propriétaires d'habitations, sur les forces chargées d'aller combattre un ennemi réputé public. Ainsi, la règle d'or que les habitants-propriétaires avaient inscrite dans le *Règlement de 1796*, pour moduler les frais de capture et contenir l'ardeur meurtrière des chasseurs tout à la fois, figure en toutes lettres dans les *Instructions* de 1815, ainsi que dans celles de 1816. Soit : « La réunion de quatre ou cinq fugitifs ne saurait être regardée comme la formation d'un camp de marrons ou s'ériger en objet d'inquiétude pour quiconque »⁹.

Et cette mainmise semblait alors d'autant plus légitime aux grands propriétaires qu'ils assuraient, comme on le verra plus loin¹⁰ l'essentiel, sinon la totalité des frais que comportait l'opération. En sorte que lesdits propriétaires n'avaient regardé les troupes qui étaient employées dans les grandes expéditions que comme une juxtaposition de ces escouades (« cuadrillas ») pour lesquelles il existait déjà des règlements les plaçant sous leur contrôle. C'était encore possible en 1815 et même en 1816. Mais la réalité aura sensiblement évolué en 1842.

Le commandement des corps de chasseurs, qui revient de plus en plus à des militaires venus *ex professo* de La Havane, l'adjonction de troupes régulières aux volontaires civils, clause que les grands propriétaires du département oriental avaient eux-mêmes retenue dans le nouveau *Règlement* des poursuites de marrons de 1832¹¹, sont autant de signes qui montrent que la direction des forces armées dans les expéditions était passée aux mains des représentants du pouvoir colonial lui-même, nous l'avons entrevu par anticipation¹². Ainsi, pour les campagnes de 1842 qui nous occupent, il est évident que les propriétaires de hattes et d'habitations qui financent toujours les opérations de poursuite et de capture, n'ont plus l'autorité d'antan sur la chose militaire. Le contrôle s'effectue ici en réalité depuis La Havane, et il est sans partage.

Plus encore, si dans les *Instructions* que l'on avait données au lieutenant Chenard en 1816, l'éventualité de négociations avec les marrons avait été retenue, selon l'esprit même du *Règlement* de 1796, et toute une tradition locale de clémence calculée à l'égard des

⁹ *Vide supra*, chapitre 1.

¹⁰ *Infra*, chapitre 5, financement.

¹¹ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 35 n° 31. «Arreglo de las partidas para la reducciôn de negros cimarrones en este territorio » - Cuba y febrero 3 de 1832.

¹² *Vide supra*, chapitre précédent, Les arrière-plans politiques de la chasse aux marrons.

esclaves déserteurs, on voit, à travers tout le dossier de l'expédition du capitaine Guerra, que c'est surtout la répression à outrance contre les marrons qui prévaut.

D'emblée, l'analyse des *Instructions* assignées à Guerra laisse l'impression qu'un stade a été franchi : au lieu d'édicter des normes tout à fait théoriques relevant du strict contrôle des militaires et des chasseurs, qui abondent dans les instructions' précédentes, au lieu de présenter une collection de clauses d'ordre juridique, issue de l'interprétation la plus étroite du *Règlement* en vigueur, l'on s'est efforcé, en se plaçant au niveau du quotidien, de résoudre des problèmes concrets et d'attirer l'attention sur certaines particularités de la lutte dont l'ignorance avait causé parfois la débâcle des forces de l'ordre.

Au reste, il semble qu'en 1842 l'on soit mieux préparé au combat contre les nègres marrons, mené, il est vrai, depuis un demi-siècle. A cette date, les tactiques et les ruses de ces derniers ont dû être inventoriées, et la riposte codifiée au niveau des états-majors. Dès lors, ce sont véritablement les grandes lignes d'une technique de répression propre à ce type de conflit, qui nous sont exposées, en partie du moins, dans les dites *Instructions*.

Les premières mesures concernent l'établissement de dépôts de vivres en des points stratégiques (ici, dans les hattes et habitations de Sevilla, Guama et Bayamito, pratiquement au centre des opérations) pour le ravitaillement de la troupe - ravitaillement dont le défaut pouvait paralyser complètement les opérations. En maintes occasions, en effet, ce problème crucial avait lourdement handicapé des colonnes entières ou des brigades audacieuses, obligées de rebrousser chemin alors qu'elles croyaient tenir à leur merci des résidus d'une bande quelque peu bousculée. D'autres corps de chasseurs avaient dû arrêter leur progression et faire main-basse sur les vivres laissés par les marrons dans leur propre refuge, le risque d'empoisonnement étant alors très grand¹³. Ainsi donc, la marche des troupes était bien souvent déterminée par la recherche angoissée d'une habitation où ils pourraient réquisitionner à bon droit vivres, bêtes et gens pour la poursuite de leur tâche, toutes choses qui n'eurent pas toujours l'heur de plaire aux habitants-propriétaires de l'endroit même s'ils recevaient des bons de remboursement.

Ici, en 1842, tout semble réglé d'avance, et de façon exemplaire : l'entrepôt préalable pour les services d'intendance, la garde et surtout le transport des vivres entre autres choses. Il fut établi à cet égard

¹³ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 41 n° 38. «Itinerario... Santiago Guerra, Ynstruccionen» - Instruction n° 5.

que la troupe se mettrait en campagne avec des rations pour huit jours, au bout desquels elle se ravitaillerait dans des dépôts situés à quatre lieues de leur point de départ pour le moins... Mieux, il était prescrit que les chasseurs auraient pour tâche, entre autres, de colporter de nouvelles provisions de bouche et de ramener les malades tandis que la troupe continuerait à progresser, à moins qu'elle ne soit affectée dans sa plus grande partie par la maladie¹⁴.

L'épineuse question de la transmission avait été mieux approchée qu'auparavant : le rôle était dévolu aux chasseurs créoles qui, en grand nombre, — ici, ils sont trente - accompagnent les soldats et doivent leur servir d'éclaireurs pendant la marche afin de les prémunir contre les pièges de toutes sortes dressés à dessein par les marrons et qu'ils savaient d'habitude éventer¹⁵. Au vrai, l'essentiel de l'entreprise devait reposer sur les troupes réputées auxiliaires, à savoir des civils, chasseurs amateurs ou professionnels, guides avérés et autres volontaires de la région. La plupart des mesures concernant l'approche du refuge que l'on devait investir le prouvent aisément. Pour l'exemple on n'en retiendra que deux :

« Quatrième :

La colonne doit faire halte lorsque l'on aura découvert une trace et s'embusquer sur la partie droite et la partie gauche de la piste en laissant le soin aux guides et aux chasseurs de trouver le camp des marrons. Cet objectif atteint avec précaution, la colonne ne fera mouvement que suivant l'ordre prescrit dans le paragraphe suivant

« Cinquième :

On n'attaquera les camps de marrons qu'au petit jour, qui est le moment le plus opportun — les chasseurs se portant à l'avant-garde tandis que le gros de la troupe occupera toutes les voies qui y mènent »¹⁶.

Après l'attaque, il était bien recommandé de ne pas détruire immédiatement le camp. Bien au contraire, il fallait tout laisser en ordre et repartir, mais non sans avoir laissé bien camouflée à l'intérieur des cabanes du refuge une partie de la troupe, « parce que, écrivait-on, les nègres ont coutume de revenir par la suite à leurs refuges pour s'approvisionner »¹⁷. Ils y retourneraient d'ailleurs prudents et confiants tout à la fois, « sachant pertinemment que les

¹⁴ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 41 n° 38 - *Itinerario...Instrucciones* (n° 2).

¹⁵ *Id.*

¹⁶ *Ibid.* Instrucciones n°s 4 et 5.

¹⁷ *Ibid.* Instrucción n° 5.

indications sur certaines agglomérations, voire sur certains objets que le capitaine Guerra qualifie de « remarquables ».

Les observations très pertinentes de Guerra sont d'ailleurs regroupées en une manière de synthèse qu'il intitule lui-même « *del pais que hé recorrido durante mi comisiôn* »²¹. Et ce capitaine espagnol qui vit d'ordinaire dans la région havanaise peut mesurer l'état de semi-abandon et de dénuement de ces zones montagneuses où l'activité réduite des résidants, voisine d'une économie de cueillette, contrastait fortement avec les possibilités réelles qu'offrait une nature fertile. On ne retiendra pour l'exemple que le propos qui suit :

« Sur la hatte de Sebilla , il est toutes sortes de troupeaux, comme il en est également pour celles de Guama et Bayamita.. Elle s'étend sur 14 lieues le long de la côte [.. .]On aurait pu en tirer d'immenses richesses mais l'on s'est contenté d'y élever du bétail et de mettre en terre quelques plantes tinctoriales. Si l'on la mettait en valeur, on y planterait des cèdres, des ébéniers et autres bois précieux »²² .

Ces observations n'étaient point superflues, et au demeurant, elles ne nous éloignent pas de notre propos, puisque, selon le capitaine Guerra, le défaut de population de ces régions était bien l'une des causes de la croissance du marronnage : « Si l'on y fondait un ou plusieurs bourgs, fait-il remarquer, les nègres marrons ne laisseraient pas de se retirer des hauteurs où ils se sont habitués dans la mesure où nul ne vient les déranger »²³.

Au lieu de cela, il n'y a pas, montre-t-il, plus de quatre agglomérations dignes d'être signalées entre Bayamo et Santiago de Cuba : Yayarabo, Palma Soriano, Tiguaní et Baire. Les autres ne sont que de misérables hameaux « à l'écart de la civilisation ». Dans ces lieux désolés, il n'est point de médecins, point d'apothicaires : « Ils vivent de façon naturelle et lorsqu'ils sont malades, ils ont recours à des herbes dont ils connaissent parfaitement les bienfaits. Ceux qui meurent sont mis en terre sans aucun secours »²⁴.

Partout néanmoins, l'accueil a été excellent pour les troupes et pour le capitaine Guerra qui peut dès le début apprécier les largesses du marquis de Yarayabo, hobereau opulent à la tête d'une habitation de bon rapport comportant quelque 300 esclaves. Les chasseurs de

²¹ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 41 n° 38 : « Itinérant)... Santiago Guerra ».

²² *Ibid. id.*

²³ *Ibid. id.*

²⁴ *Ibid. id.*

marrons sont aux rendez-vous, arrivent le 16 janvier, ceux de Tiguani, le 17, ceux de Manzanillo, le 25, ceux de Cobre accompagnés de soldats²⁵. Il peut compter sur des guides sûrs, et tout particulièrement sur le capitaine de district Don Antonio Lora dont il dira beaucoup de bien. Au cours de nombreuses conversations avec des propriétaires, des fonctionnaires ou de simples paysans, il recueille nombre d'informations relatives à sa mission.

Cependant l'expédition, dont le but était d'inspecter une partie de la région montueuse pour y réduire les nègres marrons, allait connaître assez vite de sérieuses difficultés, et d'abord dans la progression. Ladite route royale, comme se plaît à le noter Guerra, était certes très bonne entre Santiago de Cuba et Bayamo ; mais dès lors que l'on s'en écartait pour gagner les hauteurs boisées qui la dominent, les premières difficultés commencent. Entre Baire et Bijagual, le 21 janvier, c'est un petit sentier de chèvre si raide et si escarpé qu'il faut bien six heures pour parcourir les trois lieues qui séparent ces deux localités en traversant de surcroît un bois épais qui s'étend sur pas moins d'une chevalée²⁶.

Mais plus loin, le 27 janvier, il faudra bien également six heures pour franchir deux lieues seulement, lors de l'ascension de la Loma de la Madré. Il est vrai qu'à cette date la colonne se trouvait déjà au cœur de la Sierra Maestra « ordinairement baignée, écrit le capitaine Guerra, par les averses portées par les vents dominants du nord »²⁷. Ce sont en effet des pluies torrentielles que doit régulièrement affronter la colonne. Parfois, elles durent toute une nuit et il n'est point de hameau où loger, de cabane où s'abriter. Au petit jour, il faudra mettre à sécher au soleil galettes et riz complètement détrempés. La colonne empruntera de plus en plus des défilés étroits où le sol se dérobe soudain sous les pieds des soldats. Ainsi, le 23 janvier au matin, le capitaine avait noté que « plusieurs montures avaient disparu avec leurs chargements dans un précipice en dépit de la vigilance des chasseurs qui ouvraient la marche dans un défilé »²⁸.

Sous le couvert des bois, ce sont des périls plus redoutables encore : le 7 février, Guerra remarque avec effroi que, dans la Loma del Pinal où il se trouve « les difficultés endurées auparavant ne sont en rien comparables à celles qu'on éprouve tant le sol est hérissé de roches d'autant plus redoutables qu'elles sont masquées par une infinité de

²⁵ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 41 n° 38: «Itinerario...S. Guerra - 1842. Diario de operaciones» - 16, 17, 25 janvier.

²⁶ *Ibid. id.* 21 janvier.

²² *Ibid. id.*

²⁸ *Ibid. id.*, 23 janvier.

pommes de pin qui forment un tapis tellement épais qu'à chaque pas l'on s'enfoncé jusqu'à la ceinture et l'on risque fort de se briser un membre ». Et d'ajouter : « Le sol est tellement glissant en raison de la résine qui colle à nos chaussures qu'on recule plus qu'on avance dans notre marche »²⁹.

Les nombreux passages des fleuves que dut effectuer la troupe ne sont pas moins dangereux : « Leur lit est extrêmement gluant » écrit Guerra le 24 janvier, alors qu'il vient de passer à gué, pour la vingt-quatrième fois, le même fleuve Rio Seco toujours à la poursuite de marrons insaisissables³⁰. Dans ces conditions, on le comprend, les signes de fatigue commencent à se manifester au sein de la troupe, et nul n'est épargné, créoles ou européens³¹.

On songe ici aux déboires de nombre de troupes du corps expéditionnaire français en Saint-Domingue au début du siècle, et l'on se demande si la colonne aurait résisté à plusieurs mois de campagne dans de telles conditions, surtout s'il n'y avait pas eu pour la soutenir tout un service d'intendance d'une remarquable efficacité³².

Tel était le rude combat qu'il fallait mener d'abord contre la nature toutes les fois que l'on voulait pacifier une région tenue par les nègres marrons passés maîtres dans l'art de la guerre de guérillas...

²⁹ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 41 n° 38 "Itinerario... S. Guéna" - 1842,7 février 1842.

³⁰ *Ibid. id.* 24 janvier 1842.

³¹ Le 2 février, c'est le guide qui tombe malade ; le 8, un soldat blessé à la jambe par des herbes coupantes doit être évacué, ses plaies commençant à s'infecter dangereusement. Le 13, deux soldats sont atteints de fièvre, un chasseur blessé à la jambe : le 14, deux autres soldats ; le 16, c'est aussi le tour de deux autres chasseurs ! (A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 41 n° 38, « Itinerario. Diaro de operaciones », 1842 : 2, 8, 13,14 et 16 février.

³² Les expéditions étaient généralement prévues pour 2 ou 3 mois ; elles n'excédaient jamais la limite de 3 mois ; plusieurs n'ont pas atteint un mois , les manons ayant dans la plupart des cas fait le vide autour des chasseurs bien avant le début des opérations !

- Les phases de l'opération :

On peut distinguer trois phases dans les opérations menées par la colonne de l'Ouest aux ordres de Guerra :

Du 14 au 23 janvier 1842, l'expédition gagne par étapes successives la zone où elle doit opérer. Dès le premier jour, le capitaine se rend à Palma Soriano avec la troupe régulière. De là, il gagne Tiguani - le 15 janvier, puis Bayamo le 17, afin de recueillir des brigades de chasseurs. Le 18, il est de nouveau à Tiguani et de là, il se rend à Baire, le 20. C'est de ce petit village de « 25 maisons avec sa cure et sa capitainerie », qu'il entreprend l'ascension de la Sierra Maestra, dès le 21. Après une série de marches exténuantes, il est à pied d'œuvre, le 25 janvier. La zone suspecte s'étendait sur plus de cinquante kilomètres entre le Pic Turquino (toit de Cuba), et la rivière Guama, sur le versant méridional de la Sierra Maestra qui surplombe la mer des Caraïbes.

Du 24 janvier, et jusqu'au 17 mars, se déroulent les opérations militaires proprement dites : l'installation de la troupe dans la hatte de Sevilla et les habitations de Guama et Bayamita, « lesquelles se trouvaient sur le devant du terrain qu'il devait passer au gué », écrit Guerra ; puis la poursuite, c'est-à-dire le très long et méthodique ratissage de la zone désignée à travers monts et bois, à la recherche des esclaves rebelles.

A partir du 20 mars, après un temps de repos, et après avoir pansé ses plaies, la colonne gagne par petites étapes la ville de Santiago de Cuba, où elle arrive le 23 mars, à la tombée de la nuit.

Au résultat, ce n'est qu'à partir du 6 février que la troupe, après de longues et laborieuses recherches de traces de marrons, et au prix du ratissage parfait d'une zone considérable, peut occuper toute une série de demeures de marrons qui vont de la simple cachette de trois cases flanquée d'une petite bananeraie (*.Palenque viejo de Rio Grande*), à un grand camp, refuge de bandes considérables. Le 8 février, l'attaque du *Palenque du Copal*, l'un des rares véritables accrochages que connaîtra la troupe, nous est décrite brièvement :

328 LA LONGUE GUERRE DES NEGRES MARRONS DE CUBA

« Une demi-heure après l'arrivée de la troupe aux alentours de El Copal et alors que j'avais demandé aux miens de garder le silence, l'un des quatre ou cinq chiens qui précédaient quatre nègres marrons - deux hommes et deux femmes qui portaient des paquets - se mirent à japper. Je fis signe aux miens de se tenir prêts ; alertés par les chiens, les nègres se mirent à courir. Au bout d'une heure et demie de poursuite, jusqu'au sommet d'une hauteur, les chasseurs purent mettre en joue deux nègres, l'un d'eux fut très certainement blessé d'après le cri de détresse qui suivit l'un de nos coups de feu »³³.

Bien entendu, tous les refuges trouvés seront complètement détruits par la troupe pendant toute la période qui va du 8 février jusqu'au 17 mars. Certains nègres marrons seront pris au combat, d'autres se rendront d'eux-mêmes aux troupes de Guerra. Grâce à leurs aveux, obtenus au prix d'interrogatoires pour le moins serrés, on en appréhendera par la suite, notamment un des émissaires d'une bande, qui était habituellement chargé de livrer de la cire à des colporteurs venus par la mer de Santiago de Cuba³⁴.

Il est juste de signaler que nombre de marrons pourront, par leur silence obstiné, assurer le salut des autres fugitifs qui s'étaient repliés sur d'autres refuges suivant une tradition de lutte commune à toutes les zones de marronnage. Cette fuite, on le sait, s'accomplissait bien souvent en ordre dispersé. Certains petits groupes n'avaient pas toujours la chance d'échapper à la poursuite. C'est ainsi que, pour le cas qui nous occupe, le 17 mars, pratiquement à la fin de la deuxième phase des opérations, le sergent Eijô put arrêter deux fugitifs, dont la propre femme d'un capitaine de marrons. Cette dernière déclara que nombre de marrons avaient gagné la région de Santiago de Cuba pour se présenter soumis devant leurs maîtres, sage parti, « parce qu'ils savaient qu'on ne leur ferait pas quartier »³⁵.

³³ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 41 n° 38. « Itinerario »... S Guerra. Copia de oficios, 8 février 1842.

³⁴ L'expédition de 1842 mettra ainsi en lumière tout un remarquable circuit de distribution et de commercialisation de denrées entre de petits commerçants blancs, des noirs libres tenanciers de buvette et les marrons de l'endroit. *Vide infra* 1^o Partie, chap. 4 (Commerce des marrons).

³⁵ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 41 n° 38. «Itinerario...» Santiago Guerra 1842. Diario de operaciones, 17 mars.

Ce même 17 mars, Guerra peut alors noter avec satisfaction : « Les marrons sont unanimes à déclarer qu'ils sont terrorisés et bien las de vivre dans leurs camps »³⁶.

- Bilan de l'expédition

Pourtant, le bilan de l'opération fut assez maigre, si l'on s'en rapporte à la *Relation des nègres capturés* (Hommes et Femmes) qui accompagnait le *Journal des opérations* ³⁷. Soit :

Sexes	Noms	maîtres	Domicile	
Homme	Modesto	D.Jertrudis Echebarria	Cuba (Santiago de)	1
<i>id.</i>	Pascual	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1
<i>id.</i>	Saba	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1
<i>id.</i>	Tadeo	D. Mario Portuondo	<i>Idem</i>	1
<i>id.</i>	Basilio	D.Vincente Portuondo	<i>Idem</i>	1
<i>id.</i>	Domingo	Seignora	Seignora	1
<i>id.</i>	Basilio	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1
Femme	Maria de la Cruz	D. Nicolas Loso	Bayamo	1
<i>id.</i>	Maria Manuela	D. José Ant ^o Eduardo	<i>Idem</i>	1
<i>id.</i>	Teresa Tamayo	D Esteban Tamayo	<i>Idem</i>	1
<i>Id.</i>	Manuela	D. Yvén Ca. Arias	<i>Idem</i>	1
TOTAL				11

En note de bas de page, il était ajouté : « S'est présenté le nègre Lorenzo avec l'une de ses femmes. Ce dernier était le capitaine de la bande composée de ceux qui apparaissent dans la présente relation. Il en est un autre dont j'ignore les allures ; mais il est à présumer qu'il s'agit de celui qui fut blessé lors d'une battue ».

Guerra n'avait donc appréhendé en tout et pour tout qu'une petite bande. Les marrons de la région n'avaient pas été vaincus. Devant l'adversaire, ils s'étaient simplement dispersés : c'était la règle. Peut-être avaient-ils été déconcertés par cette attaque virulente, habitués qu'ils étaient à la relative tolérance des autorités de l'endroit qui, au demeurant, n'avaient pas eu jusqu'ici les moyens de les inquiéter.

³⁶ . A.N.C., Asuntos Políticos, leg. 41 n° 38 «Itinerario »... Santiago Guerra 1842. *Relación de los negros capturados con especificación de secso, nombre, amos y puntos en que residen.*

³⁷ *Ibid Id.* Pour les patronymes, nous respectons l'orthographe des manuscrits.

330 LA LONGUE GUERRE DES NEGRES MARRONS DE CUBA

L'intérêt de l'opération résidait néanmoins dans les enseignements qu'on avait pu en tirer pour l'avenir. Nous revenons ici au *Projet pour la poursuite des marrons* que Guerra rédige à l'issue de la campagne³⁸. A l'en croire, il n'avait pas reçu de consignes pour établir ce dossier, mais ses observations étaient précieuses - il le savait — pour maintenir la paix dans cette zone naguère domaine incontesté des marrons. De fait, la plupart des huit propositions qu'il fait devaient s'appliquer strictement à la zone de la Sierra Maestra.

Il lui semble d'abord que deux brigades de quinze hommes chacune placées sous le commandement d'un chef militaire, suffisaient à tenir en respect les marrons de l'endroit (art. 1). Mais il préconisait de réduire de moitié la solde mensuelle des chasseurs, et d'augmenter au contraire les gratifications et primes pour la capture des marrons - c'était le seul moyen de stimuler leur intérêt, « autrement ils feraient main basse sur les objets recueillis dans les camps de marrons pour arrondir leur salaire » (art. 2). En tout état de cause, il recommandait l'emploi de chasseurs de Cobre et Tiguani, « en raison de leur robustesse bien connue » (art. 8). Ces brigades devaient parcourir la Sierra Maestra depuis Rio Seco jusqu'à Bayamita. Il signalait aussi l'existence d'un refuge (palenque de *Tague*), véritable point de repli des nègres marrons. A l'en croire, des guides excellents pouvaient être recrutés dans le bourg de Baire (art. 3). Les hattes de Sevilla, Guama et Bayamita seraient les points d'appui des forces employées (art. 4 et 6) ; elles y prendraient leur ravitaillement tous les quinze jours. Chaque battue devait durer au moins deux mois (art. 6).

Trois propositions avaient néanmoins une portée générale et pouvaient être considérées comme des règles que l'on pouvait rapporter à toute entreprise contre les nègres marrons. Selon lui, l'époque de la poursuite devait être celle du carême, « à l'inverse les troupes seraient empêchées par les maladies ». Hors des régions où les bandes avaient des repaires fixes connus, il n'était point besoin d'utiliser la troupe. Enfin, à la tête des chasseurs, il valait mieux un chef — militaire s'entend — qu'ils ne connaissaient pas : « ils le respecteraient bien mieux que les capitaines de districts ou autres autorités sous lesquelles ils avaient été placés³⁹.

³⁸ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 41 n° 38 « Itinerario... Santiago Guerra, 1842
« Plan para la persecución de los cimarrones ».

³⁹ *Ibid. id.*

**- Le coût de l'expédition Guerra :
la question du budget des campagnes contre les marrons**

Le coût de l'expédition de 1842 s'était élevé à 1.715 pesos. Les différents chapitres du bilan financier de l'expédition apparaissent dans le *Rapport* établi par Guerra, et que nous reprenons ci-après :

**Rapport sur les dépenses de la colonne de l'Ouest
durant les deux mois de sa battue⁴⁰**

		Pesos	N°	Ms
1	Guide à raison de 90 pesos par mois	180	"	2
3	Guides à raison de 30 pesos par mois	130	"	"
10	Chasseurs de Cobre à raison de 20 pesos par mois	400	"	"
11	Chasseurs de Jiguani <i>id.</i>	440	"	"
10	Chasseurs de Manzanillo <i>id.</i>	400	"	"
4	Bêtes à cornes de la hatte de Sevilla à raison de 16 pesos l'une	64	"	"
2	Porcs en la même à 5 pesos chacun	10	"	"
3	Bêtes à cornes de la hatte Guama à raison de 14 pesos chacune	42	"	"
3	Bêtes à cornes de la hatte de Bayamita	42	"	"
6	Porcs de la hatte de Guama à 4 pesos chacun	24	"	"
5	Arrobes de sel de la hatte de Sevilla à 1 peso l'arrobe	5	"	"
4	Convois de Cuba à Jiguani	5	6	"
12	De Jiguani à Sevilla	38	1	17
4	Convois de la hatte de Sevilla qui m'a secouru en maintes occasions	10	3	17
6	Convois de Rio Seco à Cuba	9		
		1.850	1	"
	Décompte des rations de viande pour 30 chasseurs qui m'ont accompagné...	135	"	
		1.715	1	

Notons au passage que la solde mensuelle des civils (« rancheadores ») qui était de l'ordre de vingt pesos, correspond bien à celle qui avait été établie en 1832 par le *Règlement*. Elle n'avait

⁴⁰ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 41 n° 38.

332 LA LONGUE GUERRE DES NEGRES MARRONS DE CUBA

donc pas augmenté, alors que, de 1816 à 1832, elle était passée de quinze à vingt pesos. Le chiffre de 1.715 pesos n'était pas excessif, si l'on s'en tient aux estimations qu'avait faites en 1840 la Junte de développement de La Havane, à propos des expéditions contre les marrons en zone orientale. Cet organisme proposait la somme de 2.000 pesos mensuels pour quatre brigades de vingt-cinq hommes chacune⁴¹.

L'expédition de Guerra, qui avait duré deux mois, avec des forces de moitié moindres, environ, restait parfaitement dans les normes⁴². Mieux, lorsqu'en 1841, on en arrive à déterminer le coût d'un corps de chasse aux marrons de quarante-quatre hommes, chargé d'opérer en permanence dans le département oriental, c'est la somme de 1.030 pesos mensuels qui avait été retenue⁴³.

Un exemple encore : en 1849, dans ce même département oriental, le coût d'une expédition composée de cinquante hommes (deux brigades), s'était élevé à 2.180 pesos, alors que la somme prévue dans une première estimation n'était que de 1.120 pesos⁴⁴. D est à remarquer que cette expédition n'était guère, sept ans plus tard environ, que la poursuite des opérations qu'avait entreprises en 1842 Guerra, dans la même région : elle avait duré un mois et vingt-sept jours très exactement.

On peut être tenté de considérer la *Relation* de frais de l'expédition Guerra comme le budget moyen des expéditions contre les marrons, une sorte de modèle idéal en quelque sorte, compte-tenu de l'augmentation du coût de la vie. Ainsi, pour des expéditions à peu près similaires, on possède les états suivants :

⁴¹ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 131, n° 11. Référence in Lettre du Gouverneur, du 15 juin 1840, au Capitaine général. On avait simplement appliqué les tarifs proposés par le *Règlement de 1832*, dit « Arreglo de las Partidas », établi par les propriétaires du Département oriental, soit 493 à 500 pesos par brigade.

² Toutefois, on ne saurait oublier que l'expédition de Guerra faisait partie d'un vaste plan de campagne dont le coût total s'était élevé à plus de 7.990 pesos, soit : 1.745 pesos pour la colonne de l'Ouest (Guerra)

5.471,4 pesos, colonne de l'Est (Becerra)

798,2 pesos, autres frais annexés.

Ibid. Lettre du 28 avril 1842 au Capitaine Général.

⁴³ *Id.* Lettre du Gouverneur du 19 octobre 1841 au Capitaine Général: « Presupuesto del importante a que asciende mensualmente la partida q. debe permanecer en persecució n de los negros apalencados que se abrigan en esta Provincia ».

⁴⁴ A.N.C., Gobierno Superior Civil, leg. 625 n° 19 877, 28 avril 1849. Lettre du Gouverneur au Capitaine Général.

- 1819 :	Expédition Fromestâ	1.202 pesos	(1 mois) ⁴⁵
-1848 :	(5 « partidas »)	1.553 pesos	(2 mois) ⁴⁶
-1849	(Miguel Pérez)	2.180 pesos	(2 mois) ⁴⁷

En réalité, dans l'état de la documentation qui nous a été conservée, il n'est pas possible de se livrer à une véritable étude comparée entre les différents budgets des expéditions. Ainsi, dans celui de l'expédition de Guerra, seule la solde des trente chasseurs (civils) est prise en compte, alors que, dès le début des expéditions du XIX^e siècle, les budgets prévisionnels spécifient la solde des hommes de troupe, tout comme celle de leurs commandants. C'est le cas notamment, pour l'expédition de Martinez en 1815, celle de Chenard en 1816⁴⁸.

Mieux, le Règlement dit *Arreglo de las Partidas* de 1832, avait bien arrêté au chapitre du salaire mensuel des hommes employés dans l'expédition la solde des civils (20 pesos), tout comme celle des militaires. Le défaut de cette dernière indication dans le budget de Guerra surprend et amenuise en quelque sorte l'analyse du coût réel de l'expédition. Par contre, on y trouve toute une série de rubriques relatives au ravitaillement de la troupe, qui n'apparaissent pas aussi nettement dans d'autres rapports. Or, la question des vivres était un élément déterminant pour le bon déroulement des campagnes contre les marrons, dans les déserts de l'Est, tout particulièrement. Que l'on considère à cet égard les budgets très détaillés qui nous ont été conservés pour les expéditions Quintero et Martinez d'une part, en 1815 et, d'autre part, celle de Chenard en 1816 :

- En 1815, sur un total de 7.616 pesos dépensés entre le 15 février et le 11 décembre 1815, on trouve quelque 1.488 pesos pour l'approvisionnement en vivres, soit 1/5^e du budget⁴⁹.

- En 1816, pour une expédition bien mieux préparée que les deux précédentes, et au cours de laquelle de nombreux dons en nature avaient été faits par les grands propriétaires, éleveurs de l'Est,

⁴⁵ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 125 n° 14, « Cuba, 30 de Diz. de 1819 »...

⁴⁶ *Ibid.* Intendencia, leg. 1052 n° 17, «Estado de las partidas levantadas en persecuciôn de los negros cimarrones apalencados ». Habana, 21 de mayo de 1848.

⁴⁷ *Ibid.* Gobierno Superior Civil, leg. 625, n° 19877, "Cuba 28 de abril de 1849".

⁴⁸ Pour toutes ces expéditions, *vide infra*, IIP Partie, chapitre 2.

⁴⁹ Sur le détail de ces budgets, voir Zoila Danger Roll, *Los Cimarrones de El Frijol*, *op. cit.*, p. 99.

334 LA LONGUE GUERRE DES NEGRES MARRONS DE CUBA

ainsi que les petites gens, on trouve encore 2.479 pesos pour les vivres, soit le 1/10^o du total des dépenses, quelque 2. 366 pesos, entre le 9 janvier 1816 et le 6 juin de la même année⁵⁰.

Plus encore, Guerra qui ramène onze esclaves pratiquement sans blessures ne mentionne aucune prime, alors que certains budgets sont lourdement grevés par cette question comme l'enseigne le budget qui correspond à l'expédition du capitaine Fromesta en 1819 :

... sont attribués audit Fromesta 524,2rr. pesos pour l'habilitation d'une brigade	524,2
Ytt, - 30 pesos,7rr. pour la prise, le convoi et les provisions de bouche sur 20 lieues du nègre Raymundo	30,7
Ytt, - 500 pesos de prime convenue pour la brigade qui a capturé le chef Coba	500
Ytt, - 100 pesos de plus que le gouverneur de Cuba (Santiago) offre en récompense à ladite brigade	100
Ytt, - 50 pesos pour la capture de 2 nègres.	50
	1 202,1 ⁵¹

La prime de 500 pesos qui y figure représentait la moitié du budget de l'expédition ; il est vrai qu'il s'agissait du prix de la tête d'un des plus célèbres capitaines de marrons. Dans certains projets en zone occidentale, on l'a vu, on avançait même la somme de 1.000 pesos pour la capture de marrons qui méritaient pour leurs crimes la peine capitale.

On peut donc conclure que les documents afférents aux dépenses occasionnées par telle ou telle battue, telle ou telle expédition qui apparaissaient aux dossiers de celles-ci, ne représentent pas toujours la totalité des frais qu'elles ont entraînés. Les totaux que ces documents affichent restent inévitablement en-dessous des sommes réelles qu'il avait fallu acquitter. D'ailleurs, il était à cette époque extrêmement difficile d'établir un budget-type pour la lutte contre les marrons. Malgré toutes les précautions que l'on prenait, les enquêtes sur l'état des marrons, les calculs auxquels se livraient les habitants-propriétaires directement intéressés par cette question, des facteurs

⁵⁰ *Los cimarrones de El Frijol, op. cit., p. 104.*

⁵¹ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 125 n^o 14. Cuba, 30 de Diz^e. de 1819. «Razôn del dinero q. conduce a disposic. del Sor. mi ten^e de Gob^{or}. de Baracoa, Felipe Fromesta, y distribue, que debe tener... ».

insoupçonnés, les aléas même de l'entreprise, pouvaient fort bien modifier le coût d'une expédition et bouleverser toutes les prévisions.

*

**

Ces grandes expéditions comporteraient donc toujours une limite, celle que leur imposait la question de leur financement. Mais la ténacité des grandes bandes de marrons et la menace qu'elles constituaient n'allaient-elles pas pleinement les justifier? L'état colonial lui-même, ne trouverait-il pas toujours son compte dans une manière de guerre larvée, mais onéreuse, contre les nègres marrons ?

5 - *Le rancheador*, d'après Victor Landaluze
Coll CERC/Maison-Musée du Moule

La question du financement de la répression contre les marrons

La lutte menée contre les marrons dans leur ensemble fut étroitement conditionnée par les moyens financiers que l'on pouvait mettre à la disposition des opérations de répression. Certes, les rédacteurs du *Règlement de 1796* s'étaient penchés avec attention sur cette question du financement de la lutte contre les esclaves fugitifs. Mais, on l'a vu, la solution qu'ils avaient retenue correspondait, théoriquement du moins, à l'effort qui devait être consenti pour assurer l'intervention de simples brigades permanentes de chasseurs professionnels dont l'action, pensait-on, serait préventive et toute de dissuasion.

La grande expédition contre les bandes de marrons, les campagnes répétées où devaient intervenir des militaires à côté des chasseurs civils, engageaient des frais qui allaient bien au-delà des prévisions et des disponibilités de l'organisme, le Consulat Royal, qui, aux termes du *Règlement de 1796*, devait assumer le contrôle des opérations.

1 - Constat d'échec des organismes officiels sous l'angle financier

Lorsque débutent dans la deuxième décennie du XIX^e siècle les grandes battues contre des bandes de marrons qui tenaient sous leurs lois des régions entières, hautes terres boisées à l'est comme à l'ouest, ou mangles inextricables des côtes, il apparaît que les fonds collectés à cet effet par le Consulat Royal sont totalement épuisés.

Ainsi, en 1819, celui de La Havane ne peut-il déjà plus assurer convenablement le maintien des brigades permanentes de chasse¹. On en avait voulu une par district. A l'usage, il avait fallu voir moins grand, et même ainsi, l'affaire s'était révélée extrêmement onéreuse. A la même période, son homologue à Santiago de Cuba connaît les mêmes déboires. Pis, il ne peut même plus faire face : « il ne s'y trouve de fonds même pour contribuer à la capture d'un seul

¹ A.N.C. Real Consulado, Junta de Fomento, leg. 141, n° 6934. Exp^{te} n° 1099 sobre la destrucción de palenques en las sierras de la Vuelta Abajo : Lettre en date du 30 janvier 1819, du capitaine de district de Cayajabos, José Garcilaso de la Vega.

esclave », écrit le gouverneur du Département oriental au Capitaine Général de l'île — pénurie constatée dès l'année 1815². La situation est ici d'autant plus grave qu'en raison d'une rupture des négociations avec les chefs d'une véritable confédération de marrons, l'on avait déclenché une série d'opérations militaires contre les esclaves rebelles dans les montagnes de l'Est :

« Plusieurs brigades, précisait-il, battent la campagne jusqu'aux hauteurs de Baracoa, ville où, pour la lutte contre les esclaves fugitifs, j'ai fait déposer 400 pesos en sus des 600 que j'avais engagés et pour lesquels j'ai reçu récemment des comptes pour ce qui est de l'emploi qui en a été fait »³.

Une douzaine d'années plus tard, en 1831, alors qu'à nouveau il apparaît salubre de préparer une riposte sans failles à l'offensive imminente des marrons des montagnes de l'Est, les autorités politiques et militaires du Département oriental se tournent bien naturellement vers le Consulat Royal⁴. Une contribution de l'ordre de 2.000 pesos est alors demandée aux membres dudit Consulat « pour la levée de deux brigades de 40 hommes chacune »⁵. Le tout en pure perte, étant donné que les caisses étaient vides⁶ !

Ainsi, la question financière pouvait paralyser l'action des forces de répression dès lors qu'elles se réduisaient à la levée de milices d'habitants, peu efficaces, au demeurant. Mis au courant de cette situation de fait, le Capitaine Général tentera d'intercéder auprès des membres du Consulat Royal de la Havane lui-même en ces termes :

² A.G.I. Cuba leg. 129 n° 695. Lettre du gouverneur Escudero. « Cuba, 15 de Diz. de 1819 » et A.N.C., Asuntos Políticos, leg. 109 n° 34. Réunion du Conseil de la ville de Santiago de Cuba du 14 février 1815. Le constat en est alors dressé dans le procès-verbal de la réunion : « On ne peut compter sur aucun fonds car les caisses du consulat sont vides ».

³ A.G.I. *Ibid.* . Lettre du gouverneur Escudero, «Cuba, 15 de Diz. de 1819». Mais on doit à la vérité d'ajouter que ledit gouverneur pouvait compter sur les reliquats d'un « fondo de Donativos », dons qui avaient été collectés en 1816, on le verra, comme il l'avoue lui-même, sans compter la promesse qui avait été faite par le Consulat Royal de recueillir quelque 10.000 pesos.

⁴ Sur cette offensive, *vide infra*, 111° partie, chapitre 2.

⁵ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 131 n° 11, lettre du 30 avril 1831 du gouverneur au Capitaine Général.

⁶ *Ibid.* « Junta Consular, noche 23 de Abril de 1831, celebrada por el señor Dn. Fco. de Yllas, Brigadier de Ynfanteria Y Gobor. Politico y militar de este Plaza, Presidente y demás Sores. Vocales de ella ». Voir également, lettre du 30 décembre 1831 du gouverneur au Capitaine Général, lettre qui confirme cet état de choses fort préjudiciable à la chasse aux marrons !

« Je vous saurais gré de pourvoir à l'éradication de ces groupements de marrons qui mettent en péril vos biens et qui, s'ils ne sont pas étouffés dans l'œuf, risquent de rendre beaucoup plus difficile et plus onéreuse la réduction de ces camps où, objet de scandale, les nègres marrons se sont tout bonnement établis et ont mis des vivres en terre à l'envi »⁷.

Les membres du Consulat Royal de La Havane, tout en compatissant aux malheurs qui affligeaient la partie orientale de l'île, et tout en approuvant le principe d'une contre-offensive à l'initiative du Capitaine Général dont on louait le zèle, opposèrent un refus poli, mais net aux propositions qui leur étaient faites. En aucune manière, ils ne pouvaient prendre en charge les frais que supposait l'entreprise⁸. Il y a ici un constat de carence à établir. Francisco de Arango y Parreno, co-rédacteur du *Règlement de 1796*, avait pressenti avec infiniment de raison que les grandes expéditions contre les marrons, outre qu'elles ouvraient la voie à une manière de guerre des couleurs aux conséquences imprévisibles, allaient se révéler extrêmement onéreuses, sans résoudre pour autant le problème, dont la solution, ajoutons-le, ne pouvait être que politique. C'était l'engrenage, la voie sans issue⁹.

2 - Expédients et impositions

Pour pallier les déficiences de l'organisme officiel, on eut recours d'abord, comme c'est la règle, à des expédients et à des impositions exceptionnelles. Dès 1812, dans une longue et brillante *Représentation* à l'attention de la Très Illustre Municipalité de Santiago, les Alcades de la Sainte-Hermandad de cette ville montraient l'urgence qu'il y avait à contenir le péril que représentaient les nègres marrons. A les entendre, il fallait s'adresser d'abord aux habitants-propriétaires eux-mêmes et leur demander de supporter de façon ponctuelle tous les frais des opérations que l'on

⁷ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 131 n° 11. Lettre du 19 mai 1831, à «Excmo. Senor Prior y Consules del Real Consulado».

⁸ *Ibid.* Réponse, en date du 16 juin 1831. Le Consulat Royal avait déjà eu à faire face depuis 1819 à d'importantes charges en matière de répression du marronnage. *Vide infra*, 111° Partie, chapitre 1.

⁹ On a entrevu tous ces avertissements de Francisco de Arango y Parreno dans le premier chapitre de la présente partie.

340 LA LONGUE GUERRE DES NEGRES MARRONS DE CUBA

allait entreprendre¹⁰. Bien entendu, lesdits alcades n'avaient pas qualité pour légiférer dans ce domaine. Ils se prévalaient du simple bon sens en l'occurrence et en appelaient au « patriotisme », sinon au civisme de tout un chacun. Pour eux, le moyen d'honorer cette charge consisterait à élaborer une circulaire à l'attention du public sans assigner à quiconque une somme bien arrêtée en l'occurrence¹¹.

Trois ans plus tard, la municipalité de Santiago, sous l'impulsion, semble-t-il, de l'alcade Don Prudencio Hechevarria, allait s'engager dans une voie équitable. Ainsi, lors d'une réunion en date du 14 février 1815, on prit la décision de lever un impôt spécial destiné à financer l'effort de guerre contre les nègres marrons. L'impôt frappait à la fois le commerce et l'agriculture, à raison de deux pesos sur chaque baril de farine introduit et quatre réaux par tête d'esclave possédé¹². De même, on demanda le transfert de sommes importantes déposées au « Fonds de subventions de guerre ».

A l'analyse de ces mesures, certains conseillers avaient dû exprimer leurs troubles de conscience : la municipalité n'avait-elle pas excédé les pouvoirs qui lui étaient reconnus ? On dut passer outre : « L'urgence en la matière autorisait assez que l'on ne différât point la mesure dans l'attente de l'approbation du Souverain », lit-on dans le procès-verbal de réunion¹³. Néanmoins, la prudence conseillait que l'on n'exigeât des propriétaires aucune somme avant d'avoir obtenu au moins l'approbation du Capitaine Général¹⁴. Mais nécessité fit loi : au cours d'une réunion du 23 février, on décida de mettre immédiatement en recouvrement cet impôt spécial « sur la foi que tout délai augmenterait le péril »¹⁵. De la sorte, jusqu'à la fin du mois d'avril 1815¹⁶, date à laquelle le Gouverneur mit un terme à cet impôt spécial, la somme de 7. 616 pesos avait été réunie, dont 3. 616 sur le commerce¹⁷.

¹⁰ «Représentation formada por los alcaldes de la Santa Hermandad ... » document déjà cité in Zoila Danger Roll, *Los cimarrones...*, *op. cit.*, p. 90.

¹¹ *Ibid. id.*

¹² A.N.C. Asuntos Políticos leg. 109 n° 34, réunion de l'illustre Municipalité du 14 février 1815.

¹³ *Ibid. id.*

¹⁴ *Id.*

¹⁵ *Ibid.* « Cabildo extraordinario a las 7 de la mañana en la muy Leal Ciudad de Santiago de Cuba (23 février 1815) ».

¹⁶ Sur les injonctions du Capitaine Général, voir A.N.C. Asuntos Políticos leg. 125, n° 2. Lettre du 4 avril 1815.

¹⁷ Une correspondance du 18 décembre 1815 du gouverneur Pedro Celestino Duhart montre que les mesures arrêtées par la municipalité le 14 février 1815 avaient été bel et bien appliquées, que des fonds levés sur le transport de farines avaient été mis à contribution. (A.N.C. Miscelâneas, leg. 4070 n° Ai.)

Dans la partie occidentale de l'île, les mêmes causes produisant les mêmes effets, on eut recours également à des expédients divers dès les premières alarmes de 1819. La Junte de gouvernement du Consulat Royal proposa de majorer carrément la prime que l'on remettait aux chasseurs. A savoir, « 50 pesos pour chaque esclave capturé qui serait membre d'un camp que l'on s'efforçait de réduire »¹⁸.

La mesure n'était pas générale : le commerce n'était en rien touché par cet expédient qui visait uniquement les planteurs à qui l'on ramenait un fugitif. La somme arrêtée était, par ailleurs, importante, qui équivalait à environ 1/10^e de la valeur d'une pièce d'Inde dans la troisième décennie du siècle. Enfin, il est à remarquer que compte n'était pas tenu de l'état de fortune de l'éventuel propriétaire ni du type d'établissement qu'il possédait. A ce propos, un capitaine de district qui en appelait à l'esprit de calcul des habitants-propriétaires pouvait écrire avec beaucoup de recul, le temps aidant :

« Il vaut mieux donner 50 pesos que d'être privé du bien que constitue un esclave et en même temps de ses services »¹⁹.

En définitive, tout bien considéré, il était mal aisé d'établir une norme en matière de primes de capture. Il s'agissait en réalité d'une contribution dont le montant total pouvait fort bien être inférieur aux frais engagés, surtout si la répression avait entraîné de longues campagnes et l'emploi d'un personnel plus nombreux que celui d'une simple brigade de chasse.

Au début de l'année 1820, le lieutenant de gouverneur de Filipinas, à l'extrémité occidentale de l'île, chargé d'entreprendre une action d'envergure contre les bandes de marrons, proposait un plan de contribution annuelle de quelque 16.000 pesos, levés sur les différents établissements relevant de neuf districts du Département occidental, suivant l'état²⁰ que nous reproduisons ci-après :

¹⁸ A.N.C. Real Consulado, leg. 141, n° 6934 "Junta de Gob. del Consulado de 19 de Mayo de 1819, presidida por el Excmo. Gobor. D José Cienfuegos. Acuerdo».

¹⁹ José Maria de Sedano, Lettre du 8 février 1840 au Capitaine Général, *in* A.N.C. Junta de Fomento, leg. 208, n° 9441.

²⁰ A.N.C. Real Consulado, leg. 141 n° 6934. "Estudio parti cul ar de la nueva poblaci6n de Filipinas con agregaci6n de Los Palacios en que se comprehende las fincas productivas que contiene dicho Distrito..." Pinar del Rio, 11 de Marzo de 1820. José Aguilar.

342 LA LONGUE GUERRE DES NEGRES MARRONS DE CUBA

Montant de la contribution annuelle qui revient à chacun des établissements et le résultat total selon leurs classes

Etablissements	Nombre	Quota	TOTAL
Habitations	189	à 34 ps.	6.256
Plantations de tabac avec esclaves	508	9 ps.	4.572
- Sans esclaves	584	3 ps.	1.752
Exploitations de plus de 100 ruches	65	10 ps.	650
- de moins de 100	116	3 ps.	348
Hattes	61	10 ps.	610
Tavernes	62	40 ps.	2.480
TOTAL			16.668 pesos

Même les établissements sans esclaves étaient soumis à l'impôt. Mais en pure justice, la contribution des propriétaires qui en avaient était égale aux 2/3 du total. La part des négociants était importante, encore que l'on frappât indifféremment toutes les maisons de commerce. Cependant, le défaut majeur de ce type de proposition était que le taux de contribution, déjà calculé de manière arbitraire, ne pouvait au total donner une somme vraiment adéquate à l'effort qu'il fallait produire. Il s'agirait toujours d'une somme forfaitaire.

On ne connaît pas la suite qui fut réservée à ces propositions : en tout cas, elles ne pouvaient donner lieu qu'à des mesures locales, très conjoncturelles, dans une zone, l'extrême pointe occidentale de l'île, qui n'a pas été, en 1819, le théâtre des luttes contre les marrons²¹.

Bien vite, les représentants autorisés de l'Etat avaient tenté de fonder en droit le principe du recours à une contribution directe sur les propriétaires, en priorité, et plus généralement sur les collectivités tout entières. Dès le 4 avril 1815, le Capitaine Général lui-même, dans une correspondance au gouverneur du Département de Cuba (« Oriente »), pouvait écrire :

« Même si tous ceux qui vivent dans cette circonscription sont concernés par la réduction des nègres marrons, le sont au premier chef les propriétaires des sucreries et des hattes, au second, les négociants en regard de la liaison qui existe entre le commerce et l'agriculture, et au dernier, tous ceux qui y demeurent. En

²¹ *Vide infra*, 111^o partie, Chapitre I. En 1819, la zone des combats est plutôt en deçà de la circonscription de Filipinas, dans les montagnes de la Sierra de Rosario.

LA QUESTION DU FINANCEMENT DE LA REPRESSION 343

conséquence, tous doivent contribuer de conserve au maintien de la paix publique, et chacun selon ses capacités »²².

Les taux d'imposition, précisait-il, devaient non seulement tenir compte des écarts de fortune, mais aussi, après calcul - un calcul approximatif — des frais que l'on devait avoir à supporter. Il est à remarquer que, soucieux d'équité, le Capitaine Général prenait garde d'ajouter que « devait échoir au Trésor Royal le quint de la charge »²³. A cet endroit, le point de vue du Procureur fiscal de cet organisme mérite d'être rappelé, qui, au début de l'année 1819, réagissait aux propos du capitaine de Cayajabos: « Pour ce qui est, prévenait-il, des avis et des moyens dans une affaire qui ne peut souffrir de délais, comme l'est l'anéantissement des bandes de nègres marrons, il importe que les frais soient à la charge des populations qui sont les plus affectées par le péril... »²⁴.

Le ton du représentant du Trésor Royal n'était pas éloigné de celui de la menace. Pour lui, tous les propriétaires, «sans distinction aucune » devaient payer l'écot, « sous peine d'être livrés à la vindicte publique et de s'exposer à l'ire du souverain »²⁵. A aucun moment, il ne s'était étendu sur les devoirs qui incombaient au Trésor royal en la matière. D'ailleurs, un Ordre royal du 13 septembre 1817 était venu couvrir du sceau de la légalité les mesures exceptionnelles qui avaient été prises en l'espèce par la municipalité au mois de février 1815²⁶. Ces mesures avaient permis le triomphe des forces de répression contre les bandes armées de 1815 et 1816²⁷.

Mais dans ledit Ordre royal, il était ajouté que «dorénavant, le gouverneur de Cuba (Département oriental) et le Capitaine Général devraient éviter ce type de contributions en raison des inconvénients qu'elles généraient »²⁸. Ce n'était pas exactement le ton de la

²² A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 125, n° 2. Lettre du 14 avril 1815.

²³ *Ibid. id.*

²⁴ *Ibid.* Real Consulado, leg. 141 n° 6934 : «El Fiscal con vista del parte del Capitán de Cayajabos que ha dirigido a VS el Excmo. Senor Gobor. Capitan General, con fecha de 31 de Enero dice...” Havana, 9 de febrero de 1819. Signé Figuera.

²⁵ *Ibid. id.*

²⁶ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 110 n° 5 : «Real Orden / Madrid 13 de septiembre de 1817 », *in* Lettre du Capitaine Général au gouverneur Kindelan, « Habana, 31 de Agosto de 1822 : Incluyendo la copia de la Real Orden de que se tomaron para la persecución de negros... ».

²⁷ *Vide infra*, 111° partie, chapitre 2.

²⁸ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 110 n°5. Real Orden/ Madrid 13 de sept. 1817..

344 LA LONGUE GUERRE DES NEGRES MARRONS DE CUBA

réprimande, et Sa Majesté Catholique n'avait en fait qu'un souci, celui d'une « gestion mesurée et équitable des finances publiques »²⁹.

De fait, la voie restait libre pour toutes mesures exceptionnelles, pour toutes impositions extraordinaires, levées sur le Commerce et l'Agriculture, que les circonstances auraient rendues légitimes. Aussi, n'allait-on pas manquer de récidiver dans la colonie. Le meilleur exemple de cette constante attitude de l'administration espagnole reste l'allocation que le gouverneur du Département oriental adressa au public le 23 décembre 1831³⁰. Il vaut de reproduire la partie significative de ce discours qui fut publié le 24 décembre 1831 :

« Pour combattre cette calamité que constitue le marronnage, on doit trouver un remède opportun et efficace. Le moyen d'y parvenir exige des sacrifices de la part de ceux qui possèdent des biens fonciers dans la mesure où le gouvernement ne dispose pas de sommes susceptibles de couvrir les dépenses qu'entraînent de telles circonstances. Partant, dès lors qu'il s'agit de mesures destinées à sauvegarder non seulement des intérêts particuliers mais encore d'assurer le bien-être de toute une communauté, les sacrifices consentis sont un devoir d'humanité sous l'égide de l'esprit public autant qu'une démarche opportune qui rapportera beaucoup de capitaux au regard de débours mesurés »³¹.

De la sorte, par la voix autorisée de ses représentants, procureur du Trésor Royal en 1819, ou gouverneur de province en 1831, l'administration coloniale entendait bien faire reposer sur les habitants-propriétaires eux-mêmes en premier lieu, et sur le commerce, tout l'effort de guerre qui s'imposait contre les marrons, au plan financier. Aussi, en 1832, l'un des premiers soins de la commission chargée de rédiger, d'après les indications du gouvernement, le nouveau *Règlement de poursuite des marrons* en zone orientale, fut-il de proposer la création d'un fonds spécial permanent destiné à couvrir les frais de chasse et d'expéditions, fonds qui serait alimenté par les planteurs eux-mêmes : « Il est tout à fait normal, faisait-on remarquer, que les propriétaires fortunés soient les plus intéressés à ce que régnent la sécurité des lieux et la tranquillité

²⁹A.N.C. *id.* Real Orden/Madrid... 1817.

³⁰ A cet égard, il avait pris soin de s'entourer des avis des porte-parole autorisés des planteurs : voir A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 131 n° 11. Lettre du 30 décembre 1831 au Capitaine Général.

³¹ *Ibid.* *Suplemento al noticioso Comercial de Santiago de Cuba de hoy*, sábado 24 de diciembre de 1831, n° 117, Aviso al público.

des personnes et il n'est point à douter qu'ils veuillent offrir les secours que requièrent les circonstances »³².

Bien entendu, il s'agissait, on le soulignait, d'une contribution provisoire affectée à une action précise, et ce d'autant plus que l'on croyait pouvoir éliminer définitivement le grand marronnage au terme de quelques campagnes. Partant, cette contribution devrait revêtir le caractère d'une imposition exceptionnelle. Les rapporteurs de la commission l'avaient précisé en ces termes : « Il n'est ni nécessaire, ni raisonnable ni juste que l'on impose une contribution permanente à une population sur laquelle repose la charge des impôts dûs au roi et aux municipalités, et qui ont été prescrits par l'autorité suprême »³³.

A en croire les rapporteurs, ce n'était guère qu'à la générosité du public que l'on entendait faire appel ³⁴. Et pour bien marquer le caractère provisoire de cette contribution, le fonds constitué serait intitulé *Donativos*. Ainsi le stipulait *Y Article 1* du Règlement de 1832³⁵. En réalité, s'inspirant des dispositions déjà prises en février 1815 par la municipalité de Santiago de Cuba, les rapporteurs arrêtaient à *Y Article 2* du Règlement de 1832 les taux des contributions que l'on allait mettre en recouvrement. De la sorte, les dons seraient de 2 réaux par tête d'esclaves de plus de douze ans pour les propriétaires et de 4 réaux par millier de pesos de capital possédé par « les commerçants, négociants, tenanciers de bazars, propriétaires de maisons et toutes personnes qui auraient des rentes de plus de 1.000 pesos et qui ne posséderaient pas de bien-fonds... »³⁶.

A cet endroit, il faut bien dire que les membres du Consulat Royal de La Havane, qui avaient longuement analysé le *Règlement de 1832*, allaient exprimer dès le mois de juin de la même année les plus grandes réserves devant la lourdeur des charges que l'on entendait faire supporter aux seuls propriétaires et « capitalistes » du Département de l'Est, alors que l'insurrection des nègres marrons qui s'y déroulait devait être considérée comme le présage de malheurs

³² A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 35 n° 31 : « Proyecto de la comisión, in *Arreglo de las Partidas para la reducción de negros cimarrones en este territorio*. (1832). Ce règlement a déjà été abordé au chapitre 2 de cette H⁰ partie (*Vide supra*), mais seulement sous l'angle des mesures répressives elles-mêmes que son application a entraînées.....»

³³ *Ibid. id.*

³⁴ *Ibid. id.*

³⁵ *Ibid.* Article 1.

³⁶ *Ibid. id. article 2*. Cette contribution allait frapper tous les grands propriétaires et financiers de Santiago de Cuba, Caney, Cobre, Tiguabos, Saltadero, Sagua, Mayari, Bayamo, Holguin, Baracoa, Jiguani (art. 3 et 4), c'est-à-dire tout le Département oriental de la grande île exclusivement.

considérables qui affecteraient la sécurité et le bien être-du pays tout entier... »³⁷.

3 - A la recherche d'une répartition plus équitable des charges : la crise de 1840-1841 à Santiago de Cuba

A partir de 1835, il semble que l'on ait cherché à établir le principe d'une répartition plus équitable ou plus conforme à la loi des charges en matière de répression du marronnage. Un document de la main du gouverneur du Département oriental l'atteste : avait-il sondé l'opinion des notables membres de la Junte des propriétaires, organe de consultation établi en 1831, avait-il décelé on ne sait quel mécontentement ou mouvement d'humeur que l'aggravation du conflit avec les marrons des hautes terres de l'Est rendait bien légitime³⁸ ? En tout cas, le gouverneur faisait observer dans sa correspondance du 10 février au Capitaine Général qu'à la longue, les propriétaires pouvaient refuser de payer les dépenses relevant de la guerre contre les marrons dans la mesure où la Loi des Indes avait prévu en l'occurrence que seuls les 4/5^o des frais leur étaient imputables, la 5^o partie revenant au Trésor Royal. Or la contribution de ce Trésor Royal à l'effort financier qu'il fallait consentir ayant jusqu'ici été nulle, il était à craindre un refus net de la part des propriétaires las d'être les seuls à contribuer par leurs dons à la félicité de l'île... »³⁹.

Ce n'était pas, on le voit, un renversement spectaculaire de la tendance bien affirmée depuis 1819 par le procureur fiscal du Trésor Royal lui-même, mais un aménagement prudent que l'on tentait d'instituer avant l'orage. Malgré ces précautions, cinq ans après, c'était la crise, à la reprise des hostilités contre les marrons en 1840⁴⁰.

Depuis 1815-1816, les grands propriétaires - par leurs dons répétés on le verra plus loin - avaient patiemment supporté le coût des opérations, comme le rappelait le gouverneur Becerro en février 1840⁴¹. Mais, même les plus riches, ceux du district rural de Santa

³⁷ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 131 n° 11. Junta de Gobierno del Real consulado, Habana y Junio 9 de 1832. Les observations des membres dudit consulat avaient été communiquées au Capitaine Général.

³⁸ Sur cette aggravation du conflit en 1830-1836, voir 111° Partie, chapitre 2 . II

³⁹ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 131 n° 11. Lettre du 10 février 1835 du gouverneur au Capitaine Général.

⁴⁰ *Vide infra*, 111° Partie, chapitre 2. (1840-1842).

⁴¹ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 131 n° 11. (Cuba, 26 de febrero de 1840, Pedro Becerro.)

Catalina, voyaient diminuer leurs rentes à cause de la désorganisation de leurs habitations, consécutive à l'état d'insécurité grandissante liée aux incursions répétées des marrons. Le commerce d'exportation, comme celui d'importation était à son tour touché par cette crise dont les effets se faisaient lourdement sentir sur le recouvrement des droits et taxes sur les marchandises et produits d'extraction. Déjà, à ce titre, le Trésor Royal devait être, selon lui, intéressé, pour un cinquième des parts, à la lutte contre les marrons. Partant, il appartiendra au Capitaine Général lui-même de rappeler le Procureur fiscal à ses devoirs en la matière, suivant les dispositions même de la *Loi des Indes*⁴².

Entre-temps, les notables de Santiago réunis en corps allaient prendre une décision qui témoignait de leur réelle détermination à ne plus faire supporter comme auparavant aux seuls grands propriétaires le poids de la guerre. Comme une somme de 2.000 pesos mensuels devait être réunie pour quatre brigades de 25 hommes chacune, destinées à empêcher, comme on le verra, le regroupement des marrons⁴³, ils proposaient simplement que 1.200 pesos fussent acquittés par les propriétaires et le commerce, et 800 pesos - soit plus du tiers - par le Trésor Royal⁴⁴. Il y avait là une proposition qui marquait bien que l'on était parvenu à un point de non-retour, s'agissant de la question du financement de la lutte contre les marrons pour laquelle il s'était engagé une véritable bataille juridique à la fin de l'année 1840 et qui allait d'ailleurs s'étirer sur toute l'année 1841.

A ce titre, la question des 2.000 pesos représentant le budget idéal établi par les responsables et les notables du Département oriental pour la poursuite des marrons mérite d'être suivie. Mis au pied du mur, l'Intendant tentera, dans une lettre du 15 juin 1840 à la Trésorerie Générale de l'Armée de persuader les représentants de cet organisme de prendre en charge la 1/5^e partie des frais de la guerre, en vertu des dispositions des *Lois des Indes*⁴⁵ *. Enfin le 25 août, le Trésor Royal accède aux demandes légitimes des grands propriétaires de Santiago de Cuba. Mais comment ? D'abord, il était acquis que les

⁴²A.N.C. Asuntos Políticos, leg.131 n°11, Lettre du 21 avril 1840, «al Super Yntendente General Delegado de Real Hacienda... ». Voir également, lettre du Capitaine Général adressée ce même 21 avril 1840, au Gouverneur intérimaire du Département Oriental reprenant les termes du courrier à l'Intendant Général.

⁴³ Sur l'épisode militaire, *vide infra*, IIP partie, chapitre 2.

⁴⁴ Cette proposition était reprise dans une lettre en date du 25 août 1840, du Capitaine Général au Président de la Junte de Développement à la Havane, *in* A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 131. n° 11.

⁴⁵ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 131 n° 11. Lettre du 11 juin 1840 «a la Contaduria Gral. de Ejército ».

350 LA LONGUE GUERRE DES NEGRES MARRONS DE CUBA

un sujet aussi important pour ses habitants que la réduction des nègres marrons et la destruction de leurs repaires sans autre forme de procès, décide que le président mettra à la disposition de son Excellence tous les fonds dans cette dernière... »⁵⁵.

On avait déjà oublié l'affaire des 2.000 pesos ; la lésine dont on avait fait montre au Trésor Royal n'était plus objet de sourde colère. Tout en louant le patriotisme avéré des notables, le gouverneur du Département oriental précisait que lesdits fonds constitués de 7.000 dons en argent comptant et le reste en coupons étaient suffisants pour atteindre les objectifs que l'on s'était fixés ⁵⁶.

Qu'est-ce à dire, sinon que l'administration coloniale avait eu le dernier mot ? Elle intervenait avec des moyens militaires qui devaient frapper les esprits, dans une province traditionnellement agitée par la peur que suscitaient les marrons, et au moment où l'on commençait à céder au pessimisme le plus grand. Mieux, c'est de ceux-là mêmes à qui elle était censée apporter le salut qu'elle obtenait - dans la liesse - les moyens de sa politique.

4 -La contribution des propriétaires, du commerce et des petites gens à l'effort de guerre contre les marrons : l'exemple du Département oriental

De fait, les frais de la grande campagne de 1842, qui s'étaient élevés à 7.994 pesos, 7 réaux, allaient être intégralement pris en charge, comme la promesse en avait été faite, par la Junte des notables, comme s'en félicitait le gouverneur du Département oriental dans un courrier au Capitaine général »⁵⁷. A l'entendre, il en avait toujours été ainsi dans la Très fidèle île de Cuba où « la loyauté du public à l'égard des pouvoirs établis semblait suivre en cela le patriotisme des notables ».

On le vit bien dès 1816, lors de la deuxième campagne contre le grand refuge *El Frijol* - une première attaque en 1815 s'étant soldée par une honteuse débâcle des forces de répression⁵⁸. Des dons affluèrent de partout, si l'on en croit les *Relaciones de Donativos*

⁵⁵ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 131 n°ll. Acuerdo. Junta de Hacendados, 7 de enero de 1842.

⁵⁶ *Ibid.* Lettre du 11 janvier 1842.

⁵⁷ *Ibid.* . Lettre du 18 avril du Gouverneur au Capitaine Général.

⁵⁸ Sur les deux expéditions contre *El Frijol* : 1815, Expédition Martínez, et en 1816, Expédition Chenard, *Vide infra*, IIP Partie chapitre 2.

Voluntarios qui nous ont été conservées⁵⁹. Il s'agissait d'une contribution spontanée et généreuse de toutes les classes en quelque sorte de la société coloniale, de toutes les personnes libres, des notables aux petites gens. Qu'on en juge :

- Dans la première liste de souscription, qui est du mois d'avril 1816, on pouvait dénombrer jusqu'à trente-et-un notables, la plupart grands propriétaires et même des autorités ecclésiastiques, comme le révérend père Frère Antonio del Rosario, supérieur du couvent des hiéronymites. Ils formaient d'ailleurs la majorité des bienfaiteurs, dont le nom et la nature des dons qu'ils offraient étaient dûment consignés, les dons en espèce oscillant entre 400 et 20 pesos. Au premier rang de ces notables se trouvaient les représentants des vieilles familles créoles de l'Est, comme Don Rafael José Portuondo et Don José Joaquin Portuondo, ou encore Don Santiago Penalver, Don Pedro Alcantara de Acosta, propriétaires d'immenses hattes d'élevage traditionnel. Figuraient aussi, des propriétaires qui avaient établi des habitations-caféières, comme Juan Santiago Bonne⁶⁰, Hollandais naturalisé, après bien des déboires, en 1810-12, et surtout l'influent Prudencio Casamayor⁶¹, à la fois habitant-propriétaire et commerçant, le type même de l'homme d'affaires nouveau, que, bien avant la débâcle du corps expéditionnaire français dépêché par Bonaparte, la révolution nègre de Saint-Domingue avait poussé vers les terres à défricher et les bonnes places encore vides de l'Orient cubain. Tous et à plus d'un titre, avaient intérêt à faire grand étalage de leur patriotisme !

- La deuxième liste comportait un nombre beaucoup plus important de souscripteurs ou de bienfaiteurs : plus de trois cents personnes. Au côté de propriétaires peut-être moins fortunés que ceux de la première

⁵⁹ Voir A.N.C. Asuntos Politicos leg. 109 n°34 : «Relation de los donativos voluntarios que se han hecho para atender a los gastos de la partida perseguidora de zimarrones levantada por el Sor. Brigadier D. Eusebio Escudero, Gobor. de esta plaza, en el mes segundo de su mando, baxo el pié de fuerza de trescientos noventa hombres, con distinción de las especies en que aquel se ha hecho en manos de S.S. y de la fecha en que lo han verificado ».

- *Ibid.* leg. 108-72 : «Relaciones impresas de los donativos voluntarios hechos en Santiago de Cuba, fecha 31 marzo 1816, para atender a los gastos de la partida levantada por el Gobemador Brigadier Eusebio Escudero para perseguir negros cimarrones ».

- *Ibid.* leg. 297 n° 118 : « Relaciones de donativos entregados al Gobemador de Santiago de Cuba por individuos y cantidades con el objeto de subvenir los gastos de las partidas de búsqueda de negros cimarrones, Abril y Marzo de 1816 ».

⁶⁰ S. Bonne offrait « 80 pesos en moneda de oro ».

⁶¹ Très tôt, dès le 28 mars, il avait offert 100 pesos.

liste, s'agissant notamment, d'anciens colons de Saint-Domingue, comme Carlos Préval, qui offre 100 pesos, ou encore Moreau, qui en offre 50, on trouvait des gens de métiers, « maîtres et ouvriers savetiers » qui ne peuvent offrir plus de deux pesos, et « ouvriers de la corporation des tailleurs », de 1 à 32 pesos .

- La troisième liste rassemblait également quelque trois cents personnes, avec toujours des propriétaires, quarante-sept au total qui offrent des sommes allant de 8 à 200 pesos. Mais aussi, par corporations respectives, des artisans barbiers et perruquiers, de 4 réaux à 50 pesos et des orfèvres de 1 à 50 pesos. En queue de liste, on note la contribution substantielle des habitants du bourg Ojo del Agua.

- Dans la quatrième liste, qui est du 14 mai 1816, on voit apparaître, à côté de onze personnes de la région de Santiago de Cuba, cent-quarante autres qui sont de Holguin au nord-ouest du Département, ce qui prouve que l'affaire touchait même des gens qui étaient relativement éloignés du théâtre des opérations de guerre, situé entre Santiago de Cuba et Baracoa, dans l'extrémité orientale de l'île.

- La cinquième liste, qui est du 30 mai 1816 confirme cette tendance : A côté des huit grands propriétaires de la région de Santiago de Cuba, et des neuf ouvriers de la corporation des maçons, on trouvait quarante donateurs originaires du bourg de Jiguani ; vingt-quatre personnes fonctionnaires et responsables de la municipalité offraient au total 100 pesos ; un lieutenant-colonel, Don Antonio Maria de Aguilera, offrait pour sa part la contribution en espèces la plus importante que l'on ait pu enregistrer : 500 pesos.

- Enfin, dans la sixième liste qui est du 16 septembre 1816, à côté de la mention relative à la ville de Baracoa, qui avait offert 50 pesos, on pouvait lire :

« Suite au compte-rendu de la réunion de la municipalité du 13 mai, le lieutenant de gouverneur du bourg de Bayamo a adressé la somme de 155 pesos et 6 réaux que des commissaires attitrés y avaient recueilli aux mains de gens de toutes sortes dans le dessein de couvrir les frais de la brigade qui avait été levée pour abattre les nègres marrons ... »⁶².

Tout n'avait pas été que dons en espèces. Des grands propriétaires et d'autres notables avaient proposé des services d'intendance dont on ne pouvait pas manquer d'apprécier l'opportunité dans une lutte incertaine au milieu de montagnes inhospitalières : « Le révérend

⁶² A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 109, n° 34, Relación de los Donativos.

père, supérieur du couvent des hiéronymites, lit-on dans la première relation, offre de réserver dans son habitation sucrerie qui se trouve à proximité de la zone des camps des nègres marrons, une grande salle pour y soigner les membres de la brigade qui auraient été affectés par la maladie. De plus, il fournirait à l'occasion tout chariot ou animaux de bât dont on aurait besoin.. »⁶³.

Il faut encore souligner que nombre de propriétaires de hattes d'élevage avaient fait des dons en nature en plus des sommes importantes qu'ils avaient remises. Le cas le plus notoire était celui de Don José Joaquin Portuondo qui assurait, entre autres choses, que, dans le cas où « la brigade ferait halte dans une de ses hattes d'élevage, il ferait mettre à sa disposition durant tout le temps où elle s'y trouverait tous les aliments - viande et légumes - dont elle aurait besoin, et qu'à cet effet, il avait donné des ordres à ses contremaîtres et administrateurs »⁶⁴.

On ne possède pas d'état général des sommes recueillies en cette année 1816. Mais on sait qu'à la fin de l'année 1819, il était un reliquat de 3.000 pesos sur ces fameux « dons » de 1816^{65 66}. On le voit, face à la menace que constituaient les marrons, le public concerné avait fait montre de la plus grande solidarité. Seule, auparavant, l'émotion créée en 1808 par la nouvelle de l'invasion de la Mère Patrie avait suscité un mouvement d'une pareille ampleur .

Par la suite, on pourra enregistrer des mouvements d'ensemble de plus faible rayon, il est vrai, mais tout aussi spontanés de la part des propriétaires, comme en 1822, où une quarantaine de planteurs, caféiers, éleveurs, exploitants des habitations sucreries de la région de Santiago de Cuba se réunirent avec les membres de la municipalité pour arrêter des mesures susceptibles de mettre un terme aux excès des marrons : « Au cours de ces réunions, nous dit Ernesto Buch-López, de nombreux fonds furent réunis et l'on mit sur pied un corps de chasseurs de marrons...»⁶⁷. D'autres exemples de ces milices locales d'autodéfense financées directement par les populations jalonnent toute l'époque qui nous occupe⁶⁸. De surcroît, on sait que la

⁶³ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 109, n° 34, Relación de los Donativos.

⁶⁴ *Ibid. id.*

⁶⁵ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 17 n° 20. Voir lettre du Gouverneur du Département oriental, «al Sor. Cagigal» (Capitaine Général) en date du 27 septembre 1819.

⁶⁶ Ernesto Buch López, *Santiago de Cuba*, La Habana, Edit. Lex 1947, p. 69.

⁶⁷ *Ibid.* p. 121. Voir également sur cette affaire Emilio Bacardi Moreau, *Crónicas de Santiago de Cuba*, Santiago Tipografía Arroyo 1925, T. II, p. 184.

⁶⁸ Rien que pour l'année 1819, alors même que les autorités politiques et militaires mènent la lutte contre des bandes confédérées de marrons, les

création en 1830 de la Junte des propriétaires à Santiago de Cuba a pour but, entre autres, de mettre sur pied un organisme de collecte de fonds pour la chasse aux marrons.

Aussi, l'affaire des 2.000 pesos de 1840-1841, et le mouvement d'humeur qu'elle avait suscité au sein de ladite Junte, porte-parole autorisé des habitants-propriétaires, ne doivent-ils pas faire illusion : opiniâtreté à faire respecter une disposition juridique, à savoir la participation du Trésor Royal aux frais de répression, lassitude et irritation aussi devant une guerre intestine qui dînait depuis 1815, comme on verra ? Certes. Mais rien, en fait ne saura entamer les largesses dont feront preuve les maîtres esclavagistes qui, à l'occasion, surent entraîner dans leur sillage les petites gens que la peur avait gagnées, lors même que rien, dans l'action des marrons, ne menaçait directement leurs biens ou leurs avoirs.

De la sorte, tout comme en 1842, les campagnes qui ont lieu très exactement dans le milieu du siècle, et que nous étudierons plus loin dans le détail⁶⁹, seront bien souvent en totalité ou presque à la charge des propriétaires. On le vit notamment en 1848, où le coût des opérations est supporté par les habitants propriétaires, soit 1.553 pesos⁷⁰, et plus encore en 1849, où la Junte des habitants-propriétaires de Santiago de Cuba, avec la belle unanimité qu'elle avait manifestée en 1842, met la somme de 1.120 pesos à la disposition du lieutenant de gouverneur de Saltadero⁷¹.

Une autre donnée qui échappe parfois à l'appréciation comptable, c'est que, sur la route qu'empruntent les corps expéditionnaires, les propriétaires, éleveurs, planteurs, mettent leurs établissements au service de la soldatesque. Il en est de même des habitants des bourgs et villages à flanc de montagne. Les dispositions jalouses du Règlement de chasse de 1814⁷², qui les protégeaient des abus toujours possibles des troupes en campagne ont disparu dans le *Règlement de 1832*. En 1842, lors de l'expédition que conduit le capitaine Guerra contre les marrons de la Sierra Maestra, des habitations quelque peu

propriétaires de Guantánamo et de Limones, au cœur de la zone menacée avaient levé à leurs frais des milices d'autodéfense. Voir A.G.I. Cuba 1929 et A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 17 n° 20.

⁶⁹ *Vide infra*, 111° partie, chapitre 2.

⁷⁰ A.N.C. Gobierno Civil Superior, leg. 625 n° 19877, Lettre du gouverneur au Capitaine Général du 25 avril 1848. et *Ibid.* Intendencia leg. 1052 n° 17.

⁷¹ *Ibid.* Lettre du même au même, 5 février 1849.

⁷² A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 297 n° 102 : «Reglamento correspondiente al servicio de las cuadrillas que han de recorrer los campos para la persecuciôn de negros cimarrones, Santiago de Cuba, 15 de febrero de 1814 ».

abandonnées, il est vrai, ou mal gérées, sont carrément réquisitionnées .

*

* *

Si nous avons privilégié le Département oriental dans notre étude du financement de la répression contre les marrons, c'est qu'un certain nombre de phénomènes significatifs - des épiphénomènes de la guerre des marrons en quelque sorte - y sont plus facilement observables. Mais c'est aussi parce que cette zone de culture, qui est distincte de celle qui s'étend de part et d'autre du noyau La Havane-Matanzas, a été, nous le préciserons dans les pages qui suivent, plus exposées aux fureurs des marrons qui s'étaient habitués dans les hauteurs de la plus grande partie d'un territoire connu sous le nom d'Oriente, tout proche du foyer insurgent qu'était l'Etat d'Haïti !

Ici, on voit mieux comment le fonctionnement de l'appareil de répression suppose une étroite collusion entre l'administration coloniale et les collectivités locales. Dans ce chef-lieu de province qu'est Santiago de Cuba, les rapports entre l'autorité politique et militaire d'une part, et le corps municipal d'autre part, sont quotidiens - on est tenté de dire familiers. Le dialogue entre les uns et les autres a eu un caractère permanent, et l'on voit déjà tout ce que la propagande coloniale espagnole avait à y gagner. Dès 1816, gage s'il en fut de fidélité à la mère-patrie, les populations créoles, à l'initiative des notables, entonnent les louanges des administrateurs espagnols. Nous en voulons pour preuve ces cérémonies publiques et religieuses que l'on organise sur le modèle du triomphe romain au retour des troupes du lieutenant Chenard, qui avaient pu disperser la grande communauté marronne *El Frijol*^{73 74}.

Ici aussi, on comprend mieux l'évolution de l'opinion sur la question du marronnage. Tout au long de la première moitié et plus du XIX^e siècle, les propriétaires de l'Est vécurent sous la menace des marrons. Dans ces conditions, le sentiment de clémence qui, sous l'égide des Lumières, animait nombre de maîtres à l'égard des fugitifs, comme l'avait montré Francisco de Arango y Parreno en 1796⁷⁵ laissa place, du moins pour la période qui nous occupe, à un autre, âpre et revancharde, et donc extrêmement favorable à la guerre à outrance contre les bandes d'esclaves fugitifs.

⁷³ A.N.C. Asuntos políticos, leg. 41 n° 38. Itinerario de Guerra *Infra*, chap. 2.

⁷⁴ José Luciano Franco, *Los Palenques* ..., *op. cit.* p. 10.

⁷⁵ *Vide supra*, chapitre I.

III PARTIE

LES LUTTES ARMÉES ENTRE MARRONS ET FORCES DE L'ORDRE COLONIAL

1

11

HL

La menace que constituait le marronnage a-t-elle donné lieu à un conflit intérieur d'envergure, comme en Jamaïque ou en Surinam ? Les luttes armées entre nègres marrons et forces de l'ordre colonial ont-elles eu ce retentissement qu'on leur connaît, s'agissant des Boni en Guyane, ou encore dans le cas des *Quilombos* au Brésil¹? Dès le début de notre étude, nous avons d'ailleurs montré combien aux yeux du gouverneur Ovando de Pile Espagnole la désertion des Indiens et des Noirs coalisés dans les monts et les bois pouvait obvier à l'entreprise coloniale, tant il est vrai que le grand marronnage où s'illustrèrent d'intrépides guérilleros fut dès lors « l'antithèse par excellence de l'institution esclavagiste » comme l'a écrit avec infiniment de raison Carlos Estebân Deive².

Pour ce qui est de Cuba, et compte tenu de l'approche singulière du thème du marronnage dans les Belles-lettres sur laquelle nous nous sommes penché au tout début de l'ouvrage, c'est, au-delà des travaux antérieurs où l'on distingue généralement les apports de Fernando Ortiz, sous l'impulsion du regretté José Luciano Franco (1891-1989) que l'insurgence, si l'on ose écrire, des nègres marrons a donné lieu à des recherches systématiques sur le fondement des dossiers d'archives³.

¹ Pour la Jamaïque, voir Carey Robinson, *The fighting Maroons of Jamaica*, *op. cit. passim*. Pour la Guyane, voir notamment Jean Hurault, « Histoire des noirs réfugiés Boni de la Guyane Française » *op. cit.*, . 76-137. Une contribution à l'étude des guerres contre les Boni et Djuka, d'après les sources hollandaises a été apportée par Silvia W. de Groot à la VH^o Conférence des Historiens de la Caraïbe. Fort-de-France, 1976 : *Politics of Maroons versus politics of the Government in Surinam*. Pour le Brésil, et dans l'ouvrage de Gérard Police *Quilombos dos Palmarès*, *op. cit.* on remarquera plus particulièrement le chapitre 4, intitulé "Les guerres", p. 121-168.

² Carlos Estebân Deive, *Los guerrilleros negros*, Santo Domingo, Fundación Cultural Dominicana, 1989, p. 9.

³ José Luciano Franco, *Los palenques de los negros cimarrones*, *op. cit. passim*.

360 LA LONGUE GUERRE DES NEGRES MARRONS DE CUBA

La conjoncture aidant, on n'a pas manqué dès lors, de qualifier à bon droit de révolutionnaire la rébellion permanente des nègres marrons, et en se penchant avec enthousiasme sur les actions qu'ils avaient entreprises jadis, l'on a porté aux nues des chefs de bandes comme José Dolores, que la mémoire collective avait sauvé de l'oubli en les signalant à l'étude scientifique⁴.

Néanmoins, il resterait à établir, comme l'a fait pour Haïti Leslie Manigat⁵, une relation bien nette entre les différentes formes de rébellion de l'esclave, dont ici le grand marronnage qui occupe la première moitié du XVIII^e, et les luttes armées de libération nationale, qui débutent dans sa seconde moitié, comme l'on sait.

Pour notre part, et au regard de son exemplarité, nous voudrions simplement souligner pour commencer que la longue guerre des marrons eut pour théâtre toute l'étendue qui va des derniers contreforts des sierras occidentales aux hautes terres boisées qui dominent la ville de Baracoa à l'autre bout de l'île où s'élève la désormais légendaire Sierra Maestra. S'agissant du sort des armes, autant le dire d'entrée de jeu, rien ici n'a pu se jouer au cours de la période qui nous occupe dans une partie donnée du pays. On sait en effet que la configuration de l'île étirée sur plus de 1.000 kilomètres, s'opposait forcément à la concentration en une seule et même zone de l'ensemble des fugitifs. Le pays n'a pas non plus, rappelons-le, la topographie de l'île voisine de Saint-Domingue où les montagnes, qui sont les plus hautes de l'arc antillais, couvrent les deux-tiers au moins du territoire. A Cuba, les sierras beaucoup moins élevées n'occupent que 20 % du pays, formant non point un bastion dressé au milieu de la grande île, mais trois ensembles bien distincts aux extrémités et au centre, très précisément, données orographiques qui, à notre sens, fragmentèrent encore le front des rebelles marrons en au moins deux grands pôles de résistance adossés aux zones de culture des deux départements, occidental et oriental.

⁴ La revue cubaine *Bohemia* a consacré des articles à la geste des capitaines marrons Trinidad et José Dolores, voir Ano 69, N° 45, (18 novembre 1977), *José Dolores, Personaje real o imaginario ?* de Gladys Blanco, et Ano 66, (15 novembre 1974), *José Dolores, Capitán de Cimarrones*, de Juan Sanchez, et, également, du même auteur, *Insurrecciones de esclavos en Matanzas*, Ano 66, (11 octobre 1974).

⁵ Leslie F. Manigat, "The Relationship between marronnage and slave revolts and révolution in Saint-Domingue-Haïti", in Ruben, Vera y Tudan, A. editors: "Comparative perspectives on slavery in New Worlds", *Annals of the New-York Academy of Sciences*, 1977.

Ainsi, plus que d'un affrontement localisé, un choc précis entre les deux adversaires, c'est d'une longue guerre de guérillas et de contre-guérillas qu'il s'agit, tout au long de la période qui nous occupe. Bien entendu, hâtons-nous de le dire, cette guerre-là n'aura pas partout la même intensité. Les formes de répression, qui oscillent entre la simple opération de police rurale contre des rebelles nomades et l'expédition d'envergure, parfois, contre des refuges brillamment défendus ou parfaitement désertés par leurs occupants, le prouvent assez.

De la sorte, on comprend déjà que la région occidentale où l'imbrication a été grande entre zones de cultures et domaine des marrons a connu une forme de conflit que l'on ne peut confondre avec celui qui s'est déroulé dans les hautes terres orientales où les nègres marrons avaient su ériger dans leurs formidables palenques de véritables unités socio-économiques et socio-politiques où la créolité le disputait à l'africanité... Forcément.

*

* *

6 -*Le nègre marron de Surinam,*
John Gabriel Stedman,
Coll. CERC - Maison-Musée du Moule

Les opérations de police rurale en zone occidentale (Chasses et grandes battues, 1819-1847)

Depuis la fin du XVIII⁰ siècle, le Consulat Royal de La Havane avait voulu régler à sa manière, on le sait, la question des marrons : sous l'impulsion de Francisco de Arango y Parreno, co-rapporteur du projet de *Règlement des Marrons*, il s'était dégagé, rappelons-le, une théorie de la prévention en matière de marronnage que l'on opposait à la répression aveugle et brutale qui était traditionnelle en ce domaine de police rurale¹. Mais nulle méthode ne pouvait dissuader les esclaves décidés de leur projet de fuite, et l'on a vu comment des circonstances fortuites pouvaient conduire même le plus docile des nègres de jardin sur les chemins divers du grand marronnage².

En sorte que, dès la deuxième décennie du XIX⁰ siècle, il fallut bien se rendre à l'évidence, les bandes de marrons n'avaient cessé d'augmenter dans l'ouest de l'île : dans les habitations de la Vuelta Abajo, à flanc de montagne, directement menacées par ces derniers, et les habitations-sucreries des plaines qui prolongeaient à l'ouest le grand complexe de La Havane-Matanzas et qui étaient déjà secoués régulièrement, par des révoltes d'atelier, on céda très vite à la peur.

Mais il faut bien dire aussi que ces inquiétants rassemblements d'esclaves fugitifs eurent, en revanche, la vertu de mobiliser les énergies. Le résultat, c'est un long conflit domestique pour lequel nous distinguerons deux champs de bataille : le labyrinthe des montagnes de l'Ouest et le mangles inextricables de la côte sud, cette avancée de l'immense ciénaga de Zapata, haut-lieu du marronnage, comme on sait. Dans ce conflit, et pour la période qui nous occupe, nous distinguerons deux temps forts, 1819-1822 et 1833-1847, intéressant chacun et dans l'ordre les deux zones précitées.

*

* *

¹ *Vide supra*, 11^o partie, chapitre 1.

² *Vide supra*, 1^o partie, chapitre 2.

1 — Les luttes dans les Sierras de la Vuelta-Abajo : La crise de 1819-1822 et ses suites

Les sierras occidentales avaient toujours été le refuge obligé des fugitifs de tous ordres et plus particulièrement des esclaves qui, dans leur évasion, n'avaient pas opté pour le grand palenque urbain que représentait La Havane. L'établissement des cafières des réfugiés français de Saint-Domingue, au début du XDC^o siècle, dans les contreforts de ces montagnes, y augmenta sensiblement le nombre de marrons. Par la suite, le développement de la grande zone sucrière autour de la Havane, Güines et Matanzas, viendra jouer un rôle décisif dans la constitution de bandes qui auront toute latitude pour s'organiser à travers bois malgré la pression que l'on voulait constante des brigades de chasseurs attachées à leur perte³.

C'est au début de l'année 1819 que la menace que constituaient ces réunions d'esclaves rebelles se fit des plus concrètes. A cette époque, en effet, les bandes de nègres marrons opèrent une action concertée d'une violence inouïe contre plusieurs établissements de cantons isolés, suivant un processus analogue à celui qu'on avait pu observer en zone orientale dès 1815, dans les environs de Santiago de Cuba⁴. Un des épisodes de ces incursions meurtrières des bandes de nègres marrons dans les zones de culture, eut un certain retentissement, il s'agit du sac le domaine d'un habitant-propriétaire, Pâez, dont le frère se fit chasseur de marrons pour venger la mort des siens. C'est cet épisode qui, on l'a vu, fut exploité par l'écrivain Morillas en 1856 dans sa « leyenda », *El Ranchador*⁵. Mais l'un des tout premiers cris d'alerte nous vient du capitaine du district de Cayajabos, à l'ouest de la Havane, dans la lettre qu'il adresse, le 30 janvier 1819 au Capitaine, où l'on peut lire notamment :

« Le requérant n'ignore rien de l'opiniâtreté avec laquelle l'on a pris en compte les ravages dont se sont rendus coupables ces bandits de grand chemin... Maintenant, et dès lors que l'on a dissous les escouades de chasseurs que l'on avait levées à cet effet, par manque de fonds, l'avantage qu'ont repris les nègres marrons bien retranchés dans leurs camps exige que l'on y porte un prompt remède »⁶.

³ Nous renvoyons ici au chapitre 3 de la 1^o Partie, consacré à la géographie du marronnage,

⁴ *Vide supra*, 1^o Partie .chapitre 5.

⁵ *Ibid.*, chapitre 1.

⁶ A.N.C. Real Consulado, leg. 141 n^o 6934. "Expediente 1099 sobre la construcción de palenques en las Sierras de la Vuelta de Abajo".

A - La grande battue de 1819 dans la Vuelta Abajo et ses suites

Au regard de ces exactions, et craignant le pire, les membres de la Junte de gouvernement du Consulat Royal se réunissent en toute hâte, le 3 février 1819, pour arrêter les mesures susceptibles d'enrayer la progression, insolente à leurs yeux, des esclaves marrons⁷. Il leur parut judicieux, à cet effet, de confier la direction militaire des opérations de contre-offensive à Don José Aguilar, lieutenant de gouverneur de Filipinas, dont la sagesse et le zèle étaient connus, « et qui résidait, ajoutait-on, au beau milieu de cette juridiction, étant le mieux à même de mener à bien cette mission ... »⁸.

Ce dernier aura soin, en premier lieu, de procéder à une enquête destinée à jauger les forces des nègres marrons. C'est en effet l'objet des circulaires qu'il adresse à ses subordonnés, capitaines des districts de Consolación del Norte, Bajâ, Guane et Mantua, à l'extrême pointe occidentale de l'île et que l'on pensait être des zones de repli des bandes qui avaient brusquement disparu après leurs incursions meurtrières du début de janvier 1819⁹. Des renseignements de valeur sont entre-temps recueillis par d'autres informateurs si l'on en croit le procès-verbal de la réunion de la Junte de Gouvernement du Consulat royal du 17 février, et d'autres documents antérieurs qui montraient que les appréhensions du capitaine de Cayajabos n'étaient pas vaines¹⁰. Mais c'est au Procureur du Trésor Royal que l'on doit la meilleure analyse de cette montée soudaine des périls : pour lui, quels que fussent les effectifs du moment des fugitifs, le marronnage était une manière de gangrène qui irait rongéant peu à peu le corps social tout entier, entendons la société esclavagiste. Et le Procureur d'évoquer la possibilité, dans l'immédiat, de contacts entre les esclaves d'habitations et des émissaires haïtiens, contacts qui seraient favorisés par les corsaires insurgents, lesquels avaient d'ailleurs des intelligences avec les contrebandiers et les malfaiteurs établis sur les

⁷ A.N.C. Real Consulado, leg. 141 n° 6934. «Junta de Gobierno del Real Consulado havida el miércoles 3 de febrero de 1819». La lettre du capitaine de Cayajabos y fut exposée.

⁸ *Ibid. id.*

⁹ *Ibid* : «Circular remitido en la fecha que se expresa a las fuerzas pedâneas de los partidos Mantua, Bajâ y Consolación del Norte. Pinar del Rio, 28 de febrero de 1819 ». Et également : «Oficio remitido en la misma fecha al Capitân del Partido de Guane... ».

¹⁰ *Ibid.* «Junta de Gobierno del Real Consulado havida el miércoles 17 de febrero de 1819 presidida por el Excmo. Sr. Dn. José Cienfuegos, » et également, lettre du 5 février 1819 de Josef Rafael de Zayas à Don. Miguel de Cardenas, Marquis de Prado Ameno .

côtes : « Cette calamité, écrivait-il au Capitaine Général, requiert de puissants remèdes qu'il faut savoir appliquer secrètement et avec discernement, à l'endroit même où se trouvent ses racines...»¹¹. Qu'est-ce à dire, sinon qu'une solution militaire s'imposait contre les marrons : « Le fer et le feu sont les agents qui doivent œuvrer à l'extermination de ces bandes », précisait-il¹².

Nous avons ici un bel exemple de cette intransigeance de l'administration espagnole qui ne laissera jamais de traiter les nègres marrons en rebelles, écartant par là même toute solution politique, tout traité de paix avec eux, qui les eût confinés en un espace précis et eût réduit les possibilités d'expansion incontrôlée des communautés marronnes¹³.

Mais il ne suffisait pas de pacifier les zones tenues par les marrons : « Il convient d'établir des blancs dans le voisinage de leurs camps », conseillait-il¹⁴. En somme, il s'agissait de prendre le mal à la racine, de rivaliser avec les nègres marrons en colonisant les terres qu'ils occupaient, en livrant aux cultures les espaces encore non défrichés et propices à l'implantation des sociétés marronnes. On n'ignore pas que deux ans auparavant, une cédule dite d'« Encouragement au Peuplement Blanc » avait été octroyée par le roi Ferdinand à la Très Fidèle Ile de Cuba : il restait justement à la mettre en œuvre !

Enfin, un renforcement de l'appareil administratif colonial était préconisé par la création d'une Lieutenance de Gouvernement à Guanajay, au sud de la Havane, laquelle jouxterait celle de Nueva Filipinas à l'ouest et Matanzas à l'est. De la sorte, la capacité d'intervention militaire et de contrôle politique dans cette partie du département occidental serait considérablement améliorée¹⁵.

C'est ce même Procureur du Trésor qui, on l'a vu, demandait que tout le poids de la guerre contre les marrons fut, au chapitre des finances, supporté directement par les grands propriétaires. On sait que la Junte de Gouvernement du Consulat Royal dut s'y résoudre¹⁶. Ainsi donc, toutes les conditions, financières, militaires, morales même, semblaient réunies dans le milieu de l'année 1819 pour porter le fer contre les marrons jusque dans leur refuge, suivant

¹¹ A.N.C. Real Consulado, leg. 141 n° 6934. Lettre du 9 février 1819 du Fiscal de la Real Hacienda.

¹² *Ibid. id.*

¹³ On verra comment la seule tentative de négociation de paix avec les marrons en zone orientale à la même époque (1819) tourne court. Cf. *infra*, Chapitre 2.

¹⁴ Lettre du 9 février (suite)

¹⁵ Lettre du 8 février 1819.

¹⁶ A.N.C. *Ibid.* Acuerdo. Junta de Gobierno del 1° de mayo de 1819 presidida por el Excmo. Gor Dn. José Cienfuegos. *Vide supra*, 11° Partie, chap. 5.

la mission que l'on avait confiée au lieutenant de gouverneur de Filipinas, comme on a vu.

Au vrai, et sans que l'on attendît le déclenchement de la grande opération, des coups de mains avaient été tentés contre les marrons par l'alcade de la Sainte-Hermanidad de La Havane, Don Rafaël de Zayas. Il s'était attaqué notamment à un palenque situé sur la *Gran Loma del Mulo* : « A la tête de douze hommes choisis tout exprès, précisait-il, j'ai entrepris cette opération. Sur le coup de 10 heures du matin, arrivés au faite de cette hauteur, nous y surprîmes pas moins de soixante nègres, seize d'entre eux voulurent vendre chèrement leur vie. A leur tête se trouvait le nègre Francisco habitué dans les montagnes depuis seize ans »¹⁷. Le bilan de l'opération était pour le moins encourageant : en plus du capitaine du palenque, l'alcade avait appréhendé dans un premier temps six marrons, et plus tard neuf autres ; seize au total sur les soixante de la bande. Il demandait vingt onces d'or pour ses peines, payables par les propriétaires des esclaves capturés¹⁸.

Un autre alcade, celui de Santiago, Don José de Jésus Beltrân, s'était vu confier une importante mission de reconnaissance : plusieurs bandes de marrons avaient été en effet aperçues dans les monts *Campanario*, *Cabezadas del Rio San Cristobal* et les *Guacamayas*. Il s'agissait en l'occurrence d'en évaluer et de repérer leurs établissements « pour procéder en toute connaissance de cause à leur réduction »¹⁹.

Un homme avait tenté un peu auparavant, au mois de mars, de s'opposer à ces battues désordonnées ou par trop hâtives, et en tout cas, dispendieuses à souhait : c'était le marquis de Casa-Ramos de la Fidelidad. Il s'ingénia à montrer que les déploiements de forces ne convenaient guère à ce type d'affrontement, « dans la mesure où, ironisait-il, on aura fait beaucoup de bruit dans le voisinage des camps de nègres marrons, lesquels n'auront cesse de se retrancher encore mieux dans les bois, une fois l'orage passé...»²⁰. C'était la voix de la raison, et le marquis de préconiser une série d'opérations que l'on qualifierait aujourd'hui de contre-guérilla, la troupe rivalisant de ruse et d'à-propos avec les marrons. Il ne fut pas suivi...

¹⁷ A.N.C. Real Consulado, leg. 141 n° 6934. Lettre du 5 février de Josef Rafael de Zayas à « Sor. Dn Miguel de Cardenas, Marqués de Prado Ameno ».

¹⁸ *Id.*

¹⁹ *Ibid.* Junta de Gobierno, Febrero 10 de 1819.

²⁰ *Ibid.* Lettre du Marquis de Casa Ramos de la Fidelidad « al Tribunal del RL. Consulado de La Habana. Yngenio San Lázaro y Animas, Marzo 3 de 1819 ».

368 LA LONGUE GUERRE DES NEGRES MARRONS DE CUBA

On avait déjà donné, du reste, les pleins pouvoirs à José Aguilar, lieutenant de gouverneur de Filipinas. Ce dernier n'avait pas rassemblé de troupes en nombre excessif et il avait simplement réparti ses gens pour inspecter méthodiquement les deux grands ensembles que forment les montagnes de l'Ouest. Point de précipitation. Au contraire, dans les *Instructions* qu'il adresse sous forme de circulaires à ses subordonnés, on lit notamment : « Dans le cas où l'on découvrirait un refuge fortifié ou un camp où les marrons seraient en nombre bien supérieur au nôtre, vous aurez à m'en aviser sans délai pour que je vous fasse parvenir les secours nécessaires à l'accomplissement de votre tâche »²¹. En somme, toute la tactique de José Aguilar tenait en cette phrase. C'est à partir des premiers contacts avec l'adversaire qu'il fallait pouvoir à bon escient doser l'effort à accomplir pour l'anéantir.

Quels furent les résultats des opérations dans l'année 1819 ?

D'abord, dans la *Sierra de Los Organos*, le capitaine de Bajâ parcourt scrupuleusement avec une milice toute l'étendue de son district, mais en vain²². Celui de Guane confie en pure perte à son lieutenant Don José Bazo la mission de reconnaître les alentours des habitations à flanc de montagne : lui-même, accompagné de quinze hommes, il fouille inlassablement, mais sans plus de succès, les recoins de la côte nord²³. Les lieutenants de Consolación del Norte, de Mantua et de Consolación del Sur mettront également tous leurs soins à exécuter l'ordre reçu. N'importe, à leur tour, ils ne ramèneront aucun renseignement de valeur²⁴. C'est dire que les bandes de marrons s'étaient, comme à l'accoutumée, habilement dérobées à la vue des patrouilles et des colonnes offensives. Mieux, elles n'avaient pas commis l'erreur d'aller se confiner dans l'extrême pointe occidentale de l'île comme on le croyait, où elles auraient été irrémédiablement cernées de toutes parts.

Dans l'autre ensemble montagneux dit de *Rosario* où, par contre, une bande au moins avait été repérée, comme on l'a vu, le lieutenant de gouverneur de Filipinas eut recours aux services de deux prestigieux chasseurs, Don Ramôn Machin et Don Valentin Pâez, accompagnés chacun de six hommes choisis. Ce fer de lance que

²¹ A.N.C. Real Consulado, leg. 141 n° 6934 « Circular remitido en la fecha que se expresa a las luerzas pedâneas de los partidos Mantua, Bajâ y Consolación del Norte... Pinar del Rio, 28 de Febrero de 1819 ».

²²Contestación del Capitân de Bajâ”.

²³ « Yd. Del de Guane ».

²⁴«Yd. Del Teniente de Consolación del Sur, del Teniente de Mantua, de Consolación del Norte ».

représentaient ces deux unités pouvait compter, bien entendu, sur des forces auxiliaires constituées par les gens des capitaines de districts de l'endroit et les milices d'habitants prêtes à intervenir aux moments critiques. L'objectif que l'on leur avait désigné était les Sierras de Guacamayas et de Campanario, et tous les points suspects signalés par le capitaine de Cayajabos²⁵.

On sait que les deux formations passèrent au peigne fin tout le massif montagneux, pendant soixante-cinq et cinquante-six jours respectivement, sans résultat appréciable, « quand bien même, nous dit-on, leurs opérations respectives furent exécutées de conserve dans toute la zone investie avec le zèle et le talent que l'on reconnaît aux naturels de l'endroit et qui, de surcroît, étaient placées sous les ordres de Machin et Pâez eux-mêmes »²⁶

Le *Journal* de Machin nous a été conservé²⁷. Il relate avec un luxe de détails les opérations qu'il mène, notamment entre le 1^o et le 20 mars 1819, époque au cours de laquelle il ne détruit pas moins de six établissements de marrons, depuis le simple abri pour deux ou trois fugitifs, jusqu'au refuge permanent comportant quelque quarante-cinq lits²⁸. Mais pas un seul marron n'avait été appréhendé, alors que la sierra tout entière avait été ratissée jusqu'à la fin de juin 1819²⁹.

Les membres du Consulat Royal pouvaient dès lors se bercer d'illusions. L'arrêt qu'ils prennent le 1^o mars l'atteste, qui se termine par une sentence des plus convenues :

« Le mal n'était pas aussi grand qu'on l'avait cru »³⁰ !

²⁵ A.N.C. Real Consulado, leg. 141 n^o 6934. Lettre du 14 juillet 1819, signée J. Aguilar.

²⁶ *Ibid. id.* Voir carte n^o 8 ci-après, itinéraire de la brigade de Machin.

²⁷ *Ibid. Id.* . «Parte que dirige Ramôn Machin Cde. de una de las partidas destinadas a la persecuciôn de negros apalencados en las serranias al Sor. Tente, de Gobor. de la jurisdicciôn de las operaciones ».

²⁸ *Ibid. Id.*

²⁹ *Ibid.* Voir «Cuenta de gastos en la persecuciôn de los negros fugitives...» pièce signée R. Machin et datée du 28 juin 1819 en Pinar del Rio. (Le coût de l'opération s'élevait à 759,6 pesos...).

- Voir également « cuenta y distribuciôn que formé yo Dn. Valentín de Pâez de lo debengado en los dias qe. he invertido en la comisiôn que me confiriô el Sor. Teniente de Gobemador de este distrito ». (soit 569,2Vi pesos) Pièce datée du 1^o mai 1819.

³⁰ A.N.C. *Ibid.* «Junta de Gobo. del Consulado presidida por el Excmo. Sor. Capitân Gral.» en date du 1^o mars 1820.

OPERATIONS DE POLICE RURALE EN ZONE OCCIDENTALE 371

On pouvait certes toujours spéculer sur le nombre des fugitifs ; nul ne pouvait expliquer la soudaine disparition de ceux que l'on avait bien cru encercler. Aussi, dix jours s'étaient-ils à peine écoulés que des nouvelles en provenance des sierras de l'Ouest venaient semer le désarroi dans les rangs des maîtres et des administrateurs de la colonie : des faits qui n'étaient nullement à l'avantage des brigades de chasse étaient crûment révélés par le capitaine Don Jacinto Antonio Didier. Il soutenait en effet que dans les zones de San Marcos et Santa-Cruz de los Pinos, sous la conduite de chefs incapables, des formations de chasseurs avaient été honteusement repoussées par les nègres marrons. Il rappelait de surcroît les grands frais engagés dans l'affaire, mais en pure perte. Pis, et c'était l'accusation la plus grave sous la plume dudit capitaine, on en conviendra :

«Au lendemain de cette méchante affaire, chacun s'était employé à regagner en toute hâte ses foyers »³¹.

S'agissant de cette première défaite de forces de l'ordre dans les confins de l'ouest de la grande île, une version plus explicite des faits nous a été conservée. Il s'agit de la longue lettre que l'influent marquis de Casa Ramos de la Fidelidad avait adressée aux membres du Consulat Royal depuis San Marcos, le 9 avril 1820³².

A l'entendre, les forces de répression, quarante-quatre hommes au total, avaient été réunies sur l'habitation caféière d'un certain Don Cristiano, dans le Cuzco. Elles étaient commandées par le capitaine de Cayajabos, Don José Garcilaso de la Vega, et Don Francisco Fernandez, lieutenant à Altamira. La rencontre avec les nègres marrons eut lieu entre les hauteurs de la Resbadilla et de Campanario. Ces derniers, au nombre de cent-cinquante, s'y étaient retranchés et par leur position, dominaient avantageusement les forces attachées à leur perte. Dans ces conditions, toute attaque eût été désastreuse pour les assaillants selon l'avis unanime des deux officiers susmentionnés, « lesquels étaient rongés de crainte à la vue des lieux effroyables où ils se trouvaient, à moins que ce ne fût pour un tout autre motif que j'ignore», lit-on dans la lettre du Marquis...³³. Dominant la peur qui commence à gagner la colonne, un certain

³¹ A.N.C. Real Consulado, leg. 141 n° 6934. Document accompagné d'une lettre au Capitaine Général Juan Manuel Cagigal aux « Sores. Piores y Consules », en date du 11 de mars 1820.

³² *Ibid. id.* Lettre du 9 avril 1820 du marquis Casa Ramos de La Fidelidad.

³³ *Ibid. id.*

Cordero s'élançait avec treize hommes. La suite du récit particulièrement édifiante est comme suit :

« Ces derniers avaient à peine entamé leur progression que leur parvint l'écho d'un grand tumulte qui eut pour effet d'inciter Cordero à encourager les autres membres de la troupe à aller de l'avant à la rencontre de leurs infâmes ennemis. Il n'en fut rien car bien vite un grand mur se dressa sur leur route et alors qu'ils tentaient d'emprunter un chemin de traverse, le capitaine Cordero reçut une balle en pleine tête qui le laissa sans vie : nul ne savait d'où venait ce coup de feu. Fortement affligés par la perte de leur chef, les gens de Cayajabos et d'Altamira, persuadés qu'ils étaient en très grand danger en raison de leur nombre bien inférieur à celui de leurs antagonistes, à en juger les clameurs qui leur parvenaient, battirent en retraite en emportant avec eux le cadavre de leur chef au milieu de mille périls. Tous craignaient de tomber dans le vide ou d'être rattrapés par les nègres marrons qui les insultaient à l'envi ou qui faisaient rempart de leurs corps pour assurer la retraite de leurs camarades ».

Après cet échec qui ne pouvait que revigorer l'ardeur guerrière des marrons, il était donc urgent, on le comprend, de mener immédiatement la contre-offensive.

B- Les opérations de contre-offensive de 1820.

La lutte avait donc repris *de facto* par une décision du 15 mars 1820³⁴. La Junte de Gouvernement du Consulat Royal avait accepté de financer la mise sur pied de trois brigades d'intervention, mesure préconisée conjointement par le lieutenant-colonel Chappotin et le capitaine Didier, de conserve avec le Capitaine Général. Le coût prévu de l'opération s'élevait à 2. 260 pesos mensuels par brigade³⁵.

Déjà, les forces de répression (au total 45 hommes) étaient entrées en campagne. Il s'agissait de forces mixtes, militaires et civiles, réparties en trois brigades, deux devant opérer au sud, la troisième au nord, à savoir : « une brigade de Dragons sous les ordres de Don

³⁴ A.N.C. Real Consulado Leg. 141 n° 6934. Acuerdo de la Junta Consular, 15 de marzo de 120.

³⁵ *Ibid.* Document transmis le 11 mars 1819 au Real Consulado par le capitaine général : « He determinado unanime con dicho Chapottin formar 3 partidas de Cdte. y 12 hombres prácticos en este terreno, la primera al cargo de D. Ramón Machin, la 2a. al de Don Valentín Pâez y la tercera al de Dn Juan Roxas, los dos primeros unanimes al Sur y el ultimo al Norte ».

Ramôn Machin, une autre emmenée par Don Valentin Pâez, la troisième par Don Juan Rojax»³⁶ ³⁷. Un objectif leur avait été désigné : un refuge de nègres marrons situé dans la Sierra de Linares.

Dans la matinée du 14 mars, un court combat les oppose d'abord aux guetteurs placés aux avant-postes, puis c'est l'assaut : « Ces derniers, rapporte le commandant de troupes, avaient pu, avant de décamper, donner l'alerte aux défenseurs du camp qui nous accueillirent sous un feu nourri et une multitude de rochers qu'ils faisaient rouler en notre direction du haut d'un morne » .

Au bout de trois heures de vive résistance, les combattants marrons se retirent brusquement, lit-on, «en se jetant dans les bois et en abandonnant leurs vivres et tous leurs effets »³⁸. Il s'agissait là d'une tactique éprouvée : les non-combattants avaient eu toute latitude pendant l'engagement de gagner les zones de repli prévues. Au bilan de la bataille, il était inscrit un mort, il s'agissait du commandant des Dragons, qui atteint de deux balles avait succombé à ses blessures »³⁹ .

Néanmoins, les opérations menées au lendemain de ce premier revers dans la Sierra de Linares seront plus fructueuses pour les forces de répression. En effet, au cours du mois de mars et au début du mois d'avril 1820, elles entreprennent une action d'envergure contre les marrons depuis les hauteurs de Manantiales jusqu'au Cap San-Antonio⁴⁰. Sous la conduite d'officiers de métier, Jacinto Antonio Didier et Gaspar Antonio Rodriguez, des troupes mixtes, militaires et civils, dont 70 cavaliers venus de toutes parts, en renfort, réussissent à bousculer les bandes de marrons qui sillonnaient les montagnes de l'Ouest⁴¹. Visiblement, le plan suivi par les forces régulières consistait à les rabattre vers l'extrémité occidentale de l'île pour les acculer à la mer et les tenir à leur merci.

³⁶ A.N.C. Real Consulado, leg. 141 n° 6934 . Parte del Comandante de las Partidas para la destrucción de los negros cimarrones apalencados en las lomas de la Sierra de Linares ».

³⁷ *Ibid. id.*

³⁸ *Ibid. id.*

³⁹*Ibid. id. ...*

⁴⁰ *Ibid.* Lettre de J. A. Didier, Sn. Antonio de los Banos, Marzo y 24 de 1820.

Voir carte ci-après.

⁴¹ *Ibid.* San Cristóbal de los Pinos, 29 de Marzo de 1820 : « Quenta que presenta el Capn. Comisionado... pa. la destrucción de los negros apalencados... ».

© Ifremer VKJ1*

Carte 9
Les opérations de 1820 en zone occidentale

OPERATIONS DE POLICE RURALE EN ZONE OCCIDENTALE 375

Les résultats de l'entreprise sont connus : un nègre marron tué, onze autres appréhendés, dont huit réputés « apalencados »,— leurs refuges connus — selon la *Relation* du lieutenant Gaspar Antonio Rodriguez que nous reproduisons ci-après :

« Relation circonstanciée des nègres appréhendés dans la Sierra de Manantiales et jusqu'au Cap » ⁴²	
Francisco del Rio...	Pris dans le district de Santa Cruz « sans billet de son maître »
José Moral...	<i>Yd.</i>
José Lianes...	<i>Yd.</i> « Connu comme larron ».
Tomàs Valdès...	<i>Yd.</i> Marron habitué dans les camps
Raul José...	-
Antonio Abad...	-
Manuel...	-
Domingo...	-
Zacarias...	-
Ramiro Pinillos...	-
José Escobar...	Vieux marron, a participé aux soulèvements dans les habitations. Il a blessé l'un des membres de la brigade et il a porté le fer contre les forces de Sa Majesté, a été pris avec une espingole à la main...
* Les oreilles sont celles du nègre Patricio, qui a occis Cordero et a été tué par le dragon A. Rosileo.	

⁴² A.N.C. Real Consulado, leg. 141 n° 6934, *Relation ...* signée G. A. Rodriguez, « Habana, 30 de abril de 1820 ».

Après cette dernière battue de mars-avril 1820, on pouvait tenir pour pacifiée toute l'étendue montagnaise de l'Ouest. Mais les marrons ne s'étaient nullement laissés enfermer dans le piège qu'on leur avait tendu. Devant la progression des troupes d'infanterie et de cavalerie, ils n'avaient pas tous tenté de gagner les abris des hautes terres, havre éphémère où il n'était point de cultures, comme en zone orientale, ils s'étaient au contraire repliés vers les zones défrichées elles-mêmes, aux alentours des plantations pour se mêler habilement aux esclaves réputés «dociles», surtout dans les caféières à flanc de montagne dans les circonscriptions de Cayajabos, Santa-Cruz de los Pinos, San-Marcos, où ils pouvaient jouir d'une gamme de complicité remarquable⁴³. C'était l'ultime parade et ils n'avaient qu'à laisser passer l'orage pour reprendre l'initiative. Retenons ce mécanisme, il est une des constantes de la tactique de combat des marrons dans les montagnes de l'Ouest.

C- Les marrons à l'offensive : la reprise des hostilités en 1821 et au début de 1822

C'est en effet au cœur même de la belle région des caféières de l'Ouest que les bandes de marrons allaient mener au cours de l'année 1821 une soudaine offensive qui, semble-t-il, visait à désorganiser complètement la production de ces établissements. Un vent de panique commence à souffler dans la région. Une lettre conjointement signée par plusieurs propriétaires de l'endroit et adressée au Capitaine Général nous en donne la mesure, comme il en apparaît dans l'extrait qui suit :

« Les soussignés habitants-propriétaires de domaines de culture sis dans les quartiers de San Salvador et Cuzco et leurs alentours, entendent exposer par la présente à Votre Excellence qu'une bande de nègres fugitifs retranchés dans les hauteurs qui dominent de partout lesdits quartiers s'est renforcée de façon considérable comme il en est souventes fois ; comme ils ont réussi à se procurer des armes à feu, ils s'enhardissent à faire des incursions dans nos habitations»⁴⁴.

⁴³ A ce sujet, voir les observations du chasseur Estévez, *Infra* 11° partie chap. 3.

⁴⁴ A.N.C. Real Consulado, leg. 150 n° 7416. Lettre au Capitaine Général signée par Fco. Chappotin como encargado de don Juan Ba. Lesmane que se halla ausente) Pedro Poubet, Fco. Landot, Cde. Larens, Marron, Jacquard, Joaquin de Molina. (On notera qu'il s'agissait d'anciens colons français de Saint-Domingue naturalisés) / San Salvador 17 de septembre 1821.

A en croire ces propriétaires, il ne s'agissait pas simplement de vol de vivres, œuvre classique de commandos de marrons, ni même de sacs d'habitations, ou d'incendies spectaculaires d'entrepôts ; l'entreprise était plus radicale : des esclaves en grand nombre étaient emmenés de gré ou de force et ceux qui s'étaient opposés aux desseins des nègres marrons avaient été malmenés d'importance. On eût voulu désorganiser les ateliers et contrecarrer les projets de production des maîtres qu'on n'eût pas mieux fait. L'affaire méritait donc réflexion.

Le Capitaine Général Mahy, qui ne manquait pas d'ouvrage avec les fortes têtes - bien souvent des péninsulaires - qui avaient embrassé le parti libéral⁴⁵, et surtout avec les « premiers héros et martyrs de la révolution cubaine », comme les a appelés l'historien Vidal Morales y Morales, ne prit pas les choses à la légère, étant donné que selon des témoignages autorisés, « les nègres marrons agissaient avec des forces bien supérieures à celles qu'on leur opposait ordinairement »⁴⁶.

A l'appel donc des propriétaires d'habitations qui semblent bien être son plus ferme appui dans ces temps troublés, le pouvoir colonial ne tarde pas à organiser, en accord avec le Consulat Royal, une nouvelle expédition contre les bandes de marrons des montagnes de l'Ouest. A cet effet, une colonne de trente-et-un soldats est mise sur pied à la mi-octobre, sous les ordres du sous-lieutenant de dragons, Gaspar Antonio Rodriguez, soit :

12 fantassins, 2 caporaux, 1 sergent
12 cavaliers, *id.* *id.* et un trompette⁴⁷.

Un premier écho de la campagne nous est fourni par la lettre que Gaspar Antonio Rodriguez adresse le 23 décembre 1821 au Capitaine Général Mahy au cours d'une halte dans le bourg de Consolación del Norte⁴⁸. Parti donc de la région des caféières de Cusco, il avait pendant deux mois parcouru toute la chaîne de montagnes de Rosario sur la trace de marrons insaisissables. Le bilan n'était pas particulièrement flatteur : « Le maire de Consolación, écrivait-il, m'a fait remettre une mulâtresse et deux nègres qui avaient été pris le 4

⁴⁵ Nous sommes à l'époque du fameux soulèvement de Riego en Espagne.

⁴⁶ A ce sujet, voir A.N.C. Real Consulado, leg. 150 n° 7416. Lettre de Nicolàs Mahy aux « Sores. Prior y Consules del Real Consulado, 26 de octubre 1821. »

⁴⁷ *Ibid.* Lettre du 21 octobre 1821 au Consulat Royal...

⁴⁸ *Ibid.* Lettre du 23 décembre 1821 de Gaspar Antonio Rodriguez au Capitaine Général, transmise au Consulat... le 3 janvier 1822.

courant (octobre) entre Arcos et Vinales, lesquels affirment qu'ils étaient dans un camp de marrons où se trouvaient 18 nègres et 8 négresses et qui n'avaient en tout et pour tout que 3 armes à feu dérobées sur la caféière du sieur Larrieu». Ajoutant foi à cette déclaration, le sous-lieutenant Rodriguez se hasarda à affirmer qu'il n'y avait à ses yeux de camp de marrons dignes d'attention ⁴⁹. Bien vite, il dut déchanter. La troupe qui ne s'était pas encore engagée contre les marrons allait pouvoir le faire au début de février 1822, comme il l'a rapporté au Capitaine Général en ces termes :

«Le 9 courant, nous avons surpris une bande de marrons qui s'étaient retranchés dans le mome que l'on appelle *Juan Ganga* : deux d'entre eux ont été tués, deux autres grièvement blessés et laissés pour morts, ce semble. Ces derniers sont à Monsieur Blain. On leur a pris trois arcs et une bonne quantité de flèches, deux machettes et plusieurs piques, armes grâce auxquelles, en tirant parti de leur position, ils nous ont opposé une vive résistance pendant un quart d'heure, allant jusqu'à nous tuer trois chiens et à en blesser deux. Par la suite, ils ont rejoint une autre bande qui, forte de vingt membres s'est enfuie en direction du Cap San Antonio »⁵⁰.

D fallait donc engager une longue course-poursuite contre un adversaire grand connaisseur des lieux et passé maître dans l'art des contre-marches, des fausses pistes et du camouflage. Bien vite, le sous-lieutenant Rodriguez se rendit compte que, de surcroît, les nègres marrons étaient parfaitement renseignés sur ses faits et gestes et sur sa progression. Il avait d'ailleurs déjà mis à jour un des éléments importants du système de communication entre les marrons et les esclaves des habitations que l'on se devait de juguler : « A mon avis, écrivait-il déjà le 8 février, aucun esclave repris dans les bandes établies dans les hauteurs boisées ne devrait être ramené sur l'établissement de son maître, comme je le réitère ici pour le salut de la société... »⁵¹.

⁴⁹ A.N.C. Real Consulado Leg. 150 n°7416 Lettre du 23 décembre 1821....

⁵⁰ *Ibid.* Lettre du 11 février adressée au Capitaine Général Mahy et transmise au Consulat royal » le 27 du même mois. N. Mahy = Sores. Prior y Consules.
(Voir carte ci-après.)

⁵¹ *Ibid.* Lettre du 8 février 1822.

En réalité, le surprenant réseau de complicités dont jouissaient les marrons était tel qu'il rendait bien dérisoires les moyens dont on disposait pour les anéantir. On comprend à cet égard l'irritation du scrupuleux militaire : « Comment pourrait-on mener à bien une mission aussi pressante qui rejaillirait sur la quiétude de la société tout entière, écrivait-il le 1^o mars au Capitaine Général, lors même que les propriétaires intéressés au premier chef s'en détournent? »⁵².

Bref, le 5 mars 1822, le sous-lieutenant Rodriguez présentait le bilan de l'opération des poursuites qu'il avait entreprises depuis le 9 février. L'essentiel tenait en une phrase : « Le produit d'un bon mois de campagne dans les camps et les lieux où se trouvent les nègres marrons est bien peu au regard des souffrances qu'ont endurées mes gens parce que l'on ne s'est saisi que de sept nègres sans pouvoir réduire la bande forte de trente-deux marrons qui, s'ajoutant aux douze autres, se sont établis dans un refuge fortifié»⁵³. Le découragement commençait à poindre sous ces lignes. Rodriguez avait talonné plusieurs bandes de marrons sans jamais pouvoir arrêter leur progression : « Les plus importantes en nombre m'ont échappé et ont gagné les hauteurs de Guané », notait-il avec exaspération⁵⁴.

Pendant ce temps, sur ses arrières, seize esclaves avaient déserté une habitation (« Yngenio de la Encrucijada »), un autre avait fui un établissement de Cayajabos : « Je me mets en marche vers cette localité, écrivait-il, non sans quelque amertume, pour leur couper la route qui mène aux mornes boisés »⁵⁵.

*

* *

Ainsi donc, le mal renaissait toujours, et ce qu'il fallait redouter par dessus tout, c'était une conflagration générale, comme le laissait entendre le colonel Miranda dans un rapport dans le mois d'octobre 1822 où il n'était pas loin de se faire prophète de malheurs :

« En m'exprimant avec le pouvoir que me confère ma connaissance intime de cette île, je dirai à Votre Excellence et aux autres autorités placées sous votre direction qu'elles se retrouveront dans des circonstances fâcheuses le jour où il y aura un soulèvement dans un district où se trouveraient entre huit et dix mille esclaves qui

⁵² A.N.C. Real Consulado, leg. 150, n^o 7416. Lettre du 1^o mars 1822.

⁵³ *Ibid.* « Habana, 5 de marzo de 1822, a N. de Mahy ».

⁵⁴ *Id.* Voir carte ci-dessus.

⁵⁵ *Id.*

porteraient le fer contre le petit nombre de blancs qui y vivent pour se diriger par la suite vers le Cuzco, entraînant avec eux la nègraille d'un autre district »⁵⁶.

L'invulnérabilité des bandes, et en tous cas, la relative impunité dont jouissaient les fugitifs qui avaient pu gagner les bois en étaient le meilleur ferment. Le nouveau capitaine général, l'habile Dionisio Vives (1823-1832) qui sut, dans une période particulièrement troublée de l'histoire coloniale cubaine, faire face à la rébellion d'où qu'elle vînt, dut voir tout le parti que le pouvoir colonial pouvait tirer de ces vives appréhensions qui dominaient les familles créoles propriétaires d'habitations dans l'ouest de l'île. A l'entendre, par ailleurs, l'hypothèse selon laquelle que les nègres marrons entretenaient des relations avec l'étranger n'était pas à exclure, auquel cas - insinuait-il - « si la stratégie ou la fausse philanthropie des sociétés établies en Europe veut qu'elles aient partie liée avec nos esclaves », l'affaire pouvait atteindre une importance considérable⁵⁷.

Aussi, sous la direction du colonel Chappotin, et avec l'appui ponctuel de la troupe régulière, un certain nombre de brigades de chasse vont-elles sillonner la région montagneuse de l'ouest cubain, tout au long du mandat de Vives, pour tenter de mettre un terme à l'expansion des bandes et à leurs incursions meurtrières dans les habitations caféières. Ces opérations qui ne se déroulent pas suivant un schéma dûment établi comme pour les campagnes des corps expéditionnaires en zone orientale, on le verra, relèvent plutôt de cette technique dite de poursuite permanente au jour le jour, bien faite pour différer la réunion des esclaves en fuite et contrecarrer tout projet de véritable colonisation des hautes terres, auquel les nègres marrons n'auraient pas manqué de s'attacher.

Mais là s'arrêtent les mérites de ces opérations de poursuite dans les Sierras de la Vuelta Abajo : pour toute la période qui va de 1822 à 1850 environ, les *Journaux* des chasseurs les plus réputés révèlent que le nombre de marrons appréhendés restait toujours infime au regard de celui des départs, le gros des bandes échappant toujours aux poursuites⁵⁸.

⁵⁶ A.N.C. Gobierno Superior Civil, leg. 625 n° 19876. Lettre du 6 octobre 1882.

⁵⁷ *Ibid.* Real Consulado, leg. 150 N° 7427. Lettre du 16 octobre 1822 du Capitaine Général à la « Diputación Provincial ». *Vide supra*. Ppartie Chap. 5 : 1

⁵⁸ Voir tout particulièrement les *Journaux* de Don J. Pérez Sánchez A.N.C. Junta de Fomento, leg. 150 n° 7450 (1° mai 1829) et leg. 150 n° 745. (31 janvier 1831) et également *Ibid.* Gobierno Superior Civil, leg. 619 n° 19685, Correspondance de janvier 1833 de Fernando de Osma au Capitaine Général.

Plus encore, malgré l'opiniâtreté des troupes de chasse, la sécurité des personnes, comme s'en plaignait un propriétaire de Santa-Cruz en 1834, ne sera jamais rétablie dans les zones de plantations de café et de tabac du piémont des Sierras de l'Ouest et même sur les côtes du nord aux alentours des baies de Bahiahonda, Mariel et Cabanas, excroissances de la grande région de la Havane-Matanzas⁵⁹.

*

**

De la sorte, certaines contrées ou certains bourgs tenteront de s'attacher les services de quelques brigades de chasseurs réputés : l'exemple le plus connu nous est fourni par les propriétaires de San-Diego de Nuiiez, directement menacés comme d'autres par les bandes qui tenaient les hauteurs de la chaîne dite de *Rosario*. Nous savons déjà les limites de la solution qu'ils croyaient avoir trouvée en engageant le fameux Francisco Estévez, lequel parcourra jusqu'à satiété entre 1837 et 1842 toutes les zones suspectes, ses pérégrinations en territoire des marrons l'entraînant jusque dans les mangles de la côte sud, à Batabanô, sans jamais pouvoir exterminer la moindre bande, comme il en avait fait le serment⁶⁰ !

2- Le conflit dans les mangles de la côte sud

Si, passée la crise des années 1819-1822, la lutte contre les marrons des sierras occidentales se poursuit à la façon d'une occupation routinière, sans rien perdre d'ailleurs de sa virulence, elle ne s'en réduit pas moins à des opérations de police rurale au jour le jour, contre des bandes insaisissables, parfois sans refuge fixe. En un mot, si ces affrontements ne forment plus trame, on comprend que l'appareil de répression se soit tourné peu à peu vers cet autre haut-lieu de marronnage que sont les mangles du sud, et que les forces esclavagistes vont tenter également de circonvenir en y organisant systématiquement, entre 1838 et 1847 très précisément, plusieurs grandes battues que nous nous proposons d'étudier ici.

Très certainement nécessité fit loi en la circonstance : on ne saurait oublier que les mangles en question, de Guanimar à Batabanô, et au-delà, sont en réalité l'arrière-pays de la grande zone sucrière de l'Ouest. Ces rassemblements d'esclaves fugitifs⁶¹, outre qu'ils constituaient un mauvais exemple pour les ateliers, pouvaient, par la

⁵⁹ *Vide supra*. 1^o Partie, chap. 5.

⁶⁰ *Vide supra*. 11^o Partie, chap. 3.

⁶¹ *Vide supra*, 1^o Partie, chap. 3, Géographie du marronnage.

constitution de refuges fortifiés aux alentours des terres à défricher, devenir un obstacle sérieux à l'expansion des habitations : « Lorsque la plus grande partie de ces terres étaient inoccupées, écrit à cet égard Antonio de Escovedo, juge pédané de Batabano, on pouvait tolérer que des nègres marrons s'y réunissent en grand nombre, mais il ne saurait en être ainsi s'agissant aujourd'hui de plaines dûment défrichées où se trouvent des domaines en pleine extension »⁶².

De surcroît, comme partout, ces bandes de marrons emmenées par des chefs aguerris s'étaient rendues redoutables par leurs incursions dans lesdites habitations, ou par la terreur qu'elles faisaient régner en rase campagne. Dès 1826, on enregistre des plaintes circonstanciées⁶³, toutes choses qui prouvent que le choc se préparait, dès lors que, le temps aidant, les deux domaines, celui des marrons et celui de la colonisation officielle, allaient se toucher.

*

* *

A - Les grandes battues de 1838 : un premier échec

Sous la pression des habitants de son district que les incursions des marrons commençaient à inquiéter sérieusement, le capitaine de Batabano organise à la fin du mois de mai une expédition avec dix-neuf volontaires dûment accompagnés de chiens faits à la chasse aux esclaves fugitifs⁶⁴.

Les préparatifs n'étaient pas cependant passés inaperçus des émissaires des nègres marrons et de leurs complices sur les plantations. Aussi, malgré trois jours de marches opiniâtres dans une contrée particulièrement inhospitalière, le petit corps expéditionnaire n'entrera-t-il jamais en contact avec les marrons qui feront partout le vide devant lui. Toutefois, un refuge sera découvert, qui devait abriter une bande de quelque quarante marrons, de l'avis du capitaine de Batabanô, qui avaient fui à l'approche du corps de chasse ⁶⁵.

⁶² A.N.C. Junta de Fomento, leg. 151 N° 7477. Voir la lettre du 16 janvier 1833 du Capitaine Général, adressée aux « Sor. Prior y Senores Vocales », reprenant les termes du rapport d'Antonio Escovedo.

⁶³ *Ibid.* Gobierno Superior Civil, leg. 616 n° 19672. Partido de Pependencias, 11 mai 1826. Lettre du Capitaine A. Reynoso au Capitaine Général.

⁶⁴ *Ibid.* leg. 616 n° 19700, voir Lettre du 2 juin 1838 au Capitaine Général, relatant la battue de mai.

⁶⁵ A.N.C. Gobierno Superior Civil, leg. 616, n° 19700, Lettre du 20 juin 1838

On sut que les nègres marrons avaient fui en direction de Cagio, à l'est. Mais, suivant les clauses mêmes du *Règlement de police rurale* en vigueur jusqu'en 1842⁶⁶, le capitaine de Batabanô ne put les suivre dans cette juridiction qui n'était pas son ressort. Pour tourner cet obstacle juridique favorable à l'adversaire, il fallait qu'il organisât conjointement avec d'autres capitaines de districts, ceux de Guanamar, d'Alquizar et de Güira de Melena, une opération d'une grande envergure au terme de laquelle les marrons seraient complètement cernés.

L'affaire fut promptement menée, si l'on croit un rapport du 29 juin 1838⁶⁷. Mais, même cette fois, malgré le déploiement des forces et cette manière de piège que l'on tendit aux marrons en opérant un mouvement convergent à partir de Cagio et de Guanamar, l'opération tourne court : on ne découvre pas un seul refuge de marrons, après deux jours de parfait ratissage⁶⁸.

B - La grande battue de février 1840

Ce n'est que deux ans plus tard que l'on organise à nouveau une battue générale dans ces mêmes contrées, et, fait significatif, à l'initiative du Capitaine Général lui-même⁶⁹. Ce dernier provoqua en effet par sa lettre circulaire du 24 janvier 1840 une réunion, dans le bourg de Pependencias, des capitaines de districts de Gabriel, Batabanô, Alquizar, San Marcos et Güira de Melena, accompagnés de leurs gens. La réunion eut lieu le 4 février, sous la présidence des maires de San Antonio Abad. Selon ce que le capitaine de Güira de Melena a marqué au Capitaine Général, il fut décidé que du jeudi 6 février et jusqu'au samedi, une battue serait menée par chaque capitaine dans son propre district⁷⁰.

Il s'agissait donc d'une reprise de l'opération de juin 1838, mais avec des forces encore plus importantes : « L'affaire, nous dit le capitaine de Gabriel, commença entre six et sept heures du matin, nous pénétrâmes dans l'habitation caféière d'un certain Lage qui est à

⁶⁶ Sur cette question, *vide supra*, 11^o Partie., chap. 2.

⁶⁷ A.N.C. Gobierno Superior Civil, leg. 616 n^o 19700, lettre du 29 juin relatant la battue du début de ce même mois.

⁶⁸ *Ibid. Id.*

⁶⁹ Nous retrouverons également à la même période et pour le Département oriental, ce type d'intervention directe de la première autorité militaire et politique de l'île dans des opérations locales de lutttes contre les marrons.

⁷⁰ A.N.C. Junta de Fomento leg. 208 n^o 9441, Capitania Pedânea de Güira de Melena, Lettre du 9 février 1840, au Capitaine Général, signée M. De Jesús de Mata.

la limite d'un bois de palétuviers des plus épais où commence la vaste étendue des mangles »⁷¹.

Au prix d'une marche exténuante sur un terrain parsemé d'embûches de toutes sortes, la troupe découvre un camp de marrons ce même 6 février. Mais il n'y sera capturé qu'une sentinelle, « postée à l'unique entrée dudit camp », précisait-on⁷². Il s'agissait d'un certain Francis Macua qui avait fui depuis quatre ans l'habitation de ses maîtres. Toutefois les quelque trente marrons qui vivaient dans le refuge avaient eu le temps de s'enfuir.

Une colonne aux ordres d'un lieutenant du nom de Perdono ne pourra guère intercepter que deux fugitifs : une femme et un homme. Ce dernier opposa d'ailleurs une belle résistance aux capteurs, tuant un chien de sa lance, renversant là ceux qui s'approchaient de lui, et, pour finir, « il s'enfuit rapide comme l'éclair »⁷³. Par contre, trois chasseurs avaient été blessés au cours de cette première journée.

Le lendemain, un autre refuge de vingt-sept lits est découvert. Il avait été parfaitement évacué. La progression de la troupe avait été extrêmement lente ; « on n'avait pas vu un seul nègre de toute la journée »⁷⁴. Le moral des poursuivants semblait bien atteint : « Partant, écrit le capitaine de Gabriel, fourbus comme nous l'étions, nous dûmes nous retirer avec les nôtres, étant donné que, de surcroît, l'un d'eux avait fait une mauvaise chute, tandis qu'un autre avait perdu beaucoup de sang à la suite d'une grave coupure... »⁷⁵.

La nature avait été, en l'occurrence, la meilleure alliée des nègres marrons, lesquels n'avaient pas même besoin de livrer bataille pour décourager l'assaillant, comme le reconnaissait en ces termes le capitaine de Gabriel dans sa relation des faits au Capitaine Général :

« Il est impossible de décrire à Votre Excellence la différence entre l'état où se trouvait la troupe au début d'une expédition et celui des plus déplorables dans lequel on la découvre quelques heures plus tard seulement : les uns ont leurs habits en charpie, les autres n'ont plus de chaussures, d'autres encore sont couverts d'éraflures. Il en est aussi qui seront victimes pour longtemps des vapeurs fétides qu'exhalent les marigots... »⁷⁶.

⁷¹ A.N.C. Junta de Fomento, leg. 208 N° 9441, Lettre du 8 février 1840, signée José M. de Sedano et adressée au Capitaine Général.

⁷² *Ibid. id.*

⁷³ *Ibid. Id.*

⁷⁴ *Ibid. id.*

⁷⁵ *Ibid. id.*

⁷⁶ A.N.C. Junta de Fomento, leg. 208 N° 9441, Lettre du 8 février 1840, signée José M. de Sedano

Un autre rapport sur cette expédition de février 1840 nous a été conservé, il s'agit de celui du capitaine de Güira de Melena : « Pomma part, écrivait-il, j'avais réuni autour de moi pas moins de cinquante hommes au nombre desquels des guides accompagnés de leurs chiens et dans la nuit du mercredi 5, je donnai l'ordre de marche »⁷⁷

Bien vite, l'enthousiasme décrût. Le marigot allait avoir raison de la constance de la troupe de Güira de Melena qui, malgré un ratissage scrupuleux de la zone qui lui revenait en partage, ne put découvrir la moindre trace de marrons :

«C'est la raison pour laquelle, poursuit le capitaine de Güira de Melena, j'ai demandé de suspendre la marche et ce d'autant plus que les miens qui étaient extrêmement fatigués ne pouvaient plus avancer. Sur ce, je les autorisai à regagner leurs foyers, ce qu'ils firent tous, navrés de n'avoir au bout de trois jours et trois nuits rencontré le moindre nègre marron et n'avoir trouvé en somme que quelques méchantes cabanes de ces derniers... »⁷⁸.

C'était le constat d'échec ...

C - Recrudescence du marronnage : une riposte efficace, celle des brigades de chasseurs professionnels

Ceux qui avaient vécu sur le terrain l'expérience désastreuse de février 1840 voulurent en tirer la leçon. On chercha à montrer en effet que ces grandes battues ne pouvaient rien résoudre, tant elles étaient inadaptées à la nature du combat que l'on livrait contre les marrons, et singulièrement dans le labyrinthe des mangles. Il fallait plutôt employer des formations de chasseurs qui, «avec leurs chiens, parcourraient sans relâche toute l'étendue des mangles, précisait le Capitaine de Güira de Melena, à la poursuite des nègres fugitifs, ne leur laissant par là même aucune possibilité de fonder des établissements... »⁷⁹.

C'était la théorie de la poursuite permanente, avec des chasseurs professionnels créoles, chère aux grands propriétaires membres du Consulat Royal en 1796. Compte-tenu des difficultés inhérentes au terrain, il fallait pour appâter les chasseurs en question offrir des primes d'un taux infiniment plus important que celui que le Consulat

⁷⁷ *Ibid. id.* Lettre du 9 février 1840, signée Manuel de Jesús de Mata.

⁷⁸ *Ibid. Id.* Lettre du 8 février 1840, signée José M. de Sedano.

⁷⁹ *Ibid. Id.* Lettre du 9 février 1840, signée Manuel de Jesús de Mata.

Royal avait arrêté : 25 pesos par nègre marron appréhendé, d'après le capitaine de Guïra de Melena⁸⁰, 50, avançait celui de Gabriel⁸¹. Il fallait coûte que coûte trouver une solution sans tarder.

En effet, après ce grand remue-ménage bien éphémère que constituait la progression de pas moins de cinq corps de chasse dans un espace relativement réduit, les nègres marrons qui avaient fait le vide devant eux réapparurent comme par enchantement. Ils n'avaient fait que passer momentanément dans les sierras proches, abandonnant le territoire des mangles de la côte aux forces qui l'avaient investi. Une fois l'alerte passée, ils étaient revenus dans leurs bases. On le comprit bientôt à certains indices : « On remarqua la disparition de plusieurs bestiaux dans la contrée ; d'autres faits révélaient assez la présence de nègres marrons en bon nombre », lit-on dans une lettre du capitaine de Pependencias adressée au Capitaine Général⁸². On dut donc se ranger à la solution que constituait le recours à une brigade de chasseurs professionnels, et pour bien faire, un propriétaire en fit venir une de la Vuelta Abajo pour participer aux opérations de chasse. « Elle était composée de son commandant Don Francisco Estévez, d'un autre en second, Don José Cardoso et de huit hommes. Ces derniers, assurait le capitaine de Pependencias, se sont évertués à débusquer les marrons et à découvrir leurs refuges durant les quinze jours qu'a duré leur campagne »⁸³.

Dans son *Journal*, le fameux chasseur sus-nommé rapporte longuement les résultats de cette incursion dans les mangles ; une version succincte nous en est fournie par le capitaine de Pependencias, toujours dans sa lettre du 29 avril 1840. :

« Au cours de leurs incursions, ils ont réussi à arrêter huit marrons dont une femme et ils en ont tué un seul qui s'est défendu à outrance. Sur leur route, ils ont trouvé beaucoup de camps ou des ensembles de huttes abandonnées pour certaines à la hâte, et jusqu'à présent, ils n'ont pu cerner dans l'un de ces camps que cinquante à soixante nègres... Ils y ont découvert vingt huttes comportant deux, trois ou quatre grabats chacune, où se trouvaient beaucoup d'ustensiles de cuisine... En d'autres incursions, ils ont découvert beaucoup de têtes de bœufs à même le sol »⁸⁴.

⁸⁰ A.N.C. Junta de Fomento, leg. 208 N° 9441, Lettre du 9 février 1840, signée Manuel de Jésus de Mata.

⁸¹ *Ibid.* Lettre du 8 février 1840...(déjà citée)

⁸² *Ibid.*, leg. 142 n° 7000. Lettre du 29 avril 1840.

⁸³ *Ibid. id.*

⁸⁴ A.N.C. Junta de Fomento leg. 142 n° 7000 Lettre du 29 avril 1840 du Capitaine de Pependencias, communiquée au consulat Royal par une

Pour sa part, Estévez qui les poursuit du 10 avril au 7 mai, reconnaissait l'extrême habileté des marrons de l'endroit :

« Seule une brigade battant la campagne sans relâche pourrait en venir à bout, assurait-il, étant donné que dès qu'ils sont harcelés dans les mangles, ils s'en échappent et se fondent aussitôt dans les habitations elles-mêmes. Et si par hasard on les prend de court à même l'espace des mangles, c'est tout juste si on peut en capturer deux ou trois et ce, au prix des plus grands efforts... »⁸⁵.

Toutefois, le capitaine de Pependencias ne tarissait pas d'éloges sur la tâche accomplie et sur l'efficacité de la brigade. Estévez lui-même note le 1^{er} mai, non sans quelque fierté : « Je ne pus me retirer puisque sur toute l'étendue qui va de Guanimar à Batabanô, les propriétaires s'y opposèrent, qui réclament instamment ma présence en ces lieux »⁸⁶.

L'expérience, il est vrai, avait été satisfaisante au regard des vaines battues qui l'avaient précédée. Mais était-il possible aux habitants des mangles du sud, bien moins fortunés et bien moins nombreux que ceux de la côte nord de s'attacher les services d'une brigade permanente de chasseurs professionnels ? C'était là le problème récurrent du financement de la répression qui veut qu'une brigade de chasseurs aille le plus clair du temps au plus offrant, autant dire bien au-delà de ce que la Junte royale de développement avait établi, rappelait sentencieusement le capitaine de Pependencias⁸⁷.

Le 7 mai 1840, Estévez dut quitter la région des mangles : il laissait néanmoins en place son lieutenant et deux chasseurs de la brigade, ces derniers avaient pour mission d'œuvrer jusqu'à ce que le gouvernement faisant droit aux requêtes en cours mît en place le corps de chasse que les gens de l'endroit appelaient ardemment de leurs vœux. »⁸⁸.

Dans le milieu de mars de l'année 1841, Estévez est de retour dans ces mêmes contrées pour participer à une opération similaire, durant

correspondance du 2 mai 1840 du Capitaine Général. Voir également *Diario... op. cit.* p. 131.

⁸⁵ *Diario...* de F. Estévez, *op. cit.*, p. 131. Le *Rapport* d'Estévez, soulignons-le, concerne une période et un champ d'action plus larges que ceux, nécessairement limités, du capitaine de Pependencias.

⁸⁶ *Ibid.* p. 130.

⁸⁷ A.N.C. Junta de Fomento leg. 142 n° 7000. Lettre du 29 avril 1840, du Capitaine de Pependencias.

⁸⁸ *Diario...* de F. Estévez, *op. cit.* p. 131.

une quinzaine de jours, opération dont les résultats sont dûment consignés dans son *Journal* :

- Le 16, il prend la route des mangles.
- Le 20, il découvre un camp dans la région de Cagio : six marrons sont appréhendés, deux sont tués, un autre se rend à son maître ; il s'y abritait quarante-huit marrons.
- La brigade découvre encore neuf huttes précipitamment abandonnées.
- Dans la région de Sibanicán près de la Puerta de Cayamo, la brigade intercepte deux marrons qui allaient rejoindre une bande très nombreuse.
- Plus tard, treize huttes vides sont découvertes.

A partir de ce moment-là, l'effet de surprise étant passé, les nègres marrons vont faire le vide devant la brigade⁸⁹. De surcroît, Estévez n'a pas les coudées franches — il le dit tout haut. Il appréhende les réactions des propriétaires de l'endroit, peu habitués aux méthodes radicales qu'il avait employées contre les fugitifs de la Vuelta Abajo, lesquelles, à l'en croire, avaient été d'autant plus pertinentes que les marrons avaient, plus que partout ailleurs, partie liée avec les esclaves dociles restés sur les plantations⁹⁰.

Au reste les garanties que les maîtres exigeaient des brigades de chasseurs professionnels ajoutées à tous les attermoissements auxquels donnaient lieu les grandes battues, allaient favoriser d'autant l'expansion des communautés marronnes des mangles. Au lendemain des expéditions de représailles de 1840 et 1841, on signalait la tranquille audace de leurs membres : « Je ne peux me résoudre, écrivait à cet égard le capitaine de Guira de Melena, à regarder avec indifférence les incursions de leurs émissaires qui viennent séduire les nègres des plantations dans le dessein d'augmenter le nombre de leurs comparses habitués des camps »⁹¹.

D - La reprise des hostilités en 1845

Ce n'est qu'en 1845 que les opérations répressives contre les nègres marrons reprennent de plus belle. Elles sont cette fois à la diligence

⁸⁹ *Ibid.* p. 139

⁹⁰ *Ibid. id.*

⁹¹ A.N.C. Gobierno Superior Civil, leg. 617 n° 19731. Lettre du 27 janvier 1843. Signée Diego de Arauz.

des autorités politiques et militaires, en l'occurrence le lieutenant de gouverneur de Bejucal.

La première opération eut lieu au mois de janvier au cours de la journée du 7, dans la région de Batabanô, où une colonne dont les effectifs ne nous sont pas précisés prend, sous la direction du capitaine de district, la route des mangles. Le 8, « au prix de grandes difficultés » les membres de ladite colonne qui progressent dans un marigot où l'eau leur arrivait parfois jusqu'au cou, découvrent, lit-on dans le rapport du capitaine de Batabanô, les traces d'un grand nombre de marrons⁹². La troupe est aussitôt divisée en deux sections d'assaut. Vers onze heures, le camp est en vue : son chef, un vieux marron du nom de Tadeo, accompagné de cinq marronnes « qui étaient de son sérail » parvient à s'enfuir tandis que la bataille s'engage sous la forme d'un échange de coup de feu au cours duquel on crut comprendre que les marrons possédaient au moins cinq armes⁹³. De fait, bien retranchés derrière la palissade qui entourait leur camp, les défenseurs surent tenir pendant longtemps à distance les assaillants qui ne pourront en appréhender qu'un seul marron - sur un total de cinquante-cinq qui constituaient la bande ; ce dernier avait reçu deux coups de machette au bras droit et souffrait de plusieurs morsures de chiens⁹⁴. Il s'agissait d'un esclave du nom de Vicente Mandinga, qui avait fui depuis cinq ans l'habitation de la caféière *Bonilla* dans le district de Gabriel⁹⁵.

Bien entendu, comme c'était la règle, le refuge allait être entièrement détruit : les forces de police rurale tenaient cette fois une piste sérieuse ; ce marron appréhendé allait pouvoir leur fournir des renseignements appréciables. Aussi, dès le mois de février, à l'initiative du Capitaine Général, qui était parfaitement renseigné sur l'état de la répression dans les mangles, une autre expédition est-elle organisée et placée à nouveau sous la direction du capitaine du district de Batabanô, Manuel G. Barredo, auquel l'on avait adjoint cette fois, néanmoins, un capitaine de cavalerie, Manuel Moya.

Trois corps de chasse avaient été constitués en l'occurrence, « selon le système judiciaire que Son Excellence le Président Gouverneur civil avait marqué dans son ordre du 26 dernier... », lit-on dans une

⁹² A.N.C. Gobierno Superior Civil, leg. 618 n° 19746, Lettre du 9 janvier 1845 de Miguel Gonzales Barredo au "Coronel Teniente de Gob°. Politico y militar de la ciudad del Bejucal ».

⁹³ *Ibid. id.*

⁹⁴ *Ibid. id.* voir la note intitulée « Negros de que se compone el Palenque ».

⁹⁵ *Ibid id.*

correspondance adressée au lieutenant de gouverneur de Bejucal qui devait superviser les opérations⁹⁶.

On savait maintenant l'existence de plusieurs camps dans les mangles ; les trouver était une tout autre affaire! Nombre de jours de marche vont s'écouler sans que l'on puisse déceler le moindre indice sur le terrain. Le 21 février, en fin d'après-midi, un refuge est repéré mais l'attaque en sera différée au lendemain. En effet, si l'on en croit ses propres lignes, le capitaine de Batabanô s'était présenté avec les siens à l'entrée dudit refuge à la tête d'une brigade de chasseurs marchant à sa gauche et une autre aux ordres du capitaine Moya et trois de ses lieutenants sur sa droite, qui avaient pour mission d'attaquer à dix heures du matin⁹⁷. Il semble bien que les guetteurs aient été surpris par l'habile manœuvre des forces combinées. De la sorte, le camp fut rapidement investi, les marrons abandonnant dans leur fuite deux des leurs : l'un devait succomber à ses blessures, l'autre, « atrocement mordu par les chiens » fut fait prisonnier.

On apprit de la bouche de ce dernier que le camp occupé n'était pas sous les ordres du chef Tadeo Macua qui avait échappé aux forces de la première expédition du mois de janvier. Avec les siens, il s'était établi dans le district d'Alquizar plus au nord, abandonnant les mangles où les forces de répression le recherchaient activement. Les commandants de l'expédition estimèrent cependant qu'il était imprudent de tenter un coup de main contre ce dernier. Même une simple reconnaissance eût été périlleuse. Il fallait donc reporter à plus tard l'opération⁹⁸. Au mois de mars, il y eut bien deux battues de routine et de moyenne importance, dont les résultats nous sont connus : chaque fois, deux marrons avaient été capturés⁹⁹.

C'est au mois suivant que la lutte contre la bande de Tadeo Macua reprend. L'affaire était importante car, comme d'autres chefs marrons réputés, Tadeo Macua devait jouir d'une grande considération auprès des masses serviles. C'était donc un symbole que Ton voulait abattre. La **machine se trouve relancée** à l'initiative du Capitaine Général au début d'avril. Les **rapports conjointement** signés par le capitaine de cavalerie Manuel de Moya et par **le capitaine de** Batabanô, Manuel

⁹⁶ A.N.C. Gobierno Superior Civil, leg. 618 n° 19746. Lettre signée Gaspar de Reyna, Bejucal, 24 de febrero de 1845.

⁹⁷ *Ibid. id.*

⁹⁸ *Ibid. id.*

⁹⁹ *Ibid.* Lettre du 25 mars 1845 au Capitaine Général, Partido de Pendercias.

González Barredo nous renseignent sur cette campagne et ses résultats¹⁰⁰.

En raison même des rigueurs de la saison - c'était encore l'hivernage - la troupe aura toutes les peines du monde à progresser dans les mangles pour gagner la localité de Cagio, sans obtenir pour autant le moindre résultat, en raison des pluies qui effaçaient la trace des marrons, prévenaient les deux capitaines sus-nommés¹⁰¹.

Toutefois, les battues antérieures avaient contraint les marrons à se diviser en petits groupes et comme toujours, seuls les plus déterminés devaient pouvoir échapper à l'étau qui se refermait sur eux. Plus encore, la capture de Tadeo Macua par l'une des formations qui parcouraient alors les mangles allait frapper les esprits : nombre de nègres s'étaient présentés soumis devant leurs maîtres respectifs¹⁰². En réalité, c'était la parade classique : les marrons moins compromis pouvaient toujours compter sur la relative indulgence de la justice domestique.

Certes, les forces de répression avaient remporté un succès de taille contre une bande au moins. Mais nul ne se berçait d'illusion : la région des mangles n'était pas pacifiée pour autant. En tout état de cause, il fallait attendre la saison du carême plus propice à la chasse pour ratisser la zone inextricable où elle s'étendait : c'est alors que, sous l'effet d'une bonne combinaison des forces, on pourrait mener à bien les opérations de réduction des nègres marrons, suivant l'opinion du capitaine Moya¹⁰³.

E- Les opérations contre les marrons en 1847

Deux ans plus tard, les communautés marronnes s'étaient à nouveau établies dans les mangles. Le fait est attesté par des propriétaires riverains qui s'étaient rendu compte des allées et venues de plusieurs de leurs émissaires dans le voisinage de leurs habitations, «très certainement dans le dessein d'y marauder »¹⁰⁴. Il n'en fallait pas plus pour que soit mise sur pied, en fin mars, une expédition forte de seize chasseurs flanqués de chiens en conséquence. Par recoupement des renseignements que l'on possédait, on finit par découvrir l'un des

¹⁰⁰ A.N.C. Gobierno Superior Civil, leg. 618 n° 19746. Partido de Batabanô. Lettre du 16 avril 1845.

¹⁰¹ *Ibid. id.*

¹⁰² *Ibid. id.*

¹⁰³ *Ibid. id.*

¹⁰⁴ *Ibid.* Tenencia de Gobierno Politico y Militar de Bejucal. Bejucal y marzo 26 de 1847, signée Gaspar de Reyna.

refuges qui devait abriter une bande d'au moins vingt marrons : il s'y trouvait une dizaine de méchantes huttes jonchées de quelque vingt grabats¹⁰⁵. Mais le refuge avait été prestement abandonné à l'approche des chasseurs !

Une nouvelle campagne allait donc commencer, et à nouveau, sur l'initiative du Capitaine Général. Dès le 10 avril, ce dernier communiquait à cette fin ses ordres au lieutenant de gouverneur de Bejucal. Le 18 mai, l'expédition est mise sur pied : « à cet effet avait été constituée, nous assure-t-on, une brigade de vingt hommes des plus compétents qui, flanqués de chiens en même nombre, avaient pour objectif d'attaquer à outrance les marrons autant sur la terre ferme que sur les bords de mer »¹⁰⁶. Le 19 mai, au matin, la troupe découvre un refuge contre lequel une vigoureuse attaque est portée, « en dépit des halliers environnants qui en modéraient l'ardeur ». Sur le coup, quatre marrons sont pris, sept autres au cours d'une longue poursuite ; pour les autres précisait-on, et malgré les immenses efforts consentis par les chasseurs et la furie des fameux molosses qui les accompagnaient, on ne put rattraper les esclaves des deux sexes qui avaient pu s'enfuir¹⁰⁷.

Nul ne s'en cachait : les résultats de la grande battue de mai étaient vraiment dérisoires. Et en effet, les lettres que le capitaine du district d'Alquizar adresse au Capitaine Général entre juillet et décembre 1847 ne laissent aucun doute sur l'augmentation sensible des rassemblements de fugitifs dans les mangles. Le 24 août 1847, il lui faisait connaître à cet égard que la multitude des traces de pas que l'on trouvait dans les champs de cannes des habitations voisines des marigots et le vol d'animaux et de vivres que l'on y constatait étaient la preuve irréfutable de l'existence d'un nombre considérable de nègres marrons¹⁰⁸.

Et le capitaine de district de réclamer contre eux une « constante poursuite ». Ainsi, au mois de septembre, il tente lui-même avec une petite troupe une incursion dans les mangles du côté de Guanimar... Au bout de cinq jours à peine, il tombe sur un refuge où il ne dénombre pas moins de trente-deux couchages, et où il peut surprendre quelque vingt marrons qui s'y trouvaient : « Toutefois

¹⁰⁵ A.N.C. Gobierno Superior Civil, leg. 618 n° 19746, Lettre de Gaspar de Reyna.... 26 mars 1847.

¹⁰⁶ *Ibid.*, leg. 619 n° 19776, Lettre du 5 juillet 1847, signée Antonio Fernandez de Leiva.

¹⁰⁷ *Ibid. id.*

¹⁰⁸ *Ibid.*, leg. 619 n° 19777. Voir lettre, "Alquizar y agosto 24 de 1847", signée José Canoso au Capitaine Général.

394 LA LONGUE GUERRE DES NEGRES MARRONS DE CUBA

précisait-il, on ne put se saisir que de Perico del Cura, vieux capitaine de bande de l'endroit et de Maria de la O, qui était à Dona Maria de la Luz Valdés »¹⁰⁹.

Plus tard, *il* peut en appréhender deux autres. Mais là s'arrêtent ses exploits, car, vicissitudes de la chasse, *il* a perdu deux de ses meilleurs chiens, « qui lui avaient coûté pas moins de cinq onces d'or ». La petite troupe était déjà d'ailleurs à bout de forces. L'opération, comme d'autres, avait tourné court. Une fois de plus, il nous est donné de mesurer la distance qu'il y avait entre la volonté exacerbée des forces de répression attachées à la perte des marrons, et la réalité affligeante des lendemains des grandes battues au bilan douteux. Leur domaine des mangles un temps investi par la troupe, les marrons excellaient à l'abandonner totalement par des retraites savantes qui les menaient jusque dans les sierras occidentales. Mais, l'alerte passée, ils avaient vite fait de regagner le labyrinthe des marais qui leur était familier. La lutte contre ces bandes n'avait pas de fin. Le milieu du siècle approchant, le lieutenant de gouverneur de San Antonio pouvait encore, à quelques lieues du théâtre des opérations, il est vrai, faire œuvre de grand stratège :

« A mon avis, écrivait-il, le moyen le plus approprié pour la réduction des nègres marrons est le recours à des battues permanentes de chasseurs d'esclaves avec leurs chiens, sous la direction des pédanés, et avec l'aide des gens du voisinage bons connaisseurs de ces marigots où la troupe par trop désavantagée n'a plus de raison de s'engager »¹¹⁰.

Il y avait là une habile combinaison des recettes que l'on avait déjà épuisées sans succès depuis une dizaine d'années au moins. Par l'intermédiaire des capitanes pédanés, on entendait que l'appareil colonial gardât la haute main sur l'affaire qu'il ne fallait en aucune manière laisser à la discrétion des chasseurs professionnels créoles et aux volontaires civils. Mais, dans le même temps, on laissait bien entendre aussi que la troupe régulière - les soldats de ligne - n'avait aucun intérêt à s'enliser dans des combats, certes sans grande envergure militaire, mais qui n'auraient pas manqué de la discréditer au premier revers contre un ennemi insaisissable.

¹⁰⁹ A.N.C. Gobierno Superior Civil, leg. 619 n° 19777 . Lettre de José Canoso, au Capitaine, 12 septembre 1847.

¹¹⁰ *Ibid.* Junta de Fomento, leg. 145 n° 7166. Lettre du lieutenant de gouverneur de San Antonio, octobre 1848.

On l'aura compris, la guerre des marrons s'inscrivait dans tout un arrière-plan politique¹¹¹. Facteur important de la peur qu'éprouvait le plus grand nombre, du côté des esclavagistes, le grand marronnage pouvait révéler aussi la relative fragilité, en fin de compte, de l'appareil politique et militaire que l'on devait s'efforcer de présenter comme le garant de tout l'ordre colonial, et d'abord de l'ordre esclavagiste.

Si tel était l'enjeu dans ces mangles de la côte au sud du département occidental, où les bandes bien souvent semi-nomades, quoique redoutables, voyaient se réduire leurs domaines, face à l'expansion des cultures, que n'en serait-il pas dans le Département oriental où les tenants de l'économie de plantation en plein essor au lendemain, comme on sait, de l'émigration des colons français rescapés de la révolution nègre de Saint-Domingue, avaient à supporter la pression des palenques les mieux organisés de toute l'île ?

¹¹¹ Nous renvoyons à nos premières observations, *vide supra*, II^oPartie, chap. 3, Fonctionnement des forces de répression : 3. Les arrière-plans politiques de la chasse aux marrons.

précisait-il, on ne put se saisir que de Perico del Cura, vieux capitaine de bande de l'endroit et de Maria de la O, qui était à Dona Maria de la Luz Valdés »¹⁰⁹.

Plus tard, il peut en appréhender deux autres. Mais là s'arrêtent ses exploits, car, vicissitudes de la chasse, il a perdu deux de ses meilleurs chiens, «qui lui avaient coûté pas moins de cinq onces d'or». La petite troupe était déjà d'ailleurs à bout de forces. L'opération, comme d'autres, avait tourné court. Une fois de plus, il nous est donné de mesurer la distance qu'il y avait entre la volonté exacerbée des forces de répression attachées à la perte des marrons, et la réalité affligeante des lendemains des grandes battues au bilan douteux. Leur domaine des mangles un temps investi par la troupe, les marrons excellaient à l'abandonner totalement par des retraites savantes qui les menaient jusque dans les sierras occidentales. Mais, l'alerte passée, ils avaient vite fait de regagner le labyrinthe des marais qui leur était familier. La lutte contre ces bandes n'avait pas de fin. Le milieu du siècle approchant, le lieutenant de gouverneur de San Antonio pouvait encore, à quelques lieues du théâtre des opérations, il est vrai, faire œuvre de grand stratège :

« A mon avis, écrivait-il, le moyen le plus approprié pour la réduction des nègres marrons est le recours à des battues permanentes de chasseurs d'esclaves avec leurs chiens, sous la direction des pédanés, et avec l'aide des gens du voisinage bons connaisseurs de ces marigots où la troupe par trop désavantagée n'a plus de raison de s'engager »¹¹⁰.

Il y avait là une habile combinaison des recettes que l'on avait déjà épuisées sans succès depuis une dizaine d'années au moins. Par l'intermédiaire des capitaines pédanés, on entendait que l'appareil colonial gardât la haute main sur l'affaire qu'il ne fallait en aucune manière laisser à la discrétion des chasseurs professionnels créoles et aux volontaires civils. Mais, dans le même temps, on laissait bien entendre aussi que la troupe régulière - les soldats de ligne - n'avait aucun intérêt à s'enliser dans des combats, certes sans grande envergure militaire, mais qui n'auraient pas manqué de la discréditer au premier revers contre un ennemi insaisissable.

¹⁰⁹ A.N.C. Gobierno Superior Civil, leg. 619 n° 19777 . Lettre de José Canoso, au Capitaine, 12 septembre 1847.

¹¹⁰ *Ibid.* Junta de Fomento, leg. 145 n° 7166. Lettre du lieutenant de gouverneur de San Antonio, octobre 1848.

OPERATIONS DE POLICE RURALE EN ZONE OCCIDENTALE 395

On l'aura compris, la guerre des marrons s'inscrivait dans tout un arrière-plan politique¹¹¹. Facteur important de la peur qu'éprouvait le plus grand nombre, du côté des esclavagistes, le grand marronnage pouvait révéler aussi la relative fragilité, en fin de compte, de l'appareil politique et militaire que l'on devait s'efforcer de présenter comme le garant de tout l'ordre colonial, et d'abord de l'ordre esclavagiste.

Si tel était l'enjeu dans ces mangles de la côte au sud du département occidental, où les bandes bien souvent semi-nomades, quoique redoutables, voyaient se réduire leurs domaines, face à l'expansion des cultures, que n'en serait-il pas dans le Département oriental où les tenants de l'économie de plantation en plein essor au lendemain, comme on sait, de l'émigration des colons français rescapés de la révolution nègre de Saint-Domingue, avaient à supporter la pression des palenques les mieux organisés de toute l'île ?

¹¹¹ Nous renvoyons à nos premières observations, *vide supra*, II^oPartie, chap. 3, Fonctionnement des forces de répression : 3. Les arrière-plans politiques de la chasse aux marrons.

7 - Nègre marron cerné par les chiens, *gravure du XIX^e siècle*
Coll. CERC/Maison-Musée du Moule

La guerre des marrons dans le Département oriental (1815-1852)

Au lendemain de la fameuse conspiration, en 1812, de José Antonio Aponte, dont les ramifications s'étendaient jusqu'au Département oriental, les appréhensions des propriétaires sont vives¹. Dès le 12 avril, les Alcades de la Sainte-Hermandad, chargés tout particulièrement de police rurale, se faisaient eux-mêmes prophètes de malheurs et réclamaient dans une *Adresse* angoissée à l' « Illustre Municipalité » de Santiago de Cuba une action d'envergure contre les bandes de marrons qui tenaient sous leurs lois les hautes terres et même les alentours des plantations².

Mais ce n'est qu'au 30 janvier 1815, semble-t-il, que la question des nègres marrons occupe toute l'attention des autorités locales. A cette date, en effet, au cours d'une séance ordinaire, les membres de ladite « Illustre Municipalité », après avoir traité des problèmes routiniers d'administration de la ville, abordent la grave question des marrons qui était également versée à l'ordre du jour³. On prend alors lecture d'un rapport du gouverneur, accompagné d'une copie d'une lettre d'un propriétaire, Don Esteban Balanque, au capitaine du district d'Asomante⁴. D'un commun accord, les membres arrêtent le principe de tout mettre en œuvre désormais pour la destruction complète des refuges des nègres marrons.

Cette délibération allait être le prélude à une série d'opérations militaires qui occupent toute la première moitié du XIX^e siècle, et pour lesquelles nous proposons la périodisation suivante :

¹ José Luciano Franco, *La conspiration de José Antonio Aponte, op.tit. passim*

² « Representación formada por los Alcades de la Santa Hermandad... Cuba 12 abril de 1812, (José Nicolas Romero, Mario Ruiz Pérez»,) *in* Zoila Danger Roll, *Los cimarrones de El Frijol, op. cit.*, p. 81.

³ A.N.C. Asuntos políticos, leg. 109 n°34, « Cabildo ordinario, Cuba 30 de enero ».

⁴ *Ibid.* Gobierno General, leg. 511 n° 26407. Rapport du Gouverneur Tomàs José Creagh, 10 décembre 1814, au Capitaine Général.

398 LA LONGUE GUERRE DES NEGRES MARRONS DE CUBA

- I. Les campagnes de 1815-1820 et les tentatives de négociations
- II. L'aggravation du conflit (1830-1836)
- III. Les campagnes de 1840-1842.
- IV. Les campagnes de 1846-1852

Au plan de la géographie de ce conflit bien spécial et qui n'est guère qu'une succession d'expéditions punitives ou préventives contre les communautés marronnes, on voit que le champ de bataille sera d'abord les alentours de Santiago de Cuba où sont les riches plantations de café. Mais bien vite, les forces de répression sauront porter les armes dans le grand quadrilatère montagneux à l'ouest et au nord de la capitale orientale, délimité par Sagua, Tiguabos, Guantanamo et Baracoa. Par la suite, entre 1830 et 1842, les opérations vont s'étaler sur un front immense qui va de Bayamo à l'ouest, à Baracoa à l'extrême est et à Mayari au nord. Au résultat, si l'ouest du département est apparemment pacifié, on voit que, dans le milieu du siècle, l'extrémité orientale reste le bastion invulnérable des bandes d'esclaves rebelles, et par là même, un pôle d'attraction considérable pour les ateliers des zones de cultures riveraines.

I - Les campagnes de 1815-1820

Le 14 février 1815, lors d'une réunion extraordinaire de la municipalité de Santiago de Cuba, l'existence menaçante de palenques à treize lieues seulement de la ville était soulignée⁵. Ils étaient peuplés de marrons connus pour leurs nombreuses incursions contre les habitations de la région santiagaise et des autres zones de cultures au nord et à l'est (Guantanamo, Baracoa, districts de Toa, Mayari...). Partout, les craintes que l'on éprouvait, depuis deux ans au moins, d'un soulèvement général des esclaves séduits par les nègres marrons, «qui aurait eu de funestes conséquences pour la tranquillité publique » ne manquaient pas de fondements.

Il y avait dans tout cela, on le reconnaissait, quelque similitude avec les prémices de l'explosion qui, vingt ans plus tôt, avait ravagé la colonie française voisine en Saint-Domingue. Aussi une décision est-elle prise en toute hâte, celle d'une grande descente de police dans les alentours de Santiago, au moins pour desserrer quelque peu l'étoupe qui constituaient les camps de marrons de cette région, à défaut de leur destruction complète⁶.

⁵ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 109 n°34, Cabildo, febrero 14 de 1815.

⁶ *Ibid. id.*

A - L'expédition Felipe Quintero (20 février-30 mars 1815)
et l'offensive des marrons contre le district de Limones

Très vite, une première expédition est mise sur pied. Le 20 février, à minuit, 41 hommes quittent discrètement la ville de Santiago sous les ordres de Felipe Quintero, chargé par le gouverneur de la poursuite des nègres rebelles⁷. Trois heures plus tard, la colonne interrompt sa marche de nuit et fait halte à 4 lieues environ de la ville dans les champs de la *Candelaria*, au nord de celle-ci. Le 21, donc, sans hâte excessive, la petite troupe se dirige vers la caféière *Providencia* où des provisions avaient été rassemblées à leur intention. En raison des informations qu'il recueille, Quintero fait part au gouverneur militaire de l'insuffisance numérique des troupes dont il dispose pour attaquer les marrons.

Se trouvant le 22 février sur l'hacienda du sieur Balanque, il peut interroger deux marrons qui se sont rendus à leur maître : « Un nègre du nom de Juan Bautista Bayamo et sa compagne ». Il apprend alors qu'une bande de marrons, sur le pied de guerre et conduite par son chef, Cayetano Solorzano, avait quitté son refuge⁸. N'allaient-ils pas, comme on le craignait, se jeter sur les habitations de Limones? Quintero veut alors leur barrer la route et lancer une attaque contre leur refuge. Il laisse donc six hommes pour garder l'atelier qui était de 20 esclaves, et, avec 30 hommes, il essaie de gagner la zone menacée. En vain, il n'a pas encore de guide pour franchir la distance le séparant de son objectif, distance de 3 lieues environ en ligne droite, mais qui, en raison même de la topographie de l'endroit, était en réalité de 7 lieues, en empruntant un chemin⁹. Ce contretemps allait d'ailleurs être fatal aux grands domaines de Limones.

Le 23 février, en effet, après avoir laissé 20 hommes sur la susdite habitation, Felipe Quintero, grâce à un guide, Juan Hipolito, qui lui a été procuré, gagne à marches forcées et à travers les bois les terres de la caféière de Don Francisco Xavier Zadillo, où il recueille alors des informations sur le sac de plusieurs habitations de Limones « par les nègres révoltés »¹⁰.

⁷ A.N.C.Asuntos Políticos,leg.109 n°34, « Documentas referentes a la partida de cimarrones y de que se han remitido copias al ministro de Estado en 19 de junio de 1815... Noticia individual que presenta Dn. Felipe Quintero encargado por el Gob. Político... plaza a la persecuciôn de negros rebeldes comenzado su salida el 20 de febrero, que finalizô el 30 de marzo... »

⁸ *Ibid. id.* 22 février 1815.

⁹*Id.*

¹⁰ *Ibid.*, Noticia... Felipe Quintero. 23 février 1815.

Sur ces nouvelles accablantes, Quintero décide de prendre en quelque sorte à revers les marrons, en détruisant leurs bases ; c'était le meilleur moyen, lui semblait-il, de les disperser et de les obliger à desserrer leur étreinte sur la zone des caféières. L'opération ne comportait pas de risques, puisque le gros des marrons était occupé à y semer la confusion. L'effet de surprise allait être total pour ceux qui étaient restés dans les refuges.

Bien pourvus de vivres, les hommes de Quintero se mettent en marche le 24 février, guidés par le nègre marron appréhendé l'avant-veille, Juan Bautista. La marche se poursuit jusqu'à trois heures du matin. Le 25, ils font halte durant la nuit sur les bords de la rivière *Juan de Solo*, et ne reprennent leur marche qu'à quatre heures-et-demie de l'après-midi, mais, comme ils ne sont plus loin du camp des marrons qu'ils vont tenter de surprendre, ils font halte trois heures après, environ.

Le 26 février, c'est l'assaut, à trois heures du matin, : « 17 nègres sont pris »ⁿ. Les 50 huttes que comportait ledit camp sont incendiées, la troupe s'acharne contre tout le mobilier qui est systématiquement détruit, après inventaire. Ensuite, et toujours par des chemins bien à couvert, à fond de ravines « pour mieux se dérober à la vigilance des guetteurs des nègres rebelles^{11 12} », Quintero et les siens gagnent l'hacienda *Las Yaguas*.

Le 27 février, des renforts sont dépêchés depuis Santiago : « un piquet de cavalerie et un autre d'infanterie »¹³. La jonction ne se fait pas pour autant ; les troupes fraîches repartent pour la ville. Dans ces circonstances, l'opération projetée contre le refuge *San-Andrès*, autre base des bandes de marrons, ne peut être menée immédiatement. Quintero qui doit l'ajourner fait route vers el Caney, où il arrive le 6 mars.

Le 7 mars, il demande du ravitaillement au gouverneur de Santiago. Les vivres lui parviennent le 13 avec une lettre de ce dernier que Quintero mentionne dans son rapport. Ce même jour, à trois heures de l'après-midi, la troupe se met en marche. Objectif : le refuge *San-Andrès* que les soldats occupent le 16 mars seulement, et qui avait été parfaitement abandonné...

Sur leur lancée, ces deniers ravagent carrément le 17 un autre refuge, *La Esperanza*, également abandonné. Le 18, ils s'emparent tout aussi bien de *Guadalupe*, où ils se livrent aux mêmes opérations de destruction. Le 19, malgré la fatigue de ses hommes, Felipe

¹¹ *Ibid.* / Noticia... Felipe Quintero. 26 février 1815.

¹² *Ibid. id.*

¹³ Nous suivons toujours ici le journal de campagne de Quintero, *ibid.* 21 février.

Quintero exigera d'eux un effort en direction d'un autre refuge encore dans la région de Candelaria, qu'ils occupent le 20 au matin, en dépit de la résistance acharnée de ses défenseurs ; deux nègres marrons sont pris. Leur camp sera détruit par le feu, comme à l'accoutumée, le 21 mars.

Du 22 au 24 mars, la troupe doit s'arrêter à l'habitation *Siguas*, car 14 hommes sont malades : c'est le repos forcé. Néanmoins, le 25, Quintero se dirige vers le palenque *Viviés* qu'il occupe également. On sait qu'il y eut certaines dissensions entre Quintero et ses soldats. L'affaire sera trouble. Le 30 mars, en tout cas, le gouverneur ordonne le retour de la troupe dans le dessein de retirer le commandement à Quintero qu'il jugeait incapable de maintenir la discipline, comme il s'en ouvrit plus tard au Capitaine Général¹⁴.

Cependant, alors que Quintero et les siens se livraient à cette opération sans gloire de représailles contre les bases connues des marrons, ces derniers - on ne saurait l'oublier - avaient organisé à travers la zone des caféières de Santiago une véritable offensive victorieuse qui les avait amenés aux portes mêmes de la ville. Le 23 février, l'émotion était à son comble. A sept heures du matin, les membres de la municipalité se réunissent de toute urgence en session extraordinaire sous la présidence du gouverneur politique intérimaire, Don Pedro Celestino Duhart¹⁵. Les nouvelles sont très graves : dans la nuit, il lui a été fait part des attaques de marrons de Sigua « en très grand nombre contre les habitations du quartier de Limones, où ils ont ôté la vie à tous les blancs qui s'y trouvaient », lit-on dans le rapport du gouverneur¹⁶. L'audace des marrons déconcertait : ils étaient arrivés à moins de 6 lieues de la ville et s'étaient aventurés dans un district où l'on pouvait dénombrer plus de 30 habitations, avec plus de 500 esclaves. On avait donc tout lieu de croire qu'il s'agissait d'une offensive concertée pour désorganiser l'ensemble des plantations. De fait, loin de s'adonner à des rapines et autres excès, les bandes de marrons s'étaient effectivement emparées de plusieurs habitations et s'y maintenaient par la force des armes.

Cette fois, le péril était aux portes de la ville. Et c'était bien le sentiment unanime des membres de la municipalité qui, lors d'une réunion, prirent d'un commun accord la décision d'adopter des mesures efficaces « susceptibles de contenir à temps les troubles et de

¹⁴ A.G.I Cuba, leg. 2131 n° 115. Voir lettre du 13 juillet 1815 du gouverneur Pedro Celestino Duhart au capitaine général Ruiz de Apodaca.

¹⁵ A.N.C. Asuntos políticos leg. 109 n° 34. « Cabildo extraordinario a las 7 de la mañana, en la ... ciudad de Santiago de Cuba », 23 février 1815.

¹⁶ *Ibid. id.*

prévenir une catastrophe semblable à celle qui avait anéanti l'île voisine de Saint-Domingue »^{17 18}.

A cet égard, un témoignage de la plus grande importance à notre sens, celui d'un habitant propriétaire, nous a été conservé. Il s'agissait de Juan Joaquin de Badilla qui, le 23 février, est entendu par le conseil municipal de Santiago. L'essentiel de sa déclaration rapportée, ce semble, par le secrétaire de l'illustre Municipalité, tient en ces termes :

« Il nous fit connaître qu'à huit heures du soir avaient surgi plus de 200 nègres dans l'habitation qui se trouvait au pied de la montagne, puis ils s'étaient jetés sur 7 ou 8 autres, détruisant partout les maisons et tuant tous ceux qui s'y trouvaient. Il avait été lui-même blessé et avait dû se cacher dans un ruisseau jusqu'à quatre heures du matin où il parvint à gagner la montagne. Il ne pouvait, partant, se prononcer sur le nombre des gens qui avaient été tués »⁸.

Il ajouta encore qu'il avait vu succomber deux habitants-propriétaires blancs, « et qu'il ne savait pas au juste ce qu'il était advenu de plusieurs femmes blanches qui, en compagnie de leurs enfants, s'étaient égarées dans les bois. Il soutint pour finir, que les nègres marrons étaient fort bien armés et animés d'une profonde rancœur contre les blancs, menaçant même de se présenter les armes à la main devant cette cité »¹⁹.

Devant l'imminence du danger, les membres de la Municipalité arrêtent plusieurs mesures d'urgence :

- Mise en recouvrement de l'impôt spécial prévu le 14 février et levé à la fois sur le commerce et les habitations, soit « 2 pesos par baril de farine transbordé d'une part et de l'autre 4 réaux par tête d'esclave »

- Participation de la municipalité à la défense militaire de la ville : à cet égard, il fut arrêté « qu'en sus des patrouilles et des rondes à la charge des alcades ordinaires, les membres du conseil municipal s'offriraient à former une milice qui, avec l'aveu du gouverneur, aurait pour mission de veiller à la sécurité de la cité en s'opposant à l'entrée des espions que les nègres marrons avaient l'habitude d'introduire dans la ville... »

¹⁷ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 109 n°34. «Cabildo extraordinario... », 23 février 1815.

¹⁸ *Ibid. id.*

¹⁹ *Ibid. id.*

- Collaboration aussi avec les autorités politiques et militaires de la province pour la mise en place de compagnies chargées de combattre les marrons dans le quartier de Limones, «jusqu'à la totale extermination de ces bandits », affirmait-on²⁰.

Persuadés d'ailleurs que ces mesures n'étaient ni arbitraires, ni contraignantes, puisqu'elles visaient « la défense de la société et le salut de tout un chacun », les membres de la municipalité comptaient bien sur le zèle et le patriotisme de leurs concitoyens pour les faire observer de la façon la plus stricte.. A cet endroit, on menaçait de peines lourdes ceux qui « d'aventure refuseraient d'effectuer la tâche qui leur reviendrait en partage »²¹.

Ces mesures ne doivent pas nous faire illusion : elles montrent en effet que l'administration espagnole, et les habitants propriétaires de la région ont été pris de court ; elles révèlent la précarité des moyens qui ont été mis en place à la hâte. La pression des marrons déconcerte et en réalité, l'on est sur la défensive. Malgré la troupe de 60 hommes qui effectue dans la région d'Asomante des reconnaissances, il semble bien que les nègres marrons aient gardé l'initiative des opérations dans les deux premiers mois de l'année 1815.

Au reste, les membres de la municipalité de Santiago durent tenir, trois jours plus tard, sous la présidence du gouverneur politique Duhart, un véritable conseil de guerre, des plus solennels, à la résidence du gouverneur militaire de la place, le brigadier Antonio Moza de la Torre²².

C'est au cours de cette réunion que l'on arrêta les dispositions relatives à la contre-offensive qu'il était urgent de mener pour déloger les marrons des habitations de Limones au nord de Santiago et porter la guerre jusque dans leurs refuges en haute montagne²³.

²⁰ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 109 n°34. «Cabildo extraordinario... », 23 février 1815. (Déjà cité).

²¹ *Ibid. id.*

²² *Ibid. leg. 297 n°102. Réunion du 28 février 1815.*

²³ Plusieurs réunions se tinrent encore en pleine fièvre et ce notamment :

-le 24 avril où l'on prit lecture d'un pli du Capitaine Général qui approuvait toutes les décisions qui avaient été arrêtées par la Municipalité : A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 109 n°34.

- le 26 avril où l'on émet plusieurs propositions relatives à l'expédition que l'on préparait : A.G.I. Cuba leg. 2131 n°115. Lettre de Duhart du 13 juillet 1815.

B - L'expédition Martinez et la première tentative contre *El Frijol* (mai-novembre 1815)

La direction militaire de cette contre-offensive que l'on voulait d'envergure fut confiée au sergent Martinez du régiment d'infanterie de la Havane « qui, pour avoir servi auparavant sous les ordres de Quintero au cours de l'expédition précédente, avait acquis une grande renommée et était estimé par la troupe »²⁴. Dans un premier temps, le gouverneur Duharte qui ne tarissait pas d'éloges à son égard fit placer sous les ordres de Martinez pas moins de 40 hommes tout en lui marquant des obligations²⁵. Ces dernières qui devaient régir de la façon la plus étroite - théoriquement du moins - le déroulement des opérations ne comportaient pas moins de 16 clauses²⁶.

La première était de poursuivre et d'appréhender les marrons « qu'ils fussent en bande ou non en tout lieu... ». Pour ce faire, l'on devait visiter tous les refuges connus et dresser des embuscades partout où, en rase campagne et dans les bois, seraient découverts des établissements et des vivres (art. 2). Une clause déterminait les conditions de transport des marrons appréhendés (art. 3). Deux clauses visaient au maintien de la plus stricte discipline (art. 4 et 9). Deux autres réglaient la question des permissions, l'acheminement du courrier et les mesures à prendre en cas de maladie (art. 10 et 11).

A cela s'ajoutaient d'autres dispositions aussi draconiennes subordonnant la progression et la retraite du corps à l'ordre expresse du gouvernement (art. 12), soumettant chaque individu à un contrôle inquisitorial ; on devait redouter même là des intelligences avec les marrons (art. 13). Il n'est pas jusqu'à l'obligation élémentaire de placer des sentinelles à chaque halte qui n'ait été rappelée (art. 14).

Plusieurs clauses entendaient régler les rapports de la troupe avec les habitants de la zone des combats (art. 5, 6, 7 et 8). Enfin, il était fait l'obligation au commandant de tenir un journal (art. 15) et de porter à la connaissance de ses hommes les présentes instructions (art. 16) dont on devait adresser copie au Consulat Royal ».

- Des débuts prometteurs

Suivant le rapport du gouverneur du Département oriental, la troupe entrée en campagne en mai ratisse toute la région montueuse autour

²⁴ A.G.I. Cuba leg. 2131 n°115. Lettre de Duhart du 13 juillet 1815.

²⁵ *Ibid.* « Obligaciones de la partida y que inviolablemente cumplirá y para cumplir su comandante el Sargento Alfonso Martinez, Cuba, 10 de mayo de 1815. D. Pedro Celestino Duhart ».

²⁶ Vide *supra*, 11° Partie, chap.4 : Fonctionnement des forces de répression.

de Santiago, « passant au peigne fin les bois où se trouvaient de vieux refuges connus et beaucoup d'autres où l'on subodorait que les marrons s'étaient réfugiés »²⁷. C'est en vain. Les bandes de marrons, nous dit-on, se sont volatilisées. En dépit du zèle qui les anime, les chasseurs ont toutes les peines du monde à recueillir quelque indice jusqu'au 17 juin, où ils découvrent des traces qui indiquaient assez la présence de marrons. Dès lors, le guide aura vite fait de localiser l'un des refuges où s'était repliée une bande assez forte, le palenque de *Limones*. Des renforts sont aussitôt demandés au village El Caney où l'on pouvait compter sur l'étroite collaboration du maire. Dès le 21, Martinez peut mener l'offensive contre le refuge fortifié :

« L'affaire eut lieu le 24, écrit le gouverneur Duharte, avec un succès des plus mitigés, puisqu'en tout et pour tout, seuls 6 marrons hommes et femmes furent pris alors que la bande en comptait quelque 80 qui durent leur salut à la fuite entraînant à leur suite plusieurs des assaillants qui tombèrent dans des fosses où étaient dissimulés sous des branchages des pieux. On dut les ramener, poursuit-il, à l'habitation d'où était partie la troupe pour leur prodiguer des soins »²⁸.

Quelques jours plus tard, les forces de Martinez captureront encore cinq marrons « qui, en proie au désespoir, s'étaient réfugiés dans camps qui avaient été abandonnés par leurs occupants » et en tueront même un autre qui leur avait opposé une vive résistance²⁹.

Mieux, le 23 juillet, on appréhende d'un seul coup 13 marrons (« 11 hommes, 2 femmes ») au cours d'une attaque contre un autre palenque dont le nom était complètement inconnu, semble-t-il³⁰. En deux mois d'offensive donc, 24 marrons avaient été arrêtés. Les autorités politiques du Département présenteront, bien évidemment, l'affaire comme une grande victoire de leurs armes. En réalité, comme toujours, le résultat de ces affrontements était ambigu.

N'importe, grisé par ses premiers succès, encouragé par ses supérieurs et acclamé par les populations civiles, le sergent Martinez entreprend de s'attaquer au palenque *El Frijol*, ce refuge fortifié dont la réputation en fit un second *Palmarès* à l'échelle antillaise³¹.

²⁷ A.G.I. Cubaleg. 2131 n°115. lettre de Duhart du 13 juillet 1815.

²⁸ *Ibid. id.*

²⁹ *Ibid. id.*

³⁰ *Ibid.* Lettre de Duhart du 27 juillet 1815.

³¹ Sur ce grand refuge, *vide supra*, 1^o Partie, chap. 3.

- L'échec

Le 21 novembre, les forces aux ordres du sergent Martinez (40 hommes) quittent leur point de réunion (Santa Maria del Rosario) : l'objectif est à quelque 50 lieues sur le territoire de la juridiction de Baracoa, « dans la grande terre de Moa, où le fleuve Jiguani prend sa source »³². En route, quatre jours plus tard, ils sont rejoints par un renfort de 13 hommes dépêchés par le capitaine de district de Sagua.

Le 29, en pleine forêt, ils découvrent sur un sentier visiblement tracé par les marrons trois macoutes remplis de bananes, « à leur façon, note Martinez, j'eus la conviction qu'ils appartenaient à des nègres marrons ». Aussitôt, il déploie ses forces dans les bois. La chance lui sourit, puisque l'un des cinq marrons qui se trouvaient sur les lieux est arrêté - non sans peine d'ailleurs - puisque « pour le maîtriser, on dut lui porter un coup terrible ». Une fois désarmé, le marron se prête curieusement à la plus grande collaboration. Mais c'est une ruse, et des plus grossières : émissaire du palenque *El Frijol* envoyé sur le domaine de Moa pour y négocier du sel, il prétend que ce palenque n'avait que 25 nègres, « qui ne détenaient que cinq escopettes ». Ces affirmations semblent avoir parfaitement abusé Martinez qui, persuadé que les quatre autres émissaires qui s'étaient échappés allaient alerter les membres du refuge, décide de hâter la marche, « ce qui fut fait sans halte aucune jusqu'à la tombée de la nuit ».

Le lendemain, le 30 novembre, à l'aube, la troupe, toujours guidée par le marron captif, reprend la marche. A proximité du palenque, la colonne tombe coup sur coup dans deux embuscades qui donnent lieu à un combat rapproché d'une rare violence, mais somme toute assez bref : « La première embuscade, écrit Martinez, nous prit au dépourvu ». Il doit même continuer à avancer sous le feu de l'adversaire. Malgré une parfaite réplique, la colonne de Martinez enregistre déjà des pertes : un mort et trois blessés, dont un assez grièvement à la tête. Sentant que l'effet de surprise était passé, les marrons rompent le combat et battent en retraite suivis de près par les hommes de Martinez. Mais cette fuite précipitée n'est qu'un piège, l'amorce de la seconde embuscade encore plus meurtrière que la première. Cinq des poursuivants sont atteints. Martinez lui-même est blessé. Il n'en poursuit pas moins sa progression, « il ne pouvait en être autrement, écrit-il, sauf à voir tomber un à un les membres de sa

³² A.N.C. Miscelâneas, leg. 4070 n° Ai. Santiago de Cuba, ano de 1815 :

« Expediente...consecuente al asalto intentado a un palenque titulado El Frijol en el Monte de Ulloa... que se malogrô por los motivos que en el se detallan ».

troupe »³³, sa détermination obligeant les marrons embusqués à rompre le combat. Confiant, Martinez prépare alors l'assaut du palenque. Il n'a, certes, que 40 hommes valides environ, mais cette force lui paraît suffisante en regard du nombre de marrons qu'il croit avoir devant lui :

« Arrivé à proximité du camp de marrons, je donnai ordre à mon second [...] de faire route vers l'endroit où avait eu lieu l'embuscade pour soigner les blessés et les ramener avec leurs bardas aux abords du camp de marrons que l'on allait attaquer. C'est alors que je me rendis compte que venaient à notre rencontre trois divisions marchant au son du tambour et que du camp s'élevaient des clameurs mêlées à des chants de guerre et qui annonçaient l'arrivée de deux cents nègres marrons auxquels il fallait ajouter ceux des trois divisions qui convergeaient vers nous ».

La surprise était de taille. On aura remarqué le terme de « division » employé par Martinez qui soulignait la façon toute militaire dont se présentaient les guerriers marrons. La fière allure de ces derniers, leur marche rythmée par des tambours, les chants de guerre, et surtout les cris, ne manquent pas de produire leur effet psychologique sur la colonne de Martinez : « C'est pour cette raison, écrit-il, que j'ai donné l'ordre de battre en retraite comme les miens m'adjuraient de le faire, tant ils craignaient d'être massacrés sur-le-champ ».

A l'en croire, Martinez avait appris, de la bouche même du marron qui l'aurait trompé, que le palenque *El Frijol* comptait en réalité plus de 300 marrons : Voire ! Dans ces conditions, la retraite de Martinez avait été des plus sages. Arrivé à Santa Maria del Rosario, son point de départ, il renvoie les trois-quarts des membres de sa troupe, « les uns malades, les autres blessés ou démoralisés ». A la fin du rapport qu'il adresse le 11 décembre 1815 à Celestino Duhart, il note que « pour réduire le camp en question, il fallait réunir pas moins de 200 hommes et 30 chiens dressés à la chasse aux nègres marrons »³⁴. A l'entendre, il convenait de progresser depuis Baracoa pour prendre les nègres marrons à revers par l'est. Mais pour Martinez, la partie était finie : il demanda à ses supérieurs la permission de se retirer.

A Santiago, l'on avait placé beaucoup d'espoir en l'action de Martinez, après sa campagne contre les palenques de la région de Limones ; sa défaite n'en sera que plus retentissante. On dut, par

³³ A.N.C. Miscelâneas, leg. 4070 n° Ai, ano de 1815, « Expediente » Sergent Martinez.

³⁴ *Ibid. id.*

ailleurs, redouter l'effet qu'elle allait causer sur les esclaves de la région, toujours en contact avec les marrons. Tout comme au début de l'année, la situation était à nouveau dramatique : encouragés par leur victoire, les marrons n'allaient-ils pas déclencher quelque offensive généralisée en direction de Baracoa ou de Guantànamo, comme ils l'avaient fait avec la plus grande audace dans la région de Limones ?

Dès réception de la lettre de Martinez, le gouverneur Duhart établit en toute hâte un plan pour la destruction du palenque, « en adoptant toutes les mesures qui permettraient de mener à bien cette nouvelle entreprise »³⁵. Un rapport complet et circonstancié était demandé au lieutenant de gouverneur de Baracoa sur le site du palenque, ses voies d'accès, sa physionomie. On lui enjoignait aussi d'enquêter sur les rapports qui existaient, semble-t-il, entre les nègres marrons et une hatte d'élevage dont on ignorait encore le nom du propriétaire. Afin d'établir toutes les observations utiles, il lui était recommandé de convoquer toutes personnes susceptibles d'apporter leurs concours à l'affaire, « en raison de leur connaissance des hauteurs boisées, précisait-on, et plus encore du lieu exact où se trouvait ledit camp retranché des marrons »³⁶.

Enfin, le lieutenant de gouverneur de Baracoa devait faire savoir le nombre d'hommes dont il pouvait disposer après une rigoureuse sélection « pour mener à bien l'entreprise selon le plan établi », ainsi que le salaire qu'il convenait de leur assigner individuellement, et qui serait susceptible de les intéresser à l'entreprise³⁷.

Côté finances, justement, il fallait préparer sérieusement la nouvelle expédition contre *El Frijol*, et c'est naturellement que Duhart se tourne vers les membres de la « Très Illustre Municipalité » de Santiago pour solliciter le concours financier de la ville. Aussitôt, le 18, puis le 22 décembre, au cours de séances extraordinaires présidées par le maire Hechevarria, les membres de la municipalité prendront un accord extrêmement favorable à l'entreprise projetée par le gouverneur politique du département, entreprise onéreuse certes, mais d'une importance vitale pour les intérêts de l'agriculture et du commerce³⁸. On sait que les fonds n'allaient pas faire défaut en l'occurrence puisque de nombreux dons de particuliers, de petites gens même, seront mis à la disposition des autorités au cours de la

³⁵ A.N.C. Miscelâneas, leg. 4070 n°Ai. «Cuba, 16 de diciembre de 1815. Sr. Pedro Clestino Duhart. Sor. Teniente de Gobor. de Baracoa.

³⁶ *Ibid. id*

³⁷ *Ibid. id.*

³⁸ *Ibid. Id.* Réunions des 18 et 22 décembre de la Municipalité.

GUERRE DES MARRONS DANS LE DEPARTEMENT ORIENTAL 409

première moitié de l'année 1816 pour la préparation de ce qu'il est convenu d'appeler la deuxième expédition contre *El Frijol*³⁹».

C- La deuxième expédition contre *El Frijol* sous les ordres du Lieutenant Chenard (mars-mai 1816)

C'est au nouveau gouverneur militaire et politique, le brigadier Eusebio Escudero qui s'installe à Santiago le 6 janvier 1816; que revient la charge d'organiser cette deuxième expédition contre *El Frijol*. Il confie la direction militaire de l'opération à Don Manuel Chenard, lieutenant du Régiment d'infanterie de La Havane, avec sous ses ordres, un sous-lieutenant de la compagnie des chasseurs de la côte, Don José Abril. Les effectifs de la troupe devaient s'élever à plus de trois cents de soldats et volontaires civils.

On possède d'ailleurs un état récapitulatif de la troupe employée que nous reproduisons ci-après⁴⁰ :

Corps	Lieut	Sous Lieut	sergents caporaux				soldats	civils	Total
			1 ^o	2 ^o	Jos	2 ^{os}			
Bataillon de La Havane	i			2	1	1			5
C. ^e de Chasseurs		i			2		8		10*
Bataillon de mulâtres			i	1	3	5	60		70
<i>id.</i> de noirs				2	2	2	55		61
C. ^e de El Caney	i	i	i	2	5	6	58		72*
<i>id.</i> de El Cobre								112	112
<i>id.</i> de Baracoa								60	60
Artilleur et guide							1		1
	2	2	2	7	13	14	182	172	340*

Ces chiffres ne nous donnent pas malgré tout une idée exacte des efforts déployés contre *El Frijol*, au début de l'année 1816, car il semble bien qu'il y ait eu alors une mobilisation générale : des forces auxiliaires de police levées dans plusieurs districts, Caney, Cobre,

³⁹ *Vide supra*, 11^o Partie, chap.5, Financement.

⁴⁰ A.N.C. Asuntos Politicos, leg. 109 n^o34. «Documentos concemientes a la persecuciôn de negros cimarrones. Ano de 1816. «(8 mai 1816) : «Instracciôn para el establecimiento, cervicio y obgeto de la partida que va a establecerse pa. la persecuciôn de negros cimarrones y destrucciôn de palenques... » (pièce 2). Un soldat d'artillerie et un guide, Raymondo de Neyra, étaient signalés en note. 'Certains totaux présentés dans ce tableau sont erronés : horizontalement, on devrait trouver 394 hommes et verticalement la 3^o ligne a un total de 11 au lieu de 10 et la 5^o ligne devrait donner 74 et non 72 hommes.

Bayamo, Tiguabos, entre autres, devaient aussi appuyer l'action du corps expéditionnaire⁴¹.

Les *Instructions pour l'établissement, les services et les objectifs de la troupe* destinées à la poursuite des marrons du *Frijol*, en date du 8 mars 1816, étaient des plus détaillées⁴². C'était tout d'abord un document relatif à la solde et aux gratifications de la troupe volontaires, civils, soldats et officiers⁴³. Il était précisé que tous objets - sauf les armes qui devaient être remises au Consulat Royal⁴⁴- trouvés dans les refuges des marrons seraient laissés à la soldatesque en guise de butin. D'autres dispositions, au nombre de dix-neuf, intéressaient les différentes phases de l'opération militaire elle-même.

Ces dispositions ne différaient pas tellement de celles que l'on avait élaborées pour l'expédition Martinez l'année précédente⁴⁵. On innovait cependant sur deux points essentiels :

- Tout d'abord, contrairement à la tradition suivant laquelle les soldats les détruisaient, il était stipulé que l'on devait conserver avec soin tous les établissements et toutes les cultures trouvées dans le palenque *El Frijol* (art.1)⁴⁶. C'était reconnaître du même coup que le marronnage pouvait être une forme de colonisation réussie des hautes

⁴¹ Voir à ce sujet Zoila Danger Roll, *Los cimarrones de El Frijol*, *op. cit.*, p. 50 : l'auteur s'appuie sur les pièces des Archives Régionales de Santiago de Cuba. Voir également José Luciano Franco, *Los palenques*, *op. cit.*, p. 105.

⁴² A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 109 n°34. «Instrucción para el establecimiento, servicio y objeto de la partida... » .

⁴³ A.N.C. *ibid.* Sur cette question voir 11° Partie, chap.2 (soldes mensuelles des brigades de chasses, primes et gratifications).

⁴⁴ Néanmoins, on précisait : « On donnera aux membres de l'expédition pour chaque pistolet, fusil, sabre ou machette qui seraient d'aventure pris aux fugitifs la moitié de la valeur estimée des susdites armes, sur la base du règlement que le souverain Notre Seigneur a adopté, à condition que leur qualité soit égale à celle que l'on trouve dans les magasins du Roi... ».

⁴⁵ On y déterminait un certain nombre de tactiques à employer pour appréhender le plus grand nombre possible de nègres marrons (clauses 2, 3, 6). Et dans cette guerre de guérillas, la troupe devait faire le plus grand cas des ruses et des moyens de défense des marrons que l'on décrivait de façon saisissante (faux sentiers, fosses hérissées de pieux, aliments empoisonnés). Le lieutenant de gouverneur de Baracoa et le capitaine du district de Sagua devaient, le cas échéant, porter secours en hommes et en vivres au corps expéditionnaire ; le premier devait tout particulièrement s'occuper du transport par barques de la troupe, de l'évacuation des malades (cl. 11, 12 et 13) de la garde et du transport des marrons (14 et 18). C'est à lui que l'on devait également confier la garde des armes saisies aux marrons (16). Par ailleurs, deux clauses devaient régir les rapports entre la troupe en campagne et les habitants de l'endroit (cl. 9 et 10). A ce sujet, voir *Supra*, 11° Partie, chap. 5, Financement.

⁴⁶ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 109 n°34. « Instrucción... 1816 ».

terres et de l'immense étendue qu'occupaient les grandes hattes d'élevage extensif de la région, parfaitement abandonnées par leurs propriétaires légitimes.

- Ensuite, fait significatif, l'éventualité de pourparlers avec les marrons avait été envisagée, si l'on en croit la clause 17 des *Instructions*. On comptait, pour ce faire, sur des fugitifs isolés qui, appréhendés, auraient servi d'intermédiaires. En cas de réussite, on récompenserait largement ces derniers, «il leur était offert en l'occurrence la liberté et le pardon au cas où ils auraient été mêlés à un crime »⁴⁷. Cependant, pour l'heure, on ne se faisait pas trop d'illusions sur les possibilités de négociations avec les esclaves rebelles en raison même de l'intensité des premiers combats et de la réelle détermination avec laquelle ces derniers continuaient à mener leurs offensives contre les habitations. Quelques notes jointes au document que nous étudions nous apprennent en effet qu'au cours du moins de février 1816, le 18 exactement, les marrons avaient dévasté l'habitation *Benga el Sabalo* de la propriété de Don Esteban Contreras, dans le quartier de Mayari. Au début de mars, des bandes de 25 marrons avaient envahi, qui, l'habitation de Guaninicu, qui, celle de San Andrés⁴⁸.... L'heure n'était pas exactement aux pourparlers.

La dernière disposition (clause 19) des *Instructions* exhortait le commandant du corps expéditionnaire à mener à bien l'opération qui lui était confiée et, en réalité, on lui laissait, en dernier ressort, toute latitude pour agir à sa guise «toutes les fois qu'il lui aurait semblé approprié de s'écarter des mesures préventives qui lui avaient été marquées dans les *Instructions* »⁴⁹. Ici, une fois de plus, il conviendrait donc de faire la part entre théorie et pratique. Au reste, Zoila Danger Roll a montré que ces instructions ne parvinrent en fait au lieutenant Chenard que lorsqu'il avait déjà engagé la bataille⁵⁰.

Sur l'ensemble des opérations contre les marrons de *El Frijol*, il nous a été conservé une longue relation en date du 18 mai 1816, de la main du lieutenant Chenard lui-même⁵¹. Comme ce grand refuge se trouvait près de la source du fleuve Moa, à quelque six lieues de Baracoa en pleine montagne, le corps expéditionnaire avait été scindé en deux colonnes, l'une partirait de Tiguabos sous le commandement de Don Pedro Pérez en direction de Sagua de Tamano ; l'autre, la

⁴⁷ A.N.C. Asuntos Politicos, leg. 109 n°34. « Instrucción... 1816 ».

⁴⁸ *Id.*

⁴⁹ M

⁵⁰ Zoila Danger Roll, *op. cit.*, p. 60.

⁵¹ A.N.C. Asuntos Politicos, leg. 109 n°34.

412 LA LONGUE GUERRE DES NEGRES MARRONS DE CUBA

plus importante, de Baracoa sous les ordres directs de l'Alcade de la Sainte-Hermandad, Don Manuel Martinez.

De la sorte, le refuge allait être attaqué par l'ouest et par l'est à la fois, sous la direction suprême de Chenard qui, avec son état-major, se joint à la colonne de l'est, laquelle entre en campagne le 18 mars depuis Baracoa. Les deux colonnes atteignent leur objectif en même temps ou presque. Mais c'est celle de l'est qui donnera l'assaut le 28 mars. L'autre fut tenue en réserve pour couper la retraite éventuelle des marrons et capturer les fuyards. A la gauche et à la droite de la colonne d'assaut, Chenard prend soin de placer deux brigades de seize hommes chacune, pour amorcer, semble-t-il, une manœuvre d'encercllement. L'avant-garde est emmenée par le sergent Martinez, le vaincu de la première expédition et qui connaît assez bien les lieux. Elle passe sans encombres des avant-postes déserts apparemment. Mais elle se fait repérer par les chiens qui gardent l'entrée du refuge. Martinez et les siens sont alors accueillis par une salve de tromblons et se heurtent à six ou huit guerriers résolus et encouragés de la voix par l'un des chefs du refuge.

Tandis que l'avant-garde engage la bataille, les autres formations accourent suivant le plan d'invasion mis au point par Chenard et pour lequel nous proposons le schéma ci-après :

	<u>REFUGE</u>	
Détachement en observation	<u>Avant-garde</u> (Martinez)	Détachement en observation
16 hommes	----- 16 hommes (Chenard) 8 chasseurs	
	Compagnies de mulâtres et de noirs 60 Hommes / 55 hommes (José Abril)	
	Compagnies de Caney et Baracoa 58 hommes / 60 hommes	
	<u>Avant-garde</u> (Pedro Pérez)	
	Brigade de Tiguabos 40 h. ⁵²	

En vain, malgré ses efforts et sa célérité, Chenard occupera un immense refuge parfaitement évacué par ses habitants. Seuls, trois

⁵² A.N.C. Asuntos Politicos, leg. 109 n°34. Lettre de Chenard, 13 mai 1816.

marrons blessés y furent appréhendés. Le «vainqueur» pourra à loisir consigner des observations sur le site du refuge, ses établissements, ses cultures⁵³ ⁵⁴. Néanmoins, il dépêche en tous sens des détachements qui ont pour mission de s'emparer du plus grand nombre de marrons en fuite. Un de ces détachements, aux ordres du sergent Martinez, se distinguera dans cette tâche en brûlant 39 cases d'un refuge de repli spécialement aménagé en prévision d'une seconde attaque contre *El Frijol* et en saccageant les cultures attenantes à ce refuge. L'exaspération des soldats était à son comble : un des rares marrons appréhendés lors de l'attaque de *El Frijol* fut traîtreusement assassiné par un soldat. La troupe dut alors réunir sur ordre du lieutenant Chenard une somme d'argent pour dédommager son propriétaire, Don Ygnacio Hechevarria.

Par ailleurs, un autre détachement parviendra à surprendre deux marrons, ce qui portait à cinq le nombre d'esclaves rebelles appréhendés au cours de cette formidable expédition de 1816 ! Quelques hommes furent également dirigés vers la hatterie *Moa* à la poursuite des marrons qui s'y étaient réfugiés. Par la suite, on procéda, sur l'ordre du gouverneur, à l'arrestation du contremaître de cet établissement, complice de longue date des marrons, et qui les avait prévenus à temps de l'expédition que l'on préparait contre eux⁵⁴.

Le gouverneur Escudero avait voulu que l'on conservât les établissements et les cultures de *El Frijol*, persuadé que l'on pouvait installer sur les terres mises en valeur par les marrons quinze à vingt familles « d'Espagnols et de Français industriels, de ceux qui étaient naturalisés ou pourraient l'être au regard de la législation » comme il en avait été, une dizaine d'années plus tôt, en Limones et en Sierra Maestra, près de Santiago : outre que ces familles pourraient relancer l'économie de plantation moribonde des alentours de Baracoa et de Sagua, leur implantation ouvrirait la voie à une politique de colonisation des hautes terres, laquelle, menée également du côté de Mayari, serait fatale à l'expansion des marrons⁵⁵.

Mais les impératifs de la lutte à outrance contre les marrons eurent raison de ce beau projet économique. Au reste, le site des grands refuges était difficilement accessible et il eût fallu y maintenir une division assez importante de soldats pour protéger les colons contre les marrons. On aurait dû dangereusement dégarnir la côte pour ce

⁵³ Voir à ce sujet, *supra*, 11^e Partie., chapitre IV.

⁵⁴ A.N.C. Asuntos Politicos. Leg. 109 n^o 34, Lettre du 9 mai 1816, du gouverneur de Cuba au Capitaine général.

⁵⁵ *Ibid. id.*

faire, et, coïncidence, sept navire « pirates » - des « insurgents » colombiens - aux intentions obscures, croisaient au large de Baracoa ! Les marrons de *El Frijol* n'avaient pas été vaincus — on le reconnaissait - mais seulement dispersés, il fallait donc à tout prix détruire complètement leur refuge pour contrecarrer dans l'immédiat leur regroupement⁵⁶.

En réalité, la grande opération avait tourné court. Mais Santiago de Cuba accueillera à leur retour, en triomphateurs, le lieutenant Chenard et les siens. Mieux, dès le 7 mai, l'illustre Municipalité adressait les éloges les plus dithyrambiques au gouverneur Escudero qui avait organisé l'expédition⁵⁷. Le 13 mai 1816, au cours d'une séance ordinaire du conseil, on proclamait dans le plus grand enthousiasme que « la population serait délivrée des alarmes que la présence redoutable des rebelles jetait dans leurs esprits »⁵⁸.

Le gouverneur Escudero, quant à lui, ne se nourrissait pas d'illusions : la retraite parfaitement exécutée des membres de la communauté de *El Frijol* constituait, s'il en était besoin, une preuve éclatante de l'étendue et de la qualité des complicités dont les marrons pouvaient jouir dans cette région orientale⁵⁹. L'offensive de 1816, loin de les affaiblir, allait au contraire renforcer leur capacité d'organisation. C'est ainsi que, moins de deux ans, semble-t-il, après la prise de *El Frijol*, il s'était formé dans le vaste quadrilatère délimité par les villes de Tiguabos, Guantânamo, Baracoa et Sagua une manière de fédération ou si l'on veut un conglomérat de refuges — une « chaîne de palenques », selon l'opinion autorisée de José Luciano Franco⁶⁰ - sous l'autorité de chefs suprêmes, Ventura Sanchez dit *Coba* et Manuel Grinân dit *Gallo* ⁶¹.

En somme, la dispersion de ces refuges dans cette immense zone montagneuse et le réseau de communications que les nègres marrons avaient établi interdisait pratiquement une campagne définitive

⁵⁶ A.N.C. Asuntos Políticos. Leg. 109 n° 34: « Fundamentos en que ha apoyado este goviemo la providencia de destrucción de las plantaciones e incendios de las casas del Palenque del Frijol... », Cuba, 2 de julio de 1816.

⁵⁷ *Ibid. id.* Lettre du 7 mai 1816 au gouverneur « Sor. Brigadier D. Eusebio Escudero » signée José Antonio Poveda et Francisco Lôpez del Castillo y Garzôn . Voir également « Cabildo ordinario 6 de Mayo.

⁵⁸ *Ibid.* « Cabildo 13 de Mayo de 1815 ».

⁵⁹ Voir à ce sujet : *Ibid.* leg. 125 n°13. Correspondance entre le lieutenant de gouverneur de Baracoa et le gouverneur D. Eusebio Escudero, Cuba, 8 de julio, 7 de agosto 1819. Cf. *supra* 1° Partie, chapitre 4, Activités économiques des marrons.

⁶⁰ José Luciano Franco, *Los palenques, op. cit.*, p. 106.

⁶¹ *Vide supra*, 1° Partie,, chapitre 3, Géographie du marronnage. Zone Orientale.

GUERRE DES MARRONS DANS LE DEPARTEMENT ORIENTAL 415

contre eux où tout se jouerait en une seule et même bataille. Une autre solution, celle de négociations avec les esclaves rebelles n'avait pas encore été tentée. Le gouverneur Escudero s'y emploiera qui avait pris la précaution, rappelle José Luciano Franco, de s'en ouvrir au plus haut sommet de l'Etat dès le 10 juin 1816 ⁶².

D- Les négociations avec les marrons de la zone Sagua-Baracoa-Guantânamo et la reprise des hostilités (1819-1820)

Au début de l'année 1819, — «dans un élan de compassion à l'endroit des nègres qui s'étaient fourvoyés dans des camps de marrons, et au motif du défaut de bras utiles pour l'agriculture qui en résultait» - le gouverneur Escudero adressait une supplique à l'Audience Royale par laquelle il sollicitait de ce Tribunal une mesure de clémence à l'égard des nègres marrons qui accepteraient de se rendre.

A l'entendre, il s'agirait en l'occurrence de « l'autorisation de concéder le pardon aux chefs de bandes toutes les fois qu'ils se plieraient aux ordres du gouvernement et ramèneraient avec eux les membres de leurs troupes respectives, une fois soumises pour jouir de la grâce que leur accorderait le gouvernement et plus encore, dans un court délai, de la liberté pleine et entière à tous »⁶³.

Le 26 mars de la même année, il faisait connaître au Capitaine Général ses projets de « réduction pacifique des nègres marrons⁶⁴ ». Si le 26 mai, il obtenait l'accord total de l'Audience Royale⁶⁵, la réponse de la première autorité de l'île se fit attendre⁶⁶. A la vérité, il avait dû donc s'en passer pour engager des pourparlers avec les chefs marrons du Département oriental.

Nous insistons du même coup sur le caractère relativement isolé, unique et très conjoncturel de cette négociation dans un contexte de guerre à outrance.

⁶² *Losपालenques de los negros cimarrones....op . cit.*, p.106.

⁶³ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 125 n°12. Voir lettre du gouverneur Eusebio Escudero, Santiago de Cuba, 10 juillet 1819.

⁶⁴ *Ibid.* leg. 17 n°20. «Documento que trata del proyecto formado para la pacifia reducciôn de los negros apalencados que se hallan en la parte oriental de estaysla... », Cuba, 27 de septiembre de 1819.

⁶⁵ *Ibid.*, voir Rapport du 27 septembre 1819 du gouverneur Escudero au capitaine général Cagigal. (« La Real Audiencia me mandé inspirar por todos medios la confianza en los negros reducidos »).

⁶⁶ A la mi-août, il adressera encore un courrier au capitaine général pour lui faire connaître les progrès des négociations. En vain...

- Les préliminaires

De fait, dès février 1819, il y eut de part et d'autre - dans la phase préliminaire - échanges d'émissaires. Coba (Ventura Sanchez) reçut la visite de l'envoyé du gouverneur, Crisanto Pérez, contremaître de la hatte *Caujeri*. Il obtient lui-même les services d'un autre contremaître, José Maria Basalto, en qui il avait confiance et qu'il dépêcha auprès du gouverneur Escudero.

Ce dernier fit parvenir aux deux chefs suprêmes des communautés marronnes de l'est, Ventura Sanchez, *Coba* et Manuel Griiân, *Gallo*, un document officiel qui les invitait à venir en quelque sorte sous pavillon blanc, pour s'enquérir des conditions d'une paix honorable qui mettrait fin à un conflit préjudiciable aux deux parties. Escudero pouvait même mettre en avant les promesses de pardon pour les chefs et plus encore de liberté graduelle et conditionnelle pour tous, suivant les dispositions qu'il avait proposées aux deux autorités, judiciaire et politique de l'île⁶⁷.

Si les deux chefs concernés éprouvent une certaine méfiance, bien légitime au demeurant à l'égard de telles propositions, le «nègre Martinez Grinân et deux autres capitaines » acceptent, grâce aux bons offices du curé de Sagua, le père Izquierdo, de se rendre à Santiago de Cuba, le 13 février 1819, pour y examiner les termes de l'accord qui devait régler la question des marrons de l'Orient cubain. Les trois nègres marrons furent effectivement reçus avec certains honneurs par le gouverneur Escudero⁶⁸. Persuadé que ces trois émissaires agissaient avec l'accord de leurs chefs suprêmes, à tout le moins avec celui de Ventura Sanchez dit *Coba*, il fit mettre à leur disposition une maison particulière et donna ordre de les traiter avec mansuétude.

« Leur mission, souligne Escudero, était de sonder mes intentions et de se rendre compte qu'elles étaient bien celles qu'avaient énoncées les agents que je leur avais envoyés ». Bref, avec leur concours, une véritable pré-convention fut élaborée. Le document nous a été conservé⁶⁹. Il comportait sept clauses à partir desquelles les négociations se dérouleront pendant plusieurs mois.

⁶⁷ Voir A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 17 n°20. «Documento que trata del proyecto formado para la pacífica reducciôn de los negros apalencados ». Document du 27 septembre de 1819, déjà cité.

⁶⁸ *Ibid. id.*

⁶⁹ *Ibid.*, leg. 125 n°12. « Condiciones estipuladas con los negros Manuel Grinân y dos mâs que se presentaron como capitanes de los palenques en 13 febrero ultimo ».

- Un avant-projet de convention

La première clause accordait la liberté absolue aux chefs marrons eux-mêmes, « du jour où , précisait-on, ils feraient soumission à la tête de leurs comparses ». En échange, obligation leur était faite de réduire par les armes les insoumis et de se transformer, le cas échéant, en chasseur d'esclaves : « La prime de la capture leur serait attribuée (clause 2)⁷⁰. Dans l'immédiat, suivant une clause subsidiaire, on leur demandait de livrer à la justice le nègre Victorino « dont eux-mêmes convenaient que c'était un mauvais sujet, ennemi invétéré des blancs »⁷¹.

Pour tous les autres marrons soumis, la liberté serait graduelle et il faudrait la mériter. Une manière de phase d'apprentissage avait été prévue au cours de laquelle ils vivraient en réalité la condition d'esclaves placés sous l'autorité immédiate de leurs chefs particuliers, lesquels seraient alors investis des pouvoirs ordinaires des contre-mâîtres et « auraient la charge de les diriger dans les travaux que le gouvernement leur aurait assignés sous la direction de personnes blanches » (clause 1).

La liberté leur serait alors accordée suivant leurs bonnes dispositions, leur mérite et leur travail respectifs, en vertu de quoi ils allaient être classés en quatre groupes au bout de six mois (clause 3). A savoir :

- Un premier groupe où ceux qui se seraient bien comportés seraient libres au bout de deux ans (clause 4)
- Un deuxième où la liberté ne serait octroyée qu'au bout de trois ans
- Un troisième où elle le serait au terme de quatre ans
- Un quatrième réservé à ceux qui, convaincus de crimes, à savoir l'insubordination, le vol et autre incartade majeure ne seraient libres qu'au bout de cinq ans (clause 5).

Bien entendu, ils allaient être nourris et vêtus par le gouvernement lui-même pour le compte duquel ils allaient accomplir des travaux - l'on songeait à ce propos les affecter à des tâches de reconstruction et de réparation du port de Santiago de Cuba (clause 6).

La dernière clause de l'avant-projet montrait à l'évidence que pour le législateur espagnol, la neutralisation des marrons par l'intégration l'emportait sur toute idée de tolérance ou de simple reconnaissance

⁷⁰ On retrouve ici un des éléments fondamentaux du traité passé entre le gouverneur de la Jamaïque et le chef marron Cudjoe en 1739. Voir Carey Robinson, *The fighting maroons of Jamaica*, op. cit., p. 47 et suivantes.

⁷¹ A.G.I., Cuba, leg. 1329.

du fait socio-culturel que constituait le marronnage⁷². Ainsi, au lieu de pouvoir se maintenir comme communauté originale dans leurs refuges devenus certes des villages ouverts, mais où la vie serait réglée suivant leurs propres lois et coutumes, les marrons allaient être ramenés, par cet acte, dans la cité pour y vivre, à leur libération, la condition d'affranchis. Eu égard à leur condition de nègres de jardin et à leurs compétences, des concessions de terre leur seraient accordées selon un mode d'appropriation du sol à la fois communautaire et individuel : il était stipulé à cet égard que « l'on mettrait à la disposition de tout un chacun deux jardins à vivres, l'un dont les fruits seraient la propriété de l'ensemble de la communauté, et l'autre dont les denrées obtenues au prix d'un travail au cours des jours chômés seraient regardées comme un bien personnel »⁷³.

Cet avant-projet de règlement de la question des marrons, ratifié le 28 juin par le gouverneur Escudero, prenait alors valeur d'acte officiel. Ce même jour, pour faire vite, alors que les trois émissaires sont encore à Santiago, ce dernier dépêche un envoyé spécial, le père Manfugas, auprès des chefs marrons eux-mêmes⁷⁴.

- La première mission du Père Manfugas (28 juin - 7 juillet 1819)

Ici, il faut bien dire que les multiples propositions qui leur avaient été faites depuis le début de l'année furent accueillies bien diversement par les marrons. En clair, deux camps avaient fini par se constituer : d'un côté, ceux qui acceptaient de les honorer, de l'autre ceux qui les récusait complètement.

Au nombre des premiers, un chef suprême, Ventura Sanchez, dit *Coba* et son second, Feliciano. Par un intermédiaire, ils firent savoir leur position au gouverneur Escudero, le 6 juillet 1819. La réaction de ce dernier ne se fit pas attendre. Mettant en avant l'arrêt de l'Audience Royale du 24 mai précédent, il les déclare libres de peine capitale et de servitude, « dès lors qu'ils auraient honoré à la lettre les dispositions arrêtées par le gouvernement ». Et afin que nul n'en ignore, il ordonne à son secrétariat qu'on leur fasse parvenir un

⁷² Cette reconnaissance fut obtenue complètement par les noirs Boni de la Guyane. Voir Yvan Debbasch, *le Marronnage, op. cit.*, deuxième étude, p.180) et dans une certaine mesure par les marrons de la Jamaïque (voir Carey Robinson, *The fighting maroons of Jamaica, op. cit.*, p. 50 et suivantes).

⁷³ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 125 n°12. «Condiciones estipuladas con los negros Manuel Grifián y dos mas... » (document déjà cité).

⁷⁴ *Ibid.* «Informe del Presbitero Juan Luis Manfugas »Tiguabos, 31 juillet 1819.

document officiel qui serait signé de sa main et sur lequel seraient consignées leurs obligations⁷⁵.

Pour leur part, Manuel Griiân dit *Gallo* et son second Agustin, tous deux représentant la tendance intransigeante, avaient feint de se plier eux aussi à ces conditions. Profitant de cette manière d'armistice tacite qui marquait le temps des négociations, ils terrorisaient les habitants de Tiguabos : « sous couleur de l'amitié, ils pénétraient dans les maisons et les jardins, écrit le père Manfugas, où ils faisaient main basse sur toutes sortes d'objets, vêtements et armes, en assurant qu'ils ne manqueraient pas de tout rembourser le moment venu »⁷⁶.

Bien vite, face à l'envoyé du gouverneur, ils se découvrent. Rappelant bien haut l'étendue de leurs pouvoirs dans la région, « et au principe qu'ils avaient sous leurs ordres un très grand nombre de comparses et que les deux autres chefs connus sous le nom de *Coba* et *Feliciano* leur étaient inféodés », ils repoussent carrément toutes les propositions et réclament avant toutes choses la liberté pleine et entière, immédiate pour tous, capitaines ou simples guerriers⁷⁷. Avaient-ils été travaillés par des « personnes bien instruites », s'interroge le Père Manfugas ? « On ne peut concevoir, écrit-il, que d'eux-mêmes, ces derniers aient pu s'opposer, comme ils l'ont fait, que les naturels du bourg de *Cobre* aient été déliés du service de leurs maîtres et qu'ils aient obtenu du Roi la liberté absolue »⁷⁸.

Devant l'attitude déterminée des deux chefs de nègres marrons, qu'il qualifie d'arrogante, le père Manfugas dut battre en retraite précipitamment, mais non sans avoir laissé entendre aux marrons qu'il se ferait l'avocat de leur requête, tant il craignait d'être l'objet de leur fureur et que leur vindicte s'abatte soudain sur les habitants intimidés du bourg voisin de *Sagua*.

Le 7 juillet dans la nuit, le père Manfugas est de retour à *Santiago*. L'irritation du gouverneur dut être bien grande quand il apprit l'attitude des deux caudillos *Gallo* et *Agustin* - qui contrastait en tous points avec celle de *Coba* et *Feliciano*. Mais les marrons, qu'ils fussent d'un camp ou de l'autre, soumis ou inflexibles, ne perdaient

⁷⁵ A.N.C. Asuntos Politicos, leg. 125 n°12. Lettre du 10 juillet 1819 du gouverneur Escudero informant le Capitaine Général de l'état des négociations.

⁷⁶ *Ibid.* « Ynforme de L. Presbitero Juan Luis Manfugas » (déjà cité) Tiguabos, 31 juillet 1819.

⁷⁷ *Id.*

^{1%}*Id.* Nous rappelons ici que c'est au cours du mois de juillet 1724 que les esclaves du Roi assignés aux mines de cuivre situées dans la localité de *Santiago del Prado* se soulevèrent en masse (mines exploitées pour la construction de pièces d'artillerie pour la défense de l'île). Voir *Hortensia Pichardo, Historia de Cuba, op. cit.*, T. I, p.152-154, *Informe del Obispo Morell de Santa Cruz...* 1731.

rien pour attendre. Quelle que fut leur issue, ces négociations avaient au moins la vertu d'endormir la vigilance de l'ennemi. On pouvait mesurer sa force, pénétrer bien des secrets de son implantation dans les hautes terres de l'Est. En un mot, on pouvait, chaque jour un peu plus, mettre en place le piège qui devait se refermer soudain sur eux le cas échéant !

Le 11 *juillet*, Escudero ordonne au père Manfugas de repartir « dans les meilleurs délais », cette fois-ci pour Caujeri, en territoire marron, avec de nouvelles propositions pour les deux chefs, Coba et Feliciano, en réponse à leur missive du 6 juillet⁷⁹.

- Les Instructions du 11 juillet pour l'entrevue avec Coba et Feliciano⁸⁰

L'infatigable négociateur repartit sur-le-champ. En premier lieu, il devait faire part à Coba et à Feliciano de l'indignation du gouverneur devant la « perfidie » des deux autres chefs, Agustin et Gallo. Seule, la grande confiance que le gouverneur avait placée en leurs personnes l'avait dissuadé de lancer des forces considérables contre ces deux rebelles pour les châtier de façon exemplaire (art. 1). C'est à Coba et à Feliciano eux-mêmes qu'il entendait confier cette tâche. Et pour chaque nègre rebelle de l'autre camp capturé, le gouverneur offrait la liberté de trois guerriers, pas moins, de leurs propres troupes (art. 2).

Une autre clause prévoyait que chaque fois qu'ils livreraient 25 fugitifs « mis hors d'état de nuire », Coba et Feliciano convertis en chasseurs de marrons obtiendraient la liberté immédiate pour 4 des leurs et 25 pesos comme prix de la capture (art.3). Les nègres ainsi affranchis seraient en réalité sous les ordres de leurs deux chefs, «jusqu'à ce que le gouvernement prenne les dispositions qui conviennent en l'espèce» (art. 4). Dès le début, ces derniers désigneraient 4 nègres qui seraient libérés pour leur servir de lieutenants (art. 5). Au cas où Feliciano et Coba ne seraient pas arrivés à persuader leurs partisans à honorer complètement ces nouvelles propositions, ils n'en bénéficieraient pas moins avec leurs quatre lieutenants de la grâce du gouverneur (art. 6).

Pareillement, si les marrons voulaient rester sur leurs terres en y travaillant pour racheter leur liberté, le père Manfugas était habilité à accepter cette requête toutes les fois que les hommes de Coba et de Feliciano acceptaient de réduire les autres marrons rebelles (art. 7).

⁷⁹ A.N.C. *Asuntos Politicos*, leg. 125 n°12. «Ynforme del Presbitero » (déjà cité). *Tiguabos*, 31 juillet 1819.

⁸⁰ *Ibid.* *Instrucción* (11 de julio de 1819)..

Les deux chefs avaient aussi à fournir une liste de leurs partisans «comportant le nom de leurs maîtres et la durée de leur fuite »(art. 7). Us devaient livrer aussi tous les nouveaux marrons, c'est-à-dire ceux qui auraient fui depuis le début de l'année, « lors que le gouvernement était entré en pourparlers avec eux » ; pour chacun d'entre eux, ils recevraient 25 pesos de prime, (art. 9).

Enfin, dans cette mission délicate, le père Manfugas devait être accompagné de deux hommes « d'une grande diligence » qui assureraient la liaison entre le gouverneur et son envoyé. A cet égard, il est à noter que l'on précisait que le prêtre devait utiliser pour tout courrier adressé aux autorités un code secret dont les éléments lui étaient marqués dans la dixième et dernière clause⁸¹.

Les négociations reprirent avec Coba qui accueillit devant les siens le père Manfugas avec les meilleures marques de soumission et de respect : « Ceux qui entendaient bien notre langue, soulignait le prélat, accueillirent avec allégresse mes exhortations et les promesses du gouvernement. Les deux chefs reçurent avec force joie les deux sauf-conduits que je leur remis et finirent par entendre que c'était dans ma bouche la voix du berger qui avait pour mission de les conduire à la félicité »⁸².

Bref, contre une promesse de liberté graduelle, les marrons de Coba et de Feliciano entendaient apporter au gouverneur toute la collaboration souhaitée. Mais s'ils acceptèrent de livrer les nouveaux marrons, s'ils acceptèrent de livrer le fameux Victorino, ennemi juré des blancs, comme on a vu, et même d'aller jusque dans la zone de Sagua pour y pourchasser les rebelles de Gallo et d'Agustin, ils s'opposèrent vivement à l'une des clauses essentielles du traité, à savoir les tâches que l'on avait déterminé de leur imposer sous l'autorité directe du gouvernement⁸³. Ainsi donc, les marrons, même soumis, répugnaient à abandonner leur territoire ; refusant donc avec une méfiance légitime toute forme d'intégration, ils réclamaient par

⁸¹ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 125 n°12. « Instrucción » (déjà cité), 11 juillet 1819. Ce code était le suivant :

A« Feliciano et Coba ont bien reçu ma proposition et de conserve avec leurs camarades, ils sont prêts à s'employer contre les nègres rebelles

♦ Feliciano et Coba rejettent les propositions du gouvernement

Je n'ai pas encore perdu l'espoir de les ramener sur le chemin de la raison

Je vais me retirer sans espoir de les amener à faire la paix

-A.A- Coba et Feliciano sont décidés à aller réduire les nègres de San Andrés (Ceux de Gallo et Agustln) ».

⁸² *Ibid.* « Ynforme del presbitero... » (déjà cité), 31 juillet 1819.

⁸³ *Ibid. Id.*

là-même la reconnaissance de la liberté qu'ils avaient acquise eux-mêmes dans les bois.

Le père Manfugas dut céder : d'ailleurs la clause 7 de ses instructions l'y engageait. L'essentiel était acquis, à défaut d'une reddition de tous les nègres marrons de l'extrémité orientale de l'île, la zizanie s'était installée en leur sein : marrons soumis contre marrons rebelles ; Coba contre Gallo ; c'en était fait de cette manière de confédération qui avait réuni un nombre considérable de bandes de fugitifs. La mission du père Manfugas était terminée, qui faisait connaître au gouverneur que le chef Coba avait accepté d'honorer le contrat « à compter de la prochaine lune »⁸⁴.

Quelle fut la part de franchise et de duplicité des deux parties en présence ? S'agissait-il d'un marché de dupes ? Jusqu'à quel point l'habile gouverneur avait-il pu manipuler Coba et les siens ? L'autorité coloniale allait-elle ratifier un semblable accord avec les esclaves rebelles ? On ne sait.

- Un providentiel *casus belli*

La présence d'émissaires haïtiens qui, insaisissables, parcourent le territoire oriental, l'apparition de corsaires vénézuéliens au large de la Baie de Guantanamo, l'attaque soudaine de bandes de marrons contre les établissements de la hatterie *Toa* et d'autres habitations de la région de Baracoa, sont autant de facteurs qui vinrent précipiter le cours des événements⁸⁵. C'est du moins le *casus belli* que le gouverneur sut mettre en avant pour justifier l'action armée qu'il va entreprendre par de vers les négociations de paix en septembre 1819, opération pour laquelle il a rapporté en ces termes :

« Je décidai d'envoyer un messenger à mon lieutenant de gouverneur à Baracoa pour lui donner l'ordre de mettre en marche un corps de cent hommes levé sur place parmi les civils afin d'attaquer par surprise les camps du côté du fleuve *Toa*, d'en faire autant depuis *Tiguabos* avec un groupe de 50 hommes qui attaqueraient au même moment les camps près de *Caujeri* au sud. De ma part, une brigade militaire (de 20 soldats emmenés par un sergent) devait gagner à marches forcées la côte au vent pour empêcher la jonction des marrons avec les pirates et les insurgents »⁸⁶.

⁸⁴ A.N.C. *Asuntos Politicos*, leg. 125 n°12. « Ynforme..... » , 31 juillet 1817.

⁸⁵ *Ibid.* leg. 17 n° 20. « Documentas que trata del proyecto... » (déjà cité). Cuba, 27 de septiembre de 1819.

⁸⁶ *Ibid. Id.*

GUERRE DES MARRONS DANS LE DEPARTEMENT ORIENTAL 423

De surcroît, des colons français naturalisés - 44 hommes au total - « sous la conduite de leurs chefs et de bons guides » allaient participer également à l'expédition contre les marrons tandis que le gouverneur mettait sur pied une colonne de 30 hommes des milices urbaines qu'il garderait en réserve. Ces dispositions prises, il fait arrêter les trois capitaines de marrons qui résidaient encore à Santiago avec les honneurs dus aux plénipotentiaires et qui allaient connaître tout simplement le sort malheureux réservé aux otages, la guerre déclarée⁸⁷.

Face à la menace d'une conjonction toujours possible des marrons, des Haïtiens, et des insurgents vénézuéliens, Escudero pouvait compter sur le zèle de la troupe : une récompense de 500 pesos avait été prévue pour ceux qui ramèneraient la tête de chacun des chefs marrons et de 25 pour les autres marrons pris les armes à la main. Et l'on savait depuis l'affaire de *El Frijol* que le butin de guerre laissé à la soldatesque pouvait être considérable⁸⁸.

Deux mois plus tard environ, le 20 décembre 1819, les troupes gouvernementales commandées par le capitaine Fromesta purent surprendre le chef marron Ventura Sanchez dit *Coba*, celui-là même qui avait ajouté foi aux propositions de paix du gouverneur. Toute résistance étant inutile, *Coba* préféra se suicider en se précipitant dans le fleuve Guivijan⁸⁹. Le capitaine Fromesta fit transporter le cadavre de ce dernier à Baracoa où, « après avoir dûment fait procéder à son identification, il donna l'ordre d'exposer la tête du vaincu dans une cage en fer aux portes de la ville »⁹⁰.

Au cours des mois qui suivirent la mort de *Coba*, les rares marrons qui se présentèrent, soumis, devant leurs maîtres furent vendus à l'étranger⁹¹. La propre épouse de *Coba* fut faite prisonnière en compagnie de quatre autres marrons⁹². Victorino, « nègre criminel invétéré », fut même assassiné par l'un de ses compagnons d'armes à la suite d'une vaine querelle⁹³. C'était la débâcle.

⁸⁷ A.N.C. Asuntos Políticos, jDroyecto...»

leg. 17 n° 20. «Documentes que trata del

⁸⁸ *Ibid.* Leg. 125 n°15. Comunicaciôn del capitan general al Gob^{or}. De Santiago de Cuba, fecha la Habana 24 de enero de 1820 sobre haberse enterado de la captura del mâximo caudillo de los negros apalencados...

⁸⁹ *Ibid.* Leg. 125 n°14. Comunicaciôn del Gob^{or}. al teniente gob^{or} de Baracoa, fecha Santiago de Cuba, 30 de diciembre de 1819...

⁹¹ A.G.I. Cuba leg. 1929. Lettre du gouverneur n° 712. Cuba, 19 de enero de 1820.

⁹² *Ibid.* Lettre n° 769, 27 abril de 1820.

⁹³ *Ibid.* Lettre n° 725, 24 de febrero de 1820.

Par contre, malgré toutes les colonnes lancées à sa poursuite, *El Gallo*, l'autre chef marron qui n'avait cessé de regarder avec la plus grande suspicion les offres de paix du gouverneur put échapper avec les siens à toute poursuite. C'est donc sur une action peu reluisante que s'achève cette première phase de la guerre des marrons au début de 1820. Le gouverneur Escudero, qui n'avait rien oublié de l'expédition contre *El Frijol* en 1816, savait d'avance à quoi s'en tenir : « Que votre Excellence s'écarte de l'idée que la réduction des nègres fugitifs est en bonne marche, avouait-il sur un ton désabusé au Capitaine Général, on peut au contraire tenir pour sûr qu'ils vont à nouveau se réunir et menacer à l'envi les habitants-propriétaires qui vivent en paix »⁹⁴.

Après ces négociations manquées, tout ce que l'on pouvait faire, c'était essayer de contenir les progrès d'un mal contre lequel il n'y avait plus de remède. Dans ce conflit singulier, quelle que fut l'ampleur des moyens employés, l'ennemi ne pouvait être vaincu.

Ouvrons ici une parenthèse pour rappeler que la décennie 1820-1830 est celle des conspirations et des révoltes blanches à Cuba, lesquelles se développent sur le fond des luttes des colonies espagnoles pour leurs indépendances nationales. Au cours de ces années-là marquées par les objurgations du Père Varela, député aux Cortès en Espagne et partisan de la première heure de l'abolition de l'esclavage, la question du marronnage qu'il n'aborde pas dans son brillant plaidoyer semble passer au second plan des préoccupations du jour.

En réalité, dans le département oriental dûment restructuré à dessein par soustraction de partie de son territoire érigé en département du Centre, ce répit de dix ans allait permettre aux marrons de se regrouper pour reprendre l'offensive. A cet égard, si la période qui va de 1830 à 1844 est jalonnée par les plus fameuses révoltes des esclaves d'haciendas, il n'est nullement étonnant que dans le même temps, l'autre forme de rébellion, le marronnage, ait connu lui aussi une certaine recrudescence⁹⁵. Partant, les affrontements allaient faire rage, qui se font jour tout au long de l'année 1828, dans les hauteurs de Mayari entre autres... Gabino La Roza Corzo l'a montré de façon accomplie⁹⁶.

⁹⁴ A.N.C. Asuntos Politicos, leg. 17 n°20. Lettre du 27 septembre 1819.

⁹⁵ Alain Yacou, « Théories et pratiques dans l'insurrection nègre à Cuba au cours de la première moitié du XIX^e siècle », in *Esclavage, résistances et abolitions*, Marcel Dorigny éditeur, Paris 1999, p. 349-361.

⁹⁶ *Lospalencques del Oriente de Cuba, op.cit.*, p.127-132.

II — L'aggravation du conflit (1830-1836)

A - Recrudescence du marronnage

A partir de 1830, c'est de toutes parts que s'élèvent les doléances :

- le 17 janvier, le capitaine du district de Sevilla, dans l'ouest au pied de la Sierra Maestra, signale l'existence d'un palenque considérable dont les membres s'étaient rendus coupables d'excès sans nombre contre les habitations voisines. « Ils sont à présent insupportables », affirmait-il. Dès 1827, il avait tenté sans succès de les réduire ou du moins de contenir leur progrès, finançant de sa poche maintes expéditions punitives : « Malgré tout, avouait-il, ce camp de marrons s'est renforcé considérablement, en sorte que, à entendre les habitants propriétaires, seule sa totale destruction leur procurerait du repos » .

- Au nord, dans le district de Mayari, c'est un long cri de désespoir. Dans les monts qui dominent Cabonico, les marrons font la loi : impuissants, les gens qui se sont fixés dans le village d'Arroyo Seco les ont vu détruire tous leurs établissements. Certains ont même été enlevés par les marrons et retenus dans leurs refuges en haute montagne : « Et moi, se lamentait le commandant de la place, me trouvant sans munitions, sans armes convenables et sans ressources, que puis-je faire ? » ^{97 98 99}.

- Du côté de Sagua au nord, Bayamita à l'ouest, les marrons tiennent également l'habitant sous leurs couteaux".

Devant l'afflux des rapports alarmés tout au long de l'année 1830 et au début de 1831, le gouverneur dut se rendre à l'évidence: « L'impunité, écrivait-il au Capitaine Général, dont tirent parti les marrons depuis 1828 où une battue générale les avait contenus, explique assez que leur nombre ait augmenté considérablement et qu'ils commettent des actes scandaleux et avec beaucoup de hardiesse, soit dans les hauteurs boisées, soit sur les habitations elles-mêmes, soit sur les routes »¹⁰⁰. Ces regroupements des nègres marrons - ceux qui étaient d'ordinaire éparpillés dans les environs - dans les camps traditionnels de l'intérieur et ces premières exactions

⁹⁷ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 215 n°34. Enero 17 de 1830, signé Solorzano.

⁹⁸ *Ibid.* leg. 120 n°38. Lettre du 26 juin 1830 : « Comunicaciôn del comandante militar de Mayari al gobemador politico y militar de Santiago de Cuba, sobre actividad de negros apalencados ».

⁹⁹ *Ibid.* leg. 131 n°1. Negros apalencados en la provincia de Cuba (1831-1844) : Lettres du gouverneur au capitaine général du 23 avril 1831 et du 30 avril 1831.

¹⁰⁰ *Idem.* Lettre du gouverneur (n°64) du 30 avril 1831.

n'annonçaient rien de bon¹⁰¹. On avait en mémoire les fureurs de 1815 : il fallait donc craindre une offensive généralisée.

B - Des mesures d'urgence provisoires

Le gouverneur du Département oriental, Don Francisco de Yllas, provoque dans la nuit du 23 avril 1831 une réunion du Consulat Royal de Santiago de Cuba¹⁰². On y examine longuement tous les rapports adressés par les capitaines de district et les habitants-propriétaires menacés ou alarmés. Après avoir évalué les préjudices que les marrons faisaient courir aux habitants et les dommages qu'ils causaient aux cultures - en particulier lors de leurs incursions - on décide pour parer à toute éventualité de lever dans tous les districts du département des brigades d'auto-défense. Pour se donner du cœur à l'ouvrage, on cite cette attaque audacieuse d'un refuge fort de 170 marrons, attaque réalisée par une formation décidée aux ordres du capitaine du district de Bayamita. Mais ce coup de main n'avait rien résolu : quatre marrons avaient été tués, quatre autres faits prisonniers. Pour mener à bien une expédition convenable, il fallait réunir quelque 2.000 pesos, somme nécessaire théoriquement à la mise sur pied de 2 colonnes de 40 hommes chacune.

L'opération s'avérait difficile : « La décadence du commerce et la baisse croissante de la production » de denrées exportables interdisaient, en quelque sorte, la mise en recouvrement d'un impôt spécial comme dans les années 1815-1816¹⁰³. Ne pouvant guère compter pour l'heure, sur un appui de La Havane - financier ou militaire - au-delà des lettres habituelles d'encouragement¹⁰⁴, le gouverneur donne l'ordre aux lieutenants qui lui étaient subordonnés de lever dans leurs circonscriptions respectives un détachement de 50 hommes en armes qui entreraient en campagne sous mes ordres, prescrivait-il¹⁰⁵.

Ensuite, le 14 décembre 1831, il réunit une commission « composée du député du Consulat et autres notables », qui siégera désormais comme un véritable conseil de guerre. On voit d'ailleurs que dès le

¹⁰¹ *Idem*. Lettre du gouverneur en date du 30 avril 1831, citée en note précédente.

¹⁰² A.N.C. Asuntos Politicos, leg. 131 n°ll. Junta consular, noche 23 de abril de 1831.

¹⁰³ *Ibid.* Lettre du 30 avril 1831 du gouverneur au capitaine général.

¹⁰⁴ *Ibid.* Lettre du 19 mai 1831 du capitaine général au « Consulat Royal de La Havane » et réponse le 26 juin 1831 de cet organisme.

¹⁰⁵ Voir entre autres *Ibid.* Lettre du 30 décembre 1831 du gouverneur au capitaine général.

début, les notions « d'ennemis intérieurs », s'agissant des marrons, et de « conservation de la partie orientale » sinon de « sécurité et tranquillité du pays » dominent les travaux de la commission¹⁰⁶.

Enfin, le 23 décembre, le gouverneur adresse une allocution aux propriétaires par laquelle il leur demandait sans ambages leur concours financier et leur collaboration la plus directe¹⁰⁷. Une fois de plus, la question des finances allait différer l'intervention concertée des forces de répression¹⁰⁸ ; or, tout retard dans la riposte favorisait considérablement l'initiative des marrons, leur donnant même une impression d'impunité qui renforçait évidemment leur confiance et leur audace dans la lutte qu'ils menaient contre les maîtres.

Ainsi, en 1835, dans un remarquable dossier récapitulatif sur les luttes armées entre marrons et forces régulières qui avaient recommencé à partir des années 1831-32, le gouverneur de la partie orientale de l'île pouvait faire le constat tout de désappointement qui suit :

« Il est manifeste que les camps de nègres marrons ont été depuis longtemps les repaires invétérés de tous les esclaves fugitifs et en maraude qui se sont rendus coupables dans ce département de nombre de préjudices encore que de moindre importance et sans lendemains, tant il est vrai que le gouvernement a su les limiter par le recours à une oppression constante. Il s'avère maintenant qu'en raison du relâchement dû au manque de moyens appropriés pour faire face aux débours que requiert le maintien sur pied des brigades de chasseurs, les nègres marrons ont pu à nouveau se retrancher dans des camps et commettre à nouveau à l'envi des crimes, comme il en apparaît tout au long de l'année 1831 et de l'année 1832 dans la présente relation »¹⁰⁹.

C- L'offensive des marrons (1831-1832)

De fait, si l'on en croit la correspondance en date du 29 février 1832 du gouverneur Felipe Moya au Capitaine Général à La Havane, la situation s'est considérablement aggravée dans la province orientale « dans la mesure où, selon lui, bien plus qu'auparavant, les marrons

¹⁰⁶. A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 131 n° 11. Lettre du 14 décembre 1831.

¹⁰⁷ L'allocution sera publiée dans le « Suplemento al noticioso comercial » de Santiago de Cuba. Sábado, 24 de diciembre de 1831 n°117. Une relation des esclaves fugitifs depuis 10 ans était demandée aux propriétaires.

¹⁰⁸ *Vide supra*, 11° Partie, chapitre 5 : Financement.

¹⁰⁹ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 131 n°1 1. Lettre du 11 février 1835.

s'y étaient enhardis à commettre toutes sortes de crimes de la façon la plus insolente qui soit »^{no}.

C'est surtout dans la région qui va de la Baie de Guantânamo à la ville de Baracoa que l'on enregistre alors les actions les plus dévastatrices, les incursions les plus meurtrières^{110 111}. Ainsi, au début de la nuit du 21 mai, le lieutenant de Tiguabos complètement désarmé, faisait part au gouverneur à Santiago des agissements d'une bande de 70 à 80 marrons : « Sur le coup des sept heures du soir, précisait-il l'on vint me faire connaître que la hatterie d'élevage qui a pour nom *Peladero*, à huit lieues du bourg, a été incendiée à trois heures de l'après-midi alors qu'il s'y trouvaient pas moins de 14 personnes qui avaient fui le bourg de Sagua en poussant devant eux plusieurs bêtes à cornes et des cochons qui sont de la propriété de Don José Onate et Don Vicente Jardines, ce dernier accompagné de son fils et de son frère était du nombre des réfugiés »¹¹².

Aussi, nombre de propriétaires ou de cadres blancs de plantation abandonnent-ils en toute hâte leurs établissements avant qu'ils ne soient cendres sous leurs pieds. Hors la fuite, il n'est point de salut et l'audace des marrons est telle, apprend-on, qu'ils attaquent carrément les brigades de répression au lieu de les éviter. Ceci ne tarde pas à intriguer et le gouverneur Moya n'écartait pas l'hypothèse d'une main étrangère dans cette affaire : « Il est fort possible, affirmait-il, que ces nègres marrons soient des satellites de personnes qui œuvrent à la perte de cette précieuse partie de la monarchie espagnole »¹¹³.

A La Havane même où ces événements de la partie orientale commencent à être commentés, les appréhensions sont grandes dans le milieu de l'année 1832. L'idée d'un véritable naufrage de la colonie gagne déjà les esprits les plus lucides. Les exemples récents de l'île toute proche de la Jamaïque montrent à l'évidence toute l'ampleur du problème que posait alors le marronnage senti comme une forme authentique de rébellion des masses serviles. Aussi, en porte-parole autorisés, les membres du Consulat Royal font-il part de

¹¹⁰ A.N.C. Asuntos políticos, leg. 131 n°ll. . Lettre du 29 février 1832 du gouverneur au capitaine général.

¹¹¹ *Ibid.*. Lettre du 9 avril 1832, du même au même.

¹¹² *Ibid. Id.* . Tenencia de Tiguabos, mayo 21 de 1832. Diego Olivares = Gobemador Politico y militar de la Provincia. Voir aussi lettre du 27 mai du même au même : « Ont trouvé la mort dans cette affaire Don Carlos Jardines, Tomás el Ynglo et Carlos Duary qui l'accompagnait. Don Vicente Jardines qui a pu s'échapper se trouve maintenant à Sagua. Il a reçu deux coups de machette à la tête ; on a fait prisonniers trois esclaves . . . »

¹¹³ *Ibid.* Lettre du 9 avril déjà citée plus haut.

leurs craintes au Capitaine Général dans une correspondance qu'ils lui adressent le 9 juin 1832.

En matière de résolution, il ne s'agissait plus selon eux de simple opération de police rurale, mais bien d'une « nécessaire entreprise de destruction des camps où les nègres marrons, non contents d'augmenter de beaucoup leur nombre, faisaient montre d'une audace à nulle autre pareille au service d'une constance inébranlable »¹¹⁴ !

Par cet appel angoissé, ils engageaient en quelque sorte la première autorité de l'île à prendre en charge ce qui, il faut bien en convenir, était une guerre intestine aux conséquences incalculables¹¹⁵. Dans cette direction, il est à remarquer que, dès le début de l'année 1832, la commission qui avait été mise en place le 14 décembre précédent, avait œuvré à la création d'un fonds destiné à rémunérer pas moins de quatre brigades d'intervention capables d'aller porter la guerre jusque dans les refuges des marrons suivant une tactique éprouvée, celle-là même qui avait desserré l'étau autour de Santiago en 1815¹¹⁶.

Mais la solution militaire n'était qu'à court terme. Les membres du Consulat Royal l'entendaient ainsi : pour réduire le grand marronnage, il ne suffisait pas de détruire les refuges connus, il fallait encore mettre en place dans les contrées désertes et agrestes de l'Est cubain un véritable plan de colonisation : « Des ports, des présides, des places où des militaires en garnison et des colons augmenteraient le nombre des blancs ¹¹⁷... ». On n'ignore pas que c'est, à cette époque, la grande solution que les idéologues réformistes, José Antonio Saco le premier, surent avancer pour conjurer le péril. On connaît sa profession de foi : « Il faut blanchir l'île de Cuba ».

Sur le terrain, entre-temps, les troupes que l'on a pu à grand peine mettre sur pied peuvent tout au plus contenir la progression des marrons. Bien souvent, ce sont elles qui se dérobent devant l'ennemi. Les rapports les plus optimistes des capitaines de brigade ne sont guère que la description minutieuse de refuges bien fournis en vivres qu'ils découvrent au cours de marches prudentes, et qui ont été momentanément abandonnés par les marrons en guerre. Dans ces conditions, ils n'auront pas beaucoup de peine à appréhender quelques rares gardiens des lieux, nouveaux marrons, femmes et

¹¹⁴ *Ibid.* Junta de gobierno del RI. Consulado Habana y junio 9 de 1832.

¹¹⁵ Sur cette question, *vide supra* 1^o Partie, chapitre 5.

¹¹⁶ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 35 n^o31. Sur les attitudes et les objectifs de la Commission (voir document du 3 février 1832). *UArreglo de las partidas* fait partie du rapport de cette commission adopté à l'unanimité le 14 février 1832. *Vide supra* 11^o Partie, chapitre 2 et chapitre 5 (Financement).

¹¹⁷ *Ibid.* leg. 131 n^oll, Junta de gobierno del RL Consulado...junio 9 de 1832.

430 LA LONGUE GUERRE DES NEGRES MARRONS DE CUBA

enfants, qui ne leur opposent qu'un simulacre de résistance. Voici par exemple un paragraphe significatif du *Journal* de Don Segundo Suarez, capitaine d'une brigade qui retourne à Baracoa après un mois de marche à travers monts entre le 28 février et le 24 mars 1832 :

« - Le 16 et le 17 : repos

- Le 18 (aux environs du *Frijol* reconstruit) nous parvint un grand bruit provenant d'un nombre important de nègres. Je n'ai pas donné l'ordre d'attaquer car la nuit allait tomber : nous avons dormi après avoir pris les mesures de prudence qui s'imposaient.

- Le 19, à la tête de 16 hommes, je me suis porté contre un premier groupe de huttes où j'ai capturé 4 nègres et une négresse

- Le 20 au lever du jour, je me suis vu entouré d'un grand nombre de nègres, une centaine au bas mot. Ces derniers avaient gagné à la faveur de la nuit une hauteur qui dominait l'endroit où nous avions installé notre campement. Tirant parti de cette circonstance, ils nous abreuvèrent d'insultes avant de faire feu de toutes leurs armes. L'affaire dura jusqu'à 11 heures ce même jour ; et comme les marrons étaient en nombre bien supérieur à nos propres forces, j'ai d'abord veillé à ce que les captifs que j'avais faits soient sous bonne garde et je n'ai pas osé amorcer une contre-attaque pour châtier l'insolence de nos assaillants »¹¹⁸.

Dans le même temps, dans la région de Tiguabos au centre de la province, quatre colonnes fortes de 25 hommes chacune, levées directement par les habitants-propriétaires de l'endroit, ne semblent guère plus efficaces : « Ils n'ont obtenu aucun avantage, écrit le gouverneur Moya avec un mépris à peine voilé, après avoir passé plus de deux mois à battre la campagne »¹¹⁹. Et en effet, le gouverneur Moya n'a que faire de ces milices incapables. Authentique militaire, il répugne bien vite à faire donner contre un adversaire résolu des détachements mixtes où les civils, des créoles, sont les plus nombreux et où ils exercent même parfois le commandement¹²⁰. Il entend obtenir des solutions immédiates au cours de campagnes exemplaires. Pour ce faire, il demande des troupes régulières à la Havane, « autant

¹¹⁸ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 131 n°II. Tenencia de Gobierno politico y militar partida de Dn. Segundo Suarez ; Baracoa, 24 de marzo de 1832.

¹¹⁹ *Ibid.* Lettre du Gouverneur au Capitaine Général, 19 mai 1832.

¹²⁰ *Ibid.* Lettre du gouverneur (déjà citée), 19 mai 1832. Voir également lettre du 31 mai 1832 où le gouverneur se plaint également de la discipline et de l'ordonnance de ces détachement mixtes « qui donnaient avantage aux nègres, précisait-il, lesquels les battaient d'autant plus aisément que leur faisait défaut une direction ferme et formée au combat... ».

pour rétablir l'ordre dans le district de Tiguabos, alors sérieusement perturbé que pour revigorer la confiance des habitants en prenant partout des mesures à cet effet dans la province ». Il voudrait en l'occurrence réunir une troupe d'élite, des soldats aguerris, et déjà enrôlés dans un bataillon. On y choisirait ceux qui sont parfaitement habitués aux difficultés propres au terrain : 50 hommes suffiraient, précisait-il, qui seraient répartis en deux brigades de 25 hommes, sous le commandement d'un officier subalterne, sans plus »¹²¹.

Cet appel pressant du gouverneur Moya à la première autorité de l'île, montrait bien s'il en était besoin que de simple opération de police rurale, la lutte contre les marrons prenait définitivement dans les années 1830 le visage d'une guerre sociale aux conséquences imprévisibles. Dès lors, seule une riposte massive organisée dès le début des hostilités serait de nature à éviter l'enlisement.

D- Une contre-offensive décisive (août 1832)

La requête de Moya allait être entendue et c'est une véritable contre-offensive qui commence sous l'impulsion du nouveau gouverneur José Santos de Las Heras. Au début du mois d'août, il fait monter au front toutes les troupes accompagnées ou suivies de nombreuses brigades de civils. S'agissant du bataillon dont il avait été question, il fut levé en partie sur celui de Catalogne : aux soldats dûment enrôlés, on amalgama des civils comme il avait été prévu. Le plan de ce gouverneur est simple l'offensive à outrance, dans toutes les directions contre les marrons : « On les poursuivrait sans relâche jusque dans les bois dans lesquels ils avaient coutume de disparaître »¹²².

Le bilan de ces opérations qui durent deux mois est connu :

- plusieurs palenques ont été détruits ;
- 19 marrons sont tombés sur le champ de bataille ;
- 19 succomberont à leurs blessures ;
- 37 sont appréhendés et 17 d'entre eux remis à leurs maîtres respectifs ;

¹²¹ A.N.C. Asuntos Politicos, leg. 131 n°II. Lettre du 31 mai 1832.

¹²² *Ibid.* Teniente superior militar del departamento oriental. Lettre du 16 octobre 1832.

432 LA LONGUE GUERRE DES NEGRES MARRONS DE CUBA

- « Les autres se sont dispersés et fuient sans pouvoir trouver asile nulle part, puisqu'en tous lieux ils sont harcelés et trouvent la mort »¹²³.

Le vainqueur pouvait écrire le 16 octobre 1832 au Capitaine Général :

« Il me revient le plaisir de faire connaître à Votre Excellence que la paix a été rétablie dans cette province dont les habitants qui sont à nouveau tout à leurs affaires vivent maintenant avec la plus grande assurance. Je puis assurer à Votre Excellence que cette tranquillité ne sera troublée sous aucun prétexte »¹²⁴.

De fait, les derniers mois de l'année 1832 voient s'exercer contre les marrons dispersés de terribles représailles. Au cours de la débâcle, des chefs sont pris, qui avaient réussi à échapper à des poursuites antérieures. D'autres refuges encore sont occupés. Point de quartier. Pour échapper à une mort certaine aux mains de la soldatesque ou bien encore aux foudres de la justice publique, les marrons, en un nombre difficilement appréciable, se présentent soumis devant leurs maîtres¹²⁵.

Entre 1833 et 1836, la répression s'accroît encore : quelque 60 procès sont instruits contre des chefs marrons ou leurs comparses convaincus de crimes et de délits majeurs, sous l'impulsion du procureur du Trésor Royal, Anselmo de Biema y Mazo et du licencié Hilario de Céspedes, « assesseur du gouvernement », des peines capitales sont régulièrement prononcées, des procès antérieurs sont révisés et des esclaves marrons naguère élargis auront encore des comptes à rendre à la justice¹²⁶.

Bref, à partir de 1835, les autorités politiques et militaires du Département oriental ont la situation bien en main, comme s'en targuait le gouverneur¹²⁷. Mais pour combien de temps ? La période de tensions qui s'ouvre alors en Espagne et qui aura des répercussions directes dans la partie est de l'île justement où le gouverneur

¹²³A.N.C. Asuntos Políticos, leg.131 n° 11.Lettre du 16 octobre 1832. Voir également *Ibid.* leg. 135 n°15. Lettre du gouverneur Becerro du 30 sept. 1839 faisant le bilan des luttes contre les marrons entre 1831 et 1836.

¹²⁴ *Ibid.* leg. 131 n°11. Lettre du 16 octobre 1832.

¹²⁵ *Ibid. id.* Lettre du 22 novembre 1832. José Santos de la Hera = Capitaine général.

¹²⁶ *Ibid.* leg. 135 n°15. Lettre du gouverneur Becerro, 30 septembre 1839, faisant le bilan des luttes contre les marrons entre 1831 et 1836.

¹²⁷ *Ibid.* leg. 131 n°1. Lettre du gouverneur du 10 février 1835.

Lorenzo, libéral, s'oppose carrément au Capitaine Général Tacôn¹²⁸, ne permettra-t-elle pas aux communautés marronnes de reprendre vie avec plus d'opiniâtreté que jamais ?

III - Les campagnes de 1840-1842

A partir de 1840, c'est un nouveau rebondissement : même dans les zones naguère pacifiées, tout était à refaire. Cette fois, on n'entendait plus laisser l'initiative aux nègres marrons. Dès les premières alarmes, on veut porter la guerre sur le terrain de l'adversaire au cœur des montagnes et des grands bois et lui imposer en quelque sorte un style de combat, sinon rivaliser avec lui en vélocité et en endurance. Et innovation, au cours des hostilités, on le verra, la stratégie des forces de répression sera mise au point depuis La Havane, par les services du Capitaine Général lui-même, preuve s'il en était besoin de l'importance que revêtait alors le conflit senti comme une menace pour la « paix intérieure »¹²⁹.

A - Les vicissitudes d'un projet grandiose (1840)

En 1840, le gouverneur de la Partie orientale, Don Pedro Becerro, qui s'était livré à une véritable enquête de terrain sur l'état des marrons, leur nombre, leurs moyens de défense et de subsistance, élabore, pièces en mains, un ingénieux plan de campagne qu'il expose le 26 février 1840 au Capitaine Général¹³⁰.

C'était la simplicité même : on exécuterait un vaste mouvement d'encercllement des quelque 500 à 1000 marrons qui, selon les estimations officielles, vivaient dans toute la zone à l'est de Santiago de Cuba pour les obliger à se réfugier dans les montagnes nommées *Cuchillas de Santa Catalina* près de Guantanâmo. Là, cernés de toutes parts, ils seraient bien obligés de se rendre tous ou de livrer, contrairement à leur tactique traditionnelle, un combat de ligne. Pour l'accomplissement de ce plan idéal, on ferait partir des bourgs et des villes situés à la périphérie une première vague de chasseurs ou de troupes mixtes, 200 hommes environ au total dûment encadrés :

¹²⁸ , Vidal Morales y Morales, *Inciadores... op. cit.* t. 1 p. 205 et suiv.

¹²⁹ A.N.C. Asuntos Politicos, leg. 131 n° 11. Voir lettre du capitaine général du 21 avril 1840 au « Super Intendente Gl. Delegado de RL. Hacienda ».

¹³⁰ *Ibid.* Lettre du 26 février 1840 du Gouverneur. Sur les résultats de cette enquête, *Vide Supra*, 1° Partie, chapitre 3, Géographie des marrons en zone orientale.

434 LA LONGUE GUERRE DES NEGRES MARRONS DE CUBA

Mayari Arriba	: 16 h	Tiguabos	: 25 h
Mayari Abajo	: 16 h	Santa Catalina	: 30 h
Cayo del Rey	: 16 h	Baracoa	: 30 h
San Andrés	: 16 h	Loa	: 25 h
	<hr/>	Sagua	: 25 h
	64 h.		<hr/>
			135 h

Ensuite, une seconde vague composée d'un nombre égal de chasseurs et de soldats exécuterait le même mouvement à peu d'intervalle, « afin que, expliquait le gouverneur, les nègres marrons qui échapperaient aux premières brigades et se tiendraient derrière elles, tombent entre les mains des secondes »¹³¹.

Théoriquement sans failles, exemplaire même, l'opération tenait cependant du pari. Et il restait à tenter sur le terrain la première expérience. Malgré toutes les prévisions, l'inconnue était de taille. Pedro Becerro en avait conscience le premier. Ajoutons que toute action contre les marrons - et celle-ci était d'envergure - voyait ses limites impitoyablement marquées par l'éternelle question du financement de la répression¹³².

Aussi, lorsqu'à partir du 12 mars 1840, le gouverneur décide de mettre en place l'opération, ne pourra-t-il faire lever par manque de fonds plus de quatre brigades de chasseurs de 25 hommes chacune : 100 au total donc, au lieu de 200, en dépit de la bienveillance du Capitaine Général et des largesses du Trésor Royal ! N'importe, ce sont les meilleurs éléments qui ont été retenus, « choisis pour leur connaissance du terrain, leur expérience, leur valeur et autres dispositions ou aptitudes bien faites pour mener une battue générale dans les bois »¹³³. Ces troupes d'élites devront partir de quatre points et opérer un mouvement concentrique : de Baracoa, de Santa-Catalina, de Bolano et de Mayari-Abajo. Mais on ne pouvait plus prétendre à un ratissage parfait de la zone naguère désignée. L'objectif des troupes qui entreront en campagne à partir du 1^{er} juillet 1840 se réduira à un simple assaut du palenque *El Frijol* suivant la manœuvre d'encercllement décrite précédemment¹³⁴.

Du côté des marrons, on avait eu tout le loisir, si l'on ose dire, d'organiser la riposte, sinon de parer ici et là au plus pressé. L'hypothèse n'est pas vaine quand on sait que des désertions d'esclaves s'étaient faites plus importantes à la même époque : agents

¹³¹ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 131, n° 11 Lettre du capitaine général du 21 avril 1840.

¹³² Cf. 11° Partie, Chapitre 5.

¹³³ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 131, n° 11. Lettre du 10 mars 1840.

¹³⁴ *Ibid.* Lettre du 15 juin 1840.

GUERRE DES MARRONS DANS LE DEPARTEMENT ORIENTAL 435

de liaison rappelés à dessein dans les bois, anciens marrons qui s'étaient naguère rendus mais qui repartaient avec des informations précieuses, nouveaux marrons séduits par des émissaires recruteurs. On ne saurait dire¹³⁵.

En tout cas, cette nouvelle campagne contre *El Frijol* tourne court : les marrons passeront comme en se jouant à travers les mailles trop larges du filet. Le gouverneur dut avouer son échec au terme d'un compte-rendu amer qu'il adresse au Capitaine Général le 25 août 1840 où l'on peut lire notamment :

« L'opération a été menée très exactement comme elle avait été conçue. Les résultats sont loin de ce que nous espérions... »¹³⁶.

De fait, le bilan était réellement maigre. Le nombre des marrons appréhendés n'y apparaissait même pas. C'était un aveu pudique. Les résultats de l'opération étaient pour le moins dérisoires en regard des moyens utilisés. «La raison en est simple, ajoutait-on en guise d'explication, les nègres marrons qui se sont habitués dans cette partie de la juridiction ont été dûment avertis par des comparses et ont gagné en toute hâte d'autres lieux éloignés pour s'y cacher »¹³⁷.

Néanmoins, il fallait sauver la face. Après la thèse d'une bataille définitive contre les bandes de marrons, on en revenait à celle d'une poursuite permanente à grande échelle, à une sorte de guerre de contre-guérilla. Cette volte-face du gouverneur Becerro montrait bien que les marrons avaient imposé en quelque sorte à la guerre leur propre style¹³⁸. Mais cette seconde manière, soulignons-le, allait être encore plus onéreuse que la première. C'est à ce moment d'ailleurs que l'épineuse question du financement de la guerre donne lieu à un affrontement assez sévère entre les responsables du Trésor Royal à La Havane et les habitants propriétaires à qui l'on avait toujours voulu faire supporter tout le poids des opérations¹³⁹.

¹³⁵ Ces fuites mystérieuses et nombreuses sont signalées dans la lettre du gouverneur du 15 juin 1840 déjà citée plus haut.

¹³⁶ A.N.C. Asuntos políticos leg. 131 n° 11. Lettre du 25 août 1840.

¹³⁷ *Ibid. Id.*

¹³⁸ *Ibid. id.* Dans cette même lettre, le gouverneur Becerro exposait très exactement en ces termes son nouveau credo : « Il est évident que l'on ne peut en une seule battue, quand bien même elle eût été parfaite, leur porter un coup fatal et les réduire à l'obéissance la plus complète, toutes choses que l'on ne peut obtenir que par une poursuite acharnée et constante ».

³⁹ *Ibid.* Nous renvoyons à nouveau au chapitre 5 de la 11^o Partie.

B - La nouvelle tactique sur deux fronts à la fois (1841)

La reprise des hostilités date du milieu de l'année 1841 ; le nouveau gouverneur Juan Tello entend opérer sur deux fronts, à l'ouest et à l'est de Santiago de Cuba, mais suivant la nouvelle tactique mise au point par son prédécesseur et qui consistait ni plus ni moins à prendre les marrons de vitesse. Fonctionnaire zélé, le nouveau gouverneur était animé de la plus grande détermination :

« Je n'aurai de repos,, écrivait-il au Capitaine Général, que lorsque j'aurai réduit tous les nègres qui depuis trop d'années se sont retranchés dans les hauteurs boisées et ont commis des crimes de toutes sortes dans la campagne ... Je m'attacherai à libérer cette province de ses ennemis qui, si d'aventure ils arrivaient à réunir des forces capables de l'emporter, plongeraient dans la consternation non seulement les habitants de la partie orientale mais encore ceux de l'île tout entière.. »¹⁴⁰ .

De fait, ces lettres du 25 juin et du 17 août 1841 nous renseignent amplement sur les opérations qu'il a menées tambour battant. A l'ouest de Santiago de Cuba en Sierra Maestra, sous la direction du capitaine de Baïre, « bon connaisseur des lieux et vaillant », deux brigades de 15 hommes chacune quittent la ville de Bayamo et le bourg de Jiguani pour se porter à la hauteur d'un refuge de quelque 100 marrons, situé sur les rives du fleuve Sevilla et qu'ils occupent sans coup férir, au mois de mai : ils y tuèrent six nègres marrons, en ramenèrent cinq autres, ainsi que quinze lances, après avoir détruit les huttes et les jardins à vivres desdits marrons. Mais une poursuite de vingt jours dans les bois contre les fugitifs s'avéra totalement inutile : de fait, les membres des brigades durent revenir à leurs villages respectifs car ils avaient tous été gravement affectés par le mauvais temps ¹⁴¹. A l'est, une colonne de trente chasseurs opère entre Santa Catalina et Baracoa sous le commandement de Don Eduwiges Dommguez au début du mois de mai, ce semble. Partout, les marrons se dérobent et font place nette devant les chasseurs qui n'occupent que des camps, cinq au total, absolument vides. Toutefois, lors de l'assaut d'un autre qui avait pour nom *Calunguita*, la chance leur sourit puisqu'ils y surprennent le capitaine de la bande, Eusebio Gangà¹⁴².

¹⁴⁰A.N.C. Asuntos polfticos leg. 131 n° 11. Lettre de J. Tello du 17 août 1841.

¹⁴¹ *Ibid. Id.* . Lettre du 25 juin 1841 du gouverneur au Capitaine Général.

¹⁴² *Id.*

A peine remises de leurs fatigues, ces mêmes troupes repartent pour les mêmes terrains d'opération dès la fin du mois de mai « afin de ne laisser aucun repos aux nègres ni leur permettre de se rassembler », suivant la théorie de la poursuite permanente dont on vantait déjà les résultats : « Je peux assurer à Votre Excellence, écrivait le gouverneur au Capitaine Général, qu'à mon arrivée dans le Département oriental, le nombre des marrons retranchés dans des camps était de LOGO et plus, aujourd'hui 25 juin 1841 ils sont à peine 400 des deux sexes »¹⁴³. Et à en croire le zélé administrateur, une bonne centaine de marrons avaient déjà payé de leur vie leur obstination coupable, autant avaient été appréhendés, 100 encore avaient fait amende honorable auprès de leurs propriétaires respectifs.

En août, ce sont d'autres nouvelles des deux fronts :

- A l'ouest de Santiago depuis Jiguani, la troupe qui effectue scrupuleusement le ratissage de la Sierra Maestra tombe sur les palenques *El Cobal* et *Ribón* et y capture 14 marrons « lesquels détenaient 14 lances de jet et une carabine »¹⁴⁴.
- Par contre, celle qui évolue à l'est dans la région de Santa Catalina tout au long du mois de juillet ne trouve pas la moindre trace de marrons. De toute évidence, les bandes avaient rejoint à marches forcées les hautes terres au nord, du côté de Sagua que ne parcouraient pas alors les forces de répression¹⁴⁵.

Carte 11 La battue de 1841

¹⁴³ A.N.C. Asuntos políticos leg. 131 n° 11. Lettre du 25 juin 1841

¹⁴⁴ *Ibid.* . Lettre du 17 août 1841.

¹⁴⁵ *Id.*

438 LA LONGUE GUERRE DES NEGRES MARRONS DE CUBA

Il fallait donc changer de cap, étendre démesurément le rayon d'action des troupes, en un mot, tenir sous les fusils tout le territoire du Département oriental, au nord, à l'est et à l'ouest.

C - Les préparatifs pour une nouvelle campagne

Au début du mois de septembre, le gouverneur recevait l'ordre du Capitaine Général d'organiser une battue générale dans l'immense zone montagneuse qui s'étendait tout au long du Département oriental. Dans sa réponse qui est du 29 septembre, le gouverneur proposa un véritable plan de campagne dont les détails nous sont connus. Ainsi, pour que l'opération fût couronnée du succès, il fallait, assurait-on, mettre sur pied au moins 6 détachements (4 de 10 soldats et 2 de 20 soldats), soit 80 hommes au total, y compris un sergent, 2 caporaux auxquels il fallait ajouter des volontaires civils et des chasseurs professionnels bons connaisseurs des lieux. Ces 6 détachements devaient partir le même jour des points suivants :

- De Santa Catalina (Guantânamo) en direction de la Sierra de Moa ;
- de Baracoa en direction du palenque *El Frijol* et du fleuve Toa ;
- de Mayari vers la Sierra del Cristal et Micaso puis Tiguabos ;
- de Cobre vers le Col Turquino ;
- de Jiguani vers le fleuve Sevilla,
- et enfin de Manzillano pour opérer une jonction avec deux autres dans la Sierra Maestra¹⁴⁶.

L'opération devait durer deux mois¹⁴⁷. Le projet emporta aisément, quant au fond, l'adhésion du Capitaine Général¹⁴⁸. Pour ce qui est de la date, il fallait simplement attendre la fin de l'hivernage, saison peu favorable pour courir les bois, « et ne commencer les opérations qu'au mois suivant (janvier), précisait-il au gouverneur, pour les poursuivre sans relâche pendant deux mois ».

Au chapitre des recommandations particulières, le Capitaine Général entendait que l'on mît au point tout à la fois une lourde machine pour une guerre d'usure et un instrument extrêmement maniable pour la guerre de contre-guérilla. Ainsi, il souhaitait le renforcement des colonnes qui, fortes de 100 hommes chacune, auraient à se déployer depuis Mayari, Baracoa et Santa Catalina en raison même de l'extension du terrain qu'elles devaient parcourir.

¹⁴⁶ A.N.C. Asuntos políticos leg. 131 n° 11. Lettre du 29 septembre 1841 .

¹⁴⁷ *Id.*

¹⁴⁸ *Ibid.* Lettre du 9 décembre 1841 : « Al gobemador de Cuba ».

Par ailleurs, il était prudent, selon lui, d'attaquer en force les points suspects ou les refuges connus. Il ne fallait courir aucun risque, ne connaître aucune défaite, ni même se trouver dans l'obligation de reculer, «parce que, assurait-il, cela démoraliserait les soldats et conférerait aux marrons une importance qu'ils n'ont guère aujourd'hui ». Sur ce terrain, on devait faire appel sans réserves aucune aux habitants « dans la mesure où ce sont leurs bourgs et leurs propriétés qui vont tirer avantage de ce que l'on y entreprendra ...». De la sorte, ces derniers pourraient apporter une contribution appréciable aux troupes en campagne en fournissant des guides et des éclaireurs à l'approche des refuges sinon des provisions de bouche contre des bons de réquisition qui seraient dûment honorés par la suite.

Discrètement, le Capitaine général recommandait également de tout mettre en œuvre en étroite collaboration avec les représentants des habitants propriétaires dont on connaissait les alarmes. Les résultats de la battue devaient correspondre aux vœux les plus chers «en matière de sécurité et de tranquillité pour l'île».

Et pour parachever l'œuvre, le Capitaine Général allait, à la mi-décembre, dépêcher à Santiago de Cuba ses propres aides de camps, soit :

- Le capitaine Casimir de la Muela avec le grade de lieutenant-colonel.
- le capitaine Manuel Herrera avec celui de commandant ;
- le lieutenant Santiago Guerra avec celui de capitaine, sans compter plusieurs sous-officiers et soldats en qualité d'assistants¹⁴⁹.

Bref, à la date du 28 décembre 1841, le gouverneur du Département oriental faisait savoir au Capitaine Général que la campagne pouvait commencer sans encombres au début de l'année nouvelle¹⁵⁰. A cet endroit, il convient de souligner que les brillants préparatifs auxquels avait donné lieu cette nouvelle campagne n'avaient pas laissé d'impressionner favorablement, comme l'avait pressenti le Capitaine Général, le corps des habitants-propriétaires de la région. Ainsi, au cours d'une assemblée le 7 janvier 1842, ces derniers, «s'étant enquis avec la plus grande satisfaction de l'intérêt avec lequel le chef supérieur de l'île avait prêté attention à une question aussi vitale pour eux que la réduction des nègres marrons et la destruction de leurs

¹⁴⁹ A.N.C. Asuntos políticos, leg. 131 n°1 1. Voir lettre du 11 décembre 1841 du Capitaine général au Trésor Royal. Voir également lettre du 13 décembre du Capitaine Général « Al Brigadier Coronel de lanceros » lui annonçant le détachement de Don Santiago Gurrea.

¹⁵⁰ *Ibid.* Lettre du 28 décembre.

camps » décident de mettre à la disposition des autorités politiques tous les fonds dont dispose leur junte « sans procéder à un vote en la matière »¹⁵¹.

D- La grande battue de 1842

Elle se développera tout à la fois à l'ouest dans les massifs de la Sierra Maestra et au nord et à l'est dans l'ensemble montagneux compris entre Sagua et Baracoa. A l'ouest, on trouvera les troupes emmenées par le capitaine Guerra et dont on a déjà apprécié la progression par anticipation¹⁵². Qu'il nous suffise de rappeler qu'elles entrent en campagne le 20 janvier et parcourent les bois jusqu'à la mi-mars de la même année¹⁵³. A l'est, le 10 janvier 1842, l'autre partie des troupes entre en campagne : soit quatre corps qui devaient opérer sous la direction du brigadier Don Pedro Becerra, « lieutenant du roi », avec deux des aides de camp du Capitaine Général¹⁵⁴.

Par les lettres que Becerra adresse régulièrement au gouverneur au cours de deux mois de campagne, on peut suivre assez bien le déroulement des opérations. Prudent, il renforce considérablement la colonne qui devait évoluer dans les zones d'insécurité, du côté de la Sierra del Cristal notamment, « où depuis plusieurs années aucune brigade ne s'était aventurée ». Pour ce faire, il avait fait appel à quelque vingt chasseurs¹⁵⁵. Il est vrai que dès le début de la campagne, les soldats européens qui font partie de la troupe régulière sont victimes de fièvres, « dès le moment où ils durent traverser à gué des cours d'eau », écrivait Becerra le 31 janvier¹⁵⁶. Mais peut-être ne mesurait-il pas les fâcheuses conséquences de cette prépondérance des civils créoles sur la troupe espagnole, objet d'attentions en haut-lieu¹⁵⁷.

A la fin de janvier, malgré des efforts considérables, les forces de Becerra n'avaient jamais pu entrer en contact avec les marrons. Ces derniers, suivant les traces que l'on avait découvertes, se retiraient vers le district de Mayari, « dans le dessein de s'abriter dans les

¹⁵¹A.N.C. *Ibid.* Procès-verbal de la « Junta de hacendados » du 7 janvier 1842.

¹⁵² *Vide Supra*, 11^o Partie, chapitre 4. L'expédition de Guerra en Sierra Maestra (1842) a été choisie en effet comme exemple pour une analyse du fonctionnement des forces de répression.

¹⁵³ A.N.C. Asuntos políticos leg. 41 n^o 38 « Diario de operaciones ».

¹⁵⁴ *Ibid.* Lettre du 11 janvier du gouverneur au Capitaine général.

¹⁵⁵ *Ibid.* Lettre du 3 janvier depuis Tiguabos.

¹⁵⁶ *Ibid.* Voir Lettre de Becerra au lieutenant de gouverneur de Baracoa.

¹⁵⁷ *Ibid.* Lettre du 18 janvier du Capitaine Général. Sur les dissensions entre ces deux éléments, *vide supra*, 11^o Partie, chapitre 5.

GUERRE DES MARRONS DANS LE DEPARTEMENT ORIENTAL 441

pinèdes de Miranda et la caye dite du Roi », suivant Becerra¹⁵⁸. A cette nouvelle, le gouverneur alerte les différents capitaines de districts du nord et du nord-est, et leur demande d'envoyer des brigades d'interception, « levées sur les gens de l'endroit » pour barrer la route aux nègres marrons et les mettre en échec à l'endroit même où ils espéraient trouver le salut »¹⁵⁹. Mais ce beau dispositif ne donne rien dans l'immédiat.

Au milieu de février, c'est une autre tactique : Becerra fait déployer ses trois colonnes de soldats sur un large front, depuis Santa Calatina, Sagua et Baracoa. Ces forces ont pour mission de saisir des marrons, qui seraient délogés par les nombreuses brigades de chasseurs et de simples civils qu'il a engagées pour cette opération.

Carte 12 La battue de 1842

Les forces de Becerra se donneront à fond, « bravant les précipices », nous dit-on. La nature, cette éternelle complice des marrons, aura raison de leur constance. A la fin de février, il fallait bien se rendre à l'évidence, l'adversaire, quelle que soit la méthode employée, était insaisissable¹⁶⁰, il ne servait à rien de détruire

¹⁵⁸A.N.C. Asuntos Políticos, leg.131 n° 11 Lettre du 20 janvier du commandant de troupes Becerra.

¹⁵⁹*Ibid.* Lettre du 8 février au Capitaine Général.

¹⁶⁰*Ibid.* Lettre du 28 février 1842 : passés maîtres en matière de tactique, « les marrons avaient coutume d'éclater leurs troupes en petites unités de 5 membres tout au plus qui se dispersaient sur une étendue de 300 lieues carrées ».

442 LA LONGUE GUERRE DES NEGRES MARRONS DE CUBA

systematiquement ses établissements et de saccager ses jardins à vivres. Le 28 février, le premier bilan que fournit Becerra était particulièrement éloquent :

Colonne de Baracoa	} 3 paires d'oreilles, } 21 malades, } 2 morts.
Colonne de Tiguabos	} 2 malades, pas d'oreilles.
Colonne de Sabana la Mar	} 1 paire d'oreilles, } 30 malades, } 1 officier ¹⁶¹ .

On le voit, 4 marrons avaient certes été tués, à en croire le nombre de paires d'oreilles ramenées, mais pas moins de 50 représentants en armes de l'ordre étaient affectés par des maux de toutes sortes.

Les opérations allaient encore s'étirer sur la moitié du mois de mars environ. En pure perte. La grande battue au nord et à l'est n'avait donné que le chiffre de 8 marrons appréhendés au bout de deux mois. On sait que la colonne de l'ouest, avec le capitaine Santiago Guerra en ramena onze¹⁶². Beaucoup avaient dû « se présenter », comme on disait, devant leurs maîtres, confiants en la clémence relative de la justice domestique. Mais on voit aussi, tout compte fait, l'inanité de ces grandes expéditions qui se succédaient depuis 1815 sans jamais pouvoir résoudre le problème du grand marronnage dans les bois.

Pourtant, le gouverneur Juan Tello, qui analyse les *Journaux* des commandants et les autres documents relatifs à cette campagne de 1842, la présentera comme une réussite exceptionnelle. Et dans la lettre qu'il adresse ce 18 avril 1842 au Capitaine général, c'est d'abord un hommage vibrant qu'il rend aux soldats et aux civils qui ont dû affronter une nature particulièrement hostile. Prévenant une objection, il aura beau jeu de montrer que si la troupe n'avait appréhendé ou tué qu'une vingtaine de marrons, c'est que le nombre d'esclaves réfugiés dans les bois n'était pas aussi important que l'on avait voulu croire.

D'ailleurs, dispersés et pourchassés de toutes parts, les marrons ne pourraient plus se ressaisir « en raison du simple fait qu'ils n'avaient plus de provisions de bouche ni aucun toit où ils pourraient trouver repos ». Enfin, quelle que fut son issue, l'opération n'avait pas

¹⁶¹ A.N.C. Asuntos Politicos leg. 131 n°1 1. Lettre du 28 février 1842.

¹⁶² *Ibid.*, leg. 42 n°38. «Itinerario» (*Vide supra*, 11° Partie, chapitre 4. Fonctionnement des forces de répression...).

manqué son but politique, à en croire les lignes qui suivent et que l'on trouve à la fin de son courrier au Capitaine Général : « On ne saurait perdre de vue la confiance que les opérations ont inspirée aux habitants, lesquels ont apprécié que le gouvernement se soit opiniâtre à les prémunir contre tout péril et à protéger aussi bien leurs propriétés »¹⁶³.

Cette thèse sera reprise et amplement développée par le Capitaine Général dans sa réponse au gouverneur, qui était du 18 mai 1842. Pour lui, l'opération était réussie parce qu'elle avait dissipé les terreurs folles qui avaient gagné jusqu'aux «sages ministres de l'Audience Royale, et nombre de notables »^{163 164}. Tout le mérite en rejaillirait sur la troupe. Les capacités de l'ordre colonial en matière de répression du marronnage seraient reconnues, pour tout dire. Peut-être grisé par la lecture des *Journaux* des deux commandants, Becerra et Guerra, journaux qui n'étaient qu'une longue apologie de leur campagne, le Capitaine Général allait s'avancer de beaucoup. Selon lui, en effet, l'opération avait été exemplaire en ce qu'elle avait levé bien des équivoques sur le compte des marrons. A l'en croire, la troupe avait ridiculisé les assertions traditionnelles qui présentaient le marronnage comme une plaie redoutable, « d'une gravité extrême, susceptible d'engendrer des désastres ».

En réalité, la menace toujours aussi vive avait été simplement écartée, l'étau desserré une fois de plus. Un temps mort allait suivre cette grande campagne de 1842. Les marrons nullement vaincus n'allaient-ils pas, comme toujours, profiter de l'accalmie pour se regrouper et reprendre possession de leurs terres d'élection ?

IV - Les campagnes de 1846 à 1852

A - Les alarmes de 1846 et de 1847.

Les premières alarmes viendront, semble-t-il, de Baracoa, vers le milieu de l'année 1846. Au mois d'avril, notamment, des ouvriers travaillant sous les ordres d'un ingénieur à la construction d'une route entre Baracoa et Santiago de Cuba, aperçoivent des nègres marrons occupés à recueillir cire et miel dans les bois. Des chasseurs envoyés à leur poursuite préfèrent, en raison de leur nombre, se retirer sans engager de bataille. L'ingénieur, alarmé par cette présence audacieuse

¹⁶³ A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 131 n° 11. Lettre du 18 avril 1842 du Gouverneur au Capitaine Général.

¹⁶⁴ *Ibid.* Lettre du Capitaine général du 18 mai 1842.

des marrons qui semblent bien avoir reconstruit leurs refuges dans les bois, demande aux autorités protection pour ses employés et travailleurs, « au motif qu'ils n'étaient pas aptes à ce type de service, qui de surcroît les aurait soustraits aux tâches qui leur incombaient »¹⁶⁵.

C'est par ce simple incident que toute la machine de guerre allait être relancée, puisque l'affaire devait être effectivement prise en main par le gouverneur du Département oriental. Quelques mois plus tard, en effet, le 28 juillet, une petite expédition est mise sur pied : un officier, deux sergents, deux caporaux et vingt soldats accompagnés de quelques travailleurs volontaires qui abandonnent momentanément la construction de la route. Deux jours plus tôt, on avait réussi à localiser le refuge des marrons en question, nommé *Sierra Verde*. Les marrons, comme il fallait s'y attendre, avaient été avertis de la marche que l'on avait organisée contre eux, et lorsque la première section pénétra dans le refuge, elle n'y trouva âme-qui-vive. Les marrons l'avaient quitté peu de jours auparavant, « à preuve que la terre avait été fouillée, retournée pour en extraire des malangas et autres vivres dûment emportées »¹⁶⁶. La petite troupe n'eut plus qu'à faire main basse sur les denrées trouvées en abondance dans les lieux. Ils serviraient à l'approvisionnement des cantonniers¹⁶⁷.

Le gouverneur pouvait toujours, dans sa correspondance du 16 août au Capitaine Général se montrer rassurant¹⁶⁸. L'affaire du refuge de la Sierra Verde signifiait bien que les marrons, que l'on croyait vaincus, étaient tout bonnement revenus dans les camps que l'on avait détruits quatre ans auparavant, et ils en avaient fondé d'autres abondamment pourvus en vivres. Les fuites d'esclaves avaient recommencé de plus belle. Elles étaient d'ailleurs bien organisées, les esclaves désertant par groupes nombreux. Etait-ce bien là le signe d'un regain ? En tout cas, un habitant-propriétaire, Don Wenceslao del Castillo, qui avait reçu une permission spéciale pour tenter de reprendre 18 de ses esclaves qui avaient marronné au cours de l'année 1847, confirme dans son rapport au gouverneur de Cuba, dans le mois de décembre, l'existence effective de nombreuses bandes entre Guananicum, où il a son habitation, et Baracoa. Les lignes qui suivent

¹⁶⁵ A.N.C. Junta de Fomento, leg. 144 n° 7110. Ricardo Conti « Baracoa, 18 de Abril de 1846, al Sor. Diputado de la RI. Junta de Fomento de esta Ciudad ».

¹⁶⁶ *Ibid.* Gobierno Superior Civil, leg. 618 n° 19763, Sierra Verde, 6 de Agosto de 1846. José P. Malo = Exmo. G.^{VOT} C^{dte} général del D^{1*0} oriental.

¹⁶⁷ *Ibid. id.*

¹⁶⁸ *Ibid.*, Cuba, 16 de agosto 1846 = Ex. Sor. Gob. Sup. Civil de la Ysla..

GUERRE DES MARRONS DANS LE DEPARTEMENT ORIENTAL 445

extraites du dossier établi par le gouverneur au vu du courrier qu'il avait reçu des mains dudit Castillo l'indiquent assez :

« Arrivé au camp *Labapie*, il a trouvé quelques nègres qui lui ont opposé une résistance telle qu'il fut obligé d'en tuer deux. Il s'est ensuite rendu sur un autre camp, *El Hato*, où il n'était aucun marron ; il s'y trouvait 14 maisons bien construites, l'une d'elles s'élevait jusqu'à 160 vares au dessus du sol, elle était pourvue de 4 chaudières, on y découvrit 3 lances, un équipage de chasse à courre pour 16 chiens et un grand jardin à vivres. Il en déduisit que le nombre de marrons qui s'étaient habitués dans ce camp situé non loin de Baracoa était de 60 à 80 »¹⁶⁹.

Ce cas n'était pas unique : d'autres propriétaires de la même région (Guananicum) durent également lever à leurs frais de petites brigades de chasseurs qui parcoururent tout le district de Tiguabos, elles firent des découvertes identiques à celles de la patrouille de Wenceslao del Castillo. A l'autre extrémité de la province, dans la région de Bayamo, on déplorait également la fuite, au début de l'année 1848, de 11 esclaves qui, circonstance alarmante, avaient emporté des armes à feu ; ils avaient gagné aussitôt un grand palenque sur lequel on n'avait pas beaucoup de précisions. S'agissait-il du palenque Sevî//a¹⁷⁰?

B - La campagne de reconnaissance et d'observation de 1848 et ses résultats

Devant la montée de ces nouveaux périls, et sous la pression des populations angoissées qui n'ont rien oublié des offensives meurtrières des marrons de 1815 et de 1832, le gouverneur comprit que l'heure était venue d'organiser méthodiquement de grandes battues comme il en avait été lors de la campagne de 1842. Pour ce faire, il fallait, dans un premier temps, connaître aussi exactement que possible le nombre de marrons et surtout les sites occupés par leurs

¹⁶⁹ A.N.C. Gobierno Superior Civil, leg. 619 n° 19778, Expediente referente a la batida qe. ha dado a los negros cimarrones apalencados D. Wenceslao del Castillo a quien se le confió licencia para perseguir a 18 que le fugaron de su hacienda. Octubre — Año de 1847.

¹⁷⁰ *Ibid.* leg. 625 n° 19877, José Mac Crohom = Exc. Gob sup. civil, febrero 14 de 1848. (Il s'agit du rapport final sur les opérations en cours jusqu'alors...).

446 LA LONGUE GUERRE DES NEGRES MARRONS DE CUBA

refuges. Ensuite, leurs forces une fois jaugées, on organiserait l'opération qui devrait les réduire à merci.

Aussi, au début du mois de janvier 1848, le gouverneur du Département oriental fit-il mettre sur pied, pour commencer, trois corps de troupes à l'est de Santiago de Cuba, soit :

- l'un à Baracoa : 40 hommes, commandant Don Segundo Suarez ;
- le second à Tiguabos : 35 hommes, commandant Don Miguel Pérez
- le troisième à Sagua : 25 hommes, Don Benigno Cura¹⁷¹.

Ces trois corps devaient se mettre en marche le même jour, le 28 janvier, avec l'ordre de faire jonction dans la Sierra del Cristal au bout d'un mois, après avoir visité chacun pour son compte des points particuliers « que l'on tenait pour suspects » et qui leur avaient été désignés. Dans cette tactique mise au point par le gouverneur, il y avait bien entendu quelque réminiscence de cette grande manœuvre inaugurée par ses prédécesseurs, et destinée à envelopper les marrons en un point précis vers lequel ils seraient rabattus. Il s'agirait, en l'espèce de la *Sierra del Cristal*, - comme il en avait été auparavant dans les *Cuchillas de Baracoa* - « que l'on croyait être, confiait le gouverneur, sans d'ailleurs beaucoup d'assurances, le lieu de rassemblement le plus important des marrons qui fuyaient les forces engagées, ce que les faits survenus par la suite ont amplement confirmé »¹⁷².

D'autre part, à l'ouest de Santiago de Cuba, deux autres corps sont mis à pied-d'œuvre au milieu du mois de février 1848 et pour une durée de trente jours : à Bayamo, une troupe de 25 hommes sous les ordres de José Antonio Lora, et une autre d'égale importance à Cobre, sous le commandement d'Eduardo Busquet. Il s'agissait d'une véritable opération « en tenailles », pour reprendre un terme du jargon militaire. Les deux corps devaient faire jonction à Bayamita, point situé à égale distance de Bayamo et de Cobre, sur la côte sud, vers le milieu de la Sierra Maestra¹⁷³. Partant, leur tâche semblait infiniment moins importante que celle des trois corps qui opéraient en partie est, c'est-à-dire dans un secteur où la combativité et l'importance numérique des marrons étaient bien connues.

¹⁷¹ A.N.C. Gobierno Superior Civil, leg. 625 n° 19877. Cuba, 24 de abril 1848. José Mac Crohom = Excmo. S. G.S.C. de esta Ysla. (Il s'agit du rapport final sur ces opérations).

¹⁷² *ibid. id.* et voir également *ibid.* Lettre datée : « Cuba, 14 de febrero de 1848. José Mac Crohom = Excmo. S.G.S.C. de esta Ysla ».

¹⁷³ *Id.* Lettre... « Cuba, 14 de febrero de 1848.... »

Notons déjà ici que, tant à l'est qu'à l'ouest de Santiago, les troupes employées ne sont constituées que de civils, chasseurs professionnels ou amateurs. Pour l'heure, point de soldats.

La troupe qui part de Tiguabos, à l'est, le 28 janvier 1848, rencontre sur sa route une dizaine de palenques en moins de deux mois, dont des refuges réputés comme *El Hato* ou *Todos Tenemos*¹⁷⁴. C'étaient, en général, des refuges bien pourvus en vivres comme celui de *Todos Tenemos* le bien nommé, où, à côté de l'élevage de porcs, on découvrait des cultures vivrières de toutes sortes et des fruits sur une étendue de quelque cinq chevalées. Si certains palenques étaient abandonnés (2 au total), d'autres abritaient parfois plus de cent marrons (trois au moins, dont *El Hato* et *Todos Tenemos*). Certains étaient de construction récente, et personne ne leur connaissait de noms ; pour d'autres, un temps abandonnés au cours des années 1840-1842, on distinguait assez nettement qu'ils avaient été restaurés, et leurs cultures augmentées comme c'était le cas pour *El Hato*, où l'on pouvait voir des plantations de tabac toutes nouvelles.

Intrigués par la présence de cette colonne de reconnaissance, la plupart des marrons, fidèles en cela à la vieille tactique, s'étaient dispersés à travers bois, abandonnant leurs biens ; d'autres, par contre, offriront une certaine résistance qui conduira le commandant de la colonne à engager une bataille d'une folle témérité. Au cours de l'opération, on appréhendera sept marrons, dont deux enfants en bas-âge, nés dans les bois et qui furent recueillis dans l'orphelinat de la ville¹⁷⁵. Deux autres marrons avaient été tués au combat.

La colonne qui part de Baracoa, toujours à l'est, le 28 janvier, visite six refuges, dont l'un complètement abandonné, ses terres en friches. Là aussi, les marrons désertent la place à l'approche des chasseurs, refluant en bon ordre avec leurs effets. C'est à peine si, en une occasion, on parvint à en dénombrier une quarantaine, suivant les indices découverts et les aveux de deux d'entre eux que l'on avait appréhendés. La partie semble particulièrement dure pour ces chasseurs qui tombent malades l'un après l'autre, y compris le capitaine, au point que, dès le premier mois, l'on dut transporter en hamac l'un d'eux en raison de la gravité de son état. Et quand, le 5 avril, ils découvrent sur la route qui les ramène à Baracoa, la trace d'un nombre considérable de marrons, ils se gardent bien de les

¹⁷⁴ *Ibid. Id.* «Resumen del Diario de la partida formada en el pueblo del Tiguabos en persecucïon de los palenques a cargo de Dn. Miguel Pérez Teniente del mismo partido ». (Sur les palenques découverts voir 1^o Partie, chapitre 3)

¹⁷⁵ *Ibid. id.*

suivre, « en raison de leurs maigres forces ». Au cours de l'opération, seuls deux marrons avaient été arrêtés¹⁷⁶.

La troisième colonne part de Sagua au jour fixé, et, parce qu'elle se déplace tantôt vers l'est, tantôt vers l'ouest, elle parcourra des contrées visitées également par l'une et l'autre des deux colonnes dont nous venons d'apprécier la progression. A son tour, elle ne découvre pas moins de huit palenques situés dans les bois et dans les monts. Les déplacements de la troupe n'étaient pas restés inaperçus et partout les marrons, comme il fallait s'y attendre, avaient abandonné en bon ordre leurs refuges. Dans un seul palenque de taille modeste, ils parviennent à appréhender deux hommes et une femme, tuant le capitaine des marrons qui leur opposait la plus vive résistance¹⁷⁷.

Le bilan général de ces opérations nous est connu : 140 hommes au total ont été employés, et au cours des opérations principales, ainsi que d'autres, annexes, conduites par deux petites patrouilles, 27 marrons ont été arrêtés, 5 tués. Le coût financier de l'opération était de 1.533 pesos¹⁷⁸. L'important n'était ni le nombre, assez élevé, de nègres marrons appréhendés, ni même le coût relativement bas de l'opération, que l'on pouvait à loisir comparer à celui de campagnes plus longues et de maigre rapport.

De fait, et sous l'angle d'un dispositif stratégique accompli, l'opération avait un but : il s'agissait d'une première reconnaissance en terrain ennemi, d'une première phase de l'offensive contre les marrons, pour tout dire. Pas moins de 25 palenques avaient été recensés, leurs établissements détruits systématiquement pour affaiblir les marrons. On avait établi approximativement « le nombre, la force et les ressources » des marrons, « autant d'éléments, précisait le gouverneur, sur lesquels serait fondé le projet d'une battue générale »¹⁷⁹. Les effectifs militaires n'avaient pas été employés ; on

¹⁷⁶ A.N.C. Gobierno Superior Civil, leg. 625 n° 19877 «Resumen del diario delà partida formada en Baracoa para la persecuciôn de palenques a cargo de Dn. Segundo Suarez con un segundo y 40 rancheadores. Cuba, 22 de abril de 1848».

¹⁷⁷ *Ibid.* «Resumen del diario de la partida formada en Sagua de Tânamo a cargo de Don Benigno Cuza para la persecuciôn de los negros apalencados con 25 rancheadores. Cuba, 22 de abril de 1848 ». Sur les palenques que découvrent ces deux colonnes, voir 1° Partie, Chapitre 3 - Géographie du marronnage.

¹⁷⁸ Voir A.N.C. Intendencia leg. 1052 n°17 : « Estado de las partidas levantadas en persecuciôn de negros cimarrones apalencados con expresiôn del punto en que se formaron nombres de sus comandantes, sueldos que se les asignô por el término de dos meses, número de arranchadores en el mismo tiempo, su haber, total costo y resultados ».

¹⁷⁹ *Ibid.* Gobierno Superior Civil leg. 625 n° 19877. «Cuba, 24 de febrero de 1848 ».

GUERRE DES MARRONS DANS LE DEPARTEMENT ORIENTAL 449

les maintenait en réserve pour la deuxième phase de l'opération. On mêlerait alors quelques corps de la garnison de Santiago de Cuba aux civils, chasseurs et volontaires, sous les ordres d'officiers de carrière. Mais cette deuxième phase, la véritable campagne contre les marrons, ne pouvait être tentée immédiatement : l'exécution en devait être différée jusqu'à la fin de l'année au moins, « en raison de la rigueur des autres saisons et de la funeste influence du climat sur les brigades de militaires »¹⁸⁰. Cette mesure de sauvegarde était d'autant plus importante qu'il fallait avant toutes choses préserver le symbole que les troupes espagnoles cantonnées dans l'île étaient aux yeux de la population cubaine tout entière.

C- La battue générale de 1849

La battue générale projetée contre les marrons allait débiter au mois de février 1849. Le prétexte: des propriétaires alarmés du district de Bolanos avaient élevé une plainte auprès des autorités. L'objet de leurs craintes était la présence sur leurs terres de nègres marrons : des agents recruteurs, sans nul doute, qui avaient quitté tout exprès leur refuge « pour séduire et emmener avec eux des esclaves jusqu'alors soumis à leurs maîtres »¹⁸¹. La nouvelle confirmait les observations du lieutenant de gouverneur de Baracoa quelque trois mois plus tôt¹⁸². Une nouvelle campagne allait commencer dans l'est du département, dans le grand quadrilatère montagneux, domaine invétéré des bandes de marrons qui menaçaient les zones de culture autour de Santiago, Guantanamo notamment.

A Santiago de Cuba, les membres du Conseil des habitants propriétaires, toujours vigilants et sensibles aux moindres doléances de leurs mandants, votent la somme de 1.120 pesos pour couvrir les frais de la campagne qui s'imposait : « On décida, précise le gouverneur du Département oriental, de lever deux brigades composées chacune de 25 hommes sous les ordres d'un sous-lieutenant des milices, Don Miguel Pérez, qui avait une grande expérience en la matière »¹⁸³. Ces deux colonnes devaient quitter l'une, le bourg de Saltadero, l'autre, celui de Tiguabos, où elles avaient été levées respectivement, pour inspecter toutes les contrées

¹⁸⁰.A.N.C., Gobierno Superior Civil leg. 625 n°19877. « Cuba, 24 de febrero de 1848 ».

¹⁸¹ *Ibid.*, Lettre du 5 février 1849 de José Mac Crohom à « Gob. Sup. Civil de la isla ».

¹⁸² *Ibid.*, Lettre du 5 novembre 1848, du même au même.

¹⁸³*Ibid.*, Lettre du 5 février 1849 de José Mac Crohom ...

où les refuges de marrons avaient été signalés « en les attaquant à outrance jusqu'à la destruction ou la réduction des nègres qui s'y étaient retranchés »¹⁸⁴. On avait également mis sur pied plusieurs brigades chargées d'intercepter les marrons qui fuiraient devant la progression de ces deux colonnes d'assaut suivant une méthode éprouvée. Pour bien faire, à Baracoa, on avait également levé une troupe aux ordres de Don Segundo Suarez qui entre en campagne en même temps que les deux autres¹⁸⁵. Les résultats de ces opérations conjointes au nord et à l'est de Santiago nous sont connus.

Du côté de Baracoa surtout, l'utilisation comme guide d'un marron nommé Cayetano à qui l'on avait offert pour prix de ses services la liberté et le pardon de ses fautes, explique par-dessus tout les rapides succès de la colonne qui chasse les marrons des montagnes voisines de la ville. Dès les premiers jours, en effet, on appréhende 16 marrons (8 hommes, 4 femmes, 4 négrillons) le long du fleuve Quivijan¹⁸⁶. Les 20 et 23 février, on en arrêtera encore 4 et 12 respectivement entre le fleuve Barbudo et le Toa. Ces petites groupes n'offrirent en aucun cas de résistance. Ainsi, quelque 32 marrons avaient été appréhendés en un mois : « Brillant résultat », commentait le vainqueur, Don Segundo Suarez¹⁸⁷.

Par ailleurs, si l'on en croit le journal de campagne de l'autre commandant, Miguel Pérez, de deux colonnes parties de Saltadero et de Tiguabos, les opérations s'étaient étalées dans ces régions sur un mois et 27 jours. Les résultats étaient tout aussi remarquables : 63 marrons avaient été arrêtés, 6 tués, « outre ceux qui étaient retournés sur les habitations auxquelles ils étaient attachés pour fuir les tourments »¹⁸⁸. L'affaire avait été menée de main de maître. Elle avait d'abord été entourée de discrétion. L'élément de surprise avait largement joué en faveur des chasseurs. Loin de chercher l'affrontement, on s'était contenté d'une longue poursuite : les marrons qui y avaient échappé étaient tombés en grand nombre dans les filets des brigades d'interception placées judicieusement dans les plaines aux abords des habitations ; les autres avaient dû s'éloigner considérablement de leurs bases¹⁸⁹.

¹⁸⁴ A.N.C. Gobierno Superior Civil, leg. 625 n° 19877, Lettre du 5 février 1849.

¹⁸⁵ *Ibid.* Junta de Fomento leg. 145 n°7188. «Parte del Capitan Cdte de la partida qe. saliô de esta en persecuciôn de cimarrones D. Segundo Suarez al Sor. Tente. Gob. Politico y militar de esta ciudad (Baracoa) ».

¹⁸⁶ *Ibid. Id...*

¹⁸⁷ *Id.*

^m*Ibid.* Gobierno Superior Civil, leg.625 n°19877, 28 avril 1849.

^m*Id.*

GUERRE DES MARRONS DANS LE DEPARTEMENT ORIENTAL 451

La battue de 1849 avait été une remarquable campagne de prévention. On avait déjà compris qu'une riposte tardive encourageait les exactions des marrons et qu'il fallait toujours porter la guerre sur leurs arrières, dès les premières alarmes. Ceci avait été prestement réalisé cette fois par les forces de répression : « Le département était débarrassé pour l'heure des fauteurs de trouble, affirmait le gouverneur, et les esclaves des habitations étaient parfaitement soumis à leurs maîtres »¹⁹⁰.

C'était beaucoup dire. Les deux corps expéditionnaires n'avaient parcouru qu'un territoire limité en regard du domaine véritable des nègres marrons. Et en réalité, dès le début de l'année 1850, il fallait encore mettre sur pied des expéditions punitives dans les mêmes zones que l'on croyait avoir parfaitement ratissées.

D - La battue de 1850

Le gouverneur saura présenter cette nouvelle battue comme une simple entreprise de prévention :

« Quoi qu'il ne se soit produit au cours de la présente année, comme il en a été dans les précédentes, de cas de séduction des esclaves d'habitations par les nègres marrons, écrivait-il à la première autorité de l'île, j'ai eu bon d'ordonner des reconnaissances dans les monts de la partie est de ma juridiction à des fins de réduction des camps fortifiés qui s'y trouvent »¹⁹¹.

Le ton se voulait rassurant et l'on présentait l'opération comme de pure routine. Elle était néanmoins confiée au sous-lieutenant Don Miguel Pérez qui avait mérité les éloges de ses supérieurs après la campagne de l'année 1849 : il devait réunir « dans le plus grand secret, loin des yeux de la population », une colonne de 30 chasseurs pour une marche prévue pour 20 jours¹⁹². L'affaire sera préparée dans les conditions requises. Malgré ces précautions, les émissaires et les complices des marrons ne tardèrent pas à découvrir ce qui se tramait. Les brigades d'interception pouvaient toujours ici et là se mettre en place mais on ne pourrait plus aussi aisément rabattre vers elles ceux que l'on allait pourchasser. Au reste, la colonne de Miguel Pérez qui était entrée en campagne le 31 mai 1850, ne découvre dans les

¹⁹⁰ A.N.C. Gobierno Civil Superior, Leg.625 n°19877

¹⁹¹ A.N.C. Intendencia, leg. 1051 n°17. Lettre du 22 mars 1850 au « Gobemador Superior Civil ».

¹⁹² A.N.C. Gobierno Civil Superior, leg 621 n° 19820. Lettre du 7 juillet 1850.

452 LA LONGUE GUERRE DES NEGRES MARRONS DE CUBA

premiers jours que des établissements déserts, des refuges complètement abandonnés, « sans la moindre trace ni même de vivres en terre qui eussent donné des indications fiables sur le nombre des occupants des camps de marrons ». Le repli de ces derniers avait donc été préparé de longue date. Au vrai, ce sont les chasseurs qui tombent dans des pièges que les marrons leur ont tendus : « Le 17 juin dernier, écrit le gouverneur, on me fit part de la défection des 11 chasseurs qui avaient été blessés par des pointes de fer que les marrons dissimulent à dessein à l'entrée de leurs tanières »¹⁹³.

A cette date, seuls 7 nègres marrons isolés avaient été appréhendés. Par une autre missive, le commandant Miguel Pérez apprenait le 28 juin au gouverneur qu'il avait ordonné le retour de la colonne « en raison des pluies excessives ». Il assurait avoir parcouru tous les monts de l'extrémité orientale du Département, il avait capturé 14 nègres marrons et en avait tué deux¹⁹⁴.

Aussi, dès le 7 juillet, et sans même attendre le rapport définitif du commandant Pérez, sinon ses observations confidentielles, le gouverneur pouvait-il adresser au Capitaine Général à La Havane un courrier dont on s'est borné à reproduire les toutes premières lignes :

« J'ai cru bon de faire porter sans plus attendre à Votre Excellence le rapport complet concernant l'action que j'ai entreprise au cours de mon mandat et que j'ai menée à bien sans débours excessifs ni grands sacrifices pour la réduction de ces rassemblements de malandrins, qui en certaines occasions ont plongé les nôtres dans la plus grande désolation et qui aujourd'hui en nombre infime pour ceux qui ont pu échapper à nos foudres légitimes, errent sans feu ni lieu dans des lieux accidentés et agrestes¹⁹⁵ ».

Sur cette lancée on pouvait évidemment proclamer, comme on le fit le 21 juillet, la disparition totale des palenques et des bandes « dont la pernicieuse existence avait une influence néfaste sur la discipline dans les ateliers des habitations »¹⁹⁶. L'affaire des marrons était à tous les points de vue particulièrement commode pour les administrateurs espagnols. Elle était au moins un élément obligé de cette constante apologie de leur propre gestion tout au long de cette première partie du XIX^e siècle, et de ce qu'il faut bien appeler la propagande coloniale espagnole aux îles.

¹⁹³ A.N.C. Gobierno Civil Superior, leg. 621 n°19820. Lettre du 7 juillet 1850.

¹⁹⁴ *Ibid. Id.*

¹⁹⁵ A.N.C. Gobierno Superior Civil leg. 625 n° 19877. Lettre du 7 juillet 1850.

¹⁹⁶ *Ibid. Id.* Lettre du Gouverneur du 21 juillet 1850.

Mais cette belle assurance des administrateurs espagnols, en l'occurrence le gouverneur du Département oriental, allait être démentie une fois de plus par les faits, en ce milieu du siècle. Les nègres marrons avaient laissé passer l'orage. Le gros de leurs troupes avait échappé à tous les stratagèmes de l'ennemi. Conduites par des chefs avertis, les bandes avaient su déjouer les manœuvres d'encerclement. Maintenant, elles allaient à nouveau reprendre l'initiative un temps perdue. Les marrons n'avaient-ils pas déjà reconstruit leurs établissements ravagés par la troupe, et la nature tropicale aidant, n'avaient-ils pas rétabli leurs cultures ? Moins de deux ans après l'offensive de 1850, que l'on avait présentée comme définitive, les communautés de marrons s'étaient à nouveau installées partout dans l'Est, non seulement dans la région montagneuse aux alentours de Baracoa où deux colonnes à nouveau mises sur pied avaient révélé l'existence de nouveaux refuges sans nom, à côté de plus célèbres, comme *Todos Tenemos*, *Bruto* et *Agruma*¹⁹⁷, mais encore à la limite même des riches zones de culture près de Guantanamo et Santiago de Cuba, où avec la même application qu'en 1815 ou en 1830-1832, elles se livraient aux exactions habituelles. Pas moins de trente habitants-proprétaires alarmés durent en toute hâte se tourner vers l'autorité politique et militaire¹⁹⁸. Il s'agissait pour la plupart de descendants de colons français de Saint-Domingue qui s'étaient réfugiés, comme on sait, à Cuba au cours de la révolution nègre d'Haïti. Entre autres choses, on peut lire notamment dans leur missive ce qui suit : « Les soussignés supplient Votre Excellence de bien vouloir leur accorder la protection qui sied au bien-être de cette province et à la tranquillité de ses habitants, et qu'à cette fin, elle veuille bien prendre les mesures qu'elle croit les plus appropriées à la réduction de ces bandes de nègres marrons »¹⁹⁹.

Mais la guerre des marrons en zone orientale, n'avait pas d'issue. On avait beau quadriller le territoire de brigades de chasseurs intéressés, mettre sur pied des expéditions coûteuses et entourer les zones de culture de véritables cordons sanitaires, aucune solution militaire n'avait eu raison de la lutte opiniâtre de ces esclaves rebelles, «pour la simple raison, comme l'avait bien compris un

¹⁹⁷ A.N.C., Gobierno Civil Superior, leg. 623 n°19847 Gob. Politico y militar de la Provincia de Cuba Secretaria Política... Cuba, 28 de Julio de 1852 (lettre à « Excmo. Sr. Gobor. Civil Sup. »).

¹⁹⁸ *Ibid. id.* Expediente sobre la formaciôn de varias partidas para la persecuciôn y capturas de los negros cimarrones apalencados en la jurisdicciôn de Cuba año de 1852. Voir la lettre du 19 avril 1852.

¹⁹⁹ *Ibid.*, leg. 623 n° 19847, Gob. Politico y militar de la Provincia de Cuba Secretaria Política... . Lettre du 19 avril 1852, citée *supra*.

454 LA LONGUE GUERRE DES NEGRES MARRONS DE CUBA

gouverneur en place à Santiago de Cuba, qu'il existerait dans l'île des nègres marrons tant que se maintiendrait l'institution de l'esclavage»²⁰⁰.

*

**

Comme nous nous sommes efforcé de le montrer, en tous points de l'île et sous des formes diverses, les combats entre nègres marrons et forces de répression ont fait rage au cours de la première moitié du XIX^e siècle. Les impératifs d'exposition au regard du cadre de cette 1^{re} Partie nous ont conduit à la seule approche des temps forts de l'« insurgence »- on nous pardonnera ce néologisme - des marrons dans les zones où elle a eu le plus de résonances, sacrifiant du même coup les éléments sporadiques et les événements localisés qui n'offraient pas de séries continues, surtout lorsque leur approche nous aurait amené à déborder le cadre chronologique de notre étude²⁰¹.

Il n'est sans doute pas risqué d'avancer que dans ces luttes opiniâtres, il n'y eut en fin de compte ni vainqueurs ni vaincus. La répression que l'on voulait permanente des brigades de chasse n'a jamais pu mettre un terme à la fuite de l'esclave et nous avons souligné chemin faisant, après chaque battue, chaque grande campagne, le caractère dérisoire des résultats obtenus à grands frais. Loin donc de prévenir la constitution de bandes de marrons, comme l'on en avait formulé le vœu en 1796, les forces de répression ne purent que freiner leur expansion en se livrant à une vaine tentative d'extermination des groupements d'esclaves fugitifs, sans égards, parfois, pour l'intérêt bien compris des maîtres. Au résultat, cette entreprise onéreuse et incertaine ne pouvait qu'exacerber les passions et creuser un peu plus le fossé entre les deux composantes de la population cubaine. L'administration coloniale dut s'y retrouver.

Cela dit, il faut bien admettre que sans ce fonctionnement constant de l'appareil de répression, les risques de subversion totale de la société esclavagiste auraient été bien réels. Les chasseurs d'esclaves,

²⁰⁰ A.N.C. Asuntos Políticos leg.131 n° 11. Lettre du gouverneur du 26 février 1840 au Capitaine Général.

²⁰¹ Nous n'avons pas exposé toute une série de combats que mènent à l'est de Matanzas vers le milieu du siècle de petits groupes aguerris, José Dolores et sa bande, ou le « rebelle » Trinidad par exemple. Plus encore, à partir de 1848, en Camaguëy, de violents affrontements opposent les bandes de marrons aux soldats de l'armée qui purent être utilisés à fond dans ce plat pays. Tous ces combats ont été néanmoins évoqués dans les pages que nous avons consacrées à la géographie du grand marronnage, *vide supra*, 1^{re} Partie, chapitre 3.

« rancheadores » de profession, milices de créoles et soldats de ligne, défendirent une vraie frontière à la limite des espaces cultivés, dans les étendues de bois debout et les mornes que la colonisation officielle n'avait pas atteints. Dès 1798, les ministres de la Sainte-Hermandad pouvaient prétendre qu'ils « avaient désarmé la ligue que constituaient les esclaves fugitifs et autres brigands et qui, le temps aidant, serait devenue épouvantable et aurait été Partisan d'entreprises des plus sombres »²⁰².

De fait, tout au long de la première moitié du XDC^e siècle, la répression à outrance qui fut menée contre le grand marronnage perturba considérablement l'évolution normale, démographique, socio-économique, voire politique des bandes. A l'ouest de la grande île, la pression permanente, même imparfaite, des brigades de chasse obligea les nègres marrons, on l'a vu, à mener une vie de nomades qui les condamnait à la plus stricte dépendance à l'endroit des jardins à vivres et des magasins des plantations. A l'est, les grands refuges fortifiés, véritables unités socio-économiques et politiques furent, dès qu'ils accédèrent à la notoriété, des objectifs tout désignés pour les forces de répression. Ainsi, dès 1816, on l'a vu, le plus grand palenque de l'île, *El Frijol*, situé dans les hautes terres au nord de Baracoa est détruit, ses habitants dispersés. Reconstituit, il ne retrouvera plus sa splendeur d'antan et sa légende se sera considérablement ternie.

Il n'empêche dans le registre des symboles, la résistance opiniâtre des nègres marrons dans les bois avait été exemplaire. A cet égard, il convient, à notre sens, d'avancer ici pour finir que, pour une bonne part, elle ouvrit la voie à la rupture avec l'inique système qui divisait ceux-là mêmes, blancs et noirs, dont l'île de Cuba était devenue la patrie.

²⁰² A.G.I. Estado 8 n° 4. "Reflecciones formadas para el major régimen de los comisarios de la Santa Hermandad ; beneficio de los Hacendados y vecinos de esta jurisdicción y proporcionada exacción de las capturas de negros fugitivos... » (15 février 1798).

8 - *Plan d'un refuge de nègres marrons,*
Document offert par José Luciano Franco

CONCLUSIONS

« Leur existence était à elle seule un défi à l'ordre colonial. Les nègres marrons étaient par excellence un mauvais exemple pour les autres esclaves. Plus encore, ils constituaient un véritable péril quand en bande ils attaquaient les auberges et les demeures isolées ou même les convois qui empruntaient les chemins de la colonie. Néanmoins, les nègres marrons ne vivaient pas de rapines mais de l'agriculture. Ils fondaient des villages et établissaient des jardins à même l'espace qu'ils dérobaient aux grands domaines esclavagistes ».

Ces lignes sont de Gonzalo Aguirre Beltran, dans un ouvrage qui fait autorité, *La Población Negra de Mexico*¹. Or qu'il s'agisse des marrons de Terre Ferme, du Venezuela, de Colombie, ou alors des îles, françaises, anglaises et espagnoles, leur situation fut essentiellement la même au regard des maîtres : on les taxa de mauvais sujets, sans plus. Toutefois, il n'est pas risqué d'avancer que même la plus petite bande, mal assurée dans sa fuite éperdue devant les acteurs de la plus formidable des répressions coloniales, abrite en puissance un projet aussi considérable que celui qui édifia des « Républiques » comme celle de Palmarès au Brésil. Et si, par calcul, ils avaient été tolérés, savamment contrôlés, neutralisés, pour tout dire, dans des zones réputées inaccessibles ou inhospitalières, ces nègres marrons auraient, à la longue, donné naissance invariablement à des communautés marginales, rencognées dans des villages autonomes, curiosités d'antan ou objets d'étude scientifique, de nos jours, comme l'ont été les Noirs Boni en Guyane, ou ceux du palenque de San Basilio en Colombie. Il est significatif, à cet égard, qu'à la veille du grand bouleversement de la fin du XVIII^e siècle, la France et l'Espagne aient rivalisé de diplomatie pour offrir le meilleur traité qui soit aux nègres marrons de Maniel en Saint-Domingue²!

Mais les circonstances historiques ne pouvaient pas être, dans tous les cas, aussi permissives. A Cuba, au lendemain de la révolution haïtienne, le marronnage engendra par-dessus tout la peur au sein des

¹ Gonzalo Aguirre Beltran, *La población negra de México (1519-1810)*, México, Fondo de Cultura económica, 1944, p.285.

² Sur cette affaire, voir Moreau de Saint-Méry, *Description... partie Française*, tome II, *op. cit.* p. 1133 et suivantes ; Yvan Debbasch, *Le marronnage, op. cit.* 2^e Partie, p. 185 et suivantes ; Rubén Silié, *Economía, esclavitud y Población*, *op. cit.* p. 86.

458 LA LONGUE GUERRE DES NEGRES MARRONS DE CUBA

classes esclavagistes et de leur clientèle : peur panique, mais aussi réflexion angoissée devant les ravages matériels et moraux qu'occasionnaient les guerrilleros marrons. Peur du plus grand nombre et peur reflétée au niveau de la culture dirigeante, pour reprendre ici les axes de recherche de Jean Delumeau dans son livre, *La Peur en Occident?*. A l'idée que les fureurs des marrons pouvaient être tenues pour les prodromes d'une « révolution nègre », on comprend que l'épouvante ait uniment gagné les esprits. Choc de deux civilisations ennemies, oserait-on dire, en lieu et place du binôme convenu « civilisation / barbarie », il y a, à cet égard, une analogie frappante entre les angoisses de la société blanche cubaine de la première moitié du XIX^e siècle et celles de la société chrétienne espagnole de la deuxième moitié du XVI^e siècle^{3 4}. Au demeurant, ce n'est pas par le plus pur des hasards que, parlant de Saint-Domingue où était Toussaint Louverture, Bonaparte pouvait, à la veille de l'expédition Leclerc, la qualifier de « Nouvelle Alger » dans la mer des Caraïbes⁵.

Mais, au fur et à mesure que l'historiographie s'est affranchie de la tutelle culturelle des classes dirigeantes figées dans des *a priori*, au fur et à mesure que le littérateur lui-même s'est éloigné d'une singulière représentation du nègre et même des visions généreuses et bienveillantes des devanciers du XIX^e siècle, la signification du marronnage a pris une tout autre dimension : de bandit hirsute, le marron est devenu l'Initiateur, et à tout le moins, le Précurseur...

Maintenant, sous l'angle des faits, il est indéniable que le marronnage - mais il faut sous-entendre le grand marronnage - a été un pôle de résistance à l'oppression esclavagiste. Résistance culturelle, d'abord. Certes, cette notion chère à Herskovits reste ambiguë. Mais on admettra que cette résistance ait pu être l'expression militante d'un « retour » à l'Afrique. Aussi avons-nous montré l'existence de quelques survivances africaines dans les palenques bien établis dans les hauteurs boisées suivant les informations, sans doute sommaires, des chasseurs d'esclaves. Sans verser dans une généralisation abusive, nous ferons nôtres ici les

³ Jean Delumeau, *La Peur en Occident*, Paris, Hachette 1978.

⁴ Voir à ce sujet Fernand Braudel, *La Méditerranée et le Monde Méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, Armand Colin 1949 et également Joan Reglà, *Estudios sobre los moriscos*, Barcelone, Ariel (3^e édition) 1974.

⁵ Archives Nationales (Paris) Secrétariat d'Etat, AF 14 863, lettre du 8 Brumaire An X (30 octobre 1801), à Talleyrand.

assertions de Martin Lienhard pour qui « lorsqu'ils se réfugiaient dans la forêt — les Africains bantous - ne cherchaient pas seulement à échapper à la persécution des esclavagistes, mais ils renouaient en même temps avec leur passé, leurs traditions et leurs « forces ». Dans la forêt, ils récupéraient les énergies nécessaires pour continuer la lutte contre les *mindélé* : les Blancs. » Et l'auteur de préciser : « Aux Amériques, la forêt est un des lieux qui permettent de célébrer les retrouvailles avec l'Afrique »^{6 7}.

Cependant, la rupture avec le monde esclavagiste que constitue le marronnage n'est pas, loin s'en faut, une négation totale de ce dernier : Carlos Esteban Deive l'a montré¹. Au reste, dans le cas qui nous occupe, l'imbrication entre les zones de marronnage et les zones de plantations a été trop grande pour qu'il en fut autrement. Plus encore, ce « retour » à l'Afrique n'est vraiment authentique que si les communautés marronnes présentent à l'observation une homogénéité ethnique parfaite dans un isolement à peu près total, et, même dans ce cas, Jean Hurault a souligné les limites dudit retour, pour ce qui est des Noirs Boni de Guyane eux-mêmes. D'ailleurs, s'agissant de l'île de Cuba, nous avons montré que les bandes de marrons étaient avant tout multinationales, et qu'elles reposaient sur des solidarités d'atelier, sinon de conditions, par de vers la disparité des peuples dont étaient issus les esclaves. Par là même, tant il est vrai que les maîtres excellaient à recruter à dessein des esclaves d'origines les plus diverses⁸, les palenques n'ont pu se constituer, on l'a vu, sur la base d'un regroupement ethnique.

D'ailleurs, c'est moins le dignitaire africain que le rebelle invétéré, figure légendaire locale qui jouit de l'estime des masses serviles, que nous trouvons au principe de la formation d'une bande déterminée. De même, c'est tout aussi bien l'Africain que le nègre « ladino » (assimilé), le créole, le mulâtre, le libre même, que nous trouvons à la tête des palenques les plus considérables de l'île. En somme, là aussi, l'antillanité était en marche, serions-nous tenté d'avancer .

C'est dire que le marronnage fit œuvre de syncrétisme au-delà des règlements de comptes renouvelés ou mieux entretenus et des inimitiés surannées des ethnies. Dans le creuset du palenque, il y eut

⁶ Martin Lienhard, *Le discours des esclaves de l'Afrique à l'Amérique latine*, *op. cit.*, p.79 et 124

⁷ *Los guerrilleros negros ... op. cit.*, p.239.

⁸ Voir Manuel Moreno Fraginals, «Aportes culturales y deculturación », in *Africa en America Latina*, México, Unesco/Siglo XXI 1977, p. 16 (*Las herramientas de deculturación*).

460 LA LONGUE GUERRE DES NEGRES MARRONS DE CUBA

coexistence des nations africaines, et il en a résulté une solidarité forgée dans la lutte quotidienne. Résistance culturelle, certes, mais c'est alors, à notre sens, une résistance recomposée, le hasard le disputant à la nécessité, par l'ensemble des opprimés. C'est la raison supérieure pour laquelle, pensons-nous, certains nègres marrons de Cuba, dépassant singulièrement le conflit de races, dont José Martí fut, en son temps, le plus grand contempteur, ont pu recueillir dans leurs refuges, on l'a vu, des blancs en rupture de ban !

On sait aussi que cette résistance culturelle s'est prolongée, et même confirmée, dans une autre résistance, économique celle-là, tant il est vrai que le marronnage est l'une des formes d'adaptation des Africains au Nouveau Monde, et plus précisément un mode *sui generis* de colonisation des terres vierges dans les Amériques.

On commence à mesurer aujourd'hui toute l'importance de la résistance socio-économique des nègres marrons dans un monde totalement ou presque dominé par la plantation. En reprenant, en ce domaine, les meilleurs ouvrages brésiliens, Josué de Castro a montré dans sa *Géographie de la faim*, comment le marron, et plus généralement, le Noir « n'avait jamais perdu son instinct de polyculteur » et restait attaché à un type de cultures vivrières de façon encore plus saisissante que l'Amérindien soumis aux mêmes contraintes :

« Palmarès, écrit-il, le plus édifiant exemple de communauté formée par les noirs libérés de la tyrannie de la monoculture, démontre de façon décisive l'intégration parfaite du noir à la nature de la région dont il exploite rationnellement les ressources tout en en développant de nouvelles qui trouvent là un terrain favorable »⁹.

Bien entendu, cette action compensatrice du Noir n'a pas eu, au Brésil pas plus qu'à Cuba, une intensité ni une extension suffisantes pour produire « un effet décisif sur l'économie du pays ». Toutefois, l'essentiel est de constater que le palenque des nègres marrons a

⁹ Josué de Castro, *Géographie de la faim*, Paris, Le Seuil 1964, p. 112. Voir également Jean-Pierre Chardon, Michel Petit, Singaravelou, *De l'Orénoque à l'Amazone, Etudes Guyanaises*, Travaux et Documents de Géographie tropicale, n° 34, juillet 1978, C.E.G.T. Bordeaux. Pour la Guyane, Singaravelou écrit à la page 147 : « La riziculture était également pratiquée par les esclaves marrons réfugiés à l'intérieur des terres, et nourrissait leur volonté de résistance aux pressions émanant de la côte... » .Voir tout particulièrement Jean Casimir qui a forgé le concept de « contraplantación » pour définir la société marronne, dans son *Essai* : « Estudio de caso, respuestas a los problemas de la esclavitud y de la colonización en Haïti », in *Africa en América Latina*, op. cit. p. 398.

ouvert « la brèche paysanne » que l'on tient pour le trait universel de l'esclavagisme américain^{10 11}. Par ailleurs, force est de remarquer que le marronnage offrit aux éléments déviants par rapport à la norme esclavagiste la possibilité d'exercer cette responsabilité économique, individuelle ou familiale, que leur interdisait l'univers de pure aliénation des plantations : « En général, prévient Gabriel Debien, ne prêtons pas un décor trop tragique à leur vie nouvelle, sans la colorer pour autant d'un air d'idylle champêtre »ⁿ. De fait, par tout ce que l'on a vu des activités économiques, agropastorales surtout, des marrons de Cuba, dans les zones où cela était possible, on comprend que l'aspiration profonde de ces hommes fut de constituer une paysannerie libre, *de facto*, dotée d'une économie de subsistance viable¹².

De la sorte, la revendication essentielle des marrons pouvait tenir en deux mots: *Terre et Liberté*. Les négociations de 1819 en zone orientale de Cuba l'avaient montré. Mais cela même était insupportable aux propriétaires esclavagistes, tant il est vrai que l'idée d'une production sans contraintes, hors de la plantation, et surtout sans perspectives de profits toujours plus grands pour un petit nombre, était étrangère à leur mentalité. On mesure dès lors l'ampleur du choc entre ces deux mondes, et l'on perçoit aussi, objectivement, la signification socio-politique du marronnage¹³.

Ferment de dissolution du monde esclavagiste, le marronnage l'était au premier degré, par l'exemple qu'il donnait aux masses serviles des plantations et par la solution immédiate qu'il offrait à leur sourde volonté de se soustraire à la puissance des maîtres. Dès 1820, l'influent Marquis de Casa Ramos de la Fidelidad l'avait bien compris, qui se faisant prophète de malheurs au sein de ses pairs du Consulat Royal, pouvait leur marquer l'avertissement qui suit :

¹⁰ Ciro F.S. Cardoso, Hector Pérez Brignoli, *Historia econômica de América Latina*, Barcelona, Critica 1981 (2^e édition), p. 211.

¹¹ Gabriel Debien, *Les esclaves aux Antilles Françaises*, *op. cit.* p. 453.

¹² La « Révolution Nègre » de Saint-Domingue l'a montré : voir Paul Moral, *Le Paysan Haïtien. Etude sur la vie rurale en Haïti*, Paris, Fardin 1961, (Tout particulièrement le Prologue). A ce propos, Gabriel Debien note que « la vraie libération des esclaves se fit par leurs jardins », « Chronique de l'Histoire d'Outre-mer : Les Antilles Françaises », in *Revue Française d'Histoire d'Outre-Mer*, Tome L, 1963, 2^e trimestre, n^o 179, p. 256.

¹³ Même à Saint-Domingue français, la colonisation intérieure avait été freinée par l'expansion des bandes. Voir Yvan Debbasch, *Le marronnage... op. cit.* Tome I, p. 68. On le sait, à Cuba, la nécessité de « peupler » les terres où se trouvaient les marrons se fit sentir dès 1816.

« Aujourd'hui plus que jamais, il importe de procéder à l'extermination des nègres marrons parce que si l'on ne s'attache pas à les réduire, leur nombre augmentera à l'infini et dès lors, c'est à peine si l'on trouvera une propriété dans les alentours des hauteurs qui vont du Cuzco au Cap San Antonio, où l'on pourrait compter sur la docilité et la fidélité des esclaves, auquel cas le moindre mal serait pour les infortunés habitants-proprétaires d'abandonner leurs biens et de se réfugier avec leurs esclaves fidèles dans le plat pays »¹⁴.

On a alors soutenu, pour le cas haïtien, il est vrai ¹⁵, que le grand marronnage est, dès la seconde moitié du XVIII^e siècle, l'amorce de la conflagration générale qui aboutit à la décolonisation de la partie française de Saint-Domingue. Et c'est dans cette perspective tout haïtienne que l'on saisit aujourd'hui la signification politique des marronnages du Nouveau Monde : « La question des nègres marrons, écrit à cet égard Trina Urbina, prend de plus en plus d'importance en raison même du symbole que représente leur rébellion contre l'ordre esclavagiste, étant donné qu'il faut regarder le grand marronnage comme un élément précurseur des révolutions abolitionnistes et indépendantistes postérieures »¹⁶. Pour sa part, l'historiographie cubaine conforte ce point de vue qui se trouve exprimé sous la plume de l'un des plus prestigieux spécialistes des questions negro-africaines, José Luciano Franco¹⁷.

Evidemment, la question qui se pose ici est de savoir si les nègres marrons étaient réellement conscients de la portée des combats qu'ils menaient, et il reste même en dernière analyse une ambiguïté de taille sur la finalité de leurs mouvements armés. Rubén Silié l'a formulée, à propos des marrons du Maniel en Saint-Domingue en ces termes : «Finalement ils aspiraient avant tout à transformer leur condition

¹⁴ A.N.C. Real Consulado, leg. 141 n° 6934. San Marcos 9 de abril de 1820. Voir également *ibid*, Acuerdo de la Junta Consular, 15 de marzo de 1820.

¹⁵ Voir Leslie F. Manigat, "The relationship between marronage and Slave Revolts and Révolution...." *op.cit.*, p.433.

¹⁶ «Estado actual de los Estudios Afro-Americanos en América Latina», *Cuadernos Afro-Americanos*, Año 1 n° 1, Universidad Central de Venezuela 1973. C'est dans cette même perspective que l'historien Roberto Arrazola a consacré au palenque *San Basilio* en Colombie un ouvrage tout de rigueur scientifique, sous le titre significatif de *Palenque Primer Pueblo Libre de América*, Cartagena 1970. « C'est l'unique mouvement de libération jusqu'à l'indépendance de la Colombie elle-même » écrit-il dans la *Préface*, p. 6.

¹⁷ Voir *Los Palenques de los negros cimarrones*, *op. cit.* p. 107.

individuelle et non point le système social lui-même »¹⁸. L'affirmation, quoique limitée à une expérience bien particulière dans le temps et dans l'espace, vaut d'être retenue sous l'angle méthodologique. Nous la retrouvons d'ailleurs, sous une forme plus explicite, sous la plume de l'historien cubain Juan Sanchez, à propos de la geste des capitaine de marrons. Qu'on en juge :

« Leurs objectifs naturels ne visaient pas la prise de pouvoir mais l'exemple tout proche d'Haïti échauffait les esprits des membres de la 'saccharocratie' péninsulaire et créole qui tremblaient à l'idée que le désastre survenu dans l'île voisine pût s'étendre à celle de Cuba. Le marron esseulé ou membre d'une bande, n'avait qu'un projet, celui de vivre en homme libre parce qu'il détestait la besogne que l'on imposait à l'esclave »¹⁹.

Certes. Mais on ne saurait pour autant assimiler le marronnage, dans le cas qui nous occupe, à une manière de fuite collective sublimée, qui eût neutralisé le marron comme agent historique. L'aspiration à la liberté individuelle dans l'acte qui conduit au marronnage dans les bois ou même dans la ville n'est pas une fin en soi, elle constitue nécessairement, selon nous, une étape, eu égard à l'antagonisme permanent entre les deux mondes, « la perpétuelle guerre civile que soutinrent les esclaves » pour parler comme Ramiro Guerra²⁰. Au vrai, l'intransigeance des maîtres, dictée par la peur - laquelle est étrangement associée à l'intérêt - la répression permanente de l'Etat colonial, déterminèrent, tout au long du XIX^e siècle, un processus de radicalisation du projet des marrons, là même où ils n'auraient pas adopté une attitude d'hostilité permanente contre les zones de cultures. D'ailleurs, dans cette optique, les contemporains ont souligné à l'envi, on l'a vu, les tentatives de désorganisation complète des grands domaines d'exploitation agro-pastorale auxquelles les marrons s'étaient livrés en maintes occasions, et les intelligences de ces derniers avec l'étranger. L'Haïtien, surtout, forcément. Ajoutons des accointances avec des insurgents blancs, le cas échéant. Plus encore, l'existence de libres au sein des communautés marronnes nous montre assez déjà que l'hypothèse d'une « politisation » de la lutte des marrons à des périodes données

¹⁸ Rubén Silié, *Economía, Esclavitud y Población*, op. cit. p. 88, et Germán Carrera Damas, « Huida y Enfrentamiento », in *África en América Latina*, op. cit. p. 36.

¹⁹ Juan Sánchez, « José Dolores, Capitán de Cimarrones », in *Bohemia* (Revue), 29 novembre 1974, p. 50 et suivantes.

²⁰ Ramiro Guerra, *Manual de Historia de Cuba*, op. cit. p. 433.

n'est pas à exclure en dépit de l'absence d'écrits de première main qui en attestent pleinement.

Enfin, nous voudrions souligner combien, par sa résistance opiniâtre dans les mornes et dans les grands bois, le nègre marron a pu altérer dans les esprits l'image du militaire espagnol garant de l'ordre colonial, au grand désarroi des administrateurs. En cela, le marron fit œuvre d'initiateur.

*

**

A cet endroit, on doit constater que le marronnage ne pouvait être vraiment un facteur efficient de la destruction du monde colonial esclavagiste que s'il faisait partie du mouvement plus vaste de protestation des masses serviles et des éléments opprimés du pays. Sur cette lancée, on peut se demander si, au cours de la première moitié du XIX^e siècle, les révoltes d'esclaves, et plus généralement les conspirations des noirs, ont constitué le substrat ou le complément à la geste des rebelles marrons. En d'autres termes, les « fureurs » des masses serviles restées sur les plantations, et les sursauts d'honneur de la classe des libres, ont-ils formé, objectivement, un projet à la mesure de la virulence de la rébellion permanente des marrons dans les mornes et dans les bois ? Le marronnage a-t-il fourni à l'occasion quelque transcendance à ces mouvements de rebelles à même les habitations sucreries, les cafétérias et les hattes d'élevage ou dans les villes et bourgs de surcroît, mouvements que d'aucuns seraient tentés de qualifier de primitifs tout en les précipitant sur le devant de la scène antillaise où le conflit nègre avait pris une tournure internationale ? Pour y répondre, il aurait fallu rédiger un tout autre ouvrage consacré aux autres secteurs de l'insurgence nègre sur lesquels, il est vrai, il nous a déjà été donné de nous pencher également²¹. En témoigne ce que dans leurs grandes lignes, nous nous sommes efforcé de montrer dans un essai intitulé « Théories et pratiques de l'insurgence nègre à Cuba au cours de la première moitié du XIX^e siècle »²². D'un tout autre point de vue, il importe de rappeler que le terme *mambi* dérive du vocable africain *mbi*, selon la leçon de Fernando Ortiz : « Il prit le sens de liberté, écrit Miguel Acosta Saignes, lorsque, le temps aidant, il fut adopté par les Cubains qui luttaient contre la métropole espagnole, dans la mesure où ils

²¹ Nous renvoyons à la 111^e Partie de notre thèse de Doctorat d'Etat, (Rébellions noires et subversion antiesclavagiste), *Le problème noir à Cuba...p. 693-à 1015.*

²² In *Esclaves, résistance et abolition*, Marcel Dorigny Editeur, Actes du 123^e Congrès National des Sociétés Historiques et Scientifiques (1997) aux Antilles, Paris 1998, p. 349-361.

prirrent le maquis, comme le faisaient auparavant les esclaves » . Partant, il conviendrait de faire droit ici à une hypothèse de Walterio Carbonell pour qui « la lutte menée par les esclaves des plantations et les marrons des bois contre le système esclavagiste ouvrit la voie à la révolution de 1868 »^{23 24}.

Certes, le propos mérite d'être nuancé comme l'a fait Raül Cepero Bonilla qui rappelle que beaucoup de révolutionnaires étaient partisans du maintien de l'esclavage²⁵. Toutefois, on ne saurait perdre de vue qu'il s'était établi une conjonction entre la guerre des nègres marrons et la guerre de libération initiée par Carlos Manuel de Céspedes le 10 octobre 1868. On sait que deux mois environ après le soulèvement connu sous le nom de *Grito de Yara*, le «Père de la Patrie » faisait connaître, le 27 décembre, le décret d'abolition de l'esclavage où, à l'article 8, il était écrit : « Sont déclarés libres les esclaves des palenques qui se présenteront devant les autorités cubaines. Ils auront droit, soit de vivre parmi nous, soit de le faire dans leurs établissements dans les montagnes en respectant le gouvernement de la révolution »²⁶. L'apport des marrons souhaité par Céspedes est confirmé en ces termes par José Luciano Franco :

« L'expérience acquise par les nègres marrons de la partie orientale au cours de leur lutte constante contre le régime esclavagiste fut mise au service de la cause des Mambi. Dans les palenques s'installèrent tout au long des dix ans (1868-1878) que dura la première guerre d'indépendance, les campements des combattants mambi et s'y établirent des ateliers et des hôpitaux de campagne »²⁷.

Et pour finir, comment ne pas rappeler ici le credo de l'apôtre José Martí, le Martí de «Mi Raza», dans l'année 1893, soit deux ans avant le début de la seconde guerre d'indépendance (1895-1898) :

« A Cuba, il n'y a aucune raison de craindre la guerre des races. La notion d'homme est supérieure à celle de blanc, de mulâtre, de noir. Sur les champs de bataille, quand ils sont morts pour Cuba, se sont élevées ensemble dans les airs les âmes des blancs et des noirs.

²³ Miguel Acosta Saignes, *Vida de los esclavos negros ...op.cit.* p.264.

²⁴ *Crítica cómo surgió la cultura nacional*, La Habana, Edic. Yara, 1961, p.1 12.

²⁵ *Azúcar y abolición*, La Habana, Edit, de Ciencias Sociales 1971, p. 141-156.

Voir également Pedro Serviat, *El problema negro en Cuba y su solución definitiva*, La Habana, Edit. Polttica 1986, p. 48-55.

²⁶ Hortensia Pichardo, *Documentas para la historia de Cuba... op. cit.*, p. 372.

²⁷ *Los palenques de negros cimarrones*, *op. cit.*, p. 24.

SOURCES MANUSCRITES

I - Archivo Nacional de Cuba (A.N.C.)

Asuntos Politicos

Leg. 2, n° 148	Leg. 108, n° 72
5, n° 39	109, n° 34, 70
7, n° 30	110, n° 5
12, n° 24	120, n° 58, 158
15, n° 41	121, n° 11
17, n° 20, 119	125, n° 12, 13, 14, 15, 33
19, n° 39	129, n° 34
21, n° 43	131, n° 11
34, n° 34, 39, 40, 41	135, n° 15
35, n° 31	139, n° 34
39, n° 40	142, n° 34
40, n° 46	215, n° 34
41, n° 38	230, n° 18
	297, n° 102

Gobierno Superior Civil

610, n° 19684	619, n° 19776
616, n° 19669	n° 19777
n° 19672	n° 19778
n° 19684	n° 19788
n° 19685	620, n° 19800
n° 19696	621, n° 19820
n° 19700	623, n° 19847
617, n° 19731	624, n° 19858
619, n° 19696	625, n° 19876
n° 19700	n° 19877
n° 19775	628, n° 19846

Miscelânea de expedientes

Leg. 148, n° B
4070, n° Ai
690, n° F

Reales Ordenes y Cédulas

Leg. 124, n° 54

468 LA LONGUE GUERRE DES NEGRES MARRONS DE CUBA

Real Consulado y Junta de Fomento

Leg. 140, n° 6890	Leg. 142, n° 6951
141, n° 6905	n° 7000
6907	150, n° 7416
6921	n° 7427
6933	n° 7436
6934	n° 7477
	151, n° 7477
	208, n° 9441

NB : Nous avons utilisé les précieux répertoires offerts par José Luciano Franco, *Sérié Archivo Nacional, n° 7, Esclavitud, comercio y trafico negrero, La Habana 1972* et *Sérié Archivo Nacional, n° 8, La presencia africana en el Nuevo Mundo.*

II- Archivo General de Indias (A.G.I.)

Section IX, *Estado* 8, n° 4.

192, n° 95

Section XI, *Capitanía General de la Isla de Cuba (1766-1845)*

Las Casas (1790-1796)

■ leg. 1434

■ leg. 1435

Someruelos (1799-1812)

■ leg. 1689 (Padrones)

D. Vives (1823-1832)

■ leg 2111, 2130, 2131, 2132, 2133

M. Tacôn (1834-1838)

- leg. 2210

■ leg. 2212

III - Archivo Historico Nacional (A.H.N., Madrid)

Section *Estado*

- Correspondencia : leg. 6367-6373 (1802-1832)

- Esclavitud : leg. 8031 -8057 (1817- 1845)

Section *Ultramar*

- Esclavitud : leg. 3547 - 3555 (1827-1868)

Voir : Statistiques sur l'esclavage et l'économie de plantation, menées subversives des « sectes abolitionnistes ».

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

- Abbad y Lasierra Inigo (Fray), *Historia geográfica civil y natural de la isla de San Juan Bautista de Puerto Rico* (1788), Edition utilisée Rio Piedras, Editorial Universitaria 1970.
- Abbot, Rev. Abiel, *Cartas escritas en el interior de Cuba entre las montañas de Arcana en el Este y las de Cusco al Oeste, en los meses de Febrero, Marzo, Abril y Mayo de 1828* (Trad. de José Vander Gucht,) La Habana, Consejo Nacional de Cultura 1965.
- Acosta Manuel Mariano, « Proezas de los guajiros de Béjucal en Jamaica a fines del siglo XVIII », in *Revista Cuba y América*, T. IV, n° 75. La Habana, 20 de enero de 1920.
- Acosta Saignes Miguel, *Vida de los esclavos negros en Venezuela*, Caracas, Vadell Hermanos Edit. (2° édition) 1984
- Aguirre Beltrán Gonzalo, *La población negra de Mexico (1519-1810)*, México, Fondo de Cultura económica, 1944.
- Aguirre Sergio, « Seis actitudes de la Burguesia Cubana », in *Eco de caminos*, La Habana, Editorial Ciencias Sociales 1974.
- Arango y Parreno Francisco de, *Obras*, La Habana, Dirección de Cultura 1952.
- Arrate José Maria Félix de, *Llave del Nuevo mundo antemural de las Indias Occidentales*, La Habana, Comisión Cubana de la UNESCO 1964.
- Arrazola Roberto, *Palenque, primer pueblo libre de América*, Cartagena, Ed. Hernandez 1970.
- Bacardi y Moreau Emilio, *Crónicas de Santiago de Cuba*, Santiago, Tipografía Arroyo 1925.
- Miguel Bamet, *Cimarrón*, La Habana, Instituto de etnología y folklore Academia de ciencias, 1963.
- Barras y Prado Antonio de las, *La Habana a mediados del siglo XIX*, Madrid, Imp. de la Ciudad Lineal 1925.
- Bastide Roger, *Les Amériques Noires, Les civilisations africaines dans le Nouveau Monde*, Paris, Payot 1967.
- Bastide Roger, « Nègres Marrons et Nègres Libres », *Annales - Economies Sociétés Civilisations*, Année 20, N° 1 (1965)
- Bemabé Jean, « Les implications sociologiques et idéologiques du thème de la montagne dans la littérature antillaise », Communication au Colloque de Saint-Pierre, 14, 15, 16 décembre 1973, organisé par le Centre Universitaire Antilles-Guyane, in *Compte-rendu des travaux*, Pointe-à-Pitre 1975.
- Blair Thomas, « Mouvements afrobrésiliens de libération de la période esclavagiste à nos jours, le Préjugé de couleur au Brésil », in *Présence Africaine*, n° 53, 1° Trimestre 1965.

470 LA LONGUE GUERRE DES NEGRES MARRONS DE CUBA

- Blanco Gladys, « José Dolores, personaje real o imaginario » in *Bohemia* (revista) La Habana, ano 69, N° 46. 18 de agosto de 1977.
- Braudel Fernand, *La Méditerranée et le Monde Méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, Armand Colin 1949.
- Brutus Edner, *Révolution dans Saint-Domingue*, Paris, Editions du Panthéon, 1967.
- Buch Lôpez Emesto, *Santiago de Cuba*, La Habana, Editorial LEX 1947.
- Bueno Salvador, *Historia de la literatura Cubana*, La Habana, Minerva 1964.
- Cabrera Lydia, *La Sociedad Sécréta Abakua, narrada por viejos adeptos*, Miami, Florida, Ed. C R 1970,
- Calcagno Francisco, « Romualdo », in *Revue Islas* de l'Université de las Villas (Cuba) n° 44, enero-abril 1973.
- Cardoso Ciro F.S., Hector Pérez Brignoli, *Historia econômica de América Latina*, Barcelona, Critica 1981 (2° édition),
- Cameiro Edison, *Guerra de los Palmarès*, Mexico, Fondo de Cultura Economica 1946.
- Casimir Jean, « Estudio de caso, respuestas a los problemas de la esclavitud y de la colonización de Haiti » in *Africa en América Latina*. Mexico, Siglo XXI 1977.
- Cepero Bonilla Raül, *Azúcar y abolición*, La Habana, Editorial Cenit 1948.
- Césaire Aimé, *Toussaint Louverture*, Paris, Présence Africaine 1964.
- Cobb Richard, *La protestation populaire en France (1789-1820)* Paris, Calmann-Lévy 1975. (l'édition originale sous le titre *The police and the people* est de 1970 - Oxford University Press).
- Coll y Toste Cayetano, *Historia de la esclavitud en Puerto Rico*, San Juan de Puerto-Rico, Sociedad de Autores Puertorriquenos 1972.
- Cosculluela José Antonio, *Cuatro anos en la ciénaga de Zapata*, La Habana, Imprenta La Universal 1918.
- Coulthard George Robert, *Raza y Color en la literatura antillana*, Sevilla, Ediciones *Escuela de Estudios Hispano-Americanos de Sevilla* n° CXVI 1958.
- Covarrubias Miguel, « Los Dyukas : bush negroes de la Guyana holandesa », *Afro-América*, Vol. II, n° 3, México D.F. 1996.
- Curtin Philip D., *The Atlantic Slave Trade*, Madison, the University of Wisconsin Press 1969.
- Daltôn, Margarita, « Los depósitos de cimarrones en el siglo XIX », in *Etnología y Folklore* Revista de la Academia de Ciencias de Cuba. N°3, ano 1967. La Habana.

- Danger Roll Zoila, *Los cimarrones de El Frijol*, Santiago de Cuba, Empresa Editorial Oriente 1977.
- Debbasch Yvan, «Le marronnage, Essai sur la désertion de l'esclave antillais », in *Année Sociologique*, Paris 1961,
- Debbasch Yvan, « Opinion et droit : Le crime d'empoisonnement aux îles pendant la période esclavagiste », in *Revue Française d'Histoire d'Outre-Mer* — Tome L. 1963.
- Debien Gabriel, *Les esclaves aux Antilles françaises (XVII^e, XVIII^e siècles)*, Basse-Terre, Fort-de-France, Société d'Histoire de la Guadeloupe, Société d'Histoire de la Martinique 1974.
- Deive Carlos Estebân, *Los guerrilleros negros*, Santo Domingo, Fundaciôn Cultural Dominicana 1989,
- Delumeau Jean, *La Peur en Occident*, Paris, Hachette 1978.
- Deschamps-Chapeaux Pedro, « Cimarrones Urbanos », in *Contribuciôn a la Historia de la gente sin historia*, La Habana, Editorial de Ciencias Sociales 1974.
- Deschamps-Chapeaux Pedro, *Los batallones de pardos y morenos libres*. Menciôn investigaciones histôricas. Concurso 26 de julio. Direcciôn politica de las F.A.R. La Habana, 1976.
- Deschamps-Chapeaux Pedro, *Los Negros Curros del Manglar*, Confêrencia leida... en el local de la Trova, (10 de octubre y Correa, Jésus del Monte) el 16 de octubre de 1972
- Diaz Soler Luis, *Historia de la esclavitud negra en Puerto Rico*, Rio Piedras, Editorial Universitaria 1970
- Ely Rolando T., *Cuando Reinaba su Majestad el azücar*, Buenos Aires, Editorial Sudamericana 1963
- Entiope Gabriel, *Nègres, danse et résistance, la Caraïbe du XVII^e au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan 1966.
- Entralgo Elias, *La liberaciôn étnica cubana*, La Habana, Talleres del Archivo Nacional de Cuba 1953
- Escalante Aquiles, *Notas sobre el Palenque de San Basilio*, Barranquilla, Universidad del Atlântico, Museo de Antropologia, 1954.
- Fallope Josette, *Esclaves et citoyens, les noirs à la Guadeloupe au XIX^e siècle*, Pointe-à-Pitre, Société d'histoire de la Guadeloupe 1992
- Fernandez de Castro José Antonio, *Tema negro en las letras de Cuba, (1608-1935)*, La Habana, Ediciones Mirador 1943.
- Foner Philip S., *Historia de Cuba y sus relaciones con Estados Unidos*, La Havane, Editorial de Ciencias Sociales, 1973
- Fouchard Jean et Gabriel Debien, « Le Petit marronnage à Saint-Domingue autour du Cap (1790-91) », *Notes d'Histoire Coloniale*, N° 125, Extrait des Cahiers des Amériques Latines, 1969.

472 LA LONGUE GUERRE DES NEGRES MARRONS DE CUBA

- Fouchard Jean, *Les marrons de la liberté*, Paris, Editions de l'Ecole 1973.
- Franco José Luciano, « La presencia negra en el nuevo mundo », *Cuadernos de la Revista Casa de las Américas*, La Habana, 1968.
- Franco José Luciano, « Los Cobreros y los palenques de negros cimarrones », in *Revista de la Biblioteca Nacional José Martí*, Año 64 - 3ra época, vol. XV n° 1, enero- abril 1973, La Habana
- Franco José Luciano, *La Batalla por el dominio del Caribe y el Golfo de Mexico*, La Habana, Academia de Ciencias 1965.
- Franco José Luciano, *Los Palenques de los Negros Cimarrones*, La Habana, Departamento de Orientación revolucionaria del Comité Central del Partido Comunista 1973.
- Franco José Luciano, *Las Minas de Santiago del Prado y la rebelión de los cobreros (1530-1800)*, La Habana, Ed. Ciencias Sociales 1975
- Franco José Luciano, *Armonía y contradicciones Cubano-Mexicanas, 1554 -1830*, La Habana, Casa de las Américas, 1975
- Friol Roberto, « Diario del Rancheador » (Introducción) in *Revista de la Biblioteca Nacional J. Martí*, La Habana, enero-abril 1973, p.50.
- García del Pino César, « El Obispo Cabezas, Silvestre de Balboa y los contrabandistas de Manzanilla », in *Revista de la Biblioteca Nacional José Martí*, Año 66, 3ra. Época-vol. XVII. Número 2. Mayo-Agosto 1975
- García Baquero Antonio, *Comercio Colonial y Guerras revolucionarias*, Sevilla, Publicaciones de la Escuela de Estudios Hispano-Americanos, 1972
- Garrigo Roque E., *Historia documentada de la conspiración de los Soles y Rayos de Bolívar*. La Habana, Publicaciones de la Academia de Historia de Cuba 1929.
- Gisler Antoine, *L'esclavage aux Antilles françaises XVIIe - XIXe siècle*, Fribourg, Éditions universitaires 1965
- Gómez de Avellaneda Gertmdis, *Sab*, La Habana, Instituto Cubano del Libro (édition de 1973, Prólogo y notas de Mary Cruz).
- Guerra Armando, « Presencia negra en la poesía popular cubana del siglo XIX », in *Estudios Afro-Cubanos*, revista Bimestral, vol. III, pp. 1-4, La Habana, 1939,
- Guerra y Sanchez Ramiro, *Guerra de los 10 años*, La Habana, Ed. Ciencias Sociales, 1972
- Guerra y Sanchez Ramiro, Pérez Cabrera Maria ; Remos Juan José et alii..., *Historia de la Nación Cubana*, La Habana, Oficina del Historiador de la Ciudad de la Habana 1952.
- Herskovits, Melville J. *L'Héritage du noir*, Paris, Présence Africaine 1966.

- Hobsbawn Eric, *Rebeldes Primitivos*, Barcelona, Editorial Ariel 1974. (2^a edición)
- Hoffmann Léon-François, *Le Nègre Romantique, personnage littéraire et obsession collective*, Paris, Payot 1973.
- Holl Douglas, *Free Jamaica, 1838-186, an économie history*, New Haven Yale University Press 1959.
- Hurault Jean, *Les Noirs réfugiés Boni de la Guyane française*, Dakar, IF AN 1961.
- Klein Herbert S., *Slavery in the Americas, a comparative Study of Cuba and Virginia*, Chicago, University of Chicago Press 1967.
- Kopytoff Barbara, « Le développement de l'identité ethnique chez les marrons de la Jamaïque » in Mintz Sydney Ed., *Esclave=facteur de production*, Paris, Bordas 1981.
- La Rosa Corzo Gabino, *Los palenques del Oriente de Cuba, Resistencia y acoso*, La Habana, Editorial Academia 1991.
- Lacroix Louis, *Les derniers négriers*, Paris, Inter Presse 1967.
- Leante César, *Los Guerrilleros negros*, La Habana, UNEAC 1976.
- Liénhard Martin, *Le discours des esclaves de l'Afrique à l'Amérique*, Paris, L'Harmattan 2001.
- Manigat Leslie F., "The Relationship between marronage and slave revolts and révolution in Saint Domingue-Haïti", in Ruben, Vera y Tudan, A. editors, *Comparative perspectives on slavery in New Worlds*, Annals of the New-York Academy of Sciences, 1977.
- Marrero Levi, *Geografía de Cuba*, La Habana, Editorial Minerva, 1951
- Mitjans Aurelio, *Estudio sobre el movimiento científico y literario de Cuba*, (1890), La Habana, Consejo Nacional de Cultura 1963.
- Moral Paul, *Le Paysan Haïtien. Etude sur la vie rurale en Haïti*, Paris, Fardin 1961.
- Morales y Morales Vidal, *Iniciadores y primeros mártires de la revolución cubana*, La Habana, Consejo Nacional de Cultura 1963.
- Moreau de Saint-Méry, *Description topographique, physique, civile, politique et historique de la partie française de Saint-Domingue*, Nouvelle édition... par Blanche Maurel et Etienne Taillemite, Paris, Société de l'Histoire des Colonies Françaises 1958.
- Moreno Fragnals, Manuel, *El Ingenio*, La Habana, Ed. de Ciencias Sociales 1978.
- Moya Pons Frank, *La Espanola en el siglo XVI (1493-1520)* Santiago, República Dominicana, Colección Estudios 1973.
- Naranjo Orovio Consuelo, « Le fantasme d'Haïti : l'élaboration intéressée d'une grande peur », in Alain Yacou Editeur, *Saint-Domingue espagnol et la révolution nègre d'Haïti*, Paris, Karthala-CERC, 2007.

474 LA LONGUE GUERRE DES NEGRES MARRONS DE CUBA

- Nicolas Armand, *La révolution antiesclavagiste de mars 1848 à la Martinique*, 2^{ème} édition. Revue et augmentée, Fort-de-France 1967.
- Nunez Jiménez Antonio, *Geografía de Cuba*, La Habana, Lex 1959.
- Ortiz Fernando, *Contrapunteo cubano del tabaco y el azúcar*, La Habana, Ed. Ciencias Sociales 1983.
- Ortiz Fernando, *Los negros esclavos*, La Habana, Ed. Ciencias Sociales 1975.
- Ortiz Fernando, *Nuevo Catauro de Cubanismos*, La Habana, Ed. Ciencias Sociales 1974.
- Ots y Capdequi José Maria, *Instituciones*, (Historia de América y de los pueblos Americanos), Barcelona, Salvat 1959.
- Pérez, Joseph, *La révolution des "Comunidades" de Castille (1520-1521)*, Bordeaux: Institut d'Etudes Ibériques et Ibero-Américaines 1970.
- Pérez de la Riva Francisco, *El café...Historia de su cultivo y explotación en Cuba* La Habana, Biblioteca de historia, filosofía y sociología 1944.
- Pérez de la Riva Francisco, *La Habitación rural*, La Habana, *Revista de arqueología y etnología*, enero-diciembre de 1952.
- Pérez de la Riva Francisco, « El negro y la tierra, el conuco y el Palenque, in *Revista Bimestre Cubana*, Vol. LVIII, n° 243, sept-diciembre 1946.
- Pérez de la Riva Juan, *El Barracón y otros ensayos*, La Habana, Edit, de Ciencias Sociales, 1971.
- Pérez de la Riva Juan, *Correspondancia reservada del Capitán General Don Miguel Tacón, 1834-1836*. La Habana, Biblioteca nacional José Martí 1963..
- Pezuela Jacobo de la, *Diccionario geográfico, estadístico, histórico*, Madrid, Mellado 1863.
- Pichardo Hortensia, *Documentas para la historia de Cuba*, La Habana, Ciencias Sociales (édition de 1971) .
- Pla Josefina, *Hermano negro, La Esclavitud en el Paraguay*, Madrid, Paraninfo 1972,
- Police Gérard, *Quilombos dos Palmarès*, Matoury, Guyane, Ed. Ibis Rouge 2003.
- Portuondo José Antonio, « El negro, héroe, bufón y persona en la literatura cubana colonial, 1608-1896», in *Etnología y folklore* (revista. Academia de Ciencias de Cuba, nüm. 7, ano 1969.
- Ramos José Antonio, *Caniqui*, La Habana, Consejo Nacional de Cultura 1935.
- Ramos Arthur, *O negro brasileiro, ethnografía*, Sao Paulo (2° Ed.), Ed. Nacional, 1940.

- Réglá Joan, *Estudios sobre los moriscos*, Barcelone, Ariel (3^o édition) 1974.
- Robinson Carey, *The fighting Maroons of Jamaica*, (1969) Londres, William Collins and Sangster (Jamaica) LDT 1974 (3^{ème} édition).
- Roussier Paul, *Lettres du Général Leclerc, commandant en chef de l'armée de Saint-Domingue en 1802*, Paris, Société de l'Histoire des Colonies 1937.
- Société d'Histoire de la Guadeloupe, *Cahier de marronnage du Moule (1845-1848)*, Basse-Terre 1996.
- Saco José Antonio, *Memoria sobre la vagancia en la isla de Cuba(1831)*, Santiago de Cuba, Instituto Cubano del libro, 1974.
- Saco José Antonio, *Historia de la esclavitud, de la raza africana en el Nuevo Mundo y en especial en los países américo-hispanos*, La Habana, Colección de Libros Cubanos 1938.
- Sagra Ramôn de la , *Historia econàmico-poUtica y estadística de la isla de Cuba*, La Habana, Arazoza y Soler 1831.
- Saint-Pierre Bernardin de, *Paul et Virginie*, Paris, Garnier Flammarion 1966.
- Sainz Silverio, *Cuba y la Casa de Austria*, Madrid, 1971
- Schœlcher Victor, *Des Colonies françaises, Abolition immédiate de l'esclavage* (Reproduction de l'édition de 1842). Basse-Terre/Fort-de-France, 1976.
- Scott Rebecca J., *Slave émanicipation in Cuba*, Princeton, New Jersey, Princeton University Press 1985.
- Serviat Pedro, *El problema negro en Cuba y su solución definitiva*, La Habana, Editora politica, 1986.
- Silié Ruben, *Economia, Esclavitud y Población*, Santo Domingo, Editora U.A.S.D., 1976
- Silveiro Sainz Nicasio, *Cuba y la Casa de Austria*. Ediciones Universal. Miami, 1972
- Suarez y Romero Anselmo, *Francisco, El ingenio o las delicias del campo*, La Habana, Ed. Arte y literatura 1974.
- Suarez y Romero Anselmo, *Colección de Artículos*, La Habana, Consejo Nacional de Cultura 1963.
- Tolentino Hugo, *Raza e historia en Santo Domingo*, Editora de la Universidad Autónoma de Santo Domingo 1974
- Tomero Pablo, *Emigración, población y esclavitud en Cuba (1765-1817)*, separatas del Tomo XLIV del Anuario de Estudios Americanos, Sevilla 1987.
- Urrutia y Montoya Ignacio José, *Teatro històrico, juridico, politico militar de la Isla Fernandina de Cuba y principalmente de su capital La Habana*, Pub. de la Comisiòn Nacional Cubana de la UNESCO, 1963.

476 LA LONGUE GUERRE DES NEGRES MARRONS DE CUBA

- Valdés Antonio José, *Historia de la isla de Cuba y en especial de La Habana* (1813), La Habana, Comisión Nacional Cubana de la UNESCO 1964.
- Villaverde Cirilo, *Cecilia Valdés, o la loma del Angel*, La Habana, Consejo Nacional de Cultura 1964.
- Villaverde Cirilo, *Excursion a Vueltabajo*, La Habana, Consejo Nacional de Cultura, 1961.
- Williams Eric, *De Christophe Colomb à Fidel Castro, l 'histoire des Caraïbes*, Paris, Présence Africaine 1960.
- Yacou Alain, « La présence française dans la partie occidentale de Cuba au lendemain de la révolution de Saint-Domingue », in *Revue Française d'Histoire d'Outre-Mer*, t. LXXIV (1987), n° 275.
- Yacou Alain, « La presencia francesa en la parte central de la isla de Cuba en tiempos de las revoluciones franceses a y haitiana », in *Rabida*, N° 10, Huelva, diciembre 1991, Patronato Provincial de Huelva del Quinto Centenario del descubrimiento de América.
- Yacou Alain, « El cimarronaje en Cuba , insurgencia y convivencia en la primer mitad del siglo XDC », *Anales del Caribe*, n° 13, 1993-94
- Yacou Alain, «La stratégie espagnole d'éradication de Saint-Domingue français, 1790-1804», in *L'espace Caraïbe, Théâtre et enjeu des luttes impériales XVI^e-XX^e siècle*, Paul Butel et Bernard Lavallé Ed.,(Actes du Colloque international de Talence, 1995), Bordeaux, Maison des Pays Ibériques, 1996,
- Yacou Alain, « Théories et pratiques dans l'insurgence nègre à Cuba au cours de la première moitié du XIX^e siècle », in *Esclavage, résistances et abolitions*, Marcel Dorigny éditeur, Paris 1999
- Yacou Alain, « Un espion cubain à Saint-Domingue à la veille de la débâcle du corps expéditionnaire français », in *Mourir pour les Antilles : indépendance nègre ou esclavage, 1802-1804*, Michel L. Martin et Alain Yacou Ed., Paris Ed. Caribéennes 1991.
- Yacou Alain, *Un esclave-poète à Cuba au temps du péril noir, Autobiographie de Juan Francisco Manzano (1797-1854)*, Paris, Karthla-CERC 2004.
- Yacou Alain, *L'émigration à Cuba des colons français de Saint-Domingue au cours de la Révolution*, Thèse de Doctorat de III^e Cycle, Université de Bordeaux III, 1975.
- Yacou Alain, *Le problème noir à Cuba et son expression dans la littérature dans la première moitié du XIX^e siècle*, Thèse de Doctorat d'Etat ès-Lettres, Université de Bordeaux III, 1981.

TABLE DES CARTES¹

- Carte 1- Géographie du grand marronnage à Cuba au XIX ^e siècle.....	78
- Carte 2 - Les marrons de la zone occidentale : A - La Vuelta Abajo.....	80
- Carte 3 - Les marrons de la zone occidentale : B - L'ensemble Havane-Matanzas.....	102
- Carte 4 - Les refuges de marrons en zone centrale : A-Las Villas.....	116
- Carte 5 - Les refuges de marrons en zone centrale : B - Camagüey.....	121
- Carte 6 - Les refuges de marrons en zone orientale.....	128
- Carte 7 - L'expédition du capitaine Guerra en Sierra Maestra ..	326
- Carte 8 - Les opérations de 1819 en zone occidentale.....	370
- Carte 9 - Les opérations de 1820 en zone occidentale.....	374
- Carte 10 - Les opérations de 1821/22 en zone occidentale.....	379
- Carte 11 - La battue de 1841.....	437
- Carte 12 - La battue de 1842.....	441

¹ Ces croquis ont été réalisés à notre demande par Vartkesrh-Robert Hamparian et Murielle Mantran.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Couverture : *Leonard Parkinson, chef marron de la Jamaïque,*
gravure du XIX^e siècle

1. Statue du Nègre Marron à Vieux-Habitants en Guadeloupe....	36
2. <i>Nègres marrons réfugiés dans les bois</i>	74
3. Plan du quartier de Santa Catalina.....	233
4. <i>Le supplice du collier infligé aux nègres marrons</i>	240
5. <i>Le rancheador, d'après Victor Patricio Landaluze</i>	336
6. <i>Le nègre marron de Surinam, John Gabriel Stedman</i>	362
7. <i>Nègres cernés par les chiens, gravure du XIX^e siècle</i>	396
8 . Plan d'un refuge de nègres marrons.....	456

LISTE DES TABLEAUX RECAPITULATIFS

1 - Géographie et démographie du grand marronnage

Tableau 1 :

Sierras, collines, altitudes, villes et bourgs de la Vuelta Abajo ... 82

Tableau 2 :

Etat des palenques répertoriés dans la Vuelta Abajo 94

Etat (suite 1)..... 95

Etat (suite 2)..... 96

Tableau 3 :

Etat des bandes dans la Vuelta Abajo (1837-1842)..... 97-100

Tableau 4 :

Etat des palenques dans la zone des mangles(Côte Sud).....108-109

Etat (suite)..... 110

Tableau 5 :

Etat des palenques connus en Sierra Maestra (1828-48)..... 133

Tableau 6 :

Etat de quelques bandes près de Santiago (1814-1816)..... 137

Tableau 7 :

Etat de palenques près de Baracoa et Guantanamo
(1815-1832)..... 143

Etat (suite)..... 144

Tableaux 8 et 9 :

Etat des palenques connus (1840-1850), zone orientale..... 146

Tableau 10 :

Etat des palenques (1840-1850) suite..... 147

Tableau 11 :

Palenques répertoriés du 28 janvier au 22 avril 1848)..... 148

2 - Conditions matérielles de vie des marrons

Tableau 1 :

Inventaires de palenques, zone occidentale(Vuelta Abajo)... 185-186

Tableau 2 :

Inventaire, *idem* (zone des mangles) 187

Tableau 3 :

Inventaire de palenques de la région centrale..... 188-189

Tableau 4 :

Inventaire de palenques de la région orientale(Baracoa)..... 190-191

TABLE DES MATIERES

-Avant-propos.....	7
-Introduction générale.....	9

1° PARTIE

Le marronnage comme élément de subversion de la société coloniale esclavagiste 15

Chapitre 1 - Le phénomène et sa perception..... 17

1 - A propos du mot <i>cimarrôn</i>	17
2 - La question du marronnage à Cuba.....	21
3 - Le nègre marron dans la littérature à Cuba.....	
au XIX° siècle.....	25
4 - Actualité politique du personnage et état des travaux.....	31

Chapitre 2 - Typologie des marrons : circonstances, causes et conséquences de la fuite de l'esclave..... 37

1 - A propos de la typologie des marrons.....	37
2 - Circonstances et mécanismes de la désertion.....	
de l'esclave.....	42
3 - Les facteurs ethniques et socio-culturels au principe de l'évasion de l'esclave.....	51
4 - Les causes classiques du marronnage :.....	57
- Marronnage et mauvaise alimentation de l'esclave.....	58
- Marronnage et mauvais traitements.....	59
- Marronnage et relâchement de la discipline.....	61
- Marronnage et conditions de travail.....	65
- Marronnage et « promotion sociale ».....	67
5 - Marronnage et liberté.....	70

Chapitre 3 - La liberté dans les bois : essai de géographie et de démographie du grand marronnage.....75

1 - Les marrons de la zone occidentale.....	79
A - La Vuelta Abajo.....	79
- Démographie des bandes de marrons et sites de leurs refuges.....	85
B - Les marrons de l'ensemble Havane-Matanzas.....	101
a) Zone de La Havane.....	103
b) Zone de Matanzas :.....	111
- Les marrons des sierras.....	111
- Les marrons de la ciénaga de Zapata.....	113
2 — Les marrons de la zone centrale.....	115
A - Dans le secteur de Las Villas.....	115
B - Le secteur de Camagüey.....	118
3 - Les marrons de la zone orientale.....	122
A - Le domaine des marrons de l'Est.....	122
- Démographie.....	123
B - Les trois zones de palenques de l'Est.....	127
a) Palenques à l'ouest de Santiago en Sierra Maestra.....	129
b) Palenques de la proche région de Santiago de Cuba.....	134
c) Palenques au nord et à l'est de l'extrémité orientale.....	138

Chapitre 4 - Marronnage et résistance à l'oppression Esclavagiste.....149

1 - A propos des fondements socio-culturels de la société marronne.....	150
2 - Physionomie des palenques : sites, défenses, habitats.....	159
3 - organisation interne des palenques.....	169
4 - Conditions matérielles de vie dans les communautés marronnes.....	177
5- Activités économiques : - agriculture et élevage.....	192
- Commerce.....	200

**Chapitre 5 - Marronnage et luttes contre la société
coloniale esclavagiste..... 209**

- 1 - Les incursions des marrons dans les zones de cultures.....211
 - A - Maraudages et rapines.....211
 - B - A propos du sac des habitations..... 215
- 2 - Marronnage et subversion du système esclavagiste.....220
 - A - Les « marrons de la liberté »..... 220
 - B - Marronnage et désorganisation de l'appareil
de production.....230

11° PARTIE

Appareil juridique et forces de répression

contre le marronnage 237

**Chapitre 1 - L'appareil juridique de répression
contre les marrons 241**

- 1 - Le marronnage dans la législation des Indes :
théories et pratiques dans les îles, 1510-1796..... 241
- 2 - La genèse du Règlement de 1796 : la mainmise des
propriétaires sur l'appareil juridique de répression..... 249
- 3 - Le contre-projet de la Sainte-Hermandad (1798) :
la résistance des structures coloniales traditionnelles..... 261

**Chapitre 2 - Les forces de répression contre le marronnage :
essai de structure..... 271**

- 1 - Organisation traditionnelle des chasses : critique du
système de police rurale..... 271
- 2 - Réforme du système des chasses : établissement d'une
force permanente..... 275
- 3 - Nombre, physionomie, composition des brigades,
unités de base de la chasse.....279
- 4 - Le coût théorique de l'installation et du fonctionnement
des brigades permanentes de répression..... 283
 - Primes et gratifications.....284
 - Soldes mensuelles des brigades de chasse
entre 1814 et 1848..... 289
- 5 - Le contrôle et la direction des forces de répression 288

- Le Règlement de 1814.....	289
- Le Règlement de 1832	291

**Chapitre 3 - Fonctionnement des forces de répression :
la poursuite permanente.....**

293

1 - A propos du personnage du chasseur d'esclaves.....	294
2 - La poursuite permanente : titres et limites.....	301
- Formation d'une brigade.....	301
- Composition de la brigade.....	302
- La besogne de « rancheador ».....	303
- A propos du contrôle de la brigade.....	305
- Vicissitudes de la chasse.....	306
3 - Les arrière-plans politiques de la chasse aux marrons.....	311

Chapitre 4 - Fonctionnement des forces de répression :

la grande expédition..... 315

1 - Circonstances de l'expédition de Guerra.....	316
- A propos de la force employée.....	316
- Instructions.....	318
2 - Journal des opérations.....	322
- Les phases de l'expédition.....	327
- Bilan de l'expédition.....	329
- Coût de l'expédition.....	331

**Chapitre 5 - La question du financement de la répression
contre les marrons.....**

337

1 - Un constat d'échec des organismes officiels sous l'angle financier.....	337
2 - Expédients et impositions.....	339
3 - A la recherche d'une répartition plus équitable des charges : la crise de 1840-1841 à Santiago de Cuba.....	346
4 - La contribution des habitants-propriétaires, du commerce et des petites gens à l'effort de guerre contre les marrons : l'exemple du département oriental.....	350

IIP PARTIE

Les luttes armées entre marrons et forces de l'ordre colonial	357
--	-----

Chapitre 1 - Les opérations de police rurale en zone occidentale :	
Chasses et grandes battues (1819-1847).....	363
1- Les luttes dans les sierras de la Vuelta-Abajo :	
la crise de 1819-1822 et ses suites.....	364
A - La grande battue de 1819 dans la Vuelta-Abajo.....	365
B - Les opérations de contre-offensive de 1820.....	372
C - Les marrons à l'offensive : la reprise des hostilités en 1821 et au début de 1822.....	376
1- Le conflit dans les mangles de la côte sud.....	382
A - Les grandes battues de 1833 : un premier échec.....	383
B - La grande battue de février 1840.....	384
C - Recrudescence du marronnage : une riposte efficace, celle des brigades de chasseurs professionnels.....	386
D - La reprise des hostilités en 1845	389
E - Les opérations contre les marrons en 1847.....	392
Chapitre 2 La guerre des marrons dans le Département oriental : 1815-1850.....	397
1 - Les campagnes de 1815-1820.....	398
A - L'expédition de Felipe Quintero (20 février-30 mars 1815) et l'offensive des marrons contre le district de Limones.....	399
B - L'expédition de Martinez et la première tentative contre <i>El Frijol</i> (mai-novembre 1815).....	404
- Des débuts prometteurs	404
- L'échec.....	406
C - La seconde expédition contre <i>El Frijol</i> (mars-mai 1816) sous les ordres du lieutenant Chenard.....	409
D - Les négociations avec les marrons de la zone Sagua- Baracoa-Guantanamo et la reprise des hostilités (1819-1820).....	415
- Les préliminaires.....	416
- Un avant-projet de convention.....	417
- La première mission du père Manfugas.....	418
- Les Instructions du 11 juillet pour l'entrevue avec Cuba et Feliciano.....	420